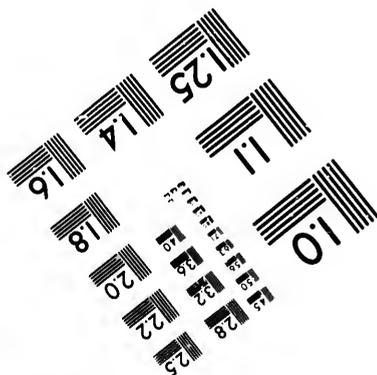
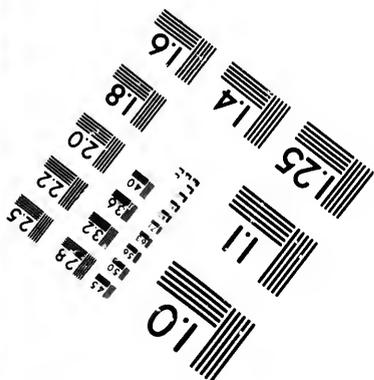
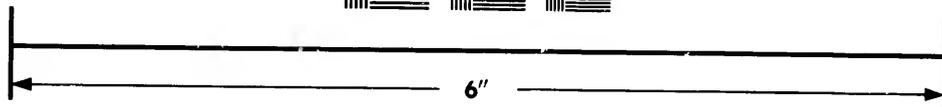
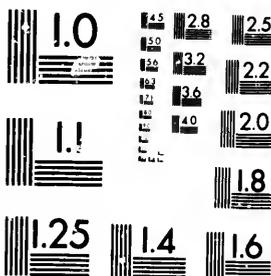


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

01

**© 1982**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couvverture de couleur
- Covers damaged/  
Couvverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couvverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|                          |                          |                          |                          |                          |                          |                                     |                          |                          |                          |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X                      | 12X                      | 14X                      | 16X                      | 18X                      | 20X                      | 22X                                 | 24X                      | 26X                      | 28X                      | 30X                      | 32X                      |
| <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

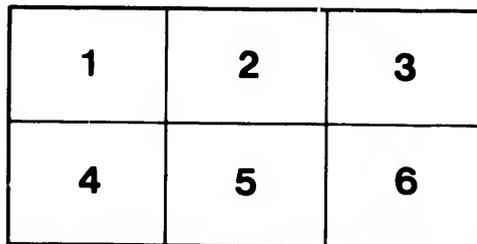
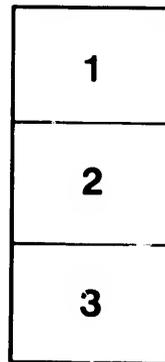
University of British Columbia Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

University of British Columbia Library

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



Jacques DE BAUDONCOURT

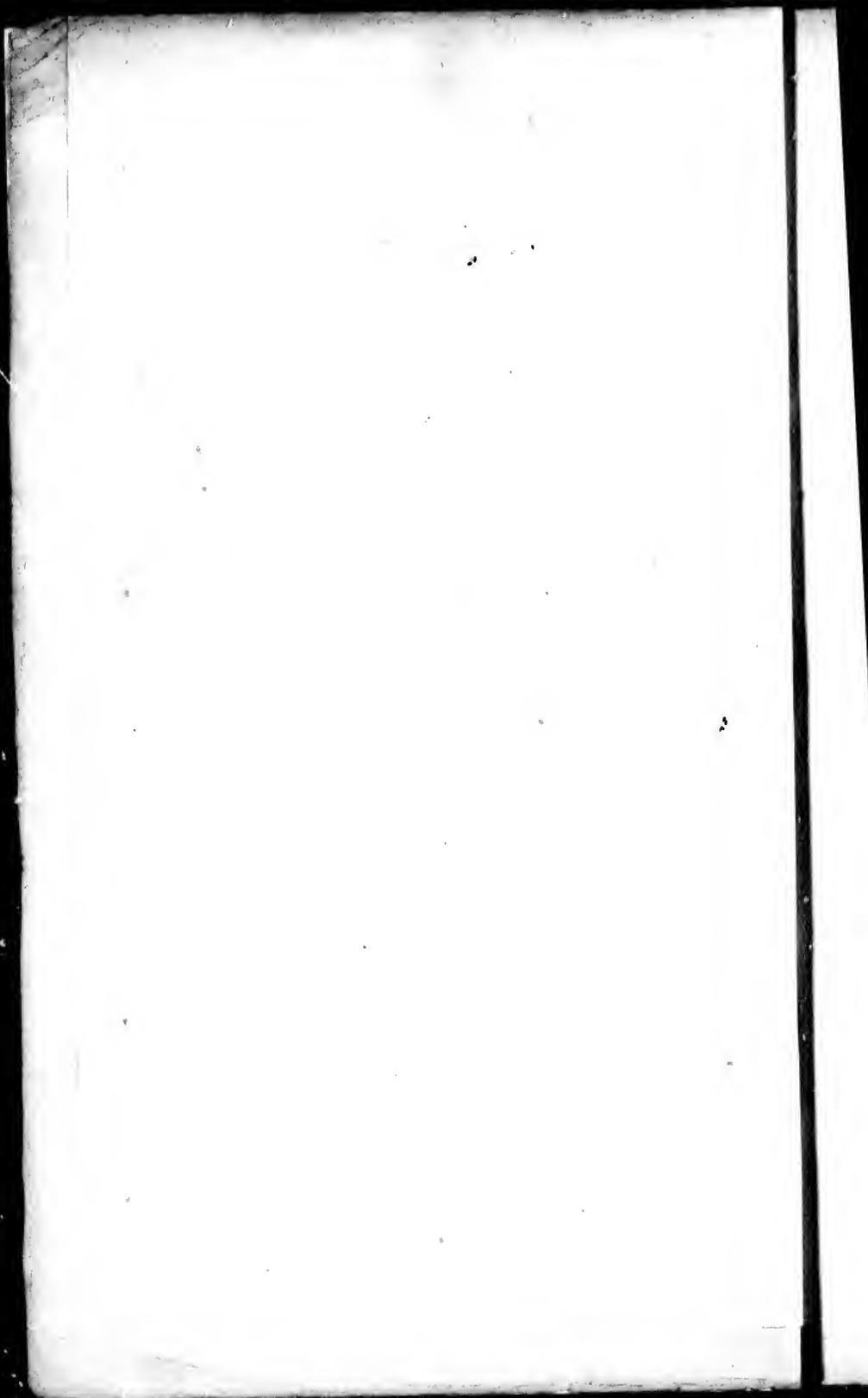


HISTOIRE POPULAIRE  
DU  
CANADA

PARIS  
BLOUD ET BARRAL  
4, RUE MADAME, 4







HISTOIRE POPULAIRE

DU

CANADA

PROPRIÉTÉ DES ÉDITEURS

—  
*Droit de traduction réservé*

HISTOIRE POPULAIRE

DU

CANADA

D'APRÈS

LES DOCUMENTS FRANÇAIS ET AMÉRICAINS

PAR

JACQUES DE BAUDONCOURT

---

*Deuxième Edition*

---

PARIS

BLOUD ET BARRAL, LIBRAIRES-ÉDITEURS

4, RUE MADAME, ET 59, RUE DE RENNES

156823

HR

F 5055.2

B34

1894a

à r

lai

bel

Des

nau

lon

M.

Vou

qui

glac

étuc

T

toir

Pay

aver

## AVANT - PROPOS

---

Le public lit si peu les préfaces que j'étais bien décidé à n'en point faire.

Il faut pourtant lui dire pourquoi cette *Histoire populaire du Canada* voit le jour et comment elle a été écrite.

Depuis quelques années, les progrès du Canada et ses belles entreprises ont attiré l'attention des Européens. Des ouvrages spéciaux, des revues savantes et des journaux de toute couleur semblent vouloir tirer ce pays du long oubli où les Français l'ont laissé. Hier encore, M. Rochefort célébrant la mort de Paul Bert s'écriait : Vous voulez des colonies salubres ? Laissez donc le Tonquin et allez vous établir en Canada.

— Que trouve-t-on de si intéressant dans cette terre glacée qui reverdit et prospère ? Pour le savoir il faut étudier son histoire.

Toutes nos vieilles géographies et nos anciennes histoires classiques en parlent d'une façon lamentable : Pays froid, sauvage, couvert de forêts et de givre, sans avenir. Ce sont les arpents de neige décriés par Voltaire.

Les modernes disent mieux : Le froid reste, mais la civilisation se développe, les progrès sont étonnants. Les bûcherons et les charretiers y communiquent par téléphone. Nous autres, vieux Français, sommes dépassés.

— Vite, trouvez-moi une histoire complète du Canada.

— J'écris à Paris ; on me dit : c'est une grosse affaire, l'histoire abrégée mais complète de notre ancienne colonie n'existe pas en France, elle est à l'état de fragments et on vous expédie les morceaux, Champlain, Charlevoix, Dussieux, Rameau, Reclus, Champion, Sylva Clapin, Du Bled, etc., etc.

C'est très bien, voilà des sources, des renseignements précis, mais, l'un s'arrête à 1635, l'autre à 1730. Rameau énumère les tribulations des Acadiens, Dussieux raconte surtout la résistance française ; les autres ne traitent que les temps actuels. On doit être plus complet que cela en Amérique. Je m'adresse à Québec, New-York, Détroit, Ottawa. On m'expédie un véritable chargement des histoires du pays. Bancroft, Parkmann, Ferland, Garneau, Casgrain, Laverdière, Martin, avec force statistiques, biographies, pamphlets, mémoires, cartes et plans, une montagne de documents. Que faire de tout cela ? Ferland qui serait le plus complet, a été interrompu par la mort, ses deux énormes volumes finissent à la conquête anglaise (1760). Garneau s'arrête à l'union des deux Canadas en 1840 ; Laverdière se tait à partir de la confédération (1867) et c'est à dater de cette époque que les plus grands progrès se sont dessinés. Depuis vingt ans, tout est changé.

ch  
lon  
lié  
ter  
mè  
cet  
vra  
tou  
ens  
S  
hér  
hist  
seul  
prou  
Da  
Amé  
leurs  
» ré  
» ap  
» leu  
» Ne  
» Fr  
L'a  
nos  
libre  
J'a  
faits  
sant a

Il faut étudier les derniers documents, les débats des chambres, les projets des ingénieurs, les essais des colons, voici une quantité de brochures, notices particulières, plans parcellaires, journaux, renseignant parfaitement celui qui a le temps de les lire, mais le peuple, même bourgeois, n'a ni le temps ni le courage de faire cette lecture. Je vais donc comparer ensemble ces ouvrages, en extraire la substance et essayer de fondre tous ces récits puisés aux sources, afin de présenter un ensemble que je n'ai trouvé nulle part.

Si j'avais voulu faire un ouvrage savant, j'aurais pu le hérissier de citations, de notes et de preuves, mais une histoire populaire ne comporte point cet étalage, je crois seulement ne rien affirmer que je ne sois en mesure de prouver.

Dans quel esprit fallait-il écrire cette histoire? Les Américains se sont chargés de me le dire et un des meilleurs éditeurs de Montréal m'écrivait : « Les Canadiens » répudient quiconque déblatère contre les premiers » apôtres de leur pays et contre la religion qui soutint » leurs aïeux dans leurs longues et sanglantes épreuves. » Ne vous brisez pas contre cet écueil, il est fatal aux » Français. »

L'avertissement a son prix, il nous montre comment nos airs frondeurs et notre école historique impie et libre-penseuse sont jugés au Canada.

J'ai voulu être sobre de réflexions, n'exposant que les faits qui sont par eux-mêmes assez significatifs, et le faisant avec la simplicité qui convient à un récit populaire

dont le but est de vulgariser les documents contenus dans de gros livres.

L'étude des mœurs canadiennes actuelles montrera combien il nous reste encore à apprendre à l'école de ce petit peuple que nous avons trop dédaigné. Il nous donne aujourd'hui des leçons de politique, de progrès et de civilisation véritable, parce qu'il est resté fidèle aux antiques traditions dont la vieille France semble s'éloigner de plus en plus.

Au milieu de nos insuccès coloniaux, c'est du moins un honneur pour la mère-patrie d'avoir préparé une race si forte et si énergique, inspiré des sympathies aussi vives qu'elles ont été durables.

Si le lecteur a la patience de suivre le récit jusqu'à la fin, il éprouvera la joie que j'ai moi-même éprouvée en écrivant ces lignes destinées à montrer que le Canada est, dans le Nouveau-Monde, une des œuvres de Dieu accomplie par les Francs, au moyen des Anglais, *Gesta Dei et Anglorum per Francos*.

JACQUES DE BAUDONCOURT.

25 novembre 1826.

La fièvre  
les pé  
de Sai  
voyage  
tabac  
essais  
malhe  
traite  
et autr

Le g  
à entr  
les Esp  
tard en  
cherch  
l'Afric  
Espéra

# HISTOIRE POPULAIRE DU CANADA

---

## CHAPITRE PREMIER

---

### SOMMAIRE :

La fièvre des découvertes au xvi<sup>e</sup> siècle. Sébastien Cabot, le banc de Terre-Neuve et les pêcheries françaises. Verazzani. Jacques Cartier découvre le golfe, puis le fleuve de Saint-Laurent, grande porte de l'Amérique du Nord. Prise de possession. Second voyage, exploration. Stadaconé et Hochelaga. Les sauvages, leur état présent. Le tabac et la pipe ou calumet. Le pays et son aspect. L'hiver et le scorbut. Premiers essais de colonisation. Roberval, vice-roi des futurs royaumes. Tristes débuts et malheureux essai. La culture sera la vraie mine d'or du pays. Disputes pour la traite et le monopole des pelleteries. Les neveux de Cartier, le marquis de la Roche et autres échouent tour à tour. Henri IV s'intéresse à l'entreprise.

(1534-1603.)

Le grand mouvement qui poussa les peuples de l'Europe à entrer dans la voie des découvertes où les Portugais et les Espagnols se lancèrent au xv<sup>e</sup> siècle se fit sentir assez tard en France. Tandis que le petit royaume de Portugal cherchait la route des grandes Indes en contournant l'Afrique, voyait ses navigateurs doubler le cap de Bonne-Espérance; l'Espagne, se fiant au génie de Christophe

Colomb, découvrait les îles et le continent américain. Elle avait déjà rempli ses trésors et conquis des royaumes dans le nouveau monde pendant que les rois de France s'obstinaient à batailler en Italie pour conquérir le royaume de Naples ou faire valoir des droits problématiques sur le duché de Milan. Un moment vint pourtant où ils voulurent avoir leur part dans l'héritage que Noé avait légué à ses fils, part que François I<sup>er</sup> trouvait un peu trop large pour les Portugais et les Espagnols. Nous lisons en face d'une des premières cartes de Terre-Neuve éditée au xvi<sup>e</sup> siècle ces paroles significatives : « D'autant qu'on faysoit grand » estat par tout le monde du grand profit que tirait continuellement le roy d'Espagne et de Portugal de la navigation des Indes Orientales et Occidentales, il y eult » encore quelque chose dont ils pourroient tirer quelque advantage par le moyen d'une telle navigation, tellement » que les roys de France et d'Engleterre équipèrent quelques navires qui iroyent chercher un chemin vers le nort, » pour venir au Royaulme des Especeries, comme les Portugais et les Castiliens l'avoient trouvé vers Orient et » Occident, mais cela ne leur est pas bien succédé, ains » trouvèrent tant de glace que jusqu'à maintenant on n'a » pu passer plus avant. »

En 1497, Sébastien Cabot, vénitien au service du roi d'Angleterre Henri VII, cherchant le passage aux Indes par le Nord-Est, s'éleva jusqu'au 58° degré de latitude, il découvrit le Labrador, Terre-Neuve, et descendit plus tard jusqu'à la Floride. Trois ans après, le portugais Cortéreal abordait aussi à Terre-Neuve et dès l'an 1506 les pêcheurs basques, bretons et normands venaient près de cette île pêcher un poisson nommé par les premiers *bacaleos*, et appelé vulgairement morue. A en croire les récits du temps. « ces poissons se trouvoient en telle quantité qu'ils empêchaient la marche des navires. »

Pour les hardis navigateurs de nos provinces occidentales, la morue était une vraie mine d'or, et son exploi-

(1) O  
jité de  
elles-mê  
l'on se h  
première  
gades fr  
Bourgoz

tation, plus sûre que celle des mines du Pérou, occupait déjà de véritables flottes (1).

Les marins normands se distinguèrent surtout dans ces expéditions. Jean Denis, de Honfleur, levait une carte de Terre-Neuve en 1506. Thomas Aubert, pilote de Dieppe, visitait le golfe de Saint-Laurent en 1508 et ramenait en France un sauvage du Canada.

C'est aussi du port de Dieppe que partit la première expédition officielle envoyée par les rois de France à la découverte de royaumes nouveaux. Un florentin, nommé Jean Verazzani, en fut le chef. Il avait fait avec Aubert le voyage de 1508 et François I<sup>er</sup>, qui était alors en guerre avec Charles-Quint, lui confia quatre navires, avec mission d'attaquer les vaisseaux espagnols et de « découvrir des terres neuves au-delà de l'Océan ». Des quatre navires qu'il commandait, la tempête en emporta deux, et Verazzani sorti de Madère le 17 janvier 1524, abordait le 7 mars sur la côte américaine, à l'endroit où se trouve aujourd'hui Wilmington, dans la Caroline du nord, par 34 degrés de latitude.

Les naturels réunis sur le rivage l'accueillirent assez bien et lui parurent « assez semblables aux Sarrasins et de couleur rousse ». Remontant vers le nord, il reconnut toute la côte des Etats-Unis, jusqu'à Terre-Neuve et au Cap Breton.

Trouvant les naturels plus déflants et plus farouches à mesure qu'il approche des régions fréquentées par les pêcheurs de baleine et de morue, il descend à terre avec vingt-cinq hommes armés pour arborer le pavillon français dans les havres principaux. Cette prise de possession

(1) On pourrait s'étonner de cette affirmation si on ne savait quelle immense quantité de poisson les peuples consommaient au moyen âge. Les troupes en campagne elles-mêmes observaient l'abstinence, témoin la journée des Harcngs (févr. 1429), où l'on se battit sur les bords de la Loire pour enlever un convoi de ce poisson. Dès les premières années du xiv<sup>e</sup> siècle, on trouve des harcngs saurs en vente dans les bourgades françaises les plus éloignées de la mer, comme dans la Franche-Comté et la Bourgogne. On les vendait à la douzaine, à un prix relativement peu élevé.

toute platonique n'était guère plus sérieuse que celle de Cabot père et fils, invoquée par les Anglais, car Jean et Sébastien Cabot n'avaient fait que longer les côtes depuis la Floride au banc de Terre-Neuve, sans descendre à terre.

Selon l'opinion commune, c'est Verazzani qui donna à cette région le nom de Nouvelle-France qu'elle garda pendant deux siècles.

Lorsque le navigateur florentin rentrait à Dieppe, François I<sup>er</sup> venait d'être fait prisonnier à la bataille de Pavie et son gouvernement avait bien autre chose à faire qu'à donner suite aux propositions de Verazzani qui demandait à conduire une colonie dans ces régions où « les terres étaient fertiles, le climat tempéré et les ports capables de contenir de grandes flottes ».

Verazzani offrit ses services à d'autres et retourna dans le nouveau monde. On sait seulement qu'étant descendu à terre avec quelques matelots, il fut pris, tué, rôti et mangé par les sauvages avec ses compagnons. (Après 1537.)

Huit ans après son désastre de Pavie, François I<sup>er</sup> songea sérieusement à chercher un pays d'où il pût tirer de l'or et des richesses qui l'aideraient à se soutenir contre son puissant rival espagnol.

L'amiral de France, Philippe de Chabot jeta les yeux sur un marin de Saint-Malo, jeune, hardi, et familiarisé avec les voyages dans les régions des pêcheries du nord. Il se nommait Jacques Cartier. L'idée fixe de Cartier paraît avoir été de trouver le passage pour aller au Japon et au Cathay (Chine) par le nord de l'Amérique.

A peine sa mission fut-elle connue, que les habitués des pêcheries, craignant de voir diminuer leurs bénéfices, mirent des entraves au départ du brave capitaine. Qu'allait devenir leur commerce de pelleteries avec les sauvages, si le roi s'en mêlait? Ne fallait-il pas craindre d'irriter les Portugais, les Espagnols et les Anglais qui étaient mécontents? On ne pouvait pourtant guère s'effrayer d'une expé-

dit  
hor  
F  
10 r  
dan  
seu  
gol  
côte  
gol  
let  
à ca  
ce m  
sage  
et c  
préo  
» co  
» no  
» na  
Po  
Carti  
30 pi  
et ce  
page  
respe  
sauva  
homm  
Un  
protes  
enviro  
lui ap  
sa pe  
quelqu  
donna  
au pay

(1) Dis  
chemin et

dition qui comptait deux petits navires montés par trente hommes chacun.

Parti de Saint-Malo le 20 avril 1534, Cartier arrivait le 10 mai en face Terre-Neuve. Les glaces l'empêchent pendant un mois de franchir le détroit de Belle-Isle, et c'est seulement le 11 juin qu'il fait chanter la messe dans le golfe de Saint-Laurent. Il explore avec ses barques les côtes du Labrador et de l'île de Terre-Neuve, traverse le golfe en se dirigeant vers le sud et vient aborder le 3 juillet dans une baie profonde qu'il nomme baie des Chaleurs, à cause de la chaleur extraordinaire qu'on y éprouvait à ce moment; il s'assure que cette baie n'offre point de passage vers l'ouest, fait divers échanges avec les sauvages et conclut son rapport par des paroles qui marquent la préoccupation des navigateurs chrétiens d'alors : « Nous » connûmes, dit-il, que ce sont gens faciles à convertir à » notre sainte foi, qui vont de lieu en autre, vivant et pre- » nant du poisson au temps de pescherie pour vivre (1). »

Poussé par la violence des vents dans la baie de Gaspé, Cartier planta sur cette terre nouvelle une croix de 30 pieds de haut, avec un écusson aux trois fleurs de lys et ces mots : Vive le roi de France. Les hommes de l'équipage fléchirent les genoux devant la croix, la saluèrent respectueusement, et montrèrent la croix, puis le ciel aux sauvages étonnés, pour leur faire entendre que tous les hommes doivent attendre leur salut de ce signe mystérieux.

Un chef sauvage suivi de ses trois fils vint faire une protestation, montrant la croix plantée, puis toute la terre environnante. On comprit qu'il voulait dire que la terre lui appartenant, on n'aurait pas dû planter cette croix sans sa permission; Cartier adoucit l'orateur en lui faisant quelques présents. Le sauvage en fut si satisfait qu'il donna deux de ses fils au navigateur, pour les emmener au pays de France.

(1) Discours du voyage de Jacques Cartier aux terres neuves. In-8°, Montréal, Bauchemin et Valois.

Il fallait que Jacques Cartier eût bien souffert de la chaleur, puisqu'il écrit en parlant de ces sauvages : « Leur » pays est plus chaud que n'est l'Espagne et le plus beau » qu'il est possible de voir, tout égal et uni ; il y a du » blé sauvage, des pois, fraises, mûres, prunes et raisins. »

L'autre côté du golfe, côte du Labrador, lui parut bien moins favorisée ; les naturels sont plus sauvages, la terre plus aride. « Je pense, dit-il naïvement, que cette terre est celle que Dieu donna à Caïn. » Cartier se trouvait à la pointe extrême des Rosiers, près de l'embouchure du fleuve qu'il prenait pour un golfe. Mais la saison s'avavançait, les vents d'est étaient à craindre, il était prudent de rentrer en France ; après quatre mois et demi d'absence, l'expédition rentra à Saint-Malo le 5 septembre 1534.

François I<sup>er</sup> accueillit fort bien le navigateur à son retour et décida qu'une expédition nouvelle serait tentée l'année suivante. La commission délivrée par le grand amiral de France charge « le dit Cartier de conduire, mener et » employer trois navires équipés et avituallés chacun » pour quinze mois, au parachèvement de la navigation » des terres commencées à découvrir, outre les terres » neuves, et en icelui voyage essayer de faire et accomplir ce qu'il a plu au roi de commander ».

Comme tous les vrais marins, Jacques Cartier était profondément religieux. Aussi n'ayant pas craint de remonter au roi que l'extension de la foi catholique était un des plus pressants motifs de continuer les découvertes, voulut-il commencer sa périlleuse expédition en se mettant en règle avec Dieu ; ses volontaires et ses matelots en firent autant. « Chacun se confessa, dit-il, et reçûmes tous ensemble notre Créateur en l'église cathédrale, au chœur » de laquelle l'évêque officiant en ce jour de Pentecôte, » nous donna sa bénédiction. »

On aime à voir ces gens qui vont affronter la mort et dont un tiers ne reviendra pas, mettre toute leur confiance

en  
le m  
L  
vire  
saie  
arriv  
Le  
donn  
jour  
et D  
avec  
fleuv  
C'  
rivière  
n'est  
gros  
tres  
Le  
franç  
Carti  
qu'il  
vage  
fleuv  
l'ang  
diren  
entou  
citrou  
Car  
du p  
gneu  
tille

(1) Ja  
puisque  
tres à q  
provienn  
France)

en Celui à qui la mer et les vents obéissent. Ils partirent le mercredi suivant, 19 mai 1535.

La *Grande-Hermine*, de 120 tonneaux, deux autres navires plus petits et portant en tout 110 hommes, composaient l'expédition. Il leur fallut plus de deux mois pour arriver à la côte du Labrador où rendez-vous était donné.

Le 10 août Cartier relâche dans une baie à laquelle il donne le nom de Saint-Laurent à cause de la fête de ce jour, et le 15 à l'extrémité de l'île d'Anticosti. Taïnoagny et Domagaya, les deux sauvages de Gaspé qu'il ramenait avec lui, affirment qu'on est à l'embouchure du grand fleuve d'Hochelaga, qui est le chemin de leur pays.

C'était la grande porte de l'Amérique du Nord, la grande rivière du Canada, le fleuve Saint-Laurent (1), qui, s'il n'est pas le plus grand de l'univers, est certainement le plus gros, puisqu'il verse dans l'Océan soixante millions de mètres cubes d'eau par seconde.

Les deux sauvages qui avaient appris quelques mots de français dans le cours de l'année, servirent d'interprète à Cartier lorsqu'il arriva près d'une grande et belle île, qu'il nomma île Bacchus parce qu'il y trouva de la vigne sauvage. On voyait çà et là quelques cabanes sur les rives du fleuve et des sauvages à demi nus, occupés à la pêche de l'anguille. Taïnoagny et Domagaya leur parlèrent, leur dirent de ne rien craindre, et bientôt les navires furent entourés de canots apportant du poisson, du maïs et des citrouilles iroquoises.

Cartier sut alors qu'il était près de Stadaconé, capitale du petit royaume de Canada, dont l'*agouhanna* ou seigneur vint le voir le lendemain, accompagné d'une flottille de douze canots.

(1) Jacques Cartier est bien excusable d'avoir pris d'abord le fleuve pour un golfe, puisque le Saint-Laurent est large de 250 kilomètres à son embouchure, 25 kilomètres à quatre-vingts lieues plus haut, et 12 kilomètres à Québec. Cette masse d'eau provient des cinq grands lacs couvrant 238.000 kilomètres carrés (la moitié de la France) qui l'alimentent.

Donnacona, c'était son nom, fit un grand « prêchement » pour remercier le capitaine français d'avoir bien traité les deux sauvages conduits en France. Ceux-ci lui avaient parlé du canon comme d'une chose si extraordinaire qu'il demanda à entendre cette grande voix. Cartier fit tirer une douzaine de coups à boulet : « De quoi, dit-il, ils furent » tous si étonnés qu'ils pensaient que le ciel fût chu sur » eux et se prirent à hurler et hucher si très fort, qu'il » semblait qu'enfer y fût vidé. »

Les sauvages voulurent détourner Cartier de remonter plus avant, ils essayèrent de lui faire peur par des apparitions d'hommes cornus, barbouillés de noir, annonçant que leur dieu Cudouagny les mettrait tous en danger de mourir dans les neiges et les glaces. Ces moyens primitifs d'intimidation firent rire les Français. Cartier répondit : « Cudouagny est un sot, Jésus est plus fort que lui et nous préservera. »

Les interprètes refusant de suivre Cartier, il partit seul avec un galion et deux barques montés par trois volontaires et vingt-huit marins. La violence des courants l'obligea de laisser son navire en route et ce fut seulement avec les deux barques qu'il arriva le 2 octobre 1535 devant Hochelaga (Montréal). Il y fut bien reçu; un millier de sauvages vint au-devant de lui, alluma des feux en dansant toute la nuit pour faire honneur aux étrangers. Le pays était cultivé et les Français traversèrent de beaux champs de maïs pour arriver à la bourgade, située dans une île du fleuve.

Elle était entourée d'une palissade circulaire formée d'un triple rang de pieux entrecroisés dont les pointes menaçantes réunies par des liens solides s'élevaient à vingt pieds de haut. Une seule porte donnait accès dans cette forteresse dont les munitions consistaient en tas de pierres rangées derrière les palissades pour repousser l'assaut.

Les habitations consistaient dans une cinquantaine de grandes cabanes longues de cinquante pas et larges de

dou  
sue  
men  
teux  
prov  
pren  
Les  
sauv  
» on  
» an  
» et  
» ils  
» un  
» (pi  
» for  
» du  
» pa  
» mé  
» zill  
» cel  
» san  
» mé  
» ble  
San  
auron  
Bie  
et la  
gens  
L'A  
pagn  
une p  
sèren  
rouge  
tête,  
Ce  
ces ét

douze ou quinze. Elles étaient faites d'écorces d'arbre cousues ensemble, et partagées par des cloisons formant logement pour autant de familles qu'il y avait de chambres. Les leurs se faisaient au centre dans une salle commune, et les provisions de maïs se conservaient sous le toit. Pour la première fois, Cartier voyait des sauvages fumant le tabac. Les nations civilisées ont si bien adopté la pratique des sauvages que le récit du capitaine mérite d'être lu. « Ils » ont aussi une herbe, dit-il, de quoy ils font un grand » amas durant l'été pour l'hiver, laquelle ils estiment fort » et en usent les hommes seulement en la façon qui ensuit : » ils la font sécher au soleil et la portent à leur cou en » une petite peau de bête, en lieu de sac avec un cornet » (pipe, calumet) de pierre ou de bois ; puis à toute heure » font poudre de ladite herbe, et la mettent à l'un des bouts » dudit cornet, puis un charbon de feu dessus et soufflent » par l'autre bout tant qu'ils s'emplissent le corps de fumée, tellement qu'elle leur sort par la bouche et les narilles comme par un tuyau de cheminée. Ils disent que » cela les tient sains et chaudement, et ne vont jamais » sans lesdites choses. Nous avons expérimenté la dite fumée après laquelle avoir mis dedans notre bouche, sem- » ble y avoir de la poudre de poivre, tant est chaude. »

Sans le savoir, Cartier avait fumé le calumet dont nous aurons plus d'une fois à parler dans ce récit.

Bien que sédentaires et pratiquant seulement la culture et la pêche, les sauvages d'Hochelega avaient assujetti les gens de Canada et huit ou neuf peuplades du voisinage.

L'Agouhanna ou roi voulut recevoir Cartier et ses compagnons. Perclus de tous ses membres, il fut apporté sur une peau de cerf par neuf ou dix hommes qui le déposèrent sur des nattes au milieu de l'assemblée. Une tresse rouge brodée en poil de porc-épic et serrée autour de sa tête, était la seule marque de sa royauté.

Ce pauvre sauvage croyait à la puissance supérieure de ces étrangers et semblait leur demander sa guérison comme

aussi celle de ses sujets impotents venus pour la circonstance. Emu de compassion, le pieux navigateur lut sur ces malades le commencement de l'évangile selon saint Jean et la Passion de Notre-Seigneur, et pria Dieu de faire luire la vérité aux yeux de ces pauvres idolâtres. Il leur distribua des présents, et ils lui témoignèrent leur satisfaction en l'accompagnant sur la montagne. Le roi ne pouvant y aller, avait ôté un instant sa couronne pour la placer sur la tête du capitaine français.

La montagne ne dominait pas seulement la bourgade, mais la vallée tout entière du Saint-Laurent. Au nord et au sud, couraient des chaînes de montagnes enfermant une vaste et fertile plaine arrosée par le fleuve majestueux. A l'ouest, les regards se perdaient dans l'immensité des plaines et des forêts illuminées par un beau soleil d'automne. Les sauvages lui firent comprendre par signes que le fleuve était bien rapide et bien grand, qu'on pouvait rester pendant trois lunes en canot, à remonter son cours, et qu'au loin, du côté du nord on trouvait des métaux précieux. Ce fleuve immense, ces eaux abondantes étaient-ils la route de Cathay qu'il avait rêvée, était-ce le passage le plus court pour arriver au Japon ; l'avenir le dirait.

Enchanté de cette vue magnifique, le capitaine français nomma cette montagne d'où il croyait voir la terre promise: Mont-Royal ; elle porte encore ce nom.

Sur ce point, les prévisions du hardi navigateur se sont réalisées. Une grande ville comptant aujourd'hui 150,000 habitants, Montréal, remplace la pauvre bourgade d'Hochelaga. La navigation est libre jusqu'à l'extrémité des grands lacs ; tête de ligne des chemins de fer du Canada et des États-Unis, Montréal est devenu l'entrepôt nécessaire du commerce de l'Amérique anglaise, et si le passage par eau vers la Chine n'était qu'un rêve, ce rêve sera réalisé par la vapeur. Le Grand-Trouc, chemin de fer parallèle au Transcontinental des États-Unis, joindra bientôt les régions canadiennes à l'Océan pacifique.

La  
n re  
reto  
ur le  
e lon  
enir  
Le  
avre  
empa  
e fort  
ranch  
autio  
blaient  
Un e  
ages  
ontré  
point d  
l'entre  
ras p  
eige.  
aissa p  
Réduit  
rière  
Notre-  
Peu  
France  
étaient  
qui en  
Le p  
rent e  
bords  
féroce  
guerre  
en Eur

1) On

La quantité de vignes sauvages qu'il avait remarquée en remontant le fleuve, faisait aussi espérer à l'honnête Breton qu'un jour de beaux vignobles viendraient s'étager sur les flancs de la vallée. En cela il se trompait, car dans le long parcours de Montréal à la mer, le raisin ne saurait venir à maturité.

Le 11 octobre 1535, Jacques Cartier était de retour au havre de Sainte-Croix, près de Stadaconé (Québec). Ses compagnons avaient employé le temps de son absence à le fortifier, en élevant au-devant de leurs vaisseaux un ranchement garni de pieux et muni de canons. La précaution était bonne, les dispositions des sauvages semblaient équivoques et on songeait à hiverner sur place.

Un ennemi plus terrible encore que l'hiver et les sauvages visita les Français, c'était le scorbut, appelé en ces contrées *mal de terre*. Il réduisit les cent dix hommes au point de n'en laisser que quelques-uns sur pied. Vingt-cinq d'entre eux moururent de décembre à février, et, faute de bras pour les enterrer, on cacha leurs cadavres dans la neige. Il fallait dissimuler cet état aux sauvages, qu'on ne puisse point approcher pendant tout le temps de l'épidémie. Réduits à cette extrémité, les Français recoururent à la prière et leur capitaine fit vœu d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Roc-Amadour, s'ils revoyaient leur patrie.

Peu après, Doganaya, le même qui avait suivi Cartier en France, lui indiqua un arbrisseau dont les feuilles et l'écorce étaient le remède spécifique contre le scorbut. Tous ceux qui en firent usage, furent promptement guéris (1).

Le printemps ramena d'autres ennemis; les sauvages vinrent en nombre, sous prétexte de curiosité. Comme les bords du fleuve étaient souvent ravagés par la peuplade féroce des Toudamans (Iroquois), on pouvait craindre la guerre ou un siège en règle. Cartier résolut de retourner en Europe.

1) On croit que cet arbrisseau est l'épinette blanche.

Pour prouver la vérité de ses découvertes et justifier les espérances qu'il avait conçues, il voulut emmener avec lui quelques sauvages et se saisit du sachem Donnacona et de sept ou huit des principaux du village de Stadaconé (y compris Taïnoagny et Domagaya).

Il voulait conduire le chef sauvage devant François I<sup>er</sup>, pour lui faire raconter des histoires merveilleuses sur le pays des grandes torêts et des grandes rivières, qu'il se vantait de bien connaître.

Cet enlèvement d'un vieillard inoffensif et de ses compagnons était une injustice ; ici on ne pouvait pas même invoquer le droit de conquête, puisqu'on n'était pas en guerre, mais c'était l'usage de tous les navigateurs d'alors. Au lieu de revenir après douze lunes comme ils l'avaient annoncé, les sauvages canadiens parurent devant le roi, qui les envoya en Bretagne, où ils furent traités honnêtement. Ils y moururent tous dans l'espace de quelques années.

La grande croix aux armes de France, plantée par Cartier au bord du fleuve avant son départ (6 mai 1535), et l'un de ses vaisseaux abandonné faute de bras pour le diriger, furent les seuls souvenirs de cette seconde expédition. Cartier croyait certainement revenir bientôt, mais son récit des rigueurs de l'hiver et l'absence de mines d'or et d'argent avaient bien refroidi l'enthousiasme pour ses découvertes. D'ailleurs, François I<sup>er</sup> en était à sa troisième guerre contre Charles-Quint et ce fut seulement en 1540 qu'il répondit aux instances du capitaine malouin en lui confiant une nouvelle expédition.

Un gentilhomme picard, très populaire sur les rives de la Somme et de la Bresle, lui parut convenir parfaitement pour fonder une colonie, tandis que Cartier continuerait les découvertes commencées. François de la Roque, sieur de Roberval, reçut par lettres patentes du 15 janvier 1540, le titre pompeux de seigneur de Norembergie, vice-roi « et lieutenant général en Canada, Hochelaga, Saguenay,

» T  
» B  
P  
le s  
leve  
tuai  
« à  
étab  
Il  
lant  
ces  
dans  
rend  
» su  
» ge  
» lai  
» na  
empl  
paren  
neuz  
Les  
quinz  
vint s  
qui é  
de Sa  
deux  
Il l  
Croix  
versé  
emba  
Les  
de le  
répon  
point  
lieute  
il étai

» Terre-Neuve, Belle-isle, Carpont, Labrador, Grande-  
» Baie et Baccalaos. »

Pour prendre possession de ces royaumes imaginaires, le sieur de Roberval fut autorisé par le roi (15 juin) à lever une armée de volontaires « avec artillerie et victuailles », et comme on comptait assez peu sur les volontaires, « à choisir des criminels dans les prisons royales pour les établir dans sa vice-royauté ».

Il fallait surtout un chef maritime habile, ferme et vigilant pour diriger une expédition aussi aventureuse dans ces eaux nouvelles. Jacques Cartier fut choisi; il était dans la force de l'âge, et les lettres patentes du roi lui rendent ce bel hommage: « A plein confiant dans le sens, » suffisance, loyauté, prudence, hardiesse, grande diligence, et bonne expérience de Jacques Cartier, avons fait icelui capitaine général et maître pilote de tous les » navires et vaisseaux. » Encouragé par cet éloge, Cartier employa les trente mille livres données par le roi à préparer et approvisionner cinq navires de quatre cents tonneaux chacun.

Les navires étaient prêts, et Roberval, qui avait reçu quinze mille livres pour ses préparatifs, n'arrivait pas. Il vint sans poudre, artillerie et munitions, et permit à Cartier, qui était prêt, de prendre les devants. La flottille partit de Saint-Malo le 23 mai 1540; elle avait des vivres pour deux ans.

Il lui fallut trois mois pour atteindre le havre de Sainte-Croix; la disette d'eau avait été si grande pendant la traversée, qu'on avait dû abreuver avec du cidre les bestiaux embarqués en vue de la colonisation.

Les gens de Stadaconé vinrent demander des nouvelles de leurs compatriotes partis cinq ans auparavant. On leur répondit qu'ils vivaient en grands seigneurs ne songeant point à revenir, et que Donnacona était mort. Agona, son lieutenant, ne parut pas trop fâché de cette nouvelle, car il était sûr d'avoir désormais la première place au lieu de

la seconde, et en signe de bonne amitié, il mit sa couronne de cuir jaune sur la tête du capitaine français.

Cartier se défilant toujours, ne voulut point stationner dans son ancien fort et chercha un endroit plus facile à défendre. Il s'établit à quatre lieues plus haut, à l'embouchure de la petite rivière du Cap rouge où se trouvaient des arbres magnifiques, des raisins sauvages, noirs comme des mûres et des terres excellentes. Il crut avec raison que l'exploitation agricole serait la richesse de ces contrées. « Nous semâmes, dit-il, des graines de notre pays » tel que graines de choux, naveaux, laitues et autres, » lesquels fructifièrent et sortirent de terre en huit jours. » En somme, ce pays est aussi propre au labourage et à » la culture qu'on puisse trouver et désirer. »

Il construisit rapidement deux forts, l'un au bas du promontoire pour garder ses trois vaisseaux, l'autre au-dessus pour défendre les alentours, puis il renvoya deux navires en Europe pour donner avis de ce qu'il avait fait, et songea à pousser plus loin ses explorations, en attendant le vice-roi.

Les récits des sauvages dont il voulait vérifier l'exactitude, reniermaient une foule d'incohérences et d'erreurs. L'or du royaume de Saguenay n'était que du cuivre et la navigation sur le haut fleuve impossible à cause des *sauts* ou *rapides* qui l'interrompaient. On ne pouvait donc songer à gagner les grands lacs par ce moyen. Obligé de s'arrêter au saut Saint-Louis, non loin d'Hochelaga (Montréal), l'intrépide marin fit un long trajet sous la conduite de quatre jeunes sauvages, et il pensait à remonter la rivière des Outaouais (Ottava), pour atteindre ce royaume de Saguenay, quand les sauvages lui firent comprendre qu'elle n'était pas navigable. Du reste l'hiver approchait, il fallait rentrer à Charlebourg-Royal ; c'est ainsi qu'il avait nommé son nouveau fort.

La bonne harmonie ne régnait déjà plus entre les indigènes et les colons ; un sauvage maltraité avait tué deux

Fra  
fut  
col  
Car  
à re  
C  
ave  
et f  
l'y n  
rési  
les  
mon  
et d  
ils p  
plus  
Le  
attei  
donn  
cons  
eut l  
fit se  
cher  
Au  
l'emp  
comm  
çais,  
n'eus  
tèren  
roter  
Da  
70 h  
retou  
ciplin  
érigé  
femm  
en pa

Français ; des réunions menaçantes étaient signalées. L'hiver fut rude et parut bien long, les provisions s'épuisèrent. Les colons, découragés par le retard de Roberval, forcèrent Cartier à se rembarquer dès que le printemps fut venu et à reconduire tout son monde en France.

Cependant Roberval parti de la Rochelle, le 16 avril 1542 avec trois navires portant deux cents personnes, hommes et femmes, était arrivé à Terre-Neuve le 7 juin. Cartier l'y rencontra et lui déclara n'avoir pu avec sa petite troupe résister aux sauvages qui inquiétaient les colons. Lui et les siens louaient la richesse et la fertilité du pays, ils montrèrent quelques cristaux ressemblant à des diamants et de la poudre d'or qui fut essayée et trouvée bonne ; mais ils persistèrent à revenir en France, car ils n'espéraient plus rien.

Le vice-roi continuant sa route sur le Saint-Laurent, atteignit au mois de juillet le fort de Charlebourg abandonné par Cartier, il le nomma France-Roy, et se mit à construire de suite pour loger et installer ses colons. Il eut bientôt, magasin, four, moulin, puits, tour et logement, fit son rapport et renvoya deux navires en France pour y chercher des provisions et fournitures.

Au lieu de lui en envoyer, le roi ayant besoin de lui pour l'employer dans des guerres qui ne finissaient pas, lui commanda de revenir. L'ordre arrivait à point. Les Français, presque réduits à la famine, seraient morts s'ils n'eussent été secourus par les sauvages qui leur apportèrent du poisson (aloses) en échange de couteaux et verroteries.

Dans une exploration au Saguenay avec huit barques et 70 hommes, une barque et huit hommes périrent. Au retour, il fallut employer la rigueur pour maintenir la discipline parmi les colons révoltés. Il fallut établir un cachot, ériger une potence pour dompter les mutins. Hommes et femmes furent fustigés, « au moyen de quoi ils vécurent en paix et tranquillité ». N'oublions pas que beaucoup de

ces colons ayant été tirés des prisons du roi, ne pouvaient devenir des modèles de vertu par cela seul qu'on les menait au Canada. Le scorbut qui enleva plus de cinquante personnes pendant l'hiver acheva de les dompter, mais ne les corrigea point.

Ce fut Jacques Cartier qui, dans un quatrième voyage, fut chargé de rapatrier tous ces colons. Au printemps de 1544, il ramena Roberval avec les débris de son expédition.

Cette manière de commencer une colonie « avec des gens de sac et de corde », comme on disait alors, bien qu'elle fût renouvelée des Grecs et des Romains, était certainement fâcheuse, et les Canadiens ne doivent pas regretter son insuccès. Ils peuvent être fiers de leurs aïeux. Les colons qui viendraient plus tard s'établir sur les rives du Saint-Laur ent devaient valoir beaucoup mieux que les compagnons de Roberval, mais il fallait les attendre encore pendant soixante années.

L'idée qui resta aux Français des régions découvertes par Jacques Cartier fut celle-ci : Terre riche et fertile, fleuve admirable, rivières poissonneuses, forêts sans pareilles, mais pays pauvre où l'on meurt de faim et de froid, bon seulement pour le commerce des pelleteries, alors très recherchées en Europe.

Cartier, qui mourut ensuite obscurément, avait deviné qu'un jour la navigation et la culture seraient la fortune de ce pays; il nous semble que pour cela seul, Jacques Cartier était un homme de génie dont la France et le Canada (1) peuvent se glorifier.

Les trois hivers qu'il ne craignit point d'affronter dans ces parages, servirent à prouver que ces régions, malgré leurs froids rigoureux, étaient encore habitables. C'est avec raison que l'Amérique du Nord le regarde comme son

(1) Ce mot de *Canada* ou *Canata* veut dire, en langue du pays, royaume des cabanes. Il a survécu à tous les autres, il est avec celui de Montréal le seul datant de l'époque de Jacques Cartier.

Chr  
celu  
voya  
Pe  
Sain  
au  
sou  
350  
En  
hérit  
leur  
Des  
ils e  
cons  
vilég  
et tou  
jalou  
tions  
gagn  
la Ro  
outre  
de «  
La  
essay  
C'éta  
l'emp  
qu'il  
avaie  
taient  
désol  
après  
gues  
à de v  
grâce  
cation  
(1) Ils

Christophe Colomb ; ce titre de noblesse vaudra toujours celui que François I<sup>er</sup> lui accorda en récompense de ses voyages.

Pendant bien des années, il ne vint à l'embouchure du Saint-Laurent que des vaisseaux employés à la pêche ou au commerce des pelleteries. Ils s'arrêtaient le plus souvent à Terre-Neuve ; en 1578 on y compta jusqu'à 350 navires dont 150 français, pêchant la morue.

En 1588, Lajaunaye, Chaton et Jacques Noël, neveux et héritiers de Jacques Cartier, continuaient les voyages de leur oncle, seulement pour le commerce des pelleteries. Des rivaux ayant détruit quelques-unes de leurs barques, ils eurent recours au roi Henri III et obtinrent de lui, en considération des services rendus par leur oncle, le privilège de faire seuls le commerce lucratif des pelleteries et fourrures dans ces régions. Leurs compatriotes en furent jaloux, armèrent des navires pour soutenir leurs prétentions et vinrent à bout de faire retirer le privilège. Ils y gagnèrent peu, car un breton entreprenant, le marquis de la Roche, obtint pour lui-même ce privilège et reçut en outre pleins pouvoirs de fonder des colonies, avec le titre de « lieutenant général et vice-roi des Terres-Neuves ».

La Roche n'eut pas plus de succès que Roberval et essaya de coloniser l'île de Sable, près du cap de ce nom. C'était le plus triste choix que l'on pût faire. La tempête l'empêcha de visiter au retour les cinquante galériens qu'il y avait déposés. Les malheureux s'étaient battus, avaient creusé des tanières, construit des huttes et regrettaient leurs fers et leurs cachots sur cette terre aride et désolée. Quand le roi les envoya reprendre quelques années après, douze seulement avaient survécu ; avec leurs longues barbes et leurs cheveux en désordre ils ressemblaient à de vrais sauvages (1). Henri IV voulut les voir, leur fit grâce et leur donna à chacun cinquante livres de gratification.

(1) Ils parurent devant le roi avec leurs habits en peaux de loups marins.

La déconfiture du vice-roi qui fut ruiné par cette entreprise n'empêcha pas sa succession d'être vivement recherchée. Pontgravé, négociant de Saint-Malo, et Chauvin, capitaine au long cours, obtinrent d'Henri IV le privilège du commerce des pelleteries dans ces parages. Comme ils ne demandaient point d'avance de fonds et se contentaient du bénéfice dont ils étaient certains, le roi consentit volontiers. Chauvin fut même chargé de conduire une colonie à Tadoussac (1) et d'y établir la religion catholique.

L'apôtre était assez mal choisi, car Chauvin était calviniste. Pontgravé qui connaissait le pays voulut aller jusqu'aux Trois-Rivières, à cent neues plus loin, jugeant le pays beaucoup plus propre à l'établissement d'une colonie parce qu'il était moins froid. Chauvin le laissa faire, revint avec un chargement considérable et laissa seize de ses hommes pour passer l'hiver à Tadoussac. Ils n'avaient pour se mettre à l'abri qu'une baraque de claies ; plusieurs moururent de faim et de froid ; les sauvages eurent pitié des autres et les recueillirent.

La leçon profita au sieur de Monts qui avait accompagné Chauvin ; il comprit que pour fonder une colonie, il ne fallait pas commencer par ces pays froids mais aller plus au sud, comme Pontgravé le soutenait.

Chauvin étant mort en 1601, son privilège tomba en bonnes mains. Il passa au commandeur de Chates, gouverneur de Dieppe, homme honorable qui voulait servir son Dieu et son pays en fondant une colonie à la Nouvelle-France. Pour y réussir, il forma une compagnie de négociants appartenant tous à Rouen et à d'autres villes du littoral. Le sieur de Pontgravé, qui connaissait parfaitement le grand fleuve, fut chargé de conduire les vaisseaux ; il s'adjoignit un gentilhomme de Saintonge nommé Samuel

(1) Tadoussac, marché des pelleteries, était sur la rive gauche du Saint-Laurent, à l'embouchure du fleuve ou rivière Saguenay. Les fourrures de martre, de loutre, de castor et de renard noir étaient les plus recherchées. Le renard noir atteint aujourd'hui des prix fabuleux.

(1) Le  
Terre-N  
Monts s  
guie s'ét

de Champlain, et ils allèrent examiner le cours du Saint-Laurent afin de déterminer le lieu précis où il conviendrait de s'établir. Ils ne trouvèrent plus Stadaconé et Hochelaga, les guerres des sauvages avaient tout détruit, la langue même avait changé. Le promontoire de Stadaconé s'appelait dès lors Québec; ils en jugèrent la position très avantageuse et au bout de sept ou huit mois, ils rentrèrent à Honfleur d'où ils étaient partis le 15 mars 1603.

Dans l'intervalle, le commandeur de Chates était mort. C'était un vrai malheur pour l'entreprise dont il devait prendre la direction. On pouvait craindre de la voir échouer, quand un compatriote de Champlain qui avait du crédit à la cour, s'offrit à continuer l'œuvre commencée. Sans égaler en mérite le commandeur défunt, M. de Monts avait un esprit droit, de bonnes intentions, mais sa religion devait encore nuire au succès. Henri IV lui permit l'exercice du calvinisme en Amérique pour lui et les siens, à la condition, toutefois, d'y protéger la religion catholique et d'y établir une colonie.

Il obtint le titre de lieutenant général « au pays de la Cadie » (1) et le monopole des pelleteries du 40° au 46° degré de latitude.

Remarquons que cette ligne conventionnelle tracée par le roi de France devint la source des querelles qui durèrent cent cinquante ans entre les Français et les Anglais.

En 1606, le roi d'Angleterre Jacques I<sup>er</sup>, agissant en vertu des mêmes droits que le roi de France, donnait pour la colonisation de la Virginie une charte qui concédait le territoire depuis le 36° degré jusqu'au 45°.

La concession anglaise, postérieure de trois ans, anticipait donc de cinq degrés sur la concession française commençant au 40°. De là devaient résulter des conflits inévi-

(1) La Cadie ou Acadie est la presqu'île de l'Amérique du Nord située au sud de Terre-Neuve. Elle s'appelle aujourd'hui *Nouvelle-Ecosse*. Le territoire concédé à M. de Monts s'étendait depuis New-York au cap Breton. Le privilège exclusif de sa compagnie s'étendait au golfe et au fleuve Saint-Laurent.

tables entre les sujets des deux couronnes. Ces limites idéales, toujours mai définies, furent disputées dès le principe, et ces vastes territoires changeant de nom et d'habitants à plusieurs reprises finiront par rester aux plus nombreux et aux plus forts. Nous arrivons au moment où la colonisation va commencer, et c'est à partir de 1604 que commence véritablement l'histoire de la Confédération canadienne.

---

co  
de  
do  
ve  
de  
l'at  
do  
cap  
la  
île S

## CHAPITRE II

---

### SOMMAIRE :

Compagnie de M. de Monts. Le Canada délaissé pour l'Acadie. Débuts pénibles, intrigues de cour et jalousie des marchands. Fondation de Port-Royal. Les Anglais détruisent cette colonie en pleine paix. On revient au Canada. Samuel de Champlain vrai fondateur. Son caractère. Etablissement de Québec. Les indigènes et leurs diverses tribus. Hurons et Iroquois. Mœurs, langage, religion. Les songes, culte des morts. Gouvernement démocratique. Conseils de la nation. La hache de guerre et le calumet de la paix. Combats perpétuels, cruauté et barbarie des sauvages. Occupations, chasse, pêche, habillement, coutumes, caractère, éducation, festins, voyages des habitants de l'Amérique du Nord.

(1604-1620.)

M. de Monts, « lieutenant au pays de Cadie », conserva la compagnie formée par son prédécesseur, y ajouta même des associés de Rouen et de la Rochelle.

Au printemps de 1604, il partit avec quatre vaisseaux dont l'un devait faire la traite des pelleteries, l'autre surveiller les contrebandiers, les deux derniers devaient fonder une colonie. Au lieu d'aller droit au Canada comme l'aurait voulu Champlain, ils se dirigèrent vers l'Acadie dont ils firent le tour et après être descendus jusqu'au cap Cod sans trouver un endroit favorable, ils revinrent à la baie Française (baie de Fundy) s'établir dans la petite île Sainte-Croix qu'ils eurent vite défrichée. On ne pouvait

faire un plus mauvais choix. L'hiver les surprit, l'eau et le bois manquèrent et trente-six hommes atteints par le scorbut y laissèrent leurs os. C'était plus du quart de l'expédition.

Au printemps de 1605, on se hâta de quitter cette île néfaste. En traversant la baie, les survivants découvrirent sur la côte opposée un port magnifique ayant deux lieues de long et une de large ; il fut nommé Port-Royal. Le lieu parut si avantageux qu'un gentilhomme picard, baron de Poutrincourt, en demanda la concession, l'obtint du sieur de Monts et alla en France chercher cinquante hommes de renfort. C'est là que se bâtit la ville de Port-Royal (aujourd'hui Annapolis). Les commencements furent très pénibles ; peu de monde, pas assez de provisions, nécessité de recourir à la mère-patrie, intrigues pour empêcher ou retarder l'arrivée des secours, telle est l'histoire invariable qui va se reproduire pour toutes les fondations.

M. de Monts, qui était parti après quatre mois de séjour à Port-Royal, trouva les choses bien changées à son arrivée en France. Les marchands et pêcheurs basques, normands, bretons, avaient représenté à la cour le tort que leur faisait le monopole accordé à la compagnie, la rigueur avec laquelle elle confisquait les navires faisant la traite en cachette, les pertes qui résultaient de ce privilège pour les douanes françaises, et la cour avait révoqué les concessions accordées à la société. Sans se décourager M. de Monts fit un traité nouveau avec Poutrincourt qui partit enfin de la Rochelle au mois de mai 1606, mais déjà les colons de Port-Royal ne voyant rien venir et se croyant abandonnés, avaient pris le parti de retourner en France, en laissant seulement deux hommes à la garde du fort. Ils étaient en route quand ils reçurent avis que Poutrincourt abordait.

Avec lui, arrivait un avocat de Paris nommé Marc Lescarbot, homme d'esprit et de ressources qui a laissé un récit très curieux sur les premiers établissements des

Français dans l'Amérique du Nord (1). Poutrincourt amenait aussi des ouvriers qui disposèrent tout pour affronter les rigueurs de l'hiver. La chasse et la pêche leur fournirent d'abondantes provisions, et en vrais français, ils trouvèrent moyen de s'amuser pendant la saison qui leur était d'ordinaire si fatale.

Le printemps venu, Champlain prépara un jardin, Hébert sema du blé et planta une vigne, Lescarbot construisit un moulin et dressa un alambic pour distiller le goudron, et des tourneaux pour faire du charbon. Le blé mûrit à point et fut récolté; les sauvages qui vivaient seulement de chasse et de pêche en furent assez surpris. Ces Souriquois, comme on les appelait alors, étaient grands conteurs, grands rieurs et grands fumeurs; ils vivaient en bonne intelligence avec les Français, et apprirent aux colons qu'un des meilleurs moyens de se guérir ou préserver des maladies dans leur pays, c'était de se faire suer. Ils pratiquaient même la « suerie » une fois par mois.

Portés à l'imitation, ils firent le signe de la croix parce qu'ils le virent faire aux Français; Lescarbot en catéchisa quelques-uns. Poutrincourt crut trop facilement qu'on pouvait leur donner le baptême. Le grand chef Membertou le reçut du moins sincèrement et mourut en chrétien.

Chose étonnante, Poutrincourt et Lescarbot prétendirent qu'on devait tolérer, au moins dans les commencements, la polygamie chez ces nouveaux convertis, et ils en voulaient aux deux Jésuites venus en Acadie, de ne pas faire cette concession. Le sachem Membertou se montra plus logique, en soutenant que les catéchumènes ayant reçu le baptême à la condition de ne garder qu'une femme, devaient tenir parole.

La singulière théologie des fondateurs de Port-Royal, qui se disaient bons catholiques, nous donne déjà l'idée de

(1) *Histoire de la Nouvelle-France*, par Marc Lescarbot. 3 vol. petit in-8°. Montréal, chez Beauchemin et Valois.

ce que pourront être les dissentiments entre le pouvoir civil et les missionnaires.

Quelques années plus tard, les Anglais établis en Virginie tranchèrent les difficultés d'une manière aussi injuste que brutale. Jaloux des deux établissements français de Port-Royal et de Saint-Sauveur, se sentant les plus forts et s'appuyant sur la charte de Jacques I<sup>er</sup> qui leur accordait jusqu'au 45° de latitude, ils résolurent de les détruire.

Un de leurs chefs, nommé Samuel Argall, vint à la tête de onze vaisseaux surprendre Saint-Sauveur puis Port-Royal sans défense. Il y mit le feu, emmena comme prisonniers ceux qu'il put saisir et joignit à cet acte de piraterie des procédés indignes d'un homme d'honneur. Les colons qui travaillaient au loin se réfugièrent chez les sauvages.

La France trouva commode de ne pas venger l'injure faite à son drapeau, sous prétexte qu'il s'agissait d'une entreprise particulière, comme si Port-Royal n'eût pas été une colonie française, érigée par un lieutenant général du roi. Mais à ce moment Henri IV était mort et sa veuve avait assez de peine à tenir les rênes du gouvernement.

Trop souvent du reste, nous verrons la France se désintéresser de ses colonies, tandis que l'Angleterre, veillant sur les siennes, les défend et les soutient de tout son crédit et de toutes ses forces.

Poutrincourt, ruiné par ce désastre, revint en France se faire tuer au siège de Méry-sur-Seine. Son ancien chef, de Monts, ayant dès l'an 1607 perdu tout espoir du côté de l'Acadie, vint à bout de se faire continuer pour un an dans son privilège et résolut de faire une tentative vers l'Ouest, « pour le désir, dit Lescarbot, de pénétrer dans les terres » jusqu'à la mer occidentale et, par là, parvenir quelque » jour à la Chine. »

C'est Samuel de Champlain, son associé, qui le poussait à s'établir sur la grande rivière de Canada, soigneusement explorée par lui en 1603.

De Monts équipa encore deux navires. L'un, sous la con-

duite de Pontgravé, devait faire le commerce des pelleteries, l'autre commencer la colonie sous la conduite de Champlain qu'il avait fait son lieutenant.

Samuel de Champlain, fondateur de la colonie, regardé comme un père par les habitants de l'Amérique du Nord, tient une trop grande place dans l'histoire du Canada pour que nous n'indiquions pas les traits principaux de cette belle et noble figure.

Né sur les bords de l'Océan (1) et fils d'un capitaine de vaisseau, Samuel de Champlain avait dès sa jeunesse aimé la mer et les aventures. Il avait d'abord servi dans l'armée royale, puis, devenu officier de marine au service de l'Espagne, séjourné aux Indes occidentales.

A son retour des Indes, il voua sa vie à la colonisation de l'Amérique du Nord, où il voulait donner un empire à la France. Depuis cinq ans, tous ses efforts s'étaient portés vers la grande rivière de Canada, mais il avait dû aller en Acadie et subir la volonté d'autrui jusqu'au jour où de Monts lui confia le navire qui portait le reste de sa fortune. « Ce qu'on admira le plus en lui, dit le P. Charlevoix, ce » fut sa constance à suivre ses entreprises, sa fermeté » dans les plus grands dangers, un courage à l'épreuve » des contretemps les plus imprévus, un zèle ardent et » désintéressé pour la patrie, un cœur tendre et compa- » tissant pour les malheureux et plus attentif aux intérêts » de ses amis qu'aux siens propres, et un grand fond » d'honneur et de probité. On voit, en lisant ses mémoires, » qu'il n'ignorait rien de ce que doit savoir un homme de » sa profession ; on y trouve un historien fidèle et sincère, » un voyageur qui observe tout avec attention, un écri- » vain judicieux, un bon géomètre et un habile homme de » mer. »

La suite nous montrera que le portrait n'est point flatté. Champlain arriva au confluent de la rivière Saint-Charles

(1) A Brouage, en face de l'île d'Oléron (Charente-Inférieure).

et du fleuve Saint-Laurent, le 3 juillet 1608. C'est là qu'il voulait s'établir. « Je cherchai, dit-il, un lieu propre pour » notre habitation, mais je n'en pus trouver de plus com- » mode ni de mieux situé que la pointe de Québec, ainsi » appelée des sauvages, laquelle était remplie de noyers. »

Il était difficile de placer mieux le centre d'une colonie nouvelle, et l'avenir a justifié les prévisions du fondateur.

Un magnifique promontoire où la nature avait construit une citadelle presque complète, dominant les eaux de cent vingt mètres ; un vaste bassin et une rade profonde où des flottes entières peuvent tenir à l'abri des vents et des tempêtes, une position centrale au bord d'un fleuve majestueux communiquant avec les mers intérieures et l'Océan, devaient faire de Québec le Gibraltar de l'Amérique (1).

Le premier soin des colons fut de construire un magasin, des logements et de dresser des batteries du côté du fleuve pour être prêt à repousser toute attaque. Champlain, qui voulait d'abord employer la douceur, chercha pendant l'hiver à connaître les sauvages du pays et à se concilier leur amitié.

Les habitants de ces régions étaient peu nombreux. Comme à tous les peuples qui vivent de chasse et de pêche, il leur fallait un immense territoire pour subsister, et encore étaient-ils souvent pris au dépourvu et visités par la famine (2).

Nous n'essaierons pas d'indiquer les noms de toutes les peuplades sauvages qui luttèrent pour ou contre les Européens. L'énumération n'en serait guère possible et la confusion serait facile, parce que souvent ces peuplades, outre

(1) Kébec ou Québec en langue sauvage veut dire : retrécissement des eaux. Là en effet le Saint-Laurent est très encaissé et resserré. Ainsi tombent toutes les étymologies historiques, normandes, ou même plaisantes qu'on a voulu donner à ce nom.

(2) Des documents les plus complets au sujet de la population, on arrive à conclure qu'il n'y avait guère plus de 180.000 sauvages dans toute l'Amérique du Nord. En 1660, on estimait le nombre des guerriers à 16 ou 17.000. Les Iroquois ayant en tout 2.200 guerriers se promènèrent en conquérants depuis la baie d'Hudson aux Carolines. (Voir Volney et Garneau, t. I, p. 97).

les  
an  
pr  
en  
ha  
Sa  
Al  
née  
jou  
ren  
éta  
gar  
dis  
A  
Neu  
et le  
Jean  
pou  
rati  
peu  
gou  
du l  
Le  
ratta  
hurc  
de ce  
La  
origi  
noble  
algiq  
mièr  
manq  
Ce  
(1) L  
Alconqu

leur nom sauvage, ont encore un nom français et un nom anglais ou hollandais. Il suffit de connaître les familles principales et les nations qui se trouvèrent le plus souvent en contact avec les colons français.

Sur la rive gauche du fleuve se trouvaient les Montagnais habitant au nord de Québec l'immense bassin du fleuve Saguenay et de la rivière Saint-Maurice. Plus bas, les Algonquins, dont les nombreuses tribus étaient échelonnées le long de la rivière qui portait alors leur nom (aujourd'hui des Outouais ou Ottawa). Au-dessous encore on rencontrait les Hurons, peuples sédentaires dont le pays était renfermé entre la Mer Douce (lac Huron) et le Niagara, mais dont la langue était parlée par plusieurs nations dispersées sur les bords des grands lacs.

Au sud du fleuve, sur la rive droite du côté de Terre-Neuve, étaient les Micmacs ou Souriquois habitant l'Acadie et les Abenaquis disséminés sur les bords des rivières Saint-Jean et Saint-Georges et Kennebec. Ces peuples avaient pour ennemis communs les Iroquois, formant une confédération de cinq peuples ou grandes tribus portant les noms peu harmonieux d'Agniers, Oneyouts, Onontagués, Goyogouins et Tsonnontouans. Leurs pays s'étendaient à l'ouest du lac Champlain et au sud du lac Ontario.

Les divers dialectes que parlaient tous ces sauvages se rattachaient à deux souches principales, l'algonquin et le huron. Quand on savait ces deux langues, il était possible de communiquer avec la plupart des tribus du nord.

La différence des deux idiômes indiquait la diversité des origines (1). La langue huronne-iroquoise a pour elle la noblesse, l'énergie, l'abondance; la langue algonquine ou algique se distingue par l'élégance et la douceur. La première n'a guère que des verbes et des voyelles, la seconde manque souvent de consonnes.

Ces langues gutturales firent longtemps le désespoir

(1) Les Esquimaux ont une langue tout à fait différente de celle des Hurons et des Algonquins.

des Européens qui voulaient les apprendre. Après deux années d'études, un missionnaire écrivait : « Ils ont une » richesse si importune qu'elle me jette quasi dans la » créance que je serai pauvre toute ma vie en leur » langue. »

C'est aux veilles et aux travaux des Jésuites qu'est due la codification des règles propres à ces idiômes sans grammaire. Ils vinrent à bout de les parler aussi bien et même mieux que les meilleurs orateurs sauvages, car ces sauvages avaient des orateurs qui ne manquaient pas d'éloquence. Ils conservaient soigneusement leur langage, bien qu'il ne fût pas écrit, et quiconque innovait des mots ou des tours nouveaux tombait sous le ridicule.

La nation huronne était la plus intelligente, la plus avancée dans les arts, et la plus capable de recevoir de l'instruction, mais les passions brutales et les vices dégradants auxquels se livraient trop souvent ses membres principaux avaient obscurci son intelligence. Assez habiles dans les choses temporelles, ces peuples étaient complètement bornés et aveugles dès qu'il s'agissait des choses spirituelles. Leur religion était une espèce de polythéisme admettant avec le Grand Esprit une foule d'esprits secondaires (manitous ou okis), objet de leur vénération. A tout prendre, leurs idées n'étaient pas plus déraisonnables que celles des païens de la Grèce ou de l'Égypte.

La croyance aux songes formait la base de presque toutes leurs superstitions. Pour eux le songe est la parole de l'âme, il n'est pas permis d'en mépriser les avis, ni même d'en différer l'exécution. Aussi le songe règle-t-il la chasse, la pêche, la guerre, les travaux importants, les festins, les danses et les jeux.

Quand un homme a fait un songe, il se croit obligé de l'accomplir, car ce songe indique les volontés de l'âme, et ceux à qui il le communique doivent l'aider de tout leur pouvoir : parfois le village, la tribu ou la peuplade tout entière prennent fait et cause pour le songeur.

Ce respect pour les âmes avait engendré chez eux le culte des morts. D'après leurs idées, la mort n'est qu'un passage dans un pays peu différent du leur. Aussi, les sauvages la voyaient-ils arriver avec calme et fermeté, car ils croyaient ne pas trop s'éloigner des parages où ils avaient vécu et comptaient pêcher et chasser encore à travers les vastes forêts et les grands lacs ; c'est pour cela qu'on les enterrait avec leurs habits et leurs armes. On apportait leurs ossements pour les verser dans une fosse commune tapissée de fourrures précieuses, on plaçait des provisions sur ce tombeau, et cette fête des morts resserrait l'amitié entre les vivants qui se livraient à de copieux festins.

La forme du gouvernement était fort démocratique, car tout le monde était libre, l'enfant faisait à sa tête, le père dirigeait sa famille, le chef de village son village, le chef de tribu sa tribu, à peu près comme il l'entendait ou comme il le pouvait. Le pouvoir se transmettait par élection chez les uns, par hérédité chez les autres. Celui qui était plus riche, plus généreux, et surtout plus éloquent, avait grandes chances de l'emporter sur ses voisins ; celui qui n'avait pas le don de la parole ne pouvait arriver à rien. La parole avait tant d'influence sur ces sauvages qu'elle l'emportait presque toujours dans leurs conseils, même sur les avis des anciens. Les peuplades tenaient souvent conseil et leurs décisions se prenaient à la pluralité des voix, chacun disait brièvement son avis et jamais on ne devait interrompre l'orateur. Les mesures votées n'étaient mises à exécution que quand les opposants eux-mêmes consentaient à s'y soumettre.

Les peuplades de langue huronne se concentraient dans de grandes bourgades fortifiées avec soin, placées sur quelque éminence près d'un ruisseau. Au bout de quinze ou vingt ans, quand les bois étaient ravagés, les terres épuisées, la bourgade se transportait plus avant dans la forêt. La terre appartenait à la nation et au premier occupant.

Le vol était rare chez les Algonquins, très fréquent chez les Hurons qui le regardaient comme une vertu et se faisaient un ornement de tout ce qu'ils pouvaient enlever aux étrangers.

Cependant, le vol donnant droit à des représailles était souvent une cause de guerre entre les villages et les peuplades dont la vengeance était le principal souci. De là, des guerres interminables de voisin à voisin, de nation à nation.

Surprendre ses ennemis pendant leur sommeil, casser la tête à plusieurs, rapporter comme un trophée leur chevelure sanglante, faire le plus de mal et perdre le moins de monde possible était pour eux l'idéal de l'art militaire.

Les grandes guerres faites par des corps d'armée de cinq ou six cents hommes se décidaient dans le conseil de la nation avec force discours. Quand l'attaque était résolue, « le chef levait la hache », chaque guerrier entonnait à son tour son chant de guerre, on faisait bouillir dans les chaudières publiques des chiens engraisés pour la circonstance, chacun prenait ensuite son arc, ses flèches et son casse-tête avec un petit sac de farine de maïs pour sa nourriture; dans le sac se trouvait un manitou, idole ou talisman chargé de garder contre toute surprise. La confiance du sauvage dans ces amulettes ou esprits protecteurs était si grande, qu'on leur confiait la garde du camp pendant que les guerriers dormaient.

Les combats étaient sanglants, parce qu'ils se livraient corps à corps. Ils le devinrent davantage quand le commerce eut fourni des haches aux enfants des bois. Une fois la victoire assurée, les vainqueurs se débarrassaient par le fer et le feu de ceux qui auraient pu les gêner dans leur retraite, et ils se retiraient au plus vite avec le butin et les prisonniers.

C'était une grande gloire de ramener des prisonniers vivants. A moins qu'on ne les adoptât pour remplacer les hommes tués dans l'expédition, ils étaient destinés à l'es-

clavage ou aux supplices les plus affreux. Leur seule consolation était de pouvoir répondre par des injures atroces ou des bravades insolentes aux outrages et aux coups dont on les accablait, en attendant le supplice du feu qui leur était généralement réservé. La paix se proposait par l'envoi du calumet de couleur verte accompagné de tabac. Si le tabac et le calumet sont acceptés, on peut négocier sans crainte. Après beaucoup d'ambassades, de discours et de présents échangés, la paix était conclue, la hache de guerre enterrée et on vivait en frères..... sauf à recommencer quelques mois plus tard.

Les sauvages de l'Amérique du Nord étaient bien conformés, jouissant d'une constitution physique très solide, et leurs sens étaient d'une grande perfection. Ils portaient de longs cheveux noirs soigneusement graissés et arrangés d'une manière si bizarre qu'en apercevant pour la première fois une de leurs tribus en marche, les Français s'écrièrent : Quelle hure ! Le nom de Hurons leur resta.

Ils croyaient se rendre beaux, intéressants ou terribles, selon qu'ils employaient le bleu, le jaune, le rouge ou le noir à se teindre le visage et le corps tout entier. Chaque sauvage portait sa boîte de peinture, pour se donner les couleurs de circonstance ; les hommes seuls avaient le privilège de se peindre et de se tatouer.

Les habits étaient faits de peaux de bête cousues ensemble. En été ils se réduisaient à peu de chose, mais en hiver on y ajoutait un manteau ou robe de peau d'ours, de cerf ou de castor (1).

Les femmes étaient habillées de même et fort décevant. Elles portaient dans leurs grands jours des bandes brodées de couleur voyante, et Champlain assure que les jeunes filles portaient dans leurs danses solennelles des colliers de porcelaine du pays pesant jusqu'à douze livres.

Les sauvages étaient rarement malades; la phtisie et les

(1) Il fallait douze peaux de castor pour faire une robe complète.

écrouelles étaient les maladies les plus communes parmi eux. Toute leur médecine se bornait à suer, observer la diète et employer quelques plantes du pays. Avec ces moyens primitifs, ils guérissaient souvent des maladies devant lesquelles les docteurs européens se déclaraient impuissants. Si les remèdes ordinaires ne réussissaient pas, on employait le jongleur qui exploitait la crédulité publique avec une adresse remarquable. Si le jongleur n'avait pas réussi, on abandonnait le malade, ou un coup de cassetête abrégeait ses souffrances. Ce coup était la ressource suprême pour les vieux parents servant d'embaras et on le donnait de temps à autre.

Les sauvages pratiquaient la polygamie ; mais leur mariage était difficile à rompre parce qu'une femme répudiée voyait toute sa parenté prendre fait et cause dans la querelle. Elle-même avait la permission de dévisager son mari qui ne devait pas se défendre et de piller sa maison.

A part les inconvénients de cette polygamie, les femmes sauvages étaient moins avilies et moins malheureuses sur les bords du Saint-Laurent que chez d'autres nations barbares. Les matrones avaient même quelque autorité, dans des circonstances solennelles intéressant la peuplade. L'homme devait pêcher, chasser, apporter le gibier, le poisson, le bois, les écorces près de la cabane, il construisait et réparait les canots ; la femme faisait tout le reste. Maîtresse de la cabane, elle ramassait pour les préparer et les sécher les viandes apportées par son mari ; l'eau, le feu, le bois, la cuisine et les champs étaient de son ressort. Elle seule devait semer et récolter le maïs, préparer les peaux, coudre les robes, confectionner les chaussures et dresser la tente quand on était en voyage.

Les sauvages aimaient leurs enfants jusqu'à la faiblesse, ils les laissaient vivre en liberté et ne les châtiaient presque jamais.

Ces enfants appartenaient ou étaient censés appartenir à la mère qui seule était chargée de les élever jusqu'au

moment où ils pouvaient tirer de l'arc et chasser, vers dix ou douze ans. A dix ans, les garçons pouvaient déjà tuer à coups de flèches les écureuils et les oiseaux.

On châtiât les garçons en leur frottant les lèvres avec quelque racine amère; le châtiment le plus redoutable pour les filles était de leur jeter quelques gouttes d'eau à la figure.

Avec une éducation pareille, le sauvage devenait capable de tous les excès, mais son tempérament froid et tranquille servait d'antidote aux vices de son éducation et produisait un bizarre mélange de bonnes et de mauvaises qualités.

La vertu qui chez le sauvage dominait les autres, était la force d'âme. Il supportait avec courage et patience les plus affreuses misères. Ne se plaignant jamais du chaud, du froid, de la fatigue, de la douleur, il passait plusieurs jours de suite sans manger et semblait indifférent à tous les maux.

Les enfants même s'habituèrent à se montrer insensibles au tourment du feu. Une femme sauvage qui aurait poussé un cri dans la douleur eût été regardée comme indigne de donner le jour à un guerrier.

Ces nomades exerçaient l'hospitalité à la façon des patriarches traitant généreusement ceux qui venaient s'asseoir à leur foyer. La politesse voulait que les discours du voyageur fussent écoutés avec attention, même s'ils paraissaient mensongers.

Les sauvages se vantaient volontiers de cette hospitalité qui n'était pas toujours désintéressée, ils la reprochaient souvent aux Européens et attendaient des présents en retour de leurs bons soins.

Leur amour de la vengeance et les suites terribles qui en résultaient d'ordinaire, leur faisaient prendre beaucoup de précautions pour entretenir l'union et maintenir la paix dans les villages. C'est à force de prudence et de présents qu'ils essuyaient les larmes ou retenaient la colère des offensés. Quand ceux-ci exigeaient la vie du coupable, les anciens por-

taient la sentence en secret et sans qu'il s'y attendît on cassait la tête à lui ou à quelqu'un des siens en vertu du principe de solidarité admis chez toutes ces peuplades.

L'orgueil et la vengeance étaient les deux passions qui avaient le plus d'empire parmi ces sauvages. Ils sacrifiaient tout au plaisir d'être loués ou de se venger. S'estimant bien supérieurs aux Européens, ils se moquaient entr'eux de ces « visages pâles » et de ces blancs trop pauvres pour vivre dans le pays d'Orient. Vices ou vertus, tout était pour eux sujets de vanité, ils aimaient à se vanter des premiers aussi bien que des secondes.

Leur malpropreté révoltante ne les empêchait pas de se regarder avec complaisance dans quelque morceau de miroir cassé qu'ils portaient avec eux et de passer des heures entières à se peindre le visage et arranger leurs cheveux.

Soupçonneux à l'égard des Français, ils ne reculaient point devant la trahison, pourvu qu'ils y eussent quelque intérêt; la *Relation* de 1634 nous assure que vis-à-vis des étrangers le mensonge leur était aussi naturel que la parole, entr'eux ils en usaient moins, et chez certaines nations un démenti valait la mort à celui qui l'avait infligé

La dissimulation leur était familière et ils y excellaient. Après avoir caché pendant des années les projets haineux dictés par le souvenir d'un outrage, ils léguaient à leurs enfants l'obligation de venger une injure reçue. Ce legs passait de génération en génération jusqu'à ce que le jour favorable à la vengeance fût arrivé.

Quand ces terribles enfants de la nature ne faisaient point la guerre pour venger des injures anciennes ou nouvelles, le jeu, la chasse, la pêche et le repos étaient leurs seules occupations.

Ils se livraient au jeu de crosse avec un véritable acharnement et les partis se disputaient l'honneur de faire passer une boule en bois léger dans les limites du camp ennemi à grand renfort de coups de bâton, qui brisaient parfois bras et jambes aux joueurs.

d  
na  
jo  
le  
fa  
  
cu  
qu'  
pér  
C  
viv  
glan  
rien  
sans  
bom  
écor  
de ro  
Le  
en gr  
et dan  
chass  
pour  
au gr  
pardo  
de réj  
Les  
taient  
chasse  
de nor  
leurs p  
la cou  
pour e  
leurs m  
« L'é  
polaire,

Les jeux des pailles et des noyaux où le hasard décidait de la victoire étaient moins bruyants, mais les passionnaient si fort que des villages s'y adonnaient pendant des jours entiers et que des joueurs forcenés y perdaient tous leurs biens et jouaient jusqu'à leurs femmes et leurs enfants qui devenaient esclaves.

Ces jeux étaient suivis de festins publics où l'on faisait cuire des ours et des cerfs, dont chacun recevait sa part, qu'il devait manger tout entière, séance tenante et dût-il en périr.

Outre les viandes des animaux tués à la chasse, les vivres consistaient en maïs, fèves, haricots, citrouilles, glands et folle avoine. Vivant avec une imprévoyance dont rien ne put les corriger, ils absorbaient leurs provisions sans songer au lendemain et la disette succédant à la bombance les obligeait à manger des bêtes puantes, des écorces, des racines et des mousses surnommées « tripes de roche » constituant de bien maigres aliments.

Le chien était leur seul animal domestique, ils l'avaient en grande estime parce qu'il les aidait dans leurs voyages et dans leurs chasses. Le jeûne qu'ils observaient dans leur chasse à l'ours et le respect superstitieux qu'ils avaient pour lui ne les empêchait pas de prendre cet animal féroce au gîte pendant l'hiver, ils le tuaient en lui demandant pardon et buvaient sa graisse dans d'interminables festins de réjouissances.

Les sauvages connaissaient l'année solaire, mais comptaient par lunes la durée de leurs voyages ou de leurs chasses. Le soleil, la lune et les étoiles qu'ils appelaient de noms particuliers leur servaient de boussoles pendant leurs pérégrinations. Dans les temps couverts, la mousse, la couleur de l'écorce et l'inclinaison des arbres étaient pour eux des moyens infailibles de ne pas s'égarer dans leurs marches, et de retrouver la route.

« L'étoile qui ne marche pas », ainsi appelaient-ils l'étoile polaire, servait à les diriger dans les immenses prairies de

l'ouest ou du sud ; leur mémoire des lieux était prodigieuse et ils connaissaient le pays dès qu'ils l'avaient exploré une fois. Habiles à manier l'aviron, ils prenaient leurs canots d'écorce sur leurs têtes, quand ils rencontraient quelque rapide infranchissable, et continuaient leur navigation dès que l'obstacle était franchi ou tourné au moyen de ce « portage ».

La connaissance du pays et l'habitude de jouer avec les obstacles et les dangers, donna dans le principe la supériorité aux sauvages sur les Européens et entrava le développement de la colonie, mais quand les étrangers eurent appris les secrets des sauvages pour se diriger à travers les forêts et franchir les mauvais passages dans les cours d'eau, les marais et les neiges, ils devinrent facilement vainqueurs.

Ces détails étaient nécessaires pour l'intelligence d'une foule de faits que nous devons raconter. Nous avons dû les indiquer sommairement pour n'y plus revenir ; ils ont été fournis par les mémoires des anciens colons et des premiers apôtres de ce pays (1).

Les Canadiens français de nos jours ont reproduit avec un soin pieux ces récits naïfs, marqués au coin de la vérité

(1) Voici les principaux ouvrages réédités en Amérique sur les premiers temps de la colonie. On les trouve : chez MM. Cadieux et Derôme, libraires, rue Notre-Dame, 1603, à Montréal ; chez M. Hardy, rue Haute, 9 et 10, à Québec (Canada).

1° *Ouvrages de Champlain*, édités par M. Laverdière. 6 vol. in-4° avec cartes et plans.

2° *Relation abrégée de quelques missions de la Nouvelle-France*, par le P. Bressani. 1 fort vol. in-8°.

3° *Voyages des Frères-Mineurs récollets en Canada de 1615 à 1763*. 4 vol. petit in-8°.

4° *Grand voyage au pays des Hurons, es conins de la Nouvelle-France*, par F. Gabriel Sagard (1620-1635). 2 vol. petit in-8°.

5° *Relations des Jésuites de 1611 à 1672*. 3 forts vol. grand in-8°.

6° *Prenières missions des Jésuites au Canada. Lettres et documents inédits*, par le P. Carayon.

7° *Mémoires du sieur Nicolas Perrot sur les mœurs, coutumes et religion des sauvages dans l'Amérique septentrionale* (1650-1680).

8° *Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix. 6 vol. in-12.

et dont quelques-uns sont signés du sang de leurs auteurs. Nous avons résumé les traits principaux de leurs écrits, mais nous nous faisons un devoir d'indiquer au lecteur la série des Mémoires dans lesquels sont puisés les traits les plus saillants du tableau que nous venons d'esquisser avant d'entrer dans le domaine de l'histoire proprement dite.

Ep

J  
ou  
ma  
ver  
alle  
cou  
les  
que  
ils p  
les  
de g  
féro  
Cha  
forti

## CHAPITRE III

---

### SOMMAIRE

Epreuves de la colonie. Première campagne contre les Iroquois. Les prisonniers. Colons et marchands. Compagnie nouvelle du prince de Condé Champlain, père des sauvages. Les Récollets, premiers missionnaires. Explorations diverses. Voyages au pays des Hurons. Nouvelle expédition. Le lac Ontario. Indiscipline des sauvages. Ce qu'il aurait fallu faire Catholiques et hérétiques, difficultés de tout genre. Le château Saint-Louis. Richelieu fonde la compagnie des cent associés. Première constitution canadienne. Guerre avec l'Angleterre. Québec pris par la famine, par les Anglais, puis rendu à la France. Les Jésuites arrivent au Canada. Mort de Champlain.

(1610-1635.)

La première épreuve de la colonie naissante lui vint des ouvriers employés à ses constructions. Un serrurier normand forma, avec quelques autres, le projet de tuer le gouverneur, de piller les provisions et les marchandises pour aller manger le butin en Espagne. La conspiration fut découverte et son chef exécuté. Cet acte de rigueur effraya les mécontents qui se soumièrent, mais Champlain n'eut plus que trente hommes avec lui, encore plusieurs moururent-ils pendant l'hiver. Au printemps de 1609, les Algonquins, les Hurons et les Montagnais résolus à former un grand parti de guerre pour combattre les Iroquois leurs terribles et féroces adversaires, vinrent solliciter l'aïdance des Français. Champlain, croyant trouver dans cette alliance un moyen de fortifier la colonie naissante, consentit à les suivre. On re-

monta la rivière des Iroquois (Richelieu, aujourd'hui), et malgré l'assurance des sauvages qui la disaient parfaitement navigable, il fallut, après quinze heures de voyage, renvoyer la chaloupe et porter les canots.

L'insouciance des sauvages était grande; quand ils avaient exploré les environs et sondé les criques de la rivière, sans trouver traces d'ennemis, ils se couchaient pour dormir toute la nuit, confiants dans leur *manitou* et leur jongleur.

Champlain était loin de partager leur confiance et voulait placer des sentinelles pour se garder de toute attaque nocturne. Il ne put obtenir d'autre réponse que celle-ci : « La nuit est faite pour dormir et des hommes fatigués ont besoin de reposer. » Pourtant, à mesure que l'on approchait, on prit plus de précautions et les éclaireurs s'acquittaient mieux de leur devoir.

Tout en consultant chaque jour leur jongleur comme un oracle, les sauvages demandaient à Champlain s'il n'avait pas vu les ennemis en songe; il les contraria fort en leur disant que non. Ils traversaient alors un lac qui porte encore le nom de son premier explorateur, et le trajet lui parut long, puisqu'il l'estime à cinquante ou soixante lieues, tandis qu'il en a seulement trente-six.

Arrivé à l'extrémité de cette grande pièce d'eau, il dit avoir vu en songe les Iroquois en train de se noyer dans le lac. La joie des alliés fut extrême, ils ne doutaient plus de la victoire, et le soir même (29 juillet 1609) on se trouvait en présence de deux cents guerriers d'élite qui crurent avoir facilement raison des soixante confédérés. Le combat eut lieu le lendemain. Trois chefs iroquois marchaient en avant de leurs soldats, Champlain était au centre, les deux Français qui l'avaient accompagné formaient l'aile droite et l'aile gauche.

La vue du guerrier français marchant contre eux étonne d'abord les Iroquois, mais l'étonnement fait bientôt place à la terreur, quand l'étranger d'un seul coup de son arque-

buse, dans laquelle il a glissé quatre balles, tue deux chefs et blesse un soldat. Les deux autres Français, cachés dans le bois, tirent à leur tour, et les Iroquois voyant que ce tonnerre ambulante tue les hommes et perce des boucliers réputés impénétrables, ne songent plus qu'à fuir, après avoir lancé leurs flèches qui blessèrent légèrement seize sauvages. Chaudement poursuivis, ils laissèrent encore quelques morts sur le champ de bataille et dix ou douze prisonniers entre les mains des alliés. Cette escarmouche ouvrit la série des combats de la colonie, combats qui durèrent près de cent cinquante ans entre les Français et les sauvages.

S'il eût pu en prévoir les suites, Champlain ne l'eût peut-être pas engagée, mais il faut convenir que sa position était difficile et que s'il eût refusé son secours aux sauvages d'un parti, il n'eût pas manqué d'être accablé par l'un ou par l'autre, et probablement par tous les deux.

Champlain frissonna quand il vit à la première halte le sort réservé aux prisonniers. L'un d'eux fut brûlé à petit feu, coupé tout vivant en menus morceaux, après un chant lugubre qui était sa chanson de mort.

Indigné de cette barbarie, le vainqueur la reprocha vivement à ses alliés et obtint à grand-peine de mettre terme aux souffrances du patient par un coup d'arquebuse. Sur l'affirmation d'un Montagnais rêvant qu'ils étaient poursuivis, les confédérés décampèrent au plus vite et descendirent le Saint-Laurent jusqu'à Tadoussac, d'où Champlain partit pour chercher du renfort en France et rendre compte de ce qu'il avait fait pendant ces quinze mois. Henri IV le reçut avec bonté à Fontainebleau, l'écouta avec intérêt, et voulut que désormais le Canada prit le nom de Nouvelle-France.

Le 26 mai 1610, Champlain était de retour à Tadoussac, amenant quelques ouvriers pour continuer les constructions de Québec. Les sauvages le reçurent avec joie, car ils l'attendaient pour partir en guerre.

Il leur avait promis de les aider, à condition qu'ils l'aideraient ensuite à pousser plus loin ses découvertes. Les Iroquois, retranchés à l'entrée de leur rivière, se défendirent bien, mais l'arrivée des arquebuses européennes décida encore de la victoire.

Des quinze prisonniers qui restèrent entre les mains des vainqueurs, un fut mangé solennellement, les autres furent brûlés et hachés ou donnés aux femmes pour leur servir de jouet : c'était les livrer aux furies.

En arrivant à Québec, Champlain apprit l'assassinat d'Henri IV. C'était une grande perte pour la colonie, car le roi lui portait intérêt et affectionnait M. de Monts qui avait toujours le titre de lieutenant général. Champlain se hâta de repasser en France pour défendre sa position et sa colonie, toujours jalosées par les marchands. M. de Monts fit un dernier effort et équipa deux ou trois navires qui ramenèrent encore Champlain et Pontgravé en 1611.

Le centre du commerce des pelleteries s'était déplacé ; ce n'étaient plus Tadoussac ni Québec, mais le saut Saint-Louis, situé soixante lieues plus haut, qui devint le principal marché.

Dans ses deux expéditions contre les sauvages, Champlain avait compris la nécessité d'imposer une barrière aux implacables ennemis des Hurons et des Algonquins de l'Ouest, qui amenaient leurs produits en cet endroit. Il résolut d'y établir un comptoir et d'y bâtir un fort. C'était l'ancienne île d'Hochelaga, la place même où devaient s'élever trente ans plus tard les premières maisons de Montréal.

Pendant le voyage qu'il fit en France pour chercher de nouveaux protecteurs, les marchands maltraitèrent les sauvages qui se dégoûtèrent de la traite et revinrent en petit nombre. Pour rétablir la confiance, Champlain résolut de les visiter dans leur pays, et d'arriver, s'il était possible, à la baie d'Hudson, que les Anglais venaient de découvrir

Il employa trois semaines à cette expédition et il revint

accompagné de soixante canots pour la traite. Dès ce moment, son opinion était faite. Pour réussir dans la colonisation dont les marchands et même Pontgravé se souciaient fort peu, il fallait être soutenu par quelque prince, aidé d'une puissante compagnie, surveiller les marchands qui gâtaient tout et prendre les sauvages par la douceur.

Il obtint les deux premiers points; il put former une compagnie de commerçants rouennais et malouins avec le prince de Condé pour protecteur, et le 25 mai 1615 il abordait à Tadoussac amenant quatre religieux franciscains (Récollets) (1) pour travailler à la conversion des sauvages. Ces religieux partirent de suite afin de rencontrer leurs futurs néophytes à la traite du sault Saint-Louis.

Les sauvages témoignèrent une grande joie de revoir Champlain « leur père ». Ils déclaraient vouloir l'amitié des Français, maintenant qu'ils leur amenaient des hommes de prière pour leur apprendre à connaître le grand Esprit, ajoutant qu'il leur serait bien difficile de venir au rendez-vous si on ne les aidait à réduire les Iroquois s'acharnant à leur barrer le passage. On convint que Champlain irait avec autant d'hommes que possible jusqu'au pays des Hurons pour y organiser une expédition vigoureuse contre les ennemis communs. Les sauvages voulaient fournir deux mille cinq cents hommes pour frapper ce grand coup.

Le 24 juin 1615, les Récollets chantèrent à la rivière des Prairies, la première messe à laquelle les sauvages assistèrent émerveillés; aussitôt après, le père Le Caron était parti en avant avec douze Français pour le pays des Hurons où Champlain les rejoignit le 1<sup>er</sup> août par l'Outaouais, le lac Nipissing et la rivière des Français. Les Hurons, dont le nom sauvage était Houendots ou Wiendots, habitaient la presque île située entre les lacs Huron, Érié et Ontario, où se trouvent aujourd'hui les diocèses de Toronto et de Lon-

(1) Les religieux de Saint-François, connus sous le nom de Récollets, ont fait beaucoup pour la conversion de l'Amérique. En 1621, ils avaient dans les colonies espagnoles, cinq cents couvents formant 22 provinces.

don. Leur pays était sablonneux, mais fertile et bien arrosé. Cette peuplade comptait environ trente mille âmes, réparties entre dix-huit ou vingt villages, dont dix étaient entourés de bonnes palissades. Le mois d'août fut employé tout entier en préparatifs de guerre, et dans les premiers jours de septembre, la flottille alliée traversait le lac Ontario pour surprendre les Iroquois qui habitaient de l'autre côté. On fit ensuite vingt-cinq ou trente lieues pour atteindre Canandaiga (dans l'Etat de New-York) où se trouvait le premier fort ennemi. Pour contenter les sauvages impatients, il fallut faire jouer les arquebuses et montrer leur puissance aux Iroquois, qui se réfugièrent dans le fort. Champlain fit de sévères reproches aux sauvages, leur remontrant que leur impatience et leur indiscipline amèneraient la déroute générale. Afin de pouvoir atteindre les ennemis, il fit construire avec de grands bois une plateforme dominant leur fort. Le feu plongeant de trois ou quatre arquebuses suffit à déloger les Iroquois de leurs galeries, mais les deux cents sauvages chargés de donner l'assaut et de mettre le feu aux palissades firent tout de travers en allumant *contre le vent* un incendie facilement éteint par les assiégés bien pourvus d'eau. Pendant trois heures on échangea des flèches de part et d'autre sans avancer, et les assaillants se retirèrent.

Champlain, blessé au genou et à la jambe, eut beau leur faire des reproches, le découragement les avait gagnés. Ils attendirent encore quatre jours des renforts qui arrivèrent trop tard ; enfin, le 16 octobre, ils se retirèrent en bon ordre, et traversèrent le lac Ontario, sans vouloir descendre le Saint-Laurent pour reconduire Champlain, parce que la saison était trop avancée.

Champlain fut donc obligé d'aller avec ses hommes au pays des Hurons qui, voyant son habileté à la guerre, étaient bien aises de le conserver, afin d'apprendre de lui l'art de se bien défendre. L'intrépide gouverneur profita de l'hiver pour apprendre à mieux connaître ces peuplades,

et accompagné du missionnaire Le Caron, il visita au mois de janvier plusieurs tribus fixées près de la mer douce (lac Huron), cultivant le tabac et le maïs ; il remarqua comme étant les plus propres et les mieux frisés des sauvages, ceux qui formaient la tribu des Cheveux-Relevés.

Bien reçus partout, les deux Français obtinrent de ces sauvages la promesse de venir à la traite prochaine. Cette traite faillit être empêchée par une querelle entre Hurons et Algonquins. Au lieu de tuer un prisonnier qu'on lui avait donné, Iroquet, chef Algonquin, ami des Français, avait adopté ce malheureux. Les Hurons envoyèrent tuer le prisonnier sous les yeux de son père adoptif, et les Algonquins massacrèrent son meurtrier sur place. De là, une guerre qui devait empêcher tout commerce et tout voyage.

Chan plain, choisi pour arbitre, vint à bout de calmer les esprits et de mettre tout le monde d'accord. Atironta, chef des Hurons, voulut reconduire lui-même à Québec, les Français qui l'avaient si bien aidé. Le voyage était d'environ deux cents lieues, et la colonie n'était pas sans inquiétude sur le sort de son gouverneur.

Avant le départ des vaisseaux qui retournaient en Europe, les missionnaires, réunis à Champlain et à six des colons les mieux intentionnés, discutèrent les mesures à prendre pour constituer vraiment la colonie. La conclusion fut : 1° qu'on n'arriverait à rien, si on ne commençait par avoir un noyau plus considérable de colons laboureurs et artisans ; 2° qu'il était important pour l'établissement de la foi d'interdire l'entrée aux huguenots et à tous ceux qui pourraient mal édifier les sauvages, comme le faisaient des traitants sans foi ni loi ; 3° que pour convertir les sauvages, il fallait commencer par leurs enfants et fonder une maison d'éducation pour eux ; 4° enfin, laisser la traite libre pour tous les Français, au lieu de la concéder à quelques particuliers qui, par motifs de sordide intérêt, étouffaient toute entreprise de colonisation véritable.

La suite nous montrera combien ces mesures étaient

sages ; appliquées sérieusement, elles auraient produit bien plus vite la prospérité de la colonie. Cette œuvre naissante se heurtait à toutes sortes d'obstacles et de contrariétés. Les marchands ne songeaient qu'à en tirer des pelleteries, et les actionnaires, des dividendes. Le prince de Condé, dont tout le mérite consiste à avoir été le père d'un héros, n'estimait guère son titre de vice-roi, que parce qu'il en tirait trois mille livres par an. Il était alors en prison et réclamait ses gages, tandis que son lieutenant, de Thémines, voulait en avoir la moitié. Les marchands refusaient ; de là, des procès sans fin.

Il n'est sorte de lésineries, de tracasseries et moyens dilatoires, qui n'aient été mis en usage pour décourager Champlain, dont l'âme vigoureusement trempée résistait à toutes les épreuves. Son ardent désir de donner un empire à la France dans ces contrées et d'amener les sauvages à la civilisation et à la religion, le rendit supérieur à toutes les intrigues et à toutes les misères. Il put seulement à son retour amener quelques colons sérieux, et son premier laboureur fut un apothicaire de Paris. Ancien colon de Port-Royal, Louis Hébert défricha dix arpents de terre à l'endroit où se trouve la haute ville de Québec.

Cette pauvre « habitation », comme on l'appela longtemps encore, tenue seulement par soixante Français, était alors menacée par huit cents sauvages réunis aux Trois-Rivières, qui voulaient la surprendre et massacrer les étrangers.

Un Indien prévint de ce complot, le frère Pacifique Duplessis qui instruisait son enfant. Grâce au sauvage et au frère Pacifique, la colonie fut préservée d'une destruction complète, en l'absence de Champlain (1617).

Les associés s'inquiétaient du zèle de ce bon gouverneur pour la colonisation ; ils trouvaient ses représentations bien importunes, et essayèrent de se débarrasser de lui.

Sous prétexte de l'employer aux explorations et découvertes, ils voulurent le réduire au rôle de pourvoyeur de pelleteries, en nommant Pontgravé gouverneur de Québec

Champlain répondit noblement : « Je respecte mon ami » Pontgravé comme mon père, mais ne je lui céderai » jamais le titre qui me donne le droit de commander le » fort et l'habitation de Québec. »

En 1619, les Récollets commencèrent à bâtir leur couvent avec de la chaux faite sur les lieux mêmes ; jusque là, on l'avait amenée de France.

En 1620, le prince de Condé céda pour 33,000 livres sa commission de vice-roi du Canada au duc de Montmorency, qui fonda une compagnie nouvelle dirigée par des calvinistes. Elle devint aussitôt rivale de l'ancienne société. En homme habile, Champlain fit par précaution bâtir le fort et château Saint-Louis, qui devint le centre et le siège de la puissance française en Amérique (1).

Cette maison forte, remarque Champlain, « ne plaisait pas à tous les associés » ; mais elle fut très utile pour en imposer aux mécontents. Ce fut aussi la place d'armes de la colonie naissante. La division entre les compagnies de Caen et de Rouen, entre hérétiques et catholiques était si grande et si regrettable, que les notables de Québec, réunis le 18 août 1621, résolurent d'envoyer un des leurs en France, pour « présenter au roi les doléances du pays, et dire les désordres survenus cette année même ».

La cour écouta ces plaintes, supprima les deux compagnies en n'en faisant qu'une seule des deux, et la tranquillité parut revenir un instant.

Champlain avait amené sa jeune femme à Québec ; elle faisait l'admiration des sauvages par sa bonté plus encore que par sa beauté ; elle apprit la langue algonquine, afin de pouvoir enseigner le catéchisme aux enfants des indigènes.

Le gouverneur s'aperçut bientôt que la compagnie, au lieu de lui envoyer des cultivateurs et gens laborieux, lui adressait des bouchers et des faiseurs d'aiguilles ; il

(1) Le château Saint-Louis (incendié en 1831) servit jusqu'à cette époque de demeure aux gouverneurs français, puis aux Anglais.

renvoya en Europe quelques-uns de ces « propres à rien », qui n'avaient pas voulu travailler pendant l'espace de deux ans, et il fit des ordonnances destinées à maintenir l'ordre parmi ceux qui auraient été tentés de le troubler.

Les Iroquois, toujours intraitables, faisaient des courses contre les sauvages amis des Français; ils vinrent même attaquer le couvent des Récollets jusque sous le canon du fort. Un religieux de cette maison fut le premier Français qu'ils attachèrent au poteau pour le faire mourir; on l'échangea contre des prisonniers de leur nation, ce qui n'empêcha pas les religieux de retourner au pays des Hurons.

Le frère Sagard, missionnaire arrivé en 1623, est un des meilleurs historiens de ce temps. Il raconte naïvement les difficultés de l'évangélisation, et le peu de fruit que l'on faisait chez ces peuples toujours occupés à venger leurs querelles. Du moins, l'intervention des missionnaires aidait-elle à procurer la paix générale qui fut faite aux Trois-Rivières entre Iroquois, Français, Algonquins et Hurons. Les haches de guerre furent jetées dans le fleuve et quelques sauvages résolurent de rester aux environs de Québec pour se faire instruire. Ce fut à la vue du travail qui semblait se préparer, que les Récollets, trop faibles et trop peu nombreux, résolurent d'appeler les Jésuites à leur secours pour faire de ces sauvages, des hommes d'abord, puis des chrétiens.

Disons de suite que la civilisation sembla plus pesante aux sauvages que le christianisme. L'expérience a montré qu'il était plus facile d'en faire des chrétiens, que des agriculteurs, des ouvriers, des savants.

Dédaignant le travail comme contraire à leur dignité, ils ne pouvaient s'astreindre à cultiver un champ, à conduire une exploitation, à apprendre un métier. Vivre à leur fantaisie, courir les bois, les rivières, chasser ou pêcher selon la saison, voilà le vrai bonheur. Après avoir offert leurs enfants pour être instruits, les sauvages venaient les re-

p  
a  
d  
  
q  
il  
à  
pa  
cu  
ren  
  
si  
pla  
sa  
vea  
pas  
fort  
reli  
colc  
port  
de s  
n'av  
de l  
Ap  
ils n  
guen  
dans  
La  
et du  
gionn  
Franc  
Les  
de tr  
manq  
ravr  
génie,

prendre ; les étudiants jetaient livres, plumes et crayons ; au bout de quelque temps, ivres de joie, ils se sauvaient dans les bois. Les cultivateurs faisaient de même.

Ce n'est pas avec les faibles éléments dont il disposait, que Champlain pouvait réaliser ses grands desseins ; comme il le remarque dans ses mémoires, les marchands prenaient à tâche de décourager les colons ; s'ils avaient toléré les pauvres religieux de Saint-François, ils ne voulaient à aucun prix des religieux de Saint-Ignace. Ceux-ci ne manquèrent pas de porter leurs plaintes jusqu'au pied du trône.

Aussi, quand les Jésuites arrivèrent à Québec, furent-ils si mal reçus, qu'on refusa de les laisser débarquer. Champlain était alors en France, et les calvinistes gouvernaient à sa place ; ils n'épargnèrent rien pour décourager les nouveaux venus ; les sauvages s'en aperçurent et ils n'étaient pas loin de concevoir du mépris pour la foi qui divisait si fort les étrangers. Pour comprendre l'intensité des luttes religieuses sur un théâtre aussi restreint que celui d'une colonie de soixante habitants, il est nécessaire de se reporter à l'histoire générale de cette époque. Sous prétexte de soutenir la liberté de conscience, les calvinistes français n'avaient pas craint de s'allier avec les ennemis mortels de leur patrie.

Appuyés par « leurs frères » d'Angleterre et de Hollande, ils ne songeaient pas seulement à établir un empire « huguenot » en Amérique, mais ils prétendaient créer un Etat dans l'Etat.

La fédération de la Rochelle avec d'autres villes de l'Ouest et du Midi, était le prélude de la république que les religionnaires prétendaient fonder, au risque de démembrer la France.

Les puritains d'Angleterre, qui étaient déjà au nombre de trois mille sur la côte des Etats-Unis, n'auraient pas manqué de s'entendre avec les calvinistes de Québec pour ravir à la France cette colonie naissante, si un homme de génie, mis au courant de la situation par Champlain, n'eût

pris une prompte décision pour mettre un terme à des agissements aussi funestes à la religion qu'à la patrie. Cet homme s'appelait Richelieu.

On peut trouver étrange la conduite d'un cardinal qui, pour abaisser la puissante maison d'Autriche, se fit l'allié des Luthériens du Nord ; mais nul ne saurait nier la grandeur des vues et le patriotisme éclairé de ce ministre, qui passe avec raison pour l'homme d'Etat le plus habile que la France ait vu à la tête de son gouvernement.

Réfréner l'audace des calvinistes qui voulaient démembrer le royaume, avoir la paix à l'intérieur, créer une marine redoutable et des colonies capables de faire respecter la France à l'extérieur, tel fut le programme du grand ministre.

Ne pouvant le réaliser par lui-même, il en confia l'exécution à une compagnie selon l'usage du temps ; mais cette compagnie devait faire autre chose que le commerce des pelleteries, comme les précédentes s'étaient obstinées à faire, elle devait coloniser.

Son nom officiel de « Compagnie de la Nouvelle-France » disparut bientôt devant le nom populaire de « Compagnie des cent associés » parce qu'elle se composait de cent membres appartenant aux classes élevées de la société française. (27 avril 1627.)

Louis XIII leur concédait à perpétuité le Canada et la Floride avec toutes leurs dépendances. Il ne se réservait que l'acte de foi et hommage, une couronne d'or du poids de huit marcs pour chacun de ses successeurs et la confirmation des principaux officiers de justice. La compagnie pouvait fabriquer de la poudre et les armes, bâtir et fortifier des places de guerre, concéder des terres aux colons, jouir exclusivement de la traite des pelleteries. La pêche de la morue et de la baleine restait libre. En retour de ces privilèges réguliers, la compagnie promit d'envoyer dès l'année suivante, deux cents ouvriers de tous métiers et de

porter avant quinze ans la population à 1600 familles (1). Elle devait nourrir les nouveaux colons pendant trois ans après leur arrivée, leur distribuer des terres défrichées et des semences, pourvoir pendant quinze ans à l'entretien des missionnaires et aux frais du culte. Tous les colons devaient être catholiques français, afin d'éviter les troubles dont Québec avait tant souffert depuis quelques années.

L'article 17 de cette charte que publia le *Mercure de France*, montre bien que Richelieu et Champlain n'entendaient pas seulement aller chercher des robes de castor sur les rives du Saint-Laurent. Le voici : « Les sauvages qui seront » amenés à la foi et en feront profession, seront censés et » réputés naturels français, et comme tels pourront venir » habiter en France quand bon leur semblera et y acquérir, » tester, succéder et accepter donations et légats, tout ainsi » que les vrais régnicoles et originaires français, sans être » tenus de prendre aucune lettre de déclaration ni de natu- » ralité (2) ».

Cette clause hardie autant que généreuse, n'est-elle pas la plus belle application de la fraternité chrétienne, et n'est-elle pas digne du génie de Champlain et de Richelieu ?

Les associés faisaient un fonds de trois cent mille livres, et le roi leur accordait deux vaisseaux de guerre armés et équipés, pour les aider dans l'entreprise.

Au moment même où l'on croyait que la colonie allait prendre enfin son essor par l'application des règlements nouveaux, elle était à la veille de périr et d'être perdu pour la France. Le premier vaisseau qu'elle envoya au secours de Québec fut pris par les Anglais qui, sous prétexte de soutenir leurs frères calvinistes de la Rochelle, faisaient la guerre à la France, sans l'avoir d'abord déclarée.

Ce furent des Français huguenots de Dieppe, David, Louis et Thomas Kertk, passés au service de l'Angleterre, qui

(1) Soit quatre mille personnes.

(2) *Mercure de France*, année 1628, t. XIV, p. 245.

se chargèrent de détruire les établissements français du Canada.

Malgré les beaux bénéfices de la traite qui leur fournissait annuellement de quinze à vingt mille peaux de castors, les anciens associés, maîtres du Canada depuis sept ans, n'avaient absolument rien voulu faire pour la colonisation et la culture; une seule famille récoltait du grain pour sa subsistance; on était toujours à la merci des navires d'Europe; se voyant près d'être dépossédés, les frères de Caen n'avaient pris aucune mesure pour approvisionner Québec. A son retour en 1626, Champlain avait trouvé la colonie dans le plus grand dénuement. L'hiver de 1627 fut très pénible à passer, et on attendait en vain le vaisseau envoyé au printemps par la nouvelle compagnie, quand le 10 juillet, Champlain vit arriver une chaloupe anglaise envoyée pour le sommer de rendre l'habitation. La flotte anglaise, commandée par David Kertk, n'était plus qu'à vingt-six kilomètres. Tadoussac avait été pris, pillé, brûlé; la métairie du cap Tourmente avait eu le même sort, le bétail amené à grands frais était pris et mangé, le Saint-Laurent demeurait fermé aux Français, réduits à la famine: « Rendez l'habitation, concluait le Dieppois, car Dieu aidant, tôt ou tard, il faut que je l'aie. »

A cette sommation qu'il n'attendait guère, Champlain fit cette fière réponse: « Dites à votre maître que s'il a envie de nous voir de plus près, il s'achemine et ne nous menace pas de si loin. »

L'Anglais croyant que son adversaire disposait de ressources considérables, n'osa pas avancer. « Cependant, » remarque Champlain dans ses Mémoires, chaque homme » était réduit à sept onces de pois par jour, n'ayant plus » alors que cinquante livres de poudre à canon, plus de » mèches, et toutes autres commodités, mais en ces occasions bonne mine n'est pas défendue. »

Le gouverneur comptait un peu sur la flottille des Hurons pour se ravitailler. Ils amenèrent en tout deux sacs de maïs.

« Il fut hors de ma puissance d'en avoir ni peu ni prou, » on ne m'en offrit pas même une écuellée. Toutefois, je » prenais patience, ayant toujours bon courage. »

Il y avait là quatre-vingts bouches « dont les dents crois- » saient comme l'herbe en bonne terre, faute d'avoir de » quoi les employer », remarque le F. Sagard, et la famine devait encore durer un an.

Cinq bâtiments, dont un frété par les Jésuites, venaient au secours de la colonie, sous la conduite de M. de Roquemont qui avait ordre d'éviter les Anglais, bien supérieurs en force. Aperçu par les ennemis, obligé de se battre, il fut, après six heures de combat, obligé d'amener pavillon ; le seul navire du P. Noiro, échappa pour porter en France la nouvelle de ce désastre. Depuis trois ans Québec n'avait reçu d'Europe, ni provisions, ni poudre, ni balles. On y vivait de racines, d'anguilles, et d'animaux tués à la chasse avec les flèches des sauvages, qui offraient de recevoir quelques colons pour l'hiver. Une barque envoyée à Gaspé pour en tirer quelque secours, fut encore prise par les Anglais, et il devint impossible de leur cacher le triste état où se trouvait l'habitation qu'ils voulaient réduire. Aussi, quelques jours après, trois navires des Kertk venaient-ils renouveler la sommation faite l'année précédente. La défense était impossible, puisqu'il ne restait ni vivres ni munitions, il fallut bien se soumettre et le 19 juillet 1629, Champlain signait une honorable capitulation. Tous les Français qui voudraient s'en aller, seraient transportés en France, les officiers auraient leurs armes et bagages, les soldats, leurs armes, leurs habits et une robe de castor, les religieux leurs livres.

Le lendemain, cent cinquante Anglais prenaient possession du fort et du magasin. Champlain, mis un instant à fond de cale, fut conduit à Tadoussac avec ses compagnons.

Il avait été convenu que personne ne serait insulté ; mais les vainqueurs, traîtres à Dieu et à la patrie, ne purent s'empêcher d'injurier les Jésuites. Un apostat de Dieppe,

qui avait servi de pilote aux Anglais (Jacques Michel), voulut même souffleter le P. de Brébeuf. Frappé d'apoplexie le lendemain, il fut enterré à Tadoussac ; mais les sauvages vengèrent l'injure faite à la robe noire en déterrèrent le corps de l'insulteur et le suspendant aux arbres de la forêt. David Kertk ne voulut point permettre aux prisonniers descendus à terre de prier en commun ; il montra ainsi ce que l'on pouvait attendre de la tolérance des huguenots, s'ils demeuraient maîtres du pays.

Avant même d'arriver en Europe, Champlain apprit des nouvelles qui le remplirent de joie. La Rochelle avait ouvert ses portes à l'armée royale le 28 octobre 1628, les calvinistes étaient domptés et la paix conclue à Suze le 24 avril 1629, entre la France et l'Angleterre, précédait de plus de deux mois la reddition de Québec.

Déjà l'ambassadeur de France était rentré à Londres ; Champlain le vit, lui fit son rapport et obtint de lui la promesse de travailler vigoureusement à faire rendre sa chère colonie aux Français.

Le roi Louis XIII réclama cette restitution à Charles I<sup>er</sup>, mais les choses traînèrent en longueur pendant plus de deux ans. Les capitaines anglais qui espéraient se tailler des fiefs en Amérique, ne lâchaient pas facilement leur prise et faisaient le commerce des pelleteries, qui leur était interdit par le traité. Les missionnaires demandaient à retourner près de leurs sauvages, qui n'aimaient pas les Anglais. De leur côté les ministres de Louis XIII disaient : « Le Canada vaut-il la peine d'être réclaté ; qu'a-t-il produit » jusqu'à ce jour et quel profit tirer d'une région glacée » qui ne peut nourrir ses habitants ? » Le Portugal et l'Espagne se sont épuisés à fonder des colonies, voulons-nous faire comme eux ? Il faudrait de grandes dépenses pour tenir tête aux Anglais et aux Hollandais qui ont déjà des colonies solides à la Nouvelle-Ecosse et à la Nouvelle-Belgique ; les sauvages sont ingouvernables ; laissons le Canada tranquille. Champlain, tout en publiant ses Mémoires avec

pièces à l'appui, défendait avec zèle la cause à laquelle il avait voué sa vie. Vous auriez grand tort d'abandonner une entreprise chrétienne et nationale au moment où elle va réussir. La France y est vraiment intéressée, disait-il.

« Avant la guerre, ces régions, où elle a les premiers droits, occupaient 1.000 ou 1.200 de ses navires chaque année dans les pêcheries.

« Les immenses forêts de ces contrées seront utilisées pour les constructions navales; voyez le parti qu'en tirent les Anglais. Bon nombre de Français pourront satisfaire leur goût pour les voyages et les aventures en parcourant ces vastes régions qui deviennent meilleures à mesure qu'on approche de la mer Douce (lac Huron). Les relations avec ce pays seront très utiles à votre marine nationale. Les sauvages ne sont pas tellement endurcis qu'on ne vienne à bout d'en convertir un grand nombre. Les bases des missions sont jetées; ils aiment les hommes de la prière; ils les réclament et le succès n'est pas douteux. »

Dans cette discussion prolongée, ce fut Champlain qui l'emporta et Richelieu passant sur toutes les objections des timides, résolut de conserver le Canada à la France. Pour hâter la solution, il fit armer dix navires afin de reprendre Québec. L'Angleterre voyant ces préparatifs, se hâta de signer le traité de Saint-Germain-en-Laye (29 mars 1632) qui rendait à Sa Majesté très chrétienne tous les lieux occupés par les Anglais dans la Nouvelle-France, l'Acadie et le Canada (1). Ruinée par ses pertes successives pendant la guerre, la compagnie des Cent associés n'avait ni fonds ni vaisseaux pour effectuer le voyage. Thomas Kertk, qui trouvait la position militaire très forte et la situation commerciale très lucrative, remit Québec à Emery de Caen, délégué, le 13 juillet 1632.

Les rares colons restés au Canada avaient trouvé très longues les trois années de la domination britannique, parce que tout culte extérieur leur était interdit.

(1) Québec, Port-Royal et Can-Breton sont désignés nommément dans le traité.

Les Anglais s'attendaient à partir par suite de la paix, ils avaient tout laissé tomber en ruines, et chose plus grave et moins facile à réparer, ils avaient fourni aux sauvages le moyen de satisfaire leur passion pour l'ivrognerie; des assassinats avaient eu lieu, et la guerre avec les Iroquois était imminente, grâce aux exploits d'un ivrogne (1).

L'état de la colonie qui n'avait jamais compté plus de trois ou quatre familles et cinquante ou soixante habitants, était vraiment misérable, et on comprend jusqu'à un certain point que la compagnie des Cent associés n'ait pas voulu y laisser retourner les Récollets sous prétexte qu'étant religieux mendiants, la colonie serait trop pauvre pour les nourrir (2).

Personne ne parut plus propre que Champlain à commander la nouvelle expédition composée de trois navires portant deux cents personnes. Ce commandement était bien dû à l'homme qui se sacrifiait depuis trente ans pour préparer des conquêtes à la religion et des colonies à la France.

La joie fut grande à Québec quand on y vit arriver le fondateur de la ville, et les sauvages eux-mêmes furent heureux de le revoir, et d'entendre ses paroles persuasives. Il les détourna de trafiquer avec les Anglais, fixa un nouveau lieu pour la traite, et mit tant d'adresse et de rondeur dans ses relations avec les barbares, qu'un grand chef lui dit : « Tu es toujours le même et tu as toujours quelque chose de joyeux à dire pour nous mettre de bonne humeur. » On vit promptement les effets de cette politique habile; les Hurons qui n'avaient pas voulu mettre les pieds à Québec aussi longtemps que les calvinistes anglais en furent les maîtres, y vinrent en très grand nombre dès qu'ils surent Champlain et les Français de retour.

Instruit par les revers passés, le gouverneur avait obtenu

(1) La chapelle, les magasins et neuf mille peaux de castors avaient été brûlés.

(2) Le Père Joseph Le Caron, premier apôtre des Hurons, conçut un tel chagrin de ne pouvoir retourner, qu'il en tomba malade et mourut le jour même où fut signé le traité de Saint-Germain (29 mars 1632).

que désormais la compagnie se montrât sévère dans le choix des colons qu'elle enverrait en Amérique. La mauvaise conduite des Européens ayant toujours été le plus grand obstacle à la conversion des sauvages, Champlain ne voulut recevoir que des familles de mœurs irréprochables, connues pour leur attachement à la foi. Grâce à cette mesure, on vit bientôt une réunion de fervents chrétiens qui donnèrent au Canada son caractère particulier de colonie catholique vraiment française.

Les Canadiens ont toujours été fiers de leurs origines. Ils ont raison, car ils sont peut-être les seuls au monde qui puissent en revendiquer d'aussi pures et d'aussi honorables. A dater de 1635, ce sont de robustes paysans français, venus de Normandie, de Bretagne, de Saintonge, du Maine et du Perche, qui commencent à se fixer au Canada et à faire souche d'honnêtes gens.

Instruites par les relations des Récollets et des Jésuites, une foule de personnes pieuses allaient s'intéresser à la colonie ; le marquis de Gamaches, dont le fils était entré dans la compagnie de Jésus, avait, à la demande du jeune homme, donné six mille écus d'or pour commencer la construction d'un collège de jésuites à Québec, et la chose fut décidée en décembre 1635. Dès ce moment, nombre de Français assurés de pouvoir procurer à leurs enfants une éducation semblable à celle qu'ils auraient reçue dans la mère-patrie, se décidèrent à passer l'Océan, et la colonisation bien que lente fut assurée.

La fondation du collège de Québec fut la dernière joie de Champlain sur la terre. Malade depuis six semaines quand elle fut commencée, il mourut le jour de Noël 1635, et la population tout entière le pleura comme elle aurait pleuré un père. Ce grand patriote fut enterré dans la chapelle de Notre-Dame de Recouvrance, qu'il avait fait construire pour remercier la vierge Marie d'avoir exaucé son vœu en rendant la clef du Saint-Laurent à la France.

Les sauvages rappelaient avec admiration ses vertus et

sa bonté ; les Français louaient son courage et sa persévérance, les ennemis eux-mêmes rendaient hommage à son désintéressement et à ses grandes qualités. On trouve dans l'histoire peu d'hommes dont la louange soit aussi unanime et la mémoire aussi respectée (1).

A ne considérer que le résultat matériel, Champlain avait fait peu de choses, puisque tout était encore à faire, mais l'impulsion était donnée. Seul entre tous les explorateurs qui se succédaient depuis un siècle, il n'avait point failli à la tâche ni dévié du programme qu'il s'était tracé : donner un empire colonial à la France et des enfants à l'Eglise. Il avait posé les jalons de cet empire qui devait un jour s'étendre de l'île de Terre-Neuve au golfe du Mexique, préparé les conquêtes de l'Evangile en se faisant aimer des sauvages et leur amenant des apôtres dévoués pour les convertir ; il avait donné lui-même l'exemple des plus hautes vertus.

« Le salut d'une âme, disait-il, vaut mieux que la conquête d'un empire, et les rois ne doivent songer à étendre leur domination dans les pays infidèles que pour y faire régner Jésus-Christ. »

Cette devise était celle des grands navigateurs, Vasco de Gama, Christophe Colomb et Jacques Cartier. La gloire de Champlain est de l'avoir toujours suivie, et d'avoir traversé vingt et une fois l'Atlantique pour la faire triompher.

(1) C'est Champlain qui a trouvé le moyen de mesurer la vitesse d'un navire en marche, au moyen du loch, ou corde à nœuds.

tio  
da  
Fr.  
du  
et  
et  
mé  
a é  
tan

## CHAPITRE IV

---

### SOMMAIRE

Les missions dans l'Amérique du Nord. Ce qu'elles ont fait pour la France et pour les sauvages. Témoignages protestants. Les marchands et traitants ne désirent nullement la conversion des indigènes. Les Jésuites succèdent aux Récollets. Le Père de Brébeuf et ses compagnons. L'hiver chez les sauvages. Difficultés à vaincre. L'étude de la langue. Stérilité des premiers travaux. Indifférence et persécution. Festin de mort. Captivité des PP. Jogues et Bressani. Leur délivrance, leur retour et ses fruits. Conversion des Hurons. Leurs chrétientés dévastées par les Iroquois. Les missionnaires massacrés. Martyre des PP. de Brébeuf et Lallemant. La dispersion des Hurons sert à faire connaître la foi dans l'Amérique du Nord.

(1632-1634.)

Ce ne furent ni les entreprises commerciales, ni l'ambition d'un monarque, ni la force des armes qui portèrent dans le cœur de l'Amérique du Nord la puissance de la France : ce fut le sublime motif du zèle des âmes qui conduisit à la suite de Champlain tant de hardis missionnaires, et fit découvrir après les grands lacs, les grandes plaines et le Mississipi, père des fleuves. Cette vérité quelque peu méconnue par les écrivains français et par d'autres encore, a été mise dans tout son jour par les historiens protestants. Bancroft, dans sa remarquable histoire des Etats-

Unis, rend ce beau témoignage aux missionnaires du Canada :

« Toutes les traditions de cette époque portent témoignage en leur faveur. S'ils avaient les défauts d'un ascétisme superstitieux, ils savaient résister avec une invincible constance et une profonde tranquillité d'âme aux horreurs d'une vie entière passée dans les déserts du Canada. »

» Loin de tout ce qui fait le charme de la vie, loin de toutes les occasions de s'acquérir une vraie gloire, ils mouraient entièrement au monde et trouvaient au fond de leurs consciences une paix que rien ne pouvait altérer. Le petit nombre de ceux qui arrivaient à un âge avancé, quoique courbés sous les fatigues d'une mission pénible n'en travaillaient pas moins avec toute la ferveur d'un zèle apostolique. L'histoire de leurs travaux est liée à l'origine de toutes les villes célèbres de l'Amérique française, et il est de fait qu'on ne pouvait doubler un seul cap, ni découvrir une rivière que l'expédition n'eût un jésuite à sa tête. C'est l'enthousiasme religieux qui a fondé Montréal, conquis les déserts, exploré le Mississipi. C'est à l'Eglise romaine que le Canada doit ses autels, ses hôpitaux, ses séminaires. »

En face de cet hommage mérité, le soupçon des marchands qui reprochent aux Jésuites d'aller en Amérique pour y dominer les sauvages et trafiquer sur les castors, est parfaitement ridicule.

Le vrai motif qui animait ces héros et ces martyrs est exprimé naïvement dans ces lignes qu'un humble religieux récollet, Frère Gabriel Sagard, écrivait en 1625 au bord des grands lacs.

« Ce n'a pas été pour aucun autre intérêt que celui de Dieu et la conversion des sauvages que nous avons visité ces larges provinces, où la barbarie et la brutalité y ont pris tels avantages, que la suite de ce discours vous donnera en l'âme quelque compassion de la misère et de

» l'aveuglement de ces pauvres peuples, où je vous ferai  
» voir quelles obligations nous avons à notre bon Jésus de  
» nous avoir délivrés de telles ténèbres et brutalités (1). »

Les premiers missionnaires excusaient volontiers la grossièreté et la rudesse des Indiens du Nord, beaucoup moins faciles à convertir que ceux du centre de l'Amérique, parce que c'étaient des sauvages, mais ils étaient moins indulgents pour les Européens qui s'opposèrent pendant longtemps à l'évangélisation.

Grâce au monopole, Champlain et les missionnaires dépendaient des marchands qui leur devaient l'entretien, leur refusant souvent le nécessaire.

Le Frère Gabriel, qui avait été victime de ces calculs, les flétrit ainsi :

« Ce sont les Français qui ont été le plus grand empêchement à la conversion des sauvages, d'abord à cause de la mauvaise conduite de plusieurs, ensuite, parce qu'ils ne désiraient pas cette conversion. »

Aussi, s'opposaient-ils à ce qu'on les rendît silencieux et qu'on les réduisît en villages. Dans la crainte que ce changement ne diminuât le trafic des fourrures, seul et unique but de leurs voyages, ils ne voulaient accorder aucun secours. « La compagnie des marchands s'excuse sur son impuissance et nous sur notre règle. » Il fallait donc des religieux qui pussent posséder des biens-fonds afin de trouver dans ses ressources de quoi fournir à ces grandes dépenses.

Les Jésuites furent appelés par les Récollets, et c'est à leurs frais, risques et périls qu'ils entreprirent la conquête religieuse du Canada.

Les héros choisis pour commencer l'entreprise, étaient dignes de ce poste d'honneur.

Les pères Charles Lallemand, Masse, de Brébeuf, Daniel,

(1) Le F. Gabriel savait quelque chose de ces brutalités, car son compagnon de missions, le Père Nicolas Viel, venait d'être noyé par les sauvages. Ce fut le premier martyr du Canada.

Le Jeune, qui vinrent continuer l'œuvre des Récollets, étaient des hommes recommandables par leur naissance et leur talent autant que par leur courage.

Né le 25 mars 1595 à Condé-sur-Vire (Manche), le Père Jean de Brébeuf est le plus illustre de cette phalange d'apôtres et de martyrs. Il résume à lui seul les mérites et les travaux de ces vrais pionniers de la civilisation chrétienne. Voici le portrait qu'en fait un auteur protestant : « Sa taille, sa force, ses traits semblent préparés par la nature pour en faire un soldat ; mais les exercices spirituels » répétés, lui ont donné le cachet d'un homme de Dieu. » « Il avait une trempe d'acier ; son caractère était résolu et énergique, mais assoupli et réglé par la religion (1).

Il fallait être vraiment trempé d'acier pour affronter les dangers et les ennuis de la vie de missionnaire.

La première chose à faire était d'apprendre la langue de ces peuples. Comment y parvenir, puisque ces langues n'avaient pas de livres, que leur mécanisme était inconnu et n'avait jamais été réduit en principes ? Les Récollets avaient recueilli quelques notes ; le Père Viel laissait quelques pages de mémoires écrits sur des écorces de bouleau. Il fallait de toute nécessité suivre les sauvages et vivre de leur vie, pour surprendre les secrets de leur langue. L'école était rude, le père de Brébeuf fut le premier à commencer l'apprentissage ; au mois d'octobre 1625, il suivait les Algonquins à la chasse et le Père Le Jeune, qui fit ensuite la même expérience, nous en a laissé un récit dont le lecteur appréciera les charmes.

« L'hiver au Canada est *beau, bon et bien long*, voilà ses » qualités. Beau, car il est blanc comme neige, sans crotte » et sans pluie. Bon, car le froid est rigoureux et il y a » partout quatre à cinq pieds de neige. Il est parfois si vio- » lent que les arbres, dont la peau est plus dure que celle » de l'homme, ne lui pouvant résister, se fendent jusqu'au

(1) Parlmann, *Les Jésuites dans l'Amérique du Nord (The Jesuits in North-America)*.

» cœur, faisant un bruit comme d'un mousquet en éclatant.  
» Le reste du temps, quoiqu'il surpasse beaucoup les gelées  
» de France, n'a rien d'intolérable.

» Dans les pays les plus sujets aux maladies, il se trouve  
» plus de remèdes ; si le mal est présent, le remède n'est  
» pas loin ; là, s'il y a du froid, il y a du bois. L'hiver est  
» *long* ; depuis novembre jusqu'à la fin d'avril, la terre est  
» toujours blanche de neige et tout y est glacé.

» La vie dans les bois avec les sauvages a quelque  
» chose de plus pénible encore que le froid de l'hiver. La  
» cabane (1) se construit à chaque nouveau campement.  
» La base est un grand trou creusé dans la neige, sur lequel  
» on plante une charpente légère formée de perches recou-  
» vertes d'écorces de bouleau cousues ensemble. De petites  
» branches de sapin répandues sur le sol servent de  
» planches et de lit. Vous ne sauriez demeurer debout  
» dans cette maison, tant pour sa bassesse que pour la  
» fumée qui suffoquerait ; et par conséquent il faut toujours  
» être couché ou assis sur la plate terre : c'est la position  
» ordinaire des sauvages.

» Ce cachot a de grandes incommodités : le froid, le  
» chaud, la fumée et les chiens. Pour le froid, vous avez  
» la tête à la neige : il n'y a qu'une branche de pin entre  
» deux, bien souvent rien que votre bonnet. Les vents ont  
» la liberté d'entrer par mille endroits, quand il n'y aurait  
» que l'ouverture d'en haut qui sert de fenêtre et de chemi-  
» née tout ensemble.

» Or, cependant le froid ne m'a pas tant tourmenté que la  
» chaleur. Un petit lieu comme sont ces cabanes, s'échauffe  
» aisément par un bon feu. D'aller à droite ou à gauche,  
» vous ne sauriez, car les sauvages qui vous sont voisins,  
» occupent vos côtés. De reculer en arrière, vous rencon-  
» trez cette muraille de neige ou ces écorces qui vous  
» bornent ; de s'étendre, la place est si étroite que les

(1) Il s'agit de la cabane que les sauvages construisent dans les courses et les chasses. Les cabanes des villages étaient plus solides et plus grandes

» jambes seraient à moitié dans le feu. Je dirai néanmoins  
» que le froid et le chaud n'ont rien d'intolérable ; mais  
» pour la fumée, ie vous confesse que c'est un martyr.  
» Elle me faisait pleurer nécessairement, sans que j'eusse  
» ni douleur ni tristesse dans le cœur.

» Il fallait parfois mettre la bouche contre terre pour  
» pouvoir respirer. J'ai cru plusieurs fois que j'allais être  
» aveugle, les yeux me cuisaient comme le feu.

» Pour les chiens, je ne sais si je les dois blâmer, car  
» ils m'ont rendu de bons services. Ne pouvant subsister  
» à l'air, hors de la cabane, ils se viennent coucher tantôt  
» sur mes épaules et tantôt sur mes pieds. Etant affamés,  
» ils ne faisaient qu'aller et venir, rôdant partout dans la  
» cabane, ils nous passaient et sur la figure et sur le ventre,  
» et si souvent et avec une telle importunité, qu'étant las  
» de crier et de les chasser, je me couvrais quelquefois le  
» visage, puis je leur donnais liberté de passer où ils vou-  
» laient. Pendant que nous mangions, ils portaient le nez  
» dans nos écuelles plus tôt que nous n'y portions la  
» main.

» La nourriture devenait l'occasion d'un autre genre de  
» tourment. Quand la chasse était bonne, la pâture était  
» abondante, mais le sauvage n'a pas la prévoyance du  
» lendemain. Il mange gloutonnement et sans ménagement,  
» tant qu'il lui reste un morceau, comme s'il ne pouvait  
» pas y avoir pour lui de jours mauvais. Et quel sujet de  
» mortification dans la manière dont s'apprétaient les ali-  
» ments ! Passant par des mains qui ne sont jamais lavées  
» et dans des vases dont le cuivre n'était pas aussi épais  
» que la saleté, elle ne devenait appétissante pour un Eu-  
» ropéen que grâce au besoin impérieux de la faim.

» Lorsque le temps ne permettait pas de sortir, ou que  
» la chasse ne fournissait aucune subsistance, tout le monde  
» était condamné à passer trois ou quatre jours de suite  
» sans autre nourriture que des bourgeons d'arbres, quel-  
» ques écorces tendres, quelques morceaux de mousse

» connue des voyageurs modernes sous le nom ironique de  
» tripes de roche, qu'on essayait de faire cuire.

« C'est alors, ajoute le narrateur, que quand je pouvais  
» avoir une peau d'anguille pour une journée, je me trou-  
» vais avoir bien déjeuné, bien diné et bien soupé (1). »

Certes, l'étude de la grammaire et la confection d'un  
dictionnaire n'ont jamais été chose très agréable, mais  
quelle épreuve que d'étudier dans de pareilles conditions,  
et quel académicien voudrait s'y soumettre ?

Au milieu des moqueries et des quolibets des sauvages  
qui cherchaient à l'induire en erreur, le Jésuite finit par  
deviner et conquérir un certain nombre de mots et entre-  
voir le mécanisme de la langue. Il composa un petit voca-  
bulaire qui lui servit pour les phrases usuelles ; après une  
première campagne de cinq mois, il saisissait quelque  
chose de la conversation et il parvenait à se faire un peu  
comprendre. Les sauvages étonnés de son désintéressement,  
 finirent par l'estimer et l'admirer.

Il continua cette étude chez les Hurons avec le Père de  
la Roche d'Aillon, récollet, et le P. de Nouc, anciens gen-  
tilshommes de la cour. Pour arriver jusqu'au bord des lacs,  
il fallait subir un nouveau supplice, parcourir en canot  
cinq ou six cents kilomètres, ramer des journées entières  
et faire portage comme le dernier des indigènes.

On ne comptait pas moins de trente-cinq passages de ce  
genre pour aller au pays des Hurons. « Nous avons eu  
» quelquefois, écrit le P. de Brébeuf, quatre trajets sem-  
» blables à faire par jour, chargés au-dessus de nos forces  
» et de telle sorte que nous n'en pouvions plus, mais Dieu  
» nous faisait goûter alors les consolations du Paradis. »

Le ministère fut d'une stérilité désolante dans les pre-  
miers temps. Au bout de dix-huit mois, le P. de Brébeuf  
restait seul au milieu des sauvages qui lui disaient : « Tes  
» usages ne sont pas comme les nôtres. Notre pays est si

(1) Relation de l'an 1632.

» différent du tien, qu'il n'est pas possible qu'ils aient le » même Dieu pour auteur. » L'orgueil de la race, la vie licencieuse et les superstitions régnantes étaient les grands obstacles à la conversion. Quelques enfants et des malades en danger de mort reçurent pourtant le baptême. Jean de Brébeuf attendant l'heure de Dieu dans la patience, travaillait pour les missionnaires de l'avenir en traduisant le petit catéchisme en huron. Les sorciers de la tribu le dénoncèrent comme coupable de la sécheresse qui désolait le pays, parce qu'une grande croix rouge avait été élevée par les missionnaires.

La couleur rouge de cette croix éloignait le tonnerre et la pluie. Le P. de Brébeuf la fit peindre en blanc et il ne plut pas davantage. On lui rendit sa couleur primitive et le missionnaire conseilla aux sauvages éperdus, d'offrir à cet instrument de salut, quelques plats du blé qui leur restait encore et que l'on donnerait ensuite aux pauvres. Ils firent cette cérémonie solennellement, suppliant la croix de sauver leurs récoltes. Le jour même il plut en abondance et la récolte de l'année fut excellente.

Aussi, regardèrent-ils Echon (c'est le nom huron du missionnaire) comme un être puissant devant le Grand-Esprit, et quand le P. de Brébeuf fut rappelé à Québec, lui adressèrent-ils ces touchantes paroles : « Eh quoi ! Echon, tu » nous abandonnes. Depuis deux ans tu vis avec nous pour » apprendre notre langue et nous apprendre à connaître le » Maître de la vie. Déjà tu parles comme nous, mais nous » ne savons pas encore adorer et prier Dieu comme toi. Si » nous ne connaissons pas le Dieu que tu sers, nous l'appellerons à témoin que ce n'est pas notre faute, mais la » tienne, puisque tu nous quittes. » Ce fut le cœur brisé, les yeux pleins de larmes que le P. de Brébeuf promit de revenir.

Cinq années devaient se passer avant qu'il fût possible au vaillant missionnaire de tenir parole. A la veille de partir, Brébeuf et ses compagnons Daniel et Davost furent re-

tenus par la défiance des uns, le mauvais vouloir des autres. Les sauvages menacés par les Iroquois auraient voulu des missionnaires portant arquebuse ; ils finirent pourtant par les accepter, bien qu'ils eussent seulement une croix et un bréviaire suspendus à leur cou. Les fondateurs de la grande mission arrivèrent au pays des Hurons le 5 août 1634.

« Te voilà, mon frère, mon oncle, mon cousin Echon ! te voilà donc revenu. Nous sommes bien contents », s'écrièrent les sauvages, et ils aidèrent à construire la cabane d'Ihonatiria qui devait servir de presbytère, de chapelle, et de lieu de réception. Elle avait douze mètres de longueur. Le moulin à écraser le maïs et l'horloge des missionnaires étaient un sujet d'admiration pour les sauvages. Ils saluaient respectueusement cette machine dont la voix marquait le temps, et ils l'appelaient : Monsieur le capitaine de l'heure.

Cette première mission s'appela Notre-Dame des Anges, et la première âme baptisée par Brébeuf, reçut le nom de Joséphine, parce que les missionnaires avaient consacré le pays à saint Joseph, en le choisissant pour patron des Hurons.

Peu à peu les sauvages apprirent à connaître les robes noires et à les respecter.

Au mois d'avril 1635, le P. de Brébeuf reçut les lettres de Champlain qui établissaient le chef de la mission, *représentant la France dans la région des lacs*. Le missionnaire profita de la cérémonie de réception et lecture publique de ces lettres pour prendre la parole, et exposer aux sauvages réunis, les vérités de la foi. Ils les trouvèrent belles et firent quelques promesses, mais ce fut tout.

Une neuvaine à saint Joseph ayant été suivie d'une pluie que les sorciers ne pouvaient obtenir, augmenta l'importance des missionnaires : les sauvages voulurent les admettre dans leurs conseils ; la jeunesse et les enfants donnèrent des espérances.

Les Iroquois menaçant d'attaquer bientôt leurs voisins, le P. de Brébeuf conseilla aux Hurons de fortifier mieux leurs villages et de donner une forme plus favorable à la défense. Voyant les esprits préparés, il écrivit en Europe, pour demander de nouveaux missionnaires, qui devront être « d'une douceur inaltérable et d'une patience à toute épreuve ». L'admirable mémoire qu'il écrivit à ce sujet est un monument de la plus vive foi et de la plus touchante charité pour les âmes.

Le premier néophyte baptisé fut un Iroquois prisonnier de guerre, que le P. de Brébeuf régénéra au milieu des tourments et assista jusqu'à la fin de son affreux supplice. Il le nomma Joseph.

En 1636 arrivent de nouveaux missionnaires, Charles Garnier, Isaac Jogues, destinés au martyre, et les PP. Le Mercier, Chastelain et Pijart, tous Français.

L'épidémie les arrête dès leur arrivée. Les sauvages, sous prétexte de les visiter, les fatiguent par leur bruyant bavardage. Quand un missionnaire les prie de parler moins haut, ils lui répondent : « Tu n'as pas d'esprit ; voilà un » oiseau (c'était le coq de la basse-cour), qui parle plus » haut que moi, et tu ne lui dis rien ! » Si on parle du ciel à un malade sauvage, il répond : « Que veux-tu que j'aie » faire là-haut, je n'y ai ni arpents ni connaissance ? » Les sorciers viennent offrir leurs services et accusent les nouveaux venus d'avoir apporté l'épidémie dans leur pays. Toutes leurs démarches sont épiées, leurs paroles sont suspectes. Une conjuration se forme, on leur annonce qu'ils sont condamnés à mourir, leur cabane est incendiée, et un coup de hache destiné peut-être au P. de Brébeuf, abat à côté de lui un sauvage sortant de la salle du conseil.

Tous les missionnaires se préparent à mourir avec une tranquillité et un sang-froid qui étonnent les sauvages eux-mêmes. L'historien protestant Parkmann rend à ces héros ce solennel hommage : « Dans les nombreuses relations de » cette lugubre époque, on ne trouve pas une ligne qui

» donne occasion de soupçonner qu'un seul homme de cette  
» troupe fidèle ait fléchi ou hésité. L'énergique Brébeuf, le  
» doux Garnier, le patient Jogues, l'enthousiaste Chau-  
» monot, les Le Mercier, Chastelain, Ragueneau, Pijart,  
» tous montraient une froide intrépidité qui étonnait les  
» sauvages et imposait le respect. »

Pourquoi faut-il ajouter que les excitations des puritains  
venus d'Angleterre et de Hollande, étaient une des causes  
de cette persécution violente qui dura plusieurs années.  
« Méfiez-vous des Jésuites, avaient dit ces sectaires aux  
» sauvages Hurons qui les avaient visités. Malheur au pays  
» où ils sont parvenus à pénétrer ! Il est bientôt désolé et  
» complètement ruiné. En Europe, ils n'osent plus se mon-  
» trer, et quand on peut les saisir, ils sont aussitôt punis  
» de mort. » Ce conseil perfide, dicté par la haine, coûta la  
vie à nombre d'apôtres de l'Évangile.

Pour montrer aux sauvages combien les missionnaires  
étaient au-dessus de ces craintes, le P. de Brébeuf voulut,  
selon la coutume des sauvages, donner son grand festin de  
mort et il y invita ses ennemis. Au lieu de raconter ses  
hauts faits et d'exalter son courage, comme voulait le rite  
usité en pareille occasion, il leur parla du Grand-Esprit  
qu'il irait bientôt rejoindre, avec tant de force et de charité,  
que les meurtriers renoncèrent à leur projet, et deux mois  
plus tard, ils le nommaient capitaine en récompense de son  
grand courage.

Tant de patience et de grandeur d'âme firent impression  
sur quelques âmes d'élite qui se préparèrent à embrasser la  
foi des robes noires, mais les Jésuites, instruits par l'expé-  
rience, résolurent, pour n'être plus à la merci des sauvages,  
de construire une résidence où ils seraient à l'abri des sur-  
prises et des importunités. Cette résidence, qui fut pour le  
pays des Hurons le berceau de la foi (1), prit le nom de  
Sainte-Marie, et Richelieu voulut qu'elle devint un poste

(1) Plus de trois mille Hurons y vinrent tour à tour recevoir l'instruction et faire  
la retraite préparatoire au baptême.

fortifié. Ce fut le premier fort établi dans ces contrées. A ce moment, le nombre des Hurons, décimés par la guerre et les maladies, n'était plus que de douze mille. Le P. de Brébeuf alla, au prix de mille dangers, visiter la nation neutre qui habitait les rives du Niagara.

Il revint avec une épaule cassée; après sept années d'absence et de travaux stériles, il rentra à Québec et il se croyait assez récompensé parce qu'il avait pu enfin convertir un des chefs de la nation huronne, qui devint un excellent chrétien.

Tandis que le P. de Brébeuf revenait à Québec pour se rétablir et chercher du secours, les PP. Raymbault et Jogues exploraient le lac Huron jusqu'à l'endroit où il reçoit les eaux du lac Supérieur (Sault Sainte-Marie).

Là ils trouvèrent deux mille sauvages réunis et entendirent parler des Sioux et de plusieurs autres nations habitant de l'autre côté du grand lac, ayant des demeures fixes, cultivant le maïs et le tabac. La moisson semblait mûrir et ces sauvages témoignaient de si bonnes dispositions pour les Robes noires et la prière, que le P. Jogues revint à Québec pour chercher du renfort, prendre les ordres de ses supérieurs pour la fondation d'un établissement nouveau destiné à devenir le centre des missions du grand lac.

Il remontait le fleuve avec quelques canots bien armés, conduits par les chefs de la nation huronne, quand une décharge de carabines, partie des buissons du rivage, perça tous les canots et rendit le voyage impossible. C'étaient les Iroquois qui, munis d'armes par les Hollandais de Manhatte (New-York), faisaient leur coup d'essai sur leurs ennemis.

Après un combat meurtrier, le P. Jogues, qui n'avait pas voulu s'enfuir et abandonner les siens, demeura prisonnier. Trois Hurons furent condamnés au supplice du feu. Leur chef, le brave Ahasastari, ayant reçu l'absolution, marchait à la mort en chantant sa chanson de guerre, selon l'usage du pays. Le P. Jogues eut les mains mutilées, mais après

treize mois de captivité, un officier hollandais le retira des mains des sauvages et le fit passer en Europe (1643) d'où il revint bientôt au Canada.

Peu de temps après, un Jésuite de Rome, le P. Joseph Bressani, chargé de conduire du renfort « vers les pays d'en haut », eut le même sort que le P. Jogues ; mutilé et captif, il fut délivré par les Hollandais de Fort-Orange et renvoyé en France d'où il revint dès que ses blessures furent cicatrisées.

L'histoire de ces années est pleine des détails navrants de ces scènes d'horreur. Les Iroquois ont juré l'extermination des Hurons, partout des embuscades et des massacres. Les femmes n'osent plus aller à leurs champs de maïs, elles sont massacrées et scalpées sur place, les chasseurs sont frappés au milieu des bois ; la famine devient la suite inévitable de cette guerre sans merci où les armes à feu, la hache et l'incendie multiplient les moyens de destruction.

Les missionnaires s'étaient répartis entre les six villages chrétiens de la presqu'île huronne et recueillaient le fruit de leur patience et de leur dévouement. Visités par le malheur, la famine, la guerre et les maladies, les sauvages indomptables et rebelles jusqu'alors, demandaient le baptême et les néophytes devenaient de vrais apôtres. Le dénûment absolu où se trouvaient les missionnaires n'ayant pu avoir de communication depuis trois ans avec la colonie, fit sur eux la plus vive impression.

« Il faut, disaient-ils, que ces hommes-là soient bien pénétrés de la vérité qu'ils nous enseignent, puisqu'ils ont quitté parents, patrie, amis, et se sont condamnés à traîner ici une vie si misérable, au milieu de toutes les privations et dans des dangers continuels de mort. »

Le retour des PP. Jogues et Bressani, en 1645, causa une impression profonde parmi les sauvages. Ils savaient les tortures que les Iroquois avaient fait subir aux deux missionnaires, ils en voyaient les traces sur leurs mains mutilées et leurs doigts coupés. « Le Maître de la vie, disaient-

» ils entre eux, mérite donc seul d'être servi et honoré,  
» puisque la vue de mille morts ne peut pas arrêter ceux  
» qui nous prêchent son Evangile.

» Montre-nous tes plaies, disaient-ils au missionnaire,  
» elles nous disent mieux que tu ne pourras le faire quand  
» tu sauras notre langue, que nous devons obéir à Celui  
» qui te rendra les membres que les Iroquois t'ont coupés. »

« Je ne sais ni lire ni écrire, ajoute un autre, mais ces  
» doigts absents sont la réponse à tous mes doutes. La robe  
» noire croit donc bien fort ce qu'elle nous enseigne, puis-  
» qu'elle revient encore gaîment, comme si elle n'avait  
» trouvé parmi nous que des délices. »

On n'était cependant qu'au début de l'orage, et les confesseurs de la foi allaient devenir des martyrs.

Le P. Jogues, habile dans la langue des Iroquois, fut envoyé chez eux afin d'entamer des négociations pour la paix. Le premier voyage fut heureux; mais au troisième, sa mort fut décidée, le grand conseil des Mohawks le condamna comme sorcier ayant jeté des maléfices sur les moissons, et le 17 octobre 1646, un Iroquois exécuta la sentence en tuant d'un coup de hache le généreux missionnaire qui devint ainsi le premier martyr du Canada.

La mort du P. Jogues avait été le signal de la guerre qui vouait la nation huronne à la destruction. Légers et insoucians, ne pouvant se décider à prendre les mesures de défense et les précautions que leur indiquaient leurs missionnaires, les Hurons se laissent régulièrement surprendre et battre par des ennemis supérieurs en nombre qui détruisent l'un après l'autre les villages chrétiens. Saint-Joseph est le premier surpris. Attaqué le 4 juillet 1648 au point du jour, tandis que les guerriers sont à la chasse, il offre une proie facile aux Mohawks. Loin de fuir, le P. Daniel reste au milieu des blessés et des mourants qu'il absout, des catéchumènes qu'il baptise, jusqu'au moment où, percé d'une flèche, il reçoit le coup de lance qui l'achève, et son corps est brûlé avec les débris de la chapelle incendiée;

sept cents survivants sont emmenés pour l'esclavage ou le supplice.

La tactique des Iroquois consiste à endormir les Français et leurs alliés, en leur faisant des propositions de paix, et au moment où on s'attend le moins à une invasion, ils arrivent armés de bonnes carabines de Hollande et de leurs haches toutes neuves, massacrant tout ce qui s'offre à leurs coups.

Les villages de Saint-Ignace et de Saint-Louis ont le même sort que celui de Saint-Joseph. Le 16 mars 1649, mille Iroquois investissent le premier et trois hommes seulement s'échappent pour prévenir ceux de Saint-Louis qu'il faut se défendre et mourir. C'est là que nous trouvons le grand apôtre des Hurons, le P. de Brébeuf, dont vingt années d'apostolat dans cette température glacée, n'avaient pas épuisé les forces.

Sa taille d'athlète, sa voix de stentor répondaient à l'énergie de son âme. « Mes enfants, dit-il aux sept cents sauvages de Saint-Louis, vous avez juste le temps, il faut » mettre en sûreté ce que vous avez de plus cher, vos » femmes et vos enfants. Pendant qu'ils se réfugieront à » Sainte-Marie (résidence et fort en pierre), nous arrêterons » l'ennemi, et si vous ne pouvez pas vaincre, nous mourons pour monter ensemble au Ciel. »

Cinq cents personnes partirent, il resta les vieillards, les infirmes et quatre-vingts guerriers décidés à tenter une lutte désespérée.

« Echon, dirent ceux-ci au P. de Brébeuf, tu ne saurais » nous être utile ici, tu ne peux manier ni le casse-tête, » ni le mousquet. Pars avec nos femmes et nos enfants, et » laisse-nous mourir. »

« Non, dit le missionnaire. Mon poste c'est d'être avec » vous au moment du danger ; mon bras ne servira pas à » vous défendre, mais je soutiendrai votre courage en vous » prodiguant les consolations de la foi. » Il baptisa les catéchumènes, donna l'absolution aux chrétiens qui se bat-

tirent de leur mieux. Au premier assaut, trente Iroquois mordirent la poussière, mais ils étaient dix fois plus nombreux et finirent par entrer dans la place. Tous les survivants furent destinés au supplice et les vainqueurs firent éclater une joie féroce, quand ils trouvèrent parmi les prisonniers le fameux Echon qu'ils appelaient « le grand chef des Français » et avec lui le jeune P. Gabriel Lallemant arrivé seulement depuis six mois chez les Hurons. Dépouillés de leurs vêtements, chargés de liens et les ongles arrachés, ils marchent en tête de la colonne jusqu'à Saint-Ignace, distant de quatre kilomètres. Accueillis par les injures et les outrages des ennemis victorieux, ils sont condamnés au supplice du feu et attachés au poteau. Au lieu de chanter sa chanson de mort, le P. de Brébeuf ne cesse d'encourager ses compagnons à souffrir pour l'amour de Dieu et le gain du paradis. Il annonce l'Évangile aux Iroquois qui ne peuvent le faire taire, lui coupent le nez et la lèvre inférieure, lui brûlent les gencives et lui enfoncent un fer brûlant dans le gosier. Malgré cela, il jette encore un regard assuré sur ces barbares étonnés de tant de courage. Près de lui est le P. Lallemant, enveloppé d'écorces de sapin dans lesquelles il doit être consumé. Un Huron apostat imagine de leur verser de l'eau bouillante sur la tête, pour les punir d'avoir baptisé ceux de sa nation. On leur coupe des lambeaux de chair qui sont dévorés par les bourreaux ; jaloux de se distinguer parmi les autres, un Iroquois abrège le supplice de Brébeuf en lui ouvrant le côté pour en tirer le cœur du martyr ; il le dévora tout sanglant. On prolongea le supplice du P. Lallemant, qui mourut seulement le lendemain après dix-sept heures de tortures (17 mars 1649).

En présence de ces désastres et dans l'impossibilité de se soutenir contre leurs féroces ennemis, les survivants résolurent de se réfugier dans une île distante seulement de quelques lieues. Rien n'est touchant comme l'histoire de cette funèbre odyssee qui achevait l'entière dispersion de la nation huronne. Les six cents familles du village de Saint-

Jes  
cre  
Ga  
deu  
Pe  
la  
Jac  
au  
et  
A  
nai  
a ra  
« E  
» d  
» e  
» a  
» ri  
«  
» de  
» la  
» vi  
» Sa  
» sa  
» be  
» Ch  
» fa  
» av  
» d'  
Te  
Les  
l'île  
enco  
mère  
natio

Jean qui persistèrent à rester furent surprises et massacrées par les Iroquois le 7 décembre 1649. Le P. Charles Garnier qui les assistait, percé de trois balles et achevé par deux coups de hache, mourut en bénissant ses néophytes. Peu après, les Iroquois, poursuivant toujours les débris de la nation, massacrent encore les PP. Léonard Garreau, Jacques Buteux et le F. Liégeois, coupent les deux mains au P. Poncet, tandis qu'un apostat tue le P. Noël Chatanel, et que le P. de Noue meurt à genoux dans la neige.

Au milieu de tant de malheurs, les intrépides missionnaires n'abandonnent point leurs ouailles. L'un d'eux nous a raconté les émotions du départ résolu par les survivants : « Echon, dirent les capitaines, évoquant le souvenir du P. » de Brébeuf, a été le premier apôtre de notre pays, et il » est mort pour nous assister. Vous ne refuserez pas, vous » aussi de mourir, avec nous, puisque nous voulons mourir chrétiens. »

« Il nous fallut, écrit le supérieur de la mission, sortir » de cette terre de promesse, qui était notre paradis et où » la mort nous eût été mille fois plus douce que ne sera la » vie. Il nous fallut quitter cette ancienne demeure de » Sainte-Marie, ces édifices qui, quoique pauvres, paraissent des chefs-d'œuvre aux yeux de nos sauvages, ce » berceau du christianisme, asile des serviteurs de Jésus-Christ. De crainte que l'impiété de nos ennemis ne profanât ce lieu de sainteté et qu'ils n'en tirassent un » avantage, nous y mîmes le feu nous-mêmes... ; en moins » d'une heure furent consumés nos travaux de dix années. »

Tout ce qui restait des villages hurons eut le même sort. Les fugitifs, espérant revenir un jour, se retirèrent dans l'île Saint-Joseph (1), ils y élevèrent un fort dont on voit encore les restes ; mais la famine et les maladies les décimèrent bientôt. Réduits à cette extrémité, les débris de la nation résolurent de gagner les rives du Saint-Laurent.

(1) Aujourd'hui Charity Island, au lac Huron.

Sous la conduite du P. Ragueneau, ils marchent pendant cinquante jours à travers les forêts et les précipices, ils arrivent épuisés à Québec où on les reçut avec bonté. N'ayant pu rapporter les ossements du P. de Brébeuf, leur premier apôtre, ils rapportèrent du moins sa tête, qui se voit encore enchâssée dans un reliquaire d'argent, chez les hospitalières de Québec.

Ainsi finit la nation huronne sur laquelle on avait pu fonder de si belles espérances. Noyée dans le sang de ses fidèles, elle disparut sous les coups répétés des Iroquois, mais la semence jetée par Brébeuf et ses compagnons, n'était point perdue; les captifs dispersés dans les forêts et de l'autre côté des grands lacs et dans les forêts du Nord, allaient faire connaître l'Évangile et donner à d'autres tribus sauvages le désir d'avoir, pour les instruire, ces Robes noires si courageuses et si dévouées aux enfants des lacs et des forêts. Revenons maintenant à la colonie et reprenons son histoire depuis la mort de Champlain.

Les g  
co  
Un  
sic  
tra  
le  
ir  
de  
ba  
lé

E  
nair  
liair  
que  
n'in  
rête  
civi  
U  
plus  
nou  
éta  
puis  
roi,

## CHAPITRE V

---

### SOMMAIRE :

Les gouverneurs du Canada réduits à l'impuissance. La religion vient au secours de la colonie délaissée. Sillery, premier village chrétien. L'hôpital de Québec. Les Ursulines. Les Sulpiciens et la fondation de Montréal. Mobilité des sauvages. IncurSIONS iroquoises. Courage de Maisonneuve. La liberté du commerce. Assemblée et traité de Trois-Rivières. Mauvaise foi des Iroquois qui continuent la guerre et tuent le P. Jogues. M. d'Ailleboust gouverneur. Montréal menacé. Essai de mission iroquoise. Histoire d'un songe. M. d'Argenson et le système des otages. Dévotement de Dolard et de ses compagnons. La foi des premiers colons, leur courage. Le baron d'Avagour. Monseigneur de Laval, vicaire apostolique. L'eau-de-feu. Démêlés à ce sujet. Calamités publiques.

(1635-1663.)

En voyant l'abandon dans lequel on laissait les missionnaires, qui étaient certainement les plus puissants auxiliaires de la France dans ces régions, on se demande ce que faisaient les gouverneurs du Canada, et pourquoi ils n'intervenaient point d'une manière plus efficace pour arrêter les ravages des Iroquois et soutenir la cause de la civilisation.

Un mot suffit à tout expliquer, et ce mot sera pendant plus d'un siècle la clef de cette énigme politique. Hâtons-nous de dire qu'en général les gouverneurs du Canada étaient bons, mais leur bonté n'avait d'égale que leur impuissance. Il est vrai qu'ils représentaient l'autorité du roi, mais le titre pompeux de lieutenant général n'était

qu'un pavillon couvrant un navire désemparé et sans lest.

Avant l'année 1640, la colonie ne comptait pas plus de deux cents habitants français ou européens. Le gouverneur disposait de trois ou quatre cents soldats qui suffisaient tout juste à garder Québec, Tadoussac, Trois-Rivières et Montréal qui venait de naître. La compagnie des Cent associés ne songeait qu'à réaliser quelques bénéfices, ou du moins à couvrir ses frais, puisqu'elle se ruina. Richelieu, qui fut le protecteur dévoué de la colonie, mourut au moment où il aurait pu s'occuper d'elle d'une manière efficace (1642). Que pouvait, avec les faibles ressources dont il disposait, le gouverneur le plus distingué, quand les Iroquois, partagés en dix bandes de plusieurs centaines d'hommes chacune, cernaient les embouchures des rivières, les passages dangereux du fleuve, couraient sans cesse le pays et venaient enlever les travailleurs jusque sous le canon de Québec ?

Le successeur de Champlain, M. de Montmagny, dont les sauvages traduisirent le nom par Ononchio (1), était un homme ferme et rempli des meilleures intentions. Obligé de suppléer à sa faiblesse et à son impuissance officielles par l'audace, pour intimider des sauvages aussi entreprenants que l'étaient les Iroquois, le nouveau gouverneur n'aurait pu suffire à la tâche, si le sentiment religieux n'était venu en aide à la colonie naissante.

C'est à ce sentiment que le Canada doit surtout les progrès réalisés à cette époque. Nombre de personnes pieuses et influentes s'intéressaient en France aux missions des Jésuites. Ces religieux furent les premiers à provoquer deux mesures nécessaires pour consolider et développer la colonie que les embarras et les hésitations des Cent associés mettaient en péril.

La première était la fondation, près de Québec, d'un vil-

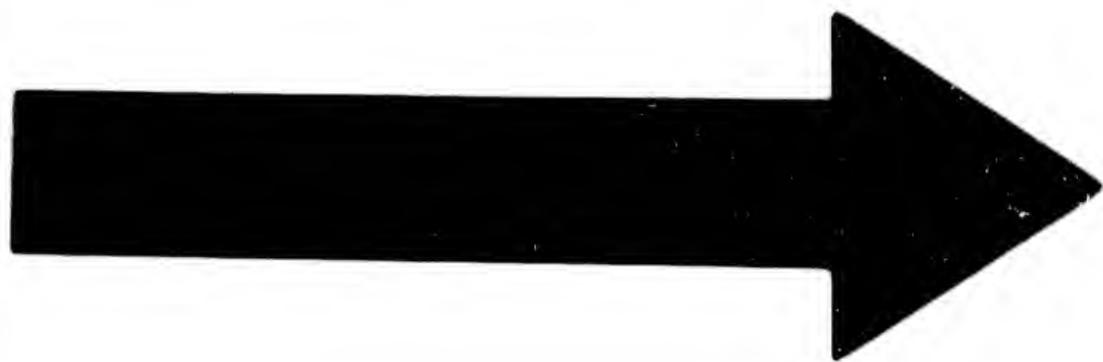
(1) Grande montagne, *Mons magnus*. Pour les sauvages, le roi de France, chef du gouverneur, fut le *Grand Ononchio* ; ils lui donnent toujours ce titre dans leurs harangues.

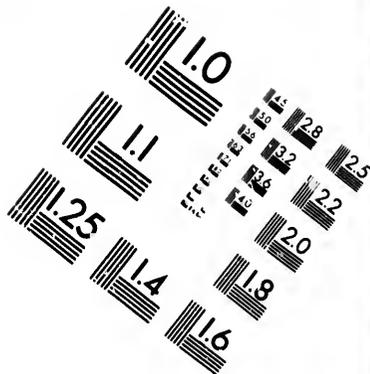
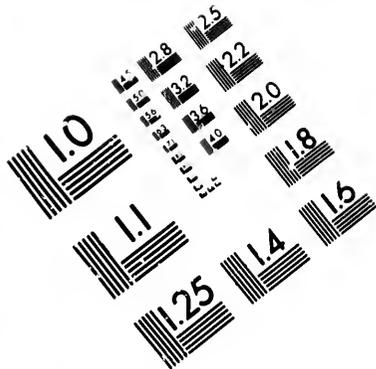
lage chrétien destiné à recevoir les sauvages convertis qui voudraient se soumettre aux lois de la civilisation européenne; la seconde, fut d'appeler, pour le soin des malades et des enfants, les premières religieuses qui parurent dans l'Amérique du Nord.

La charité prenait en France un magnifique essor sous l'impulsion du pauvre père des Landes, qui devint saint Vincent de Paul; au lieu de les confiner dans un cloître, il lançait dans le monde les Filles de la Charité. Les Jésuites imaginèrent d'offrir un champ nouveau au zèle des femmes chrétiennes, en leur demandant de venir au Canada pour inspirer aux jeunes filles sauvages la pudeur et la vertu et prodiguer aux malades et aux déshérités de la vie, les soins délicats et empressés de la bienfaisance catholique.

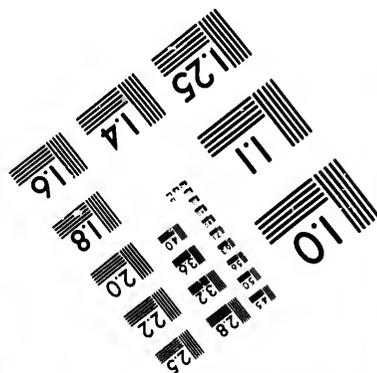
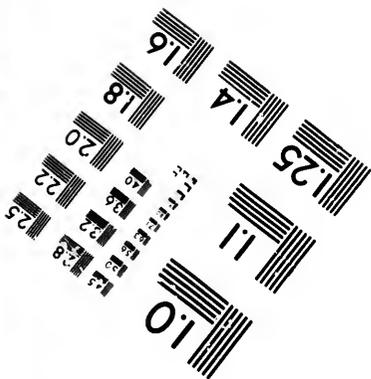
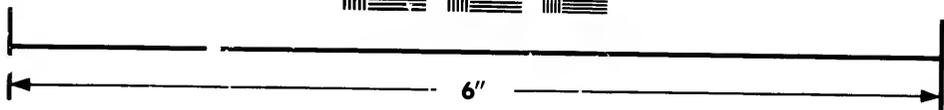
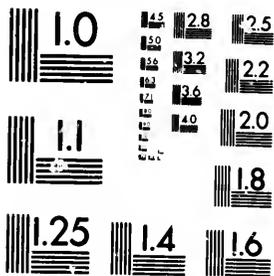
Le chevalier de Sillery, ancien ambassadeur à Madrid et à Rome, répondit à l'appel des missionnaires en leur envoyant, en 1637, vingt ouvriers avec des fonds pour construire un village destiné à recevoir des Algonquins et des Montagnais convertis. Douze familles nombreuses y furent installées en 1638. Ce premier village s'appela Saint-Joseph de Sillery; son emplacement avait été choisi par le supérieur des Jésuites, Le Jeune, sur le bord du fleuve, à quatre kilomètres au-dessus de Québec.

En peu d'années, Sillery devint considérable, les sauvages devenus chrétiens y affluèrent, se mirent à travailler, défrichant une grande étendue de terrain, et s'accoutumant peu à peu aux devoirs de la société civile. Loin de leur nuire, le voisinage de Québec leur fut très utile, car les colons de la ville étant d'honnêtes gens et de bons chrétiens, leur donnèrent l'exemple; ils étaient du reste prêts à les aider en cas d'attaque des Iroquois. Des femmes de mérite eurent assez de courage pour entreprendre les œuvres de miséricorde qui devaient plus faire d'impression sur les sauvages, que les troupes et les canons du roi. Ce fut la pieuse duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, qui voulut pourvoir à la fondation d'un hôpital





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.4  
1.5  
1.6  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

10

à Québec. Elle obtint des Augustines de Dieppe, trois religieuses pour commencer l'établissement.

Il fallut plus de temps pour trouver le personnel enseignant. Ce fut une jeune et riche veuve d'Alençon qui consacra ses biens et sa personne à la fondation du couvent des Ursulines de Québec.

Une religieuse ursuline de Tours, aussi remarquable par ses talents que par ses vertus, et que l'Eglise placera peut-être sur les autels (1), la mère Marie de l'Incarnation, vint avec deux autres religieuses du même ordre, commencer cette maison de Québec. Les Canadiens regardent encore aujourd'hui cet établissement comme le foyer de la bonne éducation et du savoir-vivre qui distinguèrent leur pays entre toutes les colonies du Nouveau-Monde. « En prenant » terre à Québec, dit le protestant Bancroft (2), ces jeunes » héroïnes s'arrêtèrent pour baiser la terre qu'elles adop- » taient pour patrie, et qu'elles étaient prêtes au besoin de » teindre de leur sang. » (1<sup>er</sup> août 1639.)

Pour donner aux sauvages accourus en foule, une haute idée de la mission que ces saintes femmes venaient remplir dans la colonie, le gouverneur avait commandé une réception solennelle. Il les reçut à la tête de ses troupes, au bruit du canon, et les conduisit à l'église où toute la population se réunit pour chanter le *Te Deum*. Les religieuses allèrent ensuite visiter les sauvages chrétiens de Sillery, puis s'étant embrassées, elles se quittèrent pour aller dans des maisons d'emprunt, commencer à être les servantes des malades, des pauvres et des ignorants.

Les sauvages du Nord voyaient dans la femme l'ange du bon conseil, ils la consultaient quelquefois dans leurs assemblées ; aussi, acceptèrent-ils volontiers les services des religieuses, et durant deux cents ans on a conservé avec un soin pieux le trône sous lequel la mère Marie de l'Incarnation essayait vainement d'apprendre à lire aux jeunes sau-

(1) Sa cause en béatification est introduite à Rome.

(2) *Histoire des Etats-Unis*, t. II, p. 787.

vagesses. On aime à trouver les plus beaux noms de France à la tête de ces œuvres de colonisation. Saint Vincent de Paul, M. de Bernière, M. de Condren avaient encouragé les Hospitalières et les Ursulines ; M. Olier, l'éminent fondateur de Saint-Sulpice, entra dans les vues des missionnaires en déterminant un brave soldat, chevalier de Malte, à fonder la colonie de Montréal.

Cette île d'Hochelaga, dont la position avantageuse avait frappé Jacques Cartier, était encore au pouvoir des indigènes.

Commandant le fleuve à l'endroit où il se resserre, et reçoit la grande rivière des Algonquins (Ottawa), ce poste avancé devait devenir un des plus puissants remparts contre les incursions des Iroquois. Lieu de refuge pour les sauvages chrétiens, quelles que fussent leur origine et leur pauvreté, ce sol fertile devait les mettre à l'abri de la famine dès qu'il serait défriché et leur permettre de former une peuplade vigoureuse autant que chrétienne. Tel était le plan que les Jésuites présentaient à M. Olier, et que le chevalier de Maisonneuve fut choisi pour exécuter.

L'île avait été cédée par la compagnie, il fallut la racheter, et une société particulière qui prit le nom de Notre-Dame de Montréal, en fit l'acquisition. La religion était si bien le mobile de l'œuvre, que tous les associés, prêtres ou laïques, allèrent communier solennellement à Notre-Dame de Paris, au mois de février 1642, pour mettre l'île de Montréal sous la protection de la sainte Vierge, et que le 16 août 1642, la nouvelle résidence recevait le nom de Ville-Marie.

La petite troupe conduite par M. de Maisonneuve, comptait en tout trente personnes. Les principaux membres venaient de Champagne, et la fille d'un procureur du diocèse de Langres, M<sup>lle</sup> Mance, s'y était enrôlée pour prendre soin des personnes de son sexe.

Rien n'était prêt pour recevoir les colons. Le gouverneur voulut les retenir à Québec et dans l'île d'Orléans, en face de la ville. Il leur représenta les dangers qui attendaient

une colonie si faible à soixante lieues de tout secours européen, et en face du pays des Iroquois. Maisonneuve, gouverneur de la future colonie, répondit en vaillant soldat qu'il était : « Je ne suis pas venu pour délibérer, mais pour » exécuter. Y eut-il à Montréal autant d'Iroquois que d'arbres, il est de mon devoir et de mon honneur d'y établir une colonie. » Il y alla ; quelques tentes dressées au milieu des bois, une chapelle adossée à un grand arbre qui lui servait de clocher, une maison de refuge et une école, tels furent les humbles commencements de la ville de Marie.

Il fallut bien des années pour que l'établissement de Montréal produisît les résultats qu'on en attendait, mais on vit du moins se dessiner alors d'une manière nette, les projets de colonisation qui devaient aboutir à la soumission et à la conversion des sauvages. Ce fut seulement après trente années de dévouement et d'essais de tout genre, que l'on vint à bout de fixer dans l'île un certain nombre d'indigènes qui se résignèrent à la cultiver.

La guerre acharnée des Iroquois contribua sans doute beaucoup à empêcher la colonisation, mais l'humeur vagabonde, les idées versatiles de ces coureurs de forêts, furent l'obstacle le plus difficile à vaincre. Que pouvaient du reste deux cents Européens noyés au milieu de trente mille sauvages regardant le travail comme un déshonneur ?

La construction du fort de Montréal, déjà réclamée par Champlain, ménageait les communications avec l'Ouest et le pays d'en haut ; mais le débouché ordinaire des Iroquois était à l'Est, par la rivière portant le nom de ces implacables adversaires. Leurs embuscades favorites étaient aux îles du lac Saint-Pierre, entre Montréal et Trois-Rivières.

Pour mettre un frein à leurs incursions, M. de Montmagny résolut de construire un fort à l'embouchure même de cette rivière. On l'appela le fort Richelieu.

Comprenant les embarras que leur causait cette forteresse commandant leur passage, les Iroquois se rassemblent et viennent à l'improviste attaquer les ouvriers chargés de

la construction. Après un combat sanglant, ils sont obligés de battre en retraite (20 août 1642) et le fort est bientôt mis en état de défense.

L'année suivante, un Champenois, M. d'Ailleboust, venu de France avec des renforts, remplaça les palissades de Montréal par quatre solides bastions qui donnèrent à certains colons une confiance exagérée. Serrés de près par les sauvages qui les guettaient, ne sortant pour aller travailler aux champs qu'au son de la cloche et revenant de même, sous peine d'être scalpés sans s'y attendre, les ouvriers murmuraient contre M. de Maisonneuve, qu'ils accusaient de timidité, parce qu'il refusait de leur laisser faire des sorties.

Le 30 mars 1644, les chiens qui sentaient l'approche des sauvages, aboyant furieusement, les plus bouillants parmi les colons, demandèrent à sortir enfin.

Allons ! dit le gouverneur, et à la tête de trente hommes, il se dirigea vers le bois voisin. Les Iroquois, au nombre de deux cents, se ruèrent sur la petite troupe qui se défendit bien ; mais, après avoir usé toutes ses munitions, et perdu plusieurs hommes, battit en retraite « rapidement » vers le fort. M. de Maisonneuve resta seul, se retirant lentement avec un pistolet dans chaque main. Les Iroquois, pensant le prendre vivant, marchaient sur lui, quand, se retournant tout à coup, le gouverneur abattit leur chef à ses pieds. Il rentra au fort tandis que les sauvages emportaient le cadavre, et montra que s'il était plus prudent, il était aussi plus courageux que ses soldats.

L'hôpital ouvert deux mois après par Jeanne Mance, était trop étroit pour les malades et les blessés ; pendant plus de vingt ans encore, il fallut tenir la bêche d'une main, et de l'autre le mousquet pour travailler seulement à cent mètres des forts.

Le danger était d'autant plus grand, que les marchands hollandais de Manhatte et d'Orange, vendaient sans scrupule aux Iroquois, des arquebuses, de la poudre et du plomb,

tandis que les tribus de l'intérieur et de la rive gauche du Saint-Laurent, avaient encore leurs armes primitives, flèches et casse-tête. Ce fut une des causes de l'ascendant que prirent les Iroquois à partir de ce moment. Le gouverneur du Canada fit à ce sujet des observations aux colonies hollandaises ; elles répondirent d'une manière évasive, se rejetant sur la liberté du commerce, qui fut souvent pour elles le moyen le plus sûr de décimer les sauvages par la poudre et l'eau-de-vie. Dénué de forces suffisantes pour lutter et l'emporter de haute main, M. de Montmagny voulut négocier et essaya de gagner ses féroces voisins par de bons procédés. Il leur rendit des prisonniers, au lieu de les faire mourir, selon la méthode des Peaux-Rouges. Il crut avoir réussi, quand les cinq tribus envoyèrent des députés au grand conseil des Trois-Rivières où les sauvages des environs avaient tous été convoqués.

Les séances eurent lieu dans la place d'armes du fort (12 juillet 1645), et les meilleurs orateurs des sauvages y firent de longs discours en présence d'Ononthio et de ses assistants.

Ils expliquèrent la signification des dix-sept colliers de porcelaine apportés par eux et indiquant autant de propositions dont ils étaient chargés. Le P. Jogues présent, ne put s'empêcher de sourire en entendant Kistsacton raconter la douleur des Agniers, lorsque la robe noire captive, leur avait été enlevée. La victime observa que son bûcher était déjà dressé à ce moment, ce qui donne une haute idée de la bonne foi du discoureur. Cela n'empêcha point l'orateur des cinq nations de s'écrier : « Ononthio, prête l'oreille à ma »  
» voix, tous les Iroquois te parlent par ma bouche. Mon »  
» cœur n'a point de mauvais sentiments, toutes mes inten- »  
» tions sont droites. Nous voulons oublier nos chansons de »  
» guerre et les remplacer par des chants d'allégresse. Nous »  
» voulons jeter les haches de combat par delà les nuages, »  
» rendre les rivières calmes, et donner nos plus douces »  
» couvertures aux Français. » Il parla ainsi pendant trois

heures, approuvé par les sons gutturaux que ses collègues tiraient de leur poitrine en signe d'assentiment.

Deux jours après, Ononthio répondit par autant de présents qu'on lui avait apporté de colliers. Un brave Algonquin, qui avait massacré pour sa part une douzaine d'Iroquois, apporta son présent et dit : « Voici une pierre que je mets sur la tombe de ceux qui sont morts durant la guerre, afin que personne ne s'avise d'aller remuer leurs os et qu'on ne songe point à les venger. » Un chef montagnais offrit une peau d'élan pour faire des chaussures neuves aux députés iroquois, afin de faciliter leur retour. On festina longuement et trois coups de canon apprirent aux colons et aux sauvages la signature de la paix.

A vrai dire, cette paix des Trois-Rivières, ne fut qu'une suspension d'armes pendant laquelle on vit Iroquois, Hurons, Algonquins et Montagnais chasser ensemble, comme s'ils n'avaient formé qu'une même nation. La chasse fut abondante pendant cette campagne, et la nouvelle société des pelleteries en profita.

La compagnie des Cent associés ruinée par la guerre qui arrêtait tout commerce, cherchait à alléger son fardeau. Elle venait de céder ses droits sur le commerce des pelleteries, aux habitants du pays, à condition pour eux d'entretenir le gouverneur et les soldats au nombre de *cent* pour la garnison des forts, les ministres nécessaires au culte avec divers autres services civils.

Les Canadiens devaient en outre faire venir chaque année *vingt* colons nouveaux. Ces chiffres dérisoires aident à comprendre l'insolence des Iroquois. Ils avaient reconnu la faiblesse de la colonie. Un seul de leurs cantons (Agniers) avait signé la paix, les quatre autres tenaient la hache levée contre les sauvages, alliés des Français. Les Agniers eux-mêmes songeaient à continuer la guerre, dont la mort du P. Jogues donna le signal dès l'année suivante.

C'est alors que commença l'extermination méthodique des Hurons, racontée plus haut et accomplie en quelques

années. Les Abenaquis voisins des Iroquois et du Canada, furent de meilleure foi. Ayant visité quelques missions huronnes et le village de Sillery, ils envoyèrent trente députés demander des Robes noires pour les instruire. Avant de s'installer dans le pays, le P. Druillettes alla le reconnaître et passa l'hiver chez ces sauvages qui devinrent plus tard de fervents chrétiens, fort attachés aux Français. Ils opposèrent à la ligue iroquoise une résistance que celle-ci ne put venir à bout de vaincre.

En 1648, M. d'Ailleboust succéda comme gouverneur général à M. de Montmagny, qui, pendant douze ans, avait fait tout ce qu'il était possible de faire avec les faibles ressources mises à sa disposition.

Désormais on dut changer de gouverneur tous les trois ans. Ce changement, suivi de l'institution d'un conseil supérieur chargé de délibérer sur les affaires, n'améliora pas l'état de la colonie. Les guerres de la Fronde semblaient la faire oublier complètement à la cour. Un envoyé de la Nouvelle-Angleterre étant venu proposer une alliance éternelle entre les deux colonies, on crut un instant que les Européens allaient s'entendre, et l'infatigable P. Druillettes fut envoyé à Boston et chargé de conclure l'alliance avec les Anglais, à condition que ceux-ci se joindraient aux Français pour mettre un terme aux dévastations des Iroquois.

Tout occupés de culture et de commerce, les Anglais trouvèrent la condition trop onéreuse, et l'alliance ne se fit pas.

Cet insuccès est regrettable, car si l'alliance eût été conclue, elle aurait été utile aux Anglais autant qu'aux Français. Les sauvages qui spéculaient sur l'antipathie des étrangers, se seraient bientôt trouvés impuissants devant leur union ; le sang européen n'aurait pas été versé inutilement pendant plus d'un siècle, et la colonisation de l'Amérique eût été beaucoup plus complète et plus rapide.

En attendant, le sang des sauvages coulait à flots et les

Iroquois continuaient leurs massacres et leurs surprises en pleine paix. Après les Hurons vinrent les Algonquins dont deux camps furent détruits et enlevés; les sauvages de Sillery ne furent plus en sûreté derrière leurs palissades; les Hurons réfugiés à l'île d'Orléans, en face de Québec, furent enlevés par les Agniers qui forcèrent leurs prisonniers à chanter en passant sous les murs du château et eurent l'insolence de réclamer les survivants qui s'étaient réfugiés sur la place même de la ville.

En 1651, pour se conformer au nouveau règlement, on nomme pour gouverneur général M. de Lauzon, septuagénaire rempli de bonnes intentions, mais n'entendant rien au métier des armes, et dont le rôle se réduisit à pleurer sur de nouveaux désastres.

Le fort de Richelieu avait été détruit par les Iroquois et ne gênait plus leurs mouvements. Enhardis par leurs succès, ils se répandaient en grandes troupes dans le pays; les postes fortifiés et les retranchements ne suffisaient plus à les arrêter. Le gouverneur de Trois-Rivières, Duplessis-Bochard, qui voulut marcher contre eux, se fit tuer inutilement. A Montréal, il ne restait plus que cinquante hommes en état de porter un mousquet; tous les jours il fallait soutenir de nouveaux combats.

A deux reprises, les Iroquois vinrent jusqu'à l'hôpital qu'il fallut abandonner avec toutes les maisons, pour se retirer dans le fort; la situation devenait intolérable. Ce fut dans cette extrémité que Jeanne Mance, la courageuse directrice de l'hôpital, proposa à M. de Maisonneuve, d'aller en France lever des recrues, lui avançant pour cet objet, une somme de vingt-deux mille francs destinés à la dotation de l'hôpital naissant.

Aidé par M<sup>me</sup> de Bullion, bienfaitrice de l'établissement, qui lui donna encore vingt mille livres, M. de Maisonneuve recruta dans l'ouest de la France cent hommes choisis, capables de rendre service comme ouvriers et comme soldats; ces braves gens se firent presque tous tuer pour le service,

de la colonie. Avec ces ressources, il amenait une âme d'élite qui fut plus utile à la colonisation que cent soldats : C'était Marguerite Bourgeoys, de Troyes, future fondatrice de la congrégation de Notre-Dame, pour l'éducation des jeunes filles et la conversion des sauvages. Les Canadiens la comptent parmi leurs insignes bienfaitrices.

Il serait trop long de raconter les trahisons, les perfidies et les cruautés des Iroquois pendant les douze à quinze années durant lesquelles ils offrent souvent la paix, sans cesser de faire la guerre et la chasse à l'homme.

Quand on se croit à la veille de réussir, il suffit d'un brouillon pour tout entraver, ou d'un jongleur pour déchirer les traités les plus solides en apparence.

Sous prétexte de poursuivre les Hurons, ils tirent sur tout le monde, quelquefois même sur les leurs, et prétendent ensuite qu'ils se sont trompés ; ils ne respirent que sang et vengeance ; une simple femme des Eriès amène l'anéantissement de toute sa tribu pour satisfaire sa rancune particulière et occasionne la captivité ou la mort de deux mille personnes.

Au milieu de ces luttes implacables, les missionnaires, profitant des moindres trêves pour visiter les chrétiens captifs ou disséminés chez les Iroquois, font diverses tentatives qui seraient couronnées de succès, si les sauvages étaient moins vindicatifs et moins changeants.

Ce sont eux qui découvrent les sources salées du lac Gannentaha et qui, dans l'espoir de faire diversion et sauver la colonie menacée, vont avec cinquante-cinq hommes conduits par le capitaine Du Puy, fonder un établissement chez les Onnontagués, à vingt lieues des bords du lac Ontario.

Les anciens compagnons de Brébeuf, les PP. Lemoyne et Chaumonot parlent si bien la langue iroquoise et appliquent si parfaitement les règles de l'éloquence sauvage, qu'ils ravissent et entraînent ces barbares.

Mais bientôt les mauvais instincts reprennent le dessus, leurs partis ont subi des pertes, ils veulent se venger, et

sollicités par les Agniers, ils forment un complot pour détruire toute la colonie. Quelques chefs, amis des missionnaires, les préviennent du danger. Comme la fuite était le seul moyen d'échapper, les Français construisent en cachette des canots et des bateaux pour s'éloigner par la rivière aboutissant au lac Ontario (Oswégo).

Il fallait profiter de la débâcle des glaces, qui arrivait prochainement, et ne pas donner l'éveil. Ils eurent recours à un singulier stratagème.

Un jeune Français adopté par un sauvage feignit d'avoir un songe par lequel il était averti de faire un festin à *tout manger* s'il ne voulait mourir bientôt.

« Tu es mon fils, répondit le chef iroquois, je ne veux » point que tu meures ; prépare le festin et nous mangerons tout. » Personne ne manqua ; quelques Français invités, firent de la musique pour charmer les convives. Ils mangèrent tant, selon les règles de la civilité sauvage, qu'ils dirent à leur amphitryon : « Aie pitié de nous, et » envoie-nous reposer. »

— Vous voulez donc que je meure ?

— Oh ! non, et ils se remirent à manger de leur mieux. Pendant ce temps, les autres Français portaient à la rivière, bateaux et provisions. Quand tout fut prêt, le jeune homme dit : « J'ai pitié de vous, cessez de manger, je ne mourrai » point, je vais faire jouer la musique pour vous endormir. » Le sommeil ne se fit point attendre, et les Français, s'esquivant en hâte de la cabane du festin, rejoignirent leurs compagnons. Ils avaient laissé les chiens et les coqs à la maison pour mieux tromper les sauvages ; une neige épaisse tombant au moment de leur départ, avait dérobé les traces de leur passage et les convives s'imaginèrent qu'un manitou puissant avait enlevé les fugitifs qui ne manqueraient pas de revenir pour se venger.

Après treize jours de navigation et de fatigues, les Français arrivaient à Montréal, n'ayant perdu que trois hommes noyés pendant le trajet. On les croyait massacrés tous, car

les projets des Iroquois étaient connus dans la colonie ; cette évasion fut le plus grand honneur au capitaine Du Puy, qui l'avait menée à bonne fin (3 avril 1658).

A partir de cette époque, on adopta un système nouveau pour modérer la fureur de ces barbares voisins. Les Français cherchèrent à faire des prisonniers que l'on gardait en qualité d'otages. Les familles de ces otages craignant de leur voir appliquer les lois de la guerre, inclinaient beaucoup plus facilement vers la paix. Le nouveau gouverneur, M. d'Argenson, beaucoup moins timide que son respectable prédécesseur, prit la résolution de lancer des partis contre les Iroquois lorsqu'ils se présenteraient en armes.

Dès le lendemain de son arrivée, tandis qu'il était à table, le cri de guerre se fit entendre, les rôdeurs iroquois venaient de tuer une femme montagnaise dans les champs. Aussitôt il se mit à la tête de 200 hommes et poursuivit les assassins qu'il ne put atteindre ; mais cette ardeur juvénile était de bon augure. Dix rôdeurs agniers ayant eu l'effronterie de se présenter à Trois-Rivières en qualité d'ambassadeurs, le commandant du fort les fit arrêter et conduire en prison à Québec. La leçon fut comprise, et la chasse à l'homme se ralentit pendant quelques mois.

A force de supplications et de promesses, les Agniers obtinrent la délivrance de leurs otages ; mais à peine ceux-ci sont-ils sortis du château Saint-Louis, que les idées de vengeance prennent le dessus, et les sauvages recommencent leurs courses. Dès la première expédition, ils enlèvent huit Français à Trois-Rivières, pour les brûler. On use de représailles. Un espion iroquois attaché à son poteau de mort déclare le projet des sauvages d'en finir avec la colonie. Ils devaient, au nombre de douze cents, surprendre Québec, qui n'était pas fortifié du côté de la campagne, puis se jeter sur Trois-Rivières et Montréal, qui étaient déjà menacés. On redoubla de précautions et de vigilance pour ne pas se laisser surprendre, et on s'étonnait de ne pas voir arriver l'ennemi, car on le savait en route.

Un trait de vaillance qui rappelle celui des Spartiates aux Thermopyles, empêcha l'expédition de réussir et sauva la colonie. Un Français nommé Dolard (1), arrivé depuis peu, avec l'intention de se signaler contre les Iroquois, réunit seize jeunes gens de Montréal et leur communiqua son ardeur. Voyant l'audace des Iroquois augmenter de jour en jour et leurs surprises quotidiennes rendre la vie insupportable aux colons, dont plusieurs repartaient pour la France, ces hommes courageux résolurent de se dévouer en allant au-devant de l'ennemi.

Tous firent leur testament ; et, après s'être confessés et avoir communié, ils jurèrent, au pied des autels, de ne jamais demander quartier et de se soutenir les uns les autres.

Ils allèrent attendre les Iroquois au Sault des Chaudières (sur l'Ottawa). Quarante-six Hurons et Algonquins vinrent les y rejoindre et s'enfermèrent avec eux dans un mauvais petit fort sauvage dont les palissades étaient à moitié pourries. Pendant sept jours, les assiégés soutinrent les assauts des Iroquois et leur firent éprouver des pertes considérables.

N'ayant point d'eau, ils étaient obligés de manger toute sèche la farine de maïs servant à leur nourriture. Bientôt un renfort de cinq cents Agniers vient aider les assaillants. Vaincus par la soif et appelés par des apostats, trente Hurons sautent par dessus les palissades pour passer à l'ennemi. Anahotaha, leur chef, était au désespoir ; il resta avec sept ou huit des siens et sept Algonquins. Honteux de se voir arrêtés si longtemps par une poignée de braves, les sept cents hommes de l'armée sauvage se ruèrent sur les palissades pour les rompre à coups de hache et y mettre le feu ; une lutte désespérée s'engagea : « Rendez-vous, mon oncle, criait son neveu déserteur, au vieux chef Anahotaha. — Non, j'ai donné ma parole aux Français, je mour-

(1) Presque tous les auteurs le nomment Daulac. Nous suivons l'orthographe de son testament signé par lui : Dolard.

« rai avec eux. » Avant d'expirer, le vieux sauvage pria un de ses compagnons de lui mettre la tête dans le feu afin que les Iroquois ne pussent enlever sa chevelure.

A la fin, le nombre l'emporta ; il ne restait plus que quatre Français et quatre Hurons. Des cadavres amoncelés autour de la palissade, avaient servi d'échelles aux vainqueurs. Ils furent tellement stupéfaits de la résistance opposée par ces quelques hommes dont ils comptèrent les cadavres, qu'ils abandonnèrent leur projet et renoncèrent à poursuivre la campagne (mai 1660). Ainsi le dévouement de Dolard et de ses compagnons sauva la colonie pour cette année. Ces dix-sept hommes étaient vraiment des héros chrétiens. Chaque fois qu'ils avaient repoussé l'assaut, ils se mettaient à genoux pour remercier Dieu de leur victoire. C'est la foi qui leur donnait le courage invincible dont ils firent preuve. L'un des prisonniers, brûlé à petit feu par les Iroquois, les étonna par sa fermeté et sa patience. On lui coupait un doigt d'heure en heure pour prolonger son supplice ; il ne poussa pas une plainte, et se mit à genoux après chaque amputation, remerciant Dieu d'avoir été jugé digne de souffrir pour lui !

Les guerriers iroquois furent tellement saisis d'admiration, qu'ils crurent rehausser leur courage en dévorant quelques parties des membres d'un homme si brave. Cette foi vive est du reste le trait caractéristique des premiers colons du Canada. Menacés de mort à chaque instant, ils se tenaient toujours prêts à mourir, faisaient la prière en commun et la recommandation de l'âme soir et matin. La religion seule pouvait les soutenir au milieu d'angoisses sans cesse renaissantes. Aussi, aime-t-on à voir la supériorité que la religion donne aux prisonniers sur les sauvages, et la place qu'elle tient dans leur vie tout entière. On ne peut lire sans attendrissement les lettres qui nous restent de ces années terribles.

Écoutons François Hertel, jeune homme de seize ans, qui fut plus tard un brillant officier ; il écrit de sa prison au

missionnaire des Onnontagués : « Le jour même que vous » partîtes de Trois-Rivières, je fus pris ; la cause pour » laquelle je ne me fis pas tuer, à mon malheur, c'est que » je craignais de n'être pas en bon état... Je vous prie d'a- » voir pitié de ma pauvre mère affligée ; vous savez l'amour » qu'elle a pour moi... Je vous prie de bénir la main qui » vous écrit et qui a un doigt brûlé dans un calumet, pour » amende honorable à la Majesté de Dieu que j'ai offensé ; » l'autre a un pouce coupé ; mais ne le dites pas à ma » mère. »

Un autre prisonnier écrit à un ami et lui raconte le sup-  
plice des Français : « Je n'ai presque plus de doigts ; ainsi » ne vous étonnez pas si j'écris si mal. J'ai bien souffert » depuis ma prise, mais j'ai bien prié Dieu aussi. Nous » sommes ici trois Français qui avons été tourmentés en- » semble, et nous nous étions accordés que pendant que l'on » tourmenterait l'un des trois, les deux autres prieraient » Dieu pour lui, ce que nous faisons toujours, et nous » nous étions accordés aussi que pendant que les deux » prieraient Dieu, celui qui serait tourmenté chanterait les » litanies de la sainte Vierge, ou bien l'*Ave Maris stella*, » ou le *Pange lingua* : ce qui se faisait. Les Iroquois nous » faisaient danser autour d'un grand feu pour nous faire » tomber dedans ; ils nous jetaient à grands coups de pieds » les uns vers les autres, et après qu'ils nous avaient bien » brûlés, ils nous mettaient dehors à la pluie et au froid. » Je n'ai jamais ressenti si grande douleur, et ils n'en fai- » saient que rire... Connaissez-vous Louis Guimont, pris » cet été ? il a été assommé à coups de bâtons et de verges » de fer ; on lui a en tant et tant donné qu'il est mort sous les » coups ; mais cependant il ne faisait que prier Dieu, telle- » ment que les Iroquois, enragés de le voir toujours remuer » les lèvres pour prier, lui coupèrent toutes les lèvres, » hautes et basses. Que cela est horrible à voir ! et néan- » moins il ne laissait pas encore de prier, ce qui dépitait tel- » lement les Iroquois, qu'ils lui arrachèrent le cœur de la

» poitrine et le lui jetèrent au visage. Le petit Antoine la  
» Meslée m'a fait bien compassion, car il était devenu le  
» valet de chasse de ces barbares ; ils l'ont tué à la chasse  
» à coups de couteau. »

Ces héros que l'on invoquerait volontiers comme des martyrs, n'étaient ni des prêtres ni des moines : c'étaient des ouvriers et des laboureurs.

Dans le même temps (septembre 1661) deux prêtres de Saint-Sulpice furent massacrés à Montréal, l'un en surveillant les moissonneurs, l'autre, les maçons. Le premier eut la tête coupée et le chef iroquois se revêtit de la soutane du mort ; le second fut brûlé et mangé en route.

Désolé de son impuissance et de ces incursions sans fin, M. d'Argenson demanda à être relevé de ses fonctions et fut remplacé, à partir du 19 septembre 1661, par le baron d'Avaugour.

Le nouveau gouverneur était un vieux soldat, franc, loyal, brave, mais d'une opiniâtreté peu commune. Après avoir visité la colonie, il avoua ne pas comprendre comment son prédécesseur avait pu faire pour la conserver. Cependant, malgré le triste état des affaires, le délabrement des postes et l'insuffisance des ressources, il fut charmé des beautés naturelles du Canada et de la richesse des récoltes qu'il trouva encore sur pied, et déclara que si on connaissait mieux la valeur de cette colonie, la France cesserait de l'abandonner comme elle semblait le faire. Le mémoire vigoureux et détaillé qu'il adressa au gouvernement fut appuyé par tous les colons. Il réclamait les secours promis, demandant six cents colons nouveaux ou trois mille soldats pour réduire enfin les Iroquois. Un homme d'un grand sens pratique et connaissant bien le pays, fut chargé de porter au roi les requêtes des Canadiens. M. Boucher, gouverneur de Trois-Rivières, eut recours à la publicité pour encourager les colons et publia une brochure intéressante où il démontrait que les métayers pouvaient facilement se créer un patrimoine au Canada et y

établir leurs enfants autour d'eux. Il obtint un résultat relatif, puisqu'il ramena deux cents colons. Louis XIV reçut très bien l'envoyé de la Nouvelle-France ; il nomma M. Dumont, commissaire royal, chargé de visiter la colonie et ordonna l'envoi de quatre cents hommes de troupes, afin de renforcer les garnisons des postes les plus exposés. Ce n'était qu'une demi-mesure ; mais l'arrivée de ce secours et l'annonce de ceux qui devaient le suivre, augmenta fort les espérances et releva le courage des colons.

C'est à ce moment qu'une lutte, regrettable à plusieurs points de vue, troubla le bon accord qui avait régné jusque là entre les représentants des autorités civiles, militaires et ecclésiastiques.

Les fondateurs de Montréal, en établissant leur colonie, avaient en vue de procurer, dès qu'ils le pourraient, l'institution d'un évêché dont le titulaire serait de droit à la tête de toutes les œuvres chrétiennes et leur donnerait une impulsion nouvelle, en les soutenant de son autorité unique et incontestée.

Le Souverain pontife était allé au-devant de ces désirs en nommant (1657) un vicaire apostolique chargé d'organiser au spirituel les habitants des bords du Saint-Laurent, qui avaient jusqu'alors vécu sous le régime des missions : François de Laval-Montmorency, prêtre zélé, jeune, de grande famille et jouissant d'un grand crédit à la cour, fut choisi pour remplir cet emploi, sous le titre d'évêque de Pétrée, *in partibus*.

Avant la création du vicariat apostolique, les missionnaires et prêtres chargés du ministère avaient reçu leurs pouvoirs du Saint-Siège, comme les Jésuites et les Récollets, ou de l'archevêque de Rouen, parce que Dieppe et le Havre, ports d'embarquement les plus ordinaires pour le Canada, étaient de son diocèse.

Les droits de l'archevêque de Rouen n'étaient fondés sur aucun autre titre, et les évêques de Nantes, de la Rochelle et de Bayonne ou autres ports de départ, avaient absolument les mêmes raisons à faire valoir.

Les bulles d'institution de l'évêque de Pétrée, portant que le Canada relevait du diocèse de Rouen, l'archevêque prétendit que son vicaire général, M. de Queylus, établi à Montréal depuis quelque temps, devait primer le vicaire apostolique.

Il résulta de cette prétention mal fondée, une première lutte dans laquelle le parlement de Rouen ne manqua pas d'intervenir pour défendre les libertés de l'église gallicane qui n'étaient nullement menacées ; mais bientôt, le vicaire général dut disparaître et l'autorité du vicaire apostolique fut reconnue sans contestation, même à Montréal, car ses droits étaient évidents. Une querelle entre l'évêque et le gouverneur, M. d'Argenson, au sujet de la préséance et de l'encens, est tout à fait conforme aux mœurs de ce siècle, et de cette société où les questions d'étiquette tenaient si grande place. Il y avait vraiment bien autre chose à faire en face des Iroquois qui avaient tué ou pris quatre-vingts colons dans le cours de cette seule année. Ces premiers débats n'étaient rien pourtant à côté de ceux que suscita la traite de l'eau-de-vie.

Dès le temps de Champlain une passion extrême pour les liqueurs fortes et surtout pour l'eau-de-vie, qu'ils appelaient eau-de feu, s'était manifestée chez les sauvages. Les Anglais, dans leurs trois années de séjour à Québec (1630-1633), avaient favorisé cette passion pour obtenir à vil prix les fourrures apportées par les chasseurs algonquins. Ceux-ci se plaignirent d'avoir été volés ; ils maudirent l'eau-de-feu qui leur faisait commettre des meurtres et les ruinait. Les gouverneurs firent des ordonnances pour défendre le commerce de cette marchandise dangereuse ; mais, grâce à la cupidité des trafiquants, la contrebande éludait les ordonnances et le désordre prit des proportions effrayantes. Un témoin oculaire nous donne les détails suivants sur ce qui se passait à Québec en 1662 : « Il y a dans ce pays des Français si misérables, qu'ils » perdent tous nos nouveaux chrétiens, leur donnant des

» boissons très violentes pour tirer d'eux des castors. Ces  
» boissons perdent tous ces pauvres gens, les hommes,  
» les femmes, les garçons et les filles même, car chacun  
» est maître dans sa cabane quand il s'agit de manger et  
» de boire, ils sont pris tout aussitôt et deviennent comme  
» furieux. Ils courent nus avec des épées et d'autres  
» armes et font fuir tout le monde, soit de jour, soit de  
» nuit, ils courent par Québec sans que personne puisse  
» les empêcher ; il s'ensuit de là des meurtres, des viol-  
» cents, des brutalités monstrueuses. C'est une chose  
» déplorable de voir les funestes accidents qui naissent de  
» ces trafics. »

Les sauvages eux-mêmes le comprenaient. « Ononthio  
» nous tue, disaient-ils, en permettant de nous donner ces  
» boissons de feu. »

Le gouverneur, baron d'Avaugour, qui avait d'abord été  
fort sévère, puisqu'il avait fait fusiller trois soldats coup-  
pables d'avoir enivré des sauvages, donna tout à coup dans  
l'excès opposé, à la suite d'un incident fort ordinaire et  
dont on ne prévoyait pas les suites.

Le supérieur des Jésuites ayant intercédé en faveur  
d'une pauvre femme mise en prison pour contrebande  
d'eau-de-vie, le gouverneur répondit brusquement : « Si  
» celle-là ne doit pas être punie, personne ne le sera dé-  
» sormais ! » Il se fit un point d'honneur de ne pas retirer  
cette parole malheureuse et la traite de l'eau-de-vie n'étant  
plus réprimée, les traitants eurent toute licence, distri-  
buèrent l'eau-de-feu à profusion ; les sauvages ne songèrent  
plus qu'à s'enivrer ; bon nombre apostasia. Mgr de Laval,  
après avoir employé les moyens de persuasion pour com-  
battre ce fléau, eut recours aux moyens de rigueur, dé-  
fendit de donner l'absolution aux trafiquants et finit par les  
excommunier. Le gouverneur se sentant atteint, se vengea  
en soutenant les traitants. On n'écouta ni évêque, ni pré-  
dicateurs, et rien n'arrêtant plus le mal, le vicaire aposto-  
lique résolut d'aller lui-même porter ses plaintes au pied

du trône ; il partit pour la France pendant l'automne de 1682.

Les politiques, qui font passer la liberté du commerce avant la moralité d'une nation, trouvent encore que l'évêque avait tort et voient ici une belle occasion de combattre les envahissements du clergé ; mais, quiconque a souci de la dignité humaine, n'hésite pas à se ranger du côté des missionnaires cherchant à préserver les sauvages des vices qui ont amené leur ruine et leur disparition. La race Montagnaise, qui est encore la plus considérable du Canada, a été préservée par le catholicisme des vices et de la misère qui ont amené si rapidement l'extinction des sauvages.

Les Anglais et les Hollandais ne faisaient pas mystère de leur système de colonisation ; ils se rendaient les indigènes favorables en leur vendant l'eau-de-feu que les Français et les Canadiens leur refusaient.

Ce fut le moyen le plus facile de se les attacher, mais aussi, le moyen le plus sûr de les tuer (1).

Après quelques essais malheureux, et mûre délibération, Louis XIV donna raison au clergé canadien, qui fut accusé d'exagération dans cette lutte. Au point de vue politique, il avait peut-être tort ; au point de vue philosophique et chrétien, l'évêque avait certainement raison. La sévérité des Français au sujet des liqueurs fortes, contraste avec la tolérance des Anglais ; elle prépara peut-être la chute de notre domination en Amérique ; mais tout homme sensé ne peut manquer d'approuver les principes du gouvernement de Louis XIV à ce sujet. D'accord avec la morale et la justice, ces principes étaient dictés par l'humanité et la conscience.

Après le départ de l'évêque des phénomènes étranges que plusieurs attribuent à la colère de Dieu, parurent être le châtimement des désordres engendrés par l'abus de l'eau-de-feu.

(1) Les seuls Iroquois, dont les descendants sont encore au Canada au nombre de 6380, n'existent que parce qu'ils sont devenus catholiques : l'eau-de-feu, la petite vérole et les balles anglaises ont eu raison de tous les autres.

Pendant six mois, la nature bouleversée par de fréquents tremblements de terre, sembla oublier les lois qui la régissaient. La terreur ne fut pas moins grande chez les sauvages que chez les chrétiens. Personne ne périt, mais les apostats firent pénitence ; beaucoup se convertirent et parlorent à leurs ennemis en essayant de mener une vie meilleure. L'évêque de Pétrée eut assez d'influence pour obtenir le rappel du baron d'Avaugour. Celui-ci, de retour en France, présenta au roi un mémoire détaillé et très pressant qui contenait un plan de colonisation fort bien conçu. Il recommandait de fortifier solidement Québec, clef de l'Amérique du Nord, et pierre fondamentale de la puissance française dans toutes ces régions ; pour cela, il fallait cent mille écus. Avec trois mille soldats décidés à s'établir dans le pays et propres à cultiver la terre, il montre qu'on pourrait facilement dompter les Iroquois, « dissiper » cette canaille » et arrêter les entreprises des hérétiques. Ces remontrances frappèrent le roi et constituent le plus grand service rendu à la colonie par le gouverneur sortant. Louis XIV ne put envoyer d'abord que cent familles ; mais, ému par tous ces rapports que le commissaire Dumont confirma pleinement à son retour, le prince prit une résolution capitale, celle de retirer les rives du Saint-Laurent à la compagnie des Cent associés, incapables de les coloniser, et de faire rentrer la Nouvelle-France dans le domaine royal.

Cette décision était si importante, que plusieurs historiens ont regardé l'année 1663 comme la date officielle de la fondation de notre colonie de Québec.

Les Canadiens ne sont point de cet avis.

Ils saluèrent avec bonheur la décision royale qui leur assurait une existence moins précaire pour l'avenir, en les rattachant directement à la mère-patrie, mais ils regardent toujours comme les temps héroïques de leur histoire, les cinquante années qui précédèrent l'inauguration du régime nouveau. Le courage et la piété des premiers colons, les

vertus des missionnaires, l'intrépidité des explorateurs, le dévouement des femmes chrétiennes venues d'Europe pour convertir et soigner les sauvages, la persévérance des pionniers français qui défrichèrent les forêts du Saint-Laurent, offrent sans contredit un des tableaux les plus curieux et les plus intéressants que nous présentent la civilisation et la foi aux prises avec l'ignorance et la barbarie. Les Canadiens ont raison d'être fiers de leurs premiers apôtres et de leurs glorieux ancêtres.

s, le  
pour  
des  
Lau-  
ieux  
tion  
Les  
tres

## CHAPITRE VI

---

### SOMMAIRE :

La colonie rattachée à la couronne. Organisation nouvelle. M. de Mézy gouverneur, ses prétentions et ses violences. La question des dîmes. Les conclusions de Colbert. Le gouverneur de Tracy et l'intendant Talon. Guerre des Iroquois. Expédition d'hiver. Campagne d'automne suivie de la paix. Les villages chrétiens. Agriculture, industrie et commerce. Colonisation militaire et féodale. Le génie des sauvages. M. de Courcelles et son administration. Exploration des pays d'en haut. Le P. Allouez et Nicolas Perrot. Les nations de l'Ouest s'allient à la France. Le fort de Cataracoui. Le P. Marquette et Jolliet. Découverte et exploration du Père des eaux. Mort de Marquette.

(1663-1675.)

Les vaisseaux qui ramenaient le nouveau gouverneur, M. de Mézy avec l'évêque de Pétrée et cent familles de colons, portaient aussi un commissaire royal, M. Gaudais, qui venait prendre possession au nom du roi de toute la Nouvelle-France, recevoir le serment de fidélité des habitants, régler la justice et les fonctions judiciaires, organiser, en un mot, la colonie, et la soumettre à l'action immédiate de la couronne reprenant ses droits.

Jusqu'à cette époque, le Canada n'avait point de cour de justice souveraine et indépendante. La plupart des difficultés avaient été d'abord réglées à l'amiable, par les missionnaires, dont l'autorité purement morale était un sujet

de jalousie pour les fonctionnaires civils et pour quelques colons.

Il y avait bien eu depuis 1640 un grand sénéchal; le dernier possesseur de cette charge s'était fait tuer par les sauvages; mais l'autorité de ce grand chef de la justice était plus nominale que réelle, il avait trop peu de forces disponibles pour appuyer ses décisions. Les gouverneurs généraux s'étaient maintenus en possession de rendre la justice quand on s'adressait à eux: ils jugeaient sans appel. Dans les grandes affaires, ils avaient une espèce de conseil composé du grand sénéchal, du chef des missions, et de quelques-uns des principaux habitants. Mais ce conseil dépendait du caprice du gouverneur, qui pouvait l'établir, le suspendre, le changer, le continuer, comme bon lui semblait. Le haut commissaire décida qu'il y aurait désormais un conseil supérieur composé du gouverneur, de l'évêque, d'un procureur général, d'un greffier en chef et de cinq conseillers nommés par le gouverneur et l'évêque. Plus tard, le nombre des conseillers fut porté à douze.

Ce conseil était une espèce de parlement dont les décisions devaient être conformes à la coutume de Paris et aux édits ou ordonnances du royaume. Trois tribunaux subalternes furent établis à Québec, Trois-Rivières et Montréal, pour juger les causes ordinaires. Le conseil supérieur s'installa le 18 septembre 1663 et le 7 octobre suivant il fit faire des élections à Québec pour y nommer un maire et deux échevins. Le recensement fait alors montre qu'il y avait 2,500 Français dans toute la colonie, parmi lesquels beaucoup d'enfants. Il y avait loin de là aux 4,000 colons que la compagnie des Cent associés devait y amener dans l'espace de quinze ans.

Encore, entre un si petit nombre d'habitants, avait-on grand'peine à s'accorder. Dès que le commissaire royal fut embarqué pour la France, les dissensions commencèrent. Le gouverneur, M. de Mézy, ancien ami de Mgr Laval, changea brusquement de conduite vis-à-vis du vicaire

apostolique. Trouvant sa position moins bonne que celle de ses prédécesseurs, qui étaient maîtres absolus, tandis que lui devait partager le pouvoir, moins bien payé qu'eux, parce que la compagnie n'était plus là pour lui faire des cadeaux, comptant d'ailleurs sur les bénéfices de sa charge pour solder ses dettes, M. de Mézy demanda une augmentation de traitement, que la majorité ne voulut point lui accorder.

Outré de cet échec, le gouverneur poursuivit les opposants, voulut les casser de leur charge, et fit annoncer au son du tambour qu'il priait l'évêque de nommer des successeurs à ces trois officiers publics. L'évêque opposa, comme il le devait, un refus grave et digne. M. de Mézy en appela au peuple et « n'écrivant point comme un praticien, mais se défendant à la cavalière », comme il l'avoue, nomma, de sa seule autorité, trois nouveaux conseillers, et envoya deux des anciens en France pour s'expliquer avec le conseil du roi. De plus, il fit publier, toujours à son de caisse, une « pancarte d'injures » contre l'évêque, laissa vendre de l'eau-de-vie aux sauvages pour se venger des ecclésiastiques et sembla même un jour vouloir attenter à la vie du vicaire apostolique.

Dans sa colère, M. de Mézy profita de la question des dîmes, ouverte depuis peu, pour soulever les colons contre l'évêque et son clergé.

Les missionnaires jésuites tirant leurs ressources d'Europe, et recevant de la compagnie des Cent associés quelques secours pour l'entretien des prêtres destinés au service des colons, n'avaient rien demandé aux habitants, mais quand on voulut établir un évêché, avec un clergé séculier attaché à des résidences fixes, érigées en cures, on se trouva en face de cette difficulté facile à prévoir : Avec quoi nourrira-t-on ce clergé, privé de dotation et de budget de recettes ?

On ne trouva rien de plus pratique que d'employer le moyen décrété jadis par Charlemagne pour assurer l'en-

retien du clergé Franc, ce fut d'instituer les dîmes ou redevances payées sur les récoltes.

Au mois d'avril 1663, le roi accordait à Mgr de Laval l'érection d'un séminaire à Québec, afin de pourvoir au recrutement du clergé canadien. L'évêque demanda que les dîmes levées sur les colons, fussent perçues par le séminaire qui pourvoirait à la nourriture des prêtres et au service divin dans les cures établies. L'ordonnance royale fixait la dîme au treizième, c'est-à-dire que la treizième partie des récoltes était l'impôt qui devait servir à l'entretien du nouveau clergé.

Les colons se plaignirent, trouvant la charge lourde et le gouverneur encouragea leur résistance. Le conseil supérieur tenant compte de la pauvreté de la colonie, décida en 1667, que les dîmes seraient seulement au vingt-sixième, c'est-à-dire réduites de moitié, payées en grain et non en gerbes, et que les terres nouvellement défrichées ne paieraient rien pendant les cinq premières années. Les ressources furent insuffisantes, mais le roi donna dans la suite huit à neuf mille livres pour parfaire la dotation des curés, dont le traitement fut évalué à 574 livres par an et par cure.

On conçoit quel trouble jetaient dans la petite colonie les mesures arbitraires et violentes prises par le gouverneur. Aussi, le conseil du roi n'hésita-t-il point à le rappeler, en envoyant au Canada des chefs nouveaux, chargés de ramener la paix.

Un mois avant l'arrivée de ces juges, le major de Mézy était mort à l'hôpital de Québec (5 mai 1665), revenu de ses égarements, réconcilié avec l'évêque et le clergé et ayant fait encore « au son du tambour, réparation du scandale » causé par ses emportements ». Les juges se bornèrent « à biffer les écritures » qui rappelaient la fâcheuse administration du défunt.

Cette querelle eut du moins son bon côté. Tandis que les politiques parlaient de réduire l'influence du clergé,

l'homme d'élite qui gouvernait alors les trois départements des finances, de la marine et de la maison du roi, le grand Colbert, conclut qu'il fallait apporter un soin particulier dans le choix des gouverneurs, rétablir l'unité des pouvoirs en les séparant et s'occuper enfin activement d'une colonie beaucoup trop délaissée depuis plus de cinquante ans. Il résolut d'envoyer une mission extraordinaire composée d'un vice-roi, d'un gouverneur et d'un intendant.

Le marquis de Tracy, vieux soldat plein d'expérience et de courage fut le vice-roi chargé, de concert avec le gouverneur, Denis de Courcelles, de réduire les Iroquois, tandis que l'intendant s'occuperait de l'administration intérieure. Ce premier intendant fut Jean Talon, dont on avait une haute idée à la cour et qui avait fait ses preuves en organisant déjà la province de Hainaut.

Talon avait reçu d'amples instructions signées de la main du roi et inspirées par les sentiments les plus nobles et les plus généreux. Si la ligne de conduite tracée alors eût toujours été suivie, la France n'aurait pas perdu le Canada un siècle plus tard, et les trois quarts de l'Amérique du Nord auraient encore la langue, les mœurs et la religion de la mère-patrie.

L'arrivée du vice-roi (30 juin 1665) à Québec, causa une joie d'autant plus vive, qu'il était enfin accompagné d'une force suffisante pour en imposer aux Iroquois. La vue de cinq à six cents hommes de troupes manœuvrant sur la plate-forme du château, fit espérer aux Français des jours meilleurs, elle intimida les sauvages ennemis, qui songèrent dès lors à demander la paix. Le train de maison du vice-roi remplit d'admiration les tribus amies de la France et leur donna une idée merveilleuse de la puissance du grand Ononchio.

M. de Tracy ne marchait jamais sans être précédé de vingt-quatre gardes, de quatre pages, de six laquais aux livrées royales, de son capitaine des gardes et de plusieurs officiers richement vêtus. Dans leurs plus beaux

songes, les sauvages n'auraient jamais rêvé pareille splendeur.

Aussi, Hurons, Algonquins, Montagnais voulurent-ils souhaiter la bienvenue à ce soleil levant. Citons, à titre de curiosité, la harangue de l'orateur des Hurons : « Illustre » Ononthio ! à tes pieds, tu vois les débris d'une grande » terre et les restes pitoyables d'un monde entier, autre- » fois peuplé d'une infinité d'habitants. Ce ne sont main- » tenant que des squelettes qui te parlent ; l'Iroquois a » dévoré leurs chairs, les a brûlées sur les échafauds, il ne » leur a laissé que les os.

» Il ne nous restait plus qu'un filet de vie, nos membres, » qui ont passé par les chaudières bouillantes, n'avaient » plus de vigueur, quand avec peine ayant levé les yeux, » nous avons aperçu sur la rivière, les navires qui te por- » taient, et avec toi tant de braves soldats. Ce fut pour » lors que le soleil nous parut éclater avec de plus beaux » rayons et éclairer notre ancienne terre, qui, depuis tant » d'années, était couverte de nuages et de ténèbres. Pour » lors, nos lacs et nos rivières parurent calmes, sans tem- » pêtes et sans brisants et il me semble entendre une voix » sortie de ton vaisseau, qui nous disait : Courage, peuple » désolé, tes os vont être liés avec des nerfs et des ten- » dons ; ta chair va renaître, tes forces te seront rendues » et tu vas vivre comme tu as vécu autrefois. Je prenais » d'abord cette voix comme un doux songe qui flattait nos » misères, quand le bruit de tant de tambours et l'arrivée » de tant de soldats m'ont détrompé. »

M. de Tracy aimait à entendre les discours des sauvages, leurs expressions tour à tour naïves, fortes et hardies le surprenaient. Il leur dit qu'il les soutiendrait de tout son pouvoir quand ses troupes seraient arrivées. En attendant, il envoya de suite quatre compagnies préparer l'expédition en fortifiant la rivière des Iroquois, qui fut gardée par trois forts appelés Sorel, Chambly et Sainte-Thérèse. Intimidés par ces préparatifs, trois nations iroquoises,

décidées par Garakonthié, le vieil ami des Français, vinrent au mois de décembre demander la paix. Les ambassadeurs furent bien reçus : M. de Tracy déclara qu'il était prêt à vivre en paix avec tous les indigènes résolus à observer les traités. Quant aux autres, il les réduirait par la force des armes. Les Agniers et les Onneyouts persistèrent et ne purent résister au plaisir de « lever la chevelure » à quelques officiers français se livrant à la chasse sur les bords du lac Champlain.

Le nouveau gouverneur, M. de Courcelles, avait hâte de commencer la guerre contre les traîtres Agniers. N'ayant pas l'idée de ce qu'est l'hiver dans ces régions glacées, il oublia que les villages ennemis étaient à cent cinquante lieues de Québec, et qu'il faudrait, pendant la plus grande partie de l'expédition, coucher sur la neige, dans les forêts, sous un froid de vingt-cinq à trente degrés. Les volontaires, habitués aux rigueurs du climat, bravaient le froid et savaient s'en défendre ; il n'en fut pas de même des Européens, dont plusieurs eurent les membres gelés. Trente Algonquins, qui s'étaient offerts à servir de guides depuis l'extrémité du lac Champlain, ne se trouvèrent pas au rendez-vous, et firent manquer l'expédition parce qu'ils avaient rencontré l'eau-de-feu, et restaient ivres-morts en route. En marchant au hasard, on sortit des forêts à six lieues seulement du fort Orange, dont les Anglais venaient de faire la conquête sur les Hollandais qui ne s'étaient pas défendus.

Les Agniers, distants encore de vingt lieues, étaient partis pour une guerre lointaine dans le Sud-Ouest, le commandant français ne pouvait songer à les poursuivre, il revint après deux mois de marches à travers quatre pieds de neige, sur laquelle on ne pouvait se soutenir qu'au moyen de raquettes.

Quoiqu'infructueuse, cette campagne d'hiver étonna les Iroquois par sa hardiesse et leur montra que malgré la distance, on pourrait les atteindre depuis Montréal et Québec,

puisque six cents hommes étaient venus en plein hiver (10 janvier-8 mars) jusqu'auprès de leurs villages.

Les Anglais eux-mêmes furent surpris de tant d'audace, et un officier du fort Orange disait dans son rapport : « Jamais il n'y eut d'entreprise plus hardie. »

Les nouveaux maîtres de la Nouvelle-York, craignant d'être eux-mêmes attaqués par les Français, demandèrent aux colons du Massachussets et du Connecticut, un corps de trois cents cavaliers pour repousser les Français, dont le régiment avait amené douze chevaux qui faisaient l'admiration des sauvages par leur docilité (1). Les colons refusèrent et le commandant d'Albany n'osa pas prendre ouvertement parti pour les Agniers contre les Français.

Selon leur habitude, les sauvages envoyèrent des députés pour faire des propositions de paix ; mais comme les Agniers soulevaient sans cesse des difficultés, M. de Tracy résolut d'en finir avec eux. Le 31 août, on parlementait encore, mais le 14 septembre la petite armée des Français levant à son tour la hache de guerre, défila devant le château d'où un chef iroquois la regardait en versant des larmes. « Ononthio, dit-il au vice-roi, nous sommes perdus ; » mais notre perte coûtera cher, parce que notre nation » se défendra jusqu'à l'extrémité, je te prie seulement de » sauver ma femme et mes enfants. »

Jamais, en effet, on n'avait vu pareille armée au Canada.

L'expédition se composait de six cents soldats français, six cents colons canadiens, une centaine de sauvages alliés et deux petites pièces de campagne. Bien que septuagénaire, M. de Tracy voulut commander lui-même et payer de sa personne. Après de grandes fatigues et une disette pendant laquelle l'armée ne vécut que de châtaignes, on arriva aux villages des Agniers, qui n'attendaient pas l'ennemi. Leur grand chef se voyant menacé par des forces supérieures, avait crié :

(1) Le seul cheval que l'on eût vu jusqu'alors dans la colonie, vingt ans auparavant, était celui du gouverneur Montmagny.

« Mes frères, sauvons-nous, car tout le monde s'est levé contre nous. »

On n'eut donc point à se battre, mais comme il s'agissait de donner une dure leçon à ces féroces adversaires, qui depuis trente ans ravageaient impunément la colonie, leurs quatre bourgades furent brûlées, d'énormes amas de maïs, fèves et autres provisions furent détruits, et après six semaines d'expédition, le vice-roi rentra, n'ayant perdu que quelques hommes noyés dans le lac Champlain.

Bien que l'on n'eût pas à combattre, le but de l'expédition était atteint. Elle inspira la terreur aux sauvages et amena chez les Agniers une telle famine, que quatre cents des leurs moururent de faim. Ils firent des soumissions, rendirent des prisonniers, entr'autres des filles françaises enlevées depuis plusieurs années et qui avaient oublié leur langue maternelle.

Le vice-roi qui voulait ménager les sauvages et vivre en bonne intelligence avec toutes leurs tribus, ne se montra pas trop sévère et rendit à la colonie le service le plus grand et le plus signalé par la conclusion d'une paix qui, malgré bien des nuages, dura dix-huit ans (1666-1684). Cette tranquillité si longtemps attendue permit de faire des explorations dans l'Ouest, de fonder de nombreuses missions et d'affermir la colonie, qui ne fut plus, dès cette époque, exposée aux incursions des sauvages, comme elle l'avait été auparavant.

Au milieu de ces succès, le gouvernement central, retombant dans les errements du passé, concédait le monopole du commerce au Canada, à la compagnie des Indes-Occidentales, et lui conférait tous les droits anciens de la compagnie des Cent associés. Les commissaires royaux n'hésitèrent pas à montrer les inconvénients qui allaient résulter de cette concession. « Si Sa Majesté, écrivait l'in- » tendant, veut faire quelque chose du Canada, elle ne » réussira qu'en le retirant des mains de la compagnie des

» Indes-Occidentales, et qu'en y rendant le commerce  
» libre, à l'exclusion des seuls étrangers. Si au contraire.  
» elle ne regarde ce pays que comme un lieu propre à la  
» traite des pelleteries et au débit de quelques denrées qui  
» sortent de son royaume, Elle n'a qu'à le laisser comme  
» il est pour le perdre. »

Ces remontrances furent écoutées et les droits de la compagnie réduits, à la satisfaction des colons. La compagnie ne pouvant plus les exploiter, s'occupa assez peu d'eux et chacun s'en félicita. Si la malheureuse traite de l'eau-de-vie n'eût été un obstacle insurmontable aux efforts du clergé et des missionnaires, la conversion des sauvages eût marché rapidement; le seul moyen d'arracher à ce fléau les Iroquois en relation avec les Anglais, fut de réunir ceux qui voulaient embrasser le christianisme, et de les soustraire à l'influence anglaise, en les recevant dans des villages chrétiens. Tous les efforts faits pour franciser les sauvages en instruisant leurs enfants, furent inutiles. ils tenaient à leurs coutumes comme les Français tenaient aux leurs.

On dut se contenter d'en faire des alliés, mais non des citoyens. Les bourgades du Sault-Saint-Louis et de la Montagne, fondées à cette époque près de Montréal, pour les Iroquois de bonne volonté, furent fécondes en fervents néophytes et produisirent de véritables héros chrétiens.

L'intendant Talon profita aussi de cette paix pour jeter les bases de la prospérité matérielle et commerciale du pays. Il avait envoyé des ingénieurs reconnaître les mines de fer à la baie Saint-Paul et aux environs de Trois-Rivières. Ce fer est encore aujourd'hui regardé comme supérieur au fer de Suède. Il envoya en France des échantillons de bois et des mâtures pour la marine royale, commença des pêcheries sur les rives du Saint-Laurent, et expédia du poisson, de l'huile, des pois, du merrain et des planches aux Antilles, encouragea la culture du lin, du chanvre, et des céréales qui réussirent à merveille, et en

1668, on vit dans la rade de Québec, jusqu'à onze navires chargés de marchandises du pays.

En vain réclamait-il des colons, Colbert répondit qu'il ne voulait pas dépeupler la France. L'intendant imagina un moyen assez simple de fortifier la colonie : c'était de permettre aux soldats du régiment de Carignan de rester en Canada et de s'y établir. Beaucoup de ces vétérans, qui s'étaient distingués dans les guerres de Hongrie et contre les Ottomans, ne firent point difficulté de rester dans un pays où la terre pouvait leur fournir, en moins de trois années, un établissement plus beau et aussi solide qu'ils auraient pu l'espérer en France.

Le licenciement des troupes valut près de mille colons au Canada et plusieurs compagnies, parties avec M. de Tracy, revinrent de France demandant des terres et des secours pour se mettre à l'œuvre. Un certain nombre de calvinistes, officiers et soldats, abjurèrent la réforme, les officiers appartenant presque tous à la noblesse, obtinrent des terres seigneuriales qu'ils inféodèrent à leurs soldats, et c'est ainsi que la noblesse se trouva nombreuse au Canada et que l'on y rencontra de bonne heure des noms très respectés en France, et existant encore aujourd'hui.

Comme le nombre des hommes est toujours plus grand parmi les émigrants que celui des femmes, il n'y avait pas assez de filles canadiennes pour marier ces nouveaux colons. A diverses reprises, on avait envoyé de France à Québec et à Montréal, des orphelines du roi. On appelait ainsi les jeunes filles appartenant à des familles honnêtes et à d'anciens militaires ou serviteurs de l'Etat, qui étaient élevées aux frais du trésor.

Leur éducation parfois trop soignée et leur faible santé ne laissaient pas de causer des mécomptes. Colbert prit un moyen que l'on peut trouver original, mais qui réussit. Il pria certains évêques du Nord et de l'Ouest, de faire annoncer par les curés, au prône de la messe paroissiale, les avantages offerts aux paysannes robustes et dévouées

qui voudraient aller se marier en Canada. On eut soin de n'accepter que des personnes de bonne réputation ; en une seule fois, Mgr de Harlay, archevêque de Rouen, put expédier quatre-vingt-quatre filles de son diocèse. Elles devinrent les femmes des vétérans à qui l'on donnait des terres et des vivres pour huit mois en les mariant.

C'est ici le moment de dire comment la propriété se constituait au Canada. Le roi était censé propriétaire primitif du territoire. Il octroyait des seigneuries aux personnes qu'il voulait récompenser ; leur étendue variait de deux à dix lieues carrées. Le propriétaire pouvait les transmettre à ses héritiers, ou les vendre à d'autres. C'est ainsi que le séminaire de Saint-Sulpice, seigneur en partie de Montréal, fut de bonne heure propriétaire de l'île entière.

Ne pouvant mettre en valeur et cultiver par eux-mêmes d'aussi grandes étendues de terrain, les seigneurs concessionnaires étaient forcés de les distribuer à des colons qui les défrichaient, y construisant des habitations qui devenaient plus tard des villages. L'officier doté ou le magistrat concessionnaire commençait « par établir son fief » en bâtissant un manoir et un moulin banal. Il percevait ensuite les droits féodaux sur les familles auxquelles il avait concédé des terres.

Le chiffre ordinaire des concessions était de 90 arpents. Pour droit de concession, on donnait un demi-minot de blé. La redevance annuelle était d'un sol ou deux par arpent : c'était l'impôt foncier.

Les impôts indirects étaient : le droit de mouture, qui est d'une livre de farine sur quatorze livres sortant du moulin banal ; une corvée d'un jour de travail chaque année, rachetable moyennant quarante sols, l'obligation d'entretenir les chemins jugés nécessaires, et le paiement d'un douzième, pour le droit de lods et de vente (timbre et enregistrement). C'était le système féodal un peu plus simple et moins lourd qu'en France, mais soumis aux mêmes lois. Il n'y eut que 25 ou 30 concessions faites dans les cin-

quante premières années, mais à partir de 1663, elles devinrent plus nombreuses et en 1763, on en comptait deux cent dix (1). Ce système de concessions faites d'abord un peu au hasard n'était pas sans danger. Chacun se cantonnait dans sa terre sans trop s'occuper des voisins qui étaient parfois fort éloignés. Il en résulta un éparpillement général qui fut très nuisible à la colonie. Au lieu de faire comme les Anglais et les Hollandais, de se grouper autour d'un centre assez fort pour résister et en imposer aux sauvages, les colons ne songeaient qu'à s'isoler le plus possible, pour avoir leurs aises, chasser en paix ou occuper un point favorable à la culture et au commerce des pelleteries.

En vain M. de Tracy, pour se conformer aux ordres de Colbert, avait déclaré qu'on défricherait la colonie de proche en proche, et qu'on ne permettrait plus les établissements isolés, on ne tint guère plus compte des ordonnances portées par les gouverneurs que des conseils donnés par les missionnaires et les colons furent encore pendant longtemps à la merci des sauvages. L'expérience ne corrigeait personne, les battus oubliaient les désastres de leurs voisins, et tâchaient de réparer les leurs ; la cupidité et l'amour des aises étaient plus forts que la raison. Le P. Charlevoix qui avait reconnu ce travers, fait à ce sujet une remarque naïve mais qui doit être vraie. « Le » présent, dit-il, aveuglait tout le monde sur l'avenir ; » c'est le vrai génie des sauvages ; il semble qu'on le » respire avec l'air de leur pays. »

A la longue, on apprenait à mieux connaître « ce génie des sauvages ». Le gouvernement français, rempli de bonne volonté, pensait à franciser les indigènes. Louis XIV donna des ordres précis à ce sujet, croyant que l'éducation pourrait y suffire. Les Jésuites, dans leur collège,

(1) Cette constitution féodale de la propriété survécut à la conquête anglaise. Elle a été abolie seulement en 1867 par les chambres législatives et le gouvernement canadien.

ouvert depuis longtemps, l'évêque dans son petit séminaire établi depuis peu, essayèrent d'élever et d'instruire de jeunes sauvages selon les règles de l'éducation européenne, leurs efforts furent inutiles, l'esprit d'indépendance, la mobilité du caractère, empêcha toujours le succès. Au lieu de profiter du contact avec les enfants canadiens ou français, élevés dans ces maisons, les jeunes sauvages ne faisaient que nuire à leurs camarades. Il fallut les séparer, autrement tous auraient gagné les bois.

S'ils n'avaient pas d'aptitude pour étudier, ils en avaient beaucoup pour le travail des mains. Mgr de Laval rendit un grand service à la colonie en établissant une école d'arts et métiers, où ils reçurent, avec l'instruction religieuse et primaire, des notions pratiques d'agriculture, apprirent à travailler le bois, le fer, le cuir et devinrent d'excellents menuisiers, forgerons, charrons et vanniers, plus utiles à la colonie dans la suite, que ne l'eussent été des savants et des gens de lettres.

En 1668, l'intendant Talon rentra en France avec l'intention de revenir plus tard. Dans les quatre années qu'il passa encore à la tête de la colonie, M. de Courcelles employa tous ses efforts et ses soins à maintenir la paix entre les différentes tribus sauvages, toujours prêtes à en venir aux mains pour venger la moindre injure.

Le voisinage immédiat des Anglais devenus possesseurs légitimes de la colonie Hollandaise (New-York), par le traité de Bréda (31 juillet 1667), créait des difficultés inconnues jusqu'alors.

Encouragés par ces habiles trafiquants, les Iroquois des cinq nations persuadaient aux Outaouais et aux peuplades du Nord-Ouest de leur apporter leurs castors et leurs pelletteries pour les vendre à ces nouveaux voisins. De la sorte, le Canada et le Saint-Laurent auraient été frustrés du commerce qui faisait le plus fort revenu de la colonie. Il fallait empêcher le courant de se former.

Quelques pillards français, spéculant sur la complaisance

du gouverneur à tolérer l'eau-de-vie, employaient ce remède infailible pour s'enrichir aux dépens des sauvages. Trois soldats avaient enivré et tué un chef iroquois pour lui prendre sa cargaison de peaux précieuses. Pendant qu'on instruisait leur procès, six sauvages Mahingans ou Mohicans sont encore massacrés dans les mêmes circonstances par trois autres Français. Les deux nations s'allient pour venger l'injure et vont porter la dévastation dans la colonie. Les missionnaires ayant fait prévenir M. de Courcelles, décident les sauvages à descendre jusqu'à Montréal pour s'expliquer avec le gouverneur avant de « lever la hache de guerre ».

M. de Courcelles comprit la gravité de la situation. Il avait peu de troupes sous ses ordres, et il fallait empêcher une conflagration qui pouvait devenir générale. Sachant le grand rôle que l'intérêt joue chez les sauvages, il commence par indemniser les tribus lésées, puis fait amener les trois assassins du chef iroquois, ordonne, séance tenante, de les passer par les armes, et promet de traiter de même les meurtriers des Mohicans. Les sauvages, désarmés par ces mesures vigoureuses, déclarèrent qu'ils enterraient la hache de guerre, et le danger fut conjuré pour cette fois.

Profitant habilement de l'ascendant que lui donnait cet acte de grand justicier, le gouverneur vint à bout de résoudre les difficultés pendantes entre les Iroquois et les Outouais (rive droite et rive gauche du Saint-Laurent).

Il signifiâ aux deux partis qu'il ne laisserait pas impunément troubler le repos des nations riveraines, et qu'il traiterait tous ceux qui refuseraient de s'accommoder à des conditions raisonnables, comme il venait de traiter les assassins, au plaid tenu à Montréal ; qu'on eût à lui envoyer des députés et il rendrait justice à tous.

Les députés vinrent à Québec où l'arrangement se fit à la satisfaction de tout le monde. Le chef iroquois Garakonthié, fidèle ami des Français, contribua beaucoup à ce résultat par sa sagesse ; quand la paix fut conclue, il dé-

clara être chrétien de cœur depuis longtemps, fit une magnifique profession de foi, et reçut au baptême le nom de Daniel : c'était le nom du gouverneur, qui avait voulu être son parrain. Heureux de cette conquête inattendue, Mgr de Laval baptisa lui-même le fervent néophyte. Québec et son territoire venaient d'être érigés en diocèse cette année, et dès ce moment, le vicaire apostolique quitta son titre de Pétrée pour être évêque titulaire de la colonie (1670) (1).

L'intendant Talon, pendant les deux années qu'il passa en France, s'était toujours occupé du Canada.

Ses plans étaient fort goûtés de Louis XIV. Il voulait soumettre à la France ce que l'on appelait alors « les Pays » d'en Haut », c'est-à-dire le nord et l'ouest du Canada avec la région des grands lacs, par où l'on espérait toujours trouver un passage pour arriver à l'Océan Pacifique, la Chine et les Grandes Indes.

Ces belles et vastes régions que l'on connaissait à peine étaient habitées par de nombreuses tribus algonquines que les missionnaires avaient su préparer à l'alliance des Français. Prévenus quelquefois par les traitants, mais les devançant presque toujours, les missionnaires avaient profité de toutes les occasions pour s'avancer dans les terres.

Un auteur canadien remarque que si les Espagnols vinrent en Amérique pour y chercher de l'or, les Anglais pour y trouver la liberté politique et religieuse, les Français eurent surtout en vue d'y répandre la lumière de l'Évangile et la civilisation chrétienne. Cette idée d'obtenir la conversion des sauvages domine toutes les autres ; elle eut à son service des soldats infatigables dans les Jésuites, les Récollets et les Sulpiciens, qui fondèrent l'Église canadienne.

La triste fin des missions huronnes n'avait nullement découragé leurs fondateurs. A diverses reprises, ils avaient établi des missions chez les Algonquins et sur les bords du

(1) Toutefois, ses bulles ne furent expédiées qu'en 1674.

lac Supérieur, où les PP. Gareau et Mesnard avaient trouvé la mort. Deux Sulpiciens (1) avaient exploré le lac Ontario et planté la croix sur les bords du lac Erié ; ils pensaient arriver au Mississipi en descendant l'Ohio, mais ils durent rebrousser chemin (1669), et c'est par l'ouest que « le père des fleuves » devait être découvert.

En 1665, le P. Claude Allouez, suivant les traces du P. Mesnard, allait s'établir sur les bords de la Grande Mer douce, ou lac Supérieur, qu'il traversa. Il bâtit une chapelle sur ses bords et prêcha en langue algonquine devant douze ou quinze tribus qui entendaient cet idiome.

Sa réputation se répandit au loin, et les guerriers venus des bords du Michigan ou de la profondeur des prairies occidentales, voulurent entendre l'homme blanc et admirèrent son éloquence. C'étaient les Cris, les Illinois, les Sioux et d'autres moins connus. Ils lui donnèrent des renseignements sur leurs pays. Ils couvraient leurs huttes en peaux de cerfs et habitaient d'immenses prairies arrosées par le père des eaux et ses affluents.

Les Illinois, peuple timide, maltraités par les Iroquois et les Sioux, lui confièrent leurs peines. « Leur pays, écrit le » missionnaire, est le meilleur champ pour l'Evangile. Si » j'en avais eu le loisir, je serais allé chez eux pour véri- » fier de mes propres yeux tout le bien qu'on m'en avait » dit. »

Allouez vint à Québec rendre compte de ces choses et apporter des échantillons de mines de cuivre du lac Supérieur. Bien qu'il eût fait deux mille lieues dans cette exploration, il ne resta que deux jours à Québec, et il repartit de suite pour les pays d'en Haut.

Ses confrères, les PP. Dablon, Marquette et Druillètes, avaient établi la mission du Sault Sainte-Marie, près de l'embouchure du Michigan, à l'endroit où le lac Supérieur verse la masse de ses eaux dans le lac Huron. C'est à ce

(1) MM. Dollier et Gallinée.

point central et de facile accès, qu'on résolut d'appeler les nations sauvages du Nord et de l'Ouest pour leur proposer de se mettre sous le protectorat de la France.

L'intendant Talon trouva un homme capable de préparer cette entreprise délicate, dans la personne de Nicolas Perrot, explorateur remarquable, qui, ayant des attaches avec les missionnaires, avait eu l'occasion de traiter avec la plupart des nations sauvages, d'apprendre leurs langues et de s'attirer leur confiance. Il visita les tribus du Nord et de l'Ouest et invita leurs capitaines à se trouver au mois de juin suivant à un grand conseil qui se tiendrait aux chutes Sainte-Marie. Ononthio devait y envoyer un de ses capitaines pour traiter d'affaires importantes et manifester ses volontés.

Le 4 juin 1671, ce grand conseil eut lieu, et les députés de quatorze nations différentes s'y rencontrèrent. M. de Saint-Lusson, avec Nicolas Perrot et les missionnaires, représentaient la France. Le P. Allouez fut le grand orateur de la réunion. Dans un discours imagé que les sauvages trouvèrent admirable, et qui leur donna une haute idée de la puissance du grand Ononthio ; il essaya de leur faire comprendre qu'ils ne pouvaient rien obtenir de plus avantageux que la protection d'un tel monarque, et ils la mériteraient, s'ils le reconnaissaient pour leur grand chef. Les sauvages répondirent par d'unanimes acclamations et firent des présents selon l'usage.

« Au milieu des bouquets d'érables, de pins et d'ormes,  
» et des touffes de ciguë qui s'entrecroisaient étrangement  
» sur les bords de la belle rivière Sainte-Marie, on avait  
» dressé une croix en cèdre à l'endroit où, bondissante,  
» elle précipite ses eaux blanches et écumeuses (1). Les  
» Français défilèrent processionnellement en face des  
» sombres massifs, toujours verts, des îles du Canal, et

(1) C'est à cause de ce saut de la rivière que les Français nommèrent les sauvages fixés sur ses bords les *Sauteux* ou *Sauteurs*.

» s'inclinèrent devant l'emblème de la Rédemption, chan-  
» tant à sa gloire une hymne du vii<sup>e</sup> siècle :

Vexilla regis prodeunt,  
Fulget crucis mysterium.

» Les drapeaux du roi du ciel s'avancent, il brille, le  
» mystère de la croix. A côté de la croix on éleva une co-  
» lonne en cèdre, marquée aux lys de la France (1). »

Cette pacifique conquête n'avait pas coûté un soldat.  
C'était le premier prix des efforts faits par les mission-  
naires ; ils n'avaient pas moins bien mérité de la France  
que de la religion.

Les renseignements recueillis par eux sur le grand  
fleuve et le Sud, et les immenses plaines de l'Ouest, leur  
avaient fait soupçonner que le Meschacébé se jetait dans le  
golfe du Mexique, et non point comme on l'avait pensé  
d'abord, dans l'Océan Pacifique et la mer du Japon. Si cela  
était, il importait tout d'être maître du cours du grand  
fleuve et de son embouchure, car les possessions fran-  
çaises auraient alors deux issues, l'une au nord, par le  
Saint-Laurent, l'autre au sud, par le père des eaux, qui  
relierait ainsi le Canada aux Antilles. L'intendant Talon ré-  
solut de s'en assurer, et le grand conseil du Sault Sainte-  
Marie devint le point de départ de nombreux voyages d'ex-  
ploration. Ils amenèrent la découverte au plus riche et du  
plus fertile bassin qui soit au monde, le bassin du Missis-  
sipi. La paix avec les sauvages était fragile de sa nature ;  
il suffisait d'un accident pour la rompre. Les Iroquois, se  
sentant appuyés par les Anglais, étaient toujours mena-  
çants, leur nom seul inspirait la terreur aux nations alliées  
à la France. Après bien des années de combats dans les-  
quels la victoire ne leur avait pas toujours souri, ils ve-  
naient d'exterminer les Andates et les Chaouanons, leurs

(1) Bancroft, *Histoire des Etats-Unis*, t. II, p. 807.

voisins du sud. D'un moment à l'autre ils pouvaient se mettre en campagne pour chercher de nouveaux ennemis. M. de Courcelles résolut de faire une démonstration hardie pour modérer ces incorrigibles batailleurs et les brider à l'avenir.

Les rapides du Saint-Laurent, depuis Montréal jusqu'au lac Ontario, rendaient la navigation fort difficile, et les Iroquois, comptant bien que les Européens ne pourraient jamais vaincre ces difficultés, au point de pouvoir transporter un corps d'armée destiné à opérer contre eux, se croyaient à l'abri de ce côté.

De concert avec l'intendant, le gouverneur fit construire un bateau plat pour porter les provisions, et avec treize canots montés par cinquante-six hommes choisis, il triompha de tous les obstacles et atteignit, après mille fatigues, l'entrée du lac Ontario. Il avait donné rendez-vous aux sauvages dans cet endroit, appelé alors Cataracoui, disant qu'il voulait leur faire une importante communication. Très étonnés de le voir arriver par eau avec une si nombreuse escorte, les Iroquois comprirent que désormais on pourrait les atteindre; aussi, ne firent-ils pas difficulté d'accéder à la proposition du gouverneur, qui, jugeant la position des plus favorables, joignit la ruse à l'audace. Après avoir fait les présents d'usage, il déclare aux députés des cinq nations, qu'il veut leur être agréable et utile en construisant dans cet endroit un fort qui serait une place de commerce, leur facilitant la traite et leur épargnant de pénibles voyages.

Les Iroquois trouvèrent l'idée superbe et consentirent aussitôt. Dès le printemps suivant, le nouveau gouverneur réalisant le plan de M. de Courcelles, vint visiter ce lieu, y fit bâtir une solide construction militaire où cent hommes de garnison pouvaient tenir en respect trois mille guerriers sauvages et commandaient l'entrée et la sortie du lac et du fleuve (1672).

Ce fort appelé Frontenac, est devenu la ville épiscopale

de Kingston, entrepôt du commerce de Montréal avec la région des grands lacs.

En cette même année 1672, MM. de Courcelles et Talon quittèrent le Canada pour n'y plus revenir, mais avant son départ, l'intendant avait pris diverses mesures qui devaient aider au développement de la colonie et laisser les meilleurs souvenirs de son passage.

Il avait envoyé un ingénieur pour rechercher sur les bords du grand lac, les mines de cuivre dont le P. Allouez avait apporté des échantillons, et encourager la culture du chanvre et les diverses industries se rattachant au tissage du fil, de la laine et même des orties.

Les cinq cents familles venues de France avec lui avaient établi dans leurs maisons des métiers à tisser le droguet, la serge et la toile ; on employait les orties à faire des toiles fortes pour navires ; les tanneries et les tissages produisaient assez de cuirs et de draps pour les besoins du pays (1) ; avant de partir, l'intendant écrivait à Colbert avec une juste satisfaction qu'il pouvait se vêtir des pieds à la tête avec les produits de la colonie. Il ajoutait : « Les » jeunes gens se dénouent et se jettent dans les arts et » métiers, surtout dans la marine, en sorte que si cette » inclination se nourrit un peu, il y a lieu d'espérer que ce » pays deviendra une pépinière de navigateurs, de pêcheurs, de matelots, d'ouvriers, tous ayant naturellement » de la disposition en ces emplois. »

Ce fut pour favoriser ces dispositions et ouvrir de nouveaux débouchés que l'intendant, avant de s'embarquer, envoya le P. Albanel préparer les voies à un établissement sur la baie d'Hudson, et qu'il jeta les yeux sur un ancien séminariste de Québec, nommé Louis Joliet, jeune homme habile et entreprenant, pour l'envoyer à la découverte du « père des eaux ».

(1) Les chevaux et les bestiaux de diverses sortes amenés au Canada, y prospérèrent. La race asine seule n'y put réussir.

Joliet devait se rendre à Michillimakinac, village huron à l'entrée du lac Michigan, prendre le P. Marquette qui, évangélisant ces régions depuis plusieurs années, était vivement sollicité par les Illinois de visiter leur pays. Le voyageur arriva près du missionnaire le 8 décembre 1672.

Quand les sauvages apprirent que le P. Marquette parlait de descendre vers le grand fleuve, ils lui dirent : « Robe » noire, ne vas pas vers ces grandes eaux ; les nations » lointaines n'épargnent pas les étrangers. Le grand père » des eaux est plein de monstres qui dévorent les hommes » et les canots, et les chaleurs excessives y donnent la » mort. »

Il y avait loin de ces contrées torrides aux rives glacées du Saint-Laurent.

Marquette, sans s'effrayer, répondit : « Mes enfants, » j'irai, le Grand-Esprit le veut. Je donnerai volontiers ma » vie pour le salut des âmes. » Et ce peuple docile se mit à prier avec lui pour le succès du voyage.

La dernière croix élevée par le P. Allouez se trouvait sur les bords de la Rivière-aux-Renards ; les anciens s'assemblèrent auprès d'elle pour recevoir les voyageurs : « Mon compagnon, leur dit le P. Marquette, est un envoyé » de la France, chargé de découvrir de nouvelles contrées, » et moi, je suis un ambassadeur au vrai Dieu, envoyé » pour les éclairer de la lumière de l'Évangile, donnez- » nous des guides. » On échangea les présents, et, le lendemain, le P. Marquette, Joliet, cinq autres Français et deux Algonquins pour guides, traversèrent l'étroit portage qui sépare la Rivière-aux-Renards du Wisconsin ; ils entraient dans la vallée du Mississippi avec leurs deux canots sur leurs épaules, le 10 juin 1673 : « Ici, dit le jésuite » dans sa relation, les guides nous abandonnèrent seuls » sur cette terre inconnue, entre les mains de la Providence. »

Pendant sept jours, ils descendirent le vaste lit du Wisconsin, sans trouver trace d'homme ni entendre d'autre

bruit que le mugissement lointain des buffles paissant dans les hautes herbes. Le septième jour, ils entrèrent dans le Père des eaux « avec une joie que rien ne saurait exprimer ».

Depuis quatre ans, Marquette songeait à tenter ce voyage ; on conçoit son bonheur. Laisant aller au courant leurs légers esquifs à travers les îles innombrables qui se trouvent le long des prairies de l'Iowa et de l'Illinois, ils remarquèrent les premières traces humaines, à soixante lieues de là, près de la rivière des Moines. Les deux voyageurs étaient les premiers Européens qui eussent foulé le territoire de l'Iowa, ils aperçurent un village, et, se recommandant à Dieu, ils poussèrent le cri accoutumé chez les sauvages pour annoncer l'approche des amis.

Les indigènes entendirent ce cri et quatre vieillards vinrent lentement à leur rencontre, portant le calumet de la paix orné de plumes brillantes. C'était de bon augure. Marquette leur parla, apprit d'eux qu'ils appartenaient à la grande nation illinoise. Un vieux sachem, chargé de les recevoir dans sa cabane, leur adressa ce compliment : « Que le soleil est beau, Français, quand tu viens nous visiter ! tout notre bourg t'attend, et tu entreras en paix dans nos cabanes. » On les présenta au grand conseil de la nation, le missionnaire leur annonça la vérité d'un Dieu unique, leur créateur et leur père. Il leur parla aussi du grand capitaine des Français au Canada, qui avait châtié les cinq nations et commandé la paix. Cette nouvelle fit grand plaisir aux Illinois, qui avaient eu à souffrir des incursions iroquoises. Les meilleurs poissons de la rivière et le gibier le plus succulent des prairies figurèrent dans le festin offert aux voyageurs, qui, pour être honnêtes, durent passer une semaine avec leurs hôtes et promettre de revenir les visiter encore.

Conduits par le grand chef et cent guerriers d'escorte, les voyageurs regagnèrent leurs canots restés à deux lieues du village. Avant de quitter les hôtes, le sachem suspendit

au cou de la Robe noire un calume orné d'une tête d'oiseau aux plumes étincelantes. Ce devait être la sauvegarde des voyageurs et le talisman de la paix pour le reste du chemin à parcourir. « Je ne craignais point la mort, dit Marquette, » et j'aurais estimé comme le plus grand bonheur de » mourir pour la gloire de Dieu. » Ils descendirent toujours, passant cette fois entre les rochers à pic qui bordent le fleuve et coupent tout horizon.

Longtemps avant d'y arriver, ils entendirent le bruit des eaux du Pekitanoni, rivière plus grande que le Mississipi lui-même et portant ses ondes blanches et impétueuses jusqu'à l'autre rive du Père des eaux. C'était le Missouri.

Marquette admirant cette belle rivière, résolut de la remonter un jour pour arriver par elle aux monts où elle prend sa source et de là au Pacifique. Il ne se doutait guère que bientôt s'élèverait au confluent de ces deux fleuves la métropole de l'Ouest, Saint-Louis-du-Missouri, qui compte aujourd'hui 150,000 habitants.

Quarante lieues plus bas, ils reconnurent encore l'embouchure de l'Ohio, qui était la route directe pour aller au lac Erié. Ils s'aperçurent bientôt que le climat changeait. Les roseaux devenaient si épais, que les buffles pouvaient à peine passer à travers pour s'abreuver dans le fleuve; les mouchérons de toute espèce devenaient insupportables, il fallait se préserver du soleil de juillet en tendant les voiles au-dessus des canots, les prairies avaient disparu, et d'immenses forêts de noyers atteignant une taille colossale avaient remplacé les grandes herbes.

Les sauvages témoignaient des dispositions belliqueuses, ils arrivaient armés et brandissant des haches d'acier, qui montraient leurs communications avec les Européens. Les voyageurs invoquèrent la Mère de Dieu et Marquette présenta aux assaillants le calumet de la paix. A la vue de ce talisman, les sauvages déposent leurs armes et donnent l'hospitalité aux nouveaux venus.

Le confluent de l'Arkansas et la limite des langues

algonquine et huronne étaient dépassés, on ne pouvait plus communiquer que par interprète.

Marquette parla pourtant du vrai Dieu aux sauvages, apprit que la mer n'était plus qu'à quelques journées de marche, que le « père des eaux » n'allait ni à l'Orient, ni à l'Occident ; donc, il tirait droit au golfe du Mexique.

Ayant acquis cette certitude, les intrépides voyageurs ne jugèrent pas à propos de se risquer plus loin. Parvenus à neuf cents lieues de Québec, n'ayant plus de vivres ni de munitions, ils auraient pu tomber entre les mains des Espagnols, plus à redouter pour eux que les indigènes ; ils virèrent de bord, et à force de rames, ils remontèrent jusqu'à l'embouchure du Missouri.

Un peu plus loin, ils dirent adieu au « père des eaux » pour entrer dans l'Illinois, traversant un pays incomparable pour sa fertilité, la beauté de ses prairies remplies de buffles et de cerfs ; de ses ruisseaux, sur les bords desquels on voyait s'ébattre une prodigieuse abondance de canards, de cygnes, de poules d'Inde sauvages et d'oiseaux de toute couleur.

L'Illinois les conduisit directement à Chicago et au lac Michigan, ils rentraient heureusement à la baie Verte après cent dix jours de navigation. Là, ils se séparèrent. Joliet, impatient d'annoncer la grande découverte, partit pour Québec, mais il faillit échouer au port, car il fit naufrage près de Montréal, il perdit son journal, ses notes, ses compagnons et ne sauva que sa vie. Pour le récompenser, Louis XIV lui donna l'île d'Anticosti où il put se tailler une belle seigneurie.

Quant à l'humble Marquette, il resta parmi les sauvages pour les convertir. Sa santé avait été fortement ébranlée par les fatigues de ce long voyage. L'année suivante, il voulut tenir sa promesse aux Illinois, les trouva réunis dans leur bourgade, et leur annonça pendant quelques jours les vérités de la religion. Sentant la maladie augmenter, il voulut retourner à sa mission ; mais il ne put aller jusque-là,

se fit débarquer à l'embouchure d'une rivière, dit à ses deux canotiers la manière de l'ensevelir et mourut à trente-sept ans, bénissant le Seigneur de tomber, comme un vrai soldat du Christ, les armes à la main.

« Le bon missionnaire, inventeur d'un monde, dit Bancroft, était tombé endormi de l'éternel sommeil sur le bord du cours d'eau qui porte son nom. » Les Indiens creusèrent sa tombe dans le sable, dressant une grande croix au-dessus. Deux ans après, les sauvages chrétiens vinrent chercher son corps et le transportèrent à la mission de Saint-Ignace du Michigan (1).

Telle fut la première exploration du grand fleuve dont la découverte ouvrait des voies nouvelles à la civilisation et offrait à Louis XIV l'occasion d'étendre sa domination sur des contrées dix fois grandes comme la France (2).

(1) Les Américains se sont montrés reconnaissants envers le P. Marquette : une rivière, une ville épiscopale des Etats-Unis et une grande province du Haut-Canada portèrent le nom de ce généreux missionnaire. Jacques Marquette était né à Laon.

(2) On comprendra l'importance de la découverte du Mississippi, si l'on veut bien considérer que ses affluents et lui livrent actuellement 25,280 kilomètres de routes fluviales accessibles aux bateaux à vapeur. Ce bassin comprend 18,000,000 de kilomètres carrés.

## CHAPITRE VII

---

### SOMMAIRE :

Le comte de Frontenac gouverneur. Son caractère. Dix années de querelles intestines. Intervention du roi. La traite de l'eau-de-vie. Le clergé avait-il tort de défendre les sauvages ? Les faits lui ont donné raison. Robert de la Salle grand explorateur. La navigation des lacs. Epreuves multipliées. Prise de possession du Mississipi. La Louisiane. Premier essai de colonisation. Fin malheureuse de la Salle. Son éloge. Jalousie des Anglais. Ils excitent les Iroquois à rompre la paix. M. de la Barre, gouverneur incapable. La guerre déclarée. Première expédition sur l'Ontario. Paix de la Famine. Intervention anglaise. Chefs iroquois envoyés aux galères. Le marquis de Denonville et la francisation des sauvages. Combats et festins de guerre. Le fort de Niagara. Conquêtes à la baie d'Hudson. Les milices canadiennes.

(1672-1687.)

Le nouveau gouverneur du Canada, M. de Frontenac, était un soldat très brave, homme d'esprit et doué d'une grande capacité pour les affaires. Courageux, persévérant et d'une fermeté à toute épreuve, il avait le tort de ne jamais céder aux conseils les plus sages et de ne pas savoir modifier ses desseins, en sorte qu'il sacrifiait volontiers la justice à ses haines personnelles et le succès d'une entreprise au triomphe de ses opinions particulières.

Dès le début, ses manières hautaines le brouillèrent avec une foule de personnages considérables, et ces débats furent d'autant plus nuisibles au développement de la colonie, qu'ils durèrent pendant près de dix années.

Dès les premiers mois, on s'aperçut qu'il voulait trancher du monarque en composant le conseil supérieur de membres qui lui fussent entièrement dévoués. Il voulut non seulement s'approprier le titre de président, mais la direction absolue des affaires. Sous prétexte de diminuer la puissance des Jésuites et du clergé, il exigea que la sienne fût la seule reconnue, et se créa dans la colonie des ennemis implacables. Le premier fut le gouverneur de Montréal, neveu de Talon. Il fut mis en prison pour avoir maltraité un officier du gouverneur, puis envoyé à la Bastille ; le curé de Montréal ayant pris le parti du prisonnier, fut lui-même arrêté et conduit en Europe (1). L'intendant Duchesneau, qui vint ensuite succéder à Talon, ne fut guère mieux traité. Il fallut que le roi intervînt, et indiquât le rang de chacun dans le conseil, où le gouverneur eut la première place, l'évêque la seconde, l'intendant la troisième, avec le droit de demander les opinions, recueillir les suffrages et prononcer les arrêts, ce qui équivalait à présider.

Louis XIV écrivit de sa main au comte de Frontenac pour lui recommander l'impartialité dans l'exercice de sa charge et lui représenter que la modération et la justice sont nécessaires à un chef d'Etat. « Il ne faut, disait le roi en » terminant, avoir ni intérêt, ni passion pour personne. »

A peine le gouverneur tint-il compte de ces observations, dignes du monarque qui les lui adressait. La perte de la présidence du conseil ne fit qu'augmenter sa mauvaise humeur, et il fut très humilié de voir le roi laisser à perpétuité la terre et seigneurie de Montréal au séminaire de Saint-Sulpice, comme *dédiée et consacrée* à Dieu (1677).

La question de la traite de l'eau-de-vie, qui revint en discussion plus fort que jamais, lui donna occasion de montrer son humeur contre l'évêque, les Jésuites et le clergé.

M. de Frontenac favorisa cette traite, dont les Iroquois

(1) Ce curé, prêtre sulpicien, était l'abbé de Salignac-Fénelon, frère de l'archevêque de Cambrai.

eux-mêmes demandaient l'abolition aux Anglais. L'évêque et son clergé ne cessèrent de protester et de maintenir les prohibitions précédemment portées.

Aujourd'hui, que les passions sont calmées et les résultats connus, on est surpris de voir dans les correspondances du temps, l'âpreté avec laquelle des gouverneurs, des intendants et des traitants ont soutenu la cause pitoyable de l'eau-de-feu à répandre chez les sauvages.

Leurs Mémoires prétendent que cette traite était nécessaire pour alimenter le trésor, faire aller le commerce colonial, attacher les sauvages aux Français, procurer la prospérité de la colonie.

L'évêque et les colons désintéressés dans la traite, démontrèrent sans trop de peine, que les droits imposés sur l'eau-de-vie, ne rapportaient pas au trésor plus de *deux mille francs* par an, que cette liberté du commerce amenait les coureurs de bois à dépouiller les sauvages en leur achetant une robe de castor pour un verre d'eau-de-vie, que les crimes de toute nature engendrés par l'ivresse, réduisaient les sauvages au plus triste état et leur faisaient maudire les Français. Ils énumérèrent ces crimes et citèrent des faits à l'appui. Nous en indiquerons un seul. Des deux mille Algonquins fréquentant les rives de l'Ottawa pour la traite, il n'en resta que cent cinquante en moins de trente ans, grâce à l'eau-de-feu. Les survivants ne pouvant résister à la séduction du terrible liquide, prirent le parti d'émigrer et s'enfuirent dans les forêts pour y échapper. Quand les traitants avaient fait fortune par ce triste moyen, il s'en allaient en France manger leurs bénéfices et les sauvages s'éloignaient de la colonie, en sorte que le pays serait devenu désert, si la traite avait continué dans les conditions où elle se faisait.

Chose étrange, certains historiens louent fort les législateurs de la Nouvelle-Angleterre et les Quakers Pennsylvaniens d'avoir interdit la distribution de l'eau-de-vie aux sauvages, et ils n'ont que des paroles de haine et de mé-

pris pour le clergé canadien, luttant pour empêcher cette horrible plaie de s'étendre.

L'histoire vraie a prononcé depuis longtemps, elle admire l'énergie du noble évêque de Québec, venant à Paris implorer la pitié du monarque pour les pauvres sauvages et demandant au nom de Dieu et de la patrie, la suppression des pratiques désastreuses qui hâtaient la destruction des infortunés dont il plaidait la cause.

Un détail nous semble particulièrement odieux dans ces démêlés entre le gouverneur, l'intendant et le conseil, dont plusieurs membres furent emprisonnés ou exilés par M. de Frontenac. Des deux côtés on s'accuse de faire la traite et de pratiquer la contrebande; il se peut que des deux côtés on ait eu raison de s'accuser, tant il est vrai que dans tous les temps, les colonies ont été livrées à l'exploitation de ceux qui les gouvernent !

Un spectacle plus consolant que celui de ces querelles intérieures, est celui des conquêtes et des découvertes réalisées dans ce même temps. Elles furent surtout l'œuvre d'un explorateur hardi, dont Joliet avait, au retour de son grand voyage, piqué la curiosité et enflammé l'ambition en lui parlant du « Père des eaux ».

Robert Cavellier de la Salle était venu au Canada en 1688. Né à Rouen, ancien élève des Jésuites, instruit, entreprenant, plein de courage et de fermeté, aussi désireux de s'illustrer que de s'enrichir, ce jeune homme prétendait trouver le passage pour arriver à la Chine et au Japon. C'est même en prévision de cette découverte qu'il avait donné le nom de La Chine à son premier comptoir établi près de Montréal. M. de Frontenac, dont le caractère ressemblait assez au sien, le nomma gouverneur du nouveau fort construit à l'entrée de l'Ontario (Cataracoui ou Frontenac).

La Salle fit de ce poste avancé sa base d'opération et résolut de marcher avec méthode du côté du grand fleuve.

Il explora d'abord les lacs Ontario et Erié, découvrit probablement l'Ohio, et quand il eut entendu Joliet à son re-

tour, il résolut de passer en France pour demander le pouvoir de réaliser ses desseins. Seignelay, fils de Colbert, le reçut bien et lui accorda tout ce qu'il demandait. Le roi lui donna des lettres de noblesse, la seigneurie de Cataracoui avec quelques îles voisines et quatre lieues de pays sur l'Ontario. Il promettait de bâtir le fort en pierre, donner des concessions, rassembler des colons autour de ce fort. Il tint parole, amena des ouvriers, construisit des barques, et en 1679, il était prêt à commencer ses voyages de découvertes, tout en utilisant son monopole pour la vente des peaux de buffles.

Son premier soin fut d'établir un comptoir et un fort à l'autre extrémité de l'Ontario, sur la rivière Niagara, à peu de distance de la chute fameuse qui porte ce nom et arrête toute navigation.

L'année suivante, il construisait et lançait dans le haut Niagara, aux yeux des sauvages étonnés, un brigantin de soixante tonneaux, qu'il nomma le *Griffon*. C'est le premier navire qui sillonna les eaux du lac Erié. Le *Griffon* prétendant aller jusqu'au Mississipi, traversa la rivière de Détroit, le lac Saint-Clair (1) que la Salle nomma ainsi à cause de la transparence de ses eaux, le lac Huron déjà connu, et arriva jusqu'à la baie des Puants, au fond du Michigan, d'où la Salle le renvoie à Niagara avec un chargement de pelleteries valant trente mille francs, et l'ordre de revenir au plus tôt. Le *Griffon* ne revint pas, car il périt sans doute dans une des terribles tempêtes qui agitent les grands lacs.

La Salle traversant le Michigan en diagonale, vient, avec ses compagnons, à la mission Saint-Joseph, y bâtit un nouveau fort qu'il laissa à la garde de dix hommes, puis suivi des trente hommes qui lui restent, et de trois religieux récollets, il descend la rivière des Illinois jusqu'aux approches du lac Peoria où il rencontre les principaux de la nation.

(1) Et aussi à cause du jour où il le traversait, 12 août, fête de sainte Claire.

Prévenus par les Miamis, qui leur avaient représenté les Français comme étant l'avant-garde des Iroquois, les chefs de la nation illinoise se montrèrent très réservés. La Salle n'eut pourtant pas de peine à les détromper, et la paix fut bientôt conclue entre les Illinois et les Français. Les premiers parurent contents du projet annoncé par les seconds, de s'établir dans leurs contrées, ils offrirent même de guider les voyageurs jusqu'à l'embouchure du « Père des eaux ».

Mais le *Griffon* ne revenait pas, les hommes de la Salle se désespéraient. En vain leur chef leur montrait-il l'union comme le seul moyen de salut ; en vain leur promettait-il la liberté pour le printemps qui approchait, rien ne relevait leur courage. Le nom de Crève-cœur qu'il donna au fort bâti en cet endroit, révèle une partie des angoisses que lui causa le mauvais vouloir de ses compagnons. Il les décida cependant à construire une barque pour essayer le retour, et lui-même partit à pied avec trois des plus décidés, pour chercher des cordes et des agrès au fort de Cataracoui. C'était une marche de trois cents lieues ! Quand il arriva, il apprit que son brigantin, portant pour 5000 francs de pelleteries, n'avait pas reparu ; les créés... avaient saisi ses biens, les employés avaient pillé les marchandises, ses hommes avaient déserté pour passer aux Anglais, et un navire lui apportant une cargaison de 22,000 livres avait sombré non loin de Montréal.

Tant d'épreuves auraient abattu tout autre que l'intrepide normand ; malgré tout, il revint au secours de ses amis laissés à Crève-cœur, sous la conduite de son lieutenant Tonti.

Dans l'intervalle, les Iroquois étaient venus attaquer les Illinois. Les Français essayèrent d'être médiateurs et les PP. Récollets obtinrent une trêve que les Iroquois, selon leur coutume, s'empressèrent de violer. Les Illinois ne se sentant pas en force, battirent en retraite vers le grand fleuve, et les Français abandonnés dans le désert prirent le parti de retourner sur les rives du Michigan.

Il y avait si peu à compter sur les sauvages, même amis, que pendant la retraite, les Illinois scalpèrent un pauvre vieux récollet, le P. Gabriel de la Ribourde, et prétendirent que sa chevelure était celle d'un Iroquois. Exténués de fatigue et de faim, les fugitifs arrivèrent à Michillimakinac tandis que la Salle allait les chercher à Crève-cœur, à cent cinquante lieues plus au sud. Ils se rencontrèrent enfin et malgré tous les contre-temps, La Salle voulut continuer l'expédition.

Le 4 janvier 1682, vingt-trois Français et dix-huit sauvages se mirent en route; depuis Chicago jusqu'à Crève-cœur, ils traînèrent leurs canots et leurs provisions sur la glace. Embarqués le 6 février, ils descendirent le grand fleuve, et le 9 avril, le P. Membre, aumônier de l'expédition, entonnait le *Te Deum* en apercevant le golfe du Mexique. Une croix, aux armes de France, fut érigée sur la grève; La Salle prit, au nom du roi de France Louis XIV, possession du Mississipi et de toutes les rivières qui appartenaient à son bassin, puis il donna à ce pays le nom de Louisiane, qu'il porte encore aujourd'hui. Le retour fut heureux. La Salle ne fit que traverser l'Amérique et aller en France annoncer le résultat de son voyage. Ses ennemis, qui étaient nombreux, l'avaient déjà devancé et couvert de calomnies, le représentant comme un aventurier qui tranchait du monarque au milieu des sauvages et mettait la colonie en danger, en risquant d'amener la guerre avec les Iroquois. Le nouveau gouverneur du Canada se fit l'écho de ces plaintes en les appuyant de toute son autorité. Au fond, c'était l'explosion de la jalousie des traitants. Les découvertes de la Salle empêchaient ces avides marchands de dormir, ils se croyaient supplantés et voyaient déjà leur commerce ruiné par les colons qui ne manqueraient pas de s'établir dans les beaux pays de l'Ouest et du Sud. Le récollet Hennepin avait, dans l'intervalle, exploré la haute vallée du Mississipi. Ce fleuve était maintenant connu sur une longueur de cinq ou six cents lieues, il allait

faire grand tort à son rival le Saint-Laurent. Le P. Membre revenant du Mexique avait refusé de donner des explications en passant à Québec, cette expédition était un danger pour la patrie. Bref, il fallait repousser la Salle comme un aventurier dangereux et l'abandonner à son malheureux sort.

Ces plaintes ne furent guère écoutées. Quand la Salle arrivait à Paris pour se défendre, il trouva le fils de Colbert, l'héritier de ses idées et le continuateur de ses desseins, tout disposé à l'accueillir. D'ailleurs, Louis XIV parvenu à l'apogée de sa gloire, n'avait garde de dédaigner l'empire colonial que l'intrépide explorateur venait lui offrir, et l'occasion était trop belle pour la manquer, à seule fin de satisfaire les mesquines rancunes des traitants.

Dès les premiers mois de l'année 1684, Seignelay envoyait quatre navires portant deux cent quatre-vingts colons, prêtres, soldats, volontaires et jeunes ouvriers avec leurs femmes, pour commencer la colonisation aux bouches du Mississipi. Il semble que le sort s'acharne sur cette malheureuse expédition ; les volontaires et les soldats sont indisciplinés, les ouvriers maladroits, le chef de la flotte incapable. On dirait que sa mission principale est de contrarier la Salle, chef de la colonie. Au lieu de débarquer aux bouches du Mississipi, on les dépasse de beaucoup ; la Salle, reconnaissant l'erreur, demande de virer de bord, le commandant Beaujeu refuse et va de l'avant. Fatigué de ces luttes ridicules, la Salle veut débarquer. Le navire qui porte ses approvisionnements est jeté à la côte par la négligence du pilote ; le brave normand veut au moins sauver ce qu'il a de plus précieux. Beaujeu le regarde en croisant les bras ; un coup de vent arrive, met le navire en pièces ; outils, marchandises, munitions, tout est perdu. Les Indiens accourent pour piller les épaves ; ils tuent deux volontaires ; les colons effrayés se mutinent, imputent à leur chef le coup de vent et le naufrage. A leurs injures, à leur fureur, la Salle oppose un calme stoïque et sa sérénité

incomparable parvient à les rassurer. Au lieu d'être en Louisiane, on se trouve dans le Texas, il faut bien y rester. Avec les débris du navire, on construit un fort pour protéger les colons qui sont à terre. Une année se passe dans des difficultés faciles à concevoir. Au commencement de 1686, la Salle s'engage de nouveau à la recherche du « fleuve fatal ». Quatre mois après, il revint en haillons, sans autre résultat que d'avoir perdu quatorze hommes en route. Il veut gagner les mines d'or des Espagnols, n'en peut venir à bout et trouve au retour son unique canot perdu. C'est alors qu'il conçoit le projet désespéré de regagner à pied le Canada, pour revenir au Texas par la même voie. Ses colons étaient réduits à trente hommes. Il en laisse vingt pour la garde du fort et se met en route avec les autres. Le 20 mai 1687, il meurt assassiné par un de ses compagnons, qui s'écrie en le voyant tomber sous un coup d'arquebuse : Te voilà donc maintenant à bas, grand pacha ! Il faut tenir compte de ce mot d'un assassin ; il indique le reproche le plus sérieux que l'on puisse faire à la Salle, dont la fermeté d'âme ressemblait à de la dureté envers ceux qui l'entouraient. Cette réserve faite, nous nous associons volontiers à l'éloge suivant fait par Bancroft : « Telle » fut la fin de ce vaillant explorateur. Par la force de sa » volonté, l'ampleur de ses conceptions, la variété de ses » connaissances et l'aptitude de son génie à surmonter les » plus grandes difficultés ; par sa résignation aux volontés » du ciel et son héroïque fermeté dans le malheur, par » l'énergie de ses résolutions et son infatigable persévérance, il égalait les plus grands de ses concitoyens..... » On se souviendra de lui à travers les âges, comme du » père de la colonisation dans la grande vallée centrale de » l'Ouest (1). »

Les compagnons de la Salle, débarrassés des meurtriers

(1) *Histoire des États-Unis*, t. II, p. 821-822. Une ville et un comté de l'Illinois portent le nom de la Salle.

qui s'égorgeaient en se disputant les dépouilles du mort, continuant leur route vers le Nord, descendirent l'Arkansas ; puis, remontant le Mississipi, arrivèrent au Michigan vers le milieu de septembre ; leur voyage avait duré huit mois. Tonti, le courageux lieutenant de la Salle, était allé jusqu'aux bouches du Mississipi pour trouver son chef, dont les fugitifs lui cachèrent la mort, afin de pouvoir regagner le Canada, puis la France, où il ne rentra que cinq de ceux qui étaient partis trois ans auparavant pour cette malheureuse expédition. Ceux qui étaient restés au Texas furent massacrés par les sauvages, à l'exception de quatre hommes et d'une femme, réservés pour la captivité

Les traitants du Canada durent sentir diminuer leurs inquiétudes en apprenant la triste fin des aventures de la Salle, mais les Anglais sentirent augmenter les leurs et le retentissement qu'avait eu la découverte du Mississipi, les excita plus que jamais à mettre obstacle aux entreprises des Français dans l'Amérique du Nord. Dès ce moment, les positions se dessinèrent plus nettes et plus tranchées, et on put prévoir la guerre longue et acharnée qui finirait par l'expulsion des Français et l'indépendance des colonies anglo-américaines.

Pendant que la Salle reculait les limites de la Nouvelle-France, et préparait les communications entre le Nord et le Sud par des forts et des comptoirs habilement disséminés le long de la route, le Canada se voyait menacé d'une nouvelle guerre qui pouvait le replonger dans ses malheurs d'autrefois. Les Iroquois n'étaient pas domptés ; dix-huit années de paix leur paraissaient bien longues, le chef chrétien Garakonthié, qui les avait retenus pendant quinze ans, était mort, et depuis quelque temps déjà, les clauses du traité n'étaient plus si bien observées.

Plusieurs causes contribuaient à préparer la rupture entre les Français et les cinq nations. Le monopole que l'on persistait à donner à certaines compagnies était fatal aux colons. La compagnie des Indes-Occidentales avait le droit

de prélever le quart des castors et le dixième des fourrures apportées à la traite.

C'était un impôt assez lourd, les colons devaient en tenir compte pour acheter moins cher auprès des sauvages. Au contraire, les Anglais n'ayant point d'impôt semblable à payer, donnaient davantage des produits indigènes. En outre, ils fournissaient en abondance et à meilleur compte aux Iroquois l'eau-de-vie, la poudre, les armes à feu, les haches, les chaudières dont ils avaient besoin. Cette concurrence fâcheuse augmentait la fierté des Iroquois et ne contribuait pas peu à aigrir les traitants français dont les bénéfices se trouvaient limités.

Sûrs d'être appuyés par les colons anglais qui les animaient secrètement, les sauvages de la rive droite du Saint-Laurent n'attendaient qu'une occasion favorable pour attaquer les Français. Pour s'entretenir la main, ils combattaient les alliés les plus éloignés d'Ononchio, c'est ainsi qu'ils avaient tué quatre cents Illinois et fait neuf cents prisonniers chez cette nation timide, qu'ils songeaient à détruire pour la punir de s'être alliée aux Français.

Tout espoir de rétablir la paix entre le gouverneur de Frontenac et l'intendant Duchesneau étant perdu, la cour les rappela l'un et l'autre en 1682, pour les remplacer par M. de la Barre comme gouverneur, et par M. de Meule en qualité d'intendant.

Il faut croire que l'art de gouverner est bien difficile, puisque ceux qui sont chargés du soin des peuples trouvent si rarement la mesure juste. M. de Frontenac était trop cassant et rebutait tout le monde par sa hauteur et son opiniâtreté. M. de la Barre décourageait les meilleurs esprits par ses irrésolutions et sa faiblesse. Frontenac était rappelé juste au moment où l'on avait besoin d'un homme énergique, et la Barre arrivait à la veille d'une crise que tout annonçait devoir être formidable.

Il convoqua une assemblée des principaux du pays afin de s'éclairer sur la situation ; le mauvais vouloir des Anglais

et des Iroquois était évident, les alliés seraient exterminés l'un après l'autre et le commerce anéanti si on ne remédiait promptement au mal.

La colonie pouvait fournir mille hommes vigoureux et accoutumés à la guerre sauvage, mais pendant l'absence des colons. leurs terres resteraient sans culture ; il fallait des provisions pour attendre le retour et des gardiens pour les forts et la colonie pendant que les miliciens seraient éloignés. C'est de France que devaient venir ces secours, et on les demanda aussitôt.

Ces résolutions étaient fort sages, et il est probable qu'en les exécutant de suite, les Iroquois se seraient rangés.

M. de la Barre crut qu'en faisant des concessions aux ennemis, il viendrait à bout d'éviter la guerre. Chose à peine croyable, il autorisa les Iroquois à piller les canots français qui n'auraient pas de passeports. Deux canots de la Salle revenant du fond des lacs, se trouvèrent dans ce cas ; ils furent mis au pillage, et quand on demanda une réparation aux Iroquois, ils répondirent : « Nous n'avons » rien à rendre, nous n'avons fait qu'obéir à Ononthio. » Il paraît qu'Ononthio n'avait pas résisté à la tentation de faire aussi un peu de commerce, tentation très commune en ce temps chez les fonctionnaires de la colonie.

Louis XIV qui avait tant d'hommes à dépenser sur les champs de bataille de l'Europe, ne put envoyer au Canada que trois compagnies de chacune cinquante-deux hommes.

C'est avec ce renfort dérisoire qu'il fallait se mettre en campagne. M. de la Barre, qui croyait avoir gagné les Iroquois, parce qu'il se laissait amuser par leurs ambassades, dut cependant ouvrir les yeux quand il apprit que le 28 février 1684, les Iroquois avaient attaqué, dépouillé quatorze Français se rendant aux Illinois, et qu'ils avaient essayé de surprendre le fort de Crève-cœur.

Le commandant avait repoussé leur attaque de manière à leur faire perdre l'envie de continuer le siège ; mais après cet éclat, et bien qu'ils eussent le front d'envoyer

encore des ambassadeurs, il n'était plus possible de reculer, et la guerre décidée depuis dix-huit mois, dut enfin être déclarée. M. de la Barre se hâta lentement.

Le tracassier Perrot, gouverneur de Montréal se jeta en travers des préparatifs qui laissaient fort à désirer. On se mit en marche avec des approvisionnements insuffisants, après avoir toutefois demandé du secours aux postes fortifiés et aux sauvages du pays d'en Haut. Le rendez-vous fut fixé à Cataracoui, à l'entrée du lac Ontario, d'où l'on pouvait en deux jours gagner le pays des Tsonnontouans qu'il fallait d'abord frapper. Sans compter les porteurs et les bateliers, l'expédition mettait en ligne, cent trente soldats français, sept cents miliciens et deux cents guerriers sauvages chrétiens.

Bien conduites, ces troupes étaient suffisantes pour dompter l'ennemi, mais M. de la Barre perdit en route un temps précieux, il arriva quinze jours après les autres; les provisions s'épuisèrent ou furent gâtées. La fièvre paludéenne sévit avec fureur dans les marais qui bordent les rives de l'Ontario, et ce fut avec une satisfaction visible que le général en chef reçut, dans l'anse de la Famine (ainsi nommée à raison de la disette où l'on se trouvait), la députation des sauvages venant demander la paix.

Les Anglais, qui avaient voulu leur défendre de traiter, venaient d'entendre cette fière réponse faite à leur envoyé :  
« Ononthio est depuis dix ans mon père, Corlaër (c'est le  
» nom que les sauvages donnaient au gouverneur anglais),  
» est depuis longtemps mon père, et cela parce que je l'ai  
» bien voulu ; ni l'un ni l'autre n'est mon maître. Celui qui  
» a fait le monde m'a donné la terre que j'occupe, je suis  
» libre, j'ai du respect pour tous les deux ; mais nul n'a  
» droit de me commander et personne ne doit trouver mau-  
» vais que je mette tout en usage pour empêcher que la  
» terre ne soit troublée. Vous nous appelez des sujets,  
» moi je dis que nous sommes des frères et que c'est à  
» nous de prendre soin de nous-mêmes. Je veux me rendre

» auprès d'Ononthio, puisqu'il a pris la peine de venir à  
» ma porte et qu'il n'a que des propositions raisonnables à  
» me faire. »

Ils vinrent donc, en dépit des Anglais ; mais le triste état dans lequel ils trouvèrent les Français, décimés par la fièvre et la famine, changea les rôles. Au lieu de demander la paix, ils pouvaient l'imposer et triompher de l'humiliation du gouverneur. Ils n'y manquèrent pas. « Nous avons bien fait, s'écria Haaskouan (chef des Sénécas, et le plus fameux des orateurs), en élevant son calumet, d'avoir caché la hache sous terre. Nos guerriers n'ont pas assez de castors à donner pour les armes que nous avons prises aux Français, et nos vieillards n'ont pas peur de la guerre. Nous avons le droit de guider les Anglais sur nos lacs, nous sommes nés libres. Nous ne dépendons ni d'Ononthio, ni de Corlaër. » Ces paroles insolentes indignèrent l'armée et on attendait une réponse digne de la France, quand le gouverneur effrayé de tant d'audace, demanda que les Illinois fussent laissés en paix. « Non, » répondit l'Iroquois, il faut que lui ou moi périsse et qu'un des deux disparaisse. » Au moins que votre hache ne s'abatte point sur les Français qui se trouvent au milieu d'eux ! C'est ainsi que le gouverneur abandonnait ses alliés. Il promit de renvoyer les troupes de l'Ouest qui venaient à son secours ; de leur côté les sauvages offrirent de réparer le dommage causé aux Français depuis quelque temps, mais à condition que le gouverneur s'en retournerait aussitôt avec ses troupes. A ces conditions honteuses, il signa la paix et décampa comme il put dès le lendemain.

Ce triomphe des sauvages à l'anse de la Famine, leur coûta peu de chose et augmenta leur confiance. Les Français revinrent attristés de leurs pertes et indignés de la faiblesse du général. Pour le moment, toute leur vengeance dut se borner à une épigramme. Ils donnèrent à l'orateur Haaskouan le nom trop bien justifié de : « Grande-gueule ». Deux jours plus tard, les cinq cents sauvages et les deux

cents Canadiens venus du pays des lacs et qui avaient fait deux cents lieues pour porter secours à l'armée française, arrivaient au Niagara et s'en retournaient fort mécontents aussi. Cette paix mal assise et précipitée les livrait aux Iroquois dont l'insolence ne connaissait plus de bornes ; elle ébranla les bons sentiments et la confiance de plusieurs tribus. La position du gouverneur n'était plus tenable, car la plupart de ses subordonnés le méprisaient à cause de sa faiblesse.

A peine était-il rentré à Québec, qu'il reçut des lettres de Louis XIV lui reprochant de n'avoir pas exécuté ponctuellement ses ordres, et de s'être plus occupé de commerce que de préparatifs de guerre. Au lieu d'accorder seulement vingt-cinq congés ou commissions pour la traite des pelleteries, comme ses pouvoirs l'y autorisaient, M. de la Barré en avait accordé cent cinquante (1).

« J'espère que vous réparerez votre faute, concluait le roi, en donnant une fin prompte et glorieuse à cette guerre. » La promptitude et la gloire firent également défaut. Les trois cents hommes de renfort accompagnant cette lettre, servirent simplement à combler les vides faits par la fièvre et la faim.

La nouvelle de l'expédition de la Famine fut portée en France par l'évêque de Québec. Toujours zélé, généreux et à la tête de toutes les bonnes œuvres, Mgr de Laval

(1) On nommait *congé* la permission donnée à quelque gentilhomme ou ancien officier d'expédier des marchandises dans l'Ouest, pour la traite. Chaque congé valait 1,800 livres et permettait d'envoyer deux canots chargés de marchandises valant d'ordinaire 3,000 francs. Trois hommes déterminés ou coureurs de bois suffisaient à conduire chaque canot. Ce chargement permettait d'acheter environ 180 paquets de castor, dans la région des lacs. Comme chaque paquet rendu à Québec se vendait 150 francs, le total d'une cargaison représentait 24,000 francs. Chaque coureur de bois recevait quinze ou dix-huit cents francs pour son voyage, en sorte que, tous frais payés, le possesseur d'un congé réalisait un bénéfice net de 12 à 15,000 francs. Presque tous les officiers et gentilshommes étant pauvres, on conçoit avec quelle fureur les congés furent recherchés, et quelles proportions l'agiotage dut prendre dans la colonie. La concession des bureaux de tabac telle qu'elle existe encore en France nous donne une idée de ce monopole.

quittait Québec le 14 novembre 1684, deux jours après avoir installé un chapitre de chanoines dans sa cathédrale. Usé par vingt-cinq années de lutttes et de courses dans ces régions si difficiles à visiter, Mgr de Laval crut que dans l'intérêt de l'œuvre entreprise, il devait demander un successeur dont l'âge et la vigueur pourraient affronter les grands travaux que demandait la constitution d'un diocèse où tout était à créer.

Louis XIV appréciant les mérites de cet homme de Dieu, malgré les démêlés qu'il avait eus avec différents gouverneurs, ne voulut d'abord point consentir à une retraite aussi prématurée, mais il dut se rendre à l'évidence. Pour montrer en quelle estime il avait le fondateur du diocèse de Québec, le grand roi lui laissa le soin de se choisir un successeur. On pouvait être sûr que par ce moyen, les abbés de cour seraient impitoyablement écartés de la colonie. M. Tronson, supérieur de Saint-Sulpice indiqua au prélat un aumônier militaire qui devait dignement le remplacer. L'abbé de Saint-Valier, avant de se laisser sacrer, voulut se rendre compte de la charge qu'il acceptait. Il vint au Canada en qualité de vicaire général, visita soigneusement tout le pays pendant deux ans et rendit compte de ses explorations dans un mémoire très consciencieux sur l'état de la religion dans la Nouvelle-France, où il arrivait avec le nouveau gouverneur, pendant l'été de 1685. La cour avait bien compris que la paix signée à la Famine ne serait pas durable et qu'il était urgent de remplacer le faible et infirme de la Barre. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 1685, le titre de gouverneur de la Nouvelle-France avait été conféré au marquis de Denonville, colonel de dragons, homme de courage et de vertu. Il arrivait suivi de cinq cents soldats entassés dans un seul navire. Cent cinquante d'entre eux moururent pendant la traversée. Ses instructions portaient l'éternel refrain : « Il faut travailler à franciser les sauvages. » Comme ses prédécesseurs, qui arrivaient sans connaître la colonie, il recommanda aux missionnaires de

tendre vers ce hut. Ceux-ci répondirent avec assez de raison qu'ils allaient dans les forêts pour prêcher l'Évangile, selon la parole de Notre-Seigneur, et non pour apprendre la grammaire et le français aux sauvages, qui, du reste, se souciaient assez peu de l'orthographe et des mœurs européennes. Quand Denonville connut mieux la colonie, il vit combien le programme de « franciser » était faux, et il eut le courage d'écrire à Louis XIV : « On a cru long-temps qu'il fallait approcher de nous les sauvages pour les franciser. On a tout lieu de croire qu'on se trompait. Ceux qui se sont approchés de nous ne se sont pas rendus français, et les Français qui les ont hantés sont devenus sauvages. Il n'en est pas de même des sauvages assemblés en bourgades au milieu de la colonie, rien n'est mieux réglé ». Il n'était guère possible de dire plus nettement que les missionnaires avaient raison contre la cour. En effet, les quelques villages chrétiens, alors existants, étaient la solution vraie du problème. Éloignés des scènes de superstition, d'ivrognerie et de libertinage dont ils étaient témoins au milieu de leurs compatriotes, les sauvages devenus chrétiens profitaient des bons exemples de leurs aînés dans la foi, et le christianisme produisait des effets admirables sur ces cœurs barbares. Un des bourreaux du P. de Brébeuf, était devenu le catéchiste le plus zélé de la mission du Sault-Saint-Louis.

Un des plus célèbres chefs Agniers se faisait remarquer par sa douceur et ses touchantes vertus. Une jeune iroquoise de vingt ans ayant épié un missionnaire pendant qu'il récitait son office, fut tellement touchée de son maintien et de sa piété, qu'elle se fit instruire et reçut le baptême.

Persécutée par ses compatriotes, Catherine Tegahkouita vint à la mission Saint-François-Xavier, et s'éleva à une si haute perfection, qu'elle fut surnommée, avec raison, la Geneviève du Canada. Morte à vingt-deux ans (1678), honorée de la dévotion populaire, par suite des miracles

opérés à son tombeau et par son intercession, la vierge iroquoise deviendra probablement la première fleur de l'Église canadienne, qui sera placée sur les autels, comme Rose de Lima fut la première sainte de l'Amérique méridionale (1).

Un an après la mort de Catherine, on pouvait admettre dans la congrégation de Notre-Dame d'autres sauvagesses qui devinrent d'excellentes religieuses et se consacrèrent avec succès au soin des malades et à l'instruction des enfants. Le progrès se faisait donc par le christianisme et non par la langue française, comme on s'obstinait à le croire à Paris. Si les missionnaires eussent été plus soutenus et moins contrariés, ils auraient assurément mieux réussi que les marchands et les dragons.

Le succès avait même rendu assez critique la position des Jésuites dispersés chez les Cinq Nations. Les chefs païens leur reprochaient de diminuer l'effectif des tribus en recevant les sauvages convertis, dans les villages des environs de Québec et de Montréal. Aussi, verrons-nous les Iroquois menaçants et poussés par les Anglais, demander la disparition de ces villages chrétiens et le retour des convertis. Jaloux des succès de la foi, ils s'en prenaient aux « chefs de la prière ». Daniel Garakonthié, le sage et vaillant chef chrétien que nous connaissons, les défendit pendant longtemps, mais quand il ne fut plus là pour soutenir les Robes noires et donner de sages conseils à ses concitoyens, le parti de la violence triompha; il devint évident que la guerre recommencerait bientôt et que les chrétiens ne pourraient plus, sans risquer leur vie, demeurer au milieu des païens, car chrétien voulait dire Français, et aux yeux des sauvages les deux titres se confondaient toujours.

La visite générale du Canada et l'étude sérieuse de la

(1) En 1885, les évêques et les fidèles du Canada ont demandé l'introduction de la cause de Catherine en canonisation.

position pendant sa première année de séjour, confirmèrent le gouverneur dans la pensée qu'on n'aurait jamais les Iroquois pour amis. Afin de n'avoir pas toujours sur les bras dans « une colonie ouverte » un ennemi aussi incommode et aussi dangereux, il fallut, ou le détruire, ou l'abattre de telle sorte qu'il ne fût plus tenté de rompre la paix. M. de Denonville s'occupa donc de préparer convenablement la guerre et fit monter à Cataracoui de grandes provisions en tout genre. Ce poste devenait nécessairement la base d'opération pour toutes les expéditions vers les régions iroquoises et les pays d'en Haut.

Bien que l'Angleterre eût enjoint aux gouverneurs de la Nouvelle-York une stricte neutralité dans les questions agitées entre les Français et les sauvages, ces gouverneurs ne tenant aucun compte des injonctions de leur souverain, ne manquaient guère de prendre couleur et d'intervenir. La pensée de créer de nouveaux débouchés au commerce, d'agrandir la colonie et de se rendre maîtres de la rive droite du Saint-Laurent, commençait à poursuivre les colons anglais. Leur supériorité numérique (ils étaient déjà deux cent mille), leur donnait l'espoir fondé de réussir un jour à supplanter les Français dont la population totale ne dépassait pas onze mille habitants.

Le colonel Dongan, gouverneur de la Nouvelle-York, était l'ennemi le plus vigilant et le plus tenace que les Canadiens aient rencontré à cette époque. Il ne fut pas plus tôt instruit des préparatifs faits à Cataracoui, qu'il écrivit à M. de Denonville pour lui représenter que ces mouvements indiquaient des intentions hostiles et une invasion prochaine ; que les Iroquois étaient sujets britanniques ; que le fort Niagara dont la reconstruction semblait décidée, appartenait comme tout le pays au sud des lacs, à la Nouvelle-York, et qu'il protestait contre des mesures opposées à la neutralité prescrite aux colonies des deux nations.

Le gouverneur répondit : « Ayant une garnison considérable à Cataracoui, je dois y envoyer des vivres et des

» munitions en conséquence. Les transports ne sont pas  
» faciles en toute saison, je suis donc obligé de les faire  
» dans le temps le plus convenable. Permettez-moi de  
» vous dire que les prétentions de l'Angleterre sur le fort  
» de Niagara et le pays au sud des lacs ne sont guère jus-  
» tifiées, puisque les Français en avaient pris possession  
» avant qu'il y eût des Anglais à la Nouvelle-York, et du  
» temps même des Hollandais, qui n'avaient point ces  
» prétentions. »

Ainsi commença cette fautive contestation des territoires de l'ouest, dont les limites entre la France et l'Angleterre ne furent jamais fixées. Les Anglais feignirent de regarder les droits acquis par les Français comme les empiètements des Canadiens. C'est ainsi que le colonel Dongan écrivait l'histoire, en attendant que la force vînt donner une apparence de vérité à son audacieux système.

Lorsqu'il eut reçu la réponse de M. de Denonville, le gouverneur anglais convoqua les députés iroquois à Orange (Albany) et en leur annonçant qu'Ononchio est décidé à leur faire la guerre, il les engage en même temps à le prévenir et à commencer eux-mêmes les hostilités en pillant les Français et les tribus qui leur sont alliées. Peu après, les Miamis ayant attaqué des traitants anglais qui venaient jusqu'au lac Michigan, furent surpris par les Iroquois.

Deux cents femmes et enfants furent enlevés dans un village et plusieurs de ces victimes périrent par le feu. Attaqués à leur tour, les Iroquois, battant en retraite, laissèrent cent vingt-sept des leurs sur le champ de bataille. Ce fut le premier fruit qu'ils recueillirent pour avoir suivi les conseils de Dongan (1686). Pendant l'hiver suivant, l'Anglais défendit encore aux Iroquois d'aller à Cataraoui; il les engage à gagner les Hurons et les Outaouais, en leur renvoyant les prisonniers, annonce qu'il va faire la conquête des lacs, ramener les Iroquois chrétiens en leur donnant un jésuite anglais pour les diriger, et enfin donne

aux cinq cantons la permission de piller les Français qui viendraient faire du commerce sur leur territoire.

Ce mauvais vouloir évident et ces sanglantes escarmouches n'étaient pas de nature à ralentir les préparatifs du gouverneur, et l'excitaient de plus en plus à frapper un grand coup. Il prit ses dernières mesures avec tant de précaution et de secret, que les ennemis n'en eurent aucune connaissance.

Un missionnaire fixé parmi eux, le P. de Lamberville, qui les avait empêchés de « lever la hache » malgré l'excitation des Anglais, descendit à Québec, y séjourna et repartit sans avoir entendu dire mot des projets en voie d'exécution. Il se chargea même volontiers de la commission que lui donna le gouverneur d'inviter les Iroquois à venir le voir à Cataracoui, où il leur donnait rendez-vous.

La campagne s'annonçait assez bien. Deux bandes de coureurs anglais et hollandais, qui prétendaient conquérir les lacs Michigan et Supérieur, furent battues et capturées par les Canadiens. Les vaisseaux amenaient en même temps huit cents recrues de la marine. Ces hommes, joints à un millier de miliciens et trois cents sauvages, formaient le corps d'armée le plus considérable qui eût encore été réuni sur les rives du Saint-Laurent. Deux cents bateaux légers et deux cents canots servaient à porter tout ce monde avec ses approvisionnements et son attirail de guerre.

Toujours préoccupé de frapper un coup décisif, Denonville eut recours à un expédient contraire à la justice, au droit des gens et à l'honneur de la France.

L'histoire a flétri l'emploi de cette mesure barbare et digne tout au plus des Iroquois qui en furent victimes.

Dans les lettres adressées à son prédécesseur deux ans auparavant, Denonville avait trouvé la prescription suivante : « Comme il importe au bien de mon service, disait Louis XIV, » de diminuer autant qu'il se pourra le nombre des Iroquois, et que d'ailleurs ces sauvages qui sont forts et robustes serviront utilement sur mes galères, je veux que

» vous fassiez tout ce qui sera possible pour en faire un  
» grand nombre prisonniers de guerre et que vous les fas-  
» siez passer en France. » M. de la Barre, pressé de conclure la paix de la Famine, n'avait pu accomplir ces ordres sévères, et M. de Denonville les reprit pour son compte. Au lieu d'attendre que la guerre fût déclarée pour avoir le droit de faire des prisonniers, il se servit de différents prétextes pour attirer les chefs Iroquois à Cataracoui ; quand ils y furent arrivés, il les fit mettre à la chaîne, expédier sous bonne garde à Québec et de là en France pour y servir sur les galères de Marseille. Quarante hommes et quatre-vingts femmes et enfants, outre les chefs, furent pris dès les premiers jours, attachés au piquet et expédiés à Québec, où les femmes et les enfants restèrent. Si la cour pensait tirer parti des Iroquois en les employant sur les galères, elle les connaissait encore bien mal. Le supplice du feu était pour eux bien préférable au travail dégradant de la rame. Presque toutes les femmes et les enfants, séparés de leurs maris et de leurs pères, moururent de maladie et de chagrin, et cet acte de vigueur qui ressemblait fort à une trahison d'Iroquois, souleva des colères et des haines qui furent noyées dans des flots de sang.

Les missionnaires, qui n'avaient rien su des projets du gouverneur, et qui faisaient de grands efforts pour calmer l'ardeur belliqueuse des sauvages, furent les premières victimes de cet acte inique et maladroit. Le P. Milet fut condamné au feu, subit les tortures préparatoires et fut sauvé par une païenne qui l'adopta. Les sachems Onondagas s'étant réunis, firent appeler le P. de Lamberville, et après lui avoir fait connaître la trahison du gouverneur, qui s'était servi de lui pour conduire leurs chefs dans le guet-apens de Cataracoui, l'orateur principal lui signifia la résolution de l'assemblée. « On ne saurait disconvenir que toutes  
» sortes de raisons nous autorisent à te traiter en ennemi ;  
» mais nous ne pouvons nous y résoudre. Nous te connais-  
» sons trop pour n'être pas persuadés que ton cœur n'a

» point de part à la trahison. Fuis donc, car tout le monde  
» ne te rendrait pas ici la même justice que nous. Quand  
» une fois nos jeunes gens auront chanté le chant de  
» guerre, ils ne verront plus en toi qu'un perfide qui a  
» livré nos chefs à un rude et indigne esclavage, ils n'écou-  
» teront que leur fureur et nous ne pourrions plus t'y sous-  
» traire. » Ils lui donnèrent des guides qui le conduisirent  
jusqu'auprès de la colonie. Cette fois, les sauvages faisaient  
la leçon aux Français, les barbares se montraient plus  
justes que les hommes civilisés.

Cent soixante Français, venus des grands lacs avec  
quatre cents sauvages alliés, amenant soixante prisonniers  
anglais et hollandais, rejoignirent les deux mille hommes du  
gouverneur à la rivière des Sables, sur la rive méridionale  
de l'Ontario (10 juillet 1687). On laissa la flottille sous la  
garde de quatre cents hommes, pour aller châtier les Tson-  
nontouans qui étaient les plus turbulents de la contrée  
iroquoise. Avertis par deux Agniers déserteurs, que les  
sauvages alliés portaient comme signe de ralliement, un  
bandeau d'étoffe rouge, les Tsonnontouans adoptèrent le  
même bandeau pour tromper les Français. Cette ruse n'eut  
pas le succès qu'ils en attendaient. Prenant l'avant-garde  
pour le gros de l'armée, ils essayèrent de l'envelopper, en  
l'attirant dans une embuscade. A la première décharge, les  
Outaouais et les sauvages venus de l'Ouest, s'enfuirent en  
désordre, mais les Canadiens et les sauvages chrétiens sou-  
tinrent le choc et se battirent en héros. Le grand chef  
agnier, la Cendre-Chaude, l'ancien bourreau des martyrs,  
fut tué en chargeant à la tête des siens, tandis que les re-  
crues françaises lâchaient pied. Denonville rallie les fuyards  
et revient avec tant de vigueur que les Iroquois prennent  
la fuite en jetant leur couverture pour courir plus à l'aise.

On coucha sur le champ de bataille et les Outaouais, qui  
s'étaient fait remarquer par leur poltronnerie, se signalèrent  
par leur cruauté sur les cadavres des ennemis morts ; ils  
en rôtièrent quarante-cinq et les dévorèrent.

Devant ces forces supérieures, les vaincus n'essayèrent plus de lutter, ils brûlèrent leur bourgade et se retirèrent dans les forêts où il devenait impossible de les poursuivre. Dans les dix jours qui suivirent, on brûla les trois autres bourgades de la tribu sans rencontrer une âme ; les blés et les maïs furent coupés, les récoltes détruites : c'était la famine à courte échéance pour les vaincus. Les Français ayant immolé une foule de porcs et mangé avec excès de la chair de ces animaux, furent bientôt atteints de dysenterie, et il fallut songer au retour. Bien qu'ils eussent perdu peu de monde, les Tsonnontouans étaient rudement châtiés par cette expédition qui les ruinait ; bon nombre de familles ne revinrent pas et émigrèrent vers le Sud ; l'année suivante, cette belliqueuse nation était réduite de moitié, et il devenait évident pour elle que l'appui des Anglais ne la mettait point à l'abri des armes de la France.

Toute l'armée revint à l'extrémité sud du lac pour bâtir le fort de Niagara qui devait barrer le passage aux Anglais et aux commerçants de leur parti. On plaça dans ce fort un bon capitaine avec cent hommes de garnison ; mais les fournisseurs n'ayant laissé à ces braves gens que des provisions avariées et des vivres gâtés, ils furent vite en proie au scorbut et à d'autres maladies qui les firent tous mourir, en sorte que le fort fut abandonné, au grand dommage des tribus alliées, pour lesquelles il devait être une protection et un lieu de refuge.

Les milices canadiennes qui avaient parcouru cinq cents lieues dans cette expédition, donnèrent une bonne idée de leur solidité en campagne et de leur valeur militaire.

Dès l'année précédente, le gouverneur avait compris le parti qu'il pouvait tirer de ces excellents soldats. Il avait envoyé une troupe de quatre-vingts hommes jusqu'à la baie d'Hudson pour reprendre les postes surpris par les Anglais. Ce petit corps sorti de Québec en plein hiver, traversa les plaines glacées des bords du Témiscamingue et de l'Abbitibi, et fit deux cents lieues à travers les neiges pour

atteindre le premier poste anglais ; il fallait être Canadien pour affronter une pareille traversée ; aussi, les Anglais furent-ils tellement étonnés de l'attaque qu'ils ne se défendirent même pas et se laissèrent prendre un fort armé de douze canons. Après le fort de Monsipi, ce fut le tour du fort Rupert et du fort Albany, défendant les deux rivières à droite et à gauche de la baie. Dans cette campagne, la compagnie anglaise ne conserva qu'un seul établissement au nord de la baie, à l'entrée de la rivière Nelson ; on y renvoya les prisonniers et la France demeura maîtresse de toute la partie orientale et méridionale de cette vaste baie. Le chevalier d'Iberville jeta dans cette campagne les fondements de sa gloire militaire : c'était un des sept fils du traitant Lemoyne, un des premiers Canadiens anoblis par Louis XIV ; il se distingua l'année suivante dans la guerre des Tsonnontouans, et nous le retrouverons bientôt.

---



## CHAPITRE VIII

---

### SOMMAIRE :

Le nid de guêpes iroquois. Conditions de paix inacceptables. Haaskouan la Grande Gueule, Kondiaronk le Rat, et autres orateurs et diplomates Peaux-Rouges. Trahison du Rat. Utilité des missionnaires. Maladies contagieuses. La ligue d'Augsbourg déchaîne une guerre générale. La passion dominante des colonies anglaises. Le massacre de La Chine. Projets de conquêtes. Représailles sanglantes. Schenectady, Pemquid, Casco. Abenaquis et Iroquois. Le retour de M. de Frontenac rend l'espoir à la colonie. Craintes des Anglais. Mœurs et coutumes de leurs colonies. Leur puissance. Inégalité dans la lutte. Le Canada attaqué par mer et par terre. La petite vérole le défend du côté des terres, ses armes du côté de la mer.

(1687-1690.)

« Ecoute, Ononthio, avait dit à M. de Denonville, par-  
» tant pour la guerre, un Iroquois chrétien : « tu vas atta-  
» quer un nid de guêpes ; écrase-le si tu veux ensuite  
» vivre tranquille ; mais si tu te contentes de les effrayer,  
» elles se réuniront toutes pour tomber sur toi. » Cet avis  
était une prophétie qui ne tarda pas à se réaliser. Les  
autres nations iroquoises avaient d'abord été effrayées de  
la correction infligée aux Tsonnontouans, mais bientôt  
elles se levèrent furieuses ; plusieurs bandes de leurs guer-  
riers se répandirent dans la colonie avec l'ardeur des fre-  
lons troublés dans leurs nids. Cent cinquante Agniers  
assiégèrent Chambly et brûlèrent des habitations sur les  
bords de la rivière Richelieu, d'autres enlevèrent trois sol-

daté du fort de Cataracoui et la fille du commandant de la place. Il fallut bâtir une vingtaine de petits forts pour servir de refuge aux environs de Montréal, et un corps de coureurs ou chasseurs de bois, composé de cent vingt hommes, tous Canadiens, fut placé à la tête de l'île pour se porter où besoin serait, au premier cri d'alarme.

Tandis que gouverneurs, Français, Anglais et sauvages s'observaient, Jacques II et Louis XIV travaillaient à maintenir la paix. Le roi d'Angleterre prévint Dongan de ne pas soutenir les Iroquois, et le roi de France ordonnait à M. de Denonville de ne point troubler les colons de la Nouvelle-York. Les deux gouverneurs échangèrent les prisonniers, mais l'Anglais continua de fournir des armes et des munitions aux Iroquois, tandis que le Français demandait du renfort pour continuer la guerre.

Dongan réunit les Iroquois au commencement de 1688 et leur déclara qu'Ononchio l'avait prié de ménager la paix entre les Français et les Cinq nations, il y consentait mais à condition que les forts Niagara et Frontenac (Cataracoui) seraient rasés, que les prisonniers envoyés en France seraient rendus et les dommages faits aux Tsonnontouans réparés. Ces conditions étaient inacceptables, et les vaincus dictaient la loi. Dongan le savait bien, car il ajoutait :  
« Puisque votre père le roi d'Angleterre le désire, il faut  
» mettre bas la hache, mais non l'enterrer. Cachez-la sous  
» l'herbe, afin de la reprendre au besoin. Mon roi me défend  
» de vous fournir des armes et des munitions si vous en-  
» treprenez la guerre contre les Français, mais ne craignez  
» point, car je vous fournirai à mes dépens ce qui vous  
» sera nécessaire. Pour n'être pas surpris, entretenez un  
» parti de guerriers sur le lac Champlain et un autre sur  
» la grande rivière. » Si ces paroles étaient dictées par le plus pur patriotisme, comme le prétendent les historiens de la Nouvelle-Angleterre, on ne pouvait y voir que l'annonce de la politique nouvelle adoptée par les colonies anglaises et suivie bientôt par Guillaume d'Orange, qui, en

cette année même, allait supplanter Jacques II, roi d'Angleterre.

Encouragés par ces avances, les Iroquois recommençaient à courir la campagne pendant les négociations ; ils assiégeaient même le fort de Cataracoui, et devinrent menaçants. Haaskouan, la Grand'Gueule, qui avait douze cents hommes à deux journées de Montréal, tint ce discours pour hâter la paix : « J'ai toujours aimé les Français et j'en viens » donner la preuve. Ayant appris que nos guerriers avaient » formé le projet de brûler vos forts, vos maisons, vos » granges et vos grains, afin qu'après vous avoir affamés, » ils puissent avoir bon marché de vous, j'ai si bien sollicité » en votre faveur, que j'ai obtenu d'avertir Ononthio qu'il » pourrait éviter ce malheur en acceptant la paix aux conditions proposées par Corlaër. Au reste, je ne puis vous » donner que quatre jours pour vous résoudre, et, si vous » différez davantage à prendre votre parti, je ne réponds » de rien. »

L'embarras du gouverneur était grand, il avait demandé du secours en France, et Seignelay, prévoyant les troubles dont l'Europe était menacée, lui avait répondu : « Le roi » a besoin d'hommes et d'argent ailleurs ; ainsi, il faut se » contenter de faire la paix avec les Iroquois par tous les » moyens et de maintenir doucement la colonie, jusqu'à » ce que les temps étant différents, le roi puisse prendre les » résolutions les plus convenables pour achever de se » rendre maître des pays voisins. »

Avec de pareilles instructions, il fallait bien céder. Les missionnaires firent de leur mieux pour calmer les sauvages et eurent le bonheur d'y réussir. Comme les Iroquois voulaient surtout délivrer leurs chefs envoyés aux galères de Marseille, ils cédèrent quand on leur eut promis de les ramener le plus tôt possible, sous la conduite d'un Canadien parlant leur langue. Ils n'exigèrent plus le retour des sauvages chrétiens dans leurs tribus, consentirent à laisser ravitailler Cataracoui, mais il fallut faire le sacrifice du fort

de Niagara, qui du reste se trouvait abandonné, puisque ses défenseurs étaient morts pendant l'hiver.

Le rappel de Dongan, qui venait d'avoir lieu, donna l'espoir de voir cesser les intrigues qui excitaient depuis longtemps les Iroquois à partir en guerre. On se trompait, car son successeur devait suivre la politique hargneuse et jalouse que les colonies anglaises adoptaient de plus en plus, et huit jours après son arrivée, le nouveau gouverneur de ces colonies commençait la série de ses aigres remontrances qui devaient aboutir à une guerre de dix ans. Au moment même où la paix était conclue et où l'on échangeait les otages, les Hurons de l'embouchure du Michigan, soupçonnés à diverses reprises de perfidie et de trahison, vinrent à bout de rendre la paix impossible. Leur chef Kondiaronk ou le Rat, avait promis au gouverneur de marcher contre les Iroquois. Il s'était mis en route avec une troupe choisie, et comme lui-même passait pour brave entre les braves, son intention était de se signaler par quelque exploit mémorable. Arrivé à Cataracoui, le commandant du fort lui apprend que la paix est à peu près conclue, qu'il attend le passage des ambassadeurs chargés de la ratification du traité, et que tout acte d'hostilité en ce moment désobligerait infiniment Ononthio. Le Rat, fort désappointé d'une nouvelle qui suspendait ses projets et mettait fin à ses exploits guerriers, fut très piqué de ce que la paix se faisait sans lui et sans les autres alliés, il dissimula son mécontentement et ne laissa rien paraître de sa résolution. Une idée infernale lui était venue soudain. Au lieu de retourner à son village, il traverse le lac Ontario et va à l'anse de la Famine attendre les députés et les otages iroquois qui devaient y passer pour se rendre à Montréal.

Au bout de quelques jours ils arrivent, le Rat les attaque à l'improviste, en tue bon nombre et fait le reste prisonnier.

Les captifs ne manquent pas d'invoquer le droit des gens et disent : « Pourquoi nous attaques-tu ? nous sommes dé-

» putés envoyés près d'Ononthio, nous allons près de notre  
» père, conclure la paix entre toutes les nations. Ah ! mes  
» frères, quelle noire trahison, s'écrie Kondiaronk, quoi !  
» vous êtes ambassadeurs et j'ai violé vos personnes  
» sacrées !

» Mais c'est Ononthio qui m'a envoyé lui-même vous  
» attendre au passage afin de vous surprendre. Agréez  
» mes regrets d'avoir exécuté cet ordre barbare, vous êtes  
» libres et vous pouvez retourner dans votre pays. » Et il  
ne garda qu'un seul prisonnier pour remplacer un de ses  
hommes tué dans le combat.

Il le conduisit au plus vite à Michillimakinac et le remit  
au commandant du fort, en demandant pour ce rebelle le  
châtiment mérité. L'Iroquois eut beau protester qu'il était  
ambassadeur et avait été pris par trahison, le rusé Kondia-  
ronk trouva moyen de faire croire que la crainte de la  
mort avait fait perdre la raison à cet infortuné, on le passe  
par les armes, afin de lui épargner le supplice du feu  
édicé par la coutume sauvage. Pour parfaire son œuvre  
diabolique, Kondiaronk délivre un vieil Iroquois prisonnier  
depuis longtemps et le charge d'aller dire aux cinq can-  
tons que les Français les amusent, qu'ils cherchent à faire  
des prisonniers et fusillent les ambassadeurs.

Après un tel exploit le Rat pouvait bien répondre à ceux  
qui lui disaient : « D'où venez-vous ? Je viens de tuer la  
» paix et nous verrons comment Ononthio se tirera de  
» cette affaire. » Ononthio ne s'en tira pas du tout ; il avait  
manqué l'occasion en n'écrasant pas le nid de guêpes, et  
son manque de décision après la victoire sur les Tsonnon-  
touans allait avoir les suites les plus funestes. Le gouver-  
neur ne se faisait pas illusion sur le triste état de la colo-  
nie, et écrivait alors : « Il n'y a que Dieu qui ait pu garantir  
» cette année le Canada, et je n'y ai aucun mérite..... Je  
» dois vous dire que jusqu'ici c'est l'habileté des mission-  
» naires qui a soutenu les affaires du pays, par le nombre  
» d'âmes qu'ils se sont acquises chez les sauvages et par

» leur savoir-faire à gouverner l'esprit de ces barbares,  
» qui ne sont sauvages que de nom. »

Nous verrons plus tard que les Anglais étaient bien de l'avis du gouverneur sur cette haute influence des missionnaires.

A la suite de la campagne de 1687, les troupes avaient rapporté le germe de maladies qui enlevèrent douze cents personnes dans l'espace d'un an, c'était plus du dixième de la population ; alors même que les secours fussent venus d'Europe, on n'aurait pas pu recommencer une expédition nouvelle ; il fallait donc faire la paix, et c'est à ce moment que la trahison du Rat déchaînait la fureur des Iroquois contre la colonie.

Les événements survenus en Europe vinrent bientôt donner libre essor à la vengeance des sauvages. Le 5 novembre 1688, Guillaume d'Orange débarquait en Angleterre avec une flotte portant 14,000 hommes. Profitant habilement de la mésintelligence survenue entre le roi Jacques II et ses sujets, le prince hollandais venait détrôner son beau-père, qui, abandonné de tous, était réduit à se réfugier auprès de Louis XIV. Guillaume d'Orange était l'ennemi déclaré du grand roi. Entreprenant, froid, implacable, le nouveau souverain personnifiait le triomphe du protestantisme et de l'intolérance religieuse. Son premier soin fut de former la ligue d'Augsbourg, dirigée contre le roi de France. Il entraîna dans cette ligue l'Allemagne, la Hollande, l'Espagne et la Savoie. La guerre rallumée en Europe allait commencer franchement en Amérique entre la France et l'Angleterre.

Dès le 7 mai 1689, Guillaume déclara formellement la guerre à Louis XIV. Parmi les griefs qu'il reprochait au grand roi, nous trouvons l'envahissement de la Nouvelle-York, la conquête de la baie d'Hudson et des empiétements sur les pêcheries de Terre-Neuve. Les colonies anglaises auraient bien voulu profiter de l'occasion pour envahir le Canada, s'en emparer et assurer ainsi leur fron-

rière du Nord. « C'était là, avoue Bancroft, leur passion » dominante. » Mais le défaut de préparatifs et des divisions intestines les empêchant de porter la guerre chez leurs voisins, les colons se bornèrent pour le moment à exciter les Iroquois. Ils renouvelèrent solennellement alliance avec les Cinq-Nations, les engageant à agir au plus tôt contre les Français (27 juin 1689). On vit bientôt le résultat de leur entente. Les plus raisonnables parmi les Iroquois, comprenant que le gouverneur du Canada n'était pour rien dans la trahison de Kondiaronk, inclinaient vers la paix, mais le gouverneur nouveau leur avait défendu de traiter. La révolution anglaise de 1688 emporta le gouverneur, mit des hommes nouveaux au pouvoir et donna toute liberté et toute chance au parti de la guerre. Aussi, un mois après l'entrevue d'Albany, les Iroquois, sûrs d'être appuyés par les colons et par Guillaume III, n'écoutèrent plus que les sentiments de la haine et se mirent en campagne.

Au nombre de douze ou quinze cents, ils descendirent sans bruit le grand fleuve et dans la nuit du 4 au 5 août, ils abordèrent au milieu d'une tempête, et à la faveur des ténèbres, à la pointe de Montréal, où personne ne les attendait. Dispersés sur un espace d'environ trois lieues, ils se mettent à l'œuvre et se surpassent eux-mêmes en fait de cruauté.

Le village de La Chine fut le théâtre spécial de leur barbarie. Ils avaient trouvé tout le monde endormi, et massacré d'ord tous les hommes, ils mirent ensuite le feu aux maisons d'où les femmes et les enfants sortirent pour être égorgés à leur tour.

Les sauvages se portèrent à des actes dont on ne les croyait plus capables, empalant de petits enfants, ils obligèrent leurs mères à tourner la broche pour les faire rôtir. Dans ce seul quartier, il y eut deux cents personnes brûlées et cent vingt conduites en captivité. Le village de la Chenaie subit le même sort, et les Iroquois, favorisés par

l'apathie du gouverneur, dont la prudence paraît avoir dépassé les limites permises, restèrent deux mois et demi dans l'île, sans être inquiétés.

Un livre curieux intitulé : *Histoire de l'eau-de-vie au Canada*, nous apprend que le malheureux canton ainsi traité était celui où les sauvages venaient le plus facilement s'adonner à l'ivrognerie. Il remarque encore que dans cette irruption meurtrière, Dieu semblait avoir ôté l'esprit de force et de conseil aux Français qui furent partout honteusement battus et insultés par les Iroquois. Denonville, alors enfermé dans Montréal, qui fut seul épargné, ne sut que prescrire l'abstention aux quelques troupes dont il disposait, deux détachements qui sortirent du fort furent taillés en pièces, et les Iroquois purent promener à loisir le massacre et l'incendie dans ces quartiers. L'impression fut si terrible, que l'année 1689 est encore appelée l'année du massacre.

Quoiqu'on fût loin de s'attendre à une telle levée de boucliers et une surprise aussi désastreuse, les difficultés étaient alors si grandes et le délaissement de la colonie si complet, qu'il est impossible de ne pas admettre des circonstances atténuantes en faveur de ceux qui devaient la défendre. Il n'était plus possible de se méprendre sur le mauvais vouloir des Anglais, et M. de Callières, gouverneur de Montréal, était parti avec les derniers vaisseaux pour proposer à Louis XIV, le seul plan dont l'exécution pouvait sauver la colonie. Ce projet était de conquérir la Nouvelle-York avec ses dépendances.

Le plan était assez simple. Partir de Québec avec douze ou quinze cents hommes, descendre du côté d'Albany, sous prétexte de faire la guerre aux Iroquois-Agniers; arrivé là, leur déclarer qu'on en voulait seulement aux Anglais, s'emparer du fort Orange, qui ferait peu de résistance, puis combiner ses efforts avec ceux de la flotte française qui bloquerait le port de New-York assez faiblement défendu : tel était le plan proposé. Louis XIV l'adopta;

le succès pouvait d'autant mieux couronner cet effort, que les Hollandais n'étaient pas encore complètement habitués à la domination anglaise.

Il fallait, pour l'exécuter, des chefs habiles, diligents avec vents favorables permettant à point nommé la jonction des forces de terre et de mer.

Louis XIV choisit comme chef de l'expédition, le gouverneur qu'il envoyait au Canada pour remplacer Denonville. C'était M. de Frontenac, ayant déjà gouverné ce pays pendant dix ans, et désigné par son courage autant que par sa connaissance des hommes et des choses coloniales. Le temps et les épreuves l'avaient mûri ; on pouvait espérer qu'il ne renouvellerait plus ses anciennes querelles et se consacrerait entièrement à la défense et au relèvement de la colonie.

L'entreprise échoua complètement. Les vaisseaux partis trop tard s'égarèrent dans les brumes de Terre-Neuve ; ils ne se retrouvèrent à Chédabouctou (Halifax) que le 18 septembre. A l'entrée du Saint-Laurent, M. de Frontenac apprit le massacre de La Chine, et le 12 octobre, il arrivait à Québec. Il y avait bien autre chose à faire qu'à rêver de conquêtes, il fallait d'abord se défendre et repousser l'ennemi. Le gouverneur entra à Montréal le 27 octobre. Les Iroquois, n'ayant plus rien à détruire, étaient repartis depuis une dizaine de jours. Ne pouvant songer à les poursuivre, M. de Frontenac avait fait diligence dans l'espoir d'arriver assez tôt pour contremander l'ordre de détruire le fort de Cataracoui, donné par Denonville.

Ne pouvant secourir et ravitailler ce poste avancé, l'ancien gouverneur avait enjoint au commandant de faire sauter le fort s'il n'était secouru avant le mois de novembre. Le commandant se voyant délaissé, mina les bastions et les murailles, jeta dans le lac les provisions et munitions de guerre, et partit avec sa garnison de quarante-cinq hommes, après avoir allumé de longues mèches qui devaient mettre le feu aux mines, lorsque la troupe serait éloignée.

Il arrivait à Montréal le 6 novembre, deux heures après le départ de vingt-cinq canots montés par trois cents hommes envoyés à son secours. La perte de ce fort fut d'autant plus sensible à M. de Frontenac, qu'après l'avoir fait bâtir et lui avoir donné son nom, il comptait en faire sa place d'armes et sa base d'opération pour l'avenir. A peine était-il reparti pour Québec, que cent cinquante Iroquois vinrent encore faire une course dans l'île et tuèrent vingt Français, dont les membres épars furent jetés sur la neige (15 novembre).

Malgré ces désastres réitérés, les Canadiens ne perdirent pas courage, l'arrivée du gouverneur fut pour eux un véritable soulagement, ils eurent confiance dans l'activité de ce vieillard qui, malgré ses soixante-huit ans, déployait une activité de jeune homme pour porter remède à la situation difficile que les événements lui avaient faite, et leur confiance ne fut point trompée, comme nous le dirons bientôt.

Les Français ne furent point partout aussi malheureux que sur les bords du Saint-Laurent. A la baie d'Hudson, d'Iberville chassait les Anglais et prenait les navires chargés de faire proclamer Guillaume d'Orange dans cette baie où l'Angleterre avait tout perdu. Les Abenaquis, maltraités par les Anglais, qui treize ans auparavant avaient capturé, pendu, et réduit en esclavage quatre cents des leurs, s'étaient enfin vengés. Ils se saisirent du magistrat qui avait condamné leurs frères, Richard Waldron, et l'ayant installé dans la salle d'audience et sur le fauteuil de juge, ils lui arrachaient des lambeaux de chair en lui criant : « Juge » donc maintenant les Indiens ! C'est ainsi que chacun de nous efface sa dette. »

Dans cette surprise, trente-deux Anglais furent tués et vingt-neuf faits prisonniers. La guerre étant déclarée par Guillaume III, autorisait les sauvages chrétiens à se mettre en campagne. Les Abenaquis convertis résolurent de déloger les ennemis du fort de Pemaquid établi sur le cap de

ce nom, pour tenir en respect une tribu guerrière entre toutes.

Cet établissement prospère était défendu par vingt canons et il importait de le surprendre. Avant de partir, tous les guerriers se préparèrent à mourir en recevant les sacrements de leur mieux, les femmes et les enfants se mirent en prières.

Venus par mer à deux lieues du fort, ils marchent en silence selon la méthode indienne, puis, arrivés près de l'établissement, fléchissent le genou pour faire ensemble une dernière prière, et s'élancent au combat, en poussant le terrible cri de mort. Après vingt-quatre heures de lutte, le commandant, n'ayant aucun espoir d'être secouru, demanda à capituler. Les sauvages lui promettent qu'ils ne molesteront personne, et laissent les survivants s'en aller à Boston.

« Si vous êtes sages, leur dit le chef vainqueur en leur » dormant congé, vous ne reviendrez plus parmi nous ; nous » sommes les maîtres de notre terre ; nous l'avons reçue » de nos pères, nous voulons la conserver pour nos en- » fants. Vous, Anglais, nous ne vous aimons pas, car vous » êtes inquiets, remuants et ennemis de la prière. »

On voit quelle supériorité « la prière » donnait aux sauvages chrétiens sur les sauvages idolâtres, et quelle leçon ces enfants des bois infligeaient aux hommes civilisés, qui leur reprochaient d'être catholiques et d'adorer la Sainte-Vierge et les saints.

Les vainqueurs firent encore une action que l'on peut bien appeler héroïque quand on connaît la passion des sauvages. On trouva dans le fort une barrique d'eau-de-vie qu'il était tout naturel de partager entre les combattants. Les anciens, sachant que si les jeunes guerriers touchaient à l'eau-de-feu, ne pourraient plus être retenus, ne voulurent point en faire usage, et le chef qui avait si bien parlé, enfonça la barrique d'un coup de hache pour dissiper la tentation funeste aux sauvages (août 1689).

C'est à partir de ce moment que la haine des Anglais contre les sauvages chrétiens et les missionnaires commença à prendre le caractère farouche qu'elle revêtit en plus d'une occasion.

Les sauvages du Nord-Est n'étaient pas moins redoutables pour les colons Anglais que les Iroquois ne le furent pour les Français. Se voyant menacés d'une guerre sanglante, les gens du Massachussets et leurs voisins essayèrent d'opposer les Iroquois idolâtres aux Abenaquis chrétiens. Les Iroquois eurent le bon sens de répondre : « La » chaîne d'amitié qui nous lie est solide et durera long- » temps. Nous sommes décidés à poursuivre les Français » tant qu'il en restera quelques-uns, mais nous ne pou- » vons point faire la guerre aux Abenaquis, car ils ne nous » ont point fait de mal. » C'était sage à eux, car ils auraient suffisamment à faire pour se défendre contre les Canadiens dont ils allaient subir les vengeances.

Ce fut même pour avoir un otage sous la main que les Iroquois refusèrent de livrer aux gens d'Albany le P. Milet, missionnaire fixé depuis longtemps parmi les cinq nations. Sur ces entrefaites (décembre 1689), M. de Frontenac apprit que les tribus de l'Ouest méprisaient les Français parce qu'ils ne s'étaient pas défendus à Montréal. Les regardant comme désormais incapables de protéger leurs alliés, ces tribus ébranlées allaient conclure la paix avec les Iroquois, pour commercer par leur intermédiaire avec les traitants des colonies anglo-hollandaises.

Voyant la main des Anglais au fond de toutes les intrigues qui se nouaient contre le Canada, le gouverneur résolut de donner un avertissement aux gens d'Albany et de Boston. En attendant les renforts que la France s'obstinait à ne pas envoyer pour ne point diminuer l'effectif de ses combattants en Europe, il résolut de les étonner par l'audace des Canadiens unis à quelques sauvages demeurés fidèles.

Au cœur de l'hiver, une colonne volante partie de Mont-

réal et composée moitié de Français et moitié de sauvages arrivait après vingt-deux jours de marche dans les neiges, près de Corlar (1), bourg entouré de palissades, où les anglo-hollandais comptaient quatre-vingts bonnes maisons. On s'attendait si peu à une surprise par un temps semblable, que personne n'avait voulu veiller pendant la nuit, les assaillants entrèrent tous et les marchands firent peu de résistance ; soixante d'entre eux furent tués dans une lutte qui dura deux heures, le reste fut fait prisonnier, tout fut saccagé et brûlé, on n'épargna que les biens d'une veuve dont la bienveillance envers les prisonniers français était connue. Trente Iroquois, prisonniers dans le bourg furent mis en liberté, afin de bien prouver qu'on en voulait seulement aux colons anglo-hollandais. Le butin fut chargé sur soixante chevaux dont trente-quatre périrent dans le trajet du retour qui fut lent et pénible.

La terreur s'empara des colons d'Albany, distant seulement de six lieues ; ils songeaient à se retirer sur New-York, quand les Iroquois les retinrent en jurant de les défendre contre toute attaque.

Une autre petite colonne sortie de Trois-Rivières, après deux mois de chasse et de marche attaqua sur les rives du Connecticut le port et le village de Pescadouet, tua trente ennemis, fit cinquante-quatre prisonniers, brûla vingt-sept maisons et prit deux mille têtes de bétail.

Une troisième venue de Québec et renforcée par une centaine d'Abenakis prit le poste de Casco avec ses forts et huit pièces de canon. Ces trois petites expéditions couronnées de succès furent la première réponse au massacre de La Chine et on conçoit qu'elles aient mis les Anglais de fort mauvaise humeur.

Leurs historiens ont essayé de flétrir les Français en leur reprochant quelques actes de cruauté commis par des sauvages alliés, qu'avec la meilleure volonté du monde

(1) Aujourd'hui Scheneclady, Etat de New-York, diocèse d'Albany.

il n'était pas toujours facile de contenir. Ils reprochent à Frontenac d'avoir employé ces barbares contre les Européens. Frontenac répondait avec assez de raison : N'avez-vous pas employé les Iroquois contre nous ? C'est vous qui leur avez fourni des armes et des munitions ; la surprise de La Chine est-elle donc plus courtoise que le sac de vos deux forts et de vos trois bourgades ? Nos alliés ont-ils brûlé deux cents femmes et enfants comme l'ont fait les vôtres ? Vous nous avez donné l'exemple, il a bien fallu le suivre. Vous avez voulu la guerre, vous l'avez, de quoi vous plaignez-vous ?

« Vous aviez envoyé quinze cents Iroquois massacrer nos familles, pourquoi trouvez-vous mauvais que trois cents Abenakis et Algonquins maltraitent les vôtres ? Vous leur avez enlevé leurs terres, leurs chasses et leurs pêcheries, ils tâchent de les reprendre et sans doute, vous n'attendez pas qu'ils vous délogent par la persuasion et la douceur. »

C'est par ces escarmouches et ces *razzias* que des deux côtés on préludait à la guerre générale qui devait bientôt s'engager. Les colonies anglaises réunies en congrès à Boston avaient résolu de la pousser avec vigueur, pour arriver par la conquête du Canada à l'expulsion des Français dont les progrès troublaient les rêves de ces marchands.

Avant de raconter les péripéties de cette lutte, il est important de connaître le caractère et la constitution des adversaires qui vont enfin donner carrière à leur haine contre la Nouvelle-France.

Les motifs qui avaient amené les colons Anglais dans l'Amérique du Nord n'étaient pas les mêmes que ceux qui y conduisaient les colons Français.

Ceux-ci, venus en petit nombre puisqu'on ne peut pas en compter plus de *cinq mille* dans l'espace de cent cinquante ans que dura la domination française, venaient uniquement pour faire fortune et s'établir, ou pour aider à

la conversion des sauvages. Ceux-là, victimes de révolutions politiques ou de persécutions religieuses étaient les débris des partis vaincus qui de gré ou de force, abandonnaient la patrie pour échapper à l'intolérance et aux rancunes des vainqueurs.

Poursuivis par des lois cruelles et souvent odieuses, ces pères pèlerins — *Pilgrim Fathers* — comme on les appelle encore, se réfugiaient sur les bords hospitaliers du nouveau continent où ils fondèrent des établissements selon le génie et le caractère des émigrants qui les constituaient.

En général, ces vaincus ayant beaucoup souffert dans leur pays, regardaient la liberté comme le premier des biens qu'ils emportaient. Ils formèrent des sociétés démocratiques et libres où l'égalité des citoyens fut proclamée de concert avec la liberté pour tous. Il suffit de parcourir l'histoire des dissensions dont ces républiques furent souvent agitées, pour se convaincre que la fraternité fut de pratique plus difficile que les autres vertus civiques.

Le bénéfice le plus clair des émigrants anglais fut d'avoir brisé une foule d'entraves inhérentes à la vieille civilisation et de se soustraire aux impôts, charges, douanes, taxes et monopoles, qui écrasent les nations constituées depuis longtemps.

Les premiers colons furent malheureux et périrent presque tous : mais il en vint un si grand nombre, la fertilité du sol, la beauté du climat et la facilité de la vie firent si bien oublier les malheurs des premiers arrivants, que ces colonies progressèrent rapidement tout en conservant leur liberté, leur caractère propre et leurs usages primitifs.

C'est à partir de 1630 que le mouvement s'accroît, sept colonies nouvelles sont fondées en dix ans. En une seule année, il arrive quinze cents émigrés qui fondent la ville de Boston. Lord Baltimore vient avec deux cents gentilshommes fonder la ville qui porte son nom, et coloniser le Maryland. Dans la crainte de se voir dépeupler, l'Angleterre apporte des entraves à l'émigration et prétend mettre la

haute main sur les colonies déjà existantes. Elle trouva tant de résistance à ses projets, tant d'avantages à laisser partir ceux qui voulaient s'en aller, qu'elle eut le bon esprit de les laisser faire.

Ces colonies étaient une espèce de soupape de sûreté qui empêchait l'explosion de la colère des vaincus. Tour à tour, hostiles, victorieuses, triomphantes ou dépossédées, les diverses sectes politiques ou religieuses trouvaient un refuge assuré dans les solitudes de l'Amérique. Les puritains cherchaient un asile dans la Nouvelle-Angleterre, les royalistes dans la Virginie, les catholiques et les Irlandais dans le Maryland.

Le Maryland, presque tout composé de catholiques, fut la première province coloniale qui proclama le grand principe de la liberté de conscience et ne molesta point les colons qui venaient se fixer aux environs de Baltimore. Les treize autres colonies mirent du temps à suivre cet exemple, et pendant de longues années encore, furent soumises à l'intolérance la plus mesquine et la plus étroite.

Les puritains de la Nouvelle-Angleterre avaient poussé le fanatisme jusqu'à se faire un code de lois vraiment ju-daiques dans le fond et dans la forme. En regard de chaque article de leur code figure l'indication du verset des écritures qui l'appuie. Citons seulement deux des prescriptions de ce rituel sévère. « L'hérésie sera punie de mort parce qu'un hérétique comme un idolâtre cherche à ravir les âmes des hommes au Seigneur leur Dieu. (Zacharie, XIII, 3.)

» L'ivrognerie qui transforme l'image de Dieu en celle de la brute (1) sera passible du châtement qu'on inflige aux bêtes. (Proverbes, xxvi, 3). »

On appliquait le premier article aux catholiques, mais le second n'empêchait pas de vendre de l'eau-de-vie aux sauvages. Le reste est à l'avenant ; ces lois donnent le droit

(1) Extraits du « Corps des libertés », *The body of liberties*.

de vie et de mort au père sur son fils adulte coupable d'opiniâtreté et de rébellion et punissent de mort l'enfant qui a maudit ou frappé ses parents. Le mensonge et le jurement sont punis par l'amende, le pilori et le fouet. Un baiser donné ou reçu entre jeunes gens mérite l'admonition publique et l'amende. L'usage du tabac est interdit. Il est défendu de voyager le dimanche, de se promener dans son jardin, de cuire son dîner, de faire les lits, de balayer la maison, de se faire couper la barbe et les cheveux, défendu encore au mari d'embrasser sa femme, à la mère d'embrasser son enfant. Les lois défendent de fêter Noël ou un saint quelconque, de danser et de jouer des instruments de musique. On excepte cependant le tambour et la trompette à cause du danger d'être surpris par les sauvages. Personne ne doit fournir le vivre ou le couvert à un quaker ou à d'autres hérétiques. Celui qui se fera quaker, disait la loi sera banni, s'il revient, il sera puni de mort. L'horreur de ces puritains de la Nouvelle-Angleterre pour les catholiques leur fit édicter d'autres mesures sanguinaires ou ridicules qui donnent une assez mince idée de leur libéralisme trop vanté par beaucoup d'écrivains. Avec un pareil « corps de liberté » il nous semble qu'il était difficile d'inventer un esclavage plus rigoureux, plus opposé à la liberté chrétienne et à la mansuétude évangélique. Les colonies anglaises traitaient mieux l'instruction publique ; elle fut obligatoire et à la charge de la communauté, à raison d'une école publique apprenant à lire et écrire, là où cinquante maisons s'étaient groupées. Quand un village avait cent maisons, il devait entretenir une école de grammaire. Cette loi existe encore dans le Massachussets.

La Virginie n'entra que beaucoup plus tard dans cette voie et son gouverneur Berkeley disait (1671) : « Dieu merci, » il n'y a dans la colonie ni écoles libres, ni imprimerie, et » j'espère que nous n'en aurons pas d'ici à trois siècles ; » car l'instruction a légué au monde la rébellion, l'hérésie » et toutes les sectes, et l'imprimerie les a répandues. »

Malgré cet amour de l'instruction affiché dans les lois, il fallut du temps aux colons anglais pour produire des savants et des lettrés. Ils s'occupèrent surtout d'agriculture et de commerce. Situées dans la région centrale de l'Amérique du Nord et échelonnées sur les bords de l'Atlantique entre le Canada et la Floride, les colonies anglaises étaient placées plus avantageusement que les stations françaises du Saint-Laurent et des lacs.

Jouissant d'un climat chaud ou tempéré dans toute son étendue, elles trouvaient dans les productions variées de leur sol une source inépuisable d'abondance. Le blé réussissait partout sur cet immense territoire, mais le maïs, plante indigène et qui croît sans effort, y produisait deux fois plus que le blé. Le célèbre tabac de Maryland commençait dès lors à se faire connaître. Le coton et le riz étaient cultivés dans les provinces méridionales, les provinces du Nord se contentaient du lin, du chanvre ou du houblon.

Pour tirer parti de ces ressources nombreuses autant que variées, les colons avaient établi de bonne heure une marine marchande capable de transporter au loin leurs produits.

A l'époque où nous sommes arrivés, la seule colonie du Massachussets employait sept cent cinquante petits navires à la pêche et au cabotage. Ces flottes marchandes approvisionnaient les Antilles, allaient en Europe jusque dans les villes anséatiques et en échange de leur cargaison rapportaient les produits manufacturés, les armes, les verroteries et les étoffes voyantes qui faisaient le bonheur des sauvages.

Cromwell connaissant l'esprit d'indépendance de ces colonies et voyant d'un œil jaloux les richesses qu'elles acquéraient, voulut les empêcher de communiquer entr'elles et les rattacher solidement à la métropole en cherchant à mettre la main sur leur régime électif, les obligeant à payer leurs dépenses, à ne point commercer avec les étrangers.

Le parlement voulut révoquer leurs chartes, restreindre

leurs privilèges, les soumettre au monopole et à des droits de douane considérables. Il en résulta des froissements qui devinrent fatals à l'autorité anglaise. Toutes ces mesures coercitives ou fiscales, acceptées avec peine, souvent éludées, amenèrent la lutte sourde qui exista entre les colonies et la métropole dès le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle et qui devait aboutir à l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique. Cette liberté du commerce dont les Canadiens étaient privés, cette abondance de produits tirés d'un sol généreux avaient développé rapidement les établissements anglais et attiré de nouveaux colons. Tandis que les dix ou onze colonies jalouses de la nôtre comptaient déjà deux cent mille habitants, les Canadiens étaient dix-sept fois moins nombreux. Il aurait fallu, pour compenser cette inégalité dans la lutte qui allait s'engager, que la France fût en mesure de fournir des renforts suffisants et capables de résister à ces milices dont la valeur militaire était alors loin d'égaliser celle des milices canadiennes, aguerries et impassibles devant le froid, la fatigue et la faim.

L'Angleterre et la France tout occupées de vider leurs querelles laissèrent les colonies à peu près réduites à leurs seules forces. Dans ces conditions, le choix du comte de Frontenac était le meilleur que l'on pût faire. Par ses ressources, son énergie et son courage, ce général valait à lui seul une armée.

L'effet produit par les trois petites expéditions lancées contre les Anglais en plein hiver, avait été considérable. Ces Français si lâches et si méprisés qui s'étaient laissé scalper et brûler au mois d'août sans se défendre n'étaient donc pas morts comme l'avaient prétendu les grossiers Outaouais. Ils s'en allaient au loin frapper leurs ennemis, les Anglais, dont la protection rendait les Iroquois si fiers, que leur insolence ne connaissait plus de limites. Les « cheveux blancs » n'étaient donc pas invincibles et leur alliance recherchée par les tribus de l'Ouest ne mettrait plus celles-ci à l'abri des coups d'Ononhic, si elles venaient à l'abandonner.

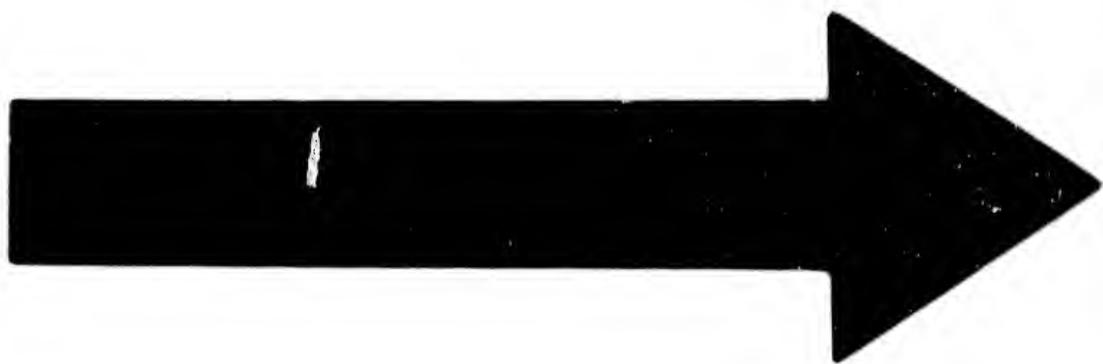
M. de Frontenac qui, en ramenant à son bord les chefs Iroquois envoyés aux galères, avait su gagner leur affection, se servit habilement d'eux pour suggérer aux cinq nations des idées moins belliqueuses et leur faire savoir que la guerre serait poussée aisément contre elles, si elles s'obstinaient à molester la colonie. Il voulut aussi faire une démonstration du côté de l'Ouest et envoya pour commander le fort de Michillimakinac le capitaine de Louvigny, escorté de nombreux canots, montés par cent quarante-trois traitants qui allaient porter leurs marchandises aux pays d'en haut. Chemin faisant, ils taillèrent en pièces un parti d'Iroquois voyageant sur l'Ottawa et arrivèrent avec leurs marchandises jusqu'au lac Michigan où ils furent reçus avec force démonstrations amicales. Les Outaouais, pour montrer leur joie de voir arriver tant de Français riches et bien montés, rompirent les négociations entamées avec les Iroquois. On ne leur ménagea point les présents. Nicolas Perrot, qui avait toujours une grande influence sur les tribus de l'Ouest, les harangua, leur vanta les avantages de l'alliance avec le grand Ononchio et pour la renouveler solennellement et témoigner leur satisfaction, trois cents sauvages, montés sur cent dix canots portant des pelleteries pour trois cent mille francs, résolurent de descendre à Montréal. Lorsqu'on les vit arriver, la surprise fut grande, car depuis huit ans, on n'avait pas vu venir autant de sauvages et fait pareille traite. Aussi, les prit-on pour un parti d'Iroquois et se mit-on sur la défensive quand leur flottille fut signalée. Bientôt on les reconnut et la crainte se changea en joie, c'était la paix qui arrivait avec l'abondance. Le comte de Frontenac se trouvant alors à Montréal, voulut les recevoir en grande pompe, et bien que les éclaireurs et coureurs des bois eussent annoncé la formation d'une armée ennemie près du lac Champlain, la colonie se trouva rassurée par les bonnes dispositions des sauvages ; le gouverneur les invita à prolonger leur séjour jusqu'à la fête du roi qu'il voulait solen-

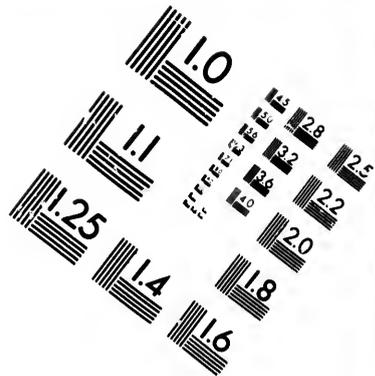
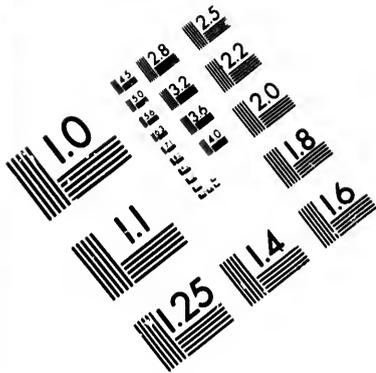
niser avec eux. Les sauvages consentirent à retarder leur départ.

Le 25 août, en effet, jour de saint Louis, M. de Frontenac offrit aux alliés un festin solennel dans le menu duquel nous voyons figurer deux bœufs à la broche, six gros chiens, deux barriques de vin et du tabac à discrétion.

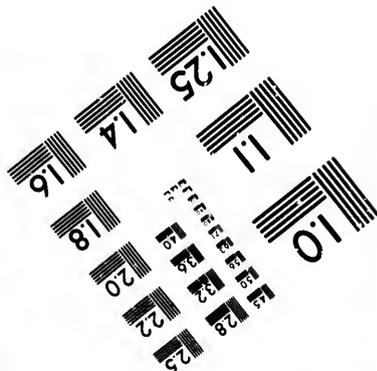
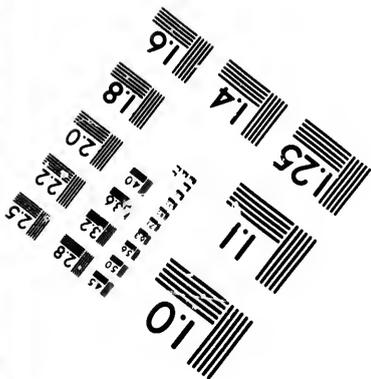
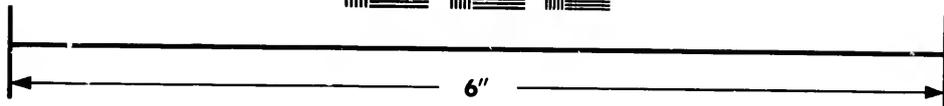
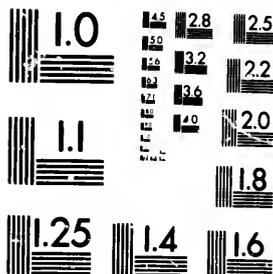
Avant le repas se place une scène originale et touchante qui acheva de gagner les sauvages à la cause canadienne et française. Le gouverneur en grand uniforme, harangua lui-même les sauvages réunis. Il leur déclara qu'ils étaient ses enfants aussi bien que les Français eux-mêmes, et qu'en faisant la paix, il la ferait pour ses enfants des bois et des lacs comme pour ses enfants de la colonie. Il les informa qu'une armée ennemie s'avancait contre Montréal, par le lac Champlain, et leur présenta la hache pour les inviter à combattre à côté de leurs frères. Puis, prenant le rôle de chef de guerre et saisissant un tomahawk, il s'avança majestueusement dans l'assemblée, entonna sa chanson de mort et dansa la danse guerrière en usage chez les tribus indiennes. Par cette cérémonie usitée chez les sauvages, il leur signifiait qu'il voulait combattre à leur tête. La vue de ce vieillard plein de noblesse et de dignité, fort et vigoureux comme un jeune guerrier, impressionna vivement les sauvages. Touchés de le voir adopter avec tant d'à-propos leurs coutumes nationales, ils oublièrent leur gravité ordinaire, et passant par-dessus tous les rites obligatoires en pareil cas, ils répondirent par des acclamations unanimes aux propositions qui leur étaient faites. Le casse-tête passa tour à tour aux mains des Iroquois chrétiens, des Outaouais, des Hurons, des Algonquins et des Montagnais, qui jurèrent de défendre leur père Ononthio et ses enfants.

Un chef outaouais eut même la franchise d'expliquer pourquoi les nations de l'Ouest avaient pactisé avec les Iroquois et rendu des prisonniers : Nous l'avons fait, disait-il, mais en voici la raison. « On nous avait obligés à faire





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

14 28  
16 32  
18 36  
20 40  
22 44  
24 48  
26 52  
28 56  
30 60  
32 64  
34 68  
36 72  
38 76  
40 80  
42 84  
44 88  
46 92  
48 96  
50 100

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50

» la guerre, à la cesser, à la recommencer, et nous ne savions pourquoi l'on nous faisait agir, nous ne comprenions rien à ces manœuvres. Comme Ononthio ne pouvait se défendre lui-même, il nous aurait laissés sans secours, nous avons voulu songer à notre sûreté. Du moment que Perrot nous a eu rassurés en nous communiquant les paroles de notre père, nous sommes venus pour connaître les volontés d'Ononthio, et nous les ferons exécuter, quand nous serons rentrés dans notre pays. »

A la revue passée, le 1<sup>er</sup> septembre, Ononthio compta douze cents hommes sous les armes. Comme les ennemis n'arrivaient pas, il licencia les alliés qui retournerent dans les pays d'en haut. Pourquoi les ennemis signalés sur le lac Champlain n'étaient-ils pas arrivés, et comment l'île de Montréal était-elle préservée de l'invasion? Voici ce qui s'était passé dans les colonies anglaises. La politique agressive de Frontenac avait exaspéré les puritains de la Nouvelle-Angleterre et pour éviter désormais des surprises aussi désagréables que le sac de Schenectady, le congrès de New-York tenu à l'invitation de la ville de Boston, mère de nombreuses colonies, décida qu'il fallait tenter la conquête du Canada en l'attaquant par terre et par mer. Tandis que la flotte bostonnaise irait mettre le siège devant Québec, le Connecticut et la Nouvelle-York fourniraient deux mille hommes qui suivraient la voie de terre pour attaquer Montréal, après avoir construit des barques au lac Champlain, pour descendre jusqu'au Saint-Laurent.

Comme les bons commerçants n'oublient jamais leur intérêt particulier, les gens de Massachussets qui s'étaient mis à la tête du mouvement voulurent d'abord en profiter pour eux. La pêche les avait enrichis, mais les Français restés dans l'Acadie étaient des voisins gênants pour leurs pêcheries. On résolut de s'en débarrasser avant de commencer la grande expédition. Au mois de mai 1690, une grande frégate portant quarante canons et six autres navires montés

par plus de sept cents hommes furent chargés d'aller réduire Port-Royal, station qui comptait alors six cents habitants.

L'expédition dont le commandement fut confié à un homme nouveau, le chevalier Villiam Phipps, ancien charpentier et marin dont la démocratie puritaine faisait un amiral, n'eut pas de peine à réussir, car le fort n'était pas en état de défense et sur ses dix-huit canons, plusieurs n'étaient pas même en batterie. Par un traité dont les conditions furent négociées entre le chef ennemi et le curé de la paroisse, le commandant M. de Maneval capitula sous les clauses suivantes : « Le gouverneur et les soldats sortiront avec armes et bagages, et seront conduits à Québec par un vaisseau anglais. Les habitants seront maintenus dans la paisible possession de leurs biens et dans le libre exercice de leur religion, l'honneur des femmes et des filles sera protégé, l'église sera respectée. » Quoiqu'il eût accepté ces conditions, Phipps refusa de les mettre par écrit disant que sa parole suffisait. Le curé qui avait ses raisons pour se défier, alla rendre compte de la difficulté au commandant français, qui en parfait gentilhomme écrivit qu'il se contentait de la parole de Phipps, et rendit les clefs.

Quand l'amiral anglais vit le mauvais état de la place qu'il croyait beaucoup plus forte, il refusa d'exécuter les conditions, désarma les soldats, refit le commandant et l'ordonnateur en prison, permit le pillage des habitations et de l'église que les puritains profanèrent et finalement conduisit à Boston comme prisonniers, le gouverneur, le curé, son vicaire et une quarantaine de soldats.

C'est ainsi que les Anglais débutaient dans la guerre entreprise par les colonies. Désormais, on ne se fia plus à leur parole et les vaincus exigèrent toujours des conditions écrites et signées. C'est ce que fit quelques jours plus tard un simple lieutenant M. de Montorgueil, qui avait quatorze hommes pour défendre le fort de Chédabouctou et en sortit avec les honneurs de la guerre. Les préparatifs traînèrent

ne longueur le reste de l'été, il fallut du temps pour équiper les trente-quatre navires et réunir les deux ou trois mille hommes qui devaient opérer contre Québec où nous les retrouverons en octobre.

L'armée du Connecticut et de Nouvelle-York qui devait opérer de concert avec les Iroquois, se réunit non sans peine, auprès du lac Saint-Sacrement et du lac Champlain. Les Hollandais s'y trouvèrent les plus nombreux ; mais les Anglais du Connecticut prétendirent avoir la direction et le commandement suprême que Wintrop s'adjugea, avec le titre de général en chef. La petite vérole s'était mise dans leurs rangs ; elle gagna les Iroquois qui les attendaient avec impatience auprès du lac. Tandis qu'on essayait de construire des barques, la maladie augmenta, les sauvages se dispersèrent, en sorte que l'expédition fut complètement manquée de ce côté. Les Anglais s'étaient si bien vantés d'écraser les Canadiens que les Iroquois commençaient à réfléchir. « Quand Corlar aura écrasé Ononthio, se dirent-ils, il sera le maître et nous serons ses victimes. Laissons-les se débattre entr'eux. » La manière dont ils voyaient conduire la campagne, leur inspira aussi cette conclusion que les événements ne démentirent point : « Nos frères Anglais sont bons marchands, mais petits soldats. »

Voilà pourquoi la première armée de colons anglais n'arriva pas à Montréal où M. de Frontenac l'attendait. C'est sur Québec que l'action allait s'ouvrir, et c'est dans la capitale de la colonie que le gouverneur devait faire la leçon aux ennemis qu se flattaient de tout emporter.

---

## CHAPITRE IX

### SOMMAIRE :

Prières publiques à Boston. Arrivée des Anglais devant Québec. Sommation de Phipps, réponse de Frontenac. Les artilleurs canadiens. Attaque de la ville. Haine des Anglais contre les religieux. Les séminaristes de Québec. Désarroi des assiégés. Leur départ précipité et retraite désastreuse. Embarras des colonies anglaises. Joie et reconnaissance des Canadiens. Disette générale amenée par la guerre. Politique des Iroquois. Combat de la Madeleine. Dissensions à New-York. La féodalité acadienne. L'Acadie reprise par les Français. Les sorciers empêchent Phipps de prendre sa revanche. Guerre à Terre-Neuve, en Acadie, chez les Agniers. Exploits d'Iberville à Terre-Neuve et à la baie d'Hudson. Paix de Ryswick. Les Iroquois continuent la guerre. Frontenac désoberé à la cour et marche contre eux. Triomphe de Frontenac. Insuccès de Nesmond.

(1690-1701.)

Les auteurs anglais qui ont reproché aux missionnaires d'avoir mis leurs néophytes en prière pour obtenir le succès de l'expédition des Abenakis, ne craignent pas de se contredire en nous apprenant que la cité puritaine de Boston recourait aux supplications publiques, et jeûnait même pour obtenir le succès de la grande expédition contre Québec.

Cette expédition qui avait encore pillé les églises sur sa route, commandée par Phipps et n'ayant pas de pilote pour la diriger dans la navigation du Saint-Laurent, remontait péniblement le fleuve dans les premiers jours d'octobre 1690. Frontenac prévenu par divers courriers de l'approche

de l'escadre anglaise, revint en toute hâte à Québec, où il arriva dans la nuit du 14 octobre, il était temps ; car le surlendemain, au point du jour, la flotte ennemie jetait l'ancre devant la ville. C'était presque une surprise, et quelques jours plus tôt, cette surprise avait chance de réussir, mais à ce moment elle n'était plus à craindre. Tranquille du côté de l'armée de terre qui battait en retraite sur Albany, le comte de Frontenac avait ordonné au gouverneur de Montréal de descendre le plus promptement possible avec toutes les milices et les troupes disponibles. Un homme intelligent et habile, le major Prévost, qui commandait à Québec en l'absence du gouverneur avait dans l'espace de cinq jours fait exécuter par la population divers travaux, suffisants pour faire échouer une attaque de vive force. Les Anglais espéraient bien la tenter, mais ils furent surpris de trouver toute chose sur un pied aussi respectable. Des batteries placées aux endroits les plus favorables, sur les hauteurs et dans la basse ville, des palissades garnies de sacs à terre, dans les rues principales, une double palissade joignant la grève aux rochers escarpés qui dominent le fleuve, apprirent aux assiégeants qu'on les attendait et que la réception serait chaude. Les miliciens et les volontaires arrivaient à marche forcée. Dans les derniers jours, chaque fois que les Anglais avaient voulu débarquer, ils avaient trouvé, le long du fleuve des volontaires et des sauvages dont le feu les avait obligés à regagner leurs navires. En voyant la position formidable qu'il s'agissait d'enlever, les trois mille confédérés n'étaient pas sans inquiétude et se disaient : comment allons-nous faire ? Sur les dix heures du matin, une chaloupe portant pavillon parlementaire se détacha du vaisseau-amiral. Quatre canots allèrent au-devant, et ayant bandé les yeux à l'envoyé de Phibbs, ils l'amènèrent au château Saint-Louis, pour présenter son message. Quand on lui eut débandé les yeux, le parlementaire se trouva devant l'état-major en grande tenue et groupé autour de son chef, il remit au

comte de Frontenac les lettres dont il était chargé, un interprète les traduisit de l'anglais en présence de toute l'assemblée.

Ces lettres étaient écrites sur un ton que l'on trouve bien haut et quelque peu déplacé dans la bouche d'un amiral aussi peu connu que le commodore des confédérés. Après avoir accusé les Français de souffler la haine et la division sur le continent américain et les avoir menacés de la vengeance de l'Angleterre, l'amiral Phipps, déclarant qu'il voulait empêcher l'effusion du sang humain, sommait les assiégés au nom du roi Guillaume et de la reine Marie, de livrer leurs forts, châteaux et munitions sans les endommager; de rendre les captifs et se remettre, corps et biens, à la disposition du général anglais. « Ce que faisant, con- » cluait le message, comme chrétien, je vous pardonnerai... » si vous attendez trop tard, vous regretterez de n'avoir » pas accepté la faveur que je vous offre. Votre réponse, » positive dans une heure par votre trompette avec le » retour du mien, est ce que je vous demande, au péril » de ce qui pourrait s'en suivre. »

L'envoyé tira sa montre en demandant la réponse pour onze heures. L'assemblée frémissait d'indignation, mais le gouverneur modéra l'impatience de tous en disant à l'envoyé : « Je ne vous ferai pas attendre une heure ; allez dire » à votre général que je ne connais point Guillaume et que » le prince d'Orange est un usurpateur, qui a violé les » droits les plus sacrés du sang en cherchant à détrôner » son beau-père. Je ne connais en Angleterre d'autre sou- » verain que le roi Jacques. Votre général n'a pas dû être » surpris des hostilités qu'il reproche, contre la colonie » qu'il représente, il devait s'attendre à voir le roi mon » maître m'ordonner de porter la guerre contre les révoltés » qui repoussent leur roi légitime. » Puis montrant les officiers dont la salle était remplie, il continua avec un sourire : « Quand votre général m'offrirait des conditions plus » douces et quand je serais disposé à les accepter, croyez-

» vous que tant de braves gens me conseilleraient de me  
» fier à la parole d'un homme qui n'a pas gardé la capitulation de Port-Royal ; d'un rebelle qui suit un prince apostaté défenseur de la foi et qui renverse la religion anglicane? Quant à la justice divine qu'il invoque en terminant, je ne doute pas qu'elle ne lui fera sentir sa sévérité.

Etonné de cette fière réponse, l'envoyé pria le gouverneur de vouloir bien mettre par écrit ce qu'il devrait dire à son maître. « C'est par la bouche du canon que je répondrai à votre général. Qu'il tasse de son mieux comme je ferai du mien. » Et il congédia l'envoyé.

Les Anglais qui croyaient prendre la ville sans coup férir furent obligés de faire un siège en règle. Leur surprise augmenta quand ils virent comment les Canadiens savaient manier l'artillerie. A peine le parlementaire était-il rentré auprès du commodore Phipps, qu'un coup de canon tiré des batteries basses de Québec, abattit le pavillon amiral, qui tomba dans le fleuve et fut emporté par la marée. Quelques nageurs intrépides se jetèrent à l'eau, allèrent le chercher sous une grêle de balles et le rapportèrent en ville, à la vue de toute la flotte.

C'était le chevalier de Sainte-Hélène qui pointait avec tant d'adresse et donnait cet avertissement. Le 17 et le 18 octobre, les Anglais firent diverses tentatives pour débarquer et vinrent à bout de ranger quinze cents hommes en bon ordre sur la plage.

Trois cents Canadiens des milices vinrent les harceler à la manière sauvage ; non seulement les Anglais ne purent point tourner la ville pour aller s'emparer des hauteurs comme ils en avaient le projet, mais ils perdirent, sans avancer d'un pas, une soixantaine d'hommes dans cette journée. Phipps voulant en finir vint s'emboîser avec ses quatre plus gros navires devant la ville qui ouvrit le feu la première. La canonnade dura jusqu'à huit heures du soir et recommença le lendemain matin avec moins de violence du côté des Anglais ; on comprit bientôt les motifs qui leur

avaient fait ralentir le feu. Les pièces pointées par Saint-Hélène avaient tellement incommodé les quatre navires, qu'ils étaient obligés de se retirer. Le contre-amiral partit le premier, l'amiral qui le suivit bientôt était percé à la ligne de flottaison en plusieurs endroits, ses manœuvres étaient coupées, son grand mât fracassé, et un bon nombre de ses gens étaient tués ou blessés. Ils se retirèrent sans s'inquiéter des combattants laissés à terre.

Ceux-ci ayant reçu cinq pièces de campagne, essayèrent sous la conduite du major Whalley, de franchir la rivière Saint-Charles. Ils furent arrêtés au passage par deux cents volontaires que commandait M. de Longueil et le brave Saint-Hélène. Les deux commandants furent blessés, et Saint-Hélène mourut de sa blessure quelques jours après. A vrai dire, sa mort fut le plus beau succès remporté par les Anglais dans cette campagne si triste pour eux.

Le 21 octobre, les troupes de terre essayèrent d'ouvrir le feu contre la ville. Le seul résultat obtenu fut de tuer un écolier et de blesser un sauvage, tandis que les Canadiens, combattant en tirailleurs leur faisaient éprouver des pertes sensibles. A la nuit close, ils se retirèrent en jurant contre les Français qui, disaient-ils, « se battent derrière les haies et les buissons comme des sauvages ».

Un incident assez curieux marqua cette journée de combat. Les ennemis en voulaient surtout au clergé et aux divers corps religieux. Les Jésuites étaient l'objet de leur grande haine. Les prêtres du séminaire leur étaient odieux parce qu'on leur attribuait les ravages faits récemment par les Abenaquis dans la Nouvelle-Angleterre. Aussi, les fervents de Boston avaient-ils déclaré qu'ils n'épargneraient ni religieux, ni missionnaires, s'ils venaient à s'emparer de la ville. Leurs projectiles n'atteignirent aucune des maisons religieuses de Québec et le dernier coup leur fut porté par des séminaristes. Quarante de ces jeunes gens se trouvant à Saint-Joachim, maison de campagne du séminaire, brûlaient du désir de marcher à l'ennemi et de défendre

leur patrie menacée. Habiles à manier le mousquet, comme tout bon Canadien prétendait l'être, ils obtinrent sur la fin de la journée la permission de se joindre aux volontaires qui combattaient à Beauport. Ils arrivent sur le lieu du combat avec la fougue de leurs vingt ans et dès leur première décharge l'épouvante saisit les Anglais. Ils se figurent que les montagnes voisines sont remplies de sauvages qui descendent pour les attaquer en queue et leur couper la retraite. Ils se retirent aussitôt dans leur camp et profitent de l'obscurité de la nuit pour se rembarquer et regagner leurs navires.

Le lendemain matin des sauvages faisant une reconnaissance, furent très surpris de voir le camp désert, et ils en prévinrent les Français. Dans la précipitation de leur retraite, les ennemis avaient laissé en place leurs cinq pièces d'artillerie toutes montées avec cent livres de poudre et une cinquantaine de boulets. Quelques compagnies anglaises furent mises à terre pour les reprendre, mais les gens de Beauport commandés par un simple cultivateur nommé Carré et les quarante séminaristes défendirent si bien leur butin, que tout resta en leur possession. Pour les récompenser de leur vaillante conduite, M. de Frontenac donna une de ces pièces de canon au sieur Carré et une autre aux jeunes gens de Saint-Joachim, qui la conduisirent au séminaire, tandis que toute la ville riait de l'aventure.

Les Anglais ne riaient pas. Le lendemain, qui était un dimanche, ils tinrent grand conseil sur le vaisseau amiral et voici comment le major Whalley, battu la veille rend compte de la décision prise : « Il fut convenu que les » soldats pourraient se reposer pendant un ou deux jours ; » que pendant ce temps, nous verrions s'il était possible » pour nous de continuer notre entreprise, et que nous » passerions une partie du lundi en prières, pour obtenir » de Dieu qu'il nous dirigeât. »

La réponse du ciel ne se fit guère attendre, elle parut sous forme de gelée à glace ; l'hiver avec ses rigueurs

venait au secours des Canadiens; les Anglais se hâtèrent de partir et le 23 octobre, ils disparurent sans dire adieu aux assiégés.

L'entreprise était manquée, et ce premier essai de la démocratie américaine donnant ses suffrages pour commander les troupes à des gens qui n'y entendaient rien, avorta misérablement. Phipps, habile marchand, n'avait pas d'instruction militaire, et un témoin du siège n'a pas craint d'écrire : « Le chevalier William Phipps manqua tellement » de conduite en cette entreprise, qu'il n'aurait pu mieux » faire s'il eût été d'intelligence avec nous pour demeurer » les bras croisés. Les Anglais se battirent vigoureusement » quoiqu'ils fussent aussi mal disciplinés que gens ra- » massés peuvent l'être; s'ils ne réussirent pas, c'est » qu'ils ne connaissaient aucune discipline militaire. »

La preuve qu'ils se battirent bien, c'est qu'ils surent se faire tuer par centaines. Au retour, le malheur sembla s'attacher à leurs pas, et le « général Hiver » vint à la rescousse des Canadiens. De violentes tempêtes assaillirent l'escadre dans sa retraite; huit vaisseaux se perdirent en descendant le fleuve, un autre fut brisé contre l'île d'Anticosti où son équipage périt de faim et de froid, quelques-uns furent poussés jusqu'aux Antilles et le 19 novembre, William Phipps rentra à Boston avec neuf cents hommes et quinze navires de moins qu'il n'en avait à son départ. Le retour de cette flotte vaincue et désemparée plongea les puritains dans la stupeur et les humilia profondément. N'ayant pas douté de la victoire, ils comptaient sur le butin fait dans l'expédition pour payer leurs troupes. Au lieu de trésors, Phipps rapportait la maladie et la misère. Ce gros marchand perdait une partie de sa fortune, employée à nolisier et approvisionner les bâtiments. Les soldats de retour furent sur le point de se mutiner parce qu'on n'avait pas de quoi payer leur solde. Les colonies anglaises se hâtèrent de créer un impôt, mais les soldats ne voulurent pas attendre et, pour sortir d'embarras, on eut re-

cours à un papier-monnaie, le premier qui ait eu cours en Amérique. Moyennant des billets de deux shillings à dix livres (de 2 fr. 50 à 250 francs) reçus comme une monnaie courante par le trésor, on apaisa les gens de guerre mécontents.

Les Canadiens étaient étonnés de leur victoire et ne mesurèrent bien la grandeur du péril que quand il fut passé. Ils crurent que la Providence de Dieu avait visiblement protégé leur faible colonie ; un des premiers soins du gouverneur et des conseillers unis à la population fut de remercier solennellement le ciel de cette délivrance si prompte, et le 5 novembre, le pavillon amiral de Phipps fut porté en grande pompe à la cathédrale de Québec. Ce trophée de la victoire resta suspendu aux voûtes de la basilique jusqu'à l'incendie de 1759, et la nouvelle église alors érigée dans la ville basse fut dédiée à Notre-Dame de la Victoire, en souvenir de ce triomphe.

La belle défense de Québec et la levée de son siège produisit quelque sensation à la cour de Versailles où elle fut connue trois mois après. Le Roi soleil, alors victorieux à peu près partout, fit trapper une médaille pour en perpétuer le souvenir. Hélas ! le bruit des armes empêchait toujours d'entendre les cris de détresse de la colonie ; cette médaille fut tout le secours qu'elle obtint alors ; quelques navires bien approvisionnés auraient mieux fait son affaire. Les magasins du roi étaient complètement vides. Le gouverneur ne pouvait plus nourrir ses soldats et on fut obligé de les mettre en subsistance chez les habitants qui les reçurent avec autant de joie que s'ils eussent été eux-mêmes fort à l'aise. Les incursions des sauvages, la nécessité d'avoir toujours la milice sur pied et de quitter la charrue pour l'épée et le mousquet avaient empêché les semailles et diminué la récolte ; la colonie victorieuse se trouvait réduite à une disette cruelle ; au lieu d'envoyer des partis de guerre pour intimider les sauvages, il fallait lutter pour la vie. Tout le monde était ruiné. L'argent avait disparu, il fallut,

comme les Anglais, émettre de la « monnaie de carte ». Les denrées et les marchandises étaient hors de prix, les munitions de guerre manquaient et l'intendant fit fondre les gouttières des maisons et les poids de plomb pour faire des balles.

La Nouvelle-Angleterre ne souffrait pas moins. Son commerce était presque anéanti, l'Océan était infesté de corsaires et les armateurs de Saint-Malo avaient à eux seuls capturé seize navires de Boston. Les campagnes étaient en friche, les Abenaquis venaient de dévaster plus de cinquante lieues de pays, détruire de fond en comble la petite ville d'York, et forcer les colons à se réfugier dans les villes. Encore ces braves alliés, s'excusaient-ils (mars 1691) de n'être pas venus au secours des Français parce qu'eux-mêmes manquaient de provisions.

Au milieu de cet épuisement des étrangers, les Iroquois avaient pris le parti de rester spectateurs de la lutte. Les trois cents morts que la petite vérole apportée par les Anglais, leur avait enlevés en automne leur tenaient à cœur et avaient refroidi leur zèle pour un instant. Leur diplomatie se résumait en ces paroles que les plus habiles européens n'auraient pas désavouées : « Placés entre deux » peuples blancs, chacun assez fort pour nous exterminer, » également intéressés à notre destruction dès qu'ils n'auront plus besoin de notre secours, que nous reste-t-il à » faire, sinon d'empêcher que l'un d'eux ne l'emporte sur » l'autre? Ils seront alors forcés de briguer notre alliance » ou d'acheter notre neutralité. » En conséquence, comme les Français semblaient se relever, les Iroquois firent demander la paix. M. de Frontenac ne la refusait pas, mais comprenant le jeu des sauvages, il ordonna de traîner les négociations en longueur.

En attendant, la guerre de surprises et de courses aventureuses continuait toujours. Il était très difficile de communiquer avec les pays d'en haut, et M. de Frontenac eut bien de la peine à leur faire connaître la délivrance de

Québec, mais quand elle fut connue les alliés de l'ouest, Hurons, Miamis et Illinois se sentirent tellement réconfortés par cette bonne nouvelle qu'ils mirent des partis en campagne dans toutes les directions et gênèrent beaucoup les Iroquois.

Pendant tout l'été, les dévastations continuèrent, et faute de provisions, il était impossible de poursuivre les ennemis. L'arrivée des navires apportant quelques secours permit cependant de reprendre l'offensive vers la fin de juillet.

Comme toujours, la province de Montréal fut la plus maltraitée. Les Anglais envoyèrent une députation aux Iroquois pour les engager à former un grand parti de guerre qui s'emparerait de la ville elle-même. L'orateur des cinq cantons répondit à l'Anglais : « Il y a longtemps, » Corlar, que tu nous jettes seuls dans le danger. Aujourd'hui, tu dois marcher le premier. Pars et nous te suivrons. » Les Anglais comprirent qu'il n'était plus temps d'amuser les sauvages avec des mots, mais-qu'il fallait en venir aux effets. Ils organisèrent une petite expédition à la tête de laquelle fut placé le major Schuyler qui vint au mois d'août attaquer l'île de Montréal. Il comptait venger le sac de Schenectady, mais il fut étonné de trouver les Français en force et sur leurs gardes. On se battit à deux reprises dans la même journée à la prairie de la Madeleine. Bon nombre de Français se firent tuer inutilement et payèrent leur imprudence de leur vie, mais les Anglais furent mis en déroute et le gouverneur put écrire à Paris, à la suite de ce combat :

« Le sieur de Valrennes a conservé la gloire des armes du roi, et procuré un grand avantage au pays puisque cela nous a donné moyen d'achever paisiblement nos récoltes dans lesquelles nous aurions été fort inquiétés. Si ces récoltes venaient à nous manquer, nous serions dans la dernière désolation. »

Cette attaque nouvelle confirma M. de Frontenac dans la persuasion que le meilleur moyen de se débarrasser des

Iroquois était de réduire les Anglais. « Bien des raisons, écrivait-il au ministre, doivent faire regarder la prise de Manathe et de la Nouvelle-York comme le moyen le plus assuré de finir cette guerre et de réduire entièrement l'Iroquois. » Il conseillait donc le bombardement et la prise de New-York. Les circonstances étaient des plus favorables pour cette attaque. La province était divisée en deux partis opposés, le parti anglais ou royaliste, et le parti hollandais ou démocratique qui tenait le pouvoir depuis deux ans. Les chefs de ce dernier périrent sur le gibet. M. de Frontenac aurait voulu profiter de ces dissensions pour s'emparer d'un pays qu'il croyait nécessaire au maintien de la domination française en Amérique.

Le nouveau ministre répondit comme ses prédécesseurs : que le roi avait besoin de toutes ses troupes pour soutenir la guerre en Europe, et qu'il suffisait pour le moment de ne pas permettre aux Anglais d'empiéter sur les terres du Canada (1).

Ne pouvant songer à opérer contre la Nouvelle-York, M. de Frontenac pensa qu'il fallait profiter des circonstances pour reprendre l'Acadie qui relevait au moins nominativement du Canada. Cette presque île avait été bien délaissée par la France qui ne lui envoyait ni secours, ni colons. Prise et reprise trois fois (1632-1654-1690) depuis la fondation de Port-Royal, que nous avons racontée, cette région était considérée comme perdue dans les brouillards de Terre-Neuve. On y envoyait assez régulièrement des gouverneurs dont le rôle se bornait à commander un fort désarmé, gardé par quelques soldats tout prêts à se faire

(1) Ici, les historiens canadiens remarquent avec une certaine amertume que le grand roi et ses ministres se trompaient fort. Au lieu de s'acharner à poursuivre de stériles victoires qui valurent à peine à la France quelques lieues carrées de terrain, et conduisaient à la ruine une nation florissante, Louis XIV eût mieux fait d'envoyer alors des forces suffisantes pour assurer la colonisation d'un pays immense, où les Français étaient beaucoup mieux acceptés que les Anglais. Il ne sut pas profiter de l'occasion, ni de la division des colons anglais. Cette occasion ne se représenta plus. La France déclina tandis que les Anglais montèrent à partir de ce moment.

pêcheurs, corsaires et flibustiers au besoin, tandis que leur chef s'efforçait de réaliser quelques bénéfices en se livrant au commerce. Malgré leurs trois conquêtes successives, les Anglais n'avaient pas pu ou pas voulu s'établir solidement dans cette terre délaissée, ils avaient au sud-ouest des territoires bien plus vastes et un climat préférable. On appelait cette région Acadie quand elle appartenait à la France, Nouvelle-Ecosse, quand l'Angleterre y faisait flotter son pavillon. Quelques gentils'hommes avaient établi sur ses côtes des seigneuries et des forts qu'ils se disputèrent parfois avec une âpreté digne des luttes féodales et de la barbarie des plus mauvais siècles. Les corsaires venaient de temps à autre ces établissements pour les rançonner et enlever quelque bétail. Le trajet de Québec à la baie Française (Fundy), qui avait préoccupé l'intendant Talon et divers gouverneurs, était abandonné comme dangereux et difficile. En descendant le Saint-Laurent et traversant son golfe jusqu'à l'île du Prince-Edouard, on arrivait par mer jusqu'à l'isthme d'Acadie et un simple portage, épargnant un trajet de deux cents lieues, permettait au voyageur de descendre dans la baie et d'atteindre les colonies des Mines, de Beaubassin et de Port-Royal. C'est la route que suivit l'intendant de Meules quand il vint visiter l'Acadie en 1685. Il y trouva un millier d'Européens adonnés à la culture et à la pêche, groupés autour du fort féodal et partageant même la demeure du seigneur dans sa maison forte.

Ces colons laboureurs et pêcheurs formaient une race distincte des Canadiens, forte, vigoureuse et patiente; elle se développait sans aucun secours du gouvernement qui prétendait la protéger et lui donner toutes les terres qu'elle pourrait mettre en culture. mais à la condition expresse de ne rien déboursier, ni puiser dans le trésor public.

Sur la côte opposée de l'autre côté de la baie (1) d'autres

(1) Au pays des Abenaquis et des Souriquois, Etat du Maine actuel.

Français avaient fondé des seigneuries ou capitaineries sauvages dans lesquelles ils résidaient comme de vrais seigneurs féodaux entourés de leurs tenanciers, relevant nominale-ment du gouverneur canadien et du roi de France, mais jouissant en réalité d'une indépendance absolue, et vivant en bonne harmonie avec les sauvages. L'un d'eux, ancien officier de Carignan, appelé le baron de Saint-Castin, reconnu comme capitaine par les Abenaquis, devint redoutable aux Anglais dans ses expéditions contre la Nouvelle-York et son fort servait à protéger la mission des Jésuites sur les bords du Pénobscot.

Il importait de conserver la presqu'île acadienne à la France et de la relier avec les établissements de terre ferme. C'est dans ce but que M. de Frontenac envoya un navire avec cinquante hommes reprendre le poste de Port-Royal. Le fort ne fut pas difficile à emporter. Bien que surmonté du pavillon anglais, la place était vide, il suffit d'en enfoncer la porte pour y entrer. Quoique fort attachés à la mère-patrie, les Acadiens avaient été si cruellement abandonnés, qu'ils n'osaient se réjouir du retour des Français. Les colonies anglaises étaient trop malintentionnées et trop près, la France bien oublieuse et bien éloignée.

Il était urgent de fortifier Québec, car les Anglais menaçaient toujours d'y revenir, mais le ministre put à peine envoyer une somme insignifiante pour faire quelques améliorations.

Les Iroquois, voyant qu'on ne se pressait pas d'accepter leurs propositions de paix, recommencèrent leurs déprédations. Etablis sur la rivière des Outaouais, ils guettaient les convois de pelleterie et cachaient leur butin aux environs de Long-Saut, pour le vendre ensuite aux Anglais. Ils reçurent en cet endroit une correction bien méritée, ce qui n'empêcha pas M. de Frontenac de venir à Montréal avec trois cents hommes pour protéger les moissonneurs qui n'étaient guère moins exposés que les traitants.

Chemin faisant, le gouverneur fut prévenu par le cheva-

lier d'Aux, échappé des prisons de Boston, que William Phipps faisait de grands préparatifs pour attaquer la Nouvelle-France.

Après son échec devant Québec, Phipps était allé en Angleterre pour demander secours à Guillaume III contre la colonie française. En arrivant à Londres, il trouva le représentant de la colonie du Massachussets en grand crédit à la cour, où le calvinisme rigide était tout-puissant.

Mather, qui était un des principaux ministres de Boston, reçut du roi le pouvoir de choisir un gouverneur général pour les colonies anglaises de Massachussets, de Plymouth, du Maine, de la Nouvelle-Ecosse et de tout le pays au sud du Saint-Laurent ; il choisit son ami William Phipps, et il se vanta de ce choix en écrivant : « Le temps favorable est arrivé, au lieu d'être sacrifié aux fantaisies de » gouverneurs iniques, je vois dans le conseil mon beau- » père, mes parents et plusieurs membres de mon église. » Le gouverneur de la province n'est pas mon ennemi ; » c'est moi qui l'ai baptisé ; il est une de mes ouailles et » l'un de mes plus chers amis ; j'ai obtenu du Seigneur le » privilège d'annoncer que son royaume approche. »

Cet enthousiasme sectaire était de mauvais augure pour la colonie française que les Bostonnais considéraient comme un foyer d'idolâtrie voué à la conquête des saints du calvinisme. La nouvelle charte proclamait la liberté de conscience, pour tout le monde, excepté pour les catholiques. Elle fut assez mal accueillie et Phipps eut beaucoup de peine à la faire respecter. De plus, le fanatisme du prédicant Mather souleva une question qui divisa les esprits au point de rendre impossible, pour le moment, la revanche de Phipps contre le Canada.

Si les historiens américains et protestants n'étaient unanimes à raconter le fait, les lecteurs du XIX<sup>e</sup> siècle n'y voudraient point croire. Avant de décréter la guerre contre les Français, Phipps se voyait contraint de la déclarer aux sorciers qui devinrent pour lui un grand embarras.

Au mois de février 1692, la femme et la fille d'un ministre de Salem, voisin de Boston, se plaignirent d'avoir été ensorcelées par une femme sauvage, qui, fouettée cruellement, reconnut avoir fait quelques jongleries. Une chapelle calviniste s'étant écroulée, Mather prétendit qu'une vieille irlandaise avait envoyé son mauvais esprit démolir ce bâtiment. Phipps, arrivé le 16 mai comme gouverneur général, n'eut pas la force de résister aux obsessions de son protecteur ; entouré de son conseil, il condamna la pauvre vieille au gibet, et, dans l'espace de deux mois, cette exécution fut suivie de onze autres. Le ministre Burroughs ayant protesté contre ces jugements iniques, et soutenu que les victimes étaient innocentes, fut arrêté et jugé comme sorcier. Condamné à mort, il se justifia sur l'échafaud en récitant, sans se tromper, l'oraison dominicale, preuve évidente, conclut le peuple, qu'il n'était ni possédé, ni sorcier, puisqu'il avait pu faire si bien cette prière. Malgré cette démonstration, il dut mourir, à la requête de Mather : cinquante-cinq autres personnes furent torturées et huit mises à mort pour satisfaire le zèle aveugle du prédicant. L'opinion publique soulevée par ces cruautés coupables, finit par s'insurger contre les juges et Phipps perdit tellement de son crédit qu'il ne put exécuter ses projets contre la Nouvelle-France, ni attaquer le Canada par terre et par mer.

Quoiqu'imprévu, ce résultat était d'autant plus heureux que si les colonies anglaises avaient aidé l'effort tenté à ce moment même par le roi Guillaume III, il eût été difficile aux Français de résister. Cinq navires de guerre dont l'un portait soixante-six canons et six cents hommes venaient attaquer les possessions françaises de l'Amérique du Nord. Malgré la grande disproportion des forces, cette escadre eut peu de succès et l'expédition manqua complètement.

Les premiers efforts se portèrent contre Plaisance, établissement commencé vingt années auparavant dans l'île de Terre-Neuve, au fond d'une baie qui forme le plus beau

port de l'Amérique septentrionale. Cette baie dans laquelle un navire ne peut entrer que par un goulet fort étroit a dix-huit lieues de profondeur, ses bords offrent de grandes facilités pour faire sécher la morue que les pêcheurs basques, normands et bretons y pêchaient en abondance.

C'est ce port qui est devenu le noyau de la colonisation dans l'île, et si la France s'était mise en peine de fortifier et défendre cette position formidable, elle y aurait trouvé grand avantage pour la protection de ses colonies américaines.

Quand les Anglais vinrent l'attaquer en 1692, ce point important était défendu seulement par cinquante soldats, encore le fort se trouvait-il dominé par un rocher qui le commandait et rendait sa prise facile. Soixante matelots basques se chargèrent de défendre cet endroit dangereux ; ils reçurent l'ennemi avec tant de vigueur que les assaillants durent reculer. Cinquante navires français venus pour la pêche et le commerce et réfugiés dans le port offrirent leurs équipages pour soutenir la garnison, et le commandant, appuyé par ce renfort inattendu, répondit qu'il était disposé à faire sauter la place plutôt que de se rendre.

Après une canonnade infructueuse qui dura cinq heures, les Anglais prirent le parti de se retirer, et bornèrent leurs exploits à incendier le village qui était à l'entrée de la rade.

Phipps voulut du moins tenter un effort sur l'Acadie, il envoya quatre cents hommes et trois navires dont l'un portait quarante-huit canons. Port-Royal et le fort de la rivière Saint-Jean résistèrent avec succès à l'attaque, mais les Français ne purent surprendre le fort Pemaquid rebâti et fortement armé. Un certain Bostonnais nommé Nelson, prisonnier sur parole à Québec, y faisait le métier d'espion pour les Anglais, et les avait prévenus de l'expédition dirigée contre eux. D'Iberville qui la commandait fut obligé de rentrer sans avoir rien fait, mais il jura de se venger et nous verrons qu'il tint parole.

Les colons anglais ne restaient pas inactifs. Au mois de juin 1692, ils convoquaient les chefs des Cinq nations à Albany pour les engager à ne point laisser de repos aux Français : « Frère Corlar, répondit à leurs représentants » l'orateur des Iroquois, tu veux que nous ne donnions » aucun repos aux Français, n'est-ce pas uniquement pour » assurer la paix à ton pays ? Pourquoi donc ne dis-tu pas » un mot de tes jeunes guerriers qui doivent nous suivre » au pays d'Ononthio ? Comment se fait-il que tes frères de » la Nouvelle-Angleterre, laissent brûler et détruire leurs » villes sans opposer de résistance ? » Avant de quitter Albany, les Iroquois exprimèrent leur mécontentement pour le peu de secours qui leur était donné dans ces sortes d'expéditions et résolurent de ne rien faire dans le cours de cette année. Au lieu de lever la hache, ils la tinrent « cachée dans l'herbe ».

M. de Frontenac leur tint pourtant compte de leur bonne volonté et résolut de les faire attaquer dans leurs bourgades en plein hiver. Au mois de janvier suivant, il avait préparé une expédition composée de cent soldats, deux cents sauvages et quatre cents Canadiens résolus, pour attaquer les Agniers dont les partis de guerre désolaient de préférence la province de Montréal leur voisine.

Les commencements de l'expédition furent heureux et en deux jours, on prit trois villages ennemis, mais les sauvages alliés compromirent tout par leur indiscipline et leur entêtement à ne point exécuter le plan convenu d'avance. Ayant trouvé de l'eau-de-vie, ils s'enivrèrent et se mirent à massacrer les femmes et à laisser échapper les prisonniers qui coururent chercher les Anglais. Après avoir perdu un temps précieux, il fallut battre en retraite devant le major Schuyler qui venait au secours des Agniers. La misère et la famine étaient dans les deux camps et deux faits donnent l'idée des ravages qu'elles exercèrent. Du côté des Français, on fit du bouillon avec de vieux souliers, et chez les sauvages, la chair humaine ne fut

point épargnée. Un jour, le major Schuyler ayant faim, voulut manger avec ses alliés et puiser à la chaudière des Iroquois. Il trouvait le bouillon fort bon; mais, la vue d'une main d'homme qu'il tira de la marmite lui coupa subitement l'appétit.

Le résultat de l'expédition fut de causer une perte considérable aux Agniers et de renouveler la terreur chez les Anglais de la Nouvelle-York.

Le reste de l'année 1693 fut relativement tranquille, bien qu'au printemps, chacun s'attendit à une guerre générale. Les Anglais faisaient ostensiblement de grands préparatifs que l'on croyait déjà dirigés contre Québec; l'armée iroquoise s'était réunie pour marcher contre Montréal, quand on apprit tout à coup que le puissant armement de Boston avait fait voile pour la Martinique. Cette expédition eut une fin malheureuse, car les fièvres malignes se chargèrent de défendre la colonie menacée. Les assaillants durent revenir après avoir jeté à la mer les corps de treize cents matelots atteints par la fièvre jaune. Au retour, le commandant sir Francis Wheeler essaya de reprendre Plaisance de Terre-Neuve, mais il fut repoussé et s'éloigna bien vite pour gagner l'Angleterre, sans songer à Québec qu'il devait prendre après avoir conquis Terre-Neuve. Depuis la reprise des hostilités, les sauvages de l'ouest n'avaient pu descendre à Montréal pour y faire la traite. Le 4 août 1693, ils arrivèrent avec deux cents canots chargés de riches pelleteries. Ce convoi dirigé par les principaux chefs du nord et de l'ouest vint au-devant de M. de Frontenac qui reçut les capitaines sauvages avec grand honneur. Ils lui apprirent que seuls entre tous, les Miamis voulaient commercer avec les Anglais et n'avaient pas envoyé de députés. Regardant cette entrée des Anglais dans l'ouest comme dangereuse pour le commerce français, le gouverneur prit aussitôt des mesures pour rompre les négociations entamées à ce sujet. Les sauvages furent enchantés de la réception et des présents qui l'accompa-

gnèrent ; ils promirent de demeurer fidèles à la France. Le chevalier de Tonti qui commandait toujours aux Illinois et Nicolas Perrot, l'habile diplomate, furent chargés de retenir les Miamis et le poste nouveau de Chagouamigon créé à l'extrémité du lac Supérieur fut chargé de maintenir les relations avec l'extrême ouest, tandis que l'alliance renouvelée avec les Sioux et les Sauteux affirmait de plus en plus l'influence française dans les pays d'en haut.

Tranquille de ce côté, au moins pour un instant, M. de Frontenac porta son attention sur les contrées du nord et les postes avancés de la colonie. D'assiégé qu'il était, il devint assaillant et prit l'offensive en faisant fortifier Québec dans l'attente des Anglais.

Le gouverneur trouva dans la personne du chevalier d'Iberville, canadien d'origine, actif, intelligent et intrépide, le collaborateur le plus brillant et le plus dévoué pour travailler à son œuvre de délivrance et de préservation. D'Iberville déjà connu par plusieurs expéditions heureuses avait alors le rang de capitaine de vaisseau et joua le principal rôle pendant cette dernière partie de la guerre. Ennemi mortel des Anglais, le jeune capitaine ne leur pardonna jamais d'avoir braqué deux pièces de canon chargées à mitraille sur un lieu où il devait avoir une entrevue avec eux, et ses exploits furent la réponse à cette félonie de la « perfide Albion ».

Bien qu'adossée au pôle et à peine habitable, la baie d'Hudson était convoitée par les deux nations, à cause de ses riches pelleteries. En pleine paix, les traitants des deux partis s'y battaient continuellement et la trahison jouait souvent son rôle dans ces luttes sauvages autant que lointaines. Deux huguenots français y trahirent à deux reprises leur patrie pour livrer la baie aux Anglais. De 1686 à 1694, d'Iberville revint chaque année dans cette région glacée, avec des fortunes diverses, mais presque toujours vainqueur. En 1689, il avait pris un vaisseau de 24 canons et l'avait ramené à Québec chargé de pelleteries. Avec

deux canots montés par onze Canadiens, il enlevait à l'abordage un vaisseau portant 12 canons et 30 hommes d'équipage. Nommé capitaine de frégate à l'âge de trente ans, il connaissait mieux que personne les passages si difficiles du nord et la justesse de son coup d'œil égalait l'ardeur de son courage, aussi sa parole commençait-elle à être écoutée en France, et il adressait à la cour des représentations dont voici l'abrégé.

Vous défendez le Canada et tenez à le conserver, mais à quoi servira le Saint-Laurent si les Anglais continuent à être maîtres de ses embouchures? Que deviendra l'Acadie si la menaçante forteresse de Pemquid défend l'entrée de la baie qui pénètre dans nos terres? Il est temps de dégager ces positions. La guerre dure depuis sept ans, les Anglais n'y ont rien gagné, au contraire. Après avoir été exposé si longtemps à leurs attaques, le Canada qui a fait ses preuves doit maintenant prendre l'offensive, et tandis qu'il est temps encore ne pas se laisser enserrer par des ennemis dont la ténacité et le mauvais vouloir égalent la puissance.

Ces propositions d'un homme de cœur étaient en même temps celles d'un excellent politique. L'amiral de Tourville avait par ses victoires repris la suprématie sur l'Océan, la France se trouvait un peu moins gênée et le gouvernement de Louis XIV accepta les propositions de l'officier canadien. Il fut chargé de détruire le fort Pemquid, de ruiner les établissements de Terre-Neuve pour s'occuper ensuite de la baie d'Hudson. Voici comment il remplit cette triple tâche :

Parti de Rochefort avec deux vaisseaux en 1696, il reçoit avis, à l'île du cap Breton, que trois navires ennemis croisent sur les côtes d'Acadie dans la baie Française (Fundy) et court les attaquer; il prend le *Newport* de 24 canons, tandis que les deux autres s'échappent à la faveur des brouillards. Renforcé par cette capture, il va prendre à Pentagouet le baron de Saint-Castin, capitaine des Abenakis,

et vient avec ses soldats et ses sauvages mettre le siège devant Pemquid, dont les murailles de vingt-deux pieds de hauteur sont défendues par 18 canons. Le colonel Chubb, commandant le fort, se défend assez bien pendant quelques jours, mais demande à capituler quand il voit les bombes tomber dans la place que d'Iberville détruit de fond en comble, selon les ordres reçus. Il se dirige de là sur Terre-Neuve.

Cette île triangulaire, longue de cent quarante lieues et large de cent, était alors couverte de forêts impénétrables. Froide, brumeuse et rebelle à la culture, elle tirait toute son importance de ses pêcheries et du voisinage de son fameux banc de sable où le monde entier vient s'approvisionner de morue. En 1695, le commerce des établissements anglais dans l'île s'élevait au chiffre considérable de dix-sept millions par an. Il importait donc beaucoup de s'emparer de ces établissements, ou au moins de les ruiner.

Le gouverneur de Plaisance, seul poste français établi à Terre-Neuve, devait agir de concert avec d'Iberville. Mais, jaloux de partager la gloire de la conquête, il voulut la commencer seul, et alla échouer devant les forts de Saint-Jean, capitale de l'île.

Cette mésintelligence des chefs dans les pays lointains est aussi fréquente qu'elle est funeste aux intérêts du pays, mais l'histoire doit la signaler, parce qu'elle peut servir de leçon. Les questions personnelles et les rivalités mesquines ont souvent empêché la réussite des meilleurs projets. D'Iberville beaucoup plus populaire que son rival, l'emporta facilement, grâce à un renfort de Canadiens qui lui fut envoyé et ne voulut obéir qu'à lui.

On était au mois de novembre, mais l'hiver n'arrêta point ces hommes intrépides, et l'attaque de Saint-Jean fut décidée. Sous les murs de la place, l'avant-garde canadienne commandée par d'Iberville en personne, charge les Anglais embusqués dans les rochers, les met en fuite après un

choc violent, et vainqueurs et vaincus entrent pêle-mêle dans la place qui est prise avec deux de ses forts. Le troisième tient plus longtemps, mais désespérant d'être secouru, il capitule le 30 décembre 1696, les maisons sont brûlées et les murailles rasées.

Le vaillant canadien ne se contente pas de ce succès, il veut achever son œuvre et accompagné de ses cent vingt-cinq natifs du Canada, il poursuit une campagne impossible à des Européens. Sa troupe chaussée de raquettes, portant ses vivres, ses munitions et ses armes (carabines, haches et sabres), se met en marche à travers les neiges et en deux mois, elle détruit tous les établissements anglais à l'exception de deux où les garnisons se retirent l'une après l'autre.

Après avoir tué deux cents ennemis, l'expédition ramena sept cents prisonniers, dont un bon nombre s'échappèrent de Plaisance parce qu'on n'avait point de local pour les garder.

Malgré le peu de monde dont il disposait, d'Iberville prenait ses mesures pour expulser les Anglais de Bonavista et de l'île de la Carbonnière où ils s'étaient réfugiés, lorsque son frère lui apporta de France l'ordre d'aller guerroyer dans la baie d'Hudson, avec les navires qu'il lui amenait. Parti de Plaisance avec quatre vaisseaux et un brigantin le 8 juillet, il entra le 3 août dans la baie d'Hudson. Pendant plusieurs jours, les navires furent obligés de se cramponner avec des grappins aux montagnes de glace qui encombraient cette vaste mer intérieure. « Les glaces, » dit-il, poussées par les courants, nous pressaient si fort » qu'elles écrasèrent le brigantin sans qu'on pût rien sauver » que l'équipage. »

Les trois autres vaisseaux eurent à lutter contre les Anglais, furent séparés par les glaces pendant trois semaines et éprouvèrent des avaries considérables. Quand le chef de l'expédition monté sur le *Pélican* arriva en vue du fort Nelson, le 4 septembre, il avisa trois vaisseaux qu'il

prit d'abord pour les siens, mais voyant qu'ils ne répondaient point à ses signaux, faute de les comprendre, il s'aperçut bien vite qu'il avait en face de lui des ennemis. En effet, les trois navires portant à eux trois, cent vingt-quatre canons et cinq ou six cents hommes étaient anglais. Conflants dans la supériorité écrasante de leurs forces, les Anglais se flattaient d'enlever sans trop de peine l'imprudent qui venait les troubler. Ils furent bien surpris de le voir s'avancer résolument et accepter le combat. Après une canonnade sans résultat, d'Iberville courut droit sur le plus gros des trois, l'ajusta si bien à la ligne de flottaison, qu'il le coula avec ses cinquante-six canons et tout son équipage. Il revint ensuite sur le second qui craignant d'avoir le même sort que le *Hamphire* amena pavillon et se rendit; le troisième put s'échapper, grâce à la brume qui tombait.

Le lendemain les deux navires du vainqueur furent jetés à la côte par l'orage, et la position devenait critique quand les trois vaisseaux perdus depuis un mois dans les glaces arrivèrent enfin. On commença le siège du fort Nelson qui n'attendit point l'assaut et se rendit le 13 septembre. Ainsi se termina la glorieuse campagne du premier des marins canadiens. La paix signée en Europe arrêta pour un moment le cours de ses exploits. Elle venait d'être signée à Ryswick, le 20 septembre de la même année (1697). A l'intérieur de la colonie, les négociations se poursuivaient avec des alternatives diverses. Fatigués de la guerre et privés de quatre cents de leurs guerriers tués récemment par les nations alliées de la France, les Iroquois négociaient avec M. de Frontenac pour demander la paix, avec les Anglais, pour obtenir des secours et des munitions afin de continuer la lutte.

Le gouverneur profitait habilement de l'influence conservée par quelques chefs ses amis et prolongeait les négociations pendant tout l'été, afin de permettre aux laboureurs de rentrer leurs foins et leurs moissons.

Le plus illustre des orateurs sauvages, Téganissorens, charmaient les Européens par ses discours et empêchait les Iroquois de se porter aux dernières extrémités. Mais les colons anglais éprouvés par de cruelles discordes et promettant sans cesse des secours qui n'arrivaient jamais, savaient si bien neutraliser les bonnes dispositions des amis de la paix, que les hostilités se renouvelaient à chaque instant.

Le comte de Frontenac eut alors un trait d'audace qui fut un trait de génie. Malgré l'opposition qu'il rencontrait, malgré les ordres formels de la cour, il persista à réparer le fort de Cataracoui qui était la vraie clef du lac Ontario et du pays iroquois.

En quinze jours, les brèches furent réparées et la forteresse mise en état reçut une garnison capable de repousser les assauts.

La meilleure preuve que le comte de Frontenac en relevant ces ruines épargnées par les mines qui avaient produit assez peu d'effet sept ans auparavant, avait frappé les Iroquois et les Anglais au point le plus sensible, c'est que les uns et les autres se reprochèrent mutuellement les maux qui allaient en résulter pour leur cause commune.

Le message des Iroquois au gouverneur de la Nouvelle-York était ainsi conçu : « Les Français ont rallumé leur » feu à Cataracoui, ils réparent les murs qui avaient été » brisés. Grande Flèche (c'était le nom de Fletcher), tu nous » as promis des secours, envoie-nous cinq cents de tes » guerriers ; confie-leur quelques gros fusils (canons) que » nous traînerons par terre quand nous ne pourrons plus » les porter sur nos canots. »

La Grande Flèche, très mortifiée de cette annonce répondit sévèrement : « Vous avez dormi pendant que les Fran- » çais s'emparaient de Cataracoui. Il aurait été beaucoup » plus facile pour vous d'empêcher d'y allumer leur feu » que de les forcer aujourd'hui à l'éteindre. Et comment » pourriez-vous réussir à y porter des canons au milieu des

» bois et de mille autres difficultés ? Tout ce que je vous  
» conseille, c'est d'investir la place et d'empêcher les  
» convois d'y arriver. »

Fletcher fit ensuite distribuer de la poudre et du plomb aux guerriers. Ces munitions leur servirent à faire quelques courses du côté de Montréal ; reçus avec vigueur, ils se retirèrent, mais M. de Frontenac conclut qu'un coup d'Etat était nécessaire, et il résolut de le tenter.

Diverses raisons l'obligeaient à se hâter. L'intérêt chez les sauvages dépassait encore la haine et l'amour de la vengeance. Bon nombre des tribus de l'ouest étaient mécontentes des Français qui leur vendaient des marchandises de qualité douteuse, tandis que les Iroquois, voisins des Anglais, obtenaient de ceux-ci à meilleur compte, des marchandises de qualité supérieure. Dans leur bon sens, les sauvages tiraient de ce fait des conclusions favorables aux Anglais, et songeaient à rechercher leur alliance, pour jouir des mêmes avantages que les Iroquois. Excellents marchands, mais guerriers assez médiocres, les Anglais se seraient bien vite créé une clientèle considérable dans l'Ouest et auraient en peu de temps réduit le Canada, si les sauvages étaient devenus leurs alliés. De plus, le cabinet de Versailles reculant devant les dépenses et les ennuis qu'occasionnait l'occupation des postes échelonnés jusqu'au fond des lacs, et l'immense territoire des Prairies, avait donné l'ordre d'évacuer ces postes lointains.

Le gouverneur général voyant clairement que l'exécution de cet ordre malencontreux livrerait les grands lacs et le grand fleuve aux Anglais, et réduirait à rien sa colonie, prit sur lui de désobéir à la cour et prépara un coup capable d'abattre la fierté des Iroquois et de prouver que « les Français n'étaient pas morts ». Pour retenir les sauvages alliés, on leur donna des marchandises à crédit et on leur annonça que la nache allait se lever contre les Iroquois.

L'expédition comptant plus de deux mille hommes par-

tait de Montréal le 7 juillet 1696 ; en douze jours elle arrivait à Cataracoui, puis traversait l'Ontario pour atteindre le pays des Iroquois. Les Onnontagués que le gouverneur voulait surtout atteindre, pensaient se défendre à l'extrémité et une écorce trouvée sur le chemin dénombrait les 1,434 guerriers prêts à tenir tête aux envahisseurs. Cependant ils se retirèrent dans les bois selon la coutume, après avoir brûlé leur bourgade et le fort qui la protégeait. Deux déserteurs les avaient épouvantés par leurs récits. Les Français étaient nombreux, disaient-ils, comme les feuilles des forêts, leurs machines lançaient le feu vers le ciel et jetaient des pommes de fer qui, éclatant en mille pièces, emportaient bras, jambes et tête aux ennemis. Effrayés par ce récit, les Iroquois aimèrent mieux tout abandonner aux Français que d'affronter ces pommes redoutables.

Pendant trois jours on dévasta leurs champs de maïs et on détruisit tout ce qui avait échappé à l'incendie, c'était le seul moyen de leur faire la guerre. Les sauvages alliés, fort chagrins de ne pouvoir jouer de la hache et du couteau, finirent par trouver une victime pour assouvir leur cruauté. C'était un vieux chef, presque centenaire, qu'ils soumièrent au supplice du feu. Cet homme fit preuve d'un courage indomptable jusqu'à la fin, et expira en reprochant aux bourreaux de s'être faits « les chiens des chiens étrangers ».

A la nouvelle du désastre des Onnontagués, les Onneiouts leurs voisins envoyèrent demander la paix. Je vous l'accorderai, répondit M. de Frontenac, si vous quittez ce pays, pour venir demeurer dans les terres de mon gouvernement. On parla même de bâtir des forts dans les trois cantons ravagés, et M. de Callière, gouverneur de Montréal, s'offrit à rester dans le pays pour le garder. M. de Frontenac ne voulut point y consentir, les dangers de l'isolement au milieu des ennemis étaient trop grands, et malgré le mécontentement des siens, il se hâta de quitter une région marécageuse, et, cessant de poursuivre des en-

nemis insaisissables, il revint après n'avoir perdu que quatre hommes dans cette expédition. La destruction des récoltes allait amener la famine dans deux cantons, peut-être la faim dompterait-elle la fierté des Iroquois.

La précipitation du retour avait d'ailleurs un autre motif inconnu à l'armée. M. de Frontenac avait reçu l'ordre de tenir les troupes de la colonie prêtes pour une expédition projetée par le gouvernement français, et dont le but était caché, même au gouverneur. A peine fut-il rentré à Québec qu'il apprit de quoi il était question et ses dépêches du 7 septembre lui donnèrent le mot d'une énigme dont la solution lui échappait. Il ne s'agissait rien moins que de conquérir la Nouvelle-Angleterre. M. de Pontchartrain, ministre des colonies, en avait formé le projet, mais, comme d'habitude, l'entreprise avait manqué.

Un chef d'escadre habile, M. de Nesmond, avait été chargé de prendre Boston et New-York. Pour mener cette expédition à bonne fin, on lui avait confié dix vaisseaux de guerre, une galiote à bombes et deux brûlots. Il avait ordre d'attaquer la flotte anglaise qui voulait reprendre les postes de Terre-Neuve et de la poursuivre partout. Quand il aurait battu les ennemis, il devait dépêcher un vaisseau portant l'ordre au gouverneur du Canada de le rejoindre à Pentagouet, sur la côte d'Acadie, avec 1,500 hommes. De là, on s'embarquerait pour Boston qu'il était facile de prendre, puis, on irait à New-York, et, au retour, les Canadiens ravageraient la colonie. En lisant les ordres nombreux donnés à M. de Nesmond, on songe involontairement à la fable de Perrette et de son pot au lait. Tout manqua par suite des retards et des vents contraires. On ne rencontra aucun Anglais, la flotte ennemie fut introuvable, la bonne saison se passa, M. de Nesmond envoya dire aux Canadiens : Il est trop tard, ne bougez pas, et il retourna en France, sans être allé plus loin que l'île de Terre-Neuve.

La paix signée en ce moment entre la France et l'An-

gleterre suspendit les hostilités pour quelques années et mit fin aux grands projets formés pour la conquête de New-York et de Boston. Le traité de Ryswick laissait aux Français toute la baie d'Hudson, dont ils étaient alors possesseurs. Terre-Neuve ravagée mais non conquise resta aux Anglais, mais les Français y conservèrent Plaisance et sa vaste baie. Il y eut des contestations pour fixer les limites de l'Acadie et de la Nouvelle-Angleterre qui étaient fort indécises, et les Français durent reculer leur frontière jusqu'à la rivière Saint-Georges. Rien ne fut statué sur le pays des Iroquois parce qu'on ne voulait s'en faire des ennemis ni d'un côté, ni de l'autre. D'ailleurs ces sauvages protestèrent hautement de leur indépendance et tandis que les gouverneurs de Québec et de Boston faisaient valoir, chacun de son côté, les droits de leur couronne, les Iroquois dirent constamment : « Nous sommes les maîtres de » notre pays, nous n'entendons le céder ni aux Anglais, ni » aux Français, et nous déclinons tout ce qu'ils auraient » pu nous faire signer. » Cette fierté typique des Cinq nations se retrouvait dans les individus. Un des chefs les plus renommés d'Onnontagué, la *Chaudière noire*, surpris et battu sur les bords de l'Ontario par une bande d'Algonquins dont le plus âgé n'avait pas vingt ans, mourait en murmurant : Faut-il que moi, qui ai fait trembler la terre, je meure de la main d'un enfant !

Pour eux, la guerre continuait toujours ; ils persistaient à ne point se regarder comme liés par un traité entre les étrangers, et quand on apprit la conclusion de la paix (au mois de mai 1698), ils continuèrent leur espionnage et prirent leurs mesures pour être prêts à recommencer les combats.

« Il est temps que je me repose, avait dit M. de Frontenac, en rentrant à Québec. » Ce repos ne fut pas de longue durée, car le vaillant gouverneur mourut le 28 novembre 1698, six mois après la proclamation de la paix officielle.

Presque tous les historiens ont adopté le jugement que le P. Charlevoix portait sur lui vingt-cinq ans plus tard.

« Il était dans sa soixante-dix-huitième année ; mais dans » un corps aussi sain qu'il est possible de l'avoir à cet âge ; » il conservait toute la fermeté et la vivacité d'esprit de » ses plus belles années. Il mourut comme il avait vécu, » chéri de plusieurs, estimé de tous, et avec la gloire d'a- » voir, sans presque aucun secours de France soutenu et » augmenté même une colonie ouverte et attaquée de » toutes parts, et qu'il avait trouvée sur le penchant de sa » ruine. »

Pour être dans le vrai nous ajoutons qu'il est regrettable que l'humeur inégale et atrabilaire de M. de Frontenac ait de temps à autre démenti la noblesse et l'élévation de son caractère. Dans ses débats avec le clergé au sujet de la traite de l'eau-de-vie, il manqua aux convenances et abusa de son autorité d'une façon qui semblerait ridicule aujourd'hui ; mais au milieu des embarras sans nombre qu'il rencontra et du peu de secours que lui donnait la mère-patrie, on doit lui savoir gré d'avoir conservé une colonie qui sans lui, eût été perdue pour la France.

M.

av  
la  
po  
m  
pu

le:  
n'  
de

an

## CHAPITRE X

---

### SOMMAIRE :

M. de Callières, gouverneur du Canada. Prétentions des Anglais. Les Iroquois se rapprochent des Français. Kondiaronk ou le Rat, chef des Hurons. Son influence. Difficultés pour la paix. Assemblée générale des Sauvages. Signature du traité de Montréal. Mort et funérailles de Kondiaronk. Importance du traité de Montréal pour les Français. Guerre de la succession d'Espagne. D'Iberville en Louisiane. Recherche des mines d'or. L'Acadie menacée. Ravages des Abénaquis. Mort de M. de Callières, remplacé par M. de Vaudreuil. Les Iroquois font la leçon aux Européens. Représailles à Terre-Neuve, en Acadie. Echecs des Anglo-Américains. La tête des sauvages et des missionnaires mise à prix. Exploits et misère des Acadiens. Régime commercial déplorable. Traité d'Utrecht.

(1700-1713.)

Les Iroquois ayant appris à craindre M. de Frontenac, avaient fait des propositions de paix. Quand ils apprirent la mort de cet énergique adversaire, ils résolurent de temporiser. Toujours fidèles à leur système, ces rusés diplomates envoyèrent cependant au printemps suivant trois députés à Montréal « pour pleurer Ononchio ».

En réalité, ils venaient pour étudier la situation et sonder les dispositions du nouveau gouverneur. Ce gouverneur n'était pas encore nommé et M. de Callières, commandant de Montréal le remplaçait provisoirement.

Connaissant pour l'avoir vu de près pendant plusieurs années, l'adresse et la perfidie de ses visiteurs, M. de

Callières se montra très réservé, refusa de rendre les prisonniers avant la conclusion de la paix et déclara que cette paix particulière avec les Cinq nations se signerait à Montréal et non point à Albany comme le prétendaient quelques-uns.

Ce gouverneur qui débutait si sagement, fut peu après nommé successeur de M. de Frontenac : « Sans avoir le » brillant de son prédécesseur, dit Charlevoix, il en avait » tout le solide, des vues droites et désintéressées, il était » sans préjugé et sans passion, une fermeté toujours d'accord avec la raison, une valeur que le flegme savait » modérer et rendre utile, un grand sens, beaucoup de » probité et d'honneur, une pénétration d'esprit à laquelle » une grande application et une longue expérience avaient » ajouté tout ce que l'expérience peut donner de lumières, » il avait pris, dès les commencements un grand empire » sur les sauvages qui le connaissaient exact à tenir sa » parole et ferme à vouloir qu'on lui gardât celle qu'on lui » avait donnée. »

En somme, le choix de M. de Callières était le plus heureux que la cour pût faire, car le nouveau gouverneur n'était pas moins apprécié des Français que des sauvages, aussi, son passage aux affaires a-t-il marqué un des plus beaux temps de la colonie. Sa conduite contrastait fort avec celle de M. de Bellomont, gouverneur de la Nouvelle-Angleterre qui s'aliénait les sauvages par ses prétentions et sa hauteur. Il voulait faire reconnaître aux Cinq nations leur dépendance vis-à-vis de l'Angleterre, les empêcher de recevoir des missionnaires catholiques et leur imposer des ministres calvinistes. Sachant que la France n'avait d'influence chez les Iroquois que par les missionnaires, il fit voter par la législation de New-York, une loi condamnant à être pendu tout prêtre catholique qui mettrait volontairement les pieds sur son territoire. Comme il revendiquait le territoire des Iroquois en qualité de sien, il en résultait la condamnation à mort des jésuites dispersés parmi les Cinq

nations. Ce procédé froissa vivement les confédérés et un historien du Canada n'a pas craint de faire cette aimable réflexion : « Cette loi aurait toujours dû demeurer en vigueur (1). »

M. de Bellomont prétendait en outre se constituer l'arbitre de la paix et voulait qu'elle se fit à Albany. C'était une raison pour M. de Callières de demander le contraire. Il n'y manqua point. Tout en agissant avec beaucoup de décision et de fermeté, il montra beaucoup de condescendance pour les sauvages et les Iroquois eux-mêmes se laissant gagner, inclinèrent du côté des Français et envoyèrent de nouveaux députés.

M. de Callières les reçut bien et envoya MM. de Marcourt et Joncaire avec le P. Bruyas en compagnie de l'ambassade pour indiquer ses conditions. Reçus à Onnontagué avec de grandes démonstrations de joie, les trois ambassadeurs exposèrent leur programme qui fut écouté avec attention par tous les députés des cantons supérieurs. Tandis que les anciens délibéraient sur la réponse à faire, un messenger anglais vint leur dire de la part de M. de Bellomont de ne pas traiter avec les Français, mais de se rendre à Orange où il leur ferait savoir ses volontés. Cette espèce de sommation choqua les Iroquois ; ils réunirent leur conseil en présence du messenger et le grand orateur de la confédération Téganissorens, fort affectionné aux Français, prit la parole. Après avoir assuré aux ambassadeurs que les Cinq nations étaient disposées à écouter Ononthio et acceptaient ses conditions, il se tourna vers l'anglais et dit : « Je ne fais rien en cachette ; tu diras à » mon frère Corlar que je vais descendre à Québec pour » me rendre aux ordres de mon père Ononthio, qui a planté » l'arbre de la paix ; j'irai ensuite à Orange pour savoir » ce que mon frère me veut. »

Comme preuve de bonne volonté, les Iroquois rendirent

(1) William Smith, *History of Canada*.

un certain nombre de prisonniers français. Chose étrange, bon nombre refusèrent de revenir et se cachèrent pour n'être point emmenés, ils avaient pris goût à la vie sauvage et déclaraient nettement la préférer à celle des peuples civilisés. Le P. Bruyas dont les Iroquois admiraient l'éloquence et qui parlait leur langue « mieux qu'eux-mêmes » conclut si habilement les négociations qu'avec les prisonniers, il ramena dix-neuf députés chargés de conclure un traité provisoire pour les Cinq Nations.

Pendant ce temps, M. de Callières travaillait à faire bénéficier les sauvages de l'Ouest et des pays d'en haut des bienfaits d'une paix générale.

Le gouverneur fut puissamment aidé dans cette œuvre par le fameux Kondiaronk, chef des Hurons de Michillimackinac. Voyant que l'expulsion des étrangers et la réunion de tous les indigènes en une seule considération était impossible, le Rat qui avait si bien trahi les Français, s'était converti et après son baptême était devenu l'allié sincère et dévoué d'Ononchio.

Il avait récemment donné des preuves éclatantes de sa fidélité en soutenant les Miamis chancelants et en détruisant un parti d'Iroquois dans un combat naval sur le lac Érié : Il justifiait alors le jugement porté sur lui par le premier historien de la colonie : « C'était un homme d'esprit, » extrêmement brave, ayant des réparties toujours vives, » pleines de sel et ordinairement sans réplique. » Quand les députés furent réunis à Montréal, Kondiaronk prit la parole et dit : « J'ai toujours obéi à mon père, et je jette la hache » à ses pieds ; je ne doute point que tous les gens d'en » haut ne fassent de même. Iroquois, imitez mon exemple. » Les Outaouais, les Abenaquis et les Iroquois chrétiens ayant parlé dans le même sens, on signa ce traité provisoire, le 8 septembre 1700. Quand les autorités de la colonie eurent apposé leur signature, chaque député sauvage dessina sur le parchemin le symbole qui représentait sa nation. Les Iroquois une araignée, un calumet, une four-

che avec une pierre au milieu, les Agniers un ours, les Hurons un castor, les Abenaquis un chevreuil, les Outaouais un lièvre.

Peu s'en fallut que cette paix fût rompue avant d'être proclamée partout. Les nations d'en haut ne recevant que deux ou trois fois par an des nouvelles du gouvernement de Québec, voyant d'ailleurs que les pourparlers n'avaient point de fin, voulaient à toute force aller en guerre contre les Iroquois. Leur parti était si bien pris que les timides Illinois eux-mêmes se montraient les plus acharnés. Trois cents guerriers des bords du Michigan étaient en route pour attaquer les Sioux, et les Outaouais voulaient punir les Iroquois qui recommençant leurs chasses de l'autre côté de l'Ontario, avaient enfreint les lois sacrées de la chasse au castor.

Voici le trait principal de cette loi rigoureusement observée par toutes les nations sauvages. Détruire une cabane de castor était un crime d'Etat.

Celui qui, le premier, découvre une cabane de castor marque par certains signes qu'il en a pris possession ; nul autre n'a le droit de troubler les castors qui demeurent en ce lieu. Seulement, si un chasseur est pressé par la faim, la coutume lui permet de tuer un castor pour se nourrir de sa chair ; mais il doit laisser sur place la queue et la peau.

Les Outaouais ayant surpris les Iroquois en flagrant délit d'infraction à cette règle universelle, les attaquèrent et firent plusieurs prisonniers. Il n'en fallait pas davantage pour rallumer la guerre entre toutes les nations. Les missionnaires dispersés dans ces régions eurent mille peines à retenir les batailleurs qui surgissaient de toutes les forêts. Il fallut six mois de courses au P. Angelran et à M. de Courdemanche, envoyés du gouverneur général, pour calmer les esprits et obtenir que tous les sauvages mettant bas les armes, enverraient des députés à Montréal pour le jour de la conclusion définitive de la paix.

Les Anglais voyant de mauvais œil la fondation d'un

établissement français à Détroit, poussèrent les Iroquois à se plaindre de cette fondation. M. de Callières leur fit observer que les Anglais avaient tort de se plaindre, puisque Détroit appartenait à lui et non pas à eux. Cette fondation n'ayant du reste pour but que d'assurer la paix qui allait être signée entre toutes les tribus, il s'engageait au besoin à maintenir cette paix par la force des armes, ne demandant aux Iroquois que la neutralité la plus complète entre les Anglais et lui.

Grâce à la confiance que M. de Callières inspirait aux sauvages, toutes les difficultés furent aplanies et rendez-vous général fut donné à toutes les tribus pour les derniers jours de juillet 1701. Une flottille de cent quatre-vingts canots descendit des lacs, mais trente de ces canots relâchèrent en route pour cause de maladie. Le nombre des députés fut tellement considérable, qu'il se trouva jusqu'à treize cents sauvages réunis à Montréal et venus des nations les plus éloignées. Quand les chefs alliés parurent devant M. de Callières, l'illustre sachem des Hurons, Kondiaronk le salua en ces termes, au nom de toutes les tribus : « Notre père, dit-il, tu nous vois auprès de ta natte, nous » avons éprouvé bien des périls dans ce long voyage. Les » chutes, les rapides et mille autres obstacles ne nous ont » point arrêtés, tant nous désirions te voir et nous rassem- » bler ici. Nous avons trouvé beaucoup de nos frères » morts le long du fleuve... tous ces cadavres rongés des » oiseaux que nous trouvions à chaque moment, étaient » une preuve convaincante que la maladie était grande à » Montréal. Cependant nous avons fait de tous ces corps » un pont sur lequel nous avons marché avec courage et » nous sommes venus jusqu'à toi. »

Kondiaronk disait vrai ; lui-même ressentait déjà les atteintes de la maladie qui l'emporta quelques jours plus tard.

Dans la séance publique tenue le 1<sup>er</sup> août, après cinq jours de conférences particulières, rien ne fut épargné

pour donner aux sauvages une haute idée des engagements qu'ils allaient prendre.

Une vaste enceinte fut préparée dans la plaine près de Montréal. Les soldats étaient rangés tout autour, l'état-major du gouverneur, les dignitaires de la colonie et les treize cents délégués sauvages y étaient assis en bel ordre. Le gouverneur général qui était placé de manière à être vu et entendu de tout le monde ouvrit la séance en disant que la paix ayant été partielle jusque-là, il avait voulu cette fois assembler les députés de toutes les nations pour leur ôter solennellement la hache des mains, déclarer à tous ceux qui le reconnaissaient pour leur père, qu'ils devaient oublier tout le passé et remettre tous leurs intérêts entre ses mains, qu'il leur rendrait une exacte justice ; que c'était la guerre qui avait causé leurs plus grands malheurs, que quand une fois ils auraient goûté les douceurs de la paix, ils lui sauraient gré de ses efforts pour la leur procurer. Tous applaudirent avec de grandes acclamations, et chaque chef vint ensuite faire son discours. Tandis que le chef huron parlait, Kondiaronk fut pris de vertige et eut un évanouissement. M. de Callières qui comptait beaucoup sur l'influence de cet homme remarquable, pour rallier tous les sentiments, voulut qu'il prît la parole avant tout autre, dès que les forces lui furent revenues.

On le plaça sur un fauteuil, au milieu de l'assemblée, afin que chacun pût l'entendre. Les paroles de ce mourant dont la renommée était grande, furent écoutées avec une attention infinie. Il parla longtemps, avec dignité et modestie des efforts qu'il avait faits et des mouvements qu'il s'était donnés pour amener une paix durable entre toutes les nations, habitant la commune patrie. Il expliqua la nécessité de cette paix, exposant les avantages qui en reviendraient à tout le pays en général et à chaque nation en particulier. Il fit un appel pathétique à tous ses frères des bois, des lacs et des prairies en les suppliant de signer cette paix si longtemps désirée et de l'observer loyalement.

A bout de forces et haletant, il se tourna vers le gouverneur général et le conjura de faire en sorte que personne n'eût à lui reprocher d'avoir abusé de la confiance qu'on avait en lui. Attendris par ces touchantes exhortations, Français et Sauvages saluèrent d'applaudissements unanimes les paroles du grand patriote expirant. Il fallut l'emporter à l'Hôtel-Dieu où malgré les soins les plus empressés, il mourut quelques heures plus tard.

Kondiaronk tombait enseveli dans son triomphe. Depuis bien des années il cherchait à ramener la paix au milieu de ses compatriotes : il avait enfin réussi ; les sauvages regardèrent ses dernières paroles comme *sacrées* ; les Français qui l'appréciaient déjà depuis longtemps, ne le regrettèrent pas moins que les indigènes, et les honneurs rendus à leur chef par les Français, achevèrent de les gagner à la cause de la France.

Kondiaronk, guerrier intrépide dans les combats, catéchiste fervent et apôtre dans sa nation, était mort en bon chrétien et muni des sacrements. Il avait rang de capitaine dans la marine française, et le gouverneur voulut lui rendre tous les honneurs religieux et militaires que comportaient sa foi, son rang et ses services.

Ses funérailles furent magnifiques. Son corps exposé en habit d'officier sur un lit de parade fut veillé par soixante hommes de sa nation. La marche du cortège qui le conduisit à l'église était ouverte par soixante soldats français sous les armes. Seize guerriers hurons vêtus de longues robes de castor, le visage peint en noir, le fusil sous le bras menaient le deuil des sauvages. Tout le clergé de Montréal marchait derrière eux, suivi du cercueil porté sur les épaules de six chefs de guerre, recouvert d'un poêle semé de fleurs et chargé du chapeau, du plumet, du hausse-col et de l'épée que la France accordait au défunt.

Ses frères et ses enfants accompagnés de toutes les notabilités de la colonie venaient ensuite, suivis des chefs sauvages et de leurs hommes formant une masse compacte

qui assista au service funèbre. Kondiaronk fut enterré dans l'église de Montréal et on grava sur sa pierre tumulaire cette courte inscription :

CY GIT LE RAT, CHEF HURON

L'impression produite par ce patriote sur les hommes de sa nation fut telle, que jamais dans la suite, les Hurons ne manquèrent de fidélité aux Français. Elle permit même d'abréger les formalités et les interminables discours exigés par l'étiquette. Les avis donnés par Kondiaronk sur certains points encore indécis, servirent de règle à M. de Callières. Il n'eut pas à se repentir de les avoir suivis. La conclusion définitive de la paix fut fixée au lendemain de l'enterrement, et le 4 août 1701, la séance solennelle de la signature eut lieu, au contentement de tous.

Les chefs sauvages vinrent tour à tour devant le gouverneur, amenant avec eux les prisonniers que chaque nation devait rendre.

Pénétrés de l'importance de l'action qu'ils allaient faire, ces chefs venus des bords de la baie d'Hudson et des bouches du Mississipi avaient revêtu leurs plus beaux atours et s'avançaient couverts de longues et magnifiques robes de castor. Pourtant, dans cette journée mémorable, qui allait consolider pour soixante années encore la domination de la France en Amérique, la gaieté française ne perdit pas ses droits. Les bizarres accoutrements de certains sachems, contrastaient si fort avec leur gravité sans égale, qu'ils firent la joie des spectateurs et rompirent la monotonie de cette longue séance. Le jeune et brave chef des Algonquins, le vainqueur de la Grande-Chaudière iroquoise, avait tissé ses cheveux de manière à représenter une tête de coq dont un grand plumet rouge formait la crête et aussi la queue. Il fut bref et poli : « Mon père, dit-il à » Ononchio, je ne suis pas orateur, mais j'écoute toujours » ta voix. Tu as fait la paix, j'oublie tout le passé. » Un

chef des prairies s'était coiffé avec la tête d'un taureau illinois dont les cornes lui servaient de pendants d'oreilles ; il parut beaucoup mieux élevé et plus aimable que ne le comportait sa coiffure. Mais la palme revint au chef des Outagamis qui avait honoré les Français, alors grands amateurs de perruques, en mettant sur sa tête une vieille perruque poudrée et défrisée, qui produisait l'effet le plus bizarre sur son visage peint en vermillon. Il n'avait ni bonnet ni chapeau et voulut saluer à la française. Un rire inextinguible s'empara de l'assemblée quand on le vit ôter sa perruque en s'inclinant devant le gouverneur. Un français charitable l'ayant prié de se couvrir, Miscoasoath, c'était le nom de l'orateur, remit sa perruque et commença son discours avec une gravité que rien ne put ébranler.

Les Iroquois avaient gardé le silence, on se défait d'eux parce qu'ils n'avaient pas amené les prisonniers. Ils parlèrent les derniers et leur discours fut digne et concluant : « Onon'hio, dit leur orateur, nous sommes contents de » tout ce que tu as fait. Quant aux esclaves que nous » n'avons pas amenés, tu en es le maître, tu les enverras » chercher. » Trente-huit chefs signèrent le traité et les Miamis offrirent le calumet de la paix qui fut allumé séance tenante. Onon'hio, M. de Champigny, intendant de la colonie, M. de Vaudreuil gouverneur de Montréal en tirèrent chacun quelques bouffées de fumée pour le passer aux trente-huit chefs qui firent de même, en commençant par les Iroquois. On chanta ensuite le *Te Deum*, on tira le canon, la ville de Montréal fut illuminée et un grand festin réunit Français et Sauvages à la même table.

Les présents furent échangés les jours suivants, les meilleures relations s'établirent entre les Français et leurs alliés ; plusieurs sauvages touchés par l'exemple de Kondiaronk demandèrent le baptême et plusieurs nations réclamèrent des missionnaires pour les instruire, et leur apprendre la prière des Français. On pouvait attendre les meilleurs effets de cette paix générale succédant à douze

années de dévastations inutiles et de sanglants combats.

La manie de Louis XIV, réduit à dire : J'ai trop aimé la guerre, et la jalousie des Anglais qui avaient tout fait pour entraver ce traité, l'empêchèrent de porter ses fruits, car la guerre de la succession d'Espagne vint bientôt rallumer le flambeau de la discorde dans les deux mondes. Malgré cela, le traité de Montréal fut un événement des plus heureux pour les possessions françaises et pour la civilisation de l'Amérique du Nord.

Peu après la conclusion du traité, le vieil ami des Français, le chrétien Garakonthié décidait ses compatriotes à envoyer une ambassade à Québec pour remercier M. de Callières d'avoir rétabli la paix, et lui demander des Robes noires pour instruire les Iroquois. Le gouverneur le prit au mot, bien qu'il n'attendît pas cette demande et espérait peu de succès de sa réalisation ; il pria le supérieur des jésuites d'envoyer quelques missionnaires dans les Cinq cantons, et sans craindre la peine de mort prononcée par les sectaires de New-York contre tout prêtre catholique venant chez les Iroquois, les missionnaires partirent aussitôt.

Tandis que l'on négociait sur les rives du Saint-Laurent, l'intrépide d'Iberville songeait à faire des conquêtes dans le sud, réaliser le plan de La Salle et coloniser les bouches du Mississipi.

Les Canadiens du Nord attirés par la douceur du climat et la fertilité de la terre avoisinant les prairies et les lacs, ne se souciaient plus de revenir dans les vallées glacées de Québec et de Montréal.

La plupart des prisonniers acclimatés chez les sauvages et traités assez doucement par les aborigènes dont la férocité semblait disparaître peu à peu, préférèrent leur sort à celui des colons et quatre-vingt-quatre hommes des milices avaient refusé de descendre à Montréal pour la défense de la colonie menacée. Etablis près du Michigan, ils préférèrent descendre vers le Sud et les Illinois, où ils trouvaient facilement les aises de la vie.

On agréa leurs excuses et au lieu de les punir, Louis XIV résolut de les utiliser pour la colonisation du Sud-Ouest et de la vallée du Mississipi. Cette colonisation devenait nécessaire pour arrêter les empiètements des Anglais de la Caroline et de la Nouvelle-York qui lançaient des partis dans l'ouest. La seule condition imposée par le roi à ces émigrants était de payer, avant de partir, les dettes qu'ils avaient contractées au pays canadien.

D'Iberville fut l'âme de cette entreprise. Il vint à Versailles, démontra la nécessité de bâtir des forts pour défendre les bouches du Mississipi dont Guillaume III songeait à s'emparer et qu'il avait juré de coloniser au profit de l'Angleterre. Le capitaine canadien fut chargé de l'entreprise, et alla quatre fois depuis Rochefort au golfe du Mexique pour la mener à bien.

Au premier voyage il trouva trois cents Espagnols établis depuis peu à Pensacola en Floride et ne put y débarquer. Il poussa plus loin et bâtit un premier fort dans la baie de Biloxi, entre la rivière Mobile et le grand fleuve. Son frère Bienville en fut nommé commandant. Tandis que le chef de l'expédition remontait le père des eaux jusqu'à Natchez, une corvette anglaise vint en reconnaître l'embouchure. Bienville lui signifia la prise de possession de la France. Le capitaine ennemi se voyant devancé, vira de bord immédiatement (1).

Guillaume III voulait transporter dans ces lieux les réfugiés français, nombreux dans la Caroline. Ces réfugiés, maltraités par les colons anglais, semblaient vouloir se rapprocher de la France, et quelques-uns déclarèrent qu'ils viendraient volontiers en Louisiane si on voulait leur accorder la liberté de conscience. Louis XIV rejeta cette proposition, parce que, connaissant le penchant des huguenots pour le républicanisme, il ne se fiait point à leurs promesses d'attachement à sa couronne.

(1) Le lieu où le capitaine Barr retourna en arrière s'appelle encore *English Turn*, le demi-tour de l'Anglais.

De 1700 à 1703 d'Iberville bâtit deux ou trois forts et établit le quartier général de la colonie, des magasins et des casernes dans l'île Dauphine. Presque tous ses compagnons étaient Canadiens. Ce furent des Canadiens venus de l'Illinois avec leurs prêtres qui furent les premiers pionniers de ces vastes régions et formèrent le noyau de la population primitive. On pouvait espérer que cette race énergique et vigoureuse obtiendrait des succès ; on se préparait à faire en grand le commerce des peaux de buffles pour débiter, quand la guerre de la succession d'Espagne vint tout entraver.

Le trésor de France aux abois réclamait des mines d'or pour combler le déficit creusé par la guerre et les dépenses excessives. On en chercha sans en trouver sur les bords de la rivière Rouge, chez les Chactas et jusqu'au Missourï. Les chercheurs et les colons ne rencontrèrent que la disette et la fièvre jaune. Quand d'Iberville revint pour la quatrième fois, il trouva les colons réduits à cent cinquante et fut lui-même atteint du terrible *vomito negro*.

Il échappa cependant, mais ce fut pour languir encore trois années, au bout desquelles (1706) il mourut à la Havane, laissant à l'état rudimentaire cette colonie pour laquelle il avait rêvé un avenir brillant et qui lui coûtait la vie.

Pendant longtemps encore, les alligators, les moustiques et les crues d'eau du Mississipi devaient disputer cette terre marécageuse aux efforts des émigrants européens.

L'ennemi acharné de Louis XIV, Guillaume III, préparait la guerre appelée de la succession d'Espagne ; voici à quelle occasion elle éclata.

Charles II, roi d'Espagne, n'ayant pas d'enfant, venait de choisir pour son héritier et son successeur, le duc d'Anjou petit-fils de Louis XIV. La maison d'Autriche prétendait à cette succession opulente, l'Europe depuis longtemps jalouse s'alarma de voir un prince français monter sur le trône encore puissant de Charles-Quint et de Phi-

lippe II. Le roi d'Angleterre impotent et atteint d'une maladie mortelle, organisait avant de descendre dans la tombe une coalition formidable contre la France. En réchauffant les vieilles haines, il en fomentait de nouvelles contre nous. Louis XI<sup>er</sup> répondit à ses menées en reconnaissant comme héritier du trône d'Angleterre, le fils de Jacques II alors réfugié à sa cour, et précipita ainsi la crise.

Malgré l'état d'épuisement où se trouvait la France, le grand roi presque seul survivant des splendeurs de son règne ne pouvait guère abandonner son petit-fils, il accepta résolument la lutte.

Cette lutte devait être aussi vive dans le nouveau monde que dans l'ancien. A peine était-elle ouverte que le gouverneur de la Caroline, envahissait le territoire espagnol en Floride.

Bien que repoussé devant Saint-Augustin et Avalaya, il ravageait la contrée, emmenait les Indiens catholiques en esclavage, inaugurant ainsi une série de pillages et d'attentats qui donnèrent un caractère vraiment sauvage à cette lutte entre peuples civilisés.

Ce fut pendant l'automne de 1702 que l'on apprit en Amérique la déclaration de guerre faite à la France par l'Angleterre, la Hollande et l'empire d'Allemagne. Tranquille du côté de la Nouvelle-York qui ne pouvait rien au Canada sans le secours des Iroquois peu disposés pour le moment à aider les Anglais, le gouverneur de la Nouvelle-France fut prévenu qu'on attendait à Boston des vaisseaux pour croiser dans le golfe de Saint-Laurent, et même pour assiéger Québec. Il fit aussitôt travailler aux fortifications de la ville et de ses approches, et demanda un secours spécial pour l'Acadie qui était la première menacée.

La cour répondit qu'elle songeait à augmenter le nombre des Acadiens en leur envoyant des colons. L'évêque de Québec qui se trouvait en France, reçut le même avis et prit aussitôt des mesures pour assurer les secours religieux aux futurs colons. Il songeait à conduire dans cette

partie de son diocèse des moines agriculteurs, Bénédictins ou Prémontrés. Mais, la cour qui redoutait les moines et les corporations religieuses à l'égal des huguenots et des républicains, ne donna plus suite à ce projet qui était excellent. Colons et moines agriculteurs auraient pu changer la face des affaires, mais il était déjà bien tard.

Les Anglais de Boston qui convoitaient ardemment les pêcheries de la baie Française (Fundy), commencèrent les hostilités en attaquant le manoir du baron de Saint-Castin, capitaine des Abenaquis. Aidé par les Acadiens de Beau-bassin, le gentilhomme sauvage repoussa les attaques et, une fois dégagé, il usa de représailles et se jeta sur les frontières du Massachussets.

Une chronique du temps, citée par Bancroft, raconte ainsi leurs exploits : « Les sauvages divisés par bandes assaillirent avec les Français toutes les places fortifiées et les habitations à la fois. Il semblait qu'à la porte de chaque maison un sauvage caché épiât sa proie. Que de personnes furent massacrées et entraînées en captivité!... Si des hommes armés, las de leurs attaques, pénétraient dans les retraites de ces barbares insaisissables, ils ne trouvaient que des solitudes. La province du Massachussets était désolée et le mort planait sur ses frontières. » Cette campagne se termina par la prise du fort de Casco dont la garnison capitula et fut obligée de se racheter par une forte rançon.

Plus tard, quand on reprocha aux Abenaquis d'avoir violé la paix générale conclue deux ans auparavant, ils répondirent avec raison : « Nous en sommes bien fâchés, nous n'avons fait que nous défendre, pourquoi les Anglais commençaient-ils ? »

En attendant des secours, le gouverneur général prenait toutes les mesures que lui suggéraient son expérience et son habileté pour la défense de la colonie, quand il fut surpris par la mort, le 26 mai 1703. Cette perte était très sensible pour la France, car M. de Callières fut un des meil-

leurs chefs du Canada. Alliant la fermeté à la modération et le courage à la prudence, il avait acquis dès le commencement un grand empire sur les sauvages.

Ceux-ci comptaient sur lui parce qu'il leur avait montré sa confiance en eux. Son successeur n'eut qu'à suivre la voie tracée pour profiter de l'alliance avec les sauvages. A ce moment critique cette alliance pouvait seule sauver la colonie, de plus en plus délaissée par la France.

La prompte rupture du traité de Ryswick fournit aux Iroquois l'occasion de donner aux Européens une leçon juste et méritée.

Quand les députés des Cinq nations ayant appris le trépas de M. de Callières, vinrent « pleurer sa mort » selon l'usage, le nouveau chef de la colonie M. de Vaudreuil, ancien gouverneur de Montréal, voulut profiter de l'occasion pour connaître les sentiments de ces dangereux voisins, et les engager à demeurer neutres comme ils avaient promis de le faire. L'orateur Téganissorens lui fit cette verte réponse : « Les Européens ont l'esprit mal fait ; ils » font la paix entr'eux et un rien leur fait reprendre la » hache. Nous autres Iroquois, nous n'en usons pas de » même, il nous faut de grandes raisons pour rompre un » traité que nous avons signé. » Il exhorta ensuite les Français à garder la paix, comme il y avait exhorté les Anglais, déclarant que sa nation resterait neutre parce qu'elle n'approuvait cette guerre ni d'un côté ni de l'autre.

M. de Vaudreuil ne demandait que cela ; il promit de ne point porter la guerre du côté de New-York et d'Albany, afin de ne point incommoder les Iroquois, mais il déclara qu'il combattrait du côté de Boston, pour soutenir les Abenakis demandant secours contre les Anglais.

Les gens de Boston irrités des campagnes des Abenakis passaient l'hiver de 1703 à 1704 en préparatifs destinés à punir l'Acadie et à conquérir Port-Royal. M. de Vaudreuil envoya deux cent cinquante Canadiens sous la conduite de Hertel pour aider les sauvages qui demandaient du secours.

Leur troupe suivant la rivière Connecticut sur la glace, vint surprendre le village fortifié de Deerfield le 1<sup>er</sup> mars 1704. Il y eut 47 personnes tuées et 112 conduites en captivité. Durant les vingt-cinq jours de marche qu'il fallut employer à revenir, on ne vécut que de chasse et quelques Anglais moururent en route. « A leur arrivée au Canada, écrit le » petit-fils de l'un des prisonniers, les captifs furent traités » avec humanité et avec bonté par les Français et surtout » par le gouverneur M. de Vaudreuil, mais ils se plaigni- » rent beaucoup de l'intolérance, de la bigoterie et de la » duplicité des prêtres (1). »

Nous ne voyons guère ce que « la bigoterie et la dupli- » cité » ont à faire ici. La plupart des prisonniers furent rachetés aux sauvages par les missionnaires et échangés contre des Français ou des Indiens se trouvant dans le même cas chez les Anglais. Les jeunes filles furent placées chez les Ursulines de Québec et de Trois-Rivières. Une fille du Rév. Williams se fit catholique, épousa un chef iroquois chrétien, revint plus tard visiter Deerfield, mais ne voulut pas y rester « bien que tout le village se fût imposé un jeûne pour obtenir son retour ». C'est ce que les protestants ne pardonnèrent jamais. Ils ont bonne grâce à reprocher l'intolérance du clergé canadien, tandis que leur Etat édicte la peine de mort contre tout prêtre catholique abordant le territoire puritain, et le lecteur peut juger de quel côté on trouvait plus de fanatisme.

Les années 1704 et 1705 sont toutes remplies de ces surprises dans lesquelles les Canadiens réussissaient beaucoup mieux que les colons anglais. Un torban de cette nation ayant brûlé le village et l'église de Percé, attira la colère des Canadiens sur l'île de Terre-Neuve. Un lieutenant d'Iberville se fit corsaire pour venger cette injure et dès le premier jour enlève deux frégates aux Anglais. Une autre expédition ravage toutes les habitations de la côte,

1) William Smith, *History of Vermont*.

et ruine pour un instant tout le commerce de Terre-Neuve, où les Anglais échouent contre Plaisance, comme les Canadiens échouent devant Saint-Jean et ses forts relevés depuis peu.

L'Acadie était le point de mire des gens de Boston. Leurs vingt-deux navires commandés par Church, qui passait pour un de leurs meilleurs soldats arrivèrent enfin devant Port-Royal le 2 juillet 1704. En passant, ils avaient ravagé les côtes du Maine, brûlé des maisons et fait prisonnière une fille du capitaine des Abenaquis Saint-Castin. Leurs treize cents hommes de débarquement étaient obligés de se rembarquer au bout de trois jours et de chercher ailleurs une proie plus facile à saisir. Les sauvages et les colons résistaient mieux que les soldats d'infanterie de marine recrutés sur les quais de Paris et songeant à désertir. Tout le succès des Anglais se réduisit à brûler des maisons, détruire du bétail et récolter cinquante ou soixante prisonniers. Les corsaires acadiens leur en prirent un plus grand nombre, ou les échangea pour s'en débar-rasser.

Une nouvelle expédition portant 1600 hommes de débarquement revint encore de Boston le 6 juin 1707. M. de Subercase, gouverneur de l'Acadie n'avait pas plus de trois cent cinquante hommes à leur opposer, mais ils firent merveille. Le colonel March ne fut pas plus heureux que le colonel Church, il fut serré de si près par Saint-Castin, ses Abenaquis et une soixantaine de Canadiens, qu'il dut lever le siège après neuf jours de tranchée, sous peine d'être assiégé lui-même. Il n'osa pas rentrer à Boston, où ses concitoyens furieux de l'échec lui auraient fait un mauvais parti. Il passa le commandement à un autre colonel qui recevait, avec cinq cents hommes de renfort, l'ordre d'en finir. Du 24 août au 4 septembre, l'action s'engageait autour de Port-Royal. Les Acadiens et les sauvages firent de leur mieux et les Anglais durent se rembarquer encore après avoir perdu cent vingt hommes en un seul jour.

Pareils aux Carthaginois qui faisaient mourir leurs généraux vaincus, les Bostonnais eussent volontiers mis à mort cette série de colonels qui se laissait battre outrageusement par des Canadiens et des Peaux-Rouges six fois moins nombreux. Ce fut sous l'impression de ces échecs réitérés qu'ils manifestèrent leur haine contre les sauvages en édictant un tarif de chevelures et de têtes sanglantes auquel les Iroquois eux-mêmes n'avaient pas pensé. Après avoir promis cent livres sterling (2,500 fr.) par chaque sauvage âgé de plus de douze ans qu'on amènerait chez eux, ils adoptèrent l'échelle suivante pour chaque chevelure :

|   |                       |
|---|-----------------------|
| Si elle est apportée par un engagé dans les troupes régulières. . . . . | 10 livres (250 fr.)   |
| Par un volontaire en service. . . . .                                   | 20 livres (500 fr.)   |
| Par un colon ou coureur de bois. . . . .                                | 50 livres (1,250 fr.) |

Les colons organisant des parties de chasse pour traquer les indigènes comme des bêtes fauves, trouvaient d'assez beaux bénéfices, comme on le voit, et la chasse à l'homme fut ainsi recommandée par la loi.

Les historiens anglais en rapportant cette atroce législation semblent la juger toute naturelle et trouvent à peine un mot pour la blâmer. Cette extermination systématique qui fut surtout l'œuvre des protestants contraste avec le système français qui s'obstinait mal à propos, à vouloir franciser les sauvages, mais essayait du moins de les civiliser, de les convertir, et y réussit en partie.

Cet héroïque petit peuple acadien que les commissaires de Louis XIV représentaient comme « demi-républicain » préservait le Canada en soutenant les efforts des Anglais. Si on eût eu à la cour de Versailles une idée juste de l'importance de nos colonies américaines et de la médiocrité des secours qui pouvaient les sauver, on eût tout risqué pour ne les point abandonner à elles-mêmes, comme l'Acadie fut délaissée en ce moment.

Le vaillant Subercase fait un tableau navrant de la misère à laquelle les deux derniers siècles l'ont réduit. Il n'a

pas même pu récompenser les sauvages si dévoués à la France ni leur donner les armes, la poudre, les couvertures qu'on leur distribuait chaque année : « Il n'y a plus dans » le pays, ni faux, ni faucilles, ni couteaux, ni fer, point » de haches, point de couvertures pour les sauvages, point » de sel pour les habitants ; quarante-trois familles n'ont » même plus de marmite, tout a été cassé. »

Deux petits navires lui amenèrent de France, seulement en 1708, des secours insignifiants et aucun renfort. Pendant deux ou trois ans, il fallut vivre avec les prises de ses corsaires, dont l'un nommé Morpain prit ou coula à lui seul treize navires anglais dans l'espace d'un mois. On vécut assez bien aux dépens de l'ennemi ; il y eut en Acadie jusqu'à cinq cents prisonniers de guerre à la fois. Les colons anglais ruinés et poussés à bout, désespérant de pouvoir réussir seuls, prièrent la mère-patrie de les aider à dompter ces sauvages et ces laboureurs que la France oubliait. L'Angleterre qui voyait dans l'Acadie le rempart du Canada, la menace permanente de ses colonies, n'eut garde de refuser, et au mois d'octobre 1711 Subercase abandonné de tous et assiégé par une flotte formidable qui portait 3,400 hommes de débarquement, fut obligé de capituler après une vigoureuse défense, il sortit avec tous les honneurs de la guerre et eut encore le talent de faire payer aux Anglais les canons qu'il ne put emporter (1).

Les ennemis obtinrent pourtant un succès relatif en 1705. L'évêque de Québec ayant passé quatre ans en France pour régler les affaires de son diocèse et chercher des prêtres de bonne volonté afin de les établir dans les nouvelles paroisses, revenait à bord d'un navire de guerre nommé *la Seine*. Ce navire portant au Canada des provisions et des étoffes pour un million de livres, approchait du Saint-Laurent, quand, voulant donner la chasse à quelques na-

(1) Ce tour d'adresse a fait croire à plusieurs que Subercase était né sur les rives de la Garonne. Il était né sur les bords de l'Isère.

vires ennemis, il tomba au milieu d'une flotte virginienne de cent cinquante voiles, escortée par quatre vaisseaux de guerre. Comme il était impossible d'éviter le combat, le capitaine chevalier de Maupeoux, fit bravement son devoir et se défendit pendant dix heures contre les quatre vaisseaux anglais qui le prirent à l'abordage. Cette riche prise fut conduite en Angleterre et l'église du Canada fut privée de son évêque pendant sept ou huit années encore, car les Anglais considérant ce personnage comme de bonne prise, le retinrent prisonnier à Londres, jusqu'à la fin de la guerre. Disons pour être juste, qu'il n'y fut point maltraité.

Néanmoins l'épreuve était cruelle pour cette église naissante dont les fidèles étaient épars sur une immense étendue de territoire. Les Jésuites et les Récollets continuaient toujours leur ministère au milieu des sauvages, dans les centres d'habitations et les expéditions de quelque importance. La compagnie de Saint-Sulpice achevait de coloniser l'île de Montréal sa propriété. Les Ursulines de Québec, Montréal et Trois-Rivières donnaient l'instruction aux jeunes filles de la classe moyenne, tandis que la congrégation de Notre-Dame envoyait ses religieuses fonder des stations destinées à instruire les jeunes sauvagesses qui devenaient plus tard d'excellentes mères de famille. A deux reprises différentes, le séminaire fut brûlé (1701-1705) et on était obligé de demander du secours aux ordres religieux pour fournir des prêtres à une population fort attachée à ses devoirs. Cette population vraiment catholique trouvait dans ses croyances et dans sa foi profonde, le moyen de supporter virilement les épreuves accumulées pendant les trente dernières années.

La capture de *la Seine* eut cependant un résultat que l'on n'attendait guère. En amenant la capture d'une foule de produits et de marchandises envoyés d'Europe, cette capture ouvrit les yeux aux Canadiens et leur montra le tort qu'ils avaient de s'attacher seulement au commerce des

pelletteries, au lieu de s'adonner aux arts et métiers se rattachant à l'agriculture.

Si on s'en rapportait aux correspondances de la cour, on serait tenté de croire que la faute est aux Canadiens de n'avoir pas continué à développer l'agriculture et l'industrie, ainsi que l'intendant Talon et Colbert l'avaient conseillé quarante ans auparavant ; mais, si on veut bien se reporter aux idées qui avaient alors cours en France, et aux lois malencontreuses appliquées dans les colonies, il faut aussi reconnaître que les colons n'avaient pas tous les torts.

En effet, jamais les colonies françaises n'ont eu la liberté de l'industrie et du commerce. On considérait ces territoires lointains comme des marchés et débouchés ouverts au commerce de la métropole. La législation posait en principe que les colonies ne devaient pas avoir de manufactures, elles étaient obligées de faire venir de France tous les produits manufacturés dont elles avaient besoin.

La mère-patrie traitait donc ces colonies en mère. Elle les regardait comme des entrepôts où la métropole devait s'approvisionner de certaines matières nécessaires, ou des denrées que son sol ne produisait pas, et en vertu de ce second principe, les colonies ne pouvaient vendre leurs produits qu'à la France. Tout commerce avec l'étranger était sévèrement interdit, puni, et tout ce qui venait d'Angleterre, de Hollande ou d'Espagne était article de contrebande, digne d'amende et de confiscation. La consigne était celle-ci au Canada : Vous m'enverrez vos fourrures, vos bois de charpente, vos poissons salés, votre minerai de cuivre, et moi, je vous fournirai les armes, les munitions, les étoffes dont vous aurez besoin.

A quoi bon, disaient les colons, agrandir ma culture, puisque je n'aurai pas le débit de mon blé ? A quoi bon cultiver le chanvre et le lin, puisqu'il faut que je reçoive de France ces produits ouvragés ? Que m'importe l'exploitation des mines de cuivre puisque je n'en retire aucun avantage ?

Achetant sans cesse à la métropole et lui vendant fort peu, le Canada soumis à une multitude d'entraves ne pouvait que s'appauvrir et végéter, tandis que les colonies anglaises ses voisines, ayant toute liberté commerciale, utilisaient leurs ressources et fabriquaient sur place une grande quantité de produits qu'elles livraient aux sauvages. Elles parvinrent peu à peu à s'emparer de la clientèle sauvage à cause des avantages commerciaux dont elles la faisaient bénéficier.

En 1706 pourtant, on sentit l'inconvénient du système, quand *la Seine* qui apportait de la toile pour toute la colonie, fut capturée. Comme la nouvelle arrivait au printemps, on se mit aussitôt à semer du chanvre et du lin. Encore l'intendant Baudot dut-il demander au conseil du roi, la permission pour les habitants d'employer le chanvre et le lin qu'on récolterait. La réponse fut bienveillante, mais elle est curieuse :

« Quoiqu'il ne convienne pas au royaume que les manufactures soient en Amérique parce qu'elles pourraient causer préjudice à celles de la France, Sa Majesté ne défend pas d'en établir quelques-unes pour le soulagement des classes pauvres. »

Ce fut donc par faveur qu'on fabriqua des toiles et des droguets pour le peuple.

Comme le chanvre et le lin réussissent admirablement au Canada, la colonie en aurait tiré grand parti ; mais la question du monopole et des droits de la mère-patrie qui tuaient tout et entravaient tout, nuisait au commerce aussi bien qu'à l'industrie.

On conçoit que devant des entraves pareilles et au milieu de ces réglementations auxquelles ils avaient voulu se soustraire en émigrant, les colons d'Amérique soient presque tous devenus républicains comme l'étaient les habitants de la Nouvelle-Angleterre. Aussi, M. de Bouillon reprochait-il aux Acadiens d'être affligés et à moitié atteints, de cette maladie détestée par la cour. La manie des procès

était encore un article d'exportation pour la mère-patrie. Les parlements n'ayant plus de rôle politique à jouer, grâce au fouet de Louis XIV, s'étaient rejetés sur la procédure et la chicane qui avaient atteint leur plus haut degré d'épanouissement. Les possesseurs de fiefs et les colons se réduisaient à l'aumône en multipliant les procès à propos de leurs limites, de leurs droits seigneuriaux, de leurs franchises plus ou moins commerciales ou féodales.

Frappés des inconvénients qui résultaient de ces débats multipliés, les deux intendants Baudot, père et fils, eurent l'excellente idée de se constituer en médiateurs et de s'offrir comme arbitres pour régler les différends avant de les soumettre aux tribunaux. Ils réussirent au-delà de leurs espérances et rendirent en cela un service inappréciable à des gens qui se ruinaient pour suivre la mode des appels et des contre-appels qui avait traversé les mers.

En 1708, la colonie perdit son vieil évêque, François de Laval, qui depuis vingt ans, s'étant démis de son siège, vivait retiré au séminaire de Québec et y donnait l'exemple de toutes les vertus.

Sa vie humble, toute remplie de fatigues et de grandes œuvres, sa fermeté, sa vigilance toute chrétienne en font un des hommes les plus méritants de l'époque et l'un des vrais fondateurs du Canada. Il a fallu de longues années pour que la lumière se fit sur les mérites de cet homme éminent dont l'esprit de parti a pendant longtemps dénigré les œuvres et méconnu les intentions. François de Laval fut enterré au pied du maître-autel de la cathédrale qu'il avait bâtie, et son tombeau devint glorieux. Les procès-verbaux conservés à Québec constatent les merveilles opérées dès ce temps par l'intercession de ce prélat, que le peuple persistait à honorer comme un saint, et l'église du Canada, déférant à cette obstination touchante est en instance aujourd'hui pour obtenir la béatification de celui qui fut son premier pasteur et son plus illustre évêque.

La guerre durait depuis plusieurs années, les Anglais

devenaient peu à peu maîtres de la mer; quand on recevait au Canada quelques nouvelles de France, c'était pour apprendre les échecs subis par nos armées et les exploits de Marlborough ou du prince Eugène. Les Canadiens n'attendaient aucun secours et les efforts des colonies anglaises pour soulever les sauvages se faisaient sentir partout.

Le talent du gouverneur fut de maintenir la paix dans l'intérieur malgré ces excitations et la maladie d'un capitaine nommé Lamothe-Cadillac, commandant le poste central de Détroit, qui semblait prendre à tâche de contrarier les missionnaires et de troubler les nations de l'ouest. Les Outaouais se battirent avec les Miamis (1706). On eut bien de la peine à arrêter l'effusion du sang, et, chose digne d'être signalée, les Iroquois eurent assez de courage pour garder la neutralité promise.

Pourtant, les tentations ne manquaient pas; les agents anglais, moyennant des présents, obtinrent même que les Iroquois et les Hurons chrétiens fixés dans la colonie, refuseraient le service militaire. L'occasion s'étant présentée, lors d'une expédition contre la bourgade d'Haverhill (29 août 1708), les sauvages faussèrent compagnie aux Canadiens. Les Abenaquis et les Micmacs furent plus fidèles; bien que réduits à la famine et ne recevant absolument rien de la France depuis deux ou trois ans, ils lui restèrent dévoués par attachement à sa foi qui était devenue la leur.

Nescambiout, chef Abenaquis renommé, fit merveille avec le sabre que Louis XIV lui avait remis de sa propre main dans une visite à Versailles, mais la défection des autres sauvages donnait à réfléchir. M. de Vaudreuil déclara à ces déserteurs que puisqu'ils aimaient tant la paix, on les laisserait désormais se reposer sur leurs nattes, ils en furent extrêmement mortifiés.

Le gouverneur d'Albany, Schuyler, qui les avait entraînés, crut devoir donner ses raisons d'agir au gouverneur du Canada et lui écrivit le 7 octobre 1708: Pour ce qui est

» d'empêcher les sauvages de prendre parti dans la guerre  
» qui se fait contre le gouvernement de Boston, il faut  
» que j'avoue le fait; mais j'y ai été poussé par la cha-  
» rité chrétienne. Je n'ai pu me dispenser de croire qu'il  
» était de mon devoir envers Dieu et le prochain de pré-  
» venir, s'il était possible, ces cruautés barbares et payen-  
» nes qui n'ont été que trop souvent exercées sur les mal-  
» heureux peuples de ce gouvernement... Je voudrais que  
» tout le monde pensât comme moi. » Assurément, ce dé-  
sir part d'un bon naturel et nous ne contesterons pas la  
bonté d'âme du colonel Schuyler. Mais sa piété ne paraît-  
elle pas suspecte et déplacée, quand on songe que les  
empiétements et la cruauté des Anglais avaient inspiré une  
haine profonde pour leur nation, aux sauvages Abenakis  
dont la tête était assimilée à celle des bêtes féroces et mise  
à prix depuis longtemps? Pour prêcher avec quelque suc-  
cès ses doctrines charitables, M. Schuyler aurait dû d'abord  
ne pas exciter les Iroquois des cantons inférieurs à se je-  
ter sur le Canada et à tout détruire dans la Nouvelle-France,  
comme il les y exhortait depuis plus de quinze ans. Il en  
était ainsi dans toute l'Amérique du Nord, et en cette même  
année la reine d'Angleterre envoyait de grands présents  
aux Chactas pour obtenir leur alliance, afin de détruire les  
établissements français du Mississipi.

C'est à propos de cette attaque d'Haverhill emporté la  
hache à la main, que l'historien Bancroft impute à nos  
missionnaires les cruautés des sauvages. Le sentiment  
étroit de patriotisme local et l'esprit de secte auquel il cède  
en cet endroit, contrastent avec son indépendance habi-  
tuelle et son élévation d'esprit : « Ces cruautés, dit-il, ins-  
» pirèrent à nos pères une haine profonde des missionnaires  
» français. » Comme si ces missionnaires n'avaient pas été  
les premières victimes de la barbarie et de la férocité des  
Peaux-Rouges; comme si M. Bancroft n'avait pas consa-  
cré ses pages les plus éloqu岸tes à raconter le martyr des  
PP. Lallemand, de Brébeuf, Jogues, Gravier et de tant

d'autres ! Comme s'il n'avait pas célébré leurs travaux et leurs victoires comme autant de triomphes de la civilisation sur la barbarie ! Nous verrons bientôt ce qu'il fallait penser de cette philanthropie anglaise qui aboutit au massacre et à la disparition des indigènes.

C'était bien la guerre, hélas, avec ses surprises, ses cruautés inutiles et ses horreurs. La vérité est que les Anglais étaient exaspérés de voir les Canadiens réussir mieux que les soldats combattant dans la mère-patrie. Au mois de décembre 1708, le lieutenant de Saint-Ovide, en garnison à Plaisance proposait à M. de Subercase alors gouverneur de cette station, de conquérir à ses propres frais, risques et périls, les forts et magasins généraux des Anglais à Saint-Jean de Terre-Neuve.

Parti à la tête de 169 hommes, dont seulement 44 soldats, il arrive après quinze jours de marche devant ce poste convoité, défendu par trois forts, neuf cents Anglais et cinquante canons. Le 1<sup>er</sup> janvier 1709, les forts étaient surpris, emportés, et leurs défenseurs faits prisonniers. Saint-Ovide ne demandait qu'un renfort de cent hommes pour achever la conquête de l'île entière. On ne put le lui fournir ; il fut obligé de faire sauter les forts et de revenir à Plaisance avec un butin considérable.

Ces échecs faisaient comprendre aux Anglais qu'ils obtiendraient difficilement la paix, si les Français continuaient à dominer dans l'Amérique du Nord. Leurs pêcheries étaient menacées et, « l'aristocratie de la morue » comme on appelait les marchands de Boston enrichis par le commerce du poisson salé, résolut de remuer ciel et terre pour arriver à se défaire de ses dangereux voisins. Elle mit dans ses intérêts le fameux ministre de la reine Anne, lord Bolingbroke qui projeta de conquérir le Canada et de chasser les Français d'Amérique : « Cette conquête est mon œuvre, écrivait-il, et je prends un intérêt tout paternel à son succès. »

Sachant bien qu'il devait peu compter sur le succès des

armes, s'ils n'étaient soutenus par des nations sauvages accoutumées à la guerre des bois, les colons Anglais cherchèrent à gagner les Iroquois et conclurent une alliance en vertu de laquelle la hache de guerre devait être levée de suite. C'est le frère du doux Schuyler qui avait ménagé cette alliance grosse de sang et de carnage. M. de Vaudreuil qui ne s'attendait à rien de semblable en fut prévenu par un missionnaire jésuite. La colonie se tint sur ses gardes et les Iroquois ne bougèrent pas encore.

La partie était seulement remise. Au mois de juillet suivant, quinze cents hommes partirent de Montréal pour aller à la rencontre de deux mille Anglais et Iroquois dont on signalait la présence à l'extrémité du lac Champlain, où ils commençaient à faire des canots pour descendre dans la colonie. On n'avança ni d'un côté, ni de l'autre, par suite du mauvais vouloir des sauvages. Les Iroquois chrétiens refusèrent de dépasser les premiers forts, prétendant qu'il fallait attendre l'ennemi derrière des retranchements et loin des lieux d'où il pouvait tirer secours; de leur côté, les Iroquois alliés amusèrent si bien les Anglais, que ceux-ci ne purent traverser le lac, ni avancer par terre. De plus, ils jetèrent tant de peaux de bêtes dans la rivière où leurs alliés s'approvisionnaient d'eau, qu'une maladie se déclara dans l'armée et emporta bon nombre de soldats anglais. De la sorte, on ne put ni d'un côté, ni de l'autre, continuer la campagne. On eut plus tard l'explication de ces faits; c'était le résultat de la politique adoptée par les sauvages depuis quelques années. Se voyant menacés par deux nations puissantes, auxquelles ils ne pouvaient tenir tête, ces patriotes aussi rusés que courageux avaient résolu de tout faire pour empêcher la supériorité de l'une sur l'autre, de les contre-carrer toutes les deux. Iroquois chrétiens et païens s'étaient mis d'accord sur ce point; les uns refusaient de marcher avec les Français, les autres empêchaient les Anglais d'avancer. Par ce moyen, les Iroquois se donnaient de l'importance et obligeaient Anglais et

Français à les ménager. Les Canadiens furent contents de l'issue de la campagne, et continuèrent à fortifier Québec, mais bientôt les bruits les plus menaçants commencèrent à circuler. L'Angleterre, disait-on, voulait en finir avec la Nouvelle-France. Une expédition formidable partait de Boston pour conquérir définitivement l'Acadie et venir ensuite assiéger Québec. Tous ses exploits se bornèrent, comme nous l'avons dit, à prendre Port-Royal qui était à peu près sans vivres et sans défense. Cette ville reçut alors le nom d'Annapolis, en l'honneur de la reine Anne d'Angleterre. Elle n'a pas, depuis 1710, cessé de porter ce nom.

A l'annonce des immenses préparatifs faits par les Anglais, les sauvages n'étaient pas loin de croire que les Français succomberaient fatalement dans la lutte; ils commençaient à se détacher d'Ononchio et de sa cause. Les frères Schuyler parcouraient les cantons Iroquois pour les soulever contre la France, et l'Etat de New-York adressait à la reine cette énergique sommation, accompagnée de cinq chefs iroquois que la reine reçut en audience solennelle :

« Il est notoire que les Français peuvent remonter par  
» eau, de Québec à Montréal. De là, par la rivière et les  
» lacs, ils peuvent aller prendre à dos toutes les plantations  
» de Votre Majesté, sur le continent jusqu'à la Caroline.  
» Dans cette vaste étendue de pays vivent plusieurs nations  
» indiennes très considérables. Ils leur envoient continuel-  
» lement des prêtres et des émissaires chargés de baga-  
» telles et de jouets avec lesquels ils gagnent leur faveur.  
» Ensuite, ils dépêchent des commerçants, puis des soldats  
» et enfin ils bâtissent des forts. On encourage les garni-  
» sons à se marier, à vivre et s'incorporer parmi les na-  
» tions. On peut aisément conclure de ces faits, que la  
» paix faite, les Français enverront dans ce but, chez les  
» Indiens leurs soldats licenciés. » Les colons comprenant  
très bien le système de colonisation des Français, en pré-

voyaient les prochains résultats; ils suppliaient la reine de se hâter, et Bolingbroke décida que la guerre se ferait immédiatement.

M. de Vaudreuil ne resta point inactif, il fit appel aux nations de l'ouest et quatre ou cinq cents sauvages descendirent à Montréal pour écouter ses propositions. Dans le grand festin de guerre servi à huit cents guerriers, il y eut quelque hésitation pour répondre à ses demandes, mais vingt Hurons chrétiens de Détroit, ayant généreusement levé la hache, entraînent tous les autres sauvages par leur exemple, et cette fois encore, tous les guerriers assurèrent M. de Vaudreuil qu'il pouvait disposer d'eux. L'énergie des chrétiens décida tous les païens à rester fidèles: « Je n'ai jamais si bien compris qu'en cette occasion, dit » alors l'intendant de la province, de quelle importance il » est dans une colonie, d'avoir auprès des naturels du » pays, des personnes capables de gagner leur estime et » leur affection, ce qui ne se peut faire, si on ne les attache » par le lien de la religion. »

Les préparatifs des Anglais furent proportionnés à l'importance de la campagne qu'ils voulaient entreprendre. La flotte royale comptait quinze bâtiments de guerre et quarante transports. Les frais furent si considérables que la reine Anne n'en put dissimuler son mécontentement. Les troupes de débarquement se composaient d'un bataillon d'infanterie de marine et de sept régiments formés avec les vétérans de Marlborough. Nicholson, chef de l'ambassade et destiné à commander l'armée de terre qui attaquerait du côté de Montréal, communiqua l'ordre de lever les milices dans les colonies du nord, afin de les joindre aux troupes venues d'Angleterre. On y mit tant d'ardeur, qu'en cinq semaines deux armées étaient levées, équipées et prêtes à attaquer la colonie française.

La flotte arrivée d'Angleterre dans les premiers jours de juillet 1711, repartait le 30 du même mois, de Boston pour l'embouchure du Saint-Laurent. Elle était commandée par

l'an  
étai  
N  
dev  
dre  
forc  
laie  
Les  
qu'i  
fenc  
adm  
inst  
» no  
L'an  
terr  
pre  
L  
ven  
Bea  
ven  
suiv  
tout  
les  
elle  
com  
des  
L  
vell  
niè  
E  
pou  
sion  
tite  
plu  
les  
seil

l'amiral Walker, et les 6,500 hommes de débarquement étaient sous les ordres du général Hill.

Nicholson à la tête de 4,000 soldats et de 600 Iroquois, devait s'avancer jusqu'au lac George et se tenir prêt à fondre sur Montréal. Le plan était le même qu'en 1690. Les forces anglaises étaient tellement supérieures qu'elles égalaient presque le nombre des Européens fixés au Canada. Les Anglais avaient tant de confiance dans leurs forces qu'ils ne croyaient pas que Québec pût songer à se défendre ; ils arrivaient avec une organisation arrêtée, une administration toute prête et Bolingbroke écrivait au même instant : « Nous pouvons compter enfin que cette fois, » nous allons devenir maîtres de toute l'Amérique du nord. » L'amiral était tellement confiant qu'il renvoya en Angleterre ses deux plus gros vaisseaux et ne songeait qu'à prendre de bons quartiers d'hiver.

Les habitants de Québec se préparaient à recevoir bravement les assaillants. Les fortifications étaient réparées ; Beauport avait reçu garnison, les braves Abenakis étaient venus pour s'enfermer dans la ville, des prières publiques, suivies par les soldats et par le peuple s'élevaient dans toutes les églises et chapelles des communautés, appelaient les bénédictions du ciel sur la patrie menacée, les femmes elles-mêmes se tenaient prêtes à concourir à la défense commune, et chacun attendait avec impatience l'arrivée des Anglais.

La Providence qui ne voulait pas encore livrer la Nouvelle-France à ses ennemis, résolut le problème d'une manière inattendue et vraiment extraordinaire.

Bien que les Anglais eussent employé divers moyens pour reconnaître le cours du Saint-Laurent, leurs prévisions furent déjouées et leurs connaissances rendues inutiles par une brume épaisse qui couvrit le fleuve. N'ayant plus la vue des terres, on ne reconnaissait ni les fonds ni les rochers. Un pilote français, prisonnier des Anglais conseilla à l'amiral de louvoyer au large. Cette manœuvre

semblant propre à retarder la marche de la flotte inspira des soupçons contre lui. Après avoir consulté les pilotes anglais, l'amiral fit le signal de se porter au sud. Il se flattait que dans cette position les vaisseaux ne dériveraient pas au nord et que le courant les tiendrait au milieu du fleuve. Le contraire arriva, et au moment où il allait se mettre au lit, son capitaine de pavillon l'avertit que la terre était en vue. Sans se déranger, l'amiral lui ordonna de gouverner au nord. « Nous sommes tous certainement » perdus, s'écrie un officier ; amiral, venez, je vois des » brisants tout autour de nous. »

« Mettant ma robe de chambre et mes pantoufles, écrit » Walker, je montai sur le pont et reconnus la vérité de » son dire. »

L'amiral soutenait encore qu'il ne voyait pas de terre, quand la lune perçant la brume, la lui montra tout près. On eut grand'peine à reprendre le large et à sauver les navires de guerre, mais huit transports furent brisés contre l'île aux Œufs (Sept îles) et plus de neuf cents hommes furent noyés pendant cette nuit ; on ne s'en aperçut que le matin. Le tonnerre était tombé sur un autre navire et l'avait fait sauter, et dans cette nuit néfaste du deux au trois septembre, trois mille naufragés grelotaient sur les bords du Saint-Laurent, heureux d'avoir pu se sauver à la nage.

On trouva parmi les naufragés des femmes et des enfants qui venaient pour habiter la colonie dont on avait déjà distribué les terres, et des ballots de proclamations invitant les Canadiens à reconnaître l'autorité de la gracieuse reine Anne.

La flotte déseparée par cette furieuse tempête, n'essaya pas d'aller plus loin. Un conseil de guerre déclara à l'unanimité qu'il fallait retourner à Boston.

Ce que l'on admire le plus, après la maladresse de l'amiral Walker, dans cette lamentable retraite, c'est la philosophie avec laquelle il envisage la catastrophe et la douce résignation qui le fait se consoler : « Si nous étions

» arrivés sains et saufs à Québec nous risquions d'y laisser  
» dix ou douze mille hommes victimes de la faim et du  
» froid. Par la perte de quelques-uns, la Providence a  
» sauvé le reste. » Et il s'attendait à des honneurs pour  
cette heureuse retraite, qu'il estimait, dit Bancroft, aussi  
glorieuse qu'une victoire (1).

Nicholson avec ses émigrés allemands et ses Iroquois sut  
la nouvelle de ce désastre, avant qu'elle fût parvenue à  
Québec. Il se garda bien d'avancer, mais à la grande sur-  
prise des Français qui ne comprenaient rien à ses mou-  
vements, il brûla ses forts et se retira avec toutes ses  
troupes, en sorte que le Canada se trouva délivré tout à la  
fois par terre et par mer. Le manque de provisions de  
bouche ne permit même pas aux Anglais d'attaquer Plai-  
sance et de déloger les Français de Terre-Neuve. Walker  
laissant les Américains retourner à Boston fila droit sur  
l'Angleterre. Arrivé en rade de Spithead, son navire amiral  
prit feu, et comme il était chargé de poudre que l'on n'eut  
pas le temps de noyer, il termina par un gigantesque feu  
d'artifice cette lamentable expédition. Quatre cents hommes  
sautèrent avec lui. Les Canadiens délivrés de leurs en-  
nemis adressèrent des remerciements enthousiastes au Dieu  
qui avait sauvé leur province, et élevèrent comme monu-  
ment de reconnaissance, la façade de l'église qui s'appelle  
encore aujourd'hui dans la ville basse Notre-Dame des Vic-  
toires.

On n'avait plus d'inquiétude que du côté des Iroquois,  
mais les six cents hommes de cette nation qui s'étaient  
 joints aux Anglais, n'avaient pu s'entendre avec eux et  
s'étaient retirés avant même de connaître l'accident arrivé  
à la flotte. Il est à remarquer que dans toutes les cir-  
constances où ils s'allièrent, la hauteur des Anglais et l'es-  
prit d'indépendance des Iroquois, les obligèrent de se sé-  
parer sans avoir rien fait. C'est surtout à cela que le

(1) *Histoire des Etats-Unis*, t. II, p. 357-358.

Canada dut sa sécurité, car si les Anglais avaient pu gagner l'entière confiance des Cinq Nations, la Nouvelle-France n'aurait jamais pu résister à leurs forces combinées.

L'Angleterre n'avait gagné dans cette campagne que l'Acadie. La France ne sembla bien comprendre l'importance de cette presqu'île qu'après l'avoir perdue. Il fut question de la reprendre : on tenta d'organiser une société à cet effet; Saint-Castin essaya encore de soulever les sauvages, mais ces projets n'eurent pas de suite, parce que la France les laissa de côté ou les soutint trop faiblement.

Par l'entremise des Iroquois, les Anglais avaient trouvé moyen de soulever la nation inquiète et féroce des Outaouais ou Renards, habitant les bords occidentaux du Michigan. Ces sauvages dont les bandes terrorisaient le pays dans un rayon de cinq cents lieues comme l'avaient fait naguère les Iroquois, devaient s'emparer de Détroit qui était la clef de tous les passages vers les grands lacs et les terres de l'Ouest. Une fois en possession, ils livraient la place aux Anglais, coupant ainsi toute communication entre « les pays d'en haut et les pays d'en bas ».

Pour se venger d'une défaite à eux infligée par les Outaouais amis des Français, ils résolurent de brûler le fort de Détroit. L'officier commandant, nommé Dubuisson, n'avait que vingt soldats sous ses ordres. Tous les sauvages étaient partis pour la chasse; des émissaires envoyés à leur poursuite pour les informer du danger, les ramenèrent bientôt. « Notre père est en danger, dirent-ils, il faut le défendre et mourir à ses pieds. » Il n'y a point de temps à perdre. On voyait effectivement la fumée du feu destiné à brûler trois femmes enlevées par les ennemis.

« Père, dirent-ils à Dubuisson en arrivant, voici tes enfants autour de toi, nous mourrons avec joie... seulement, quand nous ne serons plus, demande à Ononthio qu'il prenne soin de nos femmes et de nos enfants, et répands un peu d'herbe sur nos corps pour les garantir des mouches. » Dubuisson leur distribua de la poudre et

du plomb, et on résolut d'attaquer les Renards dans leur fort.

Pour éviter les balles, ces sauvages justifèrent leur nom en creusant des terriers. Les assiégeants dressèrent alors des échafauds de vingt-cinq pieds de haut, d'où ils battaient les assiégés qui se défendirent avec courage et parlèrent de composer. Dubuisson déclara que le sort des assiégés était entre les mains des sauvages.

Le grand chef des Illinois fit un discours dans lequel il reprocha aux Renards leur fourberie passée et leur alliance aux Anglais. Il conclut en assurant que les assiégeants ne bougeraient pas avant que les Renards se fussent rendus à composition. Le siège continua ; au bout de dix-neuf jours, les Renards profitant d'une nuit d'orage, s'évadèrent et se retranchant dans une presqu'île du lac Saint-Clair, se défendirent encore pendant quatre jours, et furent presque tous massacrés, au nombre d'environ deux mille. C'est ainsi que ce point central de la Nouvelle-France fut conservé aux Canadiens par le dévouement des sauvages.

Malgré ce succès, il ne fut pas possible d'interrompre le courant commercial qui portait les nations de l'Ouest vers les Anglais. Pourquoi un monopole fâcheux empêchait-il les Français de livrer de bonnes marchandises à des prix abordables, comme le faisaient les colons Anglais ?

En 1712, on annonçait une nouvelle invasion anglaise et les marchands de Québec étaient assez généreux, pour offrir cinquante mille écus afin de renforcer les fortifications, mais chacun était las de la guerre faite à la France par l'Europe coalisée : les intérêts avaient changé, les partis politiques s'étaient modifiés, les négociations suspendues un instant reprirent après que Villars eut sauvé l'honneur de la France à Denain, la paix générale signée à Utrecht mit un terme à la guerre qui désolait l'Europe et l'Amérique depuis plus de 10 ans. (1713.)

Le  
q  
C  
L  
sy  
O  
no  
p  
ti

I  
de  
pro  
n'é  
con  
et  
cou  
pla  
I  
dan  
cés  
de  
leu

## CHAPITRE XI

---

### SOMMAIRE :

Le traité d'Utrecht fatal au Canada. L'île du Cap Breton, colonisée par les Français. Fondation de Louisbourg, place d'armes destinée à garder les entrées du Canada. Faible population de la colonie. Emigrations canadiennes en Louisiane. La Louisiane ruinée par le monopole des compagnies. Raisonnements parisiens et système de Law. Les seigneuries du Mississippi. Désastres répétés. La Nouvelle-Orléans. Les missionnaires et les chrétientés des Prairies. Le P. Rasles chez les Abenakis. Son influence. Il est massacré par les Anglais. Administration intérieure et progrès de la colonie. Les colons ne viennent pas ou font naufrage. Prospérité relative. Mort de M. de Vaudreuil.

(1713-1726.)

Le traité d'Utrecht (1713) qui mettait fin à douze années de guerres sanglantes et inutiles, était de nature à blesser profondément l'amour-propre des Français. Leur patrie n'était pas démembrée, il est vrai, le territoire national conservait son intégrité, mais les conventions acceptées et signées par les huit nations contractantes portaient un coup mortel à nos colonies et semblaient faites exprès pour plaire aux gens de New-York et de Boston.

Il trouva que les Anglo-Américains, battus à peu près dans toutes les rencontres, remportèrent tous les succès de la campagne. Le traité faisait perdre à la France de vastes territoires, précieux surtout par l'importance de leurs côtes maritimes et refoulait les Français loin des

bords de l'Atlantique, en leur fermant une partie des issues nécessaires à la liberté et au commerce du Canada.

Voici les stipulations qui, dans ce traité, intéressent l'Amérique Française.

Outre l'île de Saint-Christophe, la France abandonne à la reine de Grande-Bretagne, la baie et le détroit d'Hudson avec le pays qui en dépend, laissant les forts en l'état où ils sont avec l'artillerie, les boulets, etc... La compagnie du Nord séant à Québec emporte seulement ses marchandises.

« Le roi très chrétien cède à l'Angleterre la Nouvelle-  
» Ecosse, autrement dite Acadie, en son entier, *confor-*  
» *mément à ses anciennes limites*, comme aussi la ville de  
» Port-Royal, nommée Annapolis royale, la ville et le fort  
» de Plaisance et autres lieux occupés par les Français  
» dans l'île de Terre-Neuve. » Expulsés de cette grande île  
qui commandait le golfe du Saint-Laurent, ils conservaient  
« le droit de pêcher et faire sécher le poisson sur la  
» moitié des côtes nord, l'île du cap Breton, du prince  
» Edouard et quelques autres, avec la liberté d'y fortifier  
» une ou plusieurs places. Les habitants du Canada ces-  
» seront de molester les Cinq Nations, parce qu'elles sont  
» sujettes de la Grande-Bretagne. »

Dans les clauses de ce traité, il en est deux que nous remarquerons. La première était formulée avec une grande imprévoyance du côté des Français ou une perfidie calculée de la part des Anglais ; c'est celle des limites de la Nouvelle-Ecosse ou Acadie, disputées depuis cent ans et qui devaient être une source perpétuelle de litige. La seconde fut celle de l'introduction des noirs dans les possessions américaines du roi d'Espagne. L'Angleterre s'en réserva le monopole pour trente ans, à raison de quatre mille huit cents têtes par année et trente-trois dollars un tiers par tête.

Cette clause, plus honteuse pour la puissance qui l'imposait que pour celle qui l'acceptait, fit de la reine d'An-

gleterre et de ses agents, les seuls marchands d'esclaves patentés reconnus par la loi européenne.

Les Iroquois, informés du traité, renouvelèrent leurs protestations contre les prétentions des Anglais sur leur pays, et affirmèrent qu'ils étaient résolus, en dépit des diplomates, à se maintenir en possession de leur liberté et de leur indépendance.

La conclusion de la paix permit enfin aux Canadiens de revoir leur évêque prisonnier depuis huit ans chez les Anglais. A son départ, Louis XIV fit présent au prélat d'un ornement complet pour sa cathédrale. Bien que cet ornement royal n'ait pas échappé à l'injure des temps, les archevêques de Québec le portent encore au jour des grandes solennités. Il rappelle le traité d'Utrecht, mais c'est un souvenir de la France tant aimée des Canadiens. Louis XIV avait aussi donné à l'évêque un coadjuteur choisi dans l'ordre des capucins, afin de l'aider à administrer le diocèse de Québec, dont la juridiction était alors la plus vaste qu'il y eût dans l'univers catholique.

L'expulsion des Français de Terre-Neuve et d'Acadie les obligeait à prendre des mesures pour défendre les parages du Saint-Laurent dont on voulait bien encore leur laisser la disposition.

Le traité de 1713 donnait une importance de premier ordre à l'île du Cap Breton, séparée de l'Acadie par un détroit d'une lieue de large. Il devenait urgent de coloniser cette île jusque-là délaissée. Elle passait pour n'être pas fertile, on croyait que les grains ne pouvaient pas y venir à maturité.

Couverte de belles et grandes forêts, elle possédait aussi des prairies où l'on pouvait nourrir de nombreux troupeaux. De forme très bizarre, longue de trente-six lieues et large de vingt à vingt-deux, hérissée dans toute sa circonférence de récifs, battue par les vagues et possédant quelques ports très vastes et très sûrs, elle constituait une position stratégique excellente et des pêcheries commodes autant

qu'abondantes n'attendaient que des bras pour les faire valoir. Quelques pêcheurs français s'y étaient fixés, ils en furent les premiers habitants.

Dès l'année 1706. un mémoire des intendants Raudot, adressé à la cour signalait l'importance de cette position ; ils observaient au ministre :

« Que le commerce des pelleteries ne pouvait être assez  
» général pour entretenir et enrichir une colonie entière ;  
» que les habitants de la Nouvelle-France, pour avoir fait  
» leur principale occupation de courir les bois et les lacs,  
» s'étaient accoutumés à une vie de fainéantise qu'ils  
» avaient bien de la peine à quitter, quoique leurs courses  
» ne leur produisissent presque plus rien, par le peu de  
» valeur du castor. Les Anglais ont tenu une conduite bien  
» différente ; ils avaient cultivé leurs terres, établi des ma-  
» nufactures, construit des navires et n'avaient regardé les  
» pelleteries que comme un accessoire sur lequel ils comp-  
» taient peu. »

A ces sages réflexions, les intendants joignaient un exposé de l'état des produits et du commerce de la colonie, et proposaient de former un établissement au Cap-Breton pour protéger le commerce et instituer des pêcheries qui réussissaient aussi bien que celles dont les Anglais avaient tiré leur fortune.

On ne les écouta guère. N'avions-nous pas l'Acadie et Plaisance de Terre-Neuve où nous ne faisons rien depuis près d'un siècle ? D'ailleurs, il fallait des dépenses considérables pour mettre en état cette île déserte et le trésor était épuisé.

Mais après le traité d'Utrecht, la situation était changée et la France comprit qu'elle n'avait plus d'autre moyen de garder les contrées du Canada. Une occupation solide de l'île du Cap-Breton était nécessaire. Pour montrer l'importance que l'on attachait à cette terre devenue précieuse, on l'appela l'île-Royale. Il fut moins facile de déterminer le lieu où l'on établirait le quartier général de la domina-

tion française dans l'île, et pendant longtemps on hésita entre le port Sainte-Anne, nommé aussi port Dauphin et le Havre-à-l'Anglais. Le premier de ces deux ports, l'un des plus sûrs et des plus beaux du Nouveau-Monde, n'était pas facile à aborder. Le Havre-à-l'Anglais n'avait pas cet inconvénient. On y entrait par un goulet de quatre cents mètres de large, défendu par deux îles qu'il était facile de fortifier, et son port avait quatre lieues de tour. Il obtint la préférence et reçut le nom de Louisbourg, en l'honneur du roi de France. Les fortifications gigantesques dont on voulait entourer ce Dunkerque de l'Amérique du Nord, coûtèrent trente millions, encore, ne furent-elles jamais achevées, ni défendues par une garnison suffisante. Le commandant de Louisbourg était subordonné au gouverneur de la Nouvelle-France. Il fut plus difficile de trouver des habitants que de bâtir des forts. Les Acadiens, sollicités de venir à Louisbourg, préférèrent conserver leurs belles terres de Port-Royal, Beauséjour, Beaubassin, etc. D'ailleurs, la France, qui les avait abandonnés en Acadie, les soutiendrait-elle davantage à Louisbourg? La plupart des habitants vinrent de Terre-Neuve pour échapper à la domination anglaise, les sauvages Abenakis consentirent à former un village, les pêcheurs vinrent sécher la morue sur les côtes, et ainsi fut formée la colonie nouvelle. En 1719, une compagnie se forma pour coloniser l'île Saint-Jean ou du Prince-Edouard, longue de vingt-deux lieues et inhabitée jusqu'alors. Les divisions qui survinrent entre les associés empêchant le projet d'aboutir, au moins pour le moment, l'île Saint-Jean ne fut peuplée que trente ans plus tard par des Acadiens fuyant les Anglais. La population de l'île Royale ne dépassa jamais quatre mille habitants, presque tous concentrés à Louisbourg. L'île n'eut pas le temps de devenir l'entrepôt général du commerce canadien, comme les Raudot l'avaient proposé. Cette fondation imposée par la nécessité procura peu de profit à la France et aux colonies, mais elle releva le courage des Canadiens en leur montrant que la

mère-patrie songeait à leur avenir et s'occupait de les protéger contre les entreprises des Anglais.

La faiblesse de la colonie franco-canadienne était extrême si on compare ses forces à celles de ses implacables voisins.

« Le Canada, écrivait M. de Vaudreuil au ministre de la marine, en 1714, n'a actuellement que 4,484 habitants en état de porter les armes (1), depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à soixante, et les vingt-huit compagnies des troupes de la marine que le roi y entretient, ne font en tout que 628 soldats. Ce peu de monde est répandu sur une étendue de cent lieues. Les colonies anglaises ont 60,000 hommes en état de porter les armes, et on ne peut douter qu'à la première rupture elles ne fassent un grand effort pour s'emparer du Canada. »

Dans son désir d'augmenter la population du pays, le gouverneur va jusqu'à demander cent cinquante condamnés aux galères que l'on distribuerait aux habitants de la colonie pour les aider dans leurs travaux.

Cette population si faible trouvait cependant moyen à ce moment même d'envoyer des colons en Louisiane, et ses coureurs intrépides jalonnaient les rives du Saint-Laurent et du Mississippi sur une longueur de douze cents lieues. Obligés de céder aux Anglais les solitudes glacées de la baie d'Hudson, ils guerroyaient contre les Espagnols sous le soleil brûlant de la Floride et du Mexique; ils fournissaient à la Louisiane ses meilleurs colons.

L'établissement fondé par d'Iberville aux bouches du Mississippi, s'était peu développé, on ne comptait guère dans cette région que sept cents Européens dans cinq ou six résidences, dont Biloxi et l'île Dauphine étaient le centre. Tout occupé de la guerre de succession, le gouvernement français ne put se charger du développement de cette colonie et l'abandonna aux particuliers.

(1) 18140 habitants français, 2786 hommes mariés, 2588 femmes, 6716 garçons et 6356 filles.

Afin de récompenser un grand marchand de Paris, qui lui avait rendu des services, Louis XIV concéda au sieur Crozat l'exploitation des mines de la Louisiane à perpétuité, et pour quinze ans le privilège exclusif du commerce dans cette contrée. C'était retomber dans l'errement du monopole qui avait été si funeste à nos colonies.

Lamotte-Cadillac, ancien gouverneur de Détroit, fut nommé gouverneur de la Louisiane où il arriva en 1713. Crozat se l'était associé pour assurer le succès de son négoce, en sorte que la colonie devint plus que jamais une entreprise commerciale que le monopole frappa de stérilité.

Avant l'arrivée de Crozat, les colons de l'île Dauphine et de Mobile envoyaient des provisions, des bois, des pelleteries aux Espagnols de Floride et des Antilles ; ils en tiraient quelque argent. Une fois le privilège de Crozat proclamé, lui seul eut le droit d'acheter au prix qu'il voulait bien fixer. Ce prix était si bas, que les colons ne voulurent plus rien vendre et préférèrent porter leurs pelleteries aux colonies anglaises. Les navires des Iles oublièrent le chemin de la Louisiane et Crozat ruiné au bout de quatre ans, rendit son privilège au régent de France qui se hâta de le passer à la compagnie d'Occident et au fameux financier Law (1717).

Le système de cet aventurier a été bien des fois renouvelé depuis ce temps, à propos de crédit public, mais alors il avait l'excuse de la nouveauté et la pénurie dans laquelle se trouvait la France à la suite de ses longues guerres, explique sans le justifier, l'enthousiasme dont cette conception bizarre fut l'objet.

Au fond, ce système était bien simple. Au nom de la banque, derrière laquelle se trouvaient le Régent et l'Etat, on empruntait de l'argent, et en échange des espèces versées, on recevait des billets ainsi conçus :

« La banque promet de payer à vue, au porteur, 100,  
» 1000, 10,000 livres, en monnaie de même poids et au

» même titre que la monnaie de ce jour, valeur reçue à  
» Paris. »

Tout papier-monnaie, pour conserver de la valeur, doit avoir une garantie. Ici, la garantie donnée au porteur, reposait sur l'exploitation des mines d'or et d'argent du Mississippi, qui n'étaient pas encore découvertes.

A l'époque où Law émit ses actions et ses billets, on ne connaissait qu'une mine de plomb dans la vallée du Missouri et une de cuivre à deux ou trois cents lieues plus haut, mais on vivait sur la tradition des mines d'or du Pérou et du Mexique qui avaient enrichi les Espagnols. On disait couramment à Paris : S'il y a des mines d'or à Santa-Barbara et au Texas, pourquoi n'en trouverions-nous pas dans les pays avoisinants ? Il doit y en avoir ; il suffit de les trouver et de les exploiter. Avec leur produit nous rembourserons les sommes prêtées. Le commerce que nous ferons avec ces régions sera d'ailleurs une source de bénéfice qui nous permettra de faire face à toutes les exigences.

Bientôt on s'aperçut qu'il n'y avait ni mines d'or, ni mines d'argent, ni commerce dans ces régions lointaines. Le seul numéraire sur lequel il fallût compter, était le numéraire de la France ; les billets et les actions n'inspirèrent plus confiance, ils ne purent être remboursés et la grande compagnie du Mississippi aboutit à la banqueroute de 1720. Elle essaya cependant de coloniser ce futur empire de l'or. En 1718 elle envoyait trois vaisseaux portant huit cents émigrants tirés des diverses classes de la société.

Un certain nombre de gentilshommes espéraient obtenir des seigneuries en concession, comme au Canada. Le régent créa pour eux des marquisats, des comtés et des baronnies. Law obtint sur la rivière des Arkansas un duché pour lequel il fit partir quinze cents Allemands et Provençaux qu'il voulait faire suivre de six mille Palatins du Rhin, quand sa disgrâce arriva.

Les malheureux colons débarqués à Biloxi, furent bientôt réduits à la famine et n'eurent pour vivre que les huîtres

et les crabes qu'ils pêchaient au bord de la mer. Plus de cinq cents personnes moururent de faim; presque autant périrent de chagrin et de désespoir. Il y eut des révoltes et des complots, une compagnie de soldats suisses, au lieu d'aller à la Nouvelle-Orléans, passa, officiers en tête, chez les Anglais de la Caroline du Sud.

Tel fut le commencement et la fin des travaux de la compagnie du Mississipi. Elle dépensa vingt-cinq millions en pure perte, pour donner quelque valeur à ses immenses concessions. Les colons survivants, dégoûtés de ce pays magnifique où ils mouraient de faim, passèrent aux colonies anglaises comme l'avaient fait les Suisses et la Louisiane reçut bien peu d'accroissement de ces efforts mal combinés. La côte ingrate de Biloxi fut délaissée. La catastrophe de l'île Dauphine dont le port fut comblé par un ouragan en 1722 fit transporter le gouvernement de la colonie à la station nouvelle fondée en 1718 loin de la mer, dans les roseaux du Mississipi. Cette ville naissante fut appelée Nouvelle-Orléans; elle devint la capitale de la Louisiane et c'est aujourd'hui une des plus belles et des plus opulentes cités d'Amérique. Elle fut surtout peuplée de Canadiens. « Les colons les plus prospères, dit Bancroft, étaient les vigoureux émigrants du Canada, qui n'avaient guère apporté avec eux qu'un bâton et les vêtements grossiers dont ils se couvraient. »

Ces premiers habitants de la Louisiane ne couraient plus après des mines imaginaires. Persuadés que la véritable richesse du pays était dans la fertilité de son sol, ils se mirent à cultiver; leurs plantations de blé, de maïs, de tabac, l'élevage des bestiaux, fournirent amplement à leurs besoins.

C'est à ces vrais colons que la France dut la conservation de la Louisiane, comme elle leur devait la conservation du Canada. Aussi bons soldats qu'ils étaient bons laboureurs, les Canadiens du Sud firent si belle contenance pendant la guerre avec l'Espagne résolue à chasser les Français de

tout le golfe du Mexique, qu'ils ne purent être forcés. Pensacola pris deux fois (mai-septembre 1719) par les Franco-Canadiens, fut rendu à l'Espagne quand la paix fut signée (1720). Les trois frères d'Iberville, sous les noms de Bienville, Périgny et Chateauguay furent, avec deux autres Canadiens, Vilinville et Saint-Denis, l'âme de la défense et les vrais soutiens de la colonisation Louisianaise, aussi furent-ils récompensés généreusement et Bienville gouverna le pays jusqu'à l'année 1726.

Les meilleurs auxiliaires de la civilisation étaient toujours les missionnaires. Des prêtres de Montréal, des Jésuites et des Capucins envoyés de France par le coadjuteur de Québec, furent les premiers apôtres de la Louisiane. Si l'émigration avait pu remplir l'espace immense qui s'étend des grands lacs aux bouches du Mississipi, les colonies anglaises, qui voyaient avec un profond dépit, les progrès des Canadiens dans l'Ouest et le Sud, n'auraient jamais pu les entamer, mais l'émigration des Français fit complètement défaut.

Le Canada et la Louisiane n'ayant jamais été reliés d'une manière solide, il fut facile de couper les communications entre les régions du Nord et celles du Sud.

Les Anglais n'épargnèrent rien pour arriver à ce résultat et le soulèvement des sauvages, préparé de longue main par les enfants d'Albion, devait entraver encore pendant longtemps l'œuvre entreprise par les Canadiens.

A quatre ou cinq cents lieues plus haut que la Nouvelle-Orléans, les missionnaires réalisaient des prodiges parmi les Illinois et les avaient attachés inviolablement à la France. Les PP. Gravier, Mermet, Marest, Daloës, Bineteau, avaient fondé dans cette région des prairies, trois ou quatre chrétiens dont la régularité et les vertus rappelaient les fidèles de l'église primitive.

Moins barbares et plus sédentaires que les voisins, comme l'avait observé Marquette qui les visita le premier, les Illinois reçurent plus volontiers l'évangile et s'attachèrent de

bonne heure à la prière des Français. Leurs femmes et leurs filles très occupées des travaux du ménage et de la culture, étaient citées comme des modèles de modestie et de douceur. Les Français les épousèrent volontiers et aimaient à demeurer dans ce pays. Les détails suivants que nous trouvons dans une lettre écrite en novembre 1712 par le père Marest, qui dirigeait alors la mission des Kaskasias, tribu illinoise, donneront une idée exacte de la manière dont un village chrétien était réglé en temps ordinaire.

« Voici l'ordre que nous observons chaque jour dans » cette mission. Dès le grand matin on appelle les catéchu- » mènes à l'église, où ils font la prière ; ils écoutent une » instruction et chantent quelques cantiques. Quand ils se » sont retirés, on dit la messe à laquelle tous les chrétiens » assistent, les hommes placés d'un côté et les femmes de » l'autre ; on y fait aussi la prière, qui est suivie d'une ins- » truction ; après quoi chacun va à son travail. Nous nous » occupons ensuite à visiter les malades, à leur donner les » remèdes nécessaires, à les instruire et à consoler ceux » qui ont quelque sujet d'affliction. Après midi se fait le ca- » téchisme où tout le monde se trouve, chrétiens et caté- » chumènes, hommes et enfants, jeunes gens et vieillards, » et où chacun, sans distinction de rang ni d'âge, répond » aux questions que lui fait le missionnaire. Comme ces » peuples n'ont aucun livre, et que naturellement ils sont » indolents, ils auraient bientôt oublié les principes de la » religion, si on ne leur en rappelait le souvenir par des » instructions presque continuelles. La visite des cabanes » nous occupe le reste de la journée. Le soir, tout le » monde s'assemble encore à l'église pour y entendre une » instruction, faire la prière, et chanter quelques cantiques. » Les dimanches et les fêtes on ajoute aux exercices ordi- » naires une instruction qui se fait après vêpres. La fer- » veur avec laquelle ces bons néophytes se rendent à l'é- » glise à toutes ces heures est admirable ; ils interrompent

» leur travail et accourent de fort loin pour s'y trouver au  
» temps marqué. Ils terminent d'ordinaire la journée par  
» des assemblées particulières qu'ils font dans leurs mai-  
» sons, les hommes séparément des femmes, et là ils réci-  
» tent le chapelet à deux chœurs et chantent, bien avant  
» dans la nuit, des cantiques. Ces cantiques sont de vérita-  
» bles instructions qu'ils retiennent d'autant plus aisément  
» que les paroles sont sur des airs qu'ils savent et qui leur  
» plaisent. Ils s'approchent souvent des sacrements et l'u-  
» sage est parmi eux de se confesser et de communier de  
» quinze en quinze jours. »

Il eût été difficile de trouver mieux en Europe; aussi, ne faut-il point s'étonner du dévouement de ces bons chrétiens aux Missionnaires et à la France, leur patrie. Ce sont eux qui répondirent aux sauvages les excitant à se joindre aux Natchez pour exterminer les Français : « Nous nous met-  
» trons toujours au-devant de leurs ennemis; il faudra  
» nous passer sur le ventre pour aller à eux et nous frap-  
» per nous-mêmes au cœur avant de leur donner un seul  
» coup. » Chicagou, chef illinois, dont une ville de cinq cent mille âmes porte aujourd'hui le nom, était un excellent chrétien dont les discours pleins de sens et de piété firent l'admiration de la cour de Versailles où il vint un jour porter le calumet de la paix. Vingt ans plus tard les habitants de la Nouvelle-Orléans étaient stupéfaits d'entendre les traitants illinois chanter en chœur dans les églises de la ville les plus beaux chants liturgiques et la prière pour leur père le grand Ononchio de France. Quand une tribu sauvage avait maltraité ou tué quelque missionnaire, on la punissait en refusant de traiter avec elle, et cette punition fut efficace pour empêcher les meurtres trop fréquents jusqu'alors, car une fois la traite refusée, les sauvages n'ayant plus de poudre ni de balles, étaient à la merci de leurs ennemis.

La tribu de Peorias ayant maltraité le P. Gravier, fut punie de la sorte; elle fit des réparations et demanda un

missionnaire. On lui envoya le P. Marest, qui décrit ainsi l'agrément d'un voyage dans la région des prairies :

« Les voyages que l'on fait dans ce pays-ci ne doivent  
» pas se comparer à ceux que vous faites en Europe. Vous  
» trouvez de temps en temps des bourgs et des villages,  
» des maisons pour vous retirer, des ponts ou des bateaux  
» pour passer les rivières, des sentiers battus qui vous  
» conduisent à votre terme, des personnes qui vous mettent  
» dans le droit chemin si vous vous égarez. Ici, rien de  
» tout cela ; nous avons marché pendant douze jours sans  
» rencontrer une seule âme. Tantôt nous nous trouvions  
» dans des prairies à perte de vue, coupées de ruisseaux  
» et de rivières, sans trouver aucun sentier qui nous gui-  
» dât ; tantôt il falloit nous ouvrir un passage au travers  
» des forêts épaisses, au milieu de broussailles remplies de  
» ronces et d'épines, d'autres fois nous avions à passer  
» des marais pleins de fange où nous enfoncions quelque-  
» fois jusqu'à la ceinture. Après avoir bien fatigué pendant  
» le jour, il nous falloit prendre le repos de la nuit sur  
» l'herbe ou sur quelques feuillages, exposés au vent, à la  
» pluie et aux injures de l'air : heureux encore quand on  
» se trouve auprès de quelque ruisseau ; autrement, quel-  
» que altéré qu'on soit, la nuit se passe sans pouvoir étein-  
» dre sa soif. On allume du feu, et quand on a tué quelque  
» bête chemin faisant, on en fait griller des morceaux  
» qu'on mange avec quelques épis de blé d'Inde, si l'on en  
» a. Outre ces incommodités, communes à tous ceux qui  
» voyagent dans ces déserts, nous avons eu celle de bien  
» jeûner pendant tout notre voyage. Ce n'est pas que nous  
» ne trouvassions quantité de chevreuils, de cerfs et sur-  
» tout de bœufs ; mais nos sauvages n'en pouvaient tuer  
» aucun. Ce qu'ils avoient ouï dire la veille de notre départ,  
» que le pays était infesté de partis ennemis, les avoit em-  
» pêchés de prendre leurs fusils de peur d'être découverts  
» par le bruit des coups qu'ils tireroient, ou d'en être en-  
»arrassés s'il leur falloit prendre la fuite ; ainsi, ils ne se

» servoient que de leurs flèches, et les bœufs qu'ils dar-  
» doient s'enfuyoient avec la flèche dont ils étoient percés,  
» et alloient mourir fort loin de nous. Du reste, ces pauvres  
» gens avoient grand soin de moi ; ils me portoient sur  
» leurs épaules, lorsqu'il falloit passer quelque ruisseau ;  
» et, quand il y avoit de profondes rivières à traverser, ils  
» ramassoient plusieurs morceaux de bois sec qu'ils lioient  
» ensemble, et me faisant asseoir sur cette espèce de ba-  
» teau, ils se mettoient à la nage, et me pousoient devant  
» eux jusqu'à l'autre bord. »

Après quinze jours de marche, ses pieds ensanglantés refusant le service il fallait porter le missionnaire, mais il eut la consolation de réussir et de réconcilier les Péorias avec la religion et la France (1).

Les succès des missionnaires irritaient les Anglais et ils essayèrent de détacher de la religion catholique les Abenakis que le vénérable P. Rasles évangélisait depuis vingt-cinq ans (2). Gouvernant sa mission de la manière la plus paternelle, ce saint missionnaire avait donné la mesure de son influence dès l'année 1702, quand, accompagnant ses sauvages montés sur deux cents canots, il assista à une entrevue des chefs avec le gouverneur de Boston, venant leur demander la neutralité. C'est lui-même qui raconte ce trait : « Le gouverneur me tirant à part, je vous prie,  
» Monsieur, me dit-il, de ne pas porter vos Indiens à nous  
» faire la guerre. » Je lui répondis « que ma religion et  
» mon caractère de prêtre m'engageaient à ne leur donner  
» que des conseils de paix. Je parlais encore, lorsque je  
» me vis tout à coup environné de vingt jeunes guerriers  
» qui craignaient que le gouverneur ne voulût me faire  
» enlever. »

(1) Peoria est aujourd'hui une ville épiscopale de l'Illinois, province de Chicago.

(2) Le vrai nom de ce missionnaire était Sébastien *Racle*, né à Sombacourt, en Franche-Comté (Doubs), arrivé au Canada en 1689, employé d'abord aux missions illinoises. Tous les auteurs le nomment Rasles, et nous ferons comme eux, sous le bénéfice de l'observation précédente.

A ce moment, les sauvages s'avancèrent et leur orateur parla ainsi : « Grand capitaine, tu nous dis de ne point nous joindre au Français si tu lui declares la guerre ; sache que le Français est mon frère, nous avons une même prière lui et moi. Si l'Anglais lève la hache pour frapper mon frère je prends la mienne et je cours à l'Anglais pour le frapper. Ainsi je te dis : ne fais rien à mon frère et je ne ferai rien. » La guerre éclata et on sait comment les Abenaquis devinrent la terreur des Anglais. Le P. Rasles avait réuni ses néophytes dans un grand village appelé Narantsouak, sur les bords du Kénébec. L'église ayant été détruite par les Anglais, les sauvages voulurent la rebâtir, et comme ils étaient beaucoup plus près de Boston que de Québec, ils allaient chercher des ouvriers à Boston. Le gouverneur anglais leur offrit de rebâtir l'église sans qu'il leur en coûtât rien, mais à la condition de renvoyer le missionnaire et d'accepter un ministre protestant à sa place.

« Ta parole m'étonne, répondit le chef sauvage au gouverneur, autrefois tu ne m'as jamais parlé de ta prière ; si tu m'en avais parlé, j'aurais peut-être le malheur de prier comme toi, mais j'ai reçu le baptême, je tiens à la prière des Français, je la conserverai jusqu'à ce que la terre brûle et finisse. Garde donc tes ouvriers, ton argent et ton ministre, je ne t'en parle plus, je demanderai à mon père, le gouverneur de Québec, de m'envoyer des ouvriers. »

La chose se fit ainsi ; on bâtit à Narantsouak une vaste église, dans laquelle le missionnaire, accompagné de quarante jeunes gens en soutane et en surplis, faisait de belles cérémonies qui attiraient les sauvages de fort loin et en convertirent plusieurs. Les Bostonnais envoyèrent encore un de leurs plus habiles ministres pour ouvrir une école dans le pays ; il eut beau promettre et offrir des présents ; il essaya de railler les pratiques de la piété catholique, écrivit au missionnaire des lettres latines prouvant

seulement qu'il ignorait le latin ; les Abenaquis furent insensibles, et le ministre dut revenir à Boston.

Quelle était donc la puissance de ce missionnaire dont rien ne pouvait détacher les sauvages, pourtant si mobiles et si prompts à se laisser gagner quand l'intérêt était en jeu ? La puissance du P. Rasles était due à ses vertus et à son dévouement pour les sauvages. Ce rude montagnard du Jura, doué d'une santé robuste, supporta pendant trente-sept années les rigueurs du climat. Il savait la plupart des langues sauvages. Dur à lui-même, ferme et courageux dans toutes les épreuves, il était tendre et compatissant à l'égard des autres. Il travaillait avec les sauvages, leur avait appris à tirer parti de la terre en la cultivant lui-même, préparait son bois de chauffage, rapiécail ses habits déchirés, avait monté un tour, peint son église, le tout afin d'entraîner ses néophytes qui avaient, comme tous les sauvages, horreur du travail des mains. Quoique grave et sévère par tempérament, il les égayait, parce que les sauvages aiment la gaieté ; il était tellement aimé, que des familles errantes faisaient cent lieues pour avoir le bonheur d'entendre sa parole et recevoir ses conseils.

Réduit à manger du gland pendant plusieurs années de disette, il distribuait ses provisions aux malades et aux enfants, pour supporter avec les guerriers le jeûne rigoureux auquel ils se trouvaient condamnés. Dans une lettre écrite seulement six mois avant sa mort, ce noble vieillard raconte à son frère la manière dont se font les expéditions destinées à procurer des vivres à la communauté en détresse. On l'appelle à l'assemblée et l'orateur lui communique la décision en ces termes :

« Nous n'avons d'autre ressource que d'aller chercher  
» des aliments sur le bord de la mer. Il serait dur pour  
» nous d'abandonner notre prière, nous espérons que tu  
» voudras bien nous accompagner ? J'ai dit. »

» A peine ai-je répondu : *Kekikberba* (c'est un terme  
» sauvage qui veut dire je vous écoute, mes enfants, j'ac-

» corde votre demande) que tous crient ensemble *Krikrie*,  
» qui est un terme de remerciement. Aussitôt après on part  
» du village. Dès qu'on est arrivé à l'endroit où l'on doit  
» passer la nuit, on plante des perches d'espace en es-  
» pace, de la forme d'une chapelle, on l'entoure d'une  
» grande tente de coutil et elle n'est ouverte que par de-  
» vant. Tout est dressé en un quart d'heure. Je fais tou-  
» jours porter avec moi une belle planche de cèdre longue  
» de quatre pieds, avec ce qui doit la soutenir. C'est ce qui  
» sert d'autel, au-dessus duquel on place un dais fort  
» propre. J'orne le dedans de la chapelle de très belles  
» étoffes de soie, une natte de jonc teinte et bien travail-  
» lée, ou bien une grande peau d'ours sert de tapis. On fait  
» chaque jour la prière du soir et du matin et j'offre le  
» saint sacrifice de la messe. »

Les Abenaquis poussaient la précaution jusqu'à ne point  
laisser aller le P. Rasles au nord de la mer, parce qu'ils  
le savaient guetté depuis longtemps par les Anglais.

Quel intérêt ceux-ci avaient-ils donc à poursuivre  
l'humble missionnaire ?

Ils voulaient s'emparer du pays des Abenaquis et déses-  
péraient d'en venir à bout aussi longtemps que le P. Ras-  
les serait au milieu d'eux pour les conseiller et les soute-  
nir.

Ne pouvant réussir par la propagande religieuse, ils  
voulurent employer le commerce, qui leur réussissait beau-  
coup mieux. En 1717, ils firent un traité avec les Abena-  
quis qui leur donnèrent assez facilement la permission de  
bâtir quelques maisons en vue de favoriser la traite ; mais  
bientôt les nouveaux venus élevèrent des forts pour pro-  
téger leurs magasins. Les sauvages s'apercevant qu'ils  
étaient dupés, demandèrent aux Anglais de quel droit ils  
étaient venus occuper leurs terres et bâtissaient des forts.

On leur déclara que leur pays avait été cédé à la reine  
d'Angleterre par le roi de France. Cette réponse blessa les  
Abenaquis, fort jaloux de leur liberté et de leur indépen-

dance. Ils envoyèrent sur-le-champ à Québec demander si la chose était vraie.

M. de Vaudreuil répondit que le traité d'Utrecht ne faisait aucune mention de leur pays, qui leur appartenait toujours, et il leur donna copie de ce traité. Les sauvages envoyèrent cette copie à Boston avec une adresse au gouverneur, dont voici les principaux passages :

« Grand capitaine, tu vois par ce traité que tu dois vivre » en paix avec moi, parce que je suis l'allié de la France. » Est-ce donc vivre en paix que de me prendre ma terre » malgré moi, ma terre que j'ai reçue de Dieu seul ! Mes » grands-pères et mes pères ne te l'ont pas donnée, le roi » de France n'a pu te la donner puisque je ne suis pas son » sujet ; tu ne l'as ni achetée, ni conquise. Je t'en ai chassé » chaque fois que nous avons eu la guerre. Bien des fois » je t'ai dit de t'en aller, je ne te le dirai plus. J'ai payé la » rançon de quatre otages et tu ne me les as pas rendus. » Je le dis pour la dernière fois, retire-toi de mon pays qui » a pour limite la rivière Kounétigou (Connecticut) ; j'at- » tendrai ta réponse trois dimanches, ensuite j'irai brûler » ces maisons après les avoir pillées. » A la rivière Kini- beki, ce 28 juillet 1721.

Les Anglais ne répondirent pas à cette sommation si bien motivée, et M. de Vaudreuil empêcha les Abenakis d'exécuter leurs menaces et de se mettre en campagne.

Deux mesures violentes prises par les gens de Boston exaspérèrent les sauvages et rendirent la guerre inévitable. La première fut l'enlèvement du jeune baron de Saint-Castin, chef des Abenakis. Un vaisseau anglais vint traîtreusement le prendre dans sa demeure et le conduire à Boston, où il fut traité en criminel d'Etat pendant cinq mois.

La seconde, qui irrita encore davantage les indigènes, fut une tentative infructueuse pour surprendre et enlever le P. Rasles. N'ayant pu l'atteindre, ils promirent vingt-cinq mille francs de récompense à celui qui leur apporterait la tête du missionnaire

Et les Anglais se donnaient comme les apôtres de la civilisation !

En janvier 1722, ils envoyèrent à Narantsouak un détachement de deux cents hommes pour prendre le P. Rasles, tandis que ses néophytes faisaient leur chasse d'hiver. Le missionnaire leur échappa, mais son église et sa maison furent pillées, et il se trouva réduit à la plus affreuse disette.

Ces attaques, souvent renouvelées, firent comprendre aux Abenaquis qu'ils n'avaient point de pitié à attendre des colons, ils levèrent la hache de guerre pour reprendre leurs terres et leurs forêts. Ils surprirent un village, en brûlèrent un autre et s'emparèrent d'un navire anglais.

En vain les sauvages, sachant le missionnaire menacé, le prièrent-ils de s'éloigner, en vain ses supérieurs l'autorisèrent-ils à se retirer à Québec, il répondit : « Je ne crains pas la mort : Dieu m'a confié ce troupeau ; je suivrai son sort, trop heureux de m'immoler pour lui. »

L'immolation eut lieu le 23 août 1724. Une petite armée de onze cents hommes parmi lesquels 280 Anglais, vint surprendre Narantsouak, à trois heures du matin.

Soixante guerriers sauvages essayèrent de soutenir le choc pour donner aux femmes et aux enfants le temps de se sauver. Le P. Rasles s'avança sans crainte vers les assaillants, dans l'espérance de détourner leur attention des femmes et des enfants qui fuyaient. A peine fut-il aperçu, que tous les fusils anglais se tournèrent contre lui ; une grêle de balles l'atteignit, il tomba mort au pied de la croix devant l'église ; sept sauvages qui l'accompagnaient pour le secourir, tombèrent avec lui. Les Anglais massacrèrent encore sept femmes et quatorze enfants, profanèrent les vases sacrés et les saintes espèces, brûlèrent l'église, mirent le feu au village après l'avoir pillé et se retirèrent précipitamment.

Quand les vieillards et les femmes revinrent le lendemain pour rendre les derniers devoirs aux trente morts res-

tés sur place; « ils trouvèrent le corps du missionnaire » percé de mille coups, sa chevelure enlevée, le crâne enfoncé à coups de hache, la bouche et les yeux remplis de boue, les os des jambes fracassés et tous les membres mutilés. » Après avoir lavé son corps, les sauvages en larmes l'ensevelirent dans les ruines de son église, à l'endroit où avait été l'autel.

Cet odieux assassinat nous donne la mesure de la haine politique et religieuse dont les Anglais poursuivaient alors les missionnaires. Dans cette fin, que les catholiques regardèrent comme un martyre, Bancroft ne voit que le châtimement d'un chef d'insurgés. « Ainsi périt, dit-il, Sébastien Rasles, le dernier des missionnaires catholiques dans la Nouvelle-Angleterre. Il était dans sa soixantième année et en avait passé trente-sept au service de Dieu dans l'Amérique » (1).

On était en pleine paix; la France voulant user de modération, protesta faiblement contre cet assassinat et les Abenakis réduits à leurs seules forces se levèrent pour le venger. Ils ravagèrent les établissements du Kinibeki et dans la bataille la plus obstinée et la plus furieuse que l'on eût encore vue, ils défirent les Anglais et tuèrent leur chef sur le bord de la rivière Saco (1725). Les Anglais essayèrent de faire la paix. Les Abenakis établirent que de temps immémorial la rivière Connecticut séparait leur pays de celui des Iroquois. Ils abandonnèrent les terres occupées par les colons, demandant que l'on respectât leurs limites actuelles, qu'on laissât leurs missionnaires en paix, que leur église fût rebâtie à Narantsonak, et que la mort de leur missionnaire fût couverte par une indemnité ou réparation, selon l'usage du pays. La raison et le bon droit étaient pour eux; mais les colons anglais ne se souciaient ni de la justice ni de la raison et la guerre continua. La

(1) Un dictionnaire abenakis composé par le P. Rasles et provenant du pillage, se conserve encore à la bibliothèque Harvard, à Boston.

paix fut pourtant signée en 1727. Les Abenaquis conservèrent à peu près le territoire revendiqué par eux et les choses restèrent en cet état jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle en 1748. La France avait eu le tort de ne pas fixer les limites de ses provinces, ou de ne pas les faire déterminer par le traité d'Utrecht. Les autorités des deux pays avaient fait acte de juridiction sur les mêmes terres, et sans la courageuse résistance des Abenaquis, les Anglais se seraient emparés de toutes les terres comprises entre le Saint-Laurent et la baie de Fundy. Cette résistance désespérée les arrêta, et pendant une vingtaine d'années, les Français établis dans ces contrées, s'aperçurent à peine qu'ils étaient sous la domination nominale de l'Angleterre ; elle n'essaya pas de les chasser et ne leur demanda point le serment de fidélité ; mais l'influence du commerce remplaça celle de la religion, les Abenaquis se retirèrent peu à peu du côté de Québec et Bancroft n'hésite point à dire que « la destruction de leurs villages, à demi civilisés par l'église catholique, acheva la ruine de l'influence française dans ces contrées.

A raison de la paix d'Utrecht, le gouverneur du Canada ne pouvait porter ouvertement secours aux Abenaquis, mais il ne cessait de les encourager, et, faute de pouvoir envoyer des soldats, la France demandait à ses missionnaires de ne rien oublier pour conserver l'attachement des sauvages dont la fidélité faisait désormais sa seule force dans ces régions. Pendant que ces choses se passaient sur les frontières de la colonie, M. de Vaudreuil s'appliquait à réparer les maux accumulés par vingt années de guerres et de combats. En maintenant les Iroquois dans leur neutralité, il avait assuré la tranquillité de la colonie épuisée et délaissée de la métropole. En perdant moitié sur la monnaie de carte, ou papier-monnaie qui encombra le pays, il obtint le remboursement de l'autre moitié, et régla ainsi la question financière. Il s'occupa de l'administration intérieure pour la réformer, de l'instruction publique pour

onnaire  
ne en-  
remplis  
embres  
ges en  
à l'en-

a haine  
at alors  
es re-  
le châ-  
bastien  
dans la  
année et  
l'Amé-

modés  
es Abe-  
pour le  
beki et  
se que  
ent leur  
glais es-  
que de  
eur pays  
s occu-  
ât leurs  
en paix,  
la mort  
nité ou  
le bon  
uciaient  
ua. La

pillage, se

la répandre, il établit des maîtres d'école dans les principaux centres. Le recensement de 1721 accusa 25,000 habitants, dont 7,000 à Québec et 3,000 à Montréal. L'agriculture faisait des progrès. Elle comptait 59,000 têtes de bétail, 5,600 chevaux, 62,000 arpents de terres cultivées et 12,000 arpents de pâturage.

Ces résultats constituaient un progrès notable dû aux seuls Canadiens, car l'émigration ne leur fournissait qu'un appoint insignifiant. Le plus fort contingent de colons signalé à cette époque, fut celui qui arrivait sur le navire de l'Etat le *Chameau*. Il se composait de 250 personnes, parmi lesquelles plusieurs notables, des missionnaires, jésuites et récollets et six maîtres d'école. Ce navire sombra sur la côte de Cap Breton, près de Louisbourg et fut perdu corps et biens (25 août 1725). Le 10 octobre de la même année, M. de Vaudreuil mourait après avoir gouverné la colonie pendant vingt-un ans. Regretté de tous, il avait eu le bon esprit d'éviter les querelles qui avaient trop souvent divisé les représentants de l'autorité dans la colonie, et c'est à sa prudence et à sa fermeté que le Canada dut la prospérité dont il jouit pendant les dernières années de sa longue administration.

---

## CHAPITRE XII

### SOMMAIRE :

L'Amérique du Nord, champ de bataille des Français et des Anglais. Chaque nation prend des mesures en vue de l'avenir. Lutte sourde, acharnée et inégale. Guerre commerciale. Les Anglais excitent les sauvages du Sud. Conspiration des Natchez. Massacre de la Pomme. Destruction des Natchez. Déprédations des Renards, poursuivis avec vigueur; ces sauvages sont réduits à l'impuissance. Voyages et découvertes de la Verendrye qui atteint les montagnes Rocheuses. Industrie et commerce. Le ginseng. Insuccès en Louisiane. Guerre de la succession d'Autriche. Premier siège et prise de Louisbourg par les marchands américains. Efforts de la France. Désastres de la flotte sous d'Anville et La Jonquière. La Galissonnière, gouverneur du Canada. La paix d'Aix-la-Chapelle aggrave encore la paix d'Utrecht. Sentiments des colonies anglaises vis-à-vis leur métropole.

(1726-1749.)

L'époque à laquelle nous arrivons ne tirera point son intérêt de grands coups d'épée donnés ou des découvertes faites par les Franco-Canadiens. Dans les vingt années de trêve que nous allons retracer, il n'est guère question que de débats intérieurs rappelant les débats qui s'agitent dans la mère-patrie ou des efforts faits par les Anglais et les Français pour se disputer l'empire de l'Amérique.

La Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-France comp-taient si bien s'absorber un jour l'une par l'autre, que, pendant la guerre de succession, les deux gouverneurs généraux avaient donné l'ordre de « ménager le pays voisin »

afin de ne pas le déprécier trop pour le moment où chacun d'eux espérait en devenir le maître. La faiblesse numérique des Français, l'administration vicieuse d'une colonie livrée au monopole et trop souvent exploitée par ceux qui devaient la défendre et procurer sa prospérité, l'abandon prolongé où le laissait la France, faisaient prévoir que le Canada succomberait dans cette lutte inégale.

Vers 1730, l'Amérique du Nord est comme un échiquier sur lequel les deux joueurs, France et Angleterre, placent les pièces et prennent position avant d'engager la bataille générale.

Il est curieux de voir les mouvements stratégiques des deux adversaires, se dessiner et prendre corps par la construction de forteresses qui couvriront bientôt tout le pays. Si les Anglais cherchent à s'emparer des entrées du Canada, les Français s'efforcent de resserrer les Anglais entre les Alleghany et la mer ; les premiers descendent vers le Sud, les seconds s'avancent vers l'Ouest et le Nord, de manière à séparer le Canada de la Louisiane, à isoler l'Acadie du Saint-Laurent. Dès qu'un fort français ou anglais s'élève sur quelque point important, on est sûr de voir surgir un fort ennemi chargé de le tenir en respect.

Ne pouvant entrer dans tous les détails, nous nous bornons à indiquer le caractère de cette lutte sourde, acharnée et sans merci qui se dénouera seulement trente ans plus tard par une lutte héroïque mais absolument inégale.

Les Anglais avaient reconnu sans peine le vice de notre organisation commerciale élevant le monopole à la hauteur d'une institution d'Etat, obligeant de payer à vil prix les marchandises des sauvages pour enrichir des spéculateurs sans pitié. Les marchands de Montréal achetaient en contrebande aux négociants d'Albany des étoffes rouges et divers autres articles anglais pour les vendre aux sauvages. Un gouverneur de la Nouvelle-Angleterre, Burnet, essaya en 1720 de tarir cette source de bénéfice pour les Français, en interdisant tout commerce avec le Canada. La pièce

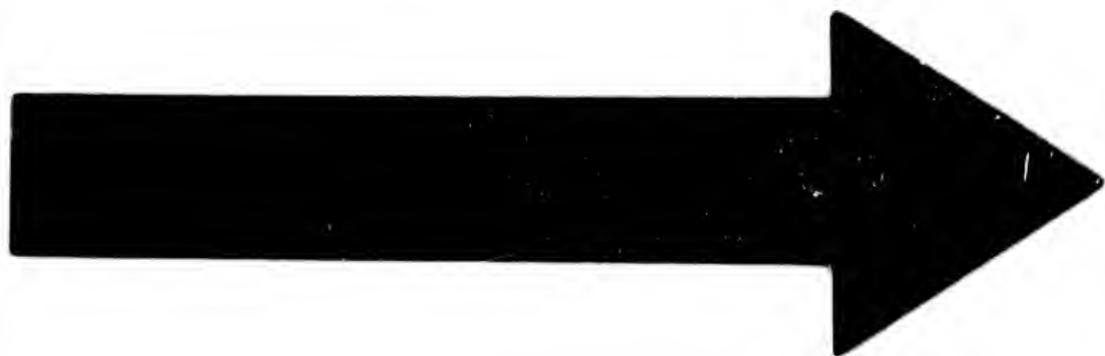
d'étoffe qui se vendait dix à douze louis dans Montréal, en valut bientôt vingt à vingt-cinq. La prohibition devenue définitive en 1727, gêna beaucoup les Français.

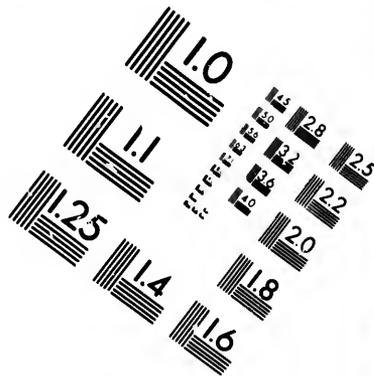
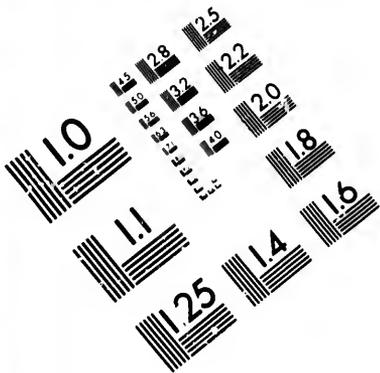
Le gouverneur de Québec ayant voulu rétablir l'ancien poste de Niagara pour favoriser la traite, son collègue de New-York établit aussitôt un poste sur les bords du lac Ontario, à l'embouchure de la rivière Oswégo ou Chouauguen. Il en fit l'entrepôt de son commerce avec les sauvages et bâtit bientôt un fort pour protéger ses magasins et brider les Iroquois.

On ne manquait pas, en pareille circonstance, de s'adresser des observations plus ou moins aigres, et naturellement, on n'en tenait pas plus compte d'un côté que de l'autre.

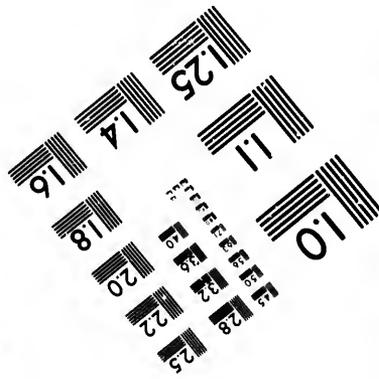
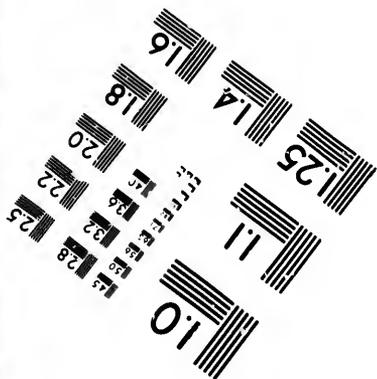
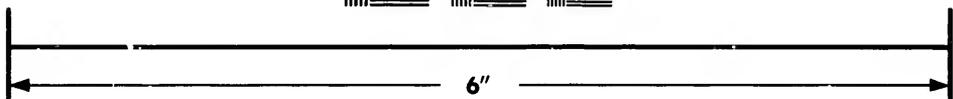
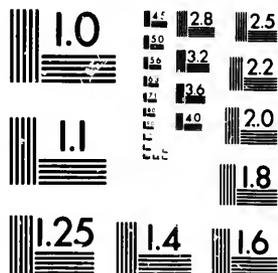
Aux observations de Québec, New-York répondait en envoyant à Oswégo une garnison nombreuse. Le gouverneur français voyant qu'il ne pouvait déloger l'Anglais, prit le parti de le tourner, et fit élever, à la tête du lac Champlain, route accoutumée des envahisseurs, un fort qui, tout en fermant l'entrée du Canada, menaçait à la fois Albany et Oswégo. Ce furent les premiers coups joués sur l'échiquier de l'Amérique du Nord.

Tout en prenant position dans l'Ouest, les Anglais ne négligeaient pas le Sud, ils y cherchaient des alliés parmi les peuples sauvages, et comme ils avaient trouvé les Iroquois pour servir leurs desseins sur les bords du Saint-Laurent, ils trouvèrent chez les Chickasas et les Natchez, des instruments dociles sur les rives du Mississipi. Fidèles au système de dénigrement que la jalousie leur avait inspiré dès le commencement, les colonies anglaises se mirent à insinuer aux sauvages de ces contrées lointaines, des sentiments de défiance et de haine contre les Français. Elles les peignirent comme des trafiquants avides, des voisins ambitieux qui les dépouilleraient tôt ou tard de leur territoire. La crainte et la colère agissant tour à tour sur ces sauvages farouches, les Chactas et les Natchez tra-





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

15  
18  
22  
25  
28  
32  
36  
40  
45  
50

10

mèrent une conspiration dans le but de se débarrasser des Français par un massacre général, qui aurait lieu le même jour et à la même heure dans toute l'étendue du pays.

Il fallut plusieurs années pour mûrir ce projet, conduit avec la patience et la dissimulation propres aux sauvages, et qu'il ne fallait point laisser soupçonner aux Arkansas, aux Illinois et autres nations amies. Redoublant d'attention pour les Français qui ne se doutaient de rien, protestant sans cesse de leur dévouement, les conspirateurs étaient si bien vus, que le commandant du Fort Rosalie, construit chez les Natchez, les recevait dans sa forteresse et les logeait chez les habitants qu'ils devaient égorger.

Le désir de s'approprier un convoi de marchandises destinées aux soldats et aux colons, fit devancer le jour fixé pour le massacre. Le 28 novembre 1729, les Natchez, sous prétexte de faire leurs adieux au village de la Pomme — que l'on songeait du reste à leur ravir — vinrent au fort, entonner devant le commandant le chant de départ pour la chasse. Trois coups tirés au dehors donnèrent le signal du massacre. Surpris, sans armes et entourés de leurs assassins, les Français furent aussitôt mis à mort, et les mesures étaient si bien prises, que les assaillants ne perdirent pas plus d'une douzaine d'hommes, tandis que deux cents « faces pâles » furent tuées. Quatre-vingts femmes, cent cinquante enfants et presque autant de noirs furent gardés pour l'esclavage; un capucin et un jésuite missionnaires ne trouvèrent pas grâce devant les bourreaux, et plusieurs prisonniers périrent dans d'affreux supplices. Le grand chef des Natchez fumait tranquillement sous un hangar tandis qu'on lui apportait les têtes des victimes. Tout fut pillé par les sauvages et ils annoncèrent aux prisonniers que le massacre avait eu lieu dans toute la Louisiane, et que les Anglais allaient y remplacer les Français.

La terreur fut extrême dans toutes ces régions, mais l'activité et l'énergie de Perrier, gouverneur de la Nouvelle-Orléans, qui envoya partout prévenir les colons de se

tenir sur leurs gardes, annonçant un prompt secours, empêchèrent d'autres surprises. Les sauvages alliés à la France exterminèrent trois petites nations coupables d'avoir tué des Français.

Les Chactas, qui étaient l'âme de cette conjuration, ne bougèrent point, parce qu'il n'y avait plus que des coups à recevoir et rien à prendre; ils voulaient d'ailleurs mettre les Natchez aux prises avec les Européens, afin d'affaiblir cette nation rivale. Pour en venir à bout, ils n'hésitèrent point à se faire les alliés de la France et à marcher contre les assassins. Le canadien Lesueur parvint à contenir les nègres déjà nombreux. Loubois réunit les forces françaises sur les bords du Mississipi, et les Natchez célébraient encore dans des fêtes le massacre de nos colons, quand, le 28 janvier 1730, ils furent surpris, les prisonniers délivrés; les Chactas se glorifièrent d'avoir levé en ce jour soixante chevelures. L'année suivante, Loubois complétait la victoire, la tribu des Natchez était réduite à quitter les bords du Mississipi, son grand chef et quatre cents guerriers étaient envoyés comme esclaves à Saint-Domingue et la compagnie qui administrait la Louisiane en l'exploitant, était obligée de rendre la colonie au roi dont l'autorité fut désormais seule reconnue dans ces parages.

Tandis que les Natchez attaquaient les Français sur le cours inférieur du Mississipi, le cours supérieur de ce fleuve était menacé par les Renards. Ces vieux amis des Anglais, réduits à l'impuissance par la défaite de Détroit (1712), avaient repris des forces. Leurs enfants, devenus grands, continuaient les ravages de leurs pères en rendant impraticables les voies qui conduisaient du lac Michigan au « père des eaux ».

Le nouveau gouverneur du Canada, M. de Beauharnais, poussé à bout par leur insolence, résolut de mettre un terme à leurs brigandages. En 1728, ils demandaient à leurs voisins, un jésuite et seize prisonniers français pour avoir le plaisir de les brûler. Le jésuite (le P. Guignas) eut

tant d'influence sur ses maîtres sauvages, qu'il les détacha de l'alliance des Renards, et que ceux-ci songèrent à passer chez les Iroquois et les Anglais. Il fallait empêcher cette jonction.

Comment arrêter, ou seulement poursuivre et atteindre des ennemis insaisissables et prêts à s'enfoncer dans les savanes? Les soldats européens mouraient de fatigue et d'ennui, ou se mutinaient régulièrement dans ces sortes d'expéditions. Des Canadiens et des sauvages se chargèrent de corriger les Renards et leurs adhérents. Au nombre de douze à treize cents, ils débarquent à Chicago (15 août 1729) sous la conduite de Ligneris, et, après une résistance assez vive, enfoncent les Malhomines ou Folles-Avoines, alliés des Renards. Ceux-ci, trop faibles pour affronter l'ennemi en rase campagne, se retirent dans leurs forts et leurs terriers. Après les avoir poursuivis sans pouvoir les atteindre, jusqu'à une trentaine de lieues du Mississipi, il fallut se contenter de les battre en détail, de brûler leurs bourgades et de détruire leurs forts. Cette irruption brusque et inattendue inspira une terreur salutaire dans tout l'Ouest; les nations alliées aidèrent les Canadiens à poursuivre cette race turbulente aussi redoutable aux sauvages qu'aux Français. Ce fut seulement après deux ou trois campagnes que les Hurons et les Iroquois chrétiens leur donnèrent les derniers coups près de la rivière des Moines dans l'Illinois et que la route de la Louisiane redevint sûre de ce côté. Plus que jamais, dans ces campagnes pénibles, il fut établi que les soldats européens ne pouvaient supporter des marches de six mois par terre et sur les laes, tandis que les Canadiens et les sauvages les supportent fort bien.

On profita de l'occasion pour engager des relations avec les Sioux qui, jusqu'à ce moment, avaient eu peu de rapports avec les Français. Ce qui le prouve, c'est qu'ayant vu tirer quelques pièces d'artifice pour le jour de la fête du gouverneur (saint Charles), ces pauvres gens s'imaginèrent que les étoiles tombaient du ciel, tous virent la

fuite et les plus courageux supplièrent les Français d'arrêter « cette terrible médecine ». Le jésuite Guignas profita de la circonstance pour établir une mission dans ces lointaines contrées.

Son confrère, le P. Arnaud, accompagna la Verendrye, explorateur courageux, qui, avec ses quatre fils, cherchait la mer à l'Ouest; il découvrit seulement les montagnes Rocheuses et s'endetta de quarante mille francs. Cet illustre voyageur travailla pendant douze années à étendre l'influence de la France sur les rives des lacs Winnipog, Manitoba et le haut Missouri. Il prit possession des pays en construisant sur le bord des lacs ou des rivières principales, sept petits forts destinés à protéger les traitants et au besoin à tenir les sauvages en respect.

La Verendrye tira peu de fruits de ses travaux; ses quatre fils et son neveu, qui l'avaient aidé, ne furent guère plus heureux que lui, mais d'autres en profitèrent et tirèrent grands bénéfices de la traite faite dans ces contrées. Elles prirent le nom de « Pays de la mer de l'Ouest », quand même on n'avait pas trouvé la mer qui était encore à trois cents lieues, et ne devait être rencontrée que beaucoup plus tard.

Ces expéditions lointaines n'empêchaient pas la colonie de se développer d'une façon régulière et de réaliser de véritables progrès. En 1734, on livrait à la circulation la première route praticable pour les voitures, de Québec à Montréal. Les mines de fer de Trois-Rivières commençaient à produire 600,000 livres de fonte par an. La population, composée alors de 37,000 habitants, après avoir récolté le blé nécessaire à sa nourriture, pouvait encore exporter annuellement 80,000 barils de farine, et à cette époque elle vendait pour cinq cent mille francs de ginseng.

Le jésuite Lafitau trouva en 1716 cette plante médicinale dans les forêts du Canada. Sachant la valeur de sa racine chez les Chinois qui la tiraient à grands frais de l'Asie septentrionale, il essaya de leur en envoyer. Ils la trouvè-

rent d'excellente qualité et en usèrent si bien, que cette racine valut jusqu'à vingt-cinq francs la livre sur le marché de Québec; on en vendit pour cinq cent mille francs par an.

Le haut prix de la marchandise excita bien vite la cupidité. Au lieu de la recueillir en septembre pour la faire sécher lentement à l'ombre, des commerçants avides l'arrachèrent en mai pour la sécher au four et l'expédier plus vite, les Chinois ne la trouvèrent plus de leur goût, et pour avoir voulu trop gagner, les fraudeurs perdirent tout, le commerce tomba peu d'années après.

Plusieurs calamités marquèrent ces années relativement tranquilles.

Les inondations et les tremblements de terre remplirent les habitants de terreur en 1732.

L'année suivante, la petite vérole se répandit dans le pays et y fit de tels ravages que dans le gouvernement de Montréal, il mourut neuf cents personnes. Il y eut plus de deux mille malades à Québec. Cette maladie terrible qui décimait régulièrement les sauvages, n'épargna pas les personnages les plus honorables et les médecins de la colonie. Le clergé et les religieuses hospitalières des trois villes firent preuve d'un dévouement sans borne et fournirent leur contingent de victimes. A la suite de cette grande mortalité, l'évêque, Mgr Dosquet, recommanda à tous les prêtres du diocèse d'élever dans leurs presbytères quelques enfants intelligents afin de les préparer au sacerdoce. Il y avait alors dans la Nouvelle-France environ quatre-vingts paroisses établies sur les rives du Saint-Laurent, mais les indigènes étaient loin de suffire au recrutement du clergé de la colonie, les Jésuites et les Récollets étaient toujours chargés des missions, et la colonie conservait les coutumes et les mœurs chrétiennes qui ont toujours formé le caractère saillant de sa physionomie.

L'arrivée de renforts venus de France et de Canada, permettait enfin au gouverneur de la Louisiane d'attaquer

les Chicahas qui s'étaient posés en protecteurs des Natchez. Après deux années de préparatifs, il se mit en marche, et la campagne malheureuse dans laquelle M. de Bienville s'engagea, eut du moins l'avantage de mettre au grand jour une alliance que les Anglais s'obstinaient à dissimuler.

Quand les Français remontant la rivière Mobile (mai 1736), arrivèrent en face des villages chicahas, qu'ils croyaient surprendre, on les attendait et ils virent flotter le pavillon anglais derrière les palissades des sauvages. Des habitants enfermés dans le fort, dirigeaient la défense, et en arborant cet insigne, déclaraient hautement que les Chicahas s'abritaient sous le drapeau britannique. Les efforts de Bienville furent inutiles, il dut licencier les Chactas, ses alliés, fut même obligé, pour faciliter la retraite, de jeter ses canons dans la rivière et revint sans avoir rien fait.

Son lieutenant, d'Artaguette, fut encore moins heureux. Obligé, par l'impatience des Illinois, de commencer l'attaque avant d'avoir fait sa jonction avec l'armée principale, ce valeureux chef fut blessé et resta aux mains des sauvages avec ses meilleurs officiers. La retraite se fit sous la conduite d'un cadet âgé de quinze ans. Il sut faire quarante-cinq lieues de marche pour mettre en sûreté les débris de sa troupe, tandis que les Chicahas triomphants ramenaient les prisonniers pour les attacher au poteau de guerre. Le jésuite Sénat, aumônier des troupes, pouvait s'enfuir, mais insouciant du danger, il préféra le devoir à la vie, et secourut les blessés jusqu'à la fin.

Le canadien de Vincennes fit de même et voulut partager la captivité de son chef (1). Le soir même du combat, tous furent attachés au poteau des tortures et périrent par le supplice du feu, à l'exception d'un seul que les sauvages épargnèrent afin qu'il pût raconter la mort de ses compa-

(1) C'est pour honorer le courage de ce brave officier, que la ville épiscopale de Vincennes, dans l'Indiana, a pris son nom.

gnons (1). Il fallut près de quatre années de préparatifs pour venir à bout de venger cette défaite. M. de Bienville ayant réuni avec beaucoup de peine trois mille hommes, dont deux mille sauvages, remonta le Mississipi jusqu'au pays des Chicahas, et après quelques escarmouches où ils sentirent la supériorité des Français, ces sauvages demandèrent, non sans insolence, la paix qu'on se hâta de leur accorder (avril 1740).

Cette paix malheureuse ne blessait pas seulement notre orgueil, en laissant aux sauvages la propriété et souveraineté absolue de la vallée moyenne du Mississipi, elle servait les intérêts britanniques, parce qu'elle coupait les communications de la Louisiane avec l'Illinois et le Canada. Elle menaçait de rendre stérile l'héroïsme de La Salle et d'Iberville, les dépenses du trésor, les efforts des colons et le zèle des missionnaires.

Au Nord-Est, la colonie continuait à jouir de la tranquillité.

L'Acadie, bien que détachée du Canada par le traité d'Utrecht, ne s'était presque pas aperçue du changement de domination, parce que les Anglais avaient eu le bon esprit de laisser en paix les colons qui n'avaient pas émigré. Ils étaient alors au nombre de cinq mille. Le gouverneur Armstrong se montrait même disposé à bien traiter les missionnaires, pourvu qu'ils ne fussent ni Jésuites, ni Récollets ni Capucins.

Croyant toujours que ce pays serait rendu à la France par quelque traité, les Anglais ne se pressaient pas d'y envoyer des colons, et en 1739, on ne comptait que quarante familles anglaises dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. Les Micmacs, sauvages très attachés aux Français, ôtaient toute envie aux « cheveux blonds » de s'établir dans l'Acadie, et quoique leur voisinage fût parfois incommode, il devenait une sauvegarde assurée pour les colons français.

(1) Il se nommait Drouet de Richarville, s'échappa plus tard et publia le récit de cette funeste journée.

Les Acadiens s'enrichissaient en élevant des bestiaux qu'ils conduisaient à Louisbourg et mettaient de l'argent en réserve pour les temps malheureux dont ils pressentaient l'approche.

Ce fut en 1744 que la guerre recommença entre la France et l'Angleterre. La France avait toujours pensé à reprendre l'Acadie perdue depuis trente ans et M. Duquesnel, gouverneur de l'Île-Royale, voulut profiter de cette déclaration avant qu'elle fût connue à New-York. Il envoya le capitaine Duvivier surprendre l'établissement du cap Canseau, poste le plus rapproché de Louisbourg.

Duvivier débarqua sans encombre, détruisit la pêcherie, le fort, les magasins, et ramena quatre-vingts soldats prisonniers de guerre à Louisbourg. Ce premier acte d'hostilité commença la lutte qui devait finir quinze ans plus tard par la perte du Canada pour la France. Les Micmacs ayant marché contre Annapolis, faillirent prendre cette ville, et si les Acadiens se fussent soulevés à ce moment, les Anglais étaient chassés de la péninsule. Les colons américains virent le danger et demandèrent du secours à l'Angleterre. Un renfort inespéré leur arriva. Les quatre-vingts prisonniers de Canseau furent renvoyés à Boston sur parole, après avoir passé l'été à Louisbourg. Ils donnèrent des renseignements si exacts et des indications si précises, sur l'état bien triste où se trouvait la place, que l'avocat gouverneur Shirley pensa pouvoir la réduire.

Il remontra aux Etats du Massachussets la nécessité de s'emparer d'une place de guerre servant de refuge à tous les corsaires français.

En effet, Louisbourg était une menace permanente pour les pêcheries et le commerce américains; l'expédition finit par être votée à une voix de majorité. New-York offrit l'artillerie; la Pensylvanie, les provisions, et la Nouvelle-Angleterre promit de fournir tous les hommes au nombre de quatre mille.

Le fanatisme puritain se mêla de l'expédition, en prêchant

une espèce de croisade contre *les papistes* de Louisbourg, dont on prétendait bien saccager les beaux couvents et les belles églises.

Le prédicant méthodiste Whitefield inscrivit sur le drapeau des volontaires, cette encourageante devise : *Nil desperandum Christo duce* (1), tandis que le chapelain général de l'armée portait une hache énorme destinée à briser tous les signes de l'idolâtrie, c'est-à-dire les images des saints dans les églises des Français.

Bancroft a tracé une peinture pittoresque de l'armée que forment ces croisés d'un nouveau genre. Un marchand du Maine, Guillaume Pepperell était son général en chef. Depuis l'avocat Shirley jusqu'au dernier goujat de la troupe, chacun avait un système dont l'application devait forcer la ville à se rendre presque sans coup férir. En somme, nul ne savait par où commencer et l'amiral anglais désapprouvait l'entreprise, quand l'ordre lui arriva de prêter secours aux colons. Les quatre vaisseaux de guerre qu'il amenait portant en tout 180 canons, devaient empêcher l'approche de tout navire envoyé pour ravitailler la place.

Malgré la supériorité du nombre et les défauts de son armement, la forteresse de Louisbourg aurait résisté. Elle était ceinte de hautes murailles, de fossés profonds, bastionnés et pourvue d'une nombreuse artillerie. Deux batteries pourvues chacune de trente pièces de gros calibre, défendaient le port. Avec un bon commandant et des troupes énergiques, les Français auraient certainement repoussé toutes les attaques, mais depuis six mois des événements déplorable se passaient dans la ville, et la garnison était en révolte permanente contre ses chefs. Ici, on voit paraître pour la première fois un nom exécré des Canadiens, celui de Bigot, alors commissaire ordonnateur à Louisbourg. Après avoir promis aux soldats qui travaillaient aux fortifications d'augmenter leur solde, il la rete-

(1) Sous la conduite du Christ, il ne faut désespérer de rien.

nait pour son propre compte et pour celui des officiers ses amis. Révoltées de cette injustice, les troupes se mutinèrent, choisirent d'autres officiers et le commandant eut beaucoup de peine à les ramener au devoir. Malgré leur soumission apparente, il restait encore une grande défiance entre les soldats et les chefs quand l'ennemi arriva.

Les six cents soldats et les huit cents miliciens renfermés dans Louisbourg, suffisaient à la défense s'ils n'eussent été démoralisés et mécontents.

Dès le premier jour, il fut facile de voir que ces dissensions malheureuses seraient fatales à la ville. On ne s'opposa point au débarquement. Les défenseurs de la batterie royale, pris de panique en voyant les Anglais brûler les magasins militaires qu'ils avaient surpris, abandonnèrent la batterie après avoir encloué quelques canons. Les autres furent aussitôt tournés contre la ville. Malgré cet avantage, malgré les remontrances d'un ministre qui prêchait la nécessité de creuser des fossés et de se mettre à l'abri, les assiégeants allaient à l'aventure et ce fut quand le canon de la place leur eut fait du mal, qu'ils se décidèrent à dresser des batteries revêtues de fascines. Dans une attaque nocturne contre la batterie de l'île, ils perdirent soixante morts et cent prisonniers. Malgré sa faiblesse numérique, la garnison aurait réussi par quelques sorties vigoureuses, à chasser, la baïonnette dans les reins, les miliciens de Pepperell qui n'avaient ni discipline ni expérience militaire, mais le commandant Duchambon et ses officiers n'osaient laisser sortir leurs soldats, dans la crainte de les voir désertir. Telle était pourtant la force de la place que le siège pouvait encore durer longtemps, à raison de l'impuissance des deux partis, quand survint une affaire qui précipita le dénouement. Il y avait quarante-cinq jours que les Américains étaient débarqués, quand arriva devant Louisbourg un vaisseau français de 74, le *Vigilant*. Il amenait des munitions, des vivres et 560 hommes de renfort. Il tomba au milieu de la flotte qui bloquait l'entrée

de la rade de Louisbourg, se défendit pendant plusieurs heures contre un ennemi quatre fois plus fort que lui et ne se rendit au commodore Warren qu'après une résistance héroïque.

Au lieu de s'inspirer de ce noble exemple, Duchambon, commandant de Louisbourg, se découragea et demanda à capituler pour éviter un bombardement. La capitulation fut signée le 17 juin 1745 et Duchambon remit la place la plus forte de l'Amérique à des miliciens commandés par un marchand. S'il eût tenu huit jours de plus, les pluies qui commençaient alors eussent forcé Papperell à lever le siège et les renforts envoyés de France arrivèrent dès que la ville fut rendue.

En gens pratiques, les Américains laissèrent le pavillon français flotter sur les murs de la ville, plusieurs jours après sa reddition. Par ce moyen, ils trompèrent les marins qui venaient se réfugier dans la rade ; ils prirent entre autres deux vaisseaux de la compagnie des Indes chargés de cargaisons tellement riches, que leur prix couvrit en grande partie les dépenses de la campagne.

Ainsi que les vainqueurs s'étaient promis de le faire, les églises furent profanées et les maisons religieuses insultées par une soldatesque fanatique. La garnison et presque tous les habitants furent transportés en France et les Américains décidèrent de réparer les brèches faites au « rempart du » papisme » afin d'en faire la citadelle du puritanisme et de s'y établir solidement.

A Boston, la nouvelle de ce succès causa des transports de joie et toutes les cloches l'annoncèrent, on le regarda comme un miracle et une marque visible de l'intervention divine qui avait aveuglé les Français. L'Angleterre ne fut pas moins émue, elle combla de distinction les chefs de l'armée victorieuse. Au contraire, le Canada fut consterné et l'évêque de Québec ordonna des prières publiques pour réparer les profanations commises à Louisbourg et attirer les miséricordes de Dieu sur la France qui songeait à ven-

ger son échec et reprendre la forteresse perdue. Bancroft n'hésite point à dire que « la prise de cette ville fut le plus grand succès remporté par les Anglais pendant la guerre ».

La perte de Louisbourg ne fut pas le seul désastre que l'on eut à déplorer. Elle fut suivie de celle de l'île Saint-Jean ou du Prince-Edouard, peuplée alors par dix mille Acadiens d'origine française ; ils avaient si bien réussi dans la culture, que leur île était surnommée le grenier de Louisbourg. Elle tomba au pouvoir des Anglais. Quelques succès remportés en Europe et dans les Indes sur l'Angleterre, permirent à la France de songer au relèvement de ses affaires en Amérique. M. de Maurepas, ministre de la marine, résolut de reprendre Louisbourg et même de conquérir Boston. Une flotte de onze vaisseaux et de trente transports, montés par trois mille hommes de débarquement, sous les ordres du duc d'Anville, fut préparée pendant l'hiver (1745-46). Elle devait aborder à la baie de Chibouctou, où six cents Canadiens et six cents sauvages Abenakis et Micmacs commandés par M. de Ramezay, viendraient l'attendre pour opérer de concert. D'Anville aurait pu réussir, car à ce moment les Anglais n'avaient pas de forces suffisantes à lui opposer.

Cet armement, le plus considérable que la France eût encore dirigé sur l'Amérique, eut la plus triste fin. Assailli dès son départ par des tempêtes continuelles, il perdit nombre de bâtiments dans une traversée qui dura quarante-six jours. Arrivé dans la baie d'Halifax, au mois de septembre, d'Anville eut la douleur de voir une fièvre pestilentielle se déclarer dans son armée et lui enlever 2,400 hommes en dix jours. Les fidèles Abenakis, atteints à leur tour, perdirent le tiers de leur effectif. D'Anville en mourut de chagrin, le 27 septembre ; trois jours après son successeur d'Estourmel, pris de fièvre chaude, se perçait de son épée.

M. de la Jonquière qui prit le commandement, se hâta

de quitter ces rives funestes. Il partit le 12 octobre avec quatre vaisseaux et les restes de son armée pour assiéger Annapolis ; mais arrivé au cap de Sable, une furieuse tempête dispersa ses navires et l'obligeait à retourner en France, bien qu'il fût nommé gouverneur général du Canada en remplacement de M. de Beauharnais.

Demeurés seuls en Acadie, à la suite du désastre subi par la flotte française, les Canadiens s'y maintinrent avec succès pendant l'hiver. Shirley, gouverneur de Boston, envoya cinq cents hommes pour les déloger. Surpris dans leurs campements d'hiver par trois cents Canadiens et sauvages chaussés de raquettes, les Anglais furent battus au combat de Grand-Pré (11 février 1747). Leur commandant, le colonel Noble y fut tué avec 130 des siens, les autres se rendirent au chevalier de la Corne. Cette victoire abaissa quelque peu la jactance des Anglo-Américains, mais la famine obligeait les vainqueurs à s'éloigner de l'Acadie.

Les Iroquois gardèrent encore la neutralité en 1745 et 1746, mais les autres nations sauvages se déclarèrent pour la France et firent diverses incursions sur le territoire des colons anglais ; elles prirent le fort Massachussets, ravagèrent le pays aux environs et jetèrent l'alarme dans la Nouvelle-Angleterre. Les Agniers se mirent à combattre pour les Anglais et les deux années qui précèdent la conclusion de la paix, sont marquées par des faits d'armes insignifiants, qui importent peu à l'histoire contemporaine.

Le désastre de la flotte d'Anville n'avait pas découragé la France. Au mois d'avril 1747, elle envoyait au Canada le gouverneur général, M. de la Jonquière, avec six vaisseaux de ligne escortant trente navires chargés de troupes, de provisions, de marchandises. A la hauteur du cap Finistère (Espagne), il rencontra la flotte anglaise qui le guettait. La Jonquière mit ses vaisseaux en ligne pour donner le temps aux frégates et aux transports de s'échapper.

La bataille s'engagea ; après cinq heures de vaillante résistance, l'amiral français fut obligé de se rendre. Il n'avait que six vaisseaux, tandis que les Anglais en lançaient dix-sept contre lui. Une vingtaine des navires qu'il avait voulu sauver parvinrent à s'échapper, et les Anglais louèrent hautement son habileté et son courage ; il n'en fut pas moins conduit prisonnier en Angleterre (3 mai 1747). C'est la seconde fois qu'il se trouvait empêché d'occuper son poste de gouverneur du Canada.

Le gouvernement français ne songea point à punir M. de la Jonquière en lui retirant son commandement ; il en donna la charge au comte de la Galissonnière pour le temps où l'amiral serait captif chez les Anglais (10 juin 1747). Le gouverneur intérimaire était un homme instruit et regardé comme un des meilleurs officiers de la marine royale. Son premier soin fut d'étudier le pays, son climat, sa population, ses ressources et son commerce. Les conclusions de son mémoire donneront une idée de la justesse de son esprit.

« On ne peut négliger ce pays sans perdre pour jamais nos établissements de pêche, dont tous les avantages passeraient aux ennemis.

» La navigation du Canada forme beaucoup de matelots et en détruit peu, celle des Antilles produit tout le contraire, et dévore chaque année un immense personnel.

» Les principales denrées du Canada, blé, poisson, chanvre, étant de première nécessité, sont la base d'un commerce solide qui ira toujours en augmentant. »

« Les Canadiens forment un peuple aguerrri, résistant à la fatigue ; si on le perd, il fortifiera d'autant nos ennemis. Il produit des hommes, ce qui est bien préférable au sucre et à l'indigo. »

« Nous ne pouvons attaquer l'Angleterre en Europe à cause de sa situation et de ses forces maritimes. Ici, avec nos Canadiens, nous avons tous les avantages de la nature pour nous, et, avec peu de dépenses, nous pouvons

détruire, ou du moins neutraliser ses établissements les plus précieux. »

Pour assurer l'avenir de la colonie et rétablir les communications entre la Louisiane et le Canada, il proposait d'envoyer dix mille paysans français en qualité de colons dans les plaines fertiles de l'Illinois, au sud-ouest des grands lacs. Avec ce nombre de colons, on pourrait repousser toutes les attaques des Anglais et des sauvages, et maintenir les relations avec le Sud, toujours menacé par les Chicasas.

Ce fut au milieu de ces préoccupations si honorables pour lui, et utiles pour l'avenir de la colonie, que M. de la Galissonnière voulut préluder aux mesures proposées, en construisant de nouveaux forts pour la défense d'un pays sans cesse menacé par les Anglo-Américains. Il fit construire sur l'isthme d'Acadie les forts de Gaspareaux et de Beauséjour; celui de la Présentation entre Montréal et Cataracoui; celui de Toronto, entre Cataracoui et Détroit. Il y eut ainsi depuis le Saint-Laurent jusqu'au Mississipi une grande ligne de postes militaires assurant les communications entre le Canada et la Louisiane au moyen de deux places de guerre et de neuf forts. Au devant de cette ligne principale, on forma une série de postes avancés allant du lac Ontario au Mississipi et composée des cinq forts de Niagara, la Presqu'île, la Rivière-aux-Bœufs, Machault et Duquesne. Cette ligne était destinée à fortifier la frontière et assurer la possession de la vallée de l'Ohio, très convoitée par les Anglais.

Tandis qu'il poussait activement ces constructions nouvelles et qu'il faisait agrandir et restaurer les anciennes, le gouverneur s'occupait de réorganiser les milices qui devaient défendre ces forts contre les attaques des ennemis. Le chiffre des miliciens ou soldats de la colonie fut fixé à douze mille hommes, et afin de bien établir les droits de la France sur la vallée de l'Ohio, M. de la Galissonnière envoya trois cents soldats pour chasser les traitants anglais

et fixer les limites du pays sur lequel s'étendait la juridiction des gouverneurs de Québec.

Pendant que M. de la Galissonnière prenait ces utiles et énergiques mesures, la guerre de la succession d'Autriche se terminait par le traité d'Aix-la-Chapelle (1748).

Victorieuse depuis cinq ans en Europe et dans les Indes, bien que battue à Louisbourg, au cap Finistère et à Belle-Isle, la France était en mesure d'obtenir des conditions honorables, sinon de les dicter.

Louis XV avait dit : « Je ferai la paix en roi et non en marchand. » Belle parole sans doute, mais encore fallait-il, puisqu'on traitait avec les marchands anglais, négocier une paix qui ne prêtât point à fausses interprétations et fit cesser les équivoques suscitées par la paix d'Utrecht. C'est ce que la France, pour son malheur, oublia de faire.

Les ministres du roi, jaloux de l'ascendant que prenait le maréchal de Saxe, s'étaient ligués avec M<sup>me</sup> de Pompadour pour finir la guerre à quelque prix que ce fût.

La marine, trop négligée par le cardinal Fleury, avait subi des pertes considérables dans les derniers combats ; on ne craignit pas de les exagérer encore pour intimider le faible monarque. La France reçut la loi, tandis qu'elle pouvait la dicter, et le traité d'Aix-la-Chapelle lui imposa des conditions bien faites pour blesser le sentiment national. Ce sentiment si vif et si délicat fut surtout froissé par les clauses exigeant que les fortifications de Dunkerque ne pussent être améliorées, et que le malheureux prétendant au trône d'Angleterre, le prince Edouard, petit-fils de Jacques II, fût expulsé de France, où sa famille résidait depuis soixante années.

Suivant une autre clause du traité, on rendait de part et d'autre toutes les conquêtes faites pendant la guerre. Louisbourg revint aux Français qui rendirent Madras aux Anglais.

Au lieu de fixer d'une manière nette et exacte les limites des colonies, on aggrava la faute commise à Utrecht en

laissant ces limites indécises, en ajoutant toutefois que toutes choses restant dans l'état où elles étaient avant la guerre, les limites seraient fixées plus tard par une commission composée d'experts nommés par les deux nations.

Les Anglais ne demandaient pas mieux. Leur supériorité maritime, la prospérité croissante de leurs établissements américains devaient amener fatalement la ruine des colonies françaises.

A ce point de vue, le traité d'Aix-la-Chapelle ne fut ni un traité de roi, ni un traité de marchand, mais un traité de dupes.

Il entraînait du reste dans la politique de l'Angleterre de temporiser et de ne pas détruire encore la puissance française en Amérique, parce que la crainte des Français était pour les colons américains le commencement de la sagesse, c'est-à-dire un lien qui rattachait encore les colons à la mère-patrie, un danger qui les obligeait à implorer son secours.

Le naturaliste suédois Pierre Kalm se trouvant alors à New-York (1748), exposa d'une manière très claire la situation des Anglo-Américains et les raisons que les Anglais avaient de ménager les Français.

« Les colonies anglaises de cette partie du monde, dit-il, » ont tellement grandi en richesse et en population, qu'elles » peuvent lutter avec la vieille Angleterre. Mais la métropole, pour maintenir son commerce et son pouvoir, leur » a interdit l'établissement de nouvelles manufactures ; le » commerce n'est libre qu'avec les possessions anglaises, » les étrangers sont absolument exclus du marché américain. Cet abus et ces vexations ont beaucoup altéré » l'amitié des colonies anglaises pour leur mère-patrie.

» J'ai entendu non seulement des Américains de naissance, mais encore des émigrants anglais dire tout haut » que dans trente ou quarante ans, les colonies du nord » de l'Amérique formeraient probablement un état tout à » fait indépendant de l'Angleterre. Mais comme le pays du

» côté de la mer est absolument sans défense, et que les  
» Français rendent la frontière peu sûre, ces dangereux  
» voisins entretiennent forcément dans les colonies un reste  
» d'affection pour la métropole. Le gouvernement anglais  
» a donc raison de considérer la présence des Français  
» dans le nord de l'Amérique comme la force la plus ca-  
» pable de maintenir les colonies dans le devoir. »

Pierre Kalm jugeait bien la situation ; le traité d'Aix-la-  
Chapelle n'y changeait rien, ce fut seulement une paix ar-  
mée préludant à la crise finale dont nous allons exposer  
les commencements.

outefois que  
ent avant la  
ar une com-  
eux nations.  
r supériorité  
blissements  
des colonies

e ne fut ni  
is un traité

ngleterre de  
sance fran-  
ançais était  
la sagesse,  
colons à la  
explorer son

ant alors à  
re la situa-  
es Anglais

nde, dit-il,  
on, qu'elles  
la métro-  
uvoir, leur  
ctures ; le  
anglaises,  
hé améri-  
up altéré  
patrie.

de nais-  
tout haut  
du nord  
at tout à  
e pays du



## CHAPITRE XIII

---

### SOMMAIRE :

La politique des colons américains. Les prétentions et les menaces. Emigration des Acadiens. Fondation d'Halifax. Trois volumes in-quarto d'enquêtes pour obscurcir la question des frontières. La Jonquière, gouverneur général. Népôtisme, agiotage et indiscipline. Duquesne, gouverneur. La vallée de l'Ohio. Les Iroquois et Benjamin Franklin. Georges Washington. Fort Duquesne et fort Necessité. Assassinat de Jumonville. Washington capitule. Fédération des sept colonies. Faiblesse du gouvernement français. Duplicité des Anglais. L'amiral Boscawen attaque deux vaisseaux français. La paix, la paix ! Les Anglais écumeurs de mer. Situation des deux partis. De Vaudreuil nouveau gouverneur. Dieskau et Braddoc. amènent des renforts. Déroute des Anglais à Monongahéla. Leurs faciles succès en Acadie. Mœurs des Acadiens. Le guet-apens du 5 septembre 1755. Transportation en masse. Opérations sur le lac Champlain. Dieskau victorieux, battu et fait prisonnier. Campagne d'hiver. Examen de fin d'année par un Américain.

(1749-1755.)

Si les limites des colonies étaient indéfinies, les dispositions des Anglo-Américains n'étaient pas douteuses. Ce que l'on a appelé dans notre siècle la doctrine de Monroe, l'Amérique aux Américains, c'est-à-dire l'exclusion totale des étrangers, Français ou Anglais, résumait déjà toute la politique des colonies anglaises. Comptant désormais sur le nombre et la richesse qui faisaient leur force, ces colonies voulaient d'abord évincer les Français, que leur valeur avait préservés jusqu'alors, pour se débarrasser ensuite

des Anglais. L'anéantissement de la marine française, réduite à trente ou quarante navires de guerre, tandis que les Anglais en comptaient 270, faisait prévoir l'isolement auquel le Canada serait fatalement réduit dans l'avenir.

Laissé avec ses seules forces, il serait écrasé par le nombre. Que pourraient faire 80,000 Canadiens contre 1,200,000 Anglo-Américains ? C'est en partant de ce principe « le droit du plus fort » que les colons anglais allèrent de l'avant, se souciant peu des lois européennes, des règles de la diplomatie et des convenances nationales. Sûrs de triompher à la longue, ils s'inquiétaient de moins en moins des protocoles et des règlements signés en Europe. A partir de la paix de 1748, ils ne songent qu'à reculer leurs frontières.

En cette année, une compagnie anglo-américaine se forma pour exploiter la vallée de l'Ohio ; les journaux de Londres annoncèrent qu'il était question d'étendre jusqu'au fleuve Saint-Laurent les établissements projetés du côté de l'Acadie. Ce furent même ces menaces qui engagèrent M. de la Galissonnière à prendre d'énergiques mesures en prévision des envahissements projetés par ses voisins. Il comprit que sion perdait l'isthme d'Acadie, les Anglais se répandraient jusqu'au Saint-Laurent et sépareraient le Canada de la mer ; que si on les laissait dépasser les monts Alleghany, ils s'étendraient jusqu'aux grands lacs et à la vallée du Mississipi, isolant le Canada de ce grand fleuve et parquant les Français au bord du lac Ontario et dans les froides régions du Nord. Il posa donc en principe qu'il fallait défendre l'isthme de l'Acadie, la ligne des montagnes Apalaches et le bassin de l'Ohio. Les Anglais prétendirent bientôt que le Saint-Laurent était la ligne de démarcation la plus naturelle et la plus vraie entre les deux peuples. Autant valait demander de suite la reddition de Québec et de Montréal.

On n'était donc pas près de s'entendre, et il s'agissait de l'existence même de notre colonie.

Voltaire que l'on regrette de trouver presque toujours du côté des étrangers, n'a pas craint de dire que la France mettait trop d'ardeur dans ses revendications. Il ne voulait voir dans cette question de frontières, qu'un débat entre marchands cupides et jaloux, tandis qu'il s'agissait de l'honneur de la France et de la ruine prochaine de sa belle colonie.

En présence des prétentions qui voulaient enlever aux Français des pays découverts et occupés en partie par eux depuis cent cinquante ans, le gouverneur du Canada fit dignement son devoir. Il maintint les droits de la patrie, et quand on lui cria : Recu' z vos frontières, la Galissonnière répondit comme Léonidas : Venez les prendre !

S'appuyant sur l'article du traité d'Aix-la-Chapelle, statuant que toutes choses seraient remises sur le même pied qu'elles étaient avant la guerre, il envoya des troupes à l'isthme d'Acadie et donna l'ordre de repousser les Anglais, même par la force, s'ils essayaient de franchir ce passage et de s'étendre sur le continent.

Il fit plus, et résolut d'attirer les Acadiens sous la domination française en les invitant à quitter la presqu'île.

Le procédé était certainement incorrect, puisque la paix était signée entre les deux nations. Quelques missionnaires n'étaient point favorables à cette émigration, d'autres entraînés par leur amour pour l'ancienne patrie, décidèrent leurs paroissiens à passer sur les terres canadiennes. Catholiques et Français de cœur et de langage, trois mille Acadiens abandonnèrent en pleurant les belles terres par eux défrichées depuis quatre-vingts ans pour se fixer dans la presqu'île et dans l'île Saint-Jean (Prince-Edouard), où ils eurent fort à souffrir de la disette. Ils n'ignoraient pas que le gouverneur Shirley songeait à les déporter au loin pour les remplacer par des colons protestants.

Ce projet, qui n'aboutit pas, explique s'il ne la justifie pas, la désertion des Acadiens qui commença en 1748. Lord Halifax assurait la véritable conquête de l'Acadie en

faisant appel aux protestants de toute l'Europe, leur promettant avec l'exemption du service militaire et du serment, le partage égal des pêcheries qui attira les frères moraves et les baleiniers dans la magnifique baie de Chibouctou. Au nombre de 3,800, les nouveaux colons fondèrent la ville d'Halifax, destinée à supplanter Port-Royal et à devenir la capitale de la presqu'île.

L'arrivée de ces émigrants était de si mauvais augure, que les Acadiens continuèrent à s'éloigner, tandis que les sauvages se retiraient peu à peu du côté de Québec. Les Anglais ne pardonnèrent ni aux Acadiens ni aux sauvages, ils firent plus tard sentir le poids de leur colère à ceux qui étaient restés sur le sol britannique.

Les difficultés soulevées par cette question des frontières, avaient engagé les deux cours à nommer des commissaires prévus par le traité de 1748. Ce furent pour la France, MM. de la Galissonnière et de Silhouette ; pour l'Angleterre, MM. Shirley et Mildmay.

Une des principales bases sur lesquelles la commission dut faire reposer son travail, fut que rien ne serait innové dans les pays dont elle allait décider le sort. Chacun croyant profiter de cette clause, chercha à faire valoir ses droits et prétentions. On discuta pendant cinq ans sans avancer, et au bout de ce temps, le résultat le plus clair de cette discussion interminable se traduisit en trois volumes in-4° de remontrances et pièces justificatives qui dormirent dans la poussière des archives nationales, tandis que les Anglais continuaient leurs empiètements dans la vallée de l'Ohio et poussaient les sauvages à chasser les Français de leur pays.

Un député de la Virginie, nommé Christophe Gist, fit plusieurs voyages à travers les tribus alliées jusque-là aux Français, conclut alliance particulière avec plusieurs d'entre elles et parvint à en décider un bon nombre à se trouver au congrès d'Albany, où toutes les colonies anglaises devaient envoyer leurs représentants. Les Iroquois n'y vin-

rent pas seuls, beaucoup d'Indiens de l'Ouest, gagnés par les promesses trompeuses des Anglais, vinrent à cette réunion, et dans leur zèle de néophytes, ils gourmandèrent la lenteur des colons américains.

Pourquoi n'attaquaient-ils pas leurs ennemis, voulaient-ils donc abandonner le pays aux Français? (1751). M. de la Jonquière, sorti des prisons anglaises, était enfin venu prendre possession de son gouvernement. Moins belliqueux que ses prédécesseurs, dont il ne fit pas exécuter tous les projets, malgré les ordres que lui donnait la cour, il fit venir de France des troupes et des recrues destinées à remplacer les vieux soldats, augmenta la garnison de Détroit, fit du fort de Niagara une forteresse, prit en un mot les mesures exigées par les circonstances. Mais ses belles qualités furent gâtées par une avarice sordide qui devint la source de grands maux. Jusqu'à cette époque, les Canadiens avaient eu rarement l'occasion d'accuser leurs gouverneurs et leurs intendants de concussion, d'agiotage et de péculat. Avec la Jonquière, la corruption commença à se montrer chez la plupart des fonctionnaires publics, elle devint une cause de ruine pour la colonie.

Le gouverneur se fit de nombreux ennemis par son népotisme, en attirant dans la colonie plusieurs de ses parents qu'il voulait enrichir, M. de la Jonquière donna l'exemple du favoritisme le plus fâcheux. Il leur distribua tous les emplois lucratifs et voulut même forcer l'évêque à nommer un sien neveu, curé de Québec. Bien que plusieurs fois millionnaire, il s'intéressa dans les affaires commerciales, fit fermer des maisons soupçonnées de lui faire concurrence et établit des précédents qui furent suivis, pour le malheur de la colonie (1).

Des plaintes très vives furent portées contre lui; les reproches qu'il reçut de la cour à la suite de ces plaintes, lui

(1) Malgré ses millions, M. de la Jonquière se refusa le nécessaire jusqu'à la mort. Dans sa dernière maladie, il fit remplacer par des chandelles les bougies placées près de son lit disant que les chandelles coûtaient moins cher et éclairaient aussi bien.

causèrent un chagrin si sensible qu'il demanda son rappel et mourut avant d'être relevé de sa charge (17 mai 1752).

Ce gouverneur était un des meilleurs officiers de la marine française. Il laissa la réputation d'un homme capable, mort de chagrin, et ne fut même pas regretté de ses proches. Le baron de Longueuil prit le commandement de la colonie. Petit-neveu d'Iberville, membre d'une famille qui avait rendu les plus grands services à la Nouvelle-France, ce vaillant officier demanda la charge de gouverneur général, mais la cour refusa de la lui confier, parce qu'il était d'origine canadienne. Au mois de juillet 1752, arrivait à Québec le nouveau titulaire, marquis Duquesne de Manneville, capitaine de vaisseau et parent du grand amiral de Louis XIV.

M. Duquesne trouva la colonie dans un grand désordre. Cela ne doit point étonner, quand on sait l'état de relâchement où était alors l'administration de la mère-patrie.

La correspondance du gouverneur avec le ministre indique des faits qui montrent bien le préjudice porté à la colonie par le favoritisme, l'agiotage et la corruption de ses principaux chefs. « Les officiers ne veulent pas obéir, et » paraissent consternés quand ils reçoivent un ordre de » service. L'indiscipline des soldats est outrée, il y a beaucoup de déserteurs et de mauvais sujets. Cela provient » de l'impunité que l'on pratique à leur égard ; ils ont des » dettes, sont malpropres et ne respectent pas leurs officiers. »

Après avoir fait de salutaires exemples, usé de sévérité et travaillé pendant vingt mois, Duquesne vint à bout de relever la discipline chez les soldats, il put même développer l'instruction et améliorer l'armement des milices ; mais il n'avait pas modifié beaucoup l'esprit de désordre et d'improbité qui existait parmi bon nombre d'officiers. Ces réformes lui attirèrent des ennemis et l'intendant Bigot se plaignit amèrement à la cour de l'énergie du gouverneur en la représentant comme un abus de pouvoir.

Tandis que Duquesne luttait à Québec, la question de la vallée de l'Ohio amenait des complications qui aboutissaient fatalement à la guerre. Le planteur Gist avait obtenu des sauvages l'autorisation de construire un fort au confluent des deux cours d'eau (Allegany et Monongahéla) qui forment la Belle-Rivière. Près de là, deux Français conduisant un fort détachement indien, demandèrent aux sauvages de Piqua, la remise de trois marchands anglais qui, au mépris des injonctions du gouverneur, venaient commercer sur le territoire français.

Les sauvages refusèrent, leur village fut pris d'assaut, leur grand chef tué et dévoré avec deux des siens par les Peaux-Rouges, alliés de la France. La veuve de la victime confia aux Anglais le soin de venger son mari. Dans leur demande, les sauvages alliés des Virginiens, se vantent d'avoir mangé dix Français et deux de leurs nègres. C'est par ces festins horribles que l'on préludait à la conquête et les sauvages concluaient, disant aux Anglais : « Nous sommes vos frères, non pas seulement en paroles, mais du fond du cœur. »

Leur appel trouva un écho puissant dans Robert Dinviddie, alors gouverneur de la colonie virginienne. L'assaut de Piqua lui fournit l'occasion d'envoyer à Londres un long mémoire sur les envahissements des Français. Il réclamait l'intervention de l'Angleterre. Les ministres anglais, bien plus occupés de leurs propres affaires que de celles des colonies, voulaient bien l'alliance des sauvages, mais à condition que les colonies en supporteraient les frais. Les Indiens, se fatiguant de ces retards et indécisions, Dinviddie insista et obtint enfin en 1753 ce qu'il demandait. L'Angleterre consentait à revendiquer toute la vallée de l'Ohio, comme étant de sa souveraineté, mais à condition que la Virginie seule se chargerait de cette revendication. Dinviddie ne réclamait rien de plus pour le moment. Des deux côtés on mettait la plus grande ardeur à s'emparer de cette immense et fertile vallée. Les sauvages voyant arriver des

hommes, des munitions, et des canons dans leurs forêts, jusque-là silencieuses, ne comprenaient rien à tout ce mouvement. Les Français bâtissaient les forts Presquile, Machault, de la Rivière-aux-Bœufs et Venango. Duquesne avait envoyé de Montréal 1,200 hommes pour conserver cette ligne de défense. Les Iroquois s'émurent et Tanacharisson, leur chef, vint protester et dire : « Vous qui troublez » cette terre et la prenez par force ; vous que nous ne connaissons pas, cette terre est la nôtre. Vous êtes, ainsi » que les Anglais, des visages pâles. Nous vivons dans » une contrée intermédiaire, elle n'appartient donc ni à l'un » ni à l'autre de vous. Le grand esprit, notre souverain » maître, nous l'a donnée pour demeure. Ainsi, je désire » que vous en sortiez. »

L'officier français répondit qu'il ne sortirait point et exécuterait les ordres de son gouvernement, qui étaient d'occuper solidement la contrée.

Les Peaux-Rouges en appelèrent à Benjamin Franklin. Cet imprimeur qui fut sans contredit un des hommes les plus habiles de son siècle, les accueillit bien, leur distribua des présents pour les consoler et leur apprit que les Français se préparaient à occuper les rives de la Monongahéla. On vit là une nouvelle édition de la fable de « l'homme et le cheval ». « Les naïfs sauvages ne désiraient l'établissement » dans leur pays, ni des Français, ni des Anglais, mais si » ces derniers les aidaient, ils chasseraient les Français. » Les faces pâles d'Albion ne demandaient pas mieux, une fois les Français partis, elles auraient facilement raison des sauvages.

Le gouverneur Dinviddie profita de cette bonne occasion pour envoyer un personnage important reconnaître les positions des Français, et leur demander pourquoi, en temps de paix, ils envahissaient les possessions britanniques.

Il choisit, pour remplir cette mission, un jeune géomètre nommé Georges Washington, qui à peine sorti de l'adolescence, s'était fait remarquer par l'ardeur de son patrio-

tisme et l'énergie de son caractère. Né en 1732, il occupait, à l'âge de vingt-un ans, le poste de major dans les milices de Virginie. Au mois de novembre 1753, il arrivait, en qualité de commissaire chargé de reconnaître le terrain pour construire un fort et sommer les Français d'évacuer la vallée de l'Ohio.

Les officiers français du poste de Venango reçurent le jeune commissaire « avec fanfaronnades » ; le commandant de la Rivière-aux-Bœufs refusa de discuter avec lui. « Je » suis ici par les ordres de mon général, répondit-il simplement, je m'y conformerai avec énergie et en tous points. »

Washington revint au milieu des glaces, des neiges, et après avoir couru mille dangers, mais il n'avait pas perdu son temps. Il avait détaché plusieurs chefs delawares de l'amitié des Français, reconnu qu'un fort bâti à la fourche de l'Ohio serait la clef du pays, et le rapport qu'il fit en rentrant décida Dinviddie à prendre des mesures militaires. La compagnie de l'Ohio, fière des 600,000 hectares de terre que le parlement lui avait concédés, offrit de bâtir le fort à ses frais ; on enrôla des recrues, quelques états votèrent des subsides. Si ce n'eût été le désir de faire payer les frais de l'expédition à la mère-patrie, les treize colonies se seraient associées aux mesures prises par les Virginiens ; deux seulement leur vinrent en aide.

La construction du fort de l'Ohio commença bientôt ; les Français s'y opposèrent et le commandant de Contrecoeur, à la tête de six à sept cents sauvages, ayant mis en fuite les soldats et les ouvriers, poursuivit la construction pour le compte de la France, et la nomma fort Duquesne (1).

Informé de cet événement par un chef sauvage, Washington écrivit aux gouverneurs de la Virginie, Pensylvanie et Maryland, de lui envoyer des secours et il partit au mois d'avril 1754 pour bâtir, sur les bords de la Monongahéla, à douze lieues de Duquesne, le fort Nécessity.

(1) Sur son emplacement s'élève aujourd'hui la grande ville de Pittsburg.

M. de Contrecoeur, averti de ces travaux, envoya un de ses officiers, Villiers de Jumonville, pour sommer les Anglais d'avoir à cesser leur construction sur des terres françaises. Jumonville avait une escorte de trente-quatre hommes pour se défendre contre les surprises et attaques des sauvages ennemis.

Washington prévenu de l'approche du détachement français, sortit de ses retranchements et alla au-devant d'eux, le 27 mai au soir, avec des soldats et les Iroquois commandés par Tanacharisson. Confiants dans leur pavillon parlementaire, les Français se voyant cernés dans la matinée du 28 mai, coururent aux armes. Feu, cria Washington, et donnant l'exemple, il tira lui-même sur l'ennemi. Une seconde décharge suivit la première avant que les Français eussent le temps de se reconnaître. Jumonville les invita à cesser la fusillade, parce qu'il avait quelque chose à leur communiquer. Pendant que l'officier lisait la sommation, il reçut une balle dans la tête et tomba mort. Il fallut se défendre. Après un quart d'heure de combat, dix Canadiens étaient tués, un blessé, vingt-un faits prisonniers. Cette échauffourée qui fut le signal de la guerre de Sept ans, a été expliquée de diverses manières. Les Anglais ont prétendu que Jumonville n'était point un parlementaire, qu'il était victime de son imprudence et avait manqué aux usages reçus. Ils ont oublié de dire en quoi cet officier avait manqué.

Washington, jeune et sans expérience, prétend dans ses lettres, « que la guerre semblait exister, que les Français » étaient les agresseurs, qu'à sa vue ils avaient couru aux » armes et qu'alors il avait ordonné de faire feu. » Mais alors, pourquoi les cerner avec tant de précautions ? Il ajoute naïvement que ces hommes étaient des espions, qu'ils méritaient d'être pendus. Que méritait-il donc, lui qui six mois auparavant remplissait une mission absolument semblable à celle de Jumonville qu'il condamne et qu'il tue ?

Quand on a lu toutes les pièces du procès, on arrive à penser que peut-être Washington fut débordé par ses troupes ou que la vraie raison qui le fit agir, c'est que les colons anglais voulaient la guerre, et ils l'engageaient par un de ces actes qui ne permettent plus de reculer. Elle était vraiment engagée à partir de ce jour.

Une immense explosion d'indignation accueillit la mort de Jumonville, qui fut considérée par les Français et les Canadiens comme un assassinat et un guet-à-pens. « J'ai » infiniment pris sur moi, écrivait le gouverneur Duquesne, » de ne pas mettre tout à feu et à sang, après l'acte d'hostilité indigne commis sur le détachement du sieur de » Jumonville. »

Instruit de la fin tragique de son lieutenant, M. de Contrecoeur résolut aussitôt de le venger. Il donna 600 Canadiens et 100 sauvages à M. de Villiers, frère de la victime. De Villiers trouva les cadavres scalpés des Français tués le 28 mai, et attaqua les Virginiens avec ardeur. Washington, renfermé dans son fort avec cinq cents hommes et dix pièces de canon, ne put tenir pendant plus de dix heures, la mousqueterie des Canadiens tirant du haut des arbres de la forêt, fit taire son artillerie et il capitula (3 juillet 1754).

« Nous pourrions venger un assassinat, dit de Villiers à » Washington, nous ne l'imitons pas. »

Washington pouvait s'en aller librement avec ses hommes et ses effets, on ne garda que l'artillerie et deux otages, en attendant la reddition des officiers. La capitulation répète deux fois que la mort de Jumonville est un assassinat. Il dut en coûter au futur président des Etats-Unis de la signer ; ce furent ses débuts militaires. Nous avons eu occasion de remarquer que les colons américains n'avaient pas des idées bien nettes au sujet du droit des gens. L'officier Stobo, gardé comme otage au fort Duquesne, n'eut rien de plus pressé que de profiter de sa position pour lever le plan de ce fort. Dans une lettre écrite le 28 juillet, il envoya ce plan aux autorités virginiennes avec des instruc-

tions détaillées sur les forces de la place et une invitation pressante de la venir attaquer au prochain automne. C'est ainsi que les milices virginiennes entendaient les lois de l'honneur.

Le régiment de Washington s'était engagé à retourner dans son pays et à ne rien entreprendre avant un an. Il partit si précipitamment après la capitulation, qu'il oublia son drapeau. Les Anglais avaient eu quatre-vingt-dix tués ou blessés grièvement, les Français n'eurent que deux morts et soixante-dix blessés.

Pendant ce temps, les commissaires des frontières discutaient à Paris, mais l'Angleterre n'y laissait les siens que pour sauver les apparences et mieux tromper les Français. Dès 1753, le ministère britannique avait invité ses colonies à agir de concert pour exécuter le plan conçu en vue de leur mutuelle défense et de l'invasion du Canada. Sept gouverneurs réunis à Albany (14 juin 1754) avaient renouvelé l'alliance avec les Iroquois. Ils dressèrent ensuite un projet d'union fédérale pour que l'argent et les forces des provinces fussent répartis dans de justes proportions contre l'ennemi commun. Faute de pouvoir s'entendre sur la constitution d'un pouvoir central, il fut résolu que la guerre se ferait avec les troupes régulières de la métropole, auxquelles les troupes de la colonie serviraient d'auxiliaires. L'Angleterre n'avait point voulu du projet présenté à Albany, parce qu'elle le trouvait trop républicain ; les législatures coloniales le repoussèrent, parce qu'il était trop monarchique ; mais l'accord était si bien fait au sujet de la guerre, que la mère-patrie envoya de suite aux colonies des sommes considérables avec un plan d'invasion dressé par le duc de Cumberland et dont l'exécution était confiée au général Braddock.

Dans l'état de décrépitude où il était tombé, le gouvernement français ne pouvait plus faire que de faibles efforts. Le trésor était vide, et la question financière donnait autant d'inquiétude que d'embarras. Depuis plusieurs années, les

ministres murmuraient contre les dépenses du Canada.

Chaque navire apportait des réprimandes à l'intendant sur l'excès des charges imposées, mais peu ou point de soldats. Quand il fallut accepter les dépenses de guerre, le ministère éclata en reproches, mais il dut s'y résigner, car le départ de Braddock et de ses troupes indiquait clairement l'approche des hostilités.

Toutefois Louis XV ne déclara pas encore la guerre, il résolut d'envoyer des secours au Canada ; on employa l'hiver à préparer une flotte de douze vaisseaux et deux frégates, chargée de porter en Amérique 3,150 hommes de vieilles troupes, et de grands approvisionnements militaires. L'ardeur et le dévouement de ces braves soldats font un heureux contraste avec les dispositions des ministres qui les envoyaient à regret ; ceux-là du moins firent honneur à la France ; ils étaient commandés par 209 officiers sous les ordres de M. de Dieskau, saxon, élève du maréchal de Saxe. Le désordre de l'administration était tel, que l'on donna des fusils de qualité inférieure à ces hommes qui allaient se faire tuer à 1,500 lieues de leur patrie.

Dans sa dernière réponse, l'Angleterre avait posé des conditions tellement inacceptables, que la France n'aurait pu les subir sans devenir la risée des nations. La guerre était donc inévitable, bien qu'elle ne fût pas déclarée et chacun faisait ses préparatifs dans ce but. Pourtant, les ministres anglais assurèrent à l'ambassadeur de France « que les » Anglais ne commenceraient pas la guerre, et qu'il était » faux que l'amiral Boscaven, partant pour l'Amérique avec » une escadre, eût l'ordre de prendre l'offensive ». Cela était si vrai, que le 27 avril, la flotte anglaise, aux ordres de Boscaven, était partie pour intercepter les secours envoyés au Canada. L'amiral français ne sortit de Brest que six jours plus tard (3 mai 1755). Les Anglais avaient donc l'avance, et le 8 juin, ils croisaient aux environs de Terre-Neuve quand la flotte française passant à leur portée, ne fut

point aperçue, grâce aux brouillards qui règnent souvent dans ces parages. Deux vaisseaux français, séparés des autres par l'obscurité, vinrent s'égarer au milieu de la flotte anglaise. Ils se nommaient l'*Alcide* et le *Lys*. Le commandant de l'*Alcide* se voyant à portée de la voix du vaisseau anglais le *Dunkerque*, fit demander aux Anglais : Sommes-nous en paix ou en guerre ? Nous n'entendons pas, fut-il répondu. Le commandant Hocquart répéta la question en français et le capitaine anglais répondit par deux fois : La paix, la paix, en avançant toujours. Quand il fut à demi-portée de pistolet, le *Dunkerque* lâcha sa bordée. Chaque canon était chargé de deux boulets et à mitraille. Au bruit de cette inique agression, les autres navires anglais accoururent. L'*Alcide* et le *Lys* furent cernés, puis obligés de se rendre après avoir perdu beaucoup de monde. C'est de cette façon brutale que l'Angleterre déclarait la guerre à la France. Les nations neutres regardèrent cet acte comme une trahison et une piraterie. Mais qu'importait la justice à la perfide Albion ? Cette surprise hostile n'était qu'un début. Trois cents navires marchands qui naviguaient sur la foi des traités furent immédiatement enlevés, comme l'eussent été par des forbans des navires sans défense. Cette perte fut immense et irréparable pour la France ; en la forçant à une guerre maritime, on la privait, au début, de l'expérience et du courage de dix mille de ses matelots condamnés à gémir sur les pontons anglais.

La nouvelle de la prise du *Lys* et de l'*Alcide* arriva à Londres le 15 juillet, l'ambassadeur français réclama ; on lui dit qu'un malentendu avait causé cet accident, et qu'il ne fallait point pour autant rompre les négociations. Il était difficile de se moquer mieux du gouvernement français. Le faible Louis XV écrivit au roi d'Angleterre pour se plaindre de ces « actes de brigandage », mais ses réclamations restant sans effet, il se décida enfin à rappeler son ambassadeur.

Les colonies anglaises n'y mettaient guère plus de façon

que leur mère-patrie et continuaient ostensiblement les préparatifs d'invasion; l'entente était si parfaite, qu'au moment même où la flotte française se voyait attaquée à Terre-Neuve, les Anglo-Américains étaient en marche contre l'Acadie, la vallée de l'Ohio et le Canada proprement dit.

A ce moment où la crise finale commence, il est à propos de jeter un coup d'œil sur les dispositions des belligérants pour bien comprendre la suite des événements qui vont se dérouler sous nos yeux.

La France se trouvait dans une situation politique morale et financière, vraiment déplorable. Certes, elle avait un roi et des ministres, mais c'était M<sup>me</sup> de Pompadour qui gouvernait. Cette favorite tristement célèbre changeait les généraux et les ministres au gré de ses caprices (1).

Il n'y avait dans les conseils du souverain ni unité ni accord, chacun agissait indépendamment de son voisin. Le gouvernement, honteux, ce semble, de suivre les anciennes traditions, marchait au hasard dans les routes que lui traçait le philosophisme. L'impératrice d'Autriche, Marie-Thérèse, en flattant M<sup>me</sup> de Pompadour, « sa chère amie », entraîna la France dans la guerre de Sept ans, en sorte que la France, qui avait alors à soutenir une guerre navale contre l'Angleterre, se trouva engagée sur le continent pour y soutenir les intérêts de sa nouvelle alliée.

Le gouvernement de Louis XV oublia la guerre véritablement importante pour lui, la guerre à laquelle on le provoquait par les moyens les plus violents. Il dirigea ses forces principales vers le nord de l'Europe où ses généraux pensaient à acquérir quelque gloire, tandis qu'il abandonnait presque à elles-mêmes ses vastes possessions d'Amérique. Il faut avoir aussi le courage de reconnaître que la France ayant seulement envoyé cinq ou six mille colons au Canada, n'était point attachée à cette contrée, comme elle

(1) Il suffit de remarquer que de 1756 à 1763, vingt-cinq ministres furent successivement appelés au Conseil d'Etat et renvoyés.

l'eût été, si quelques centaines de mille colons sortis de son sein avaient habité les rives du Saint-Laurent et du Mississippi. Si les missions catholiques et les sauvages convertis n'eussent encore donné quelque popularité à la Nouvelle-France, il faut avouer que la nation se préoccupait fort peu de ces contrées lointaines où l'on ne comptait après cent cinquante années d'occupation, pas plus de soixante-dix-huit mille habitants.

Toute autre apparaît la situation du côté des Anglo-Américains. Dans la métropole, comme dans les colonies anglaises, l'opinion publique et l'enthousiasme général servaient de guide et de règle au gouvernement. Aucune guerre n'était plus populaire que celle qui allait commencer. Les Chambres anglaises avaient voté un million sterling et la nation en souscrivait trois autres, en sorte qu'elle eut d'abord cent millions de francs pour les frais de guerre. La même ardeur se fit remarquer dans les treize colonies. Elles comptaient environ 1,200,000 habitants, qui exportaient pour quarante millions de marchandises chaque année et en recevaient pour la moitié de cette somme, tandis que le Canada exportant pour deux millions et demi, recevait le triple de cette somme des mains du gouvernement métropolitain, conservant le monopole de toute chose.

Semblable à ce vieux romain qui terminait toutes ses harangues par cette conclusion menaçante : « Il faut détruire » Carthage », Franklin publiait des articles de journaux et des brochures se terminant par ce refrain terrible : « Point » de repos, point de repos à espérer pour nos treize colonies, tant que les Français seront maîtres du Canada. »

Avec une pareille disposition, l'inégalité dans les forces belligérantes, devait amener l'écrasement du plus faible, et c'est merveille de voir la colonie soutenir pendant cinq ans une lutte acharnée contre des forces quintuples des siennes.

Quelques historiens ont blâmé le système défensif adopté au Canada pendant la guerre de Sept ans. Il est certain

que ce système était bon, puisqu'il infligea de sanglantes défaites aux ennemis et les empêcha pendant si longtemps de réaliser une conquête dont ils se croyaient assurés dès les premiers jours.

Les troupes royales n'auraient pu tenir si longtemps ni aussi vigoureusement si elles n'avaient été secondées par les milices canadiennes qui firent des prodiges de valeur. Ayant conservé l'ardeur et la foi de leurs ancêtres, les Canadiens prirent les armes avec la ferme résolution de combattre comme si la France eût fait les derniers sacrifices pour les soustraire au sort qui les menaçait. Ils ne se démentirent pas un instant et restèrent fidèles et courageux jusqu'à la fin. Le gouverneur Duquesne avait demandé à être relevé de son commandement pour reprendre du service dans la marine.

Avant de quitter la colonie, il voulut tenter un dernier effort pour détacher les Iroquois des Anglais. Il reçoit en conseil secret à Montréal des envoyés de ce peuple et leur dit : « Vous avez eu la faiblesse de céder vos terres dans » la vallée de l'Ohio, malgré les titres de la France à leur » possession. Voyez la différence qu'il y a entre leur gou- » vernement et le nôtre. Sous les murs des forts établis » par notre roi, la chasse est encore libre, ils sont établis » pour vous protéger. Les Anglais, au contraire, ne sont » pas plus tôt en possession d'une terre, que le gibier est » forcé de désertier ; les bois tombent devant eux, le sol se » découvre et vous y trouvez à peine de quoi vous mettre » à couvert. » Duquesne caractérisait bien les deux colonisations. Les Iroquois s'aperçurent trop tard qu'il avait raison.

Le nouveau gouverneur arriva au mois de juin 1755, avec les renforts de Dieskau et les navires échappés aux embûches de Boscaven. Il se nommait de Vaudreuil et était le troisième fils du gouverneur de ce nom, mort trente ans auparavant. Canadien d'origine, il fut bien accueilli par ses compatriotes, mais, faible et timide à l'excès, il ne rendit

pas les services qu'on était en droit d'attendre de lui dans les graves circonstances où se trouvait la colonie.

Le général Braddock était arrivé à New-York au mois d'avril avec ses deux régiments, et se concertait avec les gouverneurs américains pour exécuter le plan de campagne dont il était porteur. Soldat rude et borné, Braddock avait fait ses preuves dans la guerre de Flandre et ne voyait rien de comparable aux troupes qu'il avait l'honneur de commander. Sa vanité ne prévoyait que des succès. « Lorsque » j'aurai pris le fort Duquesne, disait-il à Franklin, je marcherai sur Niagara et de là sur Frontenac. Le fort Duquesne ne peut me résister que trois ou quatre jours et je ne vois rien qui puisse arrêter ma marche sur Niagara..... »

» — Les Indiens sont habiles à tendre des embuscades, objecta le bonhomme Franklin..... »

» — Les sauvages, reprit Braddock, peuvent être redoutables pour vos miliciens inexpérimentés, mais ils ne feront pas la moindre impression sur les troupes régulières et disciplinées du roi..... »

Il lui fallut cinquante jours de marche pour traverser les Alleghany et approcher la fourche de l'Ohio. Braddock n'était plus qu'à trois lieues du fort Duquesne quand son avant-garde tomba sur un parti de 235 Canadiens et 600 soldats et sauvages venant lui tendre une embuscade dans le défilé voisin de la rivière Monongahéla. Voyant la vivacité du combat, le général anglais fit avancer son artillerie, dont la première décharge tua le commandant Beaujeu. Intimidés par le canon, les sauvages se rallièrent en voyant la belle contenance des Canadiens. Bientôt les Anglais débordés sont écrasés par un feu meurtrier, tous leurs officiers sont démontés, à l'exception de Washington. 63 d'entre eux sur 86, sont mis hors de combat. Braddock, après avoir eu trois chevaux tués sous lui, est frappé mortellement, les milices virginiennes se battent mieux que les troupes régulières, mais sont obligées de céder. Après

trois heures de combat, la colonne anglaise se replie en désordre.

Les sauvages et les Canadiens prennent ce mouvement pour une fuite, saisissent leurs haches et se précipitent sur l'ennemi dont la déroute est complète et le carnage affreux. Beaucoup voulant se sauver à la nage, se noyèrent dans la rivière, la panique gagna la seconde colonne qui suivait à peu de distance. Huit cents Anglo-Américains étaient couchés sur le champ de bataille.

L'armée entière se débanda, l'artillerie fut détruite, les gros bagages brûlés dans la débâcle qui suivit. Les Français restèrent maîtres de la vallée, de quinze pièces de canon et d'un butin considérable. « Nous avons été battus, » honteusement battus, écrivait Washington, quelques jours plus tard, par une poignée de Français qui ne songeaient qu'à inquiéter notre marche. Quelques instants avant l'action, nous voyions nos forces presque égales à toutes celles du Canada, et cependant, contre toute probabilité, nous avons été complètement défaits et nous avons tout perdu. »

La prise la plus intéressante, fut celle des papiers de Braddock. Leur contenu révéla les plans arrêtés contre la colonie et la trahison de l'otage Stobo qui avait donné les indications servant de base à ces plans. Le duc de Choiseul les adressa aux diverses cours de l'Europe, dans un mémoire qui dévoila complètement les projets des Anglo-Américains, et montra que si la guerre n'était pas déclarée, elle était depuis longtemps résolue et commencée. Le traître Stobo, qui avait surpris tous les secrets de la colonie en abusant de la liberté qu'on lui laissait sur parole d'honneur, fut traduit devant un conseil de guerre et condamné à mort.

Battus sur l'Ohio, les Anglais remportaient de faciles victoires en Acadie. Bien qu'ils fussent maîtres de ce pays, depuis le traité d'Utrecht, ils n'oubliaient pas que ses colons étaient de race française et pouvaient leur susciter de graves embarras s'ils venaient à prendre les armes.

La conduite imprudente des habitants de deux villages qui avaient passé la frontière pour se mettre à l'abri du drapeau fleurdelisé, après avoir brûlé leurs maisons et leurs églises, avait irrité les Anglo-Américains, au début de la campagne, ils résolurent de réduire tellement l'Acadie, qu'elle ne fût plus pour eux un sujet d'inquiétude.

Dès le 1<sup>er</sup> juin 1755, trois mille hommes partis de Boston, sous les ordres des colonels Monckton et Winslow débarquaient dans la baie de Fundy, afin d'attaquer les deux forts français construits pour défendre l'isthme et d'isoler les Acadiens.

Ce petit peuple paisible, malgré l'émigration qui l'avait diminué de plus de moitié, comptait encore sept ou huit mille de ses plus riches et meilleurs colons. La culture des terres conquises à force de travail sur la mer et les marais voisins, l'élevage du bétail dans les immenses prairies aménagées à grands frais faisaient toute leur occupation. L'historien philosophe Raynal a laissé une touchante peinture des mœurs de ces paysans chrétiens ; nous détacherons quelques traits de ce tableau qui a le mérite d'être vrai.

« Ce peuple n'aimait point le sang, l'agriculture était » son occupation. D'immenses prairies étaient couvertes » de troupeaux nombreux. On y compta jusqu'à soixante » mille bêtes à cornes. La plupart des familles avaient plu- » sieurs chevaux, quoique le labourage se fit avec des » bœufs. Les habitations, presque toutes construites de » bois, étaient fort commodes et meublées avec la propreté » qu'on trouve quelquefois chez nos laboureurs les plus » aisés. On y élevait une grande quantité de volailles de » toutes les espèces. Le cidre et la bière formaient leur » boisson : ils y ajoutaient quelquefois de l'eau-de-vie de » sucre. C'était leur lin, leur chanvre, la toison de leurs » brebis qui servaient à leur habillement ordinaire. Leurs » mœurs étaient extrêmement simples. Il n'y eut jamais » de cause civile ou criminelle assez importante pour être

» portée à la cour de justice établie à Annapolis. Les petits  
» différends qui pouvaient s'élever de loin en loin entre les  
» colons étaient toujours réglés par les anciens. On ne  
» connaissait pas la misère et la bienfaisance prévenait la  
» mendicité. »

Ajoutons ce que le philosophe Raynal se garde bien de dire, c'est que cette heureuse peuplade était profondément catholique. Elle donnait volontairement à ses curés la vingt-septième partie des récoltes pour l'entretien de l'église et des ministres du culte. Le curé dressait les actes, recevait les testaments et exerçait l'office de juge, en même temps que celui de père spirituel de la paroisse. Les séminaires de Saint-Sulpice, des Missions étrangères (Paris) fournissaient des prêtres à l'Acadie. Quand les prêtres venaient à manquer, l'attachement des fidèles à leur église était si grand, qu'ils s'y réunissaient chaque dimanche pour y prier ensemble et chanter toutes les prières de la messe. Ils appelaient cette réunion pieuse, où le sacrifice n'était pas offert, *messe blanche*. Être catholiques, être français de cœur, voilà tout le crime des Acadiens, il n'y en avait pas de plus grand aux yeux des Anglais. D'ailleurs, amis et alliés des Micmacs dont les tribus habitaient toujours leur province, les Acadiens étaient maîtres du sol, ils en occupaient les plus belles terres et leur contenance ferme et décidée empêchait les émigrants britanniques de réussir aussi promptement qu'ils l'auraient voulu. Le célèbre William Pitt, qui était alors à la tête du ministère anglais, avait décidé du sort de l'Acadie avec le philanthrope Franklin qui fut un des ennemis les plus cruels de nos compatriotes.

On représenta au ministre Pitt qu'il était honteux de souffrir que des Français et des papistes demeuraient en possession des plus belles propriétés de la Nouvelle-Ecosse, tandis que les émigrants anglais avaient peine à y subsister du plus rude travail de leurs mains et que cette race opiniâtre deviendrait seulement anglaise quand elle serait humiliée et soumise au joug de l'église et des lois de l'An-

gleterre. Il fut donc résolu d'obliger les Acadiens à renier leur patrie et leur foi, ou de les expulser de la Nouvelle-Ecosse. L'expédition du mois de juin 1755 n'avait pas d'autre but. Il n'était pas difficile à Monckton de triompher avec ses trois mille hommes, des cent quatre-vingt-cinq soldats et trois cents Acadiens renfermés dans le fort Beauséjour. Ce fort, mal en ordre, et commandé par un favori de l'intendant Bigot (1), qui songeait, sur l'ordre de son protecteur, à s'enrichir en spéculant sur les fournitures, ne tint que quatre jours et capitula le 16 juin. Monckton n'avait pas à se gêner, des officiers ivres signèrent ses conditions sans délibérer (2).

Le fort de Gaspareaux situé sur la baie Verte, entrepôt des munitions et des marchandises du gouvernement, n'était guère qu'un magasin défendu par un officier et dix-neuf hommes. Il capitula sans combat devant les cinq cents soldats envoyés pour le prendre.

Le fort de la rivière Saint-Jean ne pouvant être défendu, fut détruit par les Français à l'approche des ennemis, de sorte que rien n'empêcha les Anglais d'exécuter le plan barbare conçu par le conseil d'Halifax et encouragé par Franklin.

Les vainqueurs préludaient à l'exécution par des rigueurs inaccoutumées. Les tribunaux, par leurs violations flagrantes de la loi et leurs dénis systématiques de justice, étaient devenus un objet de mépris et de terreur. Le moindre employé voulait être obéi. « Si vous ne fournissez du » bois à mes troupes, disait un capitaine Murray, je démolirai vos maisons pour en faire du feu. » « Si vous ne

(1) On a une lettre de Bigot à Vergor, où se lisent ces lignes cyniques : Profitez, mon cher Vergor, profitez de votre place; laissez, rognez, vous avez tout pouvoir, afin que vous puissiez bientôt me venir joindre en France et acheter un bien à portée de moi.

(2) C'est ce dernier résultat qu'espérait Franklin en donnant son avis. Il savait bien que les Acadiens ne renieraient ni la France ni l'Eglise catholique. Donc, l'expulsion. Voir : Haliburton, *History of Nova Scotia* (Halifax, 1829). *Revue des Deux-Mondes*, avril 1849.

» voulez pas prêter le serment de fidélité sans réserve, di-  
» sait le gouverneur Hopson, je vais faire pointer mes ca-  
» nons sur vos villages. »

Les Acadiens demandaient d'être exemptés de porter les armes contre la France, en cas de guerre (car il faut toujours se souvenir que la guerre n'était pas déclarée). Cette marque d'attachement ne leur fut point pardonnée et servit de prétexte à l'exécution d'une mesure des plus brutales parmi celles que l'histoire ait enregistrées. Les flottilles anglaises entouraient l'Acadie, et le secret le plus profond fut gardé afin que personne ne pût s'échapper. Les officiers et les pasteurs protestants avaient épuisé déjà envers les malheureux Acadiens toutes les injures et toutes les vexations, l'iniquité suprême allait se consommer. Prendre sept ou huit mille hommes par force était impraticable, on eut recours à la ruse. Une proclamation générale de Monckton invita tous les hommes, sous les peines les plus graves, à partir de l'âge de dix ans, à se rassembler dans l'église de leurs villages respectifs, afin d'y recevoir communication des ordres du gouvernement. Le jour fixé était le vendredi cinq septembre. Pour donner une idée de ce qui se passa dans les autres villages acadiens, indiquons ce qui se fit au village de Grand-Pré où 483 hommes, 337 femmes avec 1,107 enfants furent réunis.

Quand ils furent enfermés dans l'église, dont les avenues étaient gardées par les Bostonnais, le colonel Winslow, s'étant placé au milieu de l'assemblée, fit cette communication digne de Néron et de Caligula :

« Vous êtes ici réunis afin que je vous fasse part de la  
» résolution définitive de Sa Majesté à l'égard des habi-  
» tants français de cette province. Vos terres, votre bé-  
» tail (1) et vos provisions de toute espèce sont confisqués  
» au profit de la couronne, et vous-mêmes, vous serez

(1) Le seul village de Grand-Pré possédait 1269 bœufs, 1537 vaches, 5007 jeunes animaux de race bovine, 493 chevaux, 8630 moutons et 4197 porcs.

» éloignés de ce pays. Vous devez à la bonté de Sa Ma-  
» jesté le droit que j'ai de vous laisser emporter tout votre  
» argent et vos objets domestiques, sans qu'ils puissent  
» cependant encombrer les vaisseaux où vous allez vous  
» embarquer. Dès ce moment, je vous déclare prisonniers  
» du roi. »

Et les malheureux Acadiens, sans armes, furent conduits sur six rangs, la baïonnette dans les reins, depuis l'église jusqu'au navire où les hommes devaient s'embarquer; ils passèrent, en frémissant de douleur, au milieu de leurs femmes et leurs enfants agenouillés et appelant les bénédictions du ciel sur ces pauvres exilés dont on les séparait.

Les Américains furent sans pitié et ne s'inquiétèrent pas de réunir les familles, on n'avait pas même préparé un lieu pour recevoir les exilés, les colonies n'étaient pas prévenues. Le même jour et à la même heure tous les autres villages étaient traités de même et les sept mille Acadiens saisis étaient embarqués pour une destination inconnue. Mille d'entre eux furent jetés dans le Massachussets, d'autres en Géorgie où ils furent mal reçus. On offrait à quatre cent cinquante d'entre eux conduits à Philadelphie de les vendre comme esclaves. Disséminés dans les montagnes de la Pensylvanie, sans ressource dans les bois et les montagnes, la plupart périrent de misère et de douleur. Quatre cents d'entre eux périrent dans les flots, leurs curés captifs furent menés en Angleterre pour y demeurer longtemps prisonniers. Le poème d'*Evangelina*, chef-d'œuvre qui a mis le sceau à la réputation du poète américain Longfellow, a retracé de la manière la plus saisissante les tristes scènes de ce funeste exode que Bancroft n'a pu s'empêcher de stigmatiser ainsi :

« Je ne sais si les annales de l'humanité conservent le  
» souvenir d'une peine aussi injuste, aussi durable que  
» celle infligée aux habitants français de l'Acadie. Nous  
» avons été fidèles à notre religion, disaient-ils, et fidèles

» à nous-mêmes, la nature semble pourtant nous considérer comme des objets de vengeance publique. »

Tout le crime de ces infortunés était d'aimer Dieu et la France. La surprise avait rendu toute résistance impossible. Quelques-uns parvinrent à s'échapper en gagnant les bois. On employa tous les moyens pour les faire sortir. N'ayant pu en venir à bout, les Anglo-Américains ravagèrent le pays pour leur ôter tout moyen de subsistance. Deux cent cinquante-cinq maisons et autant de fermes ou étables furent brûlées dans le district des Mines. Du côté de Port-Royal, tout le monde s'était sauvé chez les Micmacs. Les soldats y brûlèrent 253 maisons. Les Acadiens au désespoir, n'ayant pas d'armes, n'osaient faire de résistance, mais quand ils virent mettre le feu à leur chapelle, ils sortirent du bois, se jetèrent sur les soldats, en tuèrent ou blessèrent vingt-neuf pour venger l'injure faite à leur religion, mirent les autres en fuite, puis retournèrent au milieu des sauvages pour passer plus tard en Canada et même en France.

Les terres des expulsés furent données aux colons protestants qui s'emparèrent des métairies non brûlées et firent disparaître toutes les traces de catholicisme dans les temples et les maisons où les exilés n'avaient pas eu la permission de rentrer, « malgré la bonté de Georges III ».

Telle fut la fin de la domination totale des Français et de leurs missions dans l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse.

Et pourtant, la guerre n'était pas encore déclarée !

Tandis que les Anglais, battus sur l'Ohio, obtenaient une victoire facile en Acadie où la défense était nulle, des opérations importantes avaient lieu près de la rivière Hudson et aux environs du lac Champlain, qui fut toujours la route préférée des envahisseurs du Canada. Le baron Dieskau devait, d'après ses instructions, ouvrir la campagne par le siège de Chouaguen ou Oswégo, sur le lac Ontario.

Les troupes étaient déjà à l'entrée de ce lac, quand il apprit que le général Jonhson, à la tête de cinq mille hommes,

devait marcher sur Montréal et construisait au sud du lac Saint-Laurent et vers les sources de l'Hudson, les forts destinés à couvrir sa marche. Il fut décidé dans un grand conseil de guerre qu'on laisserait Oswégo pour marcher vers le lac Champlain, et le baron Dieskau y arrivait le 1<sup>er</sup> septembre à la tête de trois mille hommes.

Le tort du commandant français était celui de presque tous les chefs arrivant d'Europe. Il n'avait aucune connaissance des Canadiens, des sauvages et de leur manière de faire la guerre. Comme Braddock, qui venait d'échouer si misérablement, Dieskau n'estimait que la tactique européenne et ne voyait rien de comparable à la discipline des armées régulières de l'ancien continent. Il méprisait les auxiliaires, miliciens et sauvages, il se défiait d'eux, le laissait trop voir et ce fut ce qui le perdit.

En quittant le fort Saint-Frédéric, à la pointe du Champlain, avec trois mille hommes, il en laissa quinze cents à Ticonderoga ou Carillon, point important qui commandait le détroit servant de communication entre les deux lacs. La précaution était bonne pour assurer la retraite en cas de malheur. Contrairement aux ordres de M. de Vaudreuil, qui lui avait commandé de n'attaquer qu'avec toutes ses forces réunies, il partit avec 220 hommes de troupes réglées, 680 Canadiens et 600 sauvages. Les Canadiens le blâmèrent de laisser la moitié de son monde en route et de ne pas se défier des faux renseignements.

Dieskau, qui voulait faire un coup d'éclat, dépassant la victoire de l'Ohio, ne tint aucun compte des ordres donnés et des murmures entendus, il alla de l'avant pour enlever le fort Edouard, gardé par 500 Anglais. Sauvages et Canadiens refusèrent de marcher, car les Anglais, avec le gros de leurs forces, se trouvaient derrière eux.

Il fallut reculer, et on le faisait quand, le 8 septembre, on rencontra une colonne anglaise qui venait au secours du fort. Le choc fut très vif, les Anglais et les Iroquois furent culbutés, leurs chefs principaux tués. Les Abenaquis,

pour venger la mort de le Gardeur de Saint-Pierre, leur commandant, poursuivirent les Anglais jusque sous les retranchements de Jonhson. Dieskau crut pouvoir prendre ces retranchements et tenta l'assaut. Suivi seulement par une partie de ses troupes qui étaient harassées de fatigues, il s'obstine à enlever ces positions, d'où les ennemis le criblent de balles et de mitraille à bout portant. L'action dura cinq heures. La plupart des officiers et des soldats réguliers se firent tuer inutilement. Dieskau, lui-même, blessé de trois coups de feu, fut fait prisonnier par un déserteur retiré depuis dix ans chez les Anglais.

Trois cent dix hommes réguliers, canadiens et sauvages, furent tués, blessés ou pris, mais les Anglais avaient été attaqués avec tant de fureur, qu'ils n'osèrent pas sortir de leurs retranchements et poursuivre les vaincus. Leurs pertes furent plus considérables que celles des Français et ils avouèrent que sans leurs retranchements et leur artillerie, ils n'auraient pu tenir contre des assaillants qui n'avaient pas de canon.

Le résultat le plus malheureux de cette affaire fut d'ébranler la confiance des Canadiens dans les officiers européens. Un certain malaise qui existait déjà entre les officiers de la colonie et ceux des troupes régulières, ne fit que s'accroître ; il gêna plus d'une fois le succès des opérations. Le général anglais Jonhson ne profita pas d'une victoire pour laquelle il fut brillamment récompensé, mais, quand l'opinion publique, chez les Anglo-Américains, le blâma et voulut même le forcer d'avancer, il répondit : « Mes troupes manquent des objets nécessaires à une » campagne ; d'ailleurs, la manière dont les Français les » ont attaqués, leur inspire une terreur telle, qu'elles se » sentent peu d'envie d'aller les attaquer sur leur terri- » toire. » Comme l'hiver approchait, il licencia son armée, ne conservant que six cents hommes pour garder ses deux forts à l'extrémité du lac Saint-Georges. Le camp retranché William Henry, devint une véritable forteresse devant

servir de base pour les opérations de l'année suivante, et la campagne se termina ainsi de ce côté.

Au centre, c'est-à-dire du côté de l'Ontario, les Anglais n'avaient rien pu faire. Shirley, à la tête de 1,500 hommes, était arrivé à Oswégo après bien des retards. La nouvelle du désastre de Braddock découragea ses soldats ; au lieu d'attaquer le fort Niagara, comme il en avait le dessein, il se borna à construire deux forts pour couvrir les approches de la place et s'en retourna en laissant sept cents hommes de renfort pour garder le tout.

En somme, les positions étaient assez nettement dessinées dans cette campagne préliminaire. Les trois principales attaques des Anglais contre les forts Duquesne, Niagara et Saint-Frédéric, avaient échoué. Malgré ses faibles ressources, le Canada avait tenu tête, et, à l'exception de l'Acadie et du fort Beauséjour, il conservait ses positions.

Les échecs des ennemis eurent des suites fâcheuses pour leurs frontières.

A la suite de leur retraite ou licenciement, les bandes canadiennes et sauvages qui excellaient dans la guerre d'embuscades et de partisans, se lancèrent sur les colonies anglaises pour les harceler, depuis la Nouvelle Ecosse jusqu'à la Virginie. Elles détruisirent des villages, des métairies, tuant, menant en captivité plus de mille habitants. Les colons épouvantés allèrent chercher un refuge dans les provinces méridionales ou sur les bords de la mer, et les treize colonies furent dans l'étonnement en voyant le résultat de la campagne. Un de leurs historiens écrivait en janvier 1756 : « Nous avons mis quatre armées sur pied ; » nos côtes étaient gardées par la flotte du brave et vigilant Boscawen ; nous n'attendions qu'un signal pour nous emparer de la Nouvelle-France. Mais quel n'est pas notre désappointement ! Nous avons réussi en Acadie, il est vrai, mais Braddock a été défait ; mais Niagara et Saint-Frédéric sont encore entre les mains des Français ; mais les barbares ravagent nos campagnes, égorgent nos ha-

» bit  
» le  
situa  
La  
cana  
saiso  
para  
De g  
dest  
de B  
Le  
seul  
levé  
extr  
les  
l'On  
prin  
bien

(1)

» bitants ; nos provinces sont déchirées par les factions et  
» le désordre règne dans nos finances (1). » Telle était la  
situation à la fin de 1755.

La guerre « hivernale » étant une spécialité des troupes  
canadiennes, M. de Vaudreuil occupa utilement, pendant la  
saison des froids, ses colonnes volantes à ruiner les pré-  
paratifs faits par l'ennemi en vue de la campagne prochaine.  
De grandes provisions et des munitions de toute espèce,  
destinées à Chouaguen, se trouvaient accumulées au fort  
de Bull, entre la rivière Hudson et l'Ontario.

Le chevalier de Léris alla surprendre ce fort, défendu  
seulement par 90 hommes, et y mit le feu après avoir en-  
levé les munitions et provisions dont on avait un besoin  
extrême dans la colonie. De Villiers se chargea d'empêcher  
les communications entre les forts anglais placés entre  
l'Ontario et le lac George. Ce fut ainsi que l'on atteignit le  
printemps de 1756, où l'on allait enfin déclarer la guerre,  
bien que l'on se battît déjà depuis longtemps.

---

(1) La seule armée de Jonhson avait coûté vingt millions.

La

ét.

les  
les  
tic  
pl

te  
de  
oc  
ils

## CHAPITRE XIV

---

### SOMMAIRE :

La guerre est déclarée. Le marquis de Montcalm, commandant en chef, et ses auxiliaires. Plan de campagne chez les Anglais et chez les Français. Attaque de Chouaguen. Victoire importante, butin considérable. Ce que l'on pensait en France du Canada et de la guerre. Les idées des Anglais. Campagne de 1757. Les sauvages viennent en nombre. Attaque et prise du fort William Henry. La vérité sur le massacre de Cooper. William Pitt décide la conquête. Triste état de la colonie victorieuse. Pas de pain ni de souliers. Agiotage et concussion de Bigot et Cie. Campagne de 1758. Cinquante mille Anglais en marche. Siège de Louisbourg; prise de la ville; ses habitants conduits en France. Bataille de Carillon; défaite des Anglais. Gloire au Dieu des armées.

(1756-1758.)

La lenteur que mettait Louis XV à déclarer la guerre, était une preuve de la faiblesse de son gouvernement.

Après les propositions dérisoires faites par l'Angleterre, les expéditions de Boscawen, les déportations d'Acadie et les batailles livrées dans le cours de 1755, cette déclaration pouvait paraître une formalité puérile. Elle n'était pas plus ridicule que les négociations qui duraient encore.

La réponse la plus claire que firent les Anglais aux protestations de Louis XV, fut de s'allier avec la Prusse, afin de susciter aux Français des difficultés suffisantes pour les occuper en Europe, et les obliger à négliger l'Amérique. Ils y réussirent à merveille, car la guerre de Sept ans

amena la perte du Canada, que la mère-patrie ne put secourir comme il aurait dû l'être. L'Angleterre se croyant prête, déclara la guerre le 17 mai 1756, et la France fit la même déclaration le 9 juin, trois semaines après.

Des deux côtés, on n'avait pas négligé les préparatifs qui devaient permettre de soutenir avec gloire cette déclaration. Dès le mois de juin précédent on songeait à envoyer deux nouveaux régiments et quatre cents recrues au Canada dont la situation était fort critique, malgré sa belle défense.

Toutes les correspondances de ce moment font ressortir la disproportion des forces entre les Français et les Anglais sur le continent américain; il faut de puissants secours, un général expérimenté, doux, mais ferme et capable de gouverner le gouverneur lui-même, dont la tête « n'est pas assez forte » pour les graves circonstances où l'on se trouve. Il faut des munitions et des provisions, car en faisant continuellement la guerre, le peuple ne laboure pas et ne récolte rien, en sorte qu'il faut prévoir le temps où l'on manquera de blé pour les civils aussi bien que pour les militaires. On ne peut compter sur les sauvages qu'à la condition de fournir à tous leurs besoins et d'être victorieux.

D'Argenson, ministre de la guerre, apprenant l'insuccès et la captivité du baron de Dieskau, résolut de le remplacer par un jeune général qui s'était signalé à la retraite de Prague, sous le maréchal de Belle-Isle.

Né en 1712 au château de Candiac, près de Nîmes, le marquis de Montcalm avait alors quarante-quatre ans. Son régiment s'était distingué en Italie, à Plaisance et au col de l'Assiette. Lui-même y avait reçu cinq blessures. Quoique simple maréchal de camp, il devait faire les fonctions de lieutenant général du roi, il avait le pouvoir attaché à ce titre. Comme on prévoyait une guerre meurtrière, le ministre lui adjoignait pour commander en second, le chevalier de Lévis, et en troisième ligne le colonel ingénieur

de Bourlamaque. L'aide de camp de Montcalm était M. de Bougainville, alors capitaine de dragons, qui devint dans la suite une de nos célébrités maritimes. Ces chefs, qui devaient tous jouer un rôle considérable dans la colonie, étaient dignes de la confiance que le roi leur témoignait. Nommés le 1<sup>er</sup> mars, ils partirent de Brest le 3 avril pour débarquer à Québec le 13 mai 1756.

La flotte se composait de douze navires et portait 1,180 hommes de troupes. C'était évidemment trop peu. Encore, le vaisseau le *Léopard* avait-il à bord 280 malades. Grâce aux soins des hospitalières de Québec, on en sauva un bon nombre, l'évêque visitait les malades deux fois par jour et l'épidémie cessa bientôt.

En faisant le compte exact de ses forces, Montcalm se trouva, en juin 1756, à la tête de 3,752 soldats réguliers, dix-huit cents miliciens du Canada, et deux ou trois cents sauvages répartis entre différents postes. Il voulut tout visiter pour se rendre compte de la position.

Son premier voyage fut au point le plus menacé. Le fort de Carillon, commencé l'automne précédent, n'avancait guère, il le trouve trop petit, le fait agrandir et le met en état de défense. Le général Webb, n'était guère qu'à vingt lieues de là avec huit ou dix mille hommes. Montcalm profite de ses hésitations et de ses lenteurs pour regagner Montréal et visiter les bords de l'Ontario, où il faudrait absolument attaquer Chouaguen. L'entreprise lui souriait, parce qu'elle était hardie. Aussi, fut-elle bientôt résolue.

Dès le principe, le nouveau général reconnut les difficultés inhérentes à sa mission.

La guerre, dans ces contrées, ne pouvait plus ressembler à la guerre d'Europe. Toujours voyager à travers les forêts, porter à dos d'hommes ou dans de frêles canots, les objets les plus indispensables, employer les éléments les plus disparates pour exécuter ses ordres, maintenir la bonne harmonie entre les réguliers dont les Canadiens étaient jaloux et les sauvages prêts à se mutiner ou à

désertier pour le moindre mécontentement, vivre au milieu de prétentions rivales, de susceptibilités intraitables, de conflits sans cesse renaissants, tel est le tableau dont les principaux traits se retrouvent dans ses lettres.

La tâche lui parut bien rude. Il ne put jamais réussir à empêcher tous les froissements, ni établir une harmonie parfaite entre ceux qui concouraient avec lui au même but, mais il sut mériter l'estime et l'affection du plus grand nombre, et réussit surtout auprès des soldats et des sauvages dont il fait ce curieux tableau :

« Les sauvages paraissent assez bien disposés pour nous.  
» Ce sont de vilains messieurs, même en sortant de leur  
» toilette, où ils passent leur vie. Vous ne le croyez pas,  
» mais les hommes portent toujours avec le casse-tête et  
» le fusil, un miroir à la guerre, pour se faire barbouiller  
» de diverses couleurs, arranger leur plumet sur la tête,  
» leurs pendeloques aux oreilles et aux narines. Une  
» grande beauté chez eux, c'est de s'être fait déchiqueter  
» de bonne heure l'orbe des oreilles, l'avoir allongé pour  
» le faire tomber sur les épaules, souvent ils n'ont pas de  
» chemise, mais un habit galonné dessus. »

Montcalm sut se faire aimer de ces hommes étranges et obtint d'eux de grandes choses pour la défense de la colonie.

Les Canadiens lui furent moins sympathiques ; cela tient sans doute à l'énergie avec laquelle il s'éleva contre les abus remarqués dans la colonie et l'administration. Au mois de septembre il résumait assez bien la situation en écrivant : « Les Canadiens sont contents de moi, leurs officiers m'estiment et me craignent ; ils voudraient bien que l'on pût se passer des Français et de leur général ; moi aussi. »

Remarquons qu'à ce point de vue la situation était absolument la même chez les Anglais, où les troupes du roi étaient sans cesse en conflit avec les milices et les sauvages. Au fond, les colons voulaient être les maîtres et se promettaient bien de donner congé à la mère-patrie dès qu'ils

pourraient se passer d'elle. Il ne faut point s'en étonner, car c'est là l'histoire de toutes les colonies.

Le plan de campagne pour 1756 était, du côté des Français, de se tenir sur la défensive, faire quelques courses sur les frontières et enlever la forteresse importante de Chouaguen, pour demeurer maîtres du Saint-Laurent. Les Anglais persistaient à réaliser leur plan de l'année précédente. Le parlement accordait 28,000,000 de subsides aux colonies avec des troupes commandées par Loudoun, Abercromby et Webb.

Les treize colonies réunies à New-York résolurent de leur fournir dix mille hommes pour attaquer les forts Saint-Frédéric et Carillon; six mille pour assiéger Niagara; trois mille pour opérer sur l'Ohio et deux mille pour aller dans le Nord inquiéter les approches de Québec. Tout ce monde réuni aux troupes régulières représentait 25,000 hommes armés, sans compter les colonnes volantes de sauvages et coureurs de bois. Les Français n'avaient pas la moitié de cet effectif. Ils firent bonne contenance; l'activité et la valeur suppléèrent au nombre.

Tandis que les généraux anglais semblaient lutter de lenteur et d'incapacité, Washington, frémissant de son impuissance, défendait les frontières de la Virginie, Franklin acceptait de commander un régiment et diriger la construction d'un fort. Montcalm résolut de profiter de leur lenteur et après les avoir devancés, il les trompa d'une manière fort habile.

Un camp avait été formé à Carillon. M. de Lévis y commandait trois mille hommes destinés à arrêter les envahisseurs. M. de Boulamaque, établi à l'entrée de l'Ontario, devait empêcher les Anglais de descendre par le Saint-Laurent. Deux grands bateaux plats, portant vingt-huit canons, rendaient une descente impossible en coulant les barques ennemies qui sillonnaient le grand lac. Pouchot fortifiait Niagara pour maintenir les communications avec l'Ohio; quelques troupes postées à Gaspé surveillaient

l'entrée du Saint-Laurent ; on se tenait prêt partout.

Pour faire croire aux ennemis qu'il concentrait toutes ses forces à Carillon, Montcalm s'y présenta en juillet, ordonna des courses et des pointes hardies du côté des Anglais, qui s'attendant à être attaqués prochainement, restèrent sur le qui-vive et ne bougèrent pas.

C'est ce que voulait Montcalm ; si les dix mille hommes de Webb, au lieu de s'immobiliser, avaient secouru Chouaguen, jamais Montcalm n'aurait pu venir à bout de prendre ce point ardemment convoité. Privé de secours du côté de terre, isolé du côté du lac par la défaite et la dispersion de quatre cents canots auxiliaires, Chouaguen devenait une proie facile à prendre.

Le petit corps d'armée de Montcalm réuni à Frontenac dans les premiers jours d'août, comptait 1,300 soldats, quinze cents Canadiens et deux cent cinquante sauvages. Il arrivait le onze, prêt à commencer l'attaque, sans avoir été inquiété.

La place se composait de trois forts, elle était occupée par 16 ou 1,700 Américains sous les ordres du colonel Mercer. Dès le premier jour, l'ingénieur en chef des Français, de Combles, fut tué par une sentinelle sauvage qui le prit pour un Anglais (1). Le feu nourri mais inoffensif des assiégés, n'empêcha pas le débarquement. Bourlamaque ouvrit la tranchée à 90 toises du fort Ontario, et le 13 août, les Anglais furent forcés d'abandonner ce premier fort pour se retirer à Chouaguen. Le lendemain, Rigaud de Vaudreuil, passant la rivière à la nage, avec les Canadiens et les sauvages, alla, sous le feu le plus vif, occuper les hauteurs qui dominent la place et couper ses communications avec le troisième fort. Le feu plongeant de la batterie élevée

(1) Ce sauvage, nommé Ochik, fut inconsolable de cette maladresse. Pour la racheter, il enleva, à lui seul, dans le cours de la campagne suivante, la chevelure de trente-trois Anglais équipés et coiffés en sauvages. A partir de Monongahéla, les Anglais avaient adopté le costume sauvage, que les Français avaient pris les premiers pour la guerre des bois.

par les Canadiens obligeait, dès le lendemain 15 août, les Anglais à capituler. Ils n'avaient encore perdu que 150 hommes ; mais leur chef, colonel Mercer, avait été tué. La crainte de tomber entre les mains des Canadiens et des sauvages qui se battaient comme des démons, les obligea à demander la cessation d'un feu meurtrier. Webb, qui était en route pour les secourir, ne pouvait plus, du reste, arriver à temps pour les sauver, les assiégés arborèrent le drapeau blanc à dix heures du matin ; une heure après la capitulation était signée.

Elle remettait entre les mains des Français 80 officiers, 1,600 soldats, 123 pièces d'artillerie, cinq navires portant 52 canons, 200 barques, cinq drapeaux et des approvisionnements de toute nature.

Il y avait quantité de barriques de rhum en magasin, le général les fit défoncer pour prévenir l'abus que les sauvages ne manqueraient pas d'en faire.

La précaution était sage. Furieux de n'avoir pas donné l'assaut qui aurait été suivi du pillage, les Peaux-Rouges commencèrent à massacrer les prisonniers isolés, ils levèrent même les chevelures des blessés, et Montcalm eut de la peine à les retenir ; il n'y parvint qu'en rachetant par des présents le prétendu droit de ces féroces soldats, et en tolérant même un peu de pillage. « Il en coûta au roi de » huit à dix mille livres, qui nous conservèrent plus que » jamais l'affection des nations sauvages, et il n'y a rien » que je n'eusse accordé, plutôt que de faire une démarche » contraire à la bonne foi française : les effets des officiers » anglais ont été conservés, ainsi que les munitions de » guerre et de bouche. »

Ce succès dépassait toutes les espérances. « Il faut croire » que les Anglais transportés en Amérique ne sont plus les » mêmes qu'en Europe, » écrivait Montcalm, rendant compte de sa victoire. Il venait, en effet, avec moins de 3,000 hommes d'en attaquer 1,800 renfermés dans des forts, bien pourvus de moyens de défense et à portée d'un corps

partout.  
toutes ses  
t, ordonna  
s Anglais.  
restèrent

les hommes  
pour Chou-  
à bout de  
secours du  
e et la dis-  
uaguen de-

Frontenac  
00 soldats,  
e sauvages.  
sans avoir

ait occupée  
du colonel  
ef des Fran-  
uvage qui le  
offensif des  
ourlamaque  
t le 13 août,  
ier fort pour  
nd de Vau-  
Canadiens et  
per les hau-  
munications  
tterie élevée

esse. Pour la ra-  
o, la chevelure de  
Monongahéla, les  
pris les premier

de secours de 2,000 hommes. Les deux tiers des prisonniers étaient de vieux soldats venus d'Angleterre. Les navires capturés servirent à rapporter le butin. On employa sept jours à détruire les trois forts conquis, autant pour se débarrasser d'un voisinage dangereux que pour faire plaisir aux Iroquois et ménager ces fourbes qui envoyaient des ambassadeurs aux deux nations pour les tromper l'une et l'autre. Les sauvages furent licenciés et les Canadiens se hâtèrent de rentrer pour les travaux de la moisson qui avait été bien négligée. Les drapeaux ennemis furent suspendus dans les églises de Montréal et de Québec, et les grandes opérations militaires furent terminées pour cette année.

Nous usions alors nos ressources sur des champs de bataille où nous n'avions rien à gagner. La guerre d'Amérique, qui devait être la plus suivie, parce qu'elle était la principale, fut non seulement négligée, mais regardée comme un obstacle à la guerre d'Allemagne.

Il faut bien le dire, on ne comprenait pas à Versailles l'importance de ce qui se passait en Amérique, et on ne voulut pas voir les conséquences de la victoire que l'on disputait à peine aux Anglais. Si les hommes politiques semblaient s'occuper du Canada, c'était pour lui reprocher les embarras qu'il donnait à la patrie. Toutes les dépêches ministérielles se résument dans ces mots : « Vous dépensez » trop, soyez sages, sinon vous n'aurez plus rien. Dans les » temps ordinaires, la colonie ne coûtait que dix à douze » cent mille livres par an ; depuis le commencement des » hostilités, elle coûte six, sept et même dix millions. Nous » en sommes las !

» Il valait bien mieux, sans doute, remarque M. Henri » Martin, donner cinquante millions à Marie-Thérèse, aux » Russes, aux princes allemands et en dépenser cent pour » une armée destinée à remettre l'Allemagne sous le joug » autrichien, que la France avait eu jadis tant de peine à » briser. »

Les courtisans et les favoris du règne ne manquèrent pas d'être de l'avis des ministres, et Voltaire dont l'avis faisait alors plus de la moitié de l'opinion publique, écrivait cette phrase sarcastique que les Canadiens ne lui pardonneront jamais : « On plaint ce pauvre genre humain qui » s'égorge dans notre continent à propos de quelques arpents de glace au Canada. » (Mars 1757.) C'était singulièrement rapetisser la question canadienne, qui, au fond, était une question de puissance maritime et de grandeur nationale pour notre pays.

Les Anglais jugeaient la question tout autrement. Chez eux, la guerre d'Amérique était populaire. Grands et petits semblaient deviner les résultats qu'elle devait produire, la suprématie maritime incontestée de la nation, et l'influence anglaise se faisant sentir dans toute l'Amérique du Nord, qui, un jour, parlerait l'anglais. Le célèbre ministre William Pitt voyant les embarras et les hésitations de la France, résolut de ne pas laisser échapper une occasion si favorable pour les intérêts britanniques. Il envoya des escadres considérables et dix mille hommes de troupes nouvelles pour réparer les échecs précédents ; il fit annoncer qu'il en enverrait le triple s'il le fallait. Pour empêcher que le commerce anglais, toujours avide, ne portât secrètement des vivres aux colonies françaises réduites à la disette, le parlement défendit, par une loi sévère, l'exportation des denrées hors des possessions britanniques.

En vain le vieux maréchal de Belle-Isle propose d'employer à la défense du Canada quatre mille soldats et cadets n'ayant rien à perdre en Europe, les ministres français répondent que cela coûterait trop cher, qu'ils n'avaient pas de fonds, que les Anglais interceptaient les passages. Pour n'avoir pas l'air d'abandonner tout à fait le Canada, on lui expédia de Brest, au printemps de 1757, un renfort de 1,314 hommes, avec des subsistances et des chaussures dont la moitié furent capturées en route.

L'espoir que l'on avait à Québec de recevoir des subsis-

des et des renforts, n'empêchait pas les défenseurs du Canada de prendre de bonne heure leurs mesures pour mener à bien la campagne qui s'ouvrait avec l'année 1757. On résolut de s'emparer, en cette année, de la place d'armes fortifiée par les Anglais à l'extrémité du lac George.

Les ennemis avaient fait des préparatifs considérables et au moyen de scieries, construit des bateaux et préparé une flottille pour transporter leur armée. En une journée, ils pouvaient être devant Carillon et Saint-Frédéric et forcer l'entrée de la colonie. Un de leurs partis avait même déjà enlevé un convoi français, non loin de ces forts.

Le jeune de Vaudreuil, frère du gouverneur, à la tête de quinze cents hommes, soldats, canadiens et sauvages, fit soixante lieues dans les neiges pour essayer d'une surprise, mais la garnison est sur ses gardes et la place est trop forte pour être emportée. Par un trait d'audace digne de sa renommée, Vaudreuil fait avancer en plein jour (19 mars) une partie de son monde jusqu'au pied des remparts, ouvre « un feu diabolique » contre les Anglais, et sous la protection de cette mousqueterie, brûle les magasins et chantiers ennemis, détruit 300 barques de transport, six grands bâtiments à voiles, d'énormes amas de bois de construction, des quantités considérables de farines et d'objets de toute sorte, destinés aux troupes qui devaient arriver bientôt pour envahir sa patrie. Après cet exploit qui lui coûte seulement vingt-sept hommes, il se retire sans être inquiété. L'attaque de Carillon par les voies fluviales devenait impossible pour le moment. M. de Bourlamaque continua de fortifier ce point essentiel, en attendant l'ennemi, qui portait ses vues ailleurs. Au grand conseil des provinces tenu à Boston, en janvier 1757, sous la présidence de lord Loudoun, général en chef, il fut décidé qu'en cette année on prendrait Louisbourg, afin d'isoler les Français et de fermer les entrées de la colonie.

Une flotte anglaise de plus de vingt vaisseaux, avec douze mille hommes de débarquement, vint mouiller de-

vant Halifax où les Américains la rejoignirent pour marcher de là contre Louisbourg.

Lord Loudoun apprenant que les trois escadres françaises s'y trouvaient réunies pour le moment avec six mille hommes de garnison, ne jugea pas à propos de tenter la fortune et la campagne fut sans résultat de ce côté.

Les flottes réunies à Louisbourg furent éprouvées par la maladie au point de perdre sept mille hommes d'équipage et leur rentrée en France coûta encore la vie à 1,500 Bretois ; les Anglais ne furent guère plus heureux. Assaillie par la tempête, leur flotte désemparée rentra en Angleterre sans avoir rien fait.

Vaudreuil et Montcalm résolurent de profiter de l'hésitation et de l'éloignement des ennemis pour tenter l'enlèvement du fort William-Henry ou George, place d'armes fort gênante pour la colonie et base des opérations anglaises du côté de Montréal. A peine avait-on reçu quelques renforts d'Europe, et il fallait tenter cette grosse entreprise avec les seules ressources de la colonie. Les Français qui avaient absolument besoin du secours des sauvages, ne négligèrent rien pour décider les Peaux-Rouges à lever la hache de guerre. 750 Iroquois, Hurons et Abenakis, sauvages domiciliés, répondirent à l'appel, et 900 sauvages de l'Ouest vinrent se joindre aux trois mille Canadiens et aux 2,626 hommes de troupes. Les Canadiens n'hésitèrent pas à fournir des hommes, mais aussi des provisions prélevées sur le nécessaire de leurs familles. Trois missionnaires accompagnaient les sauvages chrétiens sur lesquels on comptait beaucoup pour retenir les guerriers païens et les empêcher de se livrer à leurs excès ordinaires.

On donna à ces auxiliaires de grandes fêtes en observant les rites sauvages. Leurs deux cents canots rangés en bataille, saluèrent le général en chef par le cri de : *Vive le roi*, et l'armée se mit en route au mois de juillet 1757.

Les débuts furent heureux. Trois gros détachements en-

voyés en reconnaissance battirent les Anglais dans trois rencontres, en leur faisant éprouver une perte de vingt bateaux et de quatre cents hommes. Ce succès même faillit compromettre l'expédition.

Le préjugé répandu chez les sauvages veut qu'après un premier succès on ne s'expose pas aux hasards de la guerre dans la même campagne. « Rester plus longtemps, » disaient-ils déjà, c'est tenter le Maître de la vie », et ils voulaient partir. Montcalm eut recours aux grands moyens, les réunit tous, les harangua et finit par jeter dans l'assemblée un collier de 6,000 coquilles, comme suprême argument. Les sauvages ayant relevé ce collier, promirent de ne pas se séparer du général avant la fin de la campagne. Les Iroquois chrétiens, à qui ce collier revenait de droit, puisqu'ils étaient les plus nombreux, eurent la politesse de l'offrir et la générosité de le céder aux nations de l'Ouest, parce qu'elles étaient venues de plus loin.

Le rendez-vous général était fixé sur les bords du lac, à 16 kilomètres du fort convoité. Pour célébrer leur première victoire et se donner du cœur, les Outaouais païens qui avaient tué quelques soldats anglais, jetèrent le corps d'un de ces visages pâles dans une chaudière et en dévorèrent les morceaux. Un missionnaire qui passait en ce moment, leur fit des représentations, condamnant cet horrible festin. Un jeune guerrier lui répondit sèchement : « Toi » avoir le goût français, moi, sauvage ; cette viande bonne » pour moi. » Tant le contact des Européens était insuffisant pour civiliser les sauvages !

L'armée embarquée sur le lac s'approchait du fort dans un tel silence, que les Anglais ne furent prévenus de son arrivée que par le bêlement d'un mouton qui était à bord. Le fort et le camp retranché étaient défendus par trois mille hommes ; à vingt kilomètres de là, le timide Webb campait avec quatre mille soldats et n'osait pas bouger. La surprise fut telle, que les sauvages eurent le temps de prendre cinquante chevaux, cent cinquante bœufs et cent

cinquante moutons qu'ils mangèrent aussitôt avec leur glotonnerie habituelle, au lieu de les conserver pour aider aux transports.

Il aurait fallu vingt mille hommes pour investir en même temps le fort et le camp retranché. Montcalm n'en avait que sept mille ; mais les sauvages gardaient les bois et empêchaient l'arrivée des secours.

Avant d'attaquer le fort, Montcalm somma le commandant de se rendre, en lui représentant la difficulté que l'on aurait à retenir l'avidité des sauvages après une capitulation obtenue au prix du sang. L'Anglais répondit bravement et appuya sa réponse d'une décharge générale d'artillerie. Bientôt, ses hommes épouvantés par la vivacité et la précision de l'attaque, se découragèrent ; ce fut à force de rhum qu'on les décidait à soutenir le feu des assaillants. Après s'être bien défendu, le colonel Monro capitula le 9 août à midi. Dans l'impossibilité de nourrir les prisonniers à cause de la disette de la colonie, Montcalm dut les laisser partir, sous l'engagement de ne pas servir contre la France pendant dix-huit mois. Un incident sanglant signala le départ. Quelques sauvages s'étant hissés dans le fort par les embrasures, venaient piller ; les officiers anglais leur donnèrent de l'eau-de-vie, qui bientôt les rendit furieux : ils se mirent à tuer et à scalper quelques blessés. D'autres, ayant trouvé de l'eau-de-feu, burent pendant la nuit en s'excitant à dépouiller les faces pâles. Une bande d'Abenakis païens ayant à venger une injure reçue depuis peu, prit les devants pour attendre les prisonniers au passage et les piller. Au lieu de se défendre en tombant dans l'embuscade, les prisonniers perdent contenance devant les Indiens dont ils avaient « une peur inconcevable », ils se sauvent dans toutes les directions abandonnant armes et bagages ; les soldats de l'escorte sont impuissants à contenir les sauvages qui voulaient faire provision de chevelures anglaises. Montcalm et ses principaux officiers accourent avec des soldats ; ils ont mille peines à arrêter l'effusion

du sang et calmer les sauvages. Montcalm avoue avoir couru plus de danger dans cette bagarre que dans le siège lui-même. « Tuez-moi, criait-il, tuez-moi, mais épargnez » les Anglais qui sont sous ma protection ! » On parvint à réunir 1,500 fuyards pour les conduire aux avant-postes du fort Edouard ; on en arracha 500 aux sauvages et d'autres furent envoyés en Canada sous bonne escorte pour être ensuite échangés.

Les appréciations les plus exactes admettent environ cinquante victimes. Il y a loin de là au massacre que le romancier F. Cooper décrit dans son livre : *Le dernier des Mohicans*, et où il fait assassiner quinze cents Anglais par les sauvages alliés de la France. Cooper, trompé par les sectaires qui ont exagéré les chiffres, renchérit encore sur eux, mais s'il écrivait des romans, nous nous en tenons à l'histoire. La férocité des sauvages, l'imprudence des Anglais, et la lâcheté des fuyards, ont été les vraies causes de cet incident regrettable. Pour compléter la victoire et dégager la frontière, il aurait encore fallu battre Webb et prendre le fort Edouard ; mais les sauvages se débandaient, les milices canadiennes devaient rentrer pour faire la récolte ; le fort conquis fut rasé comme l'avait été Chouaguen. De plus, la petite vérole s'était déclarée chez les sauvages qui la reçurent des Anglais ; il fallut quitter une terre qui dévorait ses habitants et où Loudoun, à la tête de ses dix mille hommes, n'osait pas aborder.

La campagne de 1757 se termina ainsi. Le moment était glorieux pour la France, les Anglais n'avaient plus un poste sur l'Ohio ; battue dans la plupart des rencontres, l'armée anglo-américaine était démoralisée, la France était maîtresse du Saint-Laurent, des grands lacs et du Mississipi, les sauvages tenaient pour elle et le lendemain de la capitulation de William le commandant d'Albany écrivait au gouverneur du Massachussets : « Pour l'amour de Dieu, sauvez la province ; New-York même va tomber. Sauvez le pays, empêchez la ruine de la puissance anglaise sur ce continent. »

Mais l'Angleterre avait un homme capable de relever sa fortune. William Pitt va devenir le grand héros de la politique européenne; il trouvera dans sa rare habileté et l'énergique puissance de son âme, les ressources nécessaires pour mener à bonne fin l'entreprise mal engagée de la conquête du Canada. Loin d'humilier l'orgueil des colons américains comme l'avaient fait ses prédécesseurs, il mit les officiers de milice sur le même rang que les officiers anglais, il fournit aux colons, matériel de guerre, tentes, munitions et argent, ne demandant que des hommes, tandis que la France semblant avoir fait son dernier effort, allait abandonner le Canada après l'avoir laissé ruiner et affamer par des fonctionnaires infidèles. Montcalm, rentrant victorieux à Québec, résuma la situation dans ces lignes navrantes adressées au ministre (18 septembre 1757) :

« Manque de vivres. Le peuple réduit à un quarteron de pain. Il faudra peut-être encore réduire la ration du soldat. Peu de poudre. Pas de souliers. »

A dater du 1<sup>er</sup> octobre, les soldats ne touchèrent plus de solde et au mois d'avril 1758, les habitants de Québec étaient rationnés à deux onces de pain par jour.

Quelle était la cause de cette pénurie presque sans exemple dans l'histoire ?

La guerre, la difficulté des communications et des approvisionnements, la nullité des récoltes étaient certes pour beaucoup dans cet état déplorable, mais une cause honteuse et qu'on ne s'attendait pas à rencontrer au milieu de tant d'actes d'héroïsme, précipitait la ruine de notre colonie, elle était devenue une caverne de voleurs.

Le chef de la bande était l'intendant François Bigot, l'ancien concussionnaire de Louisbourg. Chargé des recettes et des dépenses de la colonie, il employait à satisfaire ses passions l'argent du trésor qui aurait dû servir à soulager tant de souffrances.

L'homme qui joue ce rôle hideux dans la ruine du Canada, était le parent de deux personnages en crédit à la cour et

près des ministres, il avait au ministère un affidé qui l'aiderait à cacher ses vols et dans la colonie un gouverneur faible qui fermait les yeux sur ces désordres, sans toutefois y participer.

Bigot, qui opérait en grand, se servait d'un moyen assez simple ; il avait formé une société secrète avec les agents publics chargés d'acheter les fournitures du gouvernement, soit en France, soit au Canada. Les principaux associés, au nombre de neuf ou dix, avaient mis la main sur toutes les fournitures. L'un était munitionnaire général fournissant les vivres, l'autre avait seul droit de visiter les magasins et équiper les milices, un troisième fournissait le riz et l'eau-de-vie, etc. Abusant de son autorité pour enlever, au nom du roi, les grains et les bestiaux à bas prix, il en donnait le monopole à ses sociétaires qui revendaient le tout à des prix excessifs et réalisaient des bénéfices scandaleux. Tandis que le pain lui revenait à trois sous la livre, la viande à six (1), cette société n'eut pas honte de les vendre six ou huit fois plus cher, puisque la viande atteignait pour le public cinquante à cinquante-cinq sous la livre, le pain et la farine vingt-cinq à trente sous. Les déprédations de cette société de brigands furent aussi funestes à la colonie que les entreprises de l'ennemi. Sa devise semble avoir été celle-ci : « La colonie ne pourra pas résister aux » Anglais, elle n'a que peu de temps à vivre, tâchons d'en » profiter pour nous enrichir par tous les moyens possibles. » Pendant que trois cents Acadiens réfugiés mouraient de faim pendant l'hiver, tandis que les habitants de Québec étaient rationnés à quatre onces et plus tard à deux onces de pain par jour, l'intendant Bigot donnait des bals et des fêtes somptueuses et sa maison devenait un tripot. « On y jouait, dit un témoin oculaire, un jeu à faire » trembler les plus déterminés joueurs. Heureusement

(1) Un bœuf pris au nom du roi pour 80 francs, était revendu 1200 francs par ces honnêtes exploiters. Les Canadiens se soumettaient volontiers en disant : Pourvu que le pays soit sauvé !

» pour ceux de nos officiers qui ont joué, que M. Bigot, qui est en état de perdre, a bien fait les honneurs de cette partie ; il lui en coûte environ 200,000 livres. »

On jouait aussi à Montréal chez M. de Vaudreuil ; bien que le roi eût défendu les jeux de hasard, ses ordres étaient ouvertement violés, malgré les représentations du marquis de Montcalm, qui craignait de voir toutes les ressources de ses officiers s'engloutir dans ces jeux de hasard poussés à l'excès (1).

Ses plaintes et celles d'autres fonctionnaires furent d'abord très discrètes, mais elles n'arrivaient pas au ministre. Un employé du ministère, qui ouvrait toutes les dépêches, les faisait disparaître quand elles pouvaient gêner son ami, c'était un complice de Bigot, nommé de la Porte.

Sur trente-six navires envoyés de France avec de la farine et des vivres, au printemps de 1758, il en arriva seulement quatorze à Québec, les autres furent pris par les corsaires anglais. La disette devint moins rude et on put songer à s'occuper de la campagne (2).

Les nouvelles reçues d'Europe ne laissaient aucune illusion sur l'impulsion vigoureuse que l'Angleterre allait donner à la lutte. Pitt voulant profiter des embarras et de la faiblesse de la France, faisait d'immenses préparatifs. L'incapacité du général en chef lord Loudoun fut flétrie par ces mots du puissant ministre : « Il n'a rien fait, rien essayé, nous avons perdu tout empire sur les lacs, nous n'y avons plus un seul bateau, toutes les portes sont ouvertes à la France. » Amherst et Wolfe furent envoyés à sa place avec vingt régiments qui avaient capitulé en Hanovre, devant les Français. Boscawen les attendait à Halifax avec 24 vaisseaux, 18 frégates, 150 transports, 16,000 hommes de troupes, 86 pièces de canon et 47 mortiers. Ils devaient

(1) Un simple capitaine avait perdu 12,000 francs dans une soirée.

(2) Un seul fait donnera une idée de la cherté atteinte par tous les objets importés d'Europe. L'évêque de Québec écrivait à sa sœur 1758) en lui disant : « La feuille de papier que j'emploie à vous écrire m'a coûté 25 sols 1/2. »

attaquer Louisbourg. Abercomby, successeur de Loudoun traduit devant un conseil de guerre, groupait ses forces sur les ruines du fort William Henry, sans prendre la peine de le relever, tant il se croyait sûr d'arriver bientôt à Montréal.

Le général Forbes avec Washington, à la tête de 9,000 hommes, devaient attaquer le fort Duquesne et opérer sur l'Ohio. En face de tous ces ennemis, le Canada, presque abandonné de la France et réduit à la famine, ne se laissait pas aller au désespoir. Il avait un peu moins de six mille hommes (1) à opposer aux cinquante mille assaillants qui le menaçaient, sans compter les 30,000 miliciens que les Américains parlaient de mettre en seconde ligne. « Nous combattrons, écrivait Montcalm au ministre, nous » nous ensevelirons s'il le faut sous les ruines de la colonie. »

De son côté, lord Chersterfield écrivait à son fils, le 8 juin : « Il est très certain que nous sommes assez forts en Amérique pour manger les Français tout vifs au Canada, à » Québec et à Louisbourg, si nous savons faire usage de » nos forces avec habileté et vigueur. »

Dès 1758, la mer était aux Anglais et la défense de nos colonies devenait impossible. Dans les premiers jours de juin, l'amiral Boscawen débarquait seize mille hommes dans l'île Royale pour faire le siège de Louisbourg. La ville était défendue par 2,900 soldats, 2,500 miliciens et 1,000 sauvages. Ses fortifications étaient en mauvais état, « écroulées » en plusieurs endroits, sous l'action de la gelée et des » mauvais temps », il n'y avait qu'une casemate et une poudrière à l'abri des bombes. Le gouverneur, M. de Drucour, était un brave soldat décidé à se défendre jusqu'à la dernière extrémité ; mais ses remparts étaient en si mauvais état, qu'il voulut empêcher le débarquement et prit de bonnes dispositions qui échouèrent par l'imprudence de ses

(1) 5,781 soldats.

soldats. La défense fut belle. Sept mille hommes renfermés dans la place luttèrent pendant deux mois contre des forces quadruples. La femme du gouverneur se distingua par son courage. Elle allait tous les jours sur les remparts pour soutenir et assister les soldats, pointant et tirant elle-même le canon contre l'ennemi, dont l'artillerie faisait tomber chaque jour de larges pans de murailles ; un vaisseau de guerre ayant sauté dans le port, en enflamma deux autres, et la ville se trouva ouverte de tous côtés, ayant 1,500 hommes tués ou blessés, son artillerie démontée, avec l'assurance de n'être pas secourue. Les habitants qui redoutaient l'assaut, pressèrent le gouverneur de capituler. Il s'y résigna difficilement, car les Anglais exigeaient qu'il se rendît à discrétion. Ce fut le seul moyen de sauver les soldats qui restaient. La garnison et les habitants prisonniers de guerre, furent transportés en France, où l'on se montra fort sévère pour la capitulation que les ministres qualifièrent de honteuse, tandis que Wolfe, le général qui avait eu le plus de part à sa chute, trouvait que cette « misérable bicoque » ne s'était pas mal défendue, lui avait fait perdre un temps précieux et quatre cents hommes.

En effet, il était trop tard pour marcher sur Québec, comme les ennemis en avaient eu l'intention. La prise de Louisbourg laissait le Canada sans défense du côté de la mer, et ouvrait le chemin de Québec, c'est-à-dire le Saint-Laurent aux Anglais. Ils étaient maîtres des entrées du Canada et interceptaient toutes ses communications avec la France. Ils détruisirent seulement Gaspé, à l'entrée du fleuve et remirent la campagne de Québec à l'année suivante.

Ce fut pendant le siège de Louisbourg que le général Abercromby, ayant réuni 20,000 hommes de troupes auprès du lac George, résolut de marcher sur Montréal en emportant le fort de Carillon. L'accord était loin d'être parfait entre les chefs de la colonie. Le gouverneur voulait faire une diversion vers le sud pour obliger les Iroquois à se

déclarer, et Montcalm persuadé que toute la puissance de l'attaque se concentrerait au lac Champlain, ne voulait point diviser ses troupes. Il n'avait reçu de France que 75 recrues !

Le plan du gouverneur s'exécutait, et M. de Lévis était parti pour l'Ontario, quand on sut qu'Abercromby était sur le point d'envahir le Canada avec sa nombreuse armée. Il fallait se hâter et diriger de ce côté toutes les forces disponibles pour garder les passages.

Montcalm arrivant à Carillon le 30 juin 1758, y trouva 2,970 soldats réguliers, 87 marins, 85 Canadiens et seulement 16 sauvages. Par une manœuvre hardie, il gagna du temps en faisant croire aux Anglais qu'il disposait de troupes nombreuses. Grâce à ce stratagème, il put recevoir 600 hommes de renfort, les autres n'arrivèrent qu'après la bataille.

Le fort Carillon était à quatre kilomètres du lac, au confluent de deux rivières qui en protégeaient les abords. Un jeune officier, M. d'Hugues, avait fait une étude complète, pendant l'hiver, sur les moyens de défendre une position si importante et si menacée. Ses indications furent suivies. Une hauteur dominant le fort fut entourée en moins de quarante-huit heures, d'un vaste abattis d'arbres, « dont les » branches appointées et tournées contre l'ennemi, forment maient chevaux de frise ».

Le travail s'achevait à peine quand les Anglais arrivèrent montés sur 900 bateaux, 130 chaloupes, sans compter les radeaux formant batterie flottante. C'était l'armée d'invasion comptant 16,000 hommes de bonnes troupes et 500 sauvages, avec une nombreuse artillerie. Les Français se retirèrent dans leurs retranchements après une escarmouche sanglante où ils perdirent près de 300 hommes, mais où périt lord Howe, un de leurs ennemis les plus redoutables.

Le 6 juillet, Montcalm écrit : « J'ai affaire à une armée » formidable, malgré cela je ne désespère de rien, j'ai de

» bonnes troupes, si l'ennemi me donne le temps de gagner la position que j'ai choisie, je le battrai. »

Malgré ses lenteurs, Abercromby se hâta pour prévenir l'arrivée des renforts français qui étaient en route, et le 8 juillet, vers midi, l'armée anglaise se mettait en marche contre le mamelon retranché. Vingt grands bateaux armés et portés à bras pendant la nuit, débouchaient en même temps sur la rivière; le canon de Carillon en coula deux, les autres n'osèrent pas avancer.

Confiants dans leur supériorité numérique et leur valeur incontestable, les ennemis marchaient sur quatre grosses colonnes de trois rangs, entre lesquelles se trouvaient des troupes légères, « fusillant dans l'entre-deux »; l'attaque était générale et, dès le premier instant, on se battit partout. Les colonnes avaient ordre d'aller jusqu'aux retranchements sans tirer. De leur côté, les Français ne devaient tirer qu'à soixante mètres ou quarante-cinq pas. L'effet de la première décharge générale fut si terrible que ces masses compactes furent ébranlées. Forcées de reculer un instant, elles se rallièrent et revinrent à la charge avec une nouvelle ardeur. A six reprises différentes, les Anglais renouvelèrent leur attaque. Abercromby ne pouvait croire qu'un ennemi si inférieur en nombre ne finirait point par céder.

Les retranchements français prirent feu à plusieurs reprises; un moment on crut que la ligne allait être forcée, mais Montcalm, qui veillait à tout, accourt avec ses grenadiers; il tient tête aux grenadiers écossais, l'élite de l'armée, qui se font hacher sur place et perdent à eux seuls 25 officiers et 900 hommes qui tombent à dix ou douze pas des retranchements. Le dernier assaut eut lieu à six heures du soir; il fut aussi infructueux que les précédents et Abercromby se retira. On estima sa perte à 5,000 hommes; il en avoua du moins dans son rapport 2,987 hors de combat. Les Français avaient 377 hommes tués ou blessés, dont 37 officiers, parmi lesquels Bourlamaque et Bougainville.

A huit heures du soir, Montcalm écrivait sur le champ de bataille : « Quelle journée pour la France ; la trop petite » armée du roi vient de battre ses ennemis. Si j'avais » 200 sauvages pour servir de tête à 1,000 hommes d'élite » conduits par M. de Lévis, il n'en serait pas échappé » beaucoup dans la fuite. Ah ! quelles troupes que les nôtres ; je n'en ai jamais vu de pareilles ! »

Telle fut la bataille de Carillon. Le petit nombre des vainqueurs, harassés de fatigue, les forces imposantes des vaincus, ne permettaient pas la poursuite. Abercromby exécuta une retraite « plus que précipitée » et tandis qu'on s'attendait à le voir revenir à la charge le lendemain matin, son armée démoralisée repassait le lac Saint-Sacrement pour retourner au fort Edouard.

La journée du 11 fut employée par les Français à faire des funérailles solennelles à leurs morts. Heureux et fier de sa victoire, Montcalm voulut en rapporter la gloire au Dieu des armées. Sur le mamelon devenu célèbre par la belle défense des Français, il fit élever une grande croix où l'on inscrivit un distique latin (1) qu'il traduisit ainsi :

Chrétien ! ce ne fut point Montcalm et sa prudence,  
Ces arbres renversés, ces héros, leurs exploits,  
Qui des Anglais confus ont brisé l'espérance,  
C'est le bras de ton Dieu, vainqueur sur cette croix.

Cette mâle assurance d'un héros chrétien contraste heureusement avec le fausset de Voltaire ricanant sur les « arpents de glace » du Canada.

Le drapeau blanc qui conduisit les Canadiens à la victoire de Carillon est encore conservé, et les Canadiens français se groupent autour de lui dans les grandes solennités nationales.

(1) Quid dux ? quid miles ? quid strata ingentia ligna ?  
En signum ! En victor ! Deus hic, Deus ipse triumphat.

Pour toute récompense de la victoire qu'il venait de remporter, Montcalm demanda son rappel en France. Il était fatigué de l'hostilité morale qu'il trouvait contre lui chez M. de Vaudreuil. Les notes aigres dont le gouverneur accompagnait le rapport sur la bataille gagnée, n'étaient pas de nature à ramener la confiance et la paix. Les intrigues dont il était entouré, les désordres dont on le forçait d'être le témoin, les abus qu'il voyait grandir sans pouvoir les réprimer, attristaient ce vaillant cœur en l'irritant. Ses vœux ne furent point exaucés ; il devait rester au Canada pour y mourir en soutenant l'honneur de la patrie qui devenait impuissante à lui porter secours.

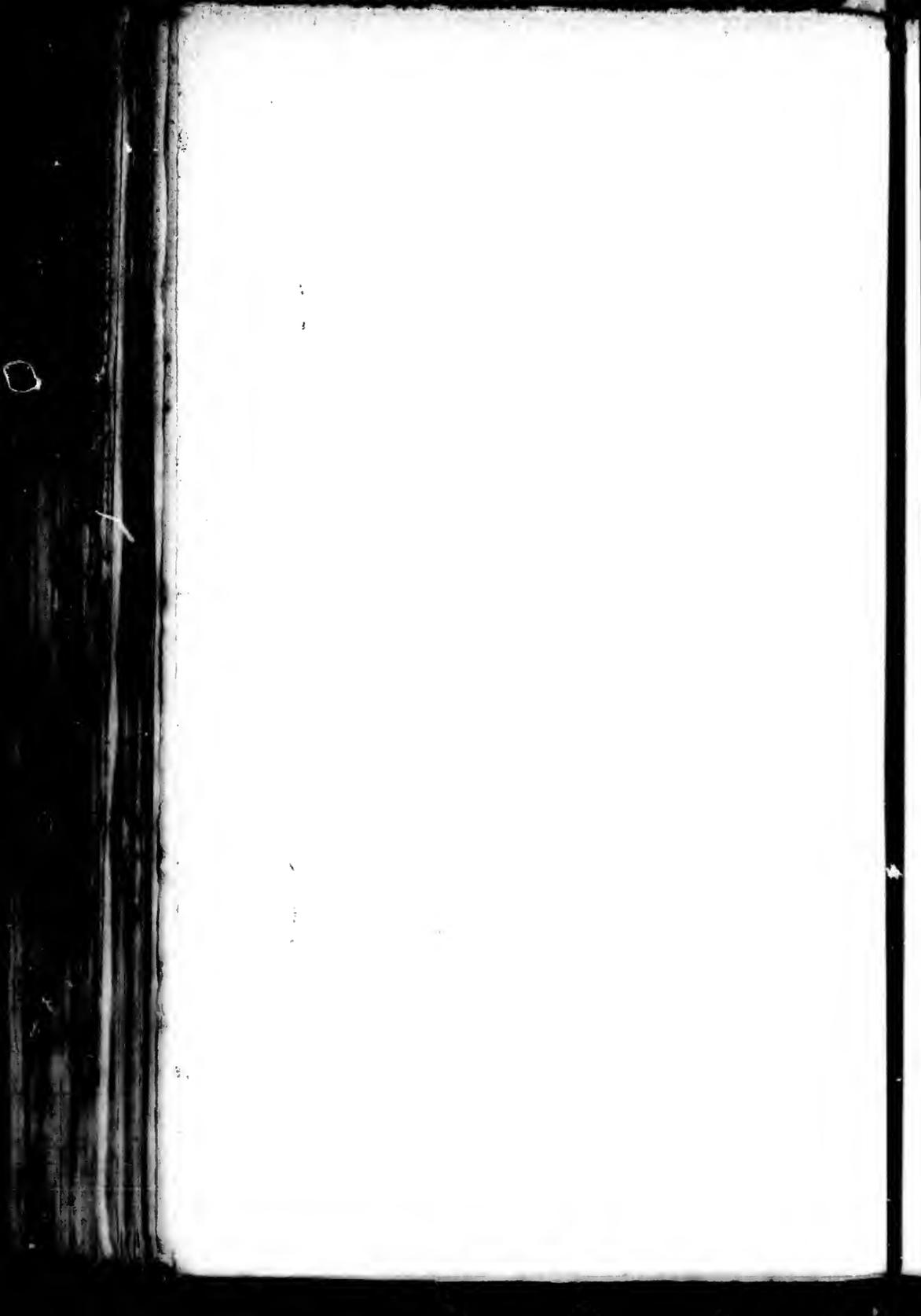
r le champ  
t trop petite  
Si j'avais  
mes d'élite  
as échappé  
que les nô-  
re des vain-  
santes des  
romby exé-  
andis qu'on  
emain ma-  
-Sacrement

çais à faire  
eux et fier  
a gloire au  
èbre par la  
de croix où  
ainsi :

ance,

x.

traste heu-  
nt sur les  
s à la vic-  
diens fran-  
solennités



## CHAPITRE XV

---

### SOMMAIRE :

Suite de la campagne de 1758. Frontenac détruit par les Anglais. Montcalm demande à rester parce que les affaires vont mal. Combats et retraite sur l'Oblo. La famine partout. Secours refusés. Parole de cheval. Préparatifs des Anglais. Défection des sauvages. Plan d'Amherst et de Wolfe ; mesures prises pour défendre Québec. Wolfe et les Anglais dirigés par un traître. Sommation mal reçue. Bombardement de Québec. Combat de Montmorency. Les Anglais repoussés ravagent le pays. — Amherst ne vient pas. Position critique des Anglais. Il faut en finir. Quel tort fait un déserteur. La nuit du 12 au 13 septembre. La plaine d'Abraham mal gardée et surprise. Bataille décisive. Victoire des Anglais. Mort de Wolfe et de Montcalm. Capitulation de Québec. Perte des pays du Sud. Terrible hiver. Seconde bataille d'Abraham, dernière défaite des Anglais. Invasion du Canada. Capitulation de Montréal. Fin de la domination française. Les idées de Voltaire.

(1758-1760.)

La victoire de Carillon, tout en arrêtant l'invasion anglaise pour cette année, ne changeait pas la situation du Canada. Les relations toujours tendues entre M. de Vaudreuil et le général victorieux, ne s'amélioraient guère. La disette continuait toujours et les officiers ne pouvant plus vivre demandaient à rentrer en France, dans la crainte de mourir de faim. Beaucoup d'entre eux voulaient donner leur démission. « Je les soutiens, écrivait Montcalm au ministre, par » mon exemple, mon ton, mes paroles, mais cette monnaie » commence à s'user ; venez à notre secours. »

Divers événements vinrent compliquer la situation. Après sa défaite, Abercromby sachant que le fort Cataracoui (Frontenac) était sans défense, envoya le colonel Bradstreet avec trois mille hommes et onze pièces de canon pour s'en emparer. Malgré les instances du commandant, M. de Noyan qui réclamait en vain du secours, M. de Vaudreuil se décida trop tard à lui envoyer quinze cents hommes qui arrivèrent quand tout était détruit. Les soixante-dix hommes enfermés dans la place se défendirent pendant trois jours et capitulèrent le 28 août. Au lieu de garder ce point important qui leur livrait le chemin de la colonie, les Anglais se contentèrent de le détruire, brûlant ce qu'ils ne purent emporter. La perte était des plus sensibles. Cataracoui était l'entrepôt des marchandises destinées aux sauvages de l'Ouest ; il y en avait alors pour deux millions en magasin, les deux mille barils de farine et les cinq cents de lards qui disparurent, auraient été bien utiles à la colonie aux abois. La marine qui assurait la supériorité aux Français sur le lac Ontario, fut perdue en ce jour, et les garnisons éparses sur l'Ohio et les grands lacs demeuraient réduites à leurs seules ressources.

En annonçant cette triste nouvelle au ministre, Montcalm termine sa lettre par ces paroles patriotiques, bien dignes de sa grande âme : « J'avais demandé mon rappel après la » journée glorieuse du 8 juillet, mais puisque les affaires » de la colonie vont mal, c'est à moi de les réparer ou d'en » retarder la perte le plus qu'il me sera possible. Je sou- » haite que mes intentions soient secondées, je n'ose en » répondre. »

Dès ce moment, Montcalm jugea que la colonie était perdue. Il avait prévu et annoncé la catastrophe, elle était facile à éviter, on n'avait pas voulu l'écouter et la saison avancée empêchait d'y porter remède. Les choses n'allaient guère mieux au Sud, dans la vallée de l'Ohio. Les sauvages de l'Ouest mécontents avaient abandonné la garnison du fort Duquesne, réduite à cinq cents hommes. La prise de

Cataracoui empêchait les munitions d'arriver, et les ennemis, sous la conduite de Forbes et de Washington s'avançaient. Le 14 septembre, cette brave garnison infligea aux Anglais une perte de quatre cents hommes. Le 18 octobre, le commandant de Ligneris écrit : « Je n'ai bientôt plus de » vivres, je n'ai plus rien à donner aux sauvages, ni même » de quoi habiller la garnison. Je suis dans la plus triste » situation qu'on puisse imaginer. » Il vit bientôt qu'il lui serait impossible de tenir devant les six mille hommes de Forbes, il mit le feu à son fort et se retira avec ses soldats sur le lac Erié et le Mississipi.

Forbes, prenant possession de ces ruines fumantes, le lendemain (25 novembre 1758), leur donna le nom de Pittsburg, en l'honneur du ministre qui avait ordonné la prise du fort Duquesne. L'historien Bancroft remarque, non sans malice, que ce nom est le seul trophée des triomphes de Pitt en Amérique (1).

L'hiver se passa tristement et la disette dégénérait en famine. Le pouvoir civil et l'autorité militaire s'étaient trouvés d'accord pour représenter le triste état de la colonie. « Nous n'avons, disait le gouverneur général, que dix mille » hommes à opposer aux armes de nos ennemis. Les habitants sont exténués par des marches continuelles. Leurs terres ne sont pas cultivées à moitié, leurs maisons tombent en ruine. Il n'y aura point de culture cette année » faute de cultivateurs. » Dans une lettre que l'on regarde comme son testament et le testament de la colonie, Montcalm ajoutait, qu'à moins d'une grande diversion en mer, le Canada serait certainement pris dans cette campagne où les Anglais seraient soixante mille contre onze mille. Ces plaintes importunaient les ministres qui répondirent en février 1759, par l'organe du maréchal de Belle-Isle : « Il » ne faut pas espérer recevoir de troupes de renfort cette » année, lit-on dans cette incroyable réponse. Outre qu'elles

(1) Les statues élevées à Pitt par les Américains, ont été renversées.

» augmenteraient la disette de vivres que vous n'avez que  
» trop éprouvée jusqu'à présent, il serait fort à craindre  
» qu'elles ne fussent interceptées par les Anglais dans le  
» passage; et, comme le roi ne pourrait jamais vous envoyer  
» des secours proportionnés aux forces que les Anglais  
» sont en état de vous opposer, les efforts que l'on ferait  
» ici pour vous en procurer, n'auraient d'autre effet que  
» d'exercer le ministère de Londres à en faire de plus con-  
» sidérables pour conserver la supériorité qu'il s'est acquise  
» dans cette partie du continent. »

Autant valait dire, nous abandonnons le Canada à son malheureux sort.

Cependant, le ministre ajoute qu'il faut resserrer la défense et tâcher de conserver un pied dans l'Amérique septentrionale.

M. de Bougainville envoyé à Versailles pour plaider la cause de la colonie, fut mal reçu par le ministre de la marine, l'honnête mais incapable Berryer.

Faisant allusion au triste état où la guerre réduisait la France, il dit avec vivacité à l'aide de camp de Montcalm : « Eh ! Monsieur, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries. » « Or, ne dira pas du moins, monsieur, que vous parlez comme un cheval », répliqua Bougainville, et il présenta au ministre quatre mémoires importants sur l'état de la colonie, les munitions et les troupes nécessaires, les points à fortifier et à défendre. Le quatrième mémoire prévoyant l'abandon du Canada par le gouvernement, expose un plan de retraite sur la Louisiane, seul moyen, si Québec est pris, de conserver un pied dans l'Amérique septentrionale.

Toutes ces réclamations aboutirent à l'envoi de 600 recrues et de quinze navires chargés de vivres et de marchandises que l'intrépide corsaire Canon sut dérober aux attaques des Anglais. Ce fut le dernier secours que reçut le Canada pour engager la lutte suprême.

Là France, en reconnaissant la supériorité des Anglais

en Amérique, et en abandonnant les Canadiens à leurs seules ressources, semblait les délier de la fidélité qu'ils lui devaient. Cependant, tel était l'amour de ce petit peuple pour la terre d'où venaient ses aïeux, qu'il n'hésita pas un seul instant et que personne ne recula devant les sacrifices imposés pour une lutte inutile et dont l'issue n'était douteuse pour personne.

Le gouverneur fit le dénombrement des hommes en état de porter les armes. Il s'en trouva 15,229, de seize à soixante ans. Cette levée en masse trouva si peu de contradicteurs que des enfants de douze à treize ans et des vieillards de quatre-vingts s'enrôlèrent dans la milice. Il ne resta aux champs que les femmes et les enfants. Au mois d'avril, l'évêque ordonna des prières publiques dans toutes les églises, les habitants s'y portèrent en foule, comme ils devaient bientôt se porter au combat.

Les Anglais, n'ignorant pas à quel état de détresse la colonie était réduite, craignaient ces soldats dont ils avaient maintes fois éprouvé la valeur; ils ne négligeaient rien pour s'établir solidement et frapper le coup décisif. Maîtres des deux extrémités de la colonie, depuis la dernière campagne, ils mettaient en ligne trois fois plus de soldats que la colonie ne comptait de défenseurs.

Voyant l'abandon où « le grand Ononthio » laissait les siens, et prévoyant la chute prochaine des Français, les sauvages toujours prêts à suivre le plus riche et le plus fort, avaient signé avec les Anglo-Américains, au mois d'octobre précédent, à Easton (Pensylvanie) un traité de paix qui préparait les voies à la campagne du printemps, et mettait fin à l'admirable système d'alliance qui soutenait la colonie depuis plus de quatre-vingts ans.

Louisbourg étant détruit, Québec devenait la première position à attaquer par mer. Deux des armées envahissantes devaient se réunir sous les murs de ce dernier boulevard des Français en Amérique. La troisième, sous le commandement de Prideaux, opérerait dans le sud et cou-

perait toute communication avec la Louisiane. Le général Wolfe partant du cap Breton où il avait hiverné, devait venir par le Saint-Laurent à la tête de 11,000 hommes appuyés par une flotte de 20 vaisseaux de guerre, 10 frégates et 18 autres bâtiments montés par 18,000 marins.

Amherst, successeur d'Abercromby, devait arriver par le centre, descendant sur Montréal par le lac Champlain et la rivière Richelieu, pour rejoindre Wolfe devant Québec. A ces quarante mille hommes soutenus par vingt mille soldats de réserve, la colonie opposait 5,500 soldats, ses milices et quelques sauvages fidèles.

Les forces furent ainsi disposées. Le capitaine du génie Pouchot allait défendre Niagara avec 300 hommes. En attendant que l'on pût relever Cataracoui, M. de la Corne, avec 1,200 hommes devait défendre les rapides du Saint-Laurent pour empêcher les Anglais de descendre le fleuve; M. de Bourlamaque fut placé sur le lac Champlain avec 2,600 hommes. Montcalm, Lévis et Bougainville, avec ce qui était disponible, environ 13,000 soldats et miliciens, se réservèrent le soin de défendre Québec contre l'armée de Wolfe et la flotte de Saunders. En cas d'échec, le rendez-vous de toutes les troupes était à Montréal. Si M. de Bourlamaque ne pouvait résister sur le lac Champlain, il détruirait Carillon et Saint-Frédéric pour se retirer dans le fort de l'île aux Noix, vers l'embouchure du Richelieu dans le Saint-Laurent.

En prenant des soins infinis pour fortifier une frontière de cinq cents lieues, garnie depuis quelques années de forts et de camps retranchés, on avait négligé le centre de la colonie, Montréal n'était défendu que par une mauvaise muraille, et les fortifications de Québec avaient été délaissées, les remparts inachevés et déjà en ruine, ne suffisaient point à mettre la ville à l'abri d'une attaque que les nouvelles apportées par M. de Bougainville donnaient comme imminente. Au dernier moment, il fallut prendre des mesures indispensables pour résister

Le général  
erné, devait  
hommes ap-  
rre, 10 fré-  
0 marins.

arriver par  
Champlain et  
vant Québec.  
ngt mille sol-  
lats, ses mi-

ine du génie  
mes. En at-  
de la Corne,  
des du Saint-  
dre le fleuve;  
amplain avec  
ville, avec ce  
t miliciens, se  
re l'armée de  
ec, le rendez-  
Si M. de Bour-  
amplain, il dé-  
tirer dans le  
Richelieu dans

une frontière  
es années de  
gé le centre de  
par une mau-  
bec avaient été  
en ruine, ne  
d'une attaque  
gainville don-  
oument, il fal-  
pour résister

avec quelque succès. Les abords de la place furent couverts par une suite de retranchements sur toute la côte de Beauport (rive gauche) depuis la ville jusqu'au saut de Montmorency (1). Ces retranchements faits, selon l'usage du pays, de troncs d'arbres abattus et de terre, étaient de distance en distance flanqués de redoutes garnies de canons dans les endroits où la descente paraissait plus facile ou seulement possible.

Pour défendre la rivière Saint-Charles, qui tombe dans le Saint-Laurent, au pied de la citadelle, on fit à son embouchure un barrage composé de mâtures bien enchaînées retenues par des ancrs et protégées par cinq bateaux portant chacun une pièce de canon. Un peu en arrière, on coula deux navires marchands pour y établir une batterie de gros calibre rayonnant dans le bassin et pouvant atteindre les vaisseaux ennemis à leur ligne de flottaison. A l'endroit où aboutissaient les routes de Beauport et de Charlesbourg on établit, d'une rive à l'autre de la rivière Saint-Charles, un pont de bateaux dont les deux têtes étaient défendues par des ouvrages à cornes. On borda la rive droite de la rivière depuis ce point jusqu'à la porte du Palais, de retranchements sur lesquels on plaça l'artillerie pour empêcher l'ennemi de s'emparer par surprise des hauteurs de Québec (2). On ne pensait pas que la flotte ennemie oserait passer devant la ville, le fleuve n'ayant que quinze cents mètres de large, rendait le passage trop dangereux, les deux frégates, les bateaux et les brûlots qui composaient toute la flotte française, devaient garder ce détroit et veiller à ce que l'ennemi n'allât point déboucher dans la plaine d'Abraham (3) sur le plateau situé derrière la ville.

(1) Sur une longueur de huit kilomètres.

(2) Ces détails sont en tout conformes au plan du siège de Québec, qui se trouve dans un manuscrit anglais conservé au Dépôt de la guerre, à Paris.

(3) Ainsi appelée du nom du premier colon qui l'avait défrichée, Abraham Martin, ancien pilote.

Dans ce plan, en supposant toujours le fleuve fermé devant Québec et l'armée de Beauport trop solidement établie pour être forcée, il ne restait plus à l'armée envahissante qu'à débarquer sur la rive droite, remonter le fleuve pour essayer de le traverser plus haut et venir prendre les Français à revers.

Les généraux choisis pour conduire l'expédition anglaise étaient dignes d'être opposés à Montcalm. James Wolfe, général en chef, n'avait que trente-trois ans et brûlait de se distinguer par des actions d'éclat. Sa belle conduite au siège de Louisbourg avait attiré l'attention sur lui et fait choisir pour commander l'expédition de Québec. Les trois brigadiers Monckton, Townsend et Murray étaient animés de la même ambition que lui. Jeunes et entreprenants, tous quatre avaient étudié la guerre avec fruit et servaient dès l'âge le plus tendre. Ils venaient remplis d'espérance. « Si le général Montcalm, s'écriait Wolfe, trompe encore » cette fois nos efforts, il pourra passer pour un habile officier; ou nos généraux sont plus mauvais que de coutume, » ou la colonie a des ressources que l'on ne connaît pas. » Le quinze mai, le colonel Bougainville arriva de Versailles avec les derniers secours et munitions envoyés de France. En vain Montcalm avait dit : De la poudre ! envoyez au moins de la poudre, il y avait disette de poudre comme de vivres. Six jours après Bougainville, l'avant-garde anglaise arrivait à quelques lieues de Québec. La flotte ennemie suivait régulièrement, avec ses innombrables navires.

On s'étonnait de la voir franchir sans accident un passage aussi long et aussi dangereux que celui du grand fleuve. Dans ces derniers temps, ce bonheur s'est expliqué. Un commandant de frégate française, prisonnier des Anglais, leur servait de pilote. Ce traître connaissant très bien le fleuve, amena les ennemis sans encombre et fut récompensé par un grade dans l'armée anglaise. Son nom mérite d'être flétri : il s'appelait David de Vitré.

Les Anglais arrivèrent le 25 juin 1759, sans avoir subi

d'autre perte que celle de trois officiers descendus à terre pour chasser et dont la chevelure fut levée par les Abenakis embusqués au bord du fleuve. Le 20 juin, l'ennemi avait trente mille hommes débarqués dans l'île d'Orléans, en face du camp retranché de Beauport et sur la rive droite. On voulut mettre en usage les brûlots et engins incendiaires préparés contre les Anglais. Comme d'habitude, ces engins trompèrent l'attente de ceux qui les lançaient, ne furent guère pour l'ennemi qu'un feu de joie.

En examinant la ville, sa situation et les dispositions prises pour le recevoir, Wolfe trouva les difficultés de l'entreprise plus grandes qu'il ne les avait supposées d'abord. Il hésita. Ses tâtonnements confirmèrent Montcalm dans la résolution de rester immobile dans le camp de Beauport jusqu'à ce que les projets de l'ennemi fussent mieux connus.

En arrivant, le général anglais avait fait répandre et afficher une proclamation sommant les Français de se rendre. Ce manifeste trop long et en style déclamatoire, fait peu d'honneur à celui qui le lançait et qui pourtant était un lettré. Le ton de cette pièce est arrogant et de mauvais goût; il exalte la puissance de l'Angleterre, dont le roi, justement irrité, veut rabattre la fierté de la France et venger l'injure faite aux colonies, etc.

La conclusion était perfide, elle remontrait aux Canadiens l'abandon où les laissait la France, qui semblait les dédaigner, l'impossibilité où elle était de les secourir, la famine à laquelle ils allaient être réduits et concluait en disant : Choisissez, et venez à nous.

L'effet produit par les menaces fut une indignation générale qui fit mépriser les promesses. Piqué du peu de cas que l'on avait fait de « son premier placard », Wolfe lança trois semaines après un second manifeste pour annoncer aux Canadiens, que les trouvant indignes des offres avantageuses qu'il leur avait faites, il allait les soumettre aux lois les plus dures de la guerre. Ses troupes avaient l'ordre

On ne respecter ni les biens, ni les personnes, si pour le 10 août, tout le monde ne s'était soumis. Au reste, le commandant anglais n'avait pas attendu jusque-là pour traiter la ville avec rigueur. N'ayant pu, par diverses manœuvres, décider les Français à sortir de leurs positions, il établit de puissantes batteries à la pointe Lévis, bombarde Québec et en fit ravager impitoyablement les environs. Quatre cents maisons de la ville basse furent brûlées dans l'espace d'un mois, et cette sauvage attaque ne changeait rien à la position. Faute de poudre, la ville répondait faiblement et Montcalm ne bougeait pas.

Impatienté de ne pas voir arriver Amherst, qui était à peine en route à ce moment, Wolfe résolut d'agir seul, et au commencement de juillet, il établit sur la rive gauche du fleuve un camp retranché qui était séparé de celui des Français par le profond ravin de Montmorency et pourvu de batteries formidables. L'espion Stobo, que M. de Vaudreuil avait eu le tort de ne pas faire fusiller, échappé depuis peu des prisons de Québec, arriva sur ces entrefaites pour offrir à Wolfe ses services, lui indiquer les endroits faibles de la contrée et aider à la ravager. En dehors du bombardement qui était inutile, les Anglais se montrèrent impitoyables. Les paroisses de la rive droite furent brûlées sur une longueur de vingt-trois lieues, les arbres fruitiers coupés, les bestiaux, les femmes et les enfants conduits comme prisonniers dans le camp. Wolfe employait la nuit à ces expéditions destinées à venger ses échecs et à décourager la population ; les curés restés dans leurs paroisses étaient maltraités de préférence. Celui de S. Joachim fut haché à coups de sabre. Le seul résultat de ces cruautés fut d'exaspérer les Canadiens et d'inspirer l'horreur des Anglais.

Wolfe cherchait les gués de la rivière Montmorency pour attaquer le camp par cette voie, Montcalm les avait fait garder. Au moment où il croyait traverser la rivière, les sauvages catholiques, restés seuls fidèles à la fortune de

la France, lui avaient tué plus de cent hommes, d'une seule décharge ; il rebroussa chemin. Le 31 juillet, il lança ses troupes et 118 pièces de canon contre les Français qui avaient dix pièces à lui opposer. M. de Lévis semblait battre en retraite et les grenadiers de Wolfe débouchaient sur la gauche du camp par les ravins de Montmorency et sous la protection du vaisseau-amiral faisant feu de toutes ses pièces, quand ils tombèrent sous les carabines des chasseurs canadiens, dont les décharges rapides et meurtrières les obligèrent à reculer. Wolfe ne put les rallier, il se retira dans son camp, laissant quatre cents cadavres sur le champ de bataille. L'échec lui fut très sensible et il écrivit en Angleterre, à la suite de ce combat, qu'il doutait de pouvoir réduire Québec pendant cette campagne. Dans la douleur qu'il en éprouva, il tomba dangereusement malade.

Deux tentatives de Murray pour détruire les navires français stationnés au-dessus de la ville, et ouvrir une communication avec Amherst, restèrent infructueuses ; il réussit seulement à triompher de quelques invalides gardant les bagages. Voici comment Bancroft, dans une page animée, décrit la situation à ce moment : « Wolfe attendait Amherst » avec une vive impatience. Vain espoir ! Le général en » chef, quoiqu'il n'eût devant lui que trois mille hommes, » s'attardait toujours à l'entrée du lac Champlain ; il ne » donnait pas même de ses nouvelles, et Wolfe demeurait » seul à lutter contre des difficultés que chaque jour ren- » dait plus effrayantes. Les nombreux combattants placés » sous les ordres de Montcalm ne peuvent, disait-il, être » appelés une armée ; mais les Français ont, pour défendre » Québec, la plus forte position peut-être qui soit au » monde. Leurs chaloupes étaient nombreuses et leurs » points faibles gardés par des batteries flottantes. L'œil » perçant des Indiens déjouait les surprises, et les Cana- » diens, attentifs et vigilants élevaient promptement des re- » tranchements partout où le besoin s'en faisait sentir. Les » paysans défendaient courageusement leurs demeures,

» leur langage et leur religion. Des vieillards de soixante-  
» dix ans et des enfants de quinze ans à peine, répandus  
» en tirailleurs sur la lisière des bois, faisaient le coup de  
» feu contre les retranchements anglais. Tout homme en  
» état de porter les armes était soldat. On faisait peu de  
» quartier d'un côté et de l'autre. Depuis deux mois, la  
» flotte anglaise était à l'ancre et l'armée sous les tentes.  
» Le faible tempérament de Wolfe succombait sous le poids  
» de ses inquiétudes et d'une inaction pleine d'anxiété, »

Dans un conseil de guerre tenu par Wolfe, on discuta les plans qu'il proposait, l'assaut général fut regardé comme une entreprise impossible, et on s'arrêta à l'idée d'envoyer quatre ou cinq mille hommes au-dessus de la ville, sur le plateau d'Abraham pour attirer Montcalm hors de ses retranchements. Le projet était difficile à réaliser, car les rives du fleuve étaient gardées, et Bougainville, avec une colonne volante, était prêt à empêcher le débarquement. L'amiral Holme parvint à tromper la vigilance et fatigua les Français par ses allées et venues sur le fleuve, que ses bâtiments remontaient pendant la nuit.

Le 9 septembre, Wolfe écrivait : « Ma constitution est » ruinée, sans que j'aie la consolation d'avoir rien fait de » considérable pour l'Etat et sans que j'aie la perspective » de mieux faire. » Il était cependant près du succès. Une petite crique, qui porte aujourd'hui son nom, lui sembla un lieu propice pour le débarquement, il résolut de le tenter dans la matinée du 13 septembre. Deux déserteurs français l'avaient prévenu que cette nuit-là un convoi de bateaux devait amener des vivres à Québec. Wolfe profitant de la marée montante, plaça sur ses bateaux, poussés par le reflux, des officiers parlant bien français. Au cri des sentinelles postées le long du fleuve, ils répondirent : « Ne » faites pas de bruit, ce sont les vivres ! » et le convoi passa pour débarquer ses grenadiers à l'entrée du ravin dont le sentier aboutissait au plateau d'Abraham. Surpris de cette attaque imprévue, le poste chargé de surveiller ce

passage, se défendit mal, son commandant fut pris au lit. C'était l'inepte Vergor, créature de Bigot. Les vaisseaux avaient suivi les bateaux, et au point du jour l'armée anglaise se rangeait en bataille sur le plateau d'Abraham. Les Anglais ne croyaient pas réussir dans cette entreprise désespérée, la surprise du poste avait permis ce succès dont ils furent étonnés.

A six heures du matin, Montcalm fut prévenu et refusa d'abord de croire le rapport qu'on lui faisait. Il se croyait couvert par Bougainville, qui était à trois lieues plus loin; et pensa qu'il s'agissait de quelques partisans. Mieux informé, il s'écria : « Ils ont enfin trouvé le côté faible de » cette misérable garnison, il nous faut livrer bataille et » les écraser avant midi. » Il traversa la ville avec ses troupes, et, à huit heures du matin, il trouvait les Anglais rangés en bataille au nombre de cinq ou six mille hommes. Montcalm n'en avait que 4,500. Beaucoup de Canadiens étaient partis pour la moisson, le chevalier de Lévis avait conduit des renforts jusqu'à Frontenac et l'effectif des troupes était diminué de moitié.

Peut-être eût-il été prudent d'attendre que Bougainville, prévenu à neuf heures du matin, fût arrivé, comme Wolfe semblait le craindre; le désir d'empêcher les Anglais de se retrancher et la vivacité bien connue du général français l'emportèrent sur toutes les considérations. Il rangea ses troupes sur une seule ligne de trois hommes de profondeur, avec les réguliers et l'artillerie au centre et les milices sur les ailes. Ce fut lui qui attaqua. Les Anglais essayèrent la première décharge sans s'ébranler, malgré des pertes sensibles. Wolfe, convaincu que toute retraite était maintenant impossible, parcourait les rangs pour exciter le courage de ses soldats; il avait donné l'ordre de mettre deux balles dans les fusils et de ne tirer que quand les Français seraient à vingt pas. Au moment fixé, les Anglais firent une décharge si terrible, qu'elle jeta le désordre dans toute l'armée. Quoique blessé au poignet, le général

anglais saisit ce moment pour faire avec ses grenadiers, une charge à la baïonnette, sur la gauche des Français ; il avait à peine fait quelques pas qu'une seconde balle lui traverse la poitrine. Monckton, blessé presque en même temps que lui, doit laisser le commandement à Townshend, et la mêlée devint sanglante ; trois officiers supérieurs étaient déjà blessés à mort du côté des Français, les lignes ébranlées cèdent et reculent. Montcalm, atteint de deux blessures, fait des efforts inouïs pour les rallier ; ses efforts sont inutiles, il reçoit une balle dans les reins, mais ne descend pas de cheval, et soutenu par deux grenadiers, rentre dans la ville pour y mourir.

— Ils fuient, ils fuient, dit l'officier sur lequel Wolfe, prêt à rendre le dernier soupir, était appuyé.

— Qui ? demande le mourant.

— Les Français.

— Déjà, dit Wolfe ; envoyez le colonel Burton pour leur couper la retraite, et il ajouta : Je meurs content. Ce furent ses derniers mots (13 septembre 1759).

Quand Bougainville arriva, vers midi, la bataille était complètement perdue, il n'eut qu'à se retirer avec ses troupes. La retraite ne fut point coupée aux fuyards, les tirailleurs la soutinrent vigoureusement. Dans cette bataille, qui n'avait pas duré deux heures, et qui coûtait la vie aux principaux chefs des deux partis, les Français avaient perdu 1,000 hommes, y compris 250 prisonniers. La perte des Anglais était d'environ 700 hommes. Si les pertes se balançaient, le résultat était désastreux pour la colonie, comme nous le verrons bientôt.

Laissons un historien protestant raconter les derniers moments d'un héros chrétien :

« En apprenant du chirurgien que sa mort était certaine : J'en suis content, dit Montcalm ; combien de temps vivrai-je encore ? — Dix ou douze heures, peut-être moins. — Le moins sera le mieux, je ne vivrai pas pour voir la reddition de Québec. »

Quand de Ramezay, commandant de place, lui demanda son avis sur la défense qu'on pourrait faire, il répondit : « Je confie à votre garde l'honneur de la France, pour moi, je passerai la nuit avec Dieu, je me préparerai à la mort. »

Pourtant, il écrivit encore d'une main tremblante ces lignes qui peignent son grand cœur, au général anglais : « Général, l'humanité des Anglais me tranquillise sur le » sort des prisonniers français et sur celui des Canadiens. » Ayez pour ceux-ci les sentiments qu'ils m'avaient inspirés ; qu'ils ne s'aperçoivent pas d'avoir changé de maître. Je suis leur père, soyez leur protecteur. » Il reçut ensuite avec foi les sacrements de l'église, et expira vers quatre heures du matin (14 septembre). On l'enterra le soir même sous la chaire de l'église des Ursulines, dans une fosse creusée par l'éclat d'une bombe anglaise. C'était la tombe qui convenait à ce héros.

On voit depuis l'année 1827, dans le jardin public de Québec, un obélisque de granit sur les faces duquel sont écrits les deux noms de Wolfe et de Montcalm tués à la bataille des plaines d'Abraham. L'inscription suivante, dans son énergique simplicité, leur rend un égal hommage :

*Mortem virtus, communem famam historia,  
Monumentum posteritas dedit (1).*

Montcalm et Wolfe étaient des adversaires dignes l'un de l'autre.

La mort des principaux chefs de l'armée, l'absence de Bougainville, l'éloignement de M. de Lévis, qui devait prendre le commandement après Montcalm, jetèrent l'armée et la ville dans une consternation générale. M. de Vaudreuil songeait à capituler, mais les officiers s'y opposèrent si vivement qu'il fallut y renoncer. On prit peut-être le

(1) Leur courage leur donna la mort ; l'histoire une gloire commune ; la postérité ce monument.

plus mauvais parti et on décida, en conseil de guerre, que le gouverneur et les troupes abandonneraient Québec pour se retirer à la rivière Jacques Cartier, et la ville imprenable fut laissée à la garde de 1,760 hommes, la plupart miliciens, commandés par un chef dont le plus grand mérite semble avoir été la faveur dont il jouissait auprès de M. de Vaudreuil.

Le camp de Beauport fut levé sans bruit le 14 septembre au soir, et l'armée laissa les tentes dressées, afin que les Anglais ne s'aperçussent pas du mouvement. Retraite fatale de toute manière, parce qu'elle laissait Québec sans défense, sans provisions, et encourageait les miliciens à désertir pour finir la moisson et porter secours à leurs familles abandonnées.

M. de Lévis qui prenait le commandement de l'armée dans ces circonstances critiques, arriva au quartier général le 17 au soir. Il voulait continuer la lutte et avait déjà donné ordre aux commandants de l'Ouest d'envoyer à l'armée battue toutes les munitions, l'artillerie, les outils et les vivres qui étaient encore disponibles. Né dans le château d'Ajac, en Languedoc, le chevalier de Lévis avait toutes les qualités de Montcalm, avec le sang-froid et la prudence en plus. Il fut l'un des militaires les plus accomplis de cette époque où les bons militaires étaient rares. Il représenta au gouverneur qu'il fallait suspendre la retraite si on voulait empêcher la désertion et le désordre, et tout hasarder pour empêcher la perte de Québec. Les Anglais n'étaient pas assez nombreux pour investir la ville et empêcher d'y pénétrer. Placés entre deux feux, ils n'oseraient pas faire le siège et viendront attaquer l'armée française. Si elle est battue, elle fait sa retraite en facilitant la sortie de la garnison qui brûlera la ville avant de la livrer à l'ennemi. Le plan était bon, on résolut de l'exécuter le lendemain et on envoyait de suite 100 chevaux chargés de vivres à la ville qui en manquait.

Le lendemain, 19 septembre, Lévis marchait avec sa pe-

tite armée jusqu'à trois lieues de Québec et M. de Bougainville, qui était à l'avant-garde, apprit que la ville venait de capituler et que les Anglais en étaient les maîtres.

M. de Vaudreuil avait bien dit au gouverneur de la place qu'il ne faudrait point attendre les extrémités d'un assaut pour capituler, mais malgré les ordres positifs qu'il avait reçus de ne point traiter avec l'ennemi, et la promesse de se conformer à ces ordres, M. de Ramezay eut la faiblesse de consentir à la demande faite par les officiers de la milice qui étaient tous négociants de la ville et il arbora le drapeau blanc, à la grande surprise des Anglais qui auraient encore mis deux jours à construire leurs batteries derrière la citadelle.

Dans un mémoire publié pour sa défense, M. de Ramezay prétend que les habitants, se voyant abandonnés, sans vivres et sans munitions, ne voulaient plus combattre et l'obligèrent à capituler de suite. Il eût fallu, au milieu de ce désordre, un homme de tête et de cœur capable de calmer les inquiétudes si légitimes de cette population délaissée et surtout de lui montrer les dures conséquences qui allaient résulter de sa lâcheté. Le gouverneur de Québec n'eut pas même l'énergie de tenir jusqu'à l'ouverture du siège, il rendit la ville aux Anglais qui accordaient à peu près tout ce qui leur fut demandé, à l'exception de l'article premier.

Par cet article, la garnison demandait à rejoindre l'armée française; on lui accorda les honneurs de la guerre en lui déclarant qu'elle serait transportée en France. Les habitants devaient conserver leur religion, leurs biens, leurs privilèges, jusqu'à la paix définitive.

Une seule raison excuse à nos yeux la précipitation de M. de Ramezay, le manque de vivres était si grand que les Anglais durent en donner au peuple; quand ils entrèrent dans la ville, le 18 septembre au soir, les quatre ou cinq cents malades et blessés des hôpitaux n'avaient rien mangé depuis vingt-quatre heures.

Lévis indigné d'apprendre la capitulation d'une ville qui n'était pas encore investie, fit replier pour la seconde fois ses troupes sur le fort de Jacques Cartier, puis y laissant mille hommes pour garder ce poste, il conduisit le reste à Montréal afin d'y passer l'hiver, toute campagne devant être suspendue pendant cette saison. Quant aux Anglais, après avoir pris possession de la ville, ils embarquèrent mille hommes de la garnison pour les conduire en France; ce fut par eux que les Français apprirent la chute de Québec, que le général Murray gardait avec 8,000 soldats.

Un enthousiasme universel s'empara des Anglais à la nouvelle de cette victoire si longtemps attendue et si chaudement disputée; la chambre des communes demanda qu'un monument fût élevé dans l'abbaye de Westminster à la mémoire de Wolfe, et le roi Georges ordonna un jour de remerciement public à Dieu dans tout l'empire britannique.

Mgr de Pontbriant, évêque de Québec, retiré à Montréal, écrivait au ministre de la marine le 9 novembre 1759, une lettre touchante afin d'implorer la pitié de la France pour les Canadiens. Les détails dans lesquels il entre sont navrants. « Québec et ses environs sont en proie à toutes les » calamités; toutes les habitations de la ville ruinées ou » ébranlées par les bombes, toutes les fermes et villages » des environs pillés et incendiés; plus de pain, plus de » bestiaux, plus d'abris, les familles décimées par la guerre » et les maladies, partout des femmes et des enfants im- » plorant la charité publique. » La France n'envoya rien.

Le digne évêque qui avait assisté Montcalm à ses derniers moments ne put survivre au chagrin que lui causèrent les malheurs de son peuple, il mourut au mois d'avril suivant à peine âgé de cinquante ans.

Nous avons suivi seulement les opérations des Anglais dans le nord du Canada, nous devons dire ce qui s'était passé pendant la campagne au sud et au centre.

Arrivé à Niagara le 30 avril, le capitaine Pouchot investi

du commandement dans ces contrées, avait travaillé en diligence à rétablir le fort qui était en triste état. Malgré les traités d'alliance conclus avec les Anglais, les tribus sauvages de l'Ohio et des Lacs étaient dans une grande agitation, les unes tenaient encore pour les Français, les autres attendaient les derniers succès des Anglais, pour se donner tout à eux, en sorte que la position était fort difficile ; à peine pouvait-on distinguer les amis des ennemis, et il devenait impossible d'être exactement renseigné.

L'armée du sud commandée par Prideaux arriva devant Niagara le 6 juillet. La place, facile à investir, était défendue par 500 hommes. Le commandant dépêcha des courriers pour ordonner aux chefs des postes depuis l'Ohio jusqu'à Détroit de venir avec tout ce qu'ils avaient de Français et de sauvages se joindre à lui. On abandonnait ainsi la vallée de l'Ohio et les bords du lac Erié.

Le siège commencé le 10 juillet était poussé vigoureusement. Les Français se battirent en désespérés, formant des parapets avec des ballots de pelletteries et bourrant leurs derniers canons avec des couvertures et des chemises. Pouchot n'espérait plus que dans les renforts venant des postes supérieurs, il avait reçu avis de leur approche. Six cents Français et mille sauvages étaient en route, mais les courriers avaient eu la perfdie d'en instruire les Anglais qui tendirent une embuscade aux arrivants. Sous prétexte d'accord avec les Iroquois qui marchaient à l'avant-garde, les sauvages ne voulurent point combattre. Les six cents Français d'Aubry et de Ligneris furent presque tous tués ou pris, il en échappa une cinquantaine qui se retirèrent du côté de Détroit, et Niagara ayant épuisé toutes ses ressources fut obligé de se rendre. Dès ce moment, tout le lac Ontario appartint aux Anglais avec le lac Erié ; les Français de Détroit et des pays d'en haut ne purent recevoir de secours que par la Louisiane, toute communication avec le Canada leur était interdite. Le succès était donc complet de ce côté pour l'Angleterre.

Au centre, les opérations avaient été bien moins décisives et Bancroft a pu écrire cette phrase ironique sur le commandant en chef : « Amherst se fit un grand nom parce » que la Nouvelle-France fut réduite pendant son commandement en chef, mais si Wolfe lui eût ressemblé, Québec » n'eût pas succombé. » En effet, tandis qu'on attendait une attaque sur Montréal et que Bourlamaque n'avait pas trois mille hommes pour résister, Amherst passait août, septembre et une partie d'octobre à de stériles travaux de fortification. Cette inaction qui avait failli devenir fatale à Wolfe, avait remis à une autre campagne la conquête du Haut-Canada. N'ayant pas osé attaquer Bourlamaque qu'il trouvait trop fortement retranché à l'Île aux noix, le général en chef prit tranquillement ses quartiers d'hiver et la situation se trouva nettement établie. Il ne restait plus aux Français à partir de novembre 1759 que les rives du Saint-Laurent depuis les Rapides jusqu'à Jacques Cartier, soit une longueur d'une centaine de lieues et Montréal devenait forcément le chef-lieu de la colonie bloquée par trois armées anglaises.

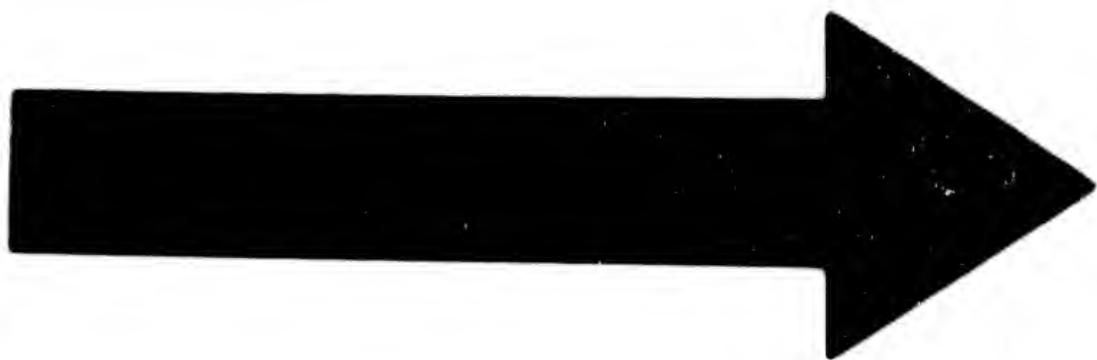
Chacun croyait à ce moment en Europe que la prise de Québec allait terminer la guerre d'Amérique. « Personne n'imaginait, dit Raynal, qu'une poignée de Français qui » manquaient de tout, à qui la fortune même semblait in » terdire jusqu'à l'espérance, osassent songer à retarder » une destinée inévitable. » Cinq années d'une horrible famine, le manque de munitions, l'impossibilité de communiquer librement avec la mère-patrie, la présence de trois armées formidables, irritées, prêtes à tout écraser, semblaient autant de motifs suffisants pour mettre un terme à la lutte inégale et désespérante engagée depuis plus de quatre ans. Il n'en fut rien.

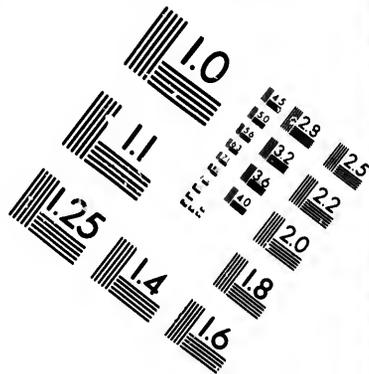
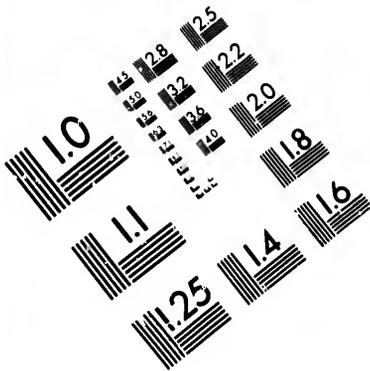
Malgré la perte de leur capitale, les Canadiens « aussi » français de cœur que s'ils avaient vécu au milieu de la » France », ne désespérèrent point, comme le remarque Sismondi, et le chevalier de Lévis eut assez d'empire, grâce

à leurs bonnes dispositions, pour décider la continuation de la lutte au printemps prochain. Un officier envoyé en France pour demander du secours et faire connaître le plan du nouveau général put échapper aux Anglais.

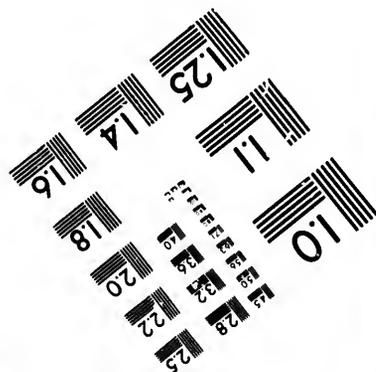
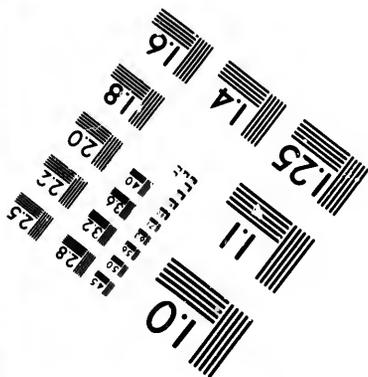
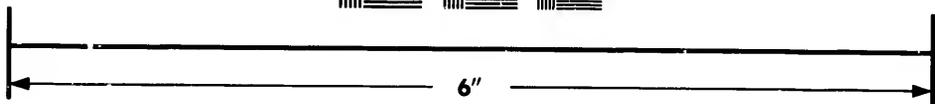
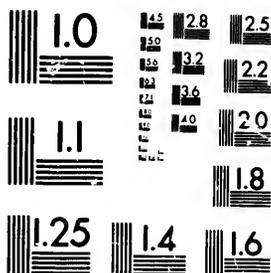
Persuadé que la France ne manquerait pas d'envoyer des secours dès que le printemps serait venu, Lévis résolut de continuer la guerre et de reprendre Québec aux ennemis. L'hiver fut employé à réorganiser l'armée, et amasser des vivres. Il restait peu de poudre et peu d'artillerie, mais on espérait en recevoir par le prochain convoi.

Les Anglais de leur côté ne restaient pas inactifs; abondamment pourvus de vivres et de munitions, ils mettaient Québec en état de défense, lançaient des partis dans la campagne et se tenaient prêts à tout événement. En réunissant toutes ses forces, le chevalier de Lévis parvint à trouver environ 7,000 hommes qui se mirent en marche sur Québec le 20 avril 1760. On croyait surprendre les Anglais, mais ils furent prévenus par un sergent français recueilli sur les glaces flottantes que charriait le Saint-Laurent. Dès le 21 avril, le général Murray chassa les habitants de la ville dans la crainte d'un soulèvement; il fit couper les ponts et envoya des troupes pour surveiller les Français et les Canadiens qui, au nombre de 6,000, débouchaient dans les plaines d'Abraham. Un mouvement habile ordonné par Lévis obligea Murray à se retirer après avoir brûlé son matériel dans l'église de Sainte-Foye. La vraie bataille se livra le 28 avril, dans la plaine où Wolfe et Montcalm s'étaient rencontrés sept mois auparavant, les positions étaient changées, les Anglais étaient adossés à la ville, les Français cherchaient à y pénétrer. La bataille fut acharnée, un moulin pris et repris plusieurs fois resta au pouvoir des assaillants, et le colonel Poulariès enfonça à la baïonnette l'aile gauche des ennemis, prit en flanc le centre empêtré par les fuyards et entraîné bientôt par eux dans une déroute générale. La proximité de la ville que les vaincus se hâtèrent de gagner, fut le salut du reste de





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

10  
11

l'armée. Elle laissa sur le champ de bataille son artillerie, ses munitions et les outils qu'elle avait apportés pour se retrancher. Les Anglais avaient perdu près de 1,500 hommes et les Français 700. N'ayant que trois petites pièces à opposer aux 22 canons de Murray, les Français avaient surtout employé la Laïonnette, on était dans la neige fondue qui couvrait encore la terre par endroits et rendait la circulation très difficile.

C'est ainsi que Lévis vengeait la défaite et la mort de Montcalm, sur le champ de bataille où son chef avait succombé.

Dès le soir même on commença dans la terre glacée les travaux du siège de Québec. On dressait les batteries en attendant la poudre et la grosse artillerie que l'on avait fait demander en France. On avait si peu de munitions du côté des Français que chaque canon tirait seulement un coup par heure, tandis que les Anglais avec leurs grosses pièces de marine balayaient la plaine. Des deux côtés on croyait pourtant que la ville appartenait à la nation qui arriverait la première dans le port. Ce fut une frégate anglaise suivie de deux vaisseaux formant l'avant-garde.

L'historien Knox qui était présent, décrit ainsi l'effet produit par cette apparition : « Nous restâmes quelque temps » en suspens, n'ayant pas assez d'yeux pour la regarder. » Quand on fut sûr qu'elle était nôtre, officiers et soldats » montèrent sur les remparts faisant face aux Français, et » poussèrent pendant plus d'une heure des hurrahs confi- » nueis en élevant leurs chapeaux en l'air. On ne se lassait » pas de tirer, ... il est impossible de se faire une idée de » notre allégresse si l'on n'a pas souffert les extrémités » d'un siège. »

Cette joie délirante des assiégés donnait congé aux assiégeants qui risquaient de se voir couper la retraite par la flotte anglaise. Le Canada était bien perdu pour la France.

Pour sauver l'honneur, le ministre de la marine envoyait un secours dérisoire de six petits vaisseaux portant quatre

cents hommes et des munitions. Ils ne partirent de Bordeaux que le douze avril et la frégate qui les escortait s'amusa en route à prendre de petits navires anglais. Un croiseur ennemi brûla le convoi, la frégate et ses prises dans la baie des Chaleurs. M. de Lévis n'ayant plus d'espoir se replia sur Montréal, tandis que la flotte anglaise attaquait les derniers bâtiments français ancrés dans le Saint-Laurent. Après avoir perdu presque tous ses officiers, l'héroïque Vauquelin qui commandait ces navires ne voulut point amener son pavillon et il tomba couvert de blessures aux mains des Anglais (1).

Malgré sa bravoure il fut mal accueilli en France et il fallut plus de quinze années pour obtenir sa réhabilitation. Du haut des rochers d'Abraham, Lévis ayant précipité dans le fleuve l'artillerie qu'il ne pouvait emmener, ne laissa que quinze cents hommes derrière lui pour surveiller la garnison de Québec, il dissémina dans les campagnes des troupes qu'il ne pouvait plus nourrir. On venait d'apprendre que le trésor royal épuisé ne payait plus les lettres de change du Canada. Cet affront était plus cruel que la perte d'une bataille. Tous étaient créanciers de l'État qui leur devait à peu près quarante millions et en était réduit à leur dire : Vous serez payés dix-huit mois après la paix ! Le 30 juin M. de Lévis écrit au ministre : « Nous sommes obligés d'enlever aux habitants le peu de bétail qui leur reste pour leur vie... La récolte paraît belle, mais il reste à savoir si nous y arriverons, si nous pourrions la couper et qui la mangera. Nous n'avons de poudre que pour un combat... tout nous manque, il est surprenant que nous vivions encore. »

A la poursuite de cette poignée de héros luttant contre toutes les épreuves de la misère, trois armées anglaises comptant près de quarante mille hommes venaient de se mettre en marche. Murray remontant le Saint-Laurent avec

(1) Une tempête détruisit les navires de transport.

trente-deux navires et des batteries flottantes dédaignait d'attaquer les petits forts, obligeait les habitants à mettre bas les armes et incendiait les villages faisant mine de résister. Il opéra sa jonction près de Montréal avec l'armée d'Haviland qui arrivait par la rivière Richelieu.

Amherst, général en chef, arrivait par l'Ontario et descendait le Saint-Laurent afin de couper la retraite vers le pays des lacs et la Louisiane. Il avait onze mille hommes sous ses ordres et l'intrépide Pouchot, échangé et sorti de prison depuis peu, arrêta toute cette armée pendant douze jours au fort Lévis, près des Grands-Rapides. Il ne se rendit qu'après avoir eu tous ses officiers tués ou blessés. « Où est donc la garnison ? demandèrent les ennemis en entrant dans le fort. — La voilà ! », répondit Pouchot en montrant quelques soldats et une soixantaine de Canadiens. Amherst arriva le 6 septembre à l'île de Montréal. Il avait à ce moment plus de 20,000 hommes sous ses ordres, et les Français étaient cernés de tout côté.

M. de Lévis n'avait plus que 3,500 hommes, quinze jours de vivres avec six pièces d'artillerie et il se serait défendu, — quand même les habitants de Montréal refusaient de se battre, — si la ville eût été tenable. Revêtue d'un simple mur destiné à la défendre contre les surprises des Iroquois, quelques volées d'artillerie auraient ouvert la brèche et mis la fortune et la vie des habitants à la merci des Anglais.

Dans un conseil de guerre convoqué par le gouverneur on résolut de capituler afin d'obtenir au moins quelques conditions avantageuses pour les colons, que l'on ne pouvait plus soustraire au joug de l'ennemi victorieux.

Le général Amherst accorda la capitulation qui lui fut proposée et portée par Bougainville, à l'exception de la neutralité réclamée pour les Canadiens et des honneurs de la guerre pour les troupes françaises. Indigné de ce refus que les triomphes d'Amherst ne justifiaient en aucune façon, Lévis à la tête de 2,000 hommes qui lui restaient se retira

dans l'île de Sainte-Hélène et se préparait à combattre. Il ne posa les armes que sur un ordre formel de M. de Vaudreuil en protestant pour lui et pour son armée contre « le » traitement fait aux troupes françaises, qui auraient dû » mériter plus d'attention de la part de M. de Vaudreuil et » plus d'estime de celle du général Amherst ».

C'est ainsi que par la capitulation de Montréal la conquête se trouvait consommée et qu'à partir du 8 septembre 1760, le Canada devenait colonie anglaise. D'après cette capitulation en 55 articles, les habitants conservaient le libre exercice de leur religion, leurs lois et leurs propriétés. L'intolérance anglicane ne se fit jour dans ce traité qu'au sujet des communautés religieuses d'hommes (Jésuites, Sulpiciens, Récollets), dont les droits furent quelque peu soumis au bon plaisir du roi d'Angleterre.

Avant de s'embarquer, M. de Vaudreuil donna ordre aux commandants de Détroit et des forts de l'Ouest, de remettre ces postes au major Rogers, chargé d'en prendre possession pour l'Angleterre.

Avec le gouverneur, l'intendant et le général en chef, les fonctionnaires de l'administration civile et militaire, 185 officiers, 2,400 soldats et artilleurs, 500 matelots et les colons les plus marquants quittèrent la colonie, et furent conduits en France.

On dit que M<sup>me</sup> de Pompadour en apprenant la perte du Canada s'écria : « Enfin, le roi dormira tranquille ! »

Voltaire qui était le flatteur de M<sup>me</sup> de Pompadour fut du même avis qu'elle. Il regarda la victoire des Anglais comme un triomphe de la liberté, illumina son château de Ferney et fit tirer un feu d'artifice en signe de joie (1). Craignant sans doute que des négociations rendissent un jour à la France les rives du Saint-Laurent, il écrivait deux mois auparavant (3 octobre 1760) au marquis de Chauvelin :

(1) Ce fait incroyable est cité par le *Public advertiser*, journal de Londres, du 28 novembre 1759. Une pièce d'artifice représentait l'étoile de Saint-Georges brillant au-dessus du Niagara ! C'était « le triomphe de la liberté sur le despotisme ».

« Si j'osais, je vous conjurerais à genoux de débarrasser pour jamais du Canada le ministère de France. Si vous le perdez, vous ne perdez presque rien; si vous vous lez qu'on vous le rende, on ne vous rend qu'une cause éternelle de guerre et d'humiliations. »

Voilà ce que pensait du Canada l'homme qui donnait le ton à la France. Ni lui, ni les courtisans de la « triste Pompadour » comme les Canadiens appellent la maîtresse royale qui humiliait la France, ne comprenaient que perdre l'Amérique, c'était pour la France et sa civilisation déchoir et passer au second rang. C'était livrer à la race anglaise et à son influence le nouveau monde tout entier.

Les Anglais appréciaient autrement l'importance d'une conquête qu'ils avouent leur avoir coûté quatre-vingts millions sterling (deux milliards). Pitt rendait grâce à Dieu de ses succès et Hume, le Voltaire anglais, blâmant Gibbon de publier en français les *Révolutions de la Suisse* écrivait cette phrase patriotique : « Laissez les Français triompher » de ce que leur langage est aujourd'hui répandu partout. » Nos solides établissements d'Amérique qui croissent sans cesse, promettent à la langue anglaise bien plus de stabilité et de durée. »

Un seul fait montre la justesse de ces prévisions. Cent ans plus tard on voyait siéger au concile du Vatican (1869) 170 évêques placés à la tête de diocèses où l'on parle anglais. Plus de la moitié appartenaient à l'Amérique.

Le chevalier de Lévis devint plus tard maréchal de France, il est enterré à Arras. Le gouverneur de Vaudreuil mourut de chagrin en 1764 et Bougainville s'illustra comme navigateur. Il fallait des victimes pour décharger les ministres et réparer aux yeux du peuple le tort que le gouvernement français avait eu d'abandonner sa colonie, on prit des mesures de rigueur contre les concussionnaires et administrateurs infidèles dont les exactions avaient causé tant de maux. L'intendant Bigot et son subdélégué Varin furent bannis à perpétuité du royaume et condamnés l'un

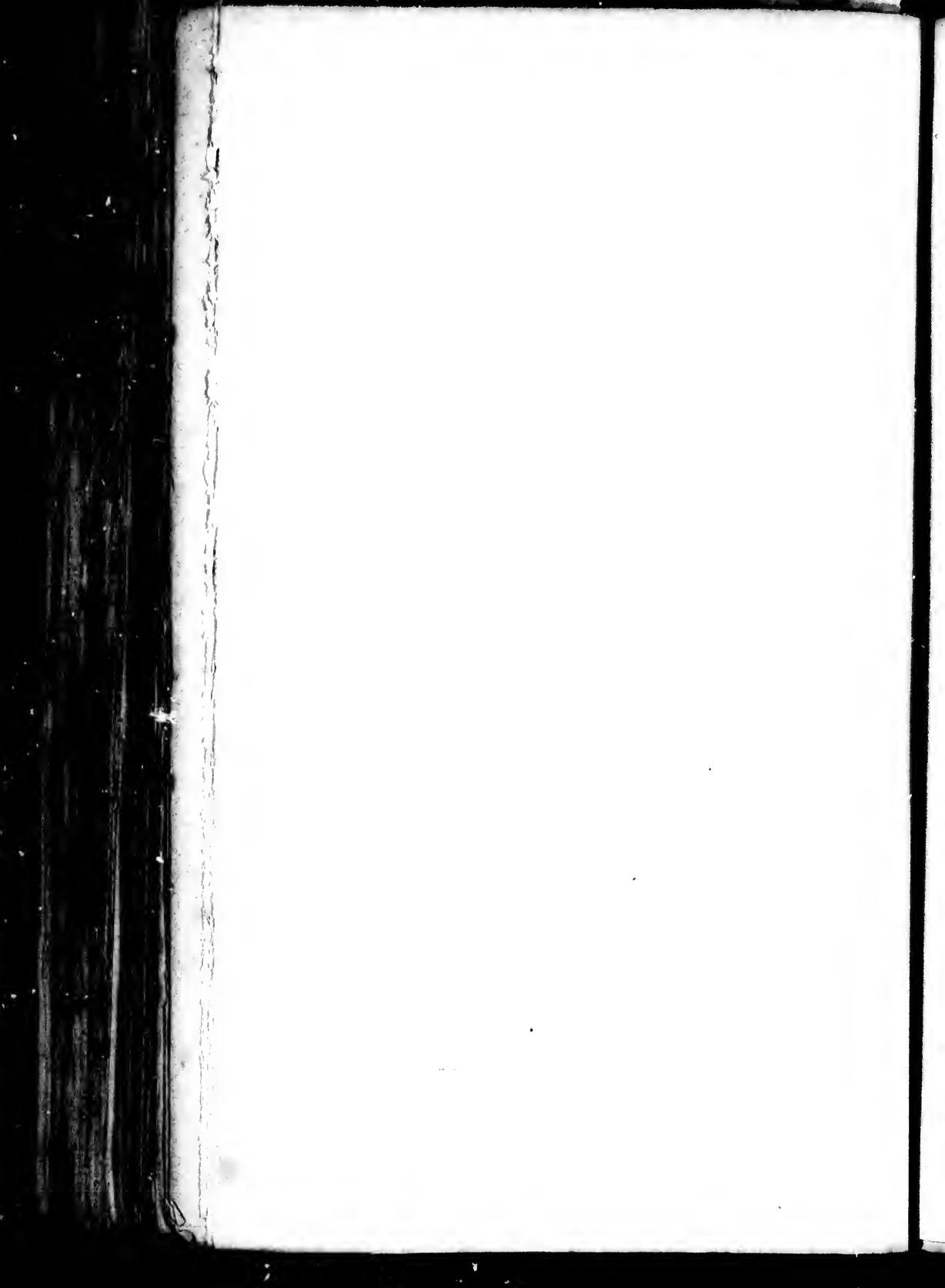
.. 1,500,000, l'autre à 800,000 francs de restitution. Une quinzaine de subalternes (1) furent condamnés à des peines moindres, et on crut avoir suffisamment vengé l'oppression dont les Canadiens avaient été victimes en publiant ce jugement à son de trompe dans les rues de Paris (4 février 1764).

Cette justice tardive fut comme le dernier adieu de la métropole à sa fidèle et intrépide colonie. Les Canadiens avaient espéré que la France se ferait rendre leur pays à la fin de la guerre. Après trois longues années de crainte et d'espérance passées sous le régime militaire des Anglais, la colonie dut renoncer à sa dernière illusion. Sa destinée était liée d'une manière irrévocable à celle de la Grande-Bretagne par le traité de Paris (10 février 1763). Depuis des siècles, la France n'avait pas signé de traité aussi malheureux. Elle cédait le Canada à l'Angleterre, la Louisiane à l'Espagne et ne gardait en Amérique que quelques rochers avec le droit de pêcher la morue à Terre-Neuve. Encore le ministre dirigeant de Choiseul, se réjouit-il de ce beau succès en s'écriant au jour de la signature du traité : « Nous les tenons ! »

La France songeait si peu à reprendre son empire en Amérique que plus tard, quand Washington et Franklin lui demandèrent de les aider à combattre l'Angleterre, ils exigeaient que la France renoncât à reprendre le Canada. Et la France accepta la condition avec enthousiasme. N'est-il pas étonnant qu'après cela les Canadiens lui aient encore conservé leurs sympathies ?

---

(1) Les restitutions du munitionnaire Cadet montaient à onze millions, dont on lui fit remise.



## CHAPITRE XVI

### SOMMAIRE :

La domination anglaise. Emigration. Régime militaire. Premières mesures de rigueur. Les aventuriers et les politiciens tous fonctionnaires. Tyrannie de 450 ignorants. Programme d'apostasie. Insurrection de Pontiac et des sauvages. Enquêtes administratives. Trois systèmes en présence. La révolution américaine préserve le Canada. L'acte de Québec. Ses effets. Canadiens fidèles et Anglais révolutionnaires. Colonies américaines. Thé et papier timbré. Révoite générale. Invitation à secourir le joug des Anglais. Guerre de l'indépendance. Le Canada envahi. Caroll et Franklin à Montréal. Siège de Québec. Insuccès des Américains. Le 4 juillet 1776. Ingratitude des Anglais après le danger passé. Tyrannie du gouverneur Haldimand. Appels à la justice. Plaintes des Canadiens. L'Angleterre y répond par la constitution de 1791.

(1760-1791.)

Le traité de Paris détermina une nouvelle émigration. N'ayant plus d'espoir d'appartenir à la France, bon nombre de Canadiens profitèrent des dix-huit mois qui leur étaient accordés pour liquider leur situation, vendre ou abandonner leurs biens et passer en France. Les marchands, les hommes de loi, les anciens fonctionnaires composant la majorité des notables s'en allèrent. Il ne resta dans les villes que de rares employés subalternes et quelques artisans. Cinq cents soldats français demandèrent à rester dans la colonie où ils s'établirent. Les corps religieux retenus par leur ministère et les gens des campagnes attachés au sol ne songèrent point à quitter le pays.

Après les épreuves supportées si courageusement depuis cinq ans, la domination anglaise faisant succéder la paix la plus profonde aux horreurs de la famine et de la guerre, pouvait être considérée comme un bienfait. Ruinés et décimés sur les champs de bataille, les Canadiens songèrent à réparer leurs pertes et s'appliquèrent à la culture de leurs terres dévastées. Les vainqueurs de leur côté ne cherchèrent point à s'aliéner les esprits et s'occupèrent de conserver une conquête aussi précieuse que vivement disputée. Sans trop s'occuper des capitulations qui garantissaient aux Canadiens les droits de sujets anglais, Amherst avant de partir, soumit le pays au régime militaire, laissant à Murray gouverneur de Québec, Gage gouverneur de Montréal et Burton gouverneur de Trois-Rivières, le soin d'établir des cours et tribunaux pour administrer la justice dans leurs gouvernements respectifs.

Murray établit un conseil militaire composé de sept officiers de l'armée pour décider les affaires civiles ou criminelles les plus importantes, se réservant les autres questions pour les juger lui-même en dernier ressort. Burton fit de même aux Trois-Rivières. A Montréal, Gage adoucit un peu l'arbitraire de ce système en autorisant les capitaines de paroisse à terminer les différends, à moins que les parties n'en appellassent au commandant militaire ou à lui-même.

N'ayant devant eux que des juges militaires et des cours martiales qui ne comprenaient pas leur langue, les Canadiens eurent le bon esprit de récuser ces juges en prenant pour arbitres dans toutes les difficultés quelques notables et le curé de la paroisse, en sorte que le gouvernement se trouva tout à fait isolé ; on peut dire que cette union du clergé et du peuple, sous le règne de l'épée, sauva la nationalité canadienne. Comme la plupart des gens instruits avaient émigré, les curés des paroisses devinrent les guides naturels de la population, même dans les devoirs de la vie civile, et tous les efforts de l'Angleterre ont échoué contre cette union qui existe encore aujourd'hui.

A peine les Anglais furent-ils confirmés par le traité de Paris dans la possession de leur conquête, qu'ils commencèrent à la démembrer. Le Labrador fut uni à Terre-Neuve et Anticosti ; le cap Breton à l'île Saint-Jean et à l'Acadie ; le Nouveau-Brunswick eut une administration à part et les environs des grands Lacs furent rattachés aux colonies américaines. Après avoir morcelé l'immense territoire défendu par les Français, l'Angleterre voulut lui imposer des lois nouvelles, bien que la capitulation garantît la conservation de la coutume de Paris faisant loi dans la colonie. Cette abolition décrétée à la fin de 1763 avait pour but de favoriser plus spécialement les sujets anglais qui désiraient s'établir dans le pays. Personne en Angleterre n'éleva la voix contre un pareil acte qui pouvait renouveler l'attentat commis contre les Acadiens. Ordre fut donné d'exiger des Canadiens le serment d'allégeance, c'est-à-dire de soumission et d'obéissance au roi (7 décembre 1763), les curés furent prévenus que s'ils ne le prêtaient pas, ils devraient sortir du Canada. On voulait leur faire repousser la juridiction de Rome, on les obligea de livrer leurs armes et de jurer qu'ils n'en cachaient aucune.

Murray qui avait été nommé gouverneur du Canada le 21 novembre 1763 forma, pour obéir à ces instructions, un nouveau conseil investi des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires. Ce conseil, formé des gouverneurs de province et de huit habitants choisis parmi les plus considérables, fut tout à la dévotion des Anglais, on n'y fit entrer qu'un seul canadien obscur et sans influence. Comme on ne donnait de places qu'aux protestants dont la colonie renfermait seulement trente-six familles, il arriva que les magistrats manquèrent pour le district de Trois-Rivières, on le supprima pour le partager entre Québec et Montréal.

L'esprit d'exclusion haineux et jaloux qui avait dicté les instructions de la métropole, ne fit que rendre plus compacte l'union des Canadiens, et la mauvaise volonté des Anglais se brisa contre la force d'inertie et la résistance

des vaincus à ces lois arbitraires et ces mesures déloyales. Un projet formé pour s'emparer des biens d'église excita leur mauvaise humeur et Murray prit sur lui de ne point faire exécuter les ordres touchant la déclaration d'abjuration et la remise des armes. Les murmures éclatèrent de tout côté quand on défendit aux citoyens de Québec et de Montréal de se réunir pour traiter de leurs intérêts municipaux, Murray crut devoir adoucir le système adopté et il toléra l'usage des lois françaises dans les questions relatives à la propriété foncière.

Comme il arrive presque toujours à la suite des conquêtes, une nuée d'aventuriers et d'intrigants était venue s'abattre sur les rives du Saint-Laurent « à la queue » des troupes anglaises. Le juge suprême Gregory avait été tiré des prisons pour être mis à la tête de la justice, il ignorait le droit civil et la langue française ; les offices principaux de la colonie avaient été donnés à des favoris qui les louaient aux plus offrants. Murray qui avait appris à connaître les Canadiens sur les champs de bataille, qui les estimait pour leur bravoure et la simplicité de leurs mœurs, était obligé d'agir avec un entourage de fonctionnaires et nouveaux venus qui le faisaient rougir. Dégoûté de la tâche qu'on lui imposait, ce loyal soldat ne put s'empêcher d'en faire des plaintes au ministère. « Il a fallu, dit-il, choisir » des magistrats et prendre des jurés parmi quatre cent » cinquante commerçants, artisans et fermiers, méprisables principalement par leur ignorance. Ils haïssent la » noblesse canadienne à cause de sa naissance et parce » qu'elle a des titres à leur respect ; ils détestent les autres habitants parce qu'ils les voient soustraits à l'oppression dont ils les ont menacés. »

En effet, les Canadiens s'arrangeaient de manière à ne jamais comparaître devant des hommes si peu dignes de leur beau titre de juges. Ces nouveaux venus prétendaient bien faire la loi dans le pays conquis. Ils demandaient à former une assemblée dont ils seraient les seuls électeurs

et les seuls élus, ils refusaient ce droit aux Canadiens, prétendant faire de leur pays une nouvelle Irlande, ils soutenaient que l'article du traité reconnaissant la religion catholique n'obligeait pas, comme contraire aux lois anglaises faites pour les Canadiens comme pour tous les autres sujets de Georges III. Consultés sur ce point, les avocats de la couronne furent forcés de reconnaître que protégés par la convention de Montréal et le traité de Versailles, les habitants de la colonie nouvelle ne devaient pas être astreints au même régime que les Anglais. Battus de ce côté, les quatre cent cinquante nouveaux venus protestants prétendirent faire la loi aux 76.000 Canadiens catholiques. Ils dénoncèrent Murray comme étant trop favorable aux indigènes et dès 1766, le gouverneur fut rappelé. Quelques jurés fanatiques voulaient que l'on poursuivît les Canadiens parce qu'ils étaient papistes. Les plus habiles voyant l'attachement des fidèles à leur religion, crurent arriver au but en suivant la consultation que leur envoya une université anglaise et dont voici la teneur :

« Ne parler jamais contre le papisme en public mais le »  
» miner sourdement ; engager les personnes du sexe à »  
» épouser des protestants ; ne point disputer avec les gens »  
» d'église et se défier des Jésuites et des Sulpiciens ; ne »  
» pas exiger actuellement le serment d'allégeance ; réduire »  
» l'évêque à l'indigence ; fomenter la division entre lui et »  
» ses prêtres ; exclure les Européens de l'épiscopat ainsi »  
» que les habitants du pays qui ont du mérite et qui peu- »  
» vent maintenir les anciennes idées ; si l'on conserve un »  
» collège, en exclure les Jésuites et les Sulpiciens, les Eu- »  
» ropéens et ceux qui ont étudié sous eux, afin que, privé »  
» de tout secours étranger, le papisme s'ensevelisse sous »  
» ses propres ruines ; rendre ridicules les cérémonies reli- »  
» gieuses qui frappent les imaginations ; empêcher les ca- »  
» téchismes ; paraître faire grand cas de ceux qui ne don- »  
» neront aucune instruction au peuple, les entraîner au »  
» plaisir ; les dégoûter d'entendre les confessions ; louer

» les curés luxueux, leur table, leurs équipages, leurs divertissements ; excuser leur intempérance ; les porter à violer le célibat qui en impose aux simples ; tourner les prédicateurs en ridicule. »

Julien l'Apostat et Voltaire n'auraient ni mieux dit ni mieux fait, et ce programme fut exécuté, mais la fermeté des Canadiens l'empêcha de réussir.

Nous avons cité la consultation tout entière afin de montrer le touchant accord qui règne entre les persécuteurs de tous les temps et sous toutes les latitudes.

Il y avait trois ans que l'évêque de Québec était mort quand le chapitre diocésain usant du droit que lui donnaient les lois canoniques, élu à la place du défunt M. Montgolfier supérieur du séminaire de Montréal. Ce choix déplut à l'Angleterre parce que l'élu était trop français. Pour le bien de la paix, il donna sa démission et Murray recommanda comme candidat agréable le vicaire général Briant qui fut prévenu officieusement que l'on semblerait ignorer son sacre et son institution par l'évêque de Rome, et à partir de 1766, il prit le gouvernement d'un diocèse que le parti anglais songeait à supprimer.

Les sauvages comprirent trop tard la faute qu'ils avaient faite en aidant une nation européenne à chasser l'autre de l'Amérique. Du moment que les Anglais restaient seuls, c'en était fait de l'influence politique et de l'indépendance des Peaux-Rouges.

Un partisan de la France, chef outaouais, brave, expérimenté et ennemi mortel des Anglais, forma le projet de les chasser des bords des lacs, et entraîna dans son complot plusieurs tribus mécontentes de la manière dédaigneuse dont elles étaient traitées par les nouveaux maîtres du Canada.

Ponthiac, c'était son nom, voulait faire de Détroit le centre d'une confédération puissante qui contiendrait les blancs dans leurs limites anciennes. Sept ou huit postes anglais au sud des lacs tombèrent entre les mains des confédérés

qui  
rep  
Deu  
fure  
pen  
env  
se  
paix  
ries  
176  
ave  
col  
C  
tion  
Lou  
de  
ser  
la f  
E  
ne  
let  
lère  
du  
arti  
ces  
con  
ang  
plu  
éta  
éta  
lieu  
eut  
voe  
rec  
et  
en

qui ravagèrent les frontières de Pensylvanie et de Virginie, repoussèrent un détachement envoyé pour les combattre. Deux mille personnes se sauvèrent à l'intérieur, deux mille furent tuées ou emmenées en captivité, mais Détroit assiégé pendant plusieurs mois ne put être pris. Murray avait envoyé six cents Canadiens pour aider leurs compatriotes à se défendre. Battus à Bushy-Run, les confédérés firent la paix à Chouaguen en 1766. Ponthiac se retira dans les Prairies, mais la crainte qu'il inspirait n'était pas calmée en 1769, car les Anglais le firent assassiner dans l'Illinois et avec lui mourut un projet qui aurait pu gêner beaucoup les colonies américaines s'il se fût réalisé.

Ce n'est pas seulement chez les sauvages que la domination française avait laissé des regrets. Les habitants de la Louisiane livrés à l'Espagne par le traité de Paris, refusaient de le reconnaître, soutenant que l'on ne pouvait pas disposer d'eux sans leur assentiment, il fallut presque employer la force pour leur faire accepter un gouverneur espagnol.

Bien que Murray se fût pleinement justifié à Londres, on ne le renvoya point au Canada et il fut remplacé par Carleton, ancien blessé du siège de Québec. Les choses n'allèrent pas mieux et les Canadiens continuaient à se plaindre du régime. Les avocats de la couronne examinant les griefs articulés par les plaignants reconnurent le bien fondé de ces plaintes et déclarèrent que dans l'intérêt même de la conquête il ne fallait point appliquer brusquement les lois anglaises afin d'éviter la confusion qui se produisait de plus en plus dans la colonie. Les meilleurs jurisconsultes étaient partagés sur la question de savoir quelles lois y étaient en vigueur. Le gouverneur, fort embarrassé au milieu des interprétations diverses qui lui étaient soumises, eut le bon esprit de faire un rapport plus conforme aux vœux des Canadiens qu'à ceux des arrivants Anglais. Il recommanda la conservation des lois criminelles anglaises et le rétablissement pur et simple des lois civiles françaises en vigueur avant la conquête.

Trois éminents jurisconsultes anglais furent chargés d'examiner ces questions et de dresser le plan d'un code civil et d'un code criminel propres au pays conquis et d'après les indications du gouverneur Carleton, appelé à Londres pour traiter l'affaire et donner tous les renseignements nécessaires ou utiles à cette grande cause.

Les travaux des trois commissaires sont le reflet fidèle des idées et des préjugés de leur temps. Le projet de Mariott est un long cri de proscription contre les Canadiens, leurs usages, leurs lois et leur religion. Point d'assemblée représentative pour ces ignorants, conseil législatif uniquement composé de protestants, tout pour l'anglicisation du pays, pas d'évêque, pas de doctrine romaine, expulsion des jésuites, retour à la couronne des biens d'église et communautés religieuses. Chose assez curieuse, il voulait conserver un Chapitre dont les canonicats seraient « de » petites douceurs » pour récompenser les prêtres attachés à l'Angleterre. La suppression des fêtes, à l'exception de Noël et du Vendredi-Saint, l'interdiction des processions, l'usage des églises paroissiales accordé aux protestants, complètent la liste des libertés que Mariott accorde aux Canadiens.

Wedderburne, auteur du second mémoire, est plus modéré et reconnaît que les vaincus ont droit à un gouvernement équitable. Celui qu'ils possèdent n'est ni civil ni militaire, il ne peut durer. Il serait imprudent d'accorder une chambre représentative ; on doit laisser les catholiques libres mais abolir la juridiction du Pape, séculariser les religieux, donner la collation des cures au roi et tenir compte des lois visées par le traité de cession.

Seul, le procureur général Thurlow soutint les vrais principes du droit des gens et reconnut la valeur des engagements contractés par l'Angleterre. Il est de l'intérêt du conquérant de ne point molester les vaincus qui doivent attendre de sa bonté, de sa justice et de sa sagesse, la conservation de leurs anciennes lois et coutumes. Thurlow prouva que l'as-

similation violente d'un pays conquis est une chimère, en un mot il se montra l'ami des Canadiens ; sa logique pressante et même sa verve sarcastique aidèrent puissamment leur cause.

Toutes ces enquêtes et discussions avaient duré plusieurs années et il est probable que les idées libérales émises par Thurlow auraient été rejetées. Le Canada eût été, de par la loi, soumis à la domination d'une poignée d'exploiteurs ayant une religion, une langue, des lois et des usages différents, abusant de la conquête et reconnaissant au Parlement le droit de casser tous les traités et fouler aux pieds tous les principes.

Ce fut cette omnipotence du parlement, précisée outre mesure par les Anglais, qui devint la cause de la révolution américaine et sauva le Canada des rigueurs projetées contre ses lois, sa religion et ses usages. L'attitude menaçante des colonies américaines obligea l'Angleterre à compter avec sa nouvelle colonie, et la crainte de perdre cette conquête nouvelle comme elle était menacée de perdre les autres, devint pour l'intolérante Albion, le commencement de la sagesse.

Il est hors de doute que la révolution qui amena l'indépendance des Etats-Unis obligea l'Angleterre à laisser les Canadiens jouir de leurs institutions et de leurs lois, c'est-à-dire à leur rendre justice, afin de conserver au moins une province dans le Nouveau-Monde qui allait lui échapper.

Les correspondances canadiennes de cette époque attribuent l'acte de Québec non à la bonté et à la justice des Anglais, mais à la protection spéciale de la Providence divine veillant sur une nation fidèle et disposant des événements et des hommes pour les faire servir à ses desseins.

Après dix années d'enquêtes et d'hésitations, les Anglais jugèrent qu'il était temps de répondre aux instances des Canadiens et de régler leur sort. La chambre des lords adopta à l'unanimité le règlement des affaires canadiennes connu sous le nom d'acte de Québec, mais il fallut une

discussion de plusieurs jours pour le faire adopter par la chambre des communes où l'esprit de secte se donna libre cours. Les opposants voulaient proscrire les lois françaises, empêcher le libre exercice de la religion catholique, établir une chambre représentative uniquement composée de protestants qui pourraient tyranniser à l'aise leurs concitoyens papistes. Fox fut le seul dont la noble parole s'éleva au-dessus des préjugés vulgaires et nationaux, et malgré l'opposition, l'acte de Québec fut voté (1774).

Ce bill fameux qui était un acte d'habile politique et de juste réparation peut se résumer ainsi : La province de Québec rétrécie et démembrée dix ans auparavant, reprenait non seulement ses limites anciennes, mais les reculait de toutes parts pour atteindre les bornes qu'elle avait sous la domination française, c'est-à-dire la Nouvelle-Angleterre, la Pensylvanie, la Nouvelle-York, l'Ohio et la rive gauche du Mississipi, au nord et à l'ouest le territoire de la baie d'Hudson.

La loi nouvelle conservait aux catholiques les droits garantis par la capitulation de Montréal et les dispensait du serment du test qui était contraire à leur religion (1). Elle rétablissait les anciennes lois civiles avec liberté de tester de tous ses biens et confirmait l'usage des lois criminelles anglaises ; enfin, elle établissait un conseil législatif qui serait composé de dix-sept membres au moins et de vingt-trois au plus, catholiques ou protestants, avec pouvoir législatif et le droit d'imposer des taxes seulement pour les chemins et édifices publics. Le droit de taxe fut réservé au Parlement qui s'en montrait fort jaloux et le roi garda le droit d'instituer les cours de justice civiles, criminelles ou ecclésiastiques.

Le gouverneur Carleton qui à la barre de la chambre des communes avait rendu un excellent témoignage des Cana-

(1) Par ce serment, l'Anglais devait renoncer l'Eucharistic, la Sainte-Vierge et le culte des saints. On comprend que les Canadiens catholiques n'aient jamais voulu le prêtre.

diens  
ville  
Georg  
renve  
nique  
cathol  
et de  
palais  
tionna  
» prin  
» et je  
» tra  
Les  
ver et  
exclus  
mais  
chambr  
tice n  
tribua  
Elle n  
son ro  
excita  
à faire  
sollici  
Le  
la cor  
força  
nomm  
les ca  
latif d  
protes  
vingt  
et de  
vexés  
tèrent  
les se

diens contribua au succès de ce vote qui mit en émoi la ville de Londres. Elle adressa des remontrances au roi Georges pour le prier de ne pas sanctionner une loi qui renversait les grands principes de la constitution britannique, favorisant la religion idolâtre et sanguinaire des catholiques, etc. Le lord-maire accompagné des aldermen et de cent cinquante notables, porta cette réclamation au palais, mais le roi n'en voulut pas tenir compte, et sanctionna le bill en disant : « Cette loi est fondée sur les » principes de justice et d'humanité les plus manifestes, » et je ne doute point qu'elle calmera l'inquiétude et accroîtra le bonheur de mes sujets canadiens. »

Les protestants du Canada ne manquèrent pas de s'élever contre un acte contraire à leurs prétentions de dominer exclusivement, ils demandèrent la révocation de l'acte, mais au mois de mai 1775 leur pétition présentée aux deux chambres fut repoussée partout. L'effet de cet acte de justice ne se fit point attendre, il rassura les Canadiens et contribua beaucoup à les attacher à la couronne d'Angleterre. Elle ne faisait que leur rendre justice, mais ils surent gré à son roi et à ses hommes d'Etat, de s'être mis au-dessus des excitations populaires et de n'avoir pas réduit les Canadiens à faire cause commune avec les révoltés américains qui les sollicitaient alors de s'unir à eux pour briser le joug anglais.

Le général Carleton revenant en Canada pour inaugurer la constitution nouvelle ne perdit point de temps et s'efforça de gagner les habitants par quelques faveurs, il en nomma plusieurs à des charges publiques et choisit parmi les catholiques le tiers des membres dont le conseil législatif devait être composé. C'était peu, si on songe que les protestants étaient dans la proportion de un sur quatre-vingts ; c'était beaucoup si on tient compte des prétentions et des préjugés du vainqueur. Les Anglais en furent si vexés qu'ils se rangèrent du côté des Américains et se jetèrent dans le parti révolutionnaire par dépit de n'être pas les seuls maîtres en Canada.

Les meilleurs politiques avaient prévu ce qui arriverait du côté des colonies anglaises, dès qu'elles seraient déliivrées du voisinage gênant des Français. Ils avaient prédit qu'elles ne voudraient plus même concourir aux charges que la mère-patrie se serait imposées pour leur défense, c'est ce qui arriva.

Benjamin Franklin qui jouait les faux bonshommes dans cette longue comédie, soutenait que l'extension des colonies ne constituait pas un danger. « Nous avons déjà, » disait-il, quatorze gouvernements particuliers sur la côte » maritime du continent, nous en aurons plus tard autant » dans l'intérieur des terres. Leur jalousie mutuelle est si » grande qu'ils n'ont jamais pu effectuer d'union entr'eux, » ni même s'accorder pour demander à la métropole de » faire cette union. S'ils n'ont pu s'entendre en vue de la » défense commune contre les Français et les Indiens qui » décimaient leur population, peut-on craindre qu'ils se » réunissent contre la mère-patrie qu'ils aiment tous, bien » plus qu'ils ne s'aiment entr'eux ? Une telle union est » impossible à moins qu'on ne les y pousse par les mesures » les plus tyranniques et les plus oppressives... Les vagues » ne s'élèvent que sous l'effort des vents. »

Dans la disposition d'esprit où se trouvaient les colonies et malgré ces assurances d'inaltérable dévouement, il n'était pas difficile de trouver une occasion pour crier à la tyrannie. Cette occasion se présenta quand l'Angleterre voulut associer ses colonies au paiement des dettes contractées pour réduire la colonie française. Les dépenses étaient énormes comme nous l'avons dit ; il fallait payer les intérêts de cette dette nationale et l'Angleterre voulait tirer de ses colonies qui l'avaient poussée à faire la guerre, un revenu direct, suffisant pour l'aider à porter ses charges. Elle avait décrété en 1764 l'impôt du timbre.

Toutes les colonies protestèrent contre cette mesure ; les puritains de Boston soutinrent qu'ils ne pouvaient être taxés par d'autres que par leurs propres représentants ; ce

moye  
les au  
le pa  
tenu  
était  
devin  
arrive  
renon  
le dro  
des d  
Amér  
glet  
parts  
prove  
vétén  
traien  
plus  
la lair  
regist  
les bu  
L'A  
l'impô  
C'est  
laient  
honn  
navire  
340 c  
rées.  
Des  
plus s  
toire  
l'Ang  
çait s  
On  
avait  
Québe

moyen commode d'acquitter une dette fut très goûté par les autres gouvernements qui adoptèrent cette doctrine et le parlement provincial déclara que le peuple n'était pas tenu de payer ces impôts ; quiconque soutenait le contraire était l'ennemi des colonies. L'opposition au papier timbré devint si générale que le peuple brûlait les ballots à leur arrivée et que les préposés à la recette furent obligés de renoncer à leur emploi. En 1766, les ministres firent abolir le droit du timbre comme impopulaire. En 1767, ils mirent des droits sur le verre, le plomb, le thé et le papier ; les Américains n'en voulurent pas davantage. Pour punir l'Angleterre et ruiner son commerce ils s'engagèrent de toutes parts à ne pas faire usage des produits manufacturés de provenance anglaise, on alla même jusqu'à s'interdire les vêtements de deuil. Les habitants de Boston qui se montraient plus ardents que tous les autres, résolurent de ne plus manger de mouton, afin d'augmenter la production de la laine ; ils pendaient les ministres en effigie, brûlaient les registres des douanes, de la vice-amirauté et saccageaient les bureaux des employés de la métropole.

L'Angleterre hésitait, reculait et finit par ne laisser que l'impôt sur le thé, comme marque de pouvoir souverain. C'est justement ce pouvoir que les Américains ne voulaient plus reconnaître et au mois de décembre 1773, des hommes déguisés en Indiens montaient à bord de trois navires amarrés au quai, pour jeter par-dessus bord 340 caisses de thé, sans toucher aux marchandises exonérées.

Des émeutes partielles étaient le prélude des luttes les plus sanglantes ; on signalait sur différents points du territoire des dépôts d'armes, des rassemblements menaçants et l'Angleterre décidée à faire respecter son autorité renforçait ses troupes et de la plume allait en appeler à l'épée.

On comprend que dans ces circonstances critiques, elle avait tout intérêt à ménager les Canadiens et à voter le *Québec act*, qui donnait satisfaction à des plaintes souvent

repoussées et des désirs méconnus depuis près de quinze années. C'est sur ces entrefaites et au moment où l'acte de Québec venait de s'exécuter, qu'arriva l'appel des Américains invitant les Canadiens à se joindre à eux pour secouer le joug de l'Angleterre et conquérir la liberté.

Le congrès des colonies composé de députés représentant trois millions d'habitants se réunit à Philadelphie en septembre 1775. Toutes les colonies anglaises, excepté la Géorgie et le Canada, y avaient leurs délégués (1).

La préface obligée de toutes les révolutions est une déclaration des droits de l'homme et des griefs du rebelle. Les colonies ne manquèrent point à ce cérémonial. Au nombre de ses griefs, le congrès plaça l'acte de Québec que venait de rendre le parlement britannique, « acte déplorable qui » reconnaît la religion catholique et établit une tyrannie « civile et spirituelle dans le Canada, au grand danger des » provinces voisines ».

Cette maladroite sortie gâta le plaidoyer et fit perdre la cause de la confédération réduite à de si tristes arguments. Le congrès avait vraiment bonne grâce d'envoyer ensuite aux Canadiens une adresse insinuante dans laquelle il leur vantait les avantages d'une constitution libre et de leur dire: « Saisissez l'occasion que la Providence elle-même vous » présente. Osez être libres et joignez-vous à nous pour » défier les tyrans », etc.

Les Américains inondèrent le Canada de cette proclamation que les protestants accueillirent fort bien, en haine de l'acte de Québec, mais les catholiques n'en furent pas dupes. En dehors des résolutions du congrès, insultantes pour leur religion et leur nationalité, les Canadiens avaient assez peu de sympathies pour les Américains, ils voyaient en eux des ennemis de race, auxquels on ne pouvait se fier. La noblesse et le clergé comprenant parfaitement

(1) Un Canadien nommé Thomas Walker assistait bien au congrès, mais il ne représentait que lui-même, et personne ne l'avait envoyé.

qu'il  
cour  
leurs  
peine  
lutte  
toire

Le  
force  
des y  
de ch  
lac C  
férir  
solda  
fort v  
jours  
surle

Le  
1759  
cents  
leton  
ricain  
profit  
ses t  
gagn  
veau  
au su  
des  
sieur  
nold  
honn  
géné  
donn  
Saint  
tants  
pare  
leur

qu'ils n'avaient rien à gagner en changeant de maître, encouragèrent le peuple à garder la neutralité et firent tous leurs efforts pour les y maintenir, ils en vinrent à bout sans peine, le peuple était résolu à demeurer spectateur de la lutte, quand tout à coup il vit la guerre portée sur son territoire.

Les Américains voyant que l'Angleterre emploierait la force, coururent aux armes, et s'emparaient des arsenaux, des vivres et des forts. Au mois de mai 1775, un marchand de chevaux qui était devenu colonel, Arnold, traversait le lac Champlain à la tête de 300 hommes et prit sans coup férir le fort de Carillon gardé seulement par cinquante soldats ; il y trouva cent dix-huit pièces de canon. Le fort voisin, Saint-Frédéric (Crown-Point) se rendit quelques jours après ainsi que celui de Saint-Jean, qui fut repris le surlendemain par 80 volontaires canadiens.

Les Anglais se croyaient si sûrs de leur conquête de 1759, qu'à ce moment ils n'employaient pas plus de huit cents hommes à la garder. Le gouverneur général Carleton n'était pas en force et les progrès rapides des Américains rendirent sa situation assez critique. Le congrès profita de ses premiers succès et de l'établissement de ses troupes dans les postes avancés du Canada pour gagner les colons indécis. Il leur adressa un appel nouveau pour expliquer les motifs de son invasion, nécessaire au succès de la cause commune. « Nous ne sommes pas des ennemis, nous sommes des libérateurs. » Pour plusieurs, la tentation fut vive et ils n'y résistèrent pas. Arnold se chargeait de conquérir le Canada avec deux mille hommes seulement, et ce fut avec plus de monde, que les généraux Schuyler et Montgomery tentèrent l'invasion ordonnée par le congrès. Ils avaient ordre de s'emparer de Saint-Jean, de Montréal et quelques autres points importants afin d'attirer le gouverneur, de le battre et de s'emparer de Québec. Ils devaient ménager les habitants, et leur adressèrent une proclamation pour leur annoncer qu'ils

voulaient agir uniquement contre l'armée royale, qu'ils respecteraient leurs personnes, leurs biens, leur liberté, leur religion.

Le gouverneur du Canada n'était pas en force pour résister, il proclama la loi martiale (9 juin) et appela les milices à la défense du Canada menacé. Cette mesure inattendue produisit mauvais effet et les milices n'obéirent pas. Carleton essaya de lever un corps de volontaires et offrit à chaque soldat deux cents arpents de terre avec exemption de toute charge pendant vingt ans. Ses offres eurent peu de succès, les Canadiens restèrent indifférents, ceux qui étaient plus rapprochés des Américains penchaient visiblement pour eux, et Carleton fut réduit à chercher des soldats chez les Iroquois.

Les Iroquois voyaient la guerre civile en philosophes : « Laissons les blancs se manger entr'eux, quand ils n'y » seront plus nous recouvrerons les forêts, les lacs et les » montagnes qui ont appartenu à nos ancêtres. »

A force d'or, on vint pourtant à bout de décider les jeunes, qui promirent de prendre les armes aux premières feuilles du printemps.

En attendant, la situation s'aggravait, non seulement les miliciens du district de Trois-Rivières refusaient de marcher contre les Américains, mais les paroisses situées le long de la rivière Richelieu commençaient à prendre parti pour l'indépendance. Celle de Chambly aida même les « insurgents » à prendre le fort portant son nom. Cette place renfermant dix-sept canons et beaucoup de poudre dont les Américains manquaient, fut livrée par un lâche nommé Stopford qui rendit ses armes et ses drapeaux après un siège de trente-six heures et avant d'avoir perdu un seul homme.

Le fort Saint-Jean se défendait mieux, et le gouverneur voulut le secourir. Il envoya un colonel avec trois cents hommes qui se laissèrent gagner par les émissaires de Chambly et se mirent à désertre. Le colonel Allen fut pour-

tar  
tai  
esp  
tel  
ses  
les  
nal  
de  
n'é  
bec  
fuit  
cent  
et r  
les  
pou  
Tro  
gni  
M  
don  
lem  
tion  
où a  
étai  
rent  
gée  
du c  
prép  
Com  
don  
sort  
des  
Ceur  
O  
bien  
Balt

tant battu et fait prisonnier avec ses gens par 300 volontaires canadiens soutenus par soixante soldats, mais les esprits étaient tellement surexcités et les dispositions si douteuses, que pendant le combat, le gouverneur se tenait avec ses troupes sac au dos afin de se rembarquer pour Québec si les royalistes avaient le dessus.

Malgré leur succès sur Allen, la position n'était pas tenable, pour les troupes anglo-canadiennes. Les faubourgs de Montréal se déclaraient pour les Américains, la ville n'était ni fortifiée, ni approvisionnée ; la retraite sur Québec devenait extrêmement difficile. Aussi eut-elle l'air d'une fuite. Le gouverneur se jeta dans un brigantin avec une centaine d'officiers et de soldats pour descendre le fleuve et retourner à Québec. Arrêté à dix lieues de Montréal par les vents contraires, il fut obligé de se déguiser en paysan pour échapper aux Américains qui le serraient de près. A Trois-Rivières, une partie de la population anglaise se joignit aux envahisseurs et désarma les royalistes.

Montés sur la flottille anglaise qui leur avait été abandonnée sans défense, les Américains descendirent tranquillement à Québec où Arnold les attendait déjà et fit sa jonction avec Montgomery, pour gagner les plaines d'Abraham, où allaient encore se jouer les destinées du Canada. Il y était déjà depuis six jours quand le gouverneur Carleton rentra dans la ville (19 novembre). La capitale était partagée en deux camps. Les uns voulaient se rendre à l'armée du congrès ; le bruit courait que les citoyens anglais avaient préparé une capitulation. Les autres voulaient se défendre. Comme il était assez difficile de les démêler, Carleton ordonna à tous ceux qui ne prendraient pas les armes de sortir de la ville. Ils allèrent aux environs attendre l'issue des combats, pour crier : Vive le roi ou Vive le congrès. Ceux qui sortirent étaient surtout des négociants anglais.

On voit qu'à ce moment la cause de l'Angleterre était bien compromise dans la colonie. Le patriote Caroll, de Baltimore, dont le frère devint ensuite le premier évêque

des Etats-Unis, était venu avec Franklin à Montréal pour exhorter le clergé catholique à se joindre au mouvement, en lui promettant, au nom du congrès américain, une liberté véritable, bien supérieure à celle dont les Anglais lui accordaient un semblant. Le soulèvement des campagnes était à craindre et c'en était fait de la domination anglaise, si le clergé n'avait écouté la voix de la conscience et du devoir. L'évêque de Québec, Olivier Briand, publia un mandement court mais énergique où il rappelait aux Canadiens la foi récemment jurée au roi et à la justice tardivement rendue aux catholiques par l'acte de 1774, les Canadiens écoutèrent sa voix en demeurant fidèles.

Si Arnold avait pu traverser le Saint-Laurent avant l'arrivée de Carleton à Québec, il aurait pris la ville sans coup férir, tandis qu'il fut obligé d'en entreprendre le siège ou le blocus au mois de décembre. La disette, la petite vérole, la désertion des Canadiens qui s'étaient laissés gagner se joignirent au froid pour décimer son armée. Les Américains résolurent de terminer la guerre par un coup d'audace et de donner l'assaut à la ville pendant la nuit tempétueuse du 30 au 31 décembre ; leurs mesures étaient bien prises et ils auraient peut-être réussi sans un accident qui changea la face des choses. Après avoir emporté une première défense ils vinrent se heurter contre une batterie masquée de sept pièces chargées à mitraille, qui du premier coup tua le général en chef Montgomery et plusieurs officiers de son état-major, le reste prit la fuite ; Arnold arrivant par un autre côté eut la jambe fracassée par une balle ; les Américains se trouvant sans chef, et cernés par la garnison furent réduits à poser les armes.

Cet échec ne fit pas abandonner le blocus qui fut levé seulement le 6 mai 1776. Les Américains ne partirent que quand les renforts envoyés d'Angleterre furent sur le point d'arriver. Carleton craignait beaucoup plus les idées des soldats du congrès que leurs armes, et il avait raison. Les huit mois passés au Canada avaient fait perdre aux enva-

hisseurs les sympathies des Canadiens. Le peuple consentait à garder la neutralité pourvu qu'on le laissât tranquille ; le maître qu'il subissait était assez dur pour lui faire craindre d'en reprendre un pire. Ce fut sans regret qu'il vit les Américains éprouvés au retour par l'épidémie qui emporta leur général. L'arrivée de sept ou huit mille soldats envoyés d'Angleterre sous la conduite du général Burgoyne porta les forces totales du Canada à 13,000 hommes pour la campagne de 1776. Les Américains n'en avaient plus que cinq mille. Le 8 juin, battus près de Trois-Rivières par Fraser ils se replièrent sur Chambly, furent repoussés par Burgoyne jusqu'au fond du lac Champlain. Afin de commander à ce lac si important pour la frontière, Carleton fit monter et armer trois vaisseaux et une vingtaine de chaloupes canonnières. Les Américains de leur côté avaient 16 bâtiments, et on eut sur le lac le spectacle de deux batailles navales dont la dernière fut funeste aux soldats du congrès qui brûlèrent leurs navires en partant et se retirèrent à Carillon.

C'est le 4 juillet de cette année que les 13 colonies de l'Angleterre New-Hampshire, Massachussets, Rhode-Island, Connecticut, New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud et Géorgie signèrent leur fameuse déclaration d'indépendance en s'engageant à la soutenir « de leur vie, de leur fortune, de leur honneur ». La signature du Canada manquait seule au bas de cette pièce célèbre dans l'histoire.

Enflé de ses succès sur les Américains, Burgoyne avait obtenu le commandement en chef pour l'année suivante. Ses talents militaires étaient loin d'égaliser sa suffisance. Il avait résolu d'envahir la Nouvelle-York par terre et par mer et partait de Québec avec 9,000 hommes pour opérer sa jonction avec le général Howe. Après quelques succès sur le lac Champlain il entra dans le pays de New-York pour attaquer les insurgés qu'il méprisait trop et se fit battre deux fois près d'Albany ; à la seconde fois il demeura

rait prisonnier (16 octobre 1776) avec les 5,800 soldats qui restaient de son armée.

L'influence de sa défaite à Saratoga fut décisive, car elle décida la France à s'allier avec les colonies révoltées contre l'Angleterre et assura le triomphe de l'indépendance. A dater de ce moment le théâtre de la guerre fut transporté ailleurs et le Canada ne fut plus inquiété par les fondateurs de la grande république américaine, dont les offres séduisantes l'avaient trouvé insensible.

Il n'y avait que cent quarante-huit Canadiens dans l'armée de Burgoyne. Quelques-uns d'entre eux, prisonniers à Boston, furent rencontrés par Lafayette qui leur dit sévèrement : « Eh quoi, vous vous êtes battus pour » rester colons, au lieu de passer à l'indépendance, restez » donc esclaves ! » Cette parole injuste exprimait peut-être une opinion ayant cours en France, mais ne changea pas l'attitude des Canadiens. Trop délaissés par la France pour attendre un secours, trop maltraités jadis par les Américains pour se fier à leur parole, ils persistèrent dans leur neutralité et prenaient le parti le plus sûr en restant fidèles à leurs nouveaux maîtres. Ils n'avaient certes pas qu'à se louer des Anglais, mais reconnaissants pour l'acte de 1774, ils pouvaient espérer améliorer leur sort dans l'avenir, et arracher à leurs maîtres des concessions nouvelles.

Annoncée par Montcalm avec une précision surprenante, l'indépendance des Etats-Unis fut la conséquence logique de la ruine des établissements français dans l'Amérique du Nord. En s'associant aux Américains, la France prenait sa revanche des Anglais, c'était son affaire et non point celle du Canada.

La grande habileté de l'Angleterre fut de conserver à la tête de la colonie le gouverneur Carleton qui aimait les Canadiens et atténuait autant que possible les mesures sévères et parfois brutales imposées par le parti anglais, toujours mécontent de la tolérance accordée à la religion catholique et aux lois françaises. Le conseil exécutif abu-

sait de son pouvoir pour prendre des mesures vraiment tyranniques contre ces citoyens fidèles. Sous prétexte de défendre la colonie, tous les habitants furent astreints à un service militaire rigoureux, pour un temps indéfini, obligés de faire les travaux de leurs voisins employés à l'armée, et remplir gratuitement des corvées considérables pour mener à cent lieues des vivres et munitions, sous les peines les plus sévères. Les esprits s'aigrirent et Carleton demanda son rappel. Il l'obtint et fut remplacé en juillet 1778 par Haldimand, général suisse de l'armée de Bourgogne. C'était un vieux militaire au service des Anglais depuis longtemps. Impérieux, sévère bien que doué d'une certaine sensibilité, ce gouverneur voulut conduire le Canada comme il conduisait jadis un régiment. Entouré de provinces en révolution, il prétendit maintenir l'obéissance en déployant une sévérité outrée et une rigueur inflexible. Les corvées redoublèrent et devinrent un fléau véritable pour les campagnes. Des plaintes s'élevèrent de toutes parts. Haldimand ne manqua pas de les attribuer à l'esprit de parti et aux excitations des émissaires américains qui parcouraient le pays. Il sévit avec plus de rigueur, fit mettre en prison les Canadiens par centaines en ayant bien soin de ménager les Anglais. Plusieurs passèrent des mois et des années en prison, au pain et à l'eau, sur le simple soupçon d'avoir communiqué avec les Américains. Ils ne furent pas jugés et ne purent même jamais savoir de quoi on les accusait.

Le conseil législatif presque tout composé des créatures du gouvernement restait tranquille spectateur de ces violences que l'on prétendait justifier en s'abritant derrière une raison d'Etat. Il se forma pourtant une opposition dans le sein de ce conseil dont les séances se tenaient à huis clos. Un membre, nommé Alsopp, devint chef des opposants et revendiqua avec autant d'adresse que d'opiniâtreté, un régime plus digne du libéralisme si vanté des Anglais. Sûr de ne rien obtenir, il persista dans son système de reven-

dication, demandant un régime représentatif, la réformation de la justice qui devenait vénale et arbitraire, la communication des instructions données au gouverneur, etc. Le seul avantage qu'il y trouvât était de faire inscrire ses propositions dans les procès-verbaux, qui étaient envoyés aux ministres anglais; ils pouvaient ainsi apprendre combien l'administration et le régime imposés au Canada laissaient à désirer.

Haldimand ne tenait pas compte de cette opposition et sa conduite despotique le rendait de jour en jour plus odieux au pays. Le secret des lettres était violé; on lui apportait les malles d'Europe; il lisait les correspondances des particuliers, et profitait de cette lecture pour faire arrêter les suspects. Des citoyens disparaissaient soudainement et un an plus tard on apprenait qu'ils étaient détenus à bord d'un navire de guerre ou dans les cachots du château Saint-Louis. Cette tyrannie inquiète descendit bientôt du chef du pouvoir chez ses subalternes, les décisions des juges s'en ressentirent. Les dénis de justice et les jugements iniques rendus en violation de toutes les lois furent à la mode. Plusieurs riches citoyens de Québec et de Montréal furent dépouillés de leurs biens ou arrêtés sans aucune forme de procès.

Plus le succès des Américains se dessinait, plus le nombre des victimes devenait considérable. Les prisons ne suffisant plus, le gouverneur remplit le couvent des Récollets des victimes de sa politique ombrageuse.

Haldimand trouva du moins une victime qui ne se laissa pas exécuter sans protester dès que la liberté lui fut rendue. C'était M. du Calvet, ancien magistrat, soupçonné de relations avec les Américains. Arrêté dans sa demeure par une troupe de soldats, dépouillé de son argent et de ses papiers, conduit à Québec, détenu d'abord sur un vaisseau, puis dans un cachot militaire, écroué enfin aux Récollets, il eut le temps, pendant deux ans huit mois, de méditer sur les inconvénients du régime auquel on soumettait son mal-

heureux pays. Il offrit de mettre tous ses biens en séquestre ; demanda qu'on lui fit son procès ; ses amis se portèrent garants de sa fidélité ; on lui refusa tout, et quand la liberté lui fut rendue, on n'avait pas encore daigné lui dire quel était son crime. A peine sorti de prison, Du Calvet part pour Londres, demande la mise en accusation du gouverneur, décrit en termes indignés les outrages dont on accable ses concitoyens, publie un vigoureux écrit intitulé : *Appel à la justice de l'Etat* dans lequel il flétrit le despotisme d'Haldimand, la corruption et la lâcheté des juges, les violations de l'acte de Québec et demande l'introduction du régime représentatif, un gouverneur justiciable des lois de la province, la liberté de conscience, la liberté d'enseignement et la naturalisation des Canadiens dans toutes les possessions britanniques.

Ce mémoire fit du bruit et ne resta pas sans effet. Haldimand dénoncé et dévoilé demanda son rappel. On le lui fit attendre pendant deux ans.

Les événements avaient marché. La guerre acharnée soutenue par les Anglais contre les Américains et leurs auxiliaires tirait à sa fin. Les Iroquois, qui pour leur malheur s'étaient rangés du côté des Anglais sentirent tout le poids de la colère américaine. Le général Sullivan était entré dans leur pays à la tête de cinq mille hommes et avait écrasé ces anciens conquérants du nouveau monde. Tous leurs villages furent incendiés et les arbres de leurs vergers coupés. Les débris de la nation se réfugièrent de l'autre côté des lacs Erié et Ontario, où le gouverneur Haldimand leur assigna des terres. Ce fut ainsi que les colons américains récompensèrent les alliés qui les avaient soutenus pendant plus de cent ans contre les Français.

L'Angleterre eut aussi sa récompense. Après la capitulation de sa dernière armée à Yorktown (17 octobre 1782) elle fut obligée de faire la paix et de subir la loi des colons américains. Les vainqueurs exigèrent la cession de toutes les parties de territoire détachées du Canada quel-

ques années auparavant par la politique déflante et jalouse des Anglais. C'est ainsi que les Canadiens de Détroit et des bords du lac Champlain devinrent sujets des Etats-Unis, en vertu du traité signé à Versailles le 30 novembre 1783, et les Américains gardèrent les entrées de la plaine de Montréal qui se trouva très rapproché de la frontière, et sans défense contre les futures invasions.

Cette grande révolution politique eut une influence considérable sur l'avenir du Canada. Environ 25,000 colons demeurés fidèles à l'Angleterre ne crurent pas pouvoir rester dans la nouvelle république, ils émigrèrent pour se fixer dans la région voisine des lacs de l'autre côté du Saint-Laurent, d'autres se retirèrent dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, où l'Angleterre leur accorda des secours et leur offrit des terres à défricher. On les appela indistinctement *loyalistes* ou royalistes, parce qu'ils avaient fait acte de loyauté en demeurant fidèles au roi Georges III. Bon nombre d'Acadiens ne voulant pas rester sous le joug d'une république anglaise par les mœurs et le langage, vinrent aussi se fixer sur le territoire canadien.

La paix de Versailles et la proclamation définitive de l'indépendance américaine eut cependant un avantage pour le pays, elle mit fin au système de gouvernement militaire qui l'étouffait et accéléra l'établissement d'un gouvernement représentatif.

Anglais et Français habitant la colonie, quoique divisés sur tout, étaient unanimes à se plaindre du gouvernement, de la conduite du général Haldimand et de ses créatures qui songeaient à faire fortune et s'enrichir comme aux mauvais jours de l'intendant Bigot. Ses victimes le poursuivirent jusqu'à Londres, à l'exemple de Du Calvet et leurs plaintes eurent pour effet d'obtenir aux Canadiens le privilège de l'*habeas corpus*, dont les Anglais sont si fiers. Cette loi donne à un prisonnier le droit de se faire élargir en donnant caution. Haldimand fut obligé de la promulguer

en  
en  
Ca  
lai  
Un  
pol  
con  
ven  
Car  
des  
étai  
sur  
mau  
à ga  
chac  
asse  
la lo  
L'  
tanté  
roma  
et l'  
marc  
mais  
lière  
contr  
grès  
35 li  
fortu  
proje  
parm  
qu'il  
Le  
les a  
dans  
une  
que l

en 1785 ; ce fut un de ses derniers actes au Canada. Tout en ne croyant pas encore le temps venu de donner aux Canadiens une constitution plus libérale, l'Angleterre voulait les ménager, car l'exemple et le voisinage des Etats-Unis étaient toujours à craindre. Haldimand fut rappelé et pour calmer l'effervescence, on le remplaça par un homme connaissant le pays et n'ayant pas laissé de mauvais souvenirs parmi les Canadiens. C'était leur ancien gouverneur Carleton devenu lord Dorchester, nommé capitaine général des provinces anglaises de l'Amérique du Nord (1786). Il était chargé de recueillir toutes les informations possibles sur l'état de la colonie et sur les moyens de remédier aux maux dont on se plaignait. Les Anglais cherchaient surtout à gagner du temps. On fit des enquêtes à perte de vue et chacun soutint ses intérêts de son mieux, en sorte qu'il était assez difficile de s'entendre et de conclure, chacun invoquant la loi ou la coutume qui semblait le favoriser davantage.

L'enquête sur la justice prouva que les juges suivaient tantôt les lois françaises, tantôt les lois anglaises, le droit romain, le bon sens ou l'équité naturelle, suivant le caprice et l'occasion. Le comité de commerce, tout composé de marchands anglais réclamait les lois anglaises partout, mais voulait la loi française pour les propriétés immobilières et les successions. Le comité des terres se prononça contre la tenure féodale qui empêchait soi-disant les progrès de la colonisation. Un personnage influent qui avait 35 lieues carrées de seigneurie, trouva qu'il triplerait sa fortune en les vendant à tel prix qu'il voudrait, mais le projet de loi préparé en ce sens souleva une telle clameur parmi le peuple dont les redevances étaient fort légères, qu'il fallut le retirer.

Le comité d'éducation était ce semble mieux inspiré que les autres. Il proposait d'établir des écoles élémentaires dans toutes les paroisses, des écoles supérieures de comté, une université entretenue au moyen des biens des Jésuites que le gouvernement voulait s'approprier.

Tous ces projets et ces vœux allèrent s'engouffrer dans les cartons des ministères anglais et ils auraient pu y rester longtemps encore, si la révolution française n'eût éclaté à ce moment et obligé la Grande-Bretagne à faire des concessions à ses colonies pour les conserver.

L'orateur Fox le proclama en ces termes à la Chambre anglaise : « Le Canada doit rester attaché à l'Angleterre » par sa propre volonté, il est impossible de le conserver » autrement. Mais pour cela, il faut que ses habitants sentent que leur situation est aussi heureuse que celle des » Américains. »

La difficulté semblait insurmontable ; les intérêts, les mœurs et le langage étaient si différents que la nouvelle constitution risquait de froisser les Anglais aussi bien que les Français. Le ministre Pitt crut avoir trouvé le moyen de concilier tous les intérêts en partageant la colonie en deux portions, dont l'une renfermerait tous les pays colonisés et habités par les Français, c'était la vallée du Saint-Laurent formant le bas Canada ; l'autre la terre des grands lacs et des pays d'en haut, habitée surtout par les Anglais. En donnant à chacune de ces grandes divisions sa représentation et son gouvernement particuliers, on espérait, sinon mettre un terme à l'antagonisme entre les deux races, du moins le diminuer. Voici les traits principaux de la constitution qui fut votée par les chambres anglaises après d'assez vifs débats en 1791.

Dans chaque province il y aura un conseil législatif nommé par la couronne et une assemblée élue par les propriétaires ayant un revenu de 2 livres sterling (50 francs) dans les villages et cinq livres (125 francs) dans les villes. Les locataires payant 10 livres de loyer seront aussi électeurs. La législature durera quatre ans et devra être convoquée au moins une fois l'année, le roi aura le droit de *veto* sur les actes des deux chambres. L'*habeas corpus*, les dîmes du clergé catholique, les droits des seigneurs sont maintenus ; on destine des terres publiques à la dotation du

cler  
mét  
que  
gion  
Bas  
voté  
Ce  
cemb  
joie  
cons  
entre  
le fu  
ces g  
royal  
étaien  
cepte  
ils re  
pas e  
faveu  
malhe  
donné  
mauva  
ignora  
chacu  
que le  
voir f  
eurs

clergé protestant. Défense est faite au parlement anglais métropolitain d'imposer aux deux colonies d'autres taxes que des taxes de commerce. Le libre exercice de la religion était encore garanti et les législations du Haut et du Bas Canada devaient avoir la libre disposition des taxes votées par l'Angleterre.

Cette constitution devait fonctionner à partir du 26 décembre 1791. Elle fut accueillie par les Canadiens avec une joie mêlée de crainte. Ils savaient par expérience, que les constitutions sont assez peu de chose quand elles tombent entre les mains de fonctionnaires mal intentionnés comme le furent trop souvent les gouverneurs anglais. En général, ces gouverneurs subissant l'influence des marchands, des royalistes américains, des fonctionnaires de la colonie, étaient hostiles à l'élément franco-canadien. Feignant d'accepter cette constitution tandis qu'ils la subissaient à regret, ils regardent comme permis tout ce qu'elle ne leur défend pas et croient fermement que tout ce qu'elle autorise en faveur des Canadiens est inique, abusif et dangereux. Ces malheureux colons ont un tort qui ne leur sera jamais pardonné; on le leur dit couramment : Ils sont Français et mauvais sujets (*French and bad subjects*). On exagère leur ignorance des personnes et des choses parlementaires, chacun compte bien en profiter et c'est dans ces dispositions que le nouveau régime est inauguré et que nous allons le voir fonctionner pendant cinquante ans sous dix gouverneurs et quinze parlements élus.

---

La const  
langu  
effets  
émigr  
Effort  
contin  
le Me  
parlem  
Gionna  
juges,  
rempli  
cains  
1812  
Danger  
Châtea  
Provo  
et ne d

Ce fu  
cepta l  
n'imagi  
me'tre s  
teurs a  
Canada  
la provi

## CHAPITRE XVII

---

### SOMMAIRE :

La constitution de 1791 excite le dépit des Anglais. Ils demandent l'abolition de la langue française. Premiers débats parlementaires. La révolution française. Ses effets en Canada. Sir Robert Prescott, gouverneur, et sa sévérité. Les prêtres émigrés de France viennent en Amérique. Touchante requête des Abenakis. Efforts soutenus pour *anglifier* le pays. Cultivateurs et marchands. Résistance continue sur le terrain parlementaire. Intervention de la presse. Le *Canadien* et le *Mercury*. Sir James Craig gouverneur. Les Canadiens s'aguerrissent. Luttes parlementaires. Rôle du conseil exécutif, toujours opposé à la Chambre. Les fonctionnaires salariés. Les mesures sévères. Prenez-vous par le bout du nez. Des juges, des juges. Pourquoi le roi ne nommera pas les curés. Craig, exécré, est remplacé par sir Prevost. La nécessité, mère de la justice. La crainte des Américains rend les Anglais conciliants. La guerre avec les Etats-Unis. Campagne de 1812 mauvaise pour les Américains. Campagne de 1813 funeste aux Anglais. Danger de la colonie. L'évêque appelle les Canadiens aux armes. Leur victoire à Châteauguay arrête l'invasion. La paix (24 décembre 1814). La situation. Sir Prevost dénoncé par les Anglais, regretté des Canadiens. L'Angleterre oublie vite et ne désarme jamais.

(1791-1816.)

Ce fut avec un véritable dépit que le parti anglais accepta la constitution de 1791. Il voulait être le maître et n'imaginait pas que l'Angleterre serait assez équitable pour mettre sur le même rang les électeurs canadiens et les électeurs anglais. A ce moment on comptait dans le Haut-Canada quarante mille habitants et cent soixante mille dans la province de Québec, dont vingt mille Anglais. Les Cana-

diens étaient donc dans la proportion de sept contre un et s'ils eussent voté avec ensemble ils pouvaient exclure tous les Anglais de la chambre des députés. La sévérité avec laquelle on les traitait depuis trente ans aurait justifié leur vote. Ils furent plus généreux et sur les cinquante députés qu'ils avaient le droit d'élire, ils choisirent 16 Anglais (juin 1792). Le Haut-Canada avait droit à 16 députés. Il n'élut que des Anglais. Les électeurs du Bas-Canada s'aperçurent bien vite qu'ils avaient trop présumé de la bonté de leurs adversaires et les députés, comme il arrive souvent, oublièrent les promesses des candidats.

Les chambres se réunirent dans le palais épiscopal dont le gouvernement s'était emparé en reléguant l'évêque au séminaire, et quand les députés eurent prêté serment (17 décembre 1792), le gouverneur les invita à se choisir un président.

Les seize députés anglais prétendirent aussitôt que le président devait être choisi parmi eux. Les Canadiens refusèrent ; l'élection fut remise au lendemain. Les débats furent assez vifs, mais les Canadiens ne se laissant pas intimider repoussèrent les trois marchands anglais qu'on leur présenta et nommèrent l'avocat Jean-Antoine Panet. Pour témoigner leur reconnaissance aux Canadiens qui les avaient élus, les seize Anglais proposèrent aussitôt l'abolition de la langue française, prétendant que toute possession britannique devait parler anglais.

« Eh quoi, s'écria le député Papineau, parce que les Canadiens devenus sujets de l'Angleterre ne savent pas la langue parlée sur les bords de la Tamise, ils seront privés de leurs droits ! Privez-en donc les habitants des îles de la Manche qui parlent français et vous appartienent depuis les jours de Guillaume le Conquérant ! »

La majorité fut moins exclusive et ne demanda pas l'abolition de la langue anglaise, mais elle décida que les procès-verbaux seraient rédigés dans les deux langues, et que les

lois  
Cana  
jours  
les r  
Le  
se de  
et re  
pays  
plus  
On  
une d  
une t  
Cana  
leurs  
Apr  
usage  
quest  
cupé  
avait  
qui n'  
en pri  
gré. A  
institu  
Canad  
suites  
tention  
impôt  
penses  
vante.  
Ces  
parlen  
triomp  
introdu  
eux qu  
préten  
qu'à un

lois seraient promulguées de même. Cet incident mit les Canadiens sur leurs gardes et leur montra dès les premiers jours ce qu'ils devaient attendre des Anglais choisis pour les représenter.

Le conseil législatif qui était à la dévotion de la couronne se donna le plaisir d'anathématiser la révolution française et rendit grâce à la Providence d'avoir ôté le Canada à un pays où il se passait des scènes dignes des peuples les plus barbares.

On remercia ensuite le roi et le parlement d'avoir octroyé une constitution, ce que le parti anglais considérait comme une très grande faute, parce que la constitution donnait aux Canadiens le moyen de se défendre, ou du moins d'exposer leurs griefs.

Après avoir dressé le règlement de la chambre selon les usages du parlement anglais, les députés traitèrent la question d'éducation. Le gouvernement ne s'était pas occupé des écoles depuis la conquête ; le collège des Jésuites avait été fermé, et leurs biens promis à divers personnages qui n'avaient pu encore les obtenir. Les Anglais posaient en principe que le roi pouvait disposer de ces biens à son gré. Accepter ce principe eût été mettre tous les biens des institutions religieuses à la merci de l'autorité royale. Les Canadiens demandèrent simplement que les biens des Jésuites fussent consacrés à l'instruction publique, selon l'intention des fondateurs du collège de Québec. On vota un impôt sur les boissons pour faire face aux principales dépenses et les autres affaires furent remises à l'année suivante.

Ces premiers débats initièrent les Canadiens aux luttes parlementaires, leur plus grand succès fut d'avoir fait triompher la langue maternelle. Ils se flattèrent aussi d'avoir introduit à la chambre la politesse française. Ceux d'entre eux qui avaient vu la chambre des communes de Londres, prétendant que ses séances ressemblent plus à une foire qu'à une assemblée délibérante, furent bien aises de donner

au parlement de Québec la tenue grave et respectueuse qui convient à des législateurs.

A ce moment, la révolution atteignait en France son point culminant et l'ancienne métropole était sous le régime de la Terreur. L'Angleterre craignant toujours les sympathies des Canadiens pour les Français prit les soins les plus minutieux et les mesures les plus sévères pour empêcher l'invasion des idées révolutionnaires dans la colonie. De même que tout étranger était regardé en France comme un émissaire de Pitt et de Cobourg, tout Français abordant au Canada était soupçonné d'être un agent de Robespierre.

Le cabinet de Saint-James eut le bon esprit de renvoyer en Canada comme gouverneur lord Dorchester qui connaissait bien le pays et était estimé des Canadiens. Il devait faire certaines concessions pour réconcilier les habitants avec le gouvernement anglais, diviser le pays en cantons (*townships*), ne concéder les terres qu'à ceux qui y feraient des établissements, laisser les séminaires de Québec et de Montréal se perpétuer, ainsi que les communautés religieuses de femmes, selon les règlements de leur institution. C'était plutôt pour faire contraste avec la France qui saccageait alors les couvents, que pour témoigner du respect à la religion catholique, car à ce moment même on faisait du couvent des Récollets une caserne, et le gouvernement établissait un évêque protestant, appelé lord évêque de Québec, tandis qu'il refusait le titre épiscopal au prélat catholique dont on avait même pris la demeure. En réalité les Canadiens étaient beaucoup plus tranquilles que s'ils eussent été Français et les rares nouvelles qu'ils recevaient d'Europe n'étaient pas de nature à leur faire regretter un pays écrasé par les réquisitions, la guerre et les impôts. On ne craignit pas de les froisser en nommant l'évêque protestant membre du conseil exécutif tandis que l'on refusait d'y admettre l'évêque catholique, mais la prudence de lord Dorchester permit de passer en

paix les années les plus orageuses de cette époque où l'ancien monde était en feu.

La discussion d'une loi sur les chemins publics fit croire que l'on voulait revenir au régime des corvées, comme sous le gouverneur Haldimand et souleva quelqu'opposition. Certains seigneurs craignant que l'on abolît leurs rentes, comme on l'avait fait en France, sans les indemniser, accusèrent les Canadiens de révolte et voulaient faire modifier un système suranné à leur avis. Leur intention était de céder leurs terres à des Américains décidés à en donner un bon prix ; leurs propositions furent repoussées par la Chambre.

L'Angleterre sachant ce que lui avait valu le maniement des armes par les colons américains, ne tenait pas à exercer les milices, elle licencia même le régiment canadien formé par lord Dorchester avant son départ qui eut lieu en 1796.

Aux élections de leur seconde législature, les Canadiens renvoyèrent presque tous les membres qui avaient voté contre l'usage de la langue française, pour les remplacer par des hommes dont ils se croyaient sûrs, mais tous ceux d'entr'eux qui remplissaient quelques fonctions se rangèrent du côté du gouvernement et du nouveau gouverneur Robert Prescott. Sous prétexte de combattre la révolution qu'il voyait partout, Prescott prit des mesures sévères pour terrifier la population et ordonna de mettre en prison ceux qui par leurs intrigues et leurs discours troubleraient la tranquillité du pays. Il fit un exemple sur la personne d'un enthousiaste américain que l'on mit à mort avec grand solennité, sous prétexte de haute trahison.

Pour éviter l'accusation de rébellion qu'on ne manquait pas de porter contre elle quand elle voulait montrer un peu d'indépendance, la chambre nouvelle usa d'une grande retenue, tandis que le conseil exécutif donnait libre cours aux mesures d'oppression. Il distribuait libéralement les terres à ses membres, amis et protégés tandis que les Ca-

nadiens ne pouvaient rien obtenir. Pour les éloigner des cantons nouveaux on avait donné des noms anglais à ces circonscriptions, les défricheurs canadiens s'en allèrent dans les forêts sur la rive droite de la rivière, près de la frontière américaine et s'y établirent sans titre ; des Américains en firent autant. Le gouvernement s'en émut et rappela les auteurs des maladresses qui éloignaient ses sujets. Prescott défendit aux catholiques d'ériger de nouvelles paroisses et l'évêque de Québec, afin de pourvoir aux besoins des catholiques qui se multipliaient considérablement, fut réduit à établir des missions, comme on l'avait fait au temps des Iroquois.

La révolution française qui faisait trembler les rois et bouleversait les peuples, produisit en Amérique un effet que les Anglais ne prévoyaient pas. Elle amena un certain nombre de prêtres catholiques qui, cherchant un refuge sur des terres plus hospitalières que ne l'était alors leur patrie, vinrent aux Etats-Unis et dans les colonies remplacer les missionnaires jésuites et récollets dont le dernier venait de mourir à Québec (1).

Avant 1776, des lois cruelles ne permettaient pas aux catholiques de se fixer ailleurs qu'au Maryland et dans la Pensylvanie qui comptaient en tout 23,000 catholiques. Le recensement de 1785 constata qu'ils étaient 25,000 et Pie VI érigeait en leur faveur, le premier siège épiscopal des Etats-Unis, dans la ville de Baltimore (2).

Les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick privés de leurs terres que les Anglais donnèrent aux loyalistes américains, après la guerre de l'indépendance, les Abenakis et les Micmacs étaient délaissés et n'avaient

(1) Le frère de l'ancien ministre de Louis XVI, M. de Calonne, se fit aumônier des Ursulines de Trois-Rivières.

(2) Voici la statistique catholique des Etats - Unis pour 1885 : 14 archevêques, 63 évêques, 7,043 prêtres, 6,626 églises, 907 chapelles, 1,895 stations, 83 collèges, 581 académies, 2,464 écoles paroissiales renfermant 490,531 élèves, 272 asiles, 454 hôpitaux et 6.639,908 fidèles. (D'après le Sadlier's Directory).

pas de prêtres. Résistant aux séductions de la propagande protestante, ils voulaient demeurer fidèles à la prière des Robes noires qui n'étaient plus là pour les diriger. La révolution française leur tourna le dos. Douze ou quinze sulpiciens purent arriver en une seule fois à Montréal, d'autres prêtres abordèrent aux Etats-Unis afin de continuer les missions.

Pour faire apostasier les sauvages, les sectaires anglais n'hésitaient point à leur offrir des distributions gratuites d'eau-de-vie et à leur faire contracter les vices qui sont la suite de l'ivrognerie. Ces pauvres sauvages firent plusieurs tentatives pour avoir au milieu d'eux un prêtre qui pût les retenir dans le devoir. Nul ne pouvait leur en donner, car le Canada lui-même était dépourvu de prêtres et n'avait plus de religieux.

Les Abenaquis de l'ancienne mission de Narantsouack, donnèrent un exemple qui mérite d'être signalé. Ayant entendu parler de M. Caroll, supérieur général des missions à Baltimore, ils lui envoyèrent une députation solennelle pour lui demander un missionnaire. Le chef qui porta la parole au nom de toute la tribu fit un discours si touchant, qu'il arracha des larmes au digne supérieur, en lui faisant le tableau des misères que l'ivrognerie engendrait parmi ses compatriotes. Enfin, se jetant à ses pieds, il tira de son sein un crucifix qu'il baisa à plusieurs reprises et, le donnant à Caroll il lui dit en pleurant : « Ce crucifix » était celui de notre père Rasles que les Anglais assassinèrent voilà soixante-dix ans et c'est le seul souvenir qui soit resté de lui dans notre tribu. Nous l'avons » conservé de père en fils jusqu'à ce jour, et si je te donne » aujourd'hui, mon père, ce gage touchant de son amour » pour nous, c'est pour qu'il soit entre tes mains, le » gage et comme la promesse que tu nous enverras un » prêtre. »

Caroll, profondément ému, baisa le crucifix teint du sang d'un martyr, il obtint de M. Emery, un sulpicien pour

prendre soin des Abenaquis du Maine et du Nouveau-Brunswick (1794) (1).

L'évêque de Québec envoya quelques sulpiciens dans le Haut-Canada, il établit d'autres émigrés dans la Nouvelle-Ecosse, l'île du Cap-Breton, et c'est ainsi que sans le vouloir, la France contribua à favoriser le maintien de la religion catholique et de la langue française dans plusieurs de ses anciennes possessions.

Le secours des prêtres français chassés par la révolution arrivait à propos pour encourager les catholiques de ces régions que l'Angleterre voulait à toute force *anglifier*. On avait attendu la mort du dernier jésuite canadien (1799) pour saisir, comme succession en deshérence, les biens du collège de Québec. Les catholiques persistaient à demander l'application de ces biens aux dépenses de l'instruction publique; l'évêque protestant demandait au gouverneur Milnes, successeur de Prescott, d'établir dans les villes et les principaux villages, des maîtres d'école chargés d'enseigner gratuitement aux Canadiens-Français la langue anglaise, et l'écriture avec l'arithmétique moyennant un prix modéré. Le gouverneur représenta à la métropole qu'une pareille mesure serait très propre à rendre les Anglais populaires et à répandre l'usage d'une langue que les Canadiens s'obstinaient à ne pas vouloir apprendre. Pour atteindre ce but, on imagina de créer « l'Institution royale » qui devait travailler à l'assimilation du pays, en développant tout un système d'instruction publique en langue anglaise. Cette loi qui mettait l'enseignement entre les mains du conseil exécutif et des protestants, rencontra de vives résistances qui firent rester l'enseignement stationnaire pendant vingt-cinq ans. Le parti anglais ne voulait rien moins que prendre les biens des séminaires, établir la suprématie de la couronne et abolir l'autorité du pape dans

(1) Ce prêtre fut remplacé dix ans après par l'abbé de Cheverus, qui mourut cardinal-archevêque de Bordeaux.

la colonie qui dès lors deviendrait facilement protestante. Un certain Ryland, secrétaire intime des gouverneurs pendant vingt ans, ennemi implacable des Canadiens et des catholiques était l'instigateur de toutes ces mesures restrictives et haineuses, qui forcèrent les Canadiens à se défendre et à voter pour des hommes moins dévoués au gouvernement qui les opprimait.

Les Anglais, presque tous marchands, voulaient un impôt foncier fixe par arpent de terre cultivée, les Canadiens votèrent une taxe sur les marchandises, soutenant que dans un pays de défrichement il fallait favoriser l'agriculture. Le roi leur donna raison. Aussitôt les esprits s'échauffent, Anglais, protestants et négociants d'un côté, Canadiens, catholiques et cultivateurs de l'autre recommencent une lutte qui dure encore. Le *Mercury Québec*, organe des marchands, déclarait ainsi la guerre : « Cette province est déjà » trop française pour une colonie britannique. Que nous » soyons en guerre ou en paix, il est essentiel de faire » tous nos efforts, par tous les moyens avouables, pour » nous opposer à l'accroissement des Français et à leur » influence. Après une possession de quarante-sept ans, il » est juste que la province enfin devienne anglaise. »

Les Canadiens ainsi provoqués résolurent de fonder un journal pour se défendre et ripostèrent :

« Nous possédons dans notre constitution un rare trésor » qui a été trop longtemps caché, la liberté de la presse. » Ce droit qu'a le peuple anglais d'exprimer librement ce » qu'il pense des actes publics de son gouvernement, en » fait le principal ressort. C'est cette liberté qui rend la cons- » titution anglaise si propre à faire le bonheur des peuples » qui sont sous sa protection. Le despote ne connaît le » peuple que par le portrait que lui en tracent les courti- » sans, il n'a d'autres conseillers qu'eux. Dans la constitu- » tion anglaise, la nation ayant le droit de dire son avis » par la voie de la presse, devient le conseiller privé du » gouvernement.

» Etant les plus nouveaux sujets de l'empire, les Canadiens ont surtout intérêt à être bien connus et bien représentés.

» Désormais, nous userons de ce droit, nous nous défendrons pour conserver nos institutions, notre langue et nos lois. »

Jusqu'à ce moment (1806) aucune gazette n'avait encore osé discuter les questions politiques, comme la chose se pratiquait en Angleterre, mais à partir de ce jour un organe français appelé *le Canadien*, soutenu et rédigé par les principaux députés, défend vigoureusement les droits des indigènes et fustige les transfuges de la cause nationale, les faux patriotes qui font cause commune avec les Anglais.

Le coadjuteur de Québec, Mgr Plessis étant devenu évêque titulaire par la mort de son prédécesseur, faillit être repoussé par le parti anglais qui redoutait sa fermeté et il fallut que la métropole rappelât aux sectaires que ce prélat n'était pas un étranger, mais Ryland posait en principe que la principale raison d'être de tout bon gouverneur devait être de miner et détruire l'influence de tout prêtre catholique romain.

Il trouva ce type accompli dans la personne de sir James Craig, nommé gouverneur en 1807. Administrateur despotique et fantasque, rempli de préjugés contre les Canadiens et leur religion, Craig souleva des difficultés qui finirent par effrayer l'Angleterre et encourager les Etats-Unis, toujours disposés à s'annexer le Canada.

Dès la première année, de graves divisions éclatèrent (1808) entre lui et les représentants du peuple. Ceux-ci, à l'exemple de ce qui se passait dans la métropole, voulaient exclure les juges des rangs de la représentation. Cette mesure était prise surtout pour se débarrasser des créatures du gouvernement et en particulier d'un sieur de Bonne, qui était devenu « l'âme damnée » des Anglais. Le conseil rejeta la mesure, le gouverneur considéra ce rejet comme une rébellion et pour se venger, fit rayer M. Panet, président

de  
mil  
A  
con  
con  
M  
ven  
tuti  
pon  
de  
cha  
gou  
voté  
mai  
dém  
ser  
puté  
de  
men  
de f  
com  
de d  
Non  
ils d  
plac  
fran  
L'  
mes  
char  
trop  
testé  
pou  
train  
A  
bre  
tous

de l'assemblée et quatre autres députés, des officiers de la milice.

À la session suivante la chambre qui commençait à avoir conscience de sa force, prit une attitude ferme et élevée contre les prétentions du pouvoir exécutif.

M. Bourdage parla des influences pernicieuses qui circonvenaient le pouvoir, M. Bédard montra le vice de la constitution de 1791 qui avait oublié d'établir un ministère responsable afin de conserver à la fois l'inviolabilité du roi ou de son représentant et la liberté de la discussion dans les chambres. Son discours fit sensation, il piquait au vif le gouverneur et son conseil. La majorité remit à plus tard le vote de ce principe élémentaire en matière constitutionnelle, mais Craig fut alarmé et écrivit au gouvernement que la démagogie gagnait, qu'il était temps d'agir et de lui imposer un frein. La chambre ayant expulsé de son sein un député des Trois-Rivières, parce qu'il était juif, Craig profita de la circonstance pour proroger et dissoudre un parlement qu'il regardait comme révolutionnaire. Son discours de fermeture rempli de reproches pour les Canadiens et de compliments pour ses créatures, devint un nouveau sujet de discorde entre lui et les électeurs qu'il voulait consulter. Non seulement ils lui renvoyèrent les mêmes députés, mais ils donnèrent congé à ceux qui avaient faibli, pour les remplacer par des hommes sûrs et dévoués à la nationalité franco-canadienne.

L'Angleterre ordonna au gouverneur de sanctionner les mesures excluant les juges, si elles étaient votées par la chambre. C'était presque désavouer un gouverneur allant trop loin. Dès la première session, les députés réélus protestèrent contre le langage insultant dont Craig s'était servi pour les proroger. Ce langage était essentiellement contraire à la constitution et aux libertés du pays.

Après avoir censuré la conduite du gouverneur, la chambre passa aux officiers subalternes appartenant à peu près tous à la coterie des oppresseurs. Pensant que le moyen

le plus sûr d'obliger ces officiers à respecter la députation du pays, était la voie du budget, elle résolut de les soumettre à son contrôle en votant leur salaire. Elle déclara que le pays était en état et en disposition de se charger de toutes les dépenses civiles et d'exonérer la métropole, en même temps elle vota une adresse au parlement anglais pour l'informer de cette disposition et le remercier de ce qu'il avait fait jusque-là pour les Canadiens.

On le voit, les Canadiens prenaient le régime parlementaire au sérieux et ils savaient en tirer parti. L'offre de salarier les fonctionnaires était un coup droit, l'Angleterre ne demanderait pas mieux que de réaliser une économie dont la guerre et le blocus continental lui faisaient sentir la nécessité. Qu'allaient devenir tous ces employés que leur zèle avait tant de fois entraînés au mépris et à l'insulte de la chambre ? Tremblant pour leur sort, ils soulevèrent une opposition formidable contre la mesure proposée. En même temps, le conseil ayant refusé d'admettre l'exclusion des juges comme elle était proposée, les députés, par un vote réunissant les trois quarts des suffrages, déclarèrent vacant le siège du juge de Bonne « l'âme damnée du château » représentant la ville de Québec.

Cette fois, Craig n'y tient plus. Furieux de voir éliminer son favori, il casse de nouveau le parlement et décidé à tout faire pour obtenir une chambre plus docile, il recourt aux grands moyens pour intimider les électeurs, fait saisir les presses du *Canadien* et arrêter l'imprimeur de ce journal indépendant, comme coupable de haute trahison. Après trois jours employés à examiner les papiers saisis dans les bureaux, le conseil composé de huit créatures du gouverneur ordonna d'arrêter six des principaux députés et plusieurs notables de Montréal, afin de saisir les fils de la conspiration ourdie contre l'Angleterre.

Craig écrit au ministre des colonies « qu'il a dû agir » énergiquement pour sauver le Canada où un parti démagogique répand les pires doctrines ; ce parti devient d'au-

» ta  
» su  
» du  
» ti  
» se  
» du  
» pe  
Il  
nistè  
fidél  
où l  
pire  
To  
jour  
» vo  
les j  
son ;  
voir  
glete  
aima  
Beda  
d'avo  
dessa  
rassé  
élect  
ce fu  
Beda  
conn  
cond  
eut l  
deva  
de lo  
Cr  
plus  
avait  
comp

» tant plus audacieux que Bonaparte remporte de grands  
» succès en Europe; il est dans l'intention de relever le  
» drapeau français; pour lui tenir tête il faut abolir la cons-  
» titution, réunir les deux Canadas, prendre les biens du  
» séminaire de Montréal et mettre les curés à la nomination  
» du roi, si le roi ne nomme pas les curés, la colonie est  
» perdue. »

Il y avait tant d'exagération dans ces plaintes que le ministère anglais ne les écouta guère. Craig fit appel à la fidélité du peuple et cet appel fut lu dans plusieurs églises où l'on fut assez étonné d'apprendre que la sûreté de l'empire était menacée.

Tout ce mouvement était motivé par trois articles de journal dont l'un portait un titre assez singulier : « Prenez-  
» vous par le bout du nez. » Malgré toutes leurs recherches, les juristes ne purent trouver la moindre trace de trahison; au contraire, en réprochant les agissements du pouvoir exécutif, on professait résolument la fidélité à l'Angleterre. Les victimes demandaient à être jugées, Craig aima mieux les relâcher l'une après l'autre, mais le député Bedard, chef du parti, refusa de sortir de prison, avant d'avoir subi le jugement du jury et mis sa réputation au-dessus de toute atteinte. Le conseil se trouva très embarrassé de ce personnage qui devenait par trop gênant. Les élections firent rentrer les mêmes députés au parlement et ce fut le gouverneur qui céda et fit presque des excuses. Bedard ne voulait toujours pas sortir de prison, ni se reconnaître coupable, de guerre lasse, on le mit dehors sans conditions. Il sortit avec les honneurs de la guerre, et il eut le courage de dire à ses électeurs que les Canadiens devaient faire tomber les préjugés de l'Angleterre à force de loyauté et de sagesse.

Craig ne pouvant vaincre le parlement, crut qu'il aurait plus facilement raison de Mgr Plessis, parce que l'évêque avait permis de lire au prône une exhortation à la fidélité, composée par le gouverneur. S'il avait cru pouvoir donner

cette marque de loyauté, l'évêque n'était nullement disposé à soumettre l'autorité de l'Eglise à un gouvernement protestant.

« — Vous êtes pauvre, vous ne tenez pas le rang qui  
» convient à votre dignité, la nomination des évêques et  
» des curés est une prérogative royale, reconnaissez-le,  
» acceptez-la, nous vous paierons bien et vous reconnai-  
» trons officiellement. »

Le gouverneur ne put comprendre que le pouvoir d'ordre et de juridiction ne peut être conféré dans l'Eglise que par les évêques et le pape. « Si vous imposez un pareil  
» régime au Canada, dit l'évêque, vous mettrez le pays en  
» feu. »

« — Mais, reprit le gouverneur, on m'assure que votre  
» religion se perd insensiblement... »

L'évêque répondit aussitôt : « Je connais le diocèse de-  
» puis vingt ans, je peux vous assurer que le peuple ca-  
» nadien est très attaché à la religion et très peu disposé  
» à souffrir qu'on y porte atteinte. Il n'y a pas de bien  
» dont il soit aussi jaloux. »

« — Jusqu'à présent, reprit le gouverneur, ce pays n'a  
» pas été gouverné selon l'esprit de la constitution d'An-  
» gleterre. Que de choses sont tolérées ici que l'on ne  
» souffrirait dans aucune autre région de l'empire britan-  
» nique. Il est temps que cela cesse, que la prérogative  
» du roi s'exerce partout. Un curé mal choisi peut nuire  
» beaucoup au gouvernement. »

Après une longue discussion où l'évêque lui déclara qu'aucun membre de l'Eglise catholique ne pouvait sans apostasier reconnaître la suprématie religieuse du roi, l'irascible gouverneur conclut en disant : « Et nous, nous ne reconnaissons point d'Eglise catholique. » Quelques jours après Craig abandonnait son poste pour s'en aller mourir en Europe dans le courant de l'année, en se plaignant amèrement de la dureté et de l'ingratitude des hommes en Canada (1814).

Ce  
angla  
de l'i  
quét  
vost  
qui se  
du C  
Craig  
obtin  
cesse  
vince  
vota  
2,000  
pied t  
entrep  
nouve  
qu'elle  
Mgr F  
le cler  
en rap  
senta  
avant  
devar  
ment  
grand  
tombé  
ces ob  
Ce c  
cessite  
l'Angl  
cherch  
guerre  
jour e  
Que d  
la défe  
faire l

Ce fut un général d'origine suisse que le gouvernement anglais chargea de réparer les maladresses et les violences de l'incapable Craig qui laissait après lui un souvenir inquiétant dans les circonstances actuelles. Sir Georges Prevost était un homme sage et modéré, pourvu du bon sens qui semblait faire défaut depuis vingt ans aux gouverneurs du Canada. Il lui suffit de rendre justice aux victimes de Craig pour conquérir les sympathies des Canadiens. Aussi obtint-il bientôt de la chambre si maltraitée par son prédécesseur, tout ce qu'il demanda pour la défense de la province en cas de rupture avec les Etats-Unis. Le parlement vota les fonds nécessaires, autorisa le gouverneur à lever 2,000 hommes de troupes et en cas de besoin à mettre sur pied toute la milice disponible. Les menaces de Craig et ses entreprises contre le clergé catholique étaient connues, le nouveau gouverneur voulut atténuer le mauvais effet qu'elles pouvaient produire. Il eut plusieurs entrevues avec Mgr Plessis et lui demanda ce qu'il fallait faire pour mettre le clergé et la religion catholique sur un pied convenable et en rapport avec les stipulations des traités. L'évêque présenta un mémoire exposant ce qu'avaient été les évêques avant la conquête, ce qu'ils avaient été depuis, et ce qu'ils devaient être dans l'avenir pour l'avantage du gouvernement et de la religion (mai 1812). Le gouverneur en tint grand compte et insinua au régent (fils de Georges III tombé en démence) que l'on agirait bien en faisant droit à ces observations.

Ce changement subit de politique était dicté par la nécessité. Depuis longtemps les Etats-Unis irrités de voir l'Angleterre s'arroger le droit de visite sur toutes les mers cherchaient une occasion favorable pour lui déclarer la guerre; ils étaient devenus les alliés de Napoléon et de jour en jour on s'attendait à les voir attaquer le Canada. Que deviendrait cette colonie si ses habitants refusaient de la défendre ou voulaient seulement rester neutres et laisser faire les Américains? Il fallait donc nécessairement gagner

les colons si on voulait conserver les colonies du Saint-Laurent et des lacs.

La république déclara la guerre le 18 juin 1812 et mit cent mille hommes sous les armes, du moins ils figuraient sur le papier. Les Canadiens se déclarèrent bravement pour l'Angleterre et l'intervention du clergé auprès des milices fut décisive en cette occasion. Comme au temps de la domination française les Américains attaquaient par trois points à la fois. Le général Hull, à la tête de deux ou trois mille hommes portant le titre pompeux d'*armée* du Sud-Ouest, vint du Michigan jusqu'à Détroit, passa la rivière pour entrer dans le Haut-Canada et y lancer une belle proclamation invitant les Canadiens à s'abriter sous le pavillon étoilé. Poursuivi par Brock, gouverneur de la province, Hull s'enferma dans Détroit, et se rendit sans coup férir avec toute son armée. Détroit avec tout le territoire du Michigan tomba entre les mains des Anglo-Canadiens qui firent un butin considérable.

Comme en 1759, l'armée du Centre attaquait Niagara. Vainqueurs le matin dans un combat où Brock fut tué, les Américains furent battus et cernés le soir du 13 octobre, ils furent obligés de mettre bas les armes.

L'armée du Nord, arrivant par le lac Champlain sous les ordres de Déarborne, ne fut pas plus heureuse que les deux autres et fit encore moins. S'étant avancée jusqu'aux environs de Montréal elle rencontra les Anglo-Canadiens protégés dans leurs avant-postes par des abattis d'arbres. Deux colonnes envoyées pour les attaquer manœuvrèrent si mal à propos qu'elles se fusillaient réciproquement pendant l'obscurité d'une nuit de novembre. Les troupes canadiennes n'eurent garde de les interrompre, et les ennemis se retirèrent bientôt pour hiverner près du lac Champlain.

Les Américains soutinrent mieux l'honneur de leur pavillon sur l'Océan que sur la terre ferme et leurs frégates basses, mieux armées et mieux équipées que les vaisseaux

de h  
lure  
gie r  
enco

Le  
d'Ha  
fort  
culer  
lac E  
in-Ba  
cuan  
comp  
ache  
Toron  
flotte  
de l'a  
gouve  
bour  
glaise

Par  
se tro  
avanç  
Laure  
se tro  
mandé  
Hamp  
lité et  
succèd

Le  
Prevo  
fit app  
mandé  
pour  
campa  
au sec  
sémin

de haut bord, firent quelque mal aux Anglais, aussi résolurent-ils de continuer la campagne de 1813 avec une énergie nouvelle. Ils ne changèrent pas leur plan et vinrent encore avec trois armées.

Le général anglais Proctor opposé dans l'Ouest à l'armée d'Harrison eut d'abord quelque succès, et poussa jusqu'au fort des Mianis qu'il ne put emporter; il fut obligé de reculer ensuite jusqu'à Détroit. Un combat naval livré sur le lac Erié le 10 septembre détruisit la flottille anglaise à Put-in-Bay, et livra le lac Erié aux Américains. Proctor évacuant aussitôt Détroit fut atteint par Harrison qui le mit complètement en déroute, lui fit sept cents prisonniers et acheva de ruiner la réputation militaire du chef anglais. Toronto capitale du Haut-Canada tombait aux mains de la flotte américaine tenant le lac Ontario, avec les magasins de l'armée anglaise, tandis qu'à l'autre extrémité du lac, le gouverneur Prevost était repoussé, devant Sacketts-Harbour et que la flotte américaine battait encore la flotte anglaise devant Toronto.

Par suite de ces échecs successifs, tout le Haut-Canada se trouvait perdu pour les Anglais, les troupes américaines avançant toujours n'avaient plus qu'à descendre le Saint-Laurent, à s'emparer de Montréal et Québec et l'Angleterre se trouvait expulsée d'Amérique. L'armée du nord commandée par Wilkinson et celle du centre sous les ordres de Hampton, convergeaient déjà vers Montréal, quand la fidélité et le courage des Canadiens mirent un terme à leurs succès.

Le danger était grand et dans cette extrémité sir Georges Prevost recueillit les fruits de sa politique conciliante. Il fit appel à la loyauté des Canadiens, l'évêque l'appuya d'un mandement énergique en ordonnant des prières publiques pour le succès des armes britanniques. Les milices des campagnes se réunirent avec empressement pour marcher au secours de Montréal menacé; sur l'ordre de l'évêque les séminaristes prirent les armes et furent chargés de garder

les remparts abandonnés de Québec et le château du gouverneur.

Wilkinson battu par le colonel Morrison le 11 novembre, avançait toujours sur Montréal et Hampton en approchait avec sept mille hommes quand ils rencontrèrent à Chateauguay l'avant-garde anglaise uniquement composée de Canadiens et d'Indiens catholiques. Retranchés dans un défilé que les écrivains du temps ont comparé aux antiques Thermopyles, ils étaient sous le commandement du colonel de Salaberry, canadien-français et firent la guerre à la manière sauvage. Protégés par les arbres de la forêt, ils accueillirent les Américains par un terrible feu de tirailleurs sur toute la ligne. Hampton eut beau concentrer ses forces et attaquer tantôt une aile tantôt l'autre, tous ses efforts furent inutiles. Une colonne envoyée pour le prendre à dos arriva trop tard. Le nombre semblait devoir l'emporter quand Salaberry prenant en flanc la colonne de secours la mit complètement en déroute. Le gouverneur Prevost arrivant sur la fin de l'action qui avait duré quatre heures, félicita chaudement les Canadiens et l'officier qui avait pris de si heureuses dispositions. Le prince de Galles et le duc de Kent déclarèrent que Salaberry et « ses héros de Chateauguay étaient les sauveurs du pays ».

En effet, ce combat de Chateauguay chanté par les poètes fut décisif et arrêta l'invasion en déterminant la retraite des 15 ou 16,000 Américains qui marchaient sur Montréal. En apprenant la défaite de son collègue du nord, Wilkinson rebroussa chemin, et le plan le mieux combiné que la grande république eût encore conçu pour s'annexer le Canada, fut déjoué par une poignée de 600 indigènes.

Toute la récompense qu'obtinrent les Canadiens en dehors des compliments officiels fut le droit pour leur évêque de devenir membre du conseil et d'être reconnu enfin comme évêque de Québec, encore dut-il siéger après l'évêque protestant qui réclama bruyamment, parce qu'on reconnaissait deux titulaires dans un même diocèse. Le ministre des

colon  
» pas  
» pou  
» que  
verne  
lique  
drape  
loin.

Tro  
verne

1814

Les  
temps  
les Ar  
levé  
Oswóg  
à Chip  
Drum  
vainqu  
fuite,  
tués o  
ment 8

L'ar  
voyait  
Unis p  
généra  
dès le  
battue  
terre.  
d'Espa  
éprouv  
Prevos  
ponctu  
dres.

(1) Père

(1) Aprè

colonies se contenta de lui écrire : « Monsieur, ce n'est pas quand les Canadiens se battent comme ils le font pour l'Angleterre, que l'on devrait agiter de pareilles questions » (décembre 1813). L'année suivante le gouvernement fit une pension de mille livres à l'évêque catholique et permit d'ériger quelques paroisses. Il donna des drapeaux aux milices et sa reconnaissance n'alla pas plus loin.

Trop occupé par les guerres d'Europe en 1813, le gouvernement anglais devenait libre d'envoyer des renforts en 1814 et il n'y manqua pas.

Les Américains recommencèrent la campagne au printemps de 1814, mais le moment favorable était passé. Déjà, les Anglais du Haut-Canada avaient repris l'offensive, enlevé Niagara et Buffalo. Repoussés à Lacolle, battus à Oswégo, les Américains prennent leur revanche le 5 juillet à Chippawa, et sont défaits à Lundy'slane par le général Drummond qui les assiège dans le fort Erié; il se croyait vainqueur quand une explosion terrible met son armée en fuite, les Américains la poursuivent et mille Anglais sont tués ou faits prisonniers, tandis que l'ennemi perd seulement 80 hommes.

L'arrivée de quatorze mille hommes que l'Angleterre envoyait à ce moment (1) avec l'ordre d'envahir les Etats-Unis par le lac Champlain appela l'attention ailleurs. Le général Prevost se mit à la tête de l'armée d'invasion, mais dès le début, la flottille anglaise du lac Champlain ayant été battue par les Américains ne put plus soutenir l'armée de terre. Ces soldats de Wellington qui avaient fait la guerre d'Espagne échouèrent devant Plattsburg et pour ne pas éprouver le même sort que Burgoyne et se trouver cerné, Prevost battit en retraite, son malheur fut d'avoir obéi trop ponctuellement aux ordres qu'on lui envoyait de Londres.

(1) Père de la reine actuelle d'Angleterre, Victoria I.

(1) Après l'abdication de Napoléon à Fontainebleau.

La flotte anglaise qui avait débarqué cinq mille hommes dans la baie de Chesapeake fut plus heureuse, après avoir culbuté les Américains, le général Ross marcha sur Washington, ville fédérale et chef-lieu de la république ; il en brûla le capitol et les principaux édifices publics. Le vainqueur regagnait ses vaisseaux quand il fut tué dans une escarmouche près de Baltimore.

Moins prudent que Prevost, le général Packenham qui débarquait en Louisiane allait se heurter près de la Nouvelle-Orléans, contre six mille bons tireurs retranchés derrière des balles de coton, il resta sur place avec dix-sept cents des siens.

Les deux nations étaient fatiguées d'une guerre qui les ruinait depuis trois ans. Le tort des Américains était de l'avoir commencée trop tard, s'ils avaient écouté Napoléon qui les pressait de chasser les Anglais de l'Amérique, ils auraient certainement pris le Canada qui fut secouru d'une façon efficace seulement après la chute de l'empereur des Français. Par le traité de Gand conclu le 24 décembre 1814, chacun rendait ses conquêtes et restait dans ses limites.

Plusieurs pensent que ce traité est comme celui d'Utrecht, une simple halte dans la lutte pour l'Amérique du Nord qui doit être un jour aux Américains. La marche ascendante des Etats-Unis et la faiblesse du lien qui attache encore les colonies anglaises à leur métropole donnent lieu de croire que la lutte n'est pas terminée. La question des frontières du Maine était laissée indécidée et quand ces frontières furent rectifiées après bien des débats (1846), les Etats-Unis s'étaient toujours avancés vers le Nord et un parti puissant ne serait pas éloigné de se joindre à eux, si l'occasion s'en présente quelque jour, au moins dans la partie du pays qui se trouve sur la rive droite du Saint-Laurent.

Sir Georges Prevost réunit les chambres en janvier 1815 et put annoncer la paix. Un jeune homme de 26 ans, fils du député Papineau fut élu président de l'assemblée, adressa

au  
mo  
» l  
» C  
» t  
» t  
» d  
» a  
» c  
» d  
» fo  
» la  
» tic  
» pa  
» à l  
» le  
Le  
mont  
insul  
gne d  
mour  
d'être  
La  
que s  
cessio  
reprit  
merci  
Frang  
les fa  
trente  
comm  
liberté  
contre

au gouverneur ces paroles qui résument la situation à ce moment :

« Les événements de la dernière guerre ont resserré les liens qui unissent ensemble la Grande-Bretagne et les Canadas. Lorsque la guerre a éclaté le pays était sans troupes, sans argent et Votre Excellence se voyait à la tête d'un peuple en qui, disait-on, plus d'un demi-siècle de repos avait détruit tout esprit militaire. Vous plaçant au-dessus des préjugés, vous avez su trouver dans le dévouement de ce peuple brave et fidèle, injustement calomnié, assez de ressources pour déjouer les projets d'un ennemi nombreux et plein de confiance en ses forces... Après toutes les preuves que la métropole et la colonie ont données, l'une de l'efficacité de sa protection, l'autre de sa fidélité inaltérable, les habitants de ce pays peuvent prétendre avec plus de raison que jamais à la conservation et au libre exercice des avantages que leur assurent leur constitution et leurs lois. »

Le parti anglais ne pardonna pas à Prevost de s'être montré juste et bienveillant pour les Canadiens. Dénoncé et insulté par ses ennemis comme ayant fait manquer la campagne de Plattsburg, Prevost partit pour se défendre, mais il mourut en arrivant à Londres, et eut du moins l'honneur d'être approuvé par Wellington et regretté par les Canadiens.

La reconnaissance de l'Angleterre durait juste autant que sa faiblesse, elle avait paru disposée à faire des concessions pendant la guerre, une fois la paix assurée, elle reprit son système et la lutte recommença sans trêve ni merci sur le terrain parlementaire entre les Canadiens-Français et la coterie coloniale qui voulait les opprimer et les faire disparaître. Ce sont ces luttes qui rempliront les trente années suivantes; nous devons les indiquer et dire comment les Canadiens sont venus à bout de conquérir une liberté que beaucoup de Français seraient heureux de rencontrer sur notre vieille terre de France.

Les

a  
c  
c  
s  
P  
L  
r  
P

L  
ver  
mer  
inté  
de v  
lont  
auto  
glais  
tels  
en 1

## CHAPITRE XVIII

---

### SOMMAIRE :

Les luttes parlementaires. Le parti anglais. Ses malversations et ses haines. Un bon gouverneur ne peut rester. La question des subsides. James Sherbrooke. Le duc de Richmond. Progrès de l'Eglise catholique ; cinq évêques au Canada. Dalhousie, gouverneur, lutte pendant huit années pour l'anglicisation. Il part honni des Canadiens. Sir James Kempt, plus estimé, ne réussit pas mieux. Lord Aylmer échoue à son tour. Les têtes s'échauffent, les esprits s'aigrirent. Enquêtes et commissaires. Les autres colonies s'accordent avec l'Angleterre. Le Bas-Canada seul opposant. Symptômes révolutionnaires. Lord Gosford ne peut les conjurer. Les troubles de Montréal. L'insurrection. Répression sanglante. Les Fils de la liberté en prison. La constitution suspendue. Le Canada soumis de nouveau au régime militaire. Lord Durham et ses rapports. L'union des deux Canadas est proclamée.

(1816-1840.)

Les préoccupations de la guerre et la prudence du gouverneur sir Prevost avaient assoupi les querelles parlementaires. Dès que le général Drummond, gouverneur par intérim, fut arrivé, les débats recommencèrent avec plus de violence. D'un côté le parlement élu, exprimant les volontés de la nation, de l'autre un gouverneur jaloux de son autorité et un conseil exécutif presque tout composé d'Anglais hostiles et de fonctionnaires dévoués au gouverneur, tels étaient les combattants. L'évêque de Québec écrivait en 1820 : « Les ministres britanniques changent, mais l'es-

» prit du ministère ne change pas. » Tout pour les Anglais, rien pour les Canadiens, tel est le mot d'ordre transmis de ministère en ministère. Quand sir Drummond voulut récompenser les soldats et miliciens en leur donnant des terres, il se trouva que les meilleures étaient toutes distribuées. En vingt ans, on en avait donné trois millions d'acres à une centaine de favoris, le gouverneur Milnes s'en était adjudé soixante-dix mille pour sa part. Comme elles ne coûtaient à peu près rien et qu'on les vendait à prix raisonnable à mesure que le défrichement avançait, on comprend comment les amis du pouvoir faisaient fortune. Nous voulons, disaient les distributeurs, que la frontière soit gardée par des Anglais. — Belle raison, ripostaient les Canadiens, ne vaudrait-il pas mieux qu'elle le fût par nous qui avons un langage, des mœurs, une religion différents de ceux des Américains ?

La chambre se plaignait des malversations de certains fonctionnaires, entr'autres des deux juges Sewell et Monck qui substituaient à la justice leur propre volonté. Le régent répondit qu'il voyait avec peine les accusations portées contre des hommes si dignes, et comme on allait émettre un vote pour appuyer les premières plaintes, le gouverneur prononça la dissolution de la chambre. Cet acte de sévérité était le résultat de l'influence du parti fanatique dont Ryland et Sewell étaient les chefs. Le peuple répondit comme d'habitude en renommant les mêmes députés et remplaçant les hommes douteux par des patriotes plus accentués.

Heureusement que le nouveau gouverneur James Sherbrook était prudent. Il remontra au ministère que ses instructions étaient bien difficiles à remplir ; rien ne pouvait donner une idée de l'impopularité de Sewell pour qui on voulait tout sacrifier, on aurait plutôt une révolution qu'un changement dans les idées du clergé et du peuple.

Il conseilla de faire entrer dans le conseil législatif, objet des haines de la grande majorité, l'évêque catholique et le

président de la chambre qui paraîtraient au moins y représenter le pays. Ses observations furent en partie écoutées ; et il y eut un moment de détente.

Les Canadiens s'aguerrissaient dans les luttes parlementaires, ils choisirent le terrain des finances pour soutenir leurs droits. L'agitation se fit de 1817 à 1822 sur la question des subsides déjà soulevée au temps de Craig. D'un côté, la chambre voulait, selon la pratique anglaise, avoir l'initiative de toutes les mesures concernant l'emploi des deniers publics, c'était pour elle le seul moyen d'avoir quelque autorité sur les fonctionnaires et d'empêcher les abus en contrôlant l'usage des fonds votés. De l'autre, le gouverneur et le conseil exécutif cherchaient à se maintenir en possession d'en disposer comme ils l'avaient fait depuis la conquête, et même depuis la constitution de 1791. Le gouverneur sentait ce que les mesures violentes toujours soutenues par l'oligarchie du conseil avaient d'irritant pour les Canadiens, mais le ministère anglais penchait plus facilement vers la sévérité que vers l'indulgence. Dégoûté de la tâche qui lui était imposée et ne pouvant venir à bout de concilier des intérêts aussi divers qu'ils étaient opposés, Sherbrooke demanda son rappel. Ce fut avec Prevost le gouverneur le plus sensé qu'ait eu le Canada sous la domination anglaise.

On lui donna pour successeur un grand-personnage, duc de Richmond, gouverneur d'Irlande, qui avait dissipé sa fortune par son luxe et ses extravagances. Il comptait sans doute réparer ses pertes au Canada, et dès la première année il augmenta d'un cinquième les dépenses de la colonie. Naturellement, la chambre trouva le compte exorbitant et ne voulut point payer d'emplois inutiles. Les députés votèrent les dépenses chapitre par chapitre et pour une année seulement. Le conseil ne manqua pas de rejeter ce vote comme inconstitutionnel et Richmond renvoya les députés avec des paroles sévères contre lesquelles ils ne se firent faute de protester à la session suivante. La lutte fut sus-

pendue en 1819 par la mort de Richmond. Mordu par un renard qu'il caressait dans une auberge en revenant du Haut-Canada, le gouverneur mourut en chemin et on lui fit de superbes funérailles dans la cathédrale protestante de Québec (4 septembre 1819).

Tandis que les combats pour la liberté occupaient et passionnaient l'élite de la nation, l'Eglise catholique faisait des progrès remarquables dans les deux Canadas. L'arrivée des prêtres français avait permis de ne pas laisser éteindre le flambeau de la foi dans les anciennes missions du Haut-Canada qui comptait alors trente mille catholiques français, irlandais et sauvages. En visitant la partie nord-est de son immense diocèse, l'évêque de Québec reconnut qu'au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Ecosse, à l'île du Prince-Edouard, les catholiques nombreux et fervents conservaient la foi des anciens Acadiens, des Abenakis et des Micmacs qui avaient su se faire respecter des puritains d'Halifax. Il pleura sur les ruines solitaires de Louisbourg (1) et comprit les avertissements que Rome lui avait donnés en le prévenant que le fardeau de l'épiscopat était trop lourd pour être désormais porté par un seul. Sans s'y attendre, l'évêque de Québec fut nommé archevêque et quatre vicariats apostoliques furent établis en même temps, ils sont devenus quelques années plus tard les évêchés de Kingston, Montréal, Charlottetown et Halifax. Tout en paraissant céder devant le gouvernement et pousser trop loin la prudence, Mgr Plessis était ferme en certaines circonstances et pendant longtemps quand on demandait quel était le plus grand homme produit par leur pays, les Canadiens ne manquaient pas de répondre : c'est Mgr Plessis !

Profitant des bonnes dispositions du prince régent et de l'ascendant que le cardinal Consalvi (la sirène de Rome, au jugement de Napoléon), avait su conserver sur ce prince,

(1) Le journal du prélat constate qu'à ce moment on voyait encore dans l'eau limpide du port, les carcasses de nos vaisseaux coulés à fond en 1758. Triste monument de l'antique puissance française, livrant le Canada par la lâcheté du navoir.

le Saint-Siège prit cette mesure sans trop d'opposition ; mais, pour ménager le ministère mécontent, ce fut seulement en 1844 que les évêques de Québec prirent le titre officiel d'archevêque et que la première province ecclésiastique du Canada fut organisée. Partout, les sauvages avaient repoussé les ministres protestants, et ils demandaient au « Grand Père des priants » des Robes noires semblables à celles qui avaient évangélisé leurs aïeux ; ce fut pour répondre à ces désirs et faciliter la propagation de la foi catholique que le diocèse fut démembré. En prenant cette mesure, le Saint-Siège prévoyait l'avenir. Personne en 1822 ne croyait que « le pays des glaces » jadis si dédaigné, serait administré en 1886 par 5 archevêques et 23 évêques.

Le duc de Richmond fut remplacé en 1820 par le comte de Dalhousie qui dans son discours d'ouverture des chambres, manifesta des intentions pacifiques et bienveillantes, mais la chambre ne désarma pas. Persuadée que le seul moyen d'empêcher les abus et dilapidations était le contrôle des finances, elle s'empressa de voter une liste civile annuelle et détaillée, tandis que le gouverneur et le conseil demandaient un vote en bloc et valable pour tout le temps du règne qui venait de commencer en Angleterre par l'avènement de Georges IV. Dalhousie songeant à *anglifier* le Canada selon le programme, tint bon pendant plusieurs années (1821-26), prorogea la chambre, ordonna des élections générales et obtint toujours le même résultat.

Désespérant de vaincre la résistance des Canadiens, le parti anglais eut recours à un stratagème. Comme il trouvait un appui dans la population du Haut-Canada où l'élément breton était en majorité, ce parti imagina d'unir les deux Canadas, afin de noyer la population française et de vaincre sa résistance, en ne donnant qu'un seul gouvernement aux deux provinces. Ce bill introduit en secret à la chambre des communes anglaises donnait au Haut-Canada une représentation beaucoup plus nombreuse qu'au Bas-Canada ; il restreignait la liberté du culte, proscrivait la langue

française, laissait à peine aux députés le contrôle des deniers publics, en un mot réduisait le Canada français à la condition misérable de l'Irlande.

Il n'y eut qu'un cri d'indignation et de surprise quand on apprit sur les rives du Saint-Laurent cette tentative d'escamoter la constitution. On tint partout des assemblées publiques qui protestèrent et on signa des pétitions en forme. Le mouvement fut tel que le Haut-Canada lui-même, à la grande surprise des meneurs, ne voulut point de l'union qui obtint seulement *trois voix* dans l'assemblée de Québec. Cette imposante unanimité fit réfléchir le gouvernement anglais. Au même moment, le receveur général de la province, Caldwell, faisant banqueroute après avoir mangé le revenu de deux années (24,000,000), donnait la preuve la plus éclatante des malversations dont on accusait les Anglais. Ce fut le coup de grâce pour le projet d'union.

Une agitation extraordinaire préluda aux élections qui devinrent l'occasion de graves désordres, bien qu'elles augmentassent toujours les forces du parti populaire. Un journal, *l'Ami du peuple*, publié aux Etats-Unis par des réfugiés canadiens, donnait déjà une teinte révolutionnaire à l'opposition et Dalhousie refusa de reconnaître Papineau élu président de la chambre pour la cinquième fois. Les députés déclarèrent que leur élection était maintenue, que l'approbation du gouverneur était une simple formalité. Dalhousie les renvoya le jour même.

Les assemblées publiques recommencent plus nombreuses et plus agitées que jamais. Trois députés partent pour l'Angleterre avec une pétition couverte de 80,000 signatures afin de demander le rappel du gouverneur et une enquête sur les affaires de la province.

Mis en demeure par le cri universel des populations, le ministère se décida à changer le gouverneur qui suivait avec tant d'âpreté ses projets d'anglification ; il lui donna de l'avancement en le nommant gouverneur général des

Ind  
con  
tem  
pers  
E  
aux  
les é  
ses  
pour  
légis  
les v  
étaie  
Qu  
ce co  
Da  
furen  
En 18  
en ré  
Jame  
prédé  
denie  
ment  
destin  
la cha  
par la  
de ne  
vexai  
de la  
blâmé  
questi  
n'osa  
empor  
Lor

(1) 5,0  
la marin  
publique,

Indes. Un détail montre combien les esprits étaient montés contre le système. Dalhousie en s'embarquant le 3 septembre 1828 fut accompagné, en dehors des siens, par *deux* personnes.

En 1829, après l'enquête, le ministre promit de satisfaire aux justes plaintes des victimes mais il refusa d'admettre les élections pour le conseil exécutif, toujours composé de ses créatures, et le salutaire principe de la responsabilité pour les gouverneurs et ministres dirigeants. Ce conseil législatif semblait avoir reçu pour mission d'annuler tous les votes libéraux de la chambre élective, dont les membres étaient alors au nombre de 80, presque tous Français.

Quelques chiffres feront mieux comprendre l'influence de ce conseil représentant l'oligarchie anglaise.

Dans l'espace de quatorze ans, plus de *deux cents* bills furent annulés et quatre-vingt-six profondément altérés. En 1834, sur 107 bills adoptés par la chambre, le conseil en rejeta trente-quatre. Et cependant, le gouverneur sir James Kempt semblait beaucoup plus accommodant que son prédécesseur, il laissait à la chambre le libre emploi des deniers mis à la disposition de la couronne par le parlement de la métropole, aussi obtint-il de nombreux subsides destinés à favoriser le progrès dans la colonie ; pour 1829 la chambre lui accordait cinquante millions (1). Une dépêche par laquelle le gouverneur conseillait aux ministres anglais de ne modifier qu'à la longue la composition du conseil qui vexait si fort les Canadiens, vint tout gâter. Les habitants de la rive droite et de la rivière Richelieu s'étant réunis, blâmèrent vertement cette dépêche qui remettait tout en question, le gouverneur prévoyant de grandes difficultés n'osa pas les affronter et demanda son rappel. Il partit en emportant l'estime du grand nomb.e.

Lord Aylmer qui lui succéda en octobre 1830, essaya de faire

(1) 5,000,000 pour construire une prison à Montréal ; 3,000,000 pour un hôpital de la marine ; 9,500,000 fr. pour améliorer les chemins ; 2,000,000 pour l'instruction publique, etc.

de la conciliation, il n'en put venir à bout. Les dernières élections avaient amené à la chambre des jeunes gens dont le zèle outré compromettait la cause de la liberté. Ils s'opposèrent opiniâtrément à tout compromis, toute transaction qui eût semblé abandonner les droits populaires. Aylmer très sensible aux refus dont on l'accablait poussa l'esprit de conciliation jusqu'à demander à la chambre de formuler franchement toutes les plaintes qu'elle avait à faire contre la métropole, afin que l'Angleterre pût connaître l'étendue du mal et y porter remède.

Le choléra apporté par cinquante-deux mille émigrés arrivés à ce moment fit à peine diversion aux agitations politiques. Ce mal terrible enleva le dixième de la population de Québec et on ne manqua pas de dire que l'Angleterre l'avait envoyé pour dompter les Canadiens. Le 21 mai 1832, des troubles sérieux avaient eu lieu à Montréal pour l'élection d'un député et trois Canadiens avaient été tués par les troupes anglaises. Le ministre des colonies eut beau faire des concessions, il ne calma pas l'effervescence des esprits. Au contraire les Canadiens soutenaient qu'on voulait démembrer leur pays, et dénonçaient une multitude d'abus qu'il fallait réformer. Les Anglais à leur tour accusaient les Canadiens de vouloir fonder une république française sur les bords du Saint-Laurent et de trahir la patrie. Irritée des accusations portées contre elle, la chambre voulut rompre avec le conseil législatif. Le gouverneur lui communiqua une dépêche du ministre des colonies blâmant fortement la demande d'un conseil électif et menaçant de révoquer la constitution de 1791, s'il n'y avait pas d'autres moyens de mettre fin aux difficultés. Il y eut à ce sujet de violents débats, les uns disant que la suspension leur importait peu, les autres soutenant que la constitution était bonne et qu'il fallait la garder. Les débats se résumèrent en 92 propositions formulant les griefs du Bas-Canada et l'adresse à la couronne qui les renfermait fut appuyée par 90,000 signatures, parce que lord Aylmer

avait  
une  
propo  
Nor  
diens  
de la  
Le  
gros  
Comm  
trois c  
partial  
400 pa  
de Lon  
Les  
du part  
ses par  
produit  
les ban  
et d'éta  
Aylm  
payer le  
(1835).  
commiss  
lui étai  
presse y  
chambre  
lord Gos  
conseil r  
rent en m  
À ce m  
nouemen  
des réfor  
en élisant  
le gouver  
propositio  
venue en

avait dit que la tranquillité dont jouissait la province était une preuve qu'on n'approuvait pas généralement les 92 propositions.

Nous signons, donc nous approuvons, s'écrièrent les Canadiens. Parmi les signataires, on compta beaucoup d'Anglais de la rive droite.

Le Haut-Canada imitant cet exemple fit à son tour un gros volume rempli de ses doléances et de ses vœux. Comme toujours, l'Angleterre promit d'aviser, elle envoya trois commissaires généraux qui firent une enquête assez partielle dont les conclusions formant un volume in-folio de 400 pages furent approuvées par la chambre des communes de Londres.

Les élections furent vivement disputées, Papineau chef du parti avancé voyageait sur la rive droite où se trouvaient ses partisans, recommandant partout de n'employer que les produits manufacturés dans la province, de faire tomber les banques anglaises en exigeant le paiement des billets, et d'établir des banques nationales.

Aylmer poussé à bout refusa l'argent nécessaire pour payer les dépenses de la chambre et prorogea le parlement (1835). Lord Gosford remplaça le gouverneur en qualité de commissaire royal. La connaissance des instructions qui lui étaient données suscita de violentes discussions, la presse y joignit des menaces à l'adresse de l'Angleterre. La chambre voulut cependant reconnaître la bonne volonté de lord Gosford et lui vota une liste civile pour six mois ; le conseil rejeta cette demi-mesure et les députés se séparèrent en mars 1836.

À ce moment, il se produisit un fait qui précipita le dénouement de la crise. Le Haut-Canada après avoir sollicité des réformes avec assez de chaleur, venait de virer de bord en élisant une chambre dont la majorité se déclarait pour le gouvernement. Le Nouveau-Brunswick avait accepté les propositions de l'Angleterre. La Nouvelle-Ecosse était revenue en arrière et ses députés trouvant qu'on allait trop

loin, avaient révoqué les mesures prises pour taquiner l'administration ; le Bas-Canada seul ne désarmant point, se trouva isolé et l'Angleterre put tourner toutes ses forces contre lui.

Chaque jour, les manifestations populaires devenaient de plus en plus menaçantes ; on publiait l'histoire de la révolution américaine, on ne se contentait plus de chaussonner ou de répandre des libelles, le parti avancé faisait ouvertement appel aux armes.

On doit rendre cette justice au gouverneur Gosford qu'il n'était point violent et répugnait aux mesures extrêmes. Il espérait calmer les esprits en introduisant une plus forte proportion d'hommes populaires dans les deux conseils. Il croyait — ce qui était vrai — que la masse des Canadiens n'était pas disposée à s'insurger, aussi ne fit-il venir des troupes du Nouveau-Brunswick qu'au dernier moment. Il réunit les chambres le 18 août 1837 et pria les représentants de faire eux-mêmes l'assignation du revenu, sans quoi l'Angleterre se verrait contrainte d'imposer ses conditions. La majorité protesta contre le rapport des trois commissaires, et après dix jours de session, la chambre fut renvoyée pour la dernière fois ; c'était le quinzième parlement élu depuis 1791.

Le gouverneur poussé à bout, destitua M. Papineau et quelques autres officiers de milice ; ce fut une raison pour les agitateurs de leur décerner les honneurs du triomphe. Des manifestes violents furent répandus dans les campagnes, des associations secrètes se forment de tout côté, on déploie le drapeau national, rouge, blanc et vert, avec un castor et une feuille d'érable ; à la grande assemblée de Saint-Charles le 23 octobre, les meneurs font une espèce de déclaration des droits de l'homme et d'appel au peuple.

L'évêque de Montréal intervint et essaya de calmer les esprits en publiant un mandement qui rappelait l'enseignement catholique sur les rapports mutuels des sujets et des souverains. Le clergé et tous les hommes sensés désapprou-

vaient  
semble  
Papine  
Fils de  
glais e  
vière F  
les tro  
le doct  
eux. A  
gés pé  
On p  
et dit :  
loi mar  
gés ret  
120 ble  
Benoît  
comprin  
ves de  
battants  
cats, six  
jugemen  
viron a  
c'était p  
fre semb  
que la n  
liberté.  
le grand  
par le p  
ville à la  
en était  
gara et l  
il s'était  
tières fu  
vant l'us  
prix, ma  
aucun.

vaient cette frénésie des jeunes gens que le tourbillon semblait emporter et qui dépassèrent bien vite leur chef Papineau. Les troubles commencèrent à Montréal entre les Fils de la liberté et le *Doric club*, représentant le parti anglais et constitutionnel, puis il s'étendit le long de la Rivière Richelieu, à Chambly et à Saint-Denis où 800 insurgés les trois quarts sans armes, réunis au bruit du tocsin par le docteur Nelson, battirent les troupes envoyées contre eux. Au combat de Saint-Charles, une centaine d'insurgés périrent dans les flammes.

On parle d'assembler le parlement, lord Gosford refuse et dit : Il est trop tard ! John Colborne ayant proclamé la loi martiale, passe le Saint-Laurent et va réduire les insurgés retranchés à Saint-Eustache. 100 d'entr'eux sont tués, 120 blessés. Le village est incendié avec celui de Saint-Benoît qui n'était nullement coupable. L'insurrection était comprimée dès le 20 décembre et les belles prisons neuves de Montréal furent remplies de suspects ou de combattants parmi lesquels on comptait dix députés, onze avocats, six médecins, des journalistes, etc. Ils attendirent leur jugement pendant plusieurs mois. Deux mille hommes environ avaient pris part à cette échauffourée sanglante, c'était peu, sur une population de 450,000 âmes, et ce chiffre semble prouver que Gosford avait raison de prétendre que la masse n'adoptait pas le programme « des fils de la liberté. » Dans le Haut-Canada, le libraire Mackensie était le grand agitateur, il fut arraché des mains des soldats par le peuple de Toronto ; le 4 décembre il prenait cette ville à la tête de 3,000 insurgés, mais trois jours après, il en était chassé par les loyalistes, se retirait près de Niagara et les Anglais allèrent le bombarder dans une île où il s'était réfugié avec les siens. Pendant l'hiver, les frontières furent inquiétées par des bandes de réfugiés ; suivant l'usage anglais les têtes des chefs furent mises à prix, mais nul ne gagna la prime, car on ne put en arrêter aucun.

Cette répression sévère en exaltant le parti anglais ne retarda pas seulement l'émancipation du Canada, le parlement de Londres en prit sujet d'abolir la constitution de 1791. Sur la proposition de lord John Russell, cette abolition eut lieu le 12 février 1838. La représentation nationale était supprimée, le Canada retombait sous le régime militaire, et le général Colborne forma un conseil de 22 membres dont 11 Canadiens, pour l'expédition des affaires les plus pressantes. (Avril 1838). A ce moment, deux chefs insurgés du Haut-Canada étaient pendus et 75 paysans étaient détenus dans les prisons de Toronto sous le titre pompeux de prisonniers d'Etat.

Dès le commencement des troubles, lord Gosford avait, comme ses prédécesseurs, demandé son rappel. L'orgueil britannique exalta outre mesure les succès obtenus ; pour punir les Canadiens, on leur laissa leur vainqueur Colborne ; la bureaucratie se montra plus insolente, la misère publique s'accrut, les chantiers devinrent déserts et l'administration de lord Durham envoyé pour succéder à Gosford n'améliora guère la situation. Durham créa un nouveau conseil formé des personnes de sa suite ; ce conseil ne connaissant pas le pays prit des mesures d'une utilité contestable. Le fait le plus saillant de son administration éphémère fut l'amnistie accordée aux prisonniers politiques arrêtés pendant les derniers troubles. Le gouverneur usant de ses pleins pouvoirs, avait choisi pour accorder cette grâce, un jour exceptionnel, celui du couronnement de la gracieuse reine Victoria (28 juin 1838), il n'excepta que vingt-quatre des coupables (1) qui furent exilés aux Bermudes (2).

En Canada cette amnistie produisit bon effet, parce que

(1) L'ambitieux Papineau, chef des démocrates et futur président de la république canadienne, n'était pas du nombre ; il avait filé prudemment à New-York au jour du combat de Saint-Denis.

(2) Les Bermudes sont des îles anglaises de l'Atlantique, à quatre cents lieues du Canada.

les v  
méch  
révol  
A I  
respe  
exilés  
ment  
procè  
Pro  
Durha  
quait  
mand  
et les  
desse  
fourée  
de réu  
A p  
par un  
organi  
soulè  
invasi  
avait  
tions  
saillan  
d'un m  
rons d  
tatives  
pal, fu  
tiers s  
mille h  
paru e  
étaient  
dans le  
coupab  
Les  
voir br

les victimes étaient regardées comme plus aveugles que méchantes. C'étaient des paysans trompés par des avocats révolutionnaires.

A Londres on jugea bien différemment et pour montrer le respect de la justice, la condamnation des vingt-quatre exilés fut déclarée illégale et désavouée par le gouvernement de la reine, parce qu'elle avait eu lieu sans forme de procès.

Profondément humilié par ce désaveu solennel, lord Durham donna immédiatement sa démission, et s'embarquait pour l'Europe le 1<sup>er</sup> novembre 1838, laissant le commandement à Colborne. Durham gagné par le parti anglais et les ardents de Montréal, s'en allait avec de mauvais desseins contre la nationalité franco-canadienne et l'échauffourée nouvelle des *sympathiseurs*, lui donna toute chance de réussir.

A peine était-il parti, que les réfugiés politiques appuyés par une société secrète nommée l'*Association des chasseurs*, organisèrent avec l'aide d'Américains exaltés, un nouveau soulèvement dans les deux Canadas à la fois. On crut à une invasion, mais le médecin qui dirigeait ces conquérants avait oublié de leur donner des armes. Quelques insurrections partielles éclatèrent sur la rivière Richelieu, les assaillants s'emparèrent d'un village sur la frontière du sud, d'un moulin dans le Haut-Canada, et inquiétèrent les environs de Détroit. Le seul résultat obtenu par ces folles tentatives où bon nombre d'étrangers jouaient le rôle principal, fut d'attirer une répression impitoyable sur les quartiers soulevés. Le gouverneur à la tête de sept ou huit mille hommes, marcha contre les insurgés qui avaient disparu et dont les chefs avaient repassé la frontière ou étaient déjà en prison. Il promena la torche incendiaire dans les régions agitées et ne distingua point l'innocent du coupable.

Les Anglais de Montréal témoignent une joie féroce de voir brûler les maisons des Canadiens en plein mois de

décembre et leurs journaux décrivent complaisamment les belles potences que l'on prépare aux coupables, ou à ceux qui sont soupçonnés d'avoir des intelligences avec eux. Quatre-vingt-neuf prisonniers sont condamnés à mort, quarante-sept à la déportation et tous leurs biens sont confisqués. Treize condamnés seulement furent exécutés, les autres conduits en Australie y restèrent jusqu'en 1845.

Ces mesures sévères furent blâmées en Angleterre par ceux qui connaissaient le pays. Le duc de Wellington les trouva impolitiques et lord Gosford essaya en vain de démontrer qu'il ne fallait pas confondre les Canadiens fidèles avec cette poignée d'ambitieux et d'étrangers qui agitaient le pays dans l'espérance de le dominer un jour. Mais la seconde insurrection, moins motivée encore que la première, avait amoindri l'intérêt que pouvaient inspirer les colonies travaillées du désir de l'émancipation. La majorité fut peu considérable, mais le parti des marchands l'emporta sur le parti des hommes d'Etat.

Lord Durham devenu l'ami des radicaux anglais de Montréal présenta un long rapport dans lequel il exposait un plan de pacification tout à fait conforme aux idées de ces amis. Ecrite avec beaucoup d'art et de soin, cette pièce, tout en approuvant les principes défendus par la chambre canadienne, n'était qu'un plaidoyer en faveur de l'*anglification* réclamée en vain depuis quatre-vingts ans. Tout en reconnaissant que l'on aurait dû laisser aux représentants de la colonie la libre et entière disposition des deniers publics, tout en blâmant ses prédécesseurs d'avoir souvent fait des nominations opposées aux vœux du peuple, lord Durham attribue tous les troubles à la différence d'origine des deux races qui habitent le Bas-Canada et conclut que le seul moyen d'y obvier pour plus tard, c'est de faire prévaloir la nationalité qui domine, l'Anglais doit absorber le Français. En attendant qu'on puisse faire une union fédérale de toutes les colonies de l'Amérique du Nord, le mémoire conseille de revenir au projet de 1882, unir les deux

prov  
nant  
nicip  
gisla  
les r  
légis  
enfin

Le  
les C  
en va  
Angl  
d'unie  
1840

L'a  
langu  
sidéra  
des ju  
quand

que ce

28,000

moyen

merce

législa

haut.

publiqu

L'ac

1841. T

triomp

titution

cement

de bois

leur av

domina

(1) L'évé  
à la main.

provinces du Canada sous un même gouvernement, en donnant à chacune un nombre égal de représentants, des municipalités électives pour les affaires locales, un conseil législatif mieux composé que par le passé, l'abandon de tous les revenus de la couronne, moins celui des terres, à la législature, pour subvenir à une liste civile suffisante et enfin un ministère responsable.

Le clergé catholique qui avait réprouvé l'insurrection (1), les Canadiens qui n'y avaient point pris part, réclamèrent en vain contre l'union qui allait les mettre à la merci des Anglais, car la majorité leur appartenait partout. Le bill d'union fut voté et reçut la sanction royale le 23 juillet 1840.

L'acte d'union porte que la langue anglaise sera la seule langue parlementaire ; il met en réserve une somme considérable pour le salaire du gouverneur, des ministres et des juges. Chaque province devait avoir 42 représentants, quand même la population de l'une était moitié moindre que celle de l'autre. La dette du Haut-Canada qui était de 28,000,000 tombait à la charge du Bas-Canada. C'était un moyen commode de payer une puissante maison de commerce à laquelle s'intéressaient nombre de capitalistes et de législateurs ; elle avait prêté 5,000,000 aux pays d'en haut. Il fut stipulé en outre que les intérêts de cette dette publique seraient payés avant toute autre dépense.

L'acte d'union fut mis en vigueur à dater du 10 février 1841. Tandis que la faction coloniale poussait des cris de triomphe, les Canadiens voyaient dans leur nouvelle constitution le présage de leur servitude politique et de l'effacement complet auquel on voulait réduire « ces fendeurs de bois et ces porteurs d'eau ». La constitution de 1791 leur avait été donnée pour soustraire le Haut-Canada à la domination des Canadiens-Français, elle leur était retirée

(1) L'évêque de Montréal avait excommunié les insurgés qui seraient pris les armes à la main.

pour mettre les Canadiens-Français sous la domination des Anglais devenus plus nombreux par l'émigration. Le résultat le plus clair de l'insurrection fut donc de restreindre la liberté, d'augmenter les dettes et de mettre en péril la nationalité que les agitateurs avaient prétendu défendre. Heureusement, les Canadiens avaient assez de fermeté pour résister encore en se tenant sur le terrain légal et pour empêcher l'absorption que rêvait le parti anglais et qu'il se croyait à la veille de réaliser.

Le go  
pe  
Y'A  
vi  
pa  
mi  
Un  
ca  
fée  
Ca  
ra  
aff  
Lo  
co  
Me

Si  
l'An  
le fa  
L  
spé  
plai  
ture  
mes

on des  
résul-  
ndre la  
érial la  
fendre.  
ermeté  
égal et  
glais et

## CHAPITRE XIX

---

### SOMMAIRE :

Le gouverneur Sydenham applique la nouvelle constitution. 41 députés contre 43. Lutte pour la langue française. Les Canadiens deviennent ministres. Leur fidélité à l'Angleterre. Les révolutionnaires leur font pitié. Les libéraux indemnisent les victimes des anciennes émeutes. Les Anglais de Montréal s'insurgent et brûlent le palais du parlement. Toronto, Québec et Ottawa capitales successives. Bonne administration de lord Elgin. Franchises municipales. Rachat des droits féodaux. Université catholique à Québec. Les chemins de fer, les postes, les phares et les canaux. Le progrès par la liberté. La guerre de sécession des États-Unis hâte la fédération des colonies anglaises. Projet de constitution nouvelle. *Dominion of Canada*. La variété dans l'unité. République et monarchie. Conservateurs et libéraux. L'administration des « imbéciles » qui ne savent pas s'enrichir, mais font les affaires de la nation. Les annexions. Colombie britannique et Manitoba. Les métis. Le clergé et la colonisation française. Au nord! au nord! Les budgets canadiens comparés aux budgets européens. L'instruction publique. La tolérance religieuse. Mœurs politiques, caractère, littérature. Ni Anglais, ni Français, mais Canadiens.

(1840-1886.)

Sir Thompson créé baron de Sydenham, fut chargé par l'Angleterre de faire fonctionner le nouveau régime et de le faire agréer aux législateurs des deux provinces.

L'entreprise n'était pas difficile parce que le conseil spécial imposé au Bas-Canada était d'une docilité exemplaire à toutes les volontés du gouvernement. La législature du Haut-Canada qui avait tout le bénéfice de cette mesure, l'accepta avec joie et dès le mois de novembre

1839, il n'y avait plus qu'un gouverneur pour les deux provinces bien que l'union ne fût pas encore votée.

Les élections générales eurent lieu dans le mois de mars 1841, et montrèrent que l'unanimité était loin d'être acquise puisque sur 84 députés on comptait déjà 41 opposants.

Le premier parlement s'ouvrit à Kingston, ville choisie à cause de sa position centrale et les Canadiens regardent cette session comme mémorable parce qu'on y jeta les fondements des institutions civiles les plus importantes, telles que le système municipal, l'éducation populaire, les douanes, le cours monétaire et la création du bureau des travaux publics. L'Angleterre se montra généreuse et à la recommandation de lord Sydenham, elle ouvrit un crédit de 37,500,000 fr. pour consolider la dette déjà existante et commencer les travaux les plus nécessaires. La session se termina au milieu des regrets universels causés par la mort imprévue du jeune gouverneur (19 septembre 1841).

On semblait être sorti de l'ornière des personnalités pour faire enfin de la politique vraie et digne. Le successeur de Sydenham, sir Charles Bagot, empêcha par sa prudence les anciennes querelles politiques de se réveiller et de dégénérer en haines incurables. Les libéraux ou réformistes ne veulent pas que la responsabilité ministérielle soit un vain mot, ils l'obtiennent, et au lieu de recommencer les errements du passé, le gouverneur choisit ses collaborateurs et ses conseillers parmi les hommes investis de la confiance des électeurs. Les réformistes du Haut-Canada s'allient aux Canadiens-Français et nomment député M. Lafontaine qui prononce en français son premier discours. Invité par un ministre à s'exprimer en anglais, il s'en excuse ainsi : « Quand même la connaissance de la » langue anglaise me serait aussi familière que celle de la » langue française, je n'en ferais pas moins mon premier » discours dans la langue de mes compatriotes, ne fût-ce » que pour protester contre cette cruelle injustice de l'acte

» d  
dis  
cité  
des  
les  
vait  
L  
des  
pou  
d'op  
L  
nom  
ne p  
et c  
de s  
au p  
Les  
incol  
régl  
à l'in  
de 1  
relat  
pas  
» qu  
» de  
» il y  
» à s  
» no  
» jus  
» de  
» no  
» cor  
» mé  
» que  
» der  
» san

» d'union, qui tend à proscrire la langue maternelle. » Ce discours rendit presque à la langue française son droit de cité ; quelques jours plus tard Lafontaine et Baldwin, chefs des libéraux devenaient ministres ; pour la première fois les Canadiens entraient dans la place et l'opposition arrivait au gouvernement.

La mort du gouverneur (mai 1843) vint contrarier le plan des ministres. Son successeur sir Charles Metcalfe passait pour avoir « une volonté de fer », de graves divergences d'opinion les séparent bientôt.

Les ministres veulent que le gouverneur, avant de nommer aux emplois publics, consulte son conseil, afin de ne point paralyser les bonnes intentions de ses ministres et conserver l'unité dans l'administration. Le gouverneur de son côté, voyait dans cette demande une atteinte portée au privilège de la couronne et résolut de ne point céder. Les Canadiens donnèrent leur démission et un ministère incolore leur succéda après neuf mois d'interrègne ; il régla la question des biens des Jésuites qui furent appliqués à l'instruction publique, amnistia les condamnés politiques de 1839 et régla la question des milices. Dans la discussion relative à ce sujet, les Canadiens-Français ne manquèrent pas d'affirmer leur fidélité à l'Angleterre en disant : « Si » quelques centaines d'hommes ont pris les armes contre » des administrations flétries et qui les poussaient à bout ; » il y en a 90 à 100,000 qui n'ont pas bougé, ils ont continué » à souffrir, à espérer... Ce que nos pères ont fait en 1812, » nous sommes encore prêts à le faire, si on veut rendre » justice à notre pays. Notre loyauté n'est pas une loyauté » de spéculation de louis et de deniers. Par nos habitudes, » nos lois, notre religion, nous sommes monarchistes et » conservateurs. Traitez-nous comme les enfants d'une » même mère et non comme des bâtards, et je réponds » que, si jamais ce pays cesse un jour d'être britannique, le » dernier coup de canon tiré pour le maintien de la puis- » sance anglaise en Amérique, le sera par un bras canadien. »

Le député Taché en prononçant ces paroles exprimait le sentiment vrai de la nation canadienne. Elle avait regretté la France comme une mère, mais elle trouvait dans l'Angleterre une belle-mère très supportable. Quand Papineau revint en 1847, rapportant de France les idées radicales encouragées par Lamennais et Béranger, il produisit l'effet d'un revenant chargé des illusions et des rancunes d'un émigré. Il devint simplement le chef du parti avancé et lorsqu'il formula son programme demandant l'annexion aux Etats-Unis, le suffrage universel, l'éligibilité de la magistrature, sa voix resta sans écho, le bon sens des Canadiens leur fit répudier un ancien chef que le vin de la démagogie avait enivré. Papineau fut considéré comme le porte-drapeau du désordre et n'eut plus que la ressource d'un enterrement civil pour faire parler de lui après sa mort.

Lord Metcalfe mourut bientôt et fut remplacé par lord Elgin qui commença en janvier 1847 une des administrations les plus utiles dont le Canada ait conservé la mémoire.

La famine ayant chassé d'Irlande et d'Ecosse 70,000 émigrés, les amena à demi morts de faim et brûlés par des fièvres contagieuses sur les bords du Saint-Laurent. Le premier soin des autorités civiles fut de prendre des mesures sévères pour prévenir le retour de semblables calamités.

Les élections donnèrent une forte majorité aux libéraux et les anciens ministres Lafontaine et Baldwin rentrant triomphalement au pouvoir, soutinrent la cause canadienne par tous les moyens dont ils disposaient. Deux ans auparavant (1845) le Haut-Canada avait donné l'exemple en votant une indemnité pour le paiement des dommages causés par l'insurrection de 1837-38. Les ministres voulurent en faire autant pour le Bas-Canada et proposèrent un vote de 500,000 francs pour réparer les pertes causées « par la » destruction injuste, inutile ou malicieuse des habitations, » édifices et propriétés des habitants et par la saisie, le » vol ou l'enlèvement de leurs biens et effets ».

L  
rieu  
» de  
proj  
prét  
jour  
race  
font  
où i  
Ang  
et de  
le pa  
la di  
avec  
reste  
qui  
princ  
rien  
avou  
bune  
» far  
» ten  
Ap  
de lo  
prouv  
provi  
neur  
et lui  
la sag  
ment  
ter de  
Québe  
mais  
d'une  
naissa  
être l

Le parti anglais soutint que cette proposition était injurieuse, abominable, qu'elle était faite « par des *rebelles* et » des *étrangers* ». Après des séances fort orageuses, le projet fut voté à une majorité considérable ; aussitôt, les prétendus conservateurs deviennent révolutionnaires, leurs journaux proclament que le défi est jeté, qu'une des deux races doit disparaître. Ils font appel à la foule, brûlent Lafontaine en effigie et quand lord Elgin sort du parlement où il vient de donner sa sanction au vote d'indemnité, les Anglais de Montréal l'insultent et lui lancent des pierres et des œufs pourris (25 avril 1848). Le soir, ils envahissent le parlement, brisent les pupitres, les fauteuils, proclament la dissolution et mettent le feu au palais qui est consumé avec ses archives et sa précieuse bibliothèque. La ville reste pendant plusieurs jours à la merci de la populace qui saccage et brûle les maisons du ministre et de ses principaux adhérents. Cette fois, les *loyaux* n'avaient plus rien à reprocher aux émeutiers de 1837, et les opposants avouèrent leur complicité, car leur chef dit en pleine tribune : « Le ministère a proclamé que la loyauté était une » farce, que l'insurrection était permise, il recueille maintenant le fruit de ses doctrines. »

Après ce bel exploit, le parti anglais demanda le rappel de lord Elgin. Au lieu de le rappeler, l'Angleterre approuva hautement sa conduite. Toutes les parties de la province envoyèrent de nombreuses adresses au gouverneur pour lui exprimer le regret des brutalités de Montréal, et lui témoigner la confiance que tout le pays avait dans la sagesse de son administration. Le siège du gouvernement fut transféré à Toronto pour punir Montréal et éviter des surprises nouvelles. On essaya d'alterner entre Québec et Toronto la tenue des assemblées législatives, mais ce système dispendieux fut abandonné, pour celui d'une capitale unique qui fut choisie en 1857. Ottawa, ville naissante et d'accès facile fut désignée par la reine pour être le siège du gouvernement des deux provinces.

Au milieu des oscillations et des revirements inséparables du régime parlementaire et constitutionnel, les partis finirent par s'entendre et se faire les concessions sans lesquelles un bon gouvernement devient impossible. La majorité des Canadiens-Français s'allia avec les conservateurs du Haut-Canada et cette alliance eut des effets très heureux. Bon nombre de questions furent réglées à l'amiable et on vit disparaître les anciennes mesures vexatoires qui froissaient inutilement les populations. Le système municipal fut organisé sur des bases solides. Chaque district et même chaque paroisse, put disposer de la gestion de ses affaires locales, et le gouvernement en leur donnant la liberté, se trouva débarrassé d'un fardeau qui devenait de jour en jour plus embarrassant.

Le système de la tenure seigneuriale, selon les coutumes de la féodalité française existait encore ; comme il paralysait les progrès de l'industrie et de l'agriculture, on le supprima en votant une indemnité pour les intéressés, qui reçurent ainsi jusqu'à 6,000,000 de piastres (trente millions de francs). La liberté du sol fut proclamée et cette révolution économique s'accomplit sans secousse et sans troubles.

Lord Elgin peut être regardé comme un des plus zèles promoteurs de l'instruction en Canada. En 1851 il posait la première pierre de l'école normale du Haut-Canada. En 1852 il recommandait au gouvernement anglais la création de l'université catholique de Québec. Le séminaire se chargeait de cette entreprise, selon le vœu des pères du premier concile provincial tenu à Québec en 1850. Le gouverneur voulut lui-même inaugurer solennellement cette institution qui prit le nom du premier évêque canadien et s'appelle l'université Laval.

Toutes les vieilles entraves apportées à la liberté du commerce étant abrogées, le Canada réglait lui-même tous les détails de son administration des douanes. Il jouissait de la paix et de la prospérité. Le nombre de ses repré-

ser  
pré  
gra  
Ce  
sou  
des  
pay  
min  
taux  
offr  
des  
lign  
nait  
par  
Pari  
la vi  
En  
d'An  
proc  
résen  
brita  
En re  
de na  
à l'U  
Mo  
sir E  
les tra  
résen  
s' r  
que le  
fonds  
les be  
ments  
minist  
l'état  
crut p

sentants avait été porté de 84 à 130, le principe de la « représentation par population » tendait à triompher. Un grand nombre d'améliorations étaient en voie de se réaliser. Ce pays que la France regardait comme barbare et écrasé sous le joug des Anglais, marchait sans bruit dans la voie des réformes utiles et profitait de tous les progrès dont les pays les plus civilisés avaient peine à jouir. Dès 1851 son ministère des postes avait réduit le port des lettres à un taux modique et uniforme, plusieurs lignes de voies ferrées offraient de nouvelles routes au commerce de l'Ouest et des communications plus faciles avec les Etats-Unis. Une ligne de phares échelonnés le long du Saint-Laurent donnait plus de sûreté à la navigation et les succès obtenus par le Canada aux expositions de Londres (1851) et de Paris (1855) furent comme une révélation pour l'Europe, de la vitalité et puissance industrielle de notre ancienne colonie.

En quittant le Canada lord Elgin devint ambassadeur d'Angleterre aux Etats-Unis, il conclut le traité de réciprocité par lequel l'Angleterre permettait, sous certaines réserves, aux bâtiments américains la pêche dans les eaux britanniques et leur ouvrait la navigation du Saint-Laurent. En retour, les Etats-Unis accordaient aux Canadiens le droit de naviguer sur le lac Michigan qui appartient tout entier à l'Union.

Moins populaire et moins brillant que son prédécesseur, sir Edmond Head, gouverneur depuis 1854 à 1860, continua les traditions de lord Elgin. En 1855 fut résolue la question des réserves du clergé protestant à qui l'on avait concédé assez généralement d'immenses étendues de terre. On décida que les sommes provenant de l'aliénation formeraient un fonds spécial qui serait réparti entre les municipalités pour les besoins de l'instruction et des chemins, mais les traitements annuels et allocations précédemment octroyés aux ministres du culte, leur furent maintenus leur vie durant; l'état en cessant toute liaison avec l'église établie ne se crut pas autorisé à la dépouiller.

L'opinion publique se prononçant contre la manière de recruter le conseil législatif, qui, nommé par la couronne faisait parfois échec au gouvernement et empêchait l'adoption de mesures utiles ou au moins populaires, la chambre demanda l'application du principe électif. L'Angleterre répondit : « Vous voulez des élus, je vous permets d'en adjoindre quarante-huit à ceux que j'ai déjà choisis. » On vota donc pour une chambre haute, mais on s'aperçut au bout de quelques années que les élus du peuple valaient à peine ceux de la couronne et après huit ou neuf ans de régime électif, les Canadiens qui cherchent vraiment le progrès et ne s'entêtent pas contre les faits, revinrent volontiers au système de 1840.

Aucun travail ne rebute ce gouvernement actif et qui s'occupe vraiment de tous les intérêts. Il commence les travaux de son chemin de fer appelé le Grand-Tronc, sur lequel viendront se souder toutes les lignes de l'avenir, et qui traversera un jour l'Amérique du Nord, depuis Halifax jusqu'à l'île de Vancouver (6,000 kil.). Il creuse en même temps les canaux qui doivent supprimer la méthode primitive des portages et tourner les rapides de l'Ottawa, du Saint-Laurent, du Niagara, du Sault-Sainte-Marie, etc. Il dépense 70,000,000 à ce travail, mais aussi c'est le pays du monde dans lequel les communications par eau sont les plus faciles.

Aucun prince anglais n'avait visité la colonie dans les temps où l'administration était une lutte perpétuelle entre les conquérants et les vaincus. L'héritier présomptif d'Angleterre vient visiter sa fidèle colonie, il pose la première pierre du Parlement nouveau ou palais du gouvernement construit à Ottawa, assiste à l'inauguration du grand pont de Montréal, long de trois kilomètres et coûtant trente millions, il reçoit partout des témoignages non équivoques de la loyauté et de l'attachement du peuple canadien. Son frère le prince Alfred vient ensuite et constate la prospérité d'un pays qui a trouvé la voie recommandée par Jacques

Cart  
et la  
à W  
défer  
ros c  
vant  
ment  
pas s  
force  
comp  
persé  
cle. L  
on s'  
franc  
vait e  
pié, il  
consa  
confes  
tout c  
Ce co  
La  
Etats-  
Canad  
et leva  
incurs  
craind  
une ba  
l'Etat  
banque  
traité  
nité qu  
Les  
se bal  
voisin  
tropole  
par lor

Cartier, Champlain et Talon. « L'agriculture, le commerce et la pêche ». On oublie le passé, on élève des monuments à Wolfe, à Montcalm, à Lévis, aux victimes de 1837, aux défenseurs de la cause franco-canadienne comme aux héros de la victoire anglaise. La nation se forme en conservant ses mœurs et ses usages particuliers. Les divers éléments que l'émigration amène dans son sein ne peuvent pas s'assimiler entr'eux. A quoi bon les persécuter et les forcer? Mieux vaut laisser à chacun son initiative, tenir compte de ses usages et de son caractère propres que de persévérer dans la voie où l'on s'égarait depuis un siècle. De 1861 à 1866 sous le gouvernement de lord Monk, on s'occupa de la codification des lois, et le code civil français remplaça la vieille coutume de Paris que l'on suivait encore à Québec. Ce code n'a pas été servilement copié, il s'adapte aux usages et aux coutumes du pays, il consacre la liberté absolue de tester et laisse aux diverses confessions religieuses la tenue des actes de l'état civil et tout ce qui touche à la célébration et validité du mariage. Ce code fut promulgué le 1<sup>er</sup> août 1866.

La guerre de sécession qui déchira si cruellement les Etats-Unis à cette époque, fit ressentir ses contre-coups au Canada. La colonie se montra très attachée à l'Angleterre et leva 40,000 hommes pour garder ses frontières contre les incursions des Américains et des Fénians. Un moment on put craindre que la guerre éclatât avec l'Angleterre, quand une bande de partisans du Sud sortie du Canada envahit l'Etat de Vermont et s'empara des sommes déposées à la banque de Saint-Albans. Les Etats du Nord dénoncèrent le traité de 1854, et le gouvernement colonial vota une indemnité qui maintint la paix.

Les difficultés du gouvernement intérieur où les partis se balançaient à une ou deux voix près, la crainte d'un voisin puissant, la liberté laissée aux colonies par la métropole faisaient mûrir rapidement un projet indiqué jadis par lord Durham, pour la défense et la direction des colo-

nies anglaises de l'Amérique du Nord, c'était de les réunir en confédération. L'union fait la force ; elle ferait aussi la richesse de notre pays. « Si nous étions fédérés avec les provinces maritimes, disaient les Canadiens, nous ne serions plus emprisonnés pendant cinq mois dans les glaces, nous aurions des ports de mer ouverts toute l'année (1), nous pourrions nous passer de notre ambitieuse voisine l'Union étoilée, et au besoin nous pourrions lui faire face. Nous aurions à l'Est, les minéraux précieux, le charbon de terre et de magnifiques pêcheries. L'Ouest nous donnerait ses immenses terres à blé, tandis que le Centre avec ses facilités pour les industries, ses lacs, ses voies de communication, ses manufactures, trouverait de vastes débouchés dans ces pays neufs que nous coloniserons. » Appelés à une conférence solennelle pour traiter ces questions, les délégués du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et des provinces maritimes se réunirent à Québec en novembre 1864 et de leurs délibérations, sortit la constitution qui régit actuellement les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, au nombre de huit (sur neuf qui forment le total).

Le projet constituait une législature fédérale, chargée de régler les affaires communes, telles que la milice, les douanes, les pêcheries, la nomination des juges ; d'un gouverneur général, sorte de vice-roi constitutionnel, nommé par la couronne, d'un sénat et d'une chambre élue pour cinq ans. Le sénat aurait 76 membres nommés à vie, 24 pour chaque Canada, le reste pour les autres provinces. Pour la chambre des communes, la représentation d'après le nombre fut admise en principe, le Bas-Canada conservait 65 députés, le Haut 82, la Nouvelle-Ecosse 19, le Nouveau-Brunswick 15. Il était bien entendu que chaque province gardait le contrôle de ses institutions civiles, religieuses et municipales et pouvait amender sa constitution particulière. Afin de maintenir l'unité et d'empêcher des

(1) Les ports du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

vot  
con  
par  
C  
cong  
sair  
natio  
posé  
dans  
mona  
const  
prunt  
tériel  
princi  
annih  
Les  
sident  
jamais  
chef d  
versor  
les sie  
posé s  
ricaine  
respon  
Parc  
de la c  
claves  
avec as  
" parce  
" vôte  
Quan  
bec, les  
tres obj  
augmen  
influenc  
Edouard

votes dangereux pour la fédération, le gouverneur devait conserver pendant un an le droit de *veto* sur les lois votées par les législatures locales.

Ce projet fait grand honneur aux hommes d'Etat qui l'ont conçu, car il tient compte de tous les tempéraments nécessaires à gouverner un mélange aussi complexe de races, de nationalités et d'individus ayant des idées absolument opposées et des intérêts différents. Ceux qui aiment la variété dans l'unité avaient de quoi se satisfaire ; républicains et monarchistes trouvaient leur compte dans ce mélange des constitutions anglaise et américaine. A la première, on empruntait le principe monarchique, la responsabilité ministérielle et les libres débats des chambres. A la seconde, le principe de la fédération, dépouillé des excès de liberté qui annihilent le pouvoir central.

Les Canadiens observèrent assez justement que le président des Etats-Unis nommé pour quatre ans ne peut jamais être considéré comme le chef de la nation, il est le chef du parti qui l'a porté au pouvoir et qui peut le renverser, il le flatte et profite de son passage pour favoriser les siens ; son successeur fera de même pour le parti opposé s'il est victorieux, en sorte que la démocratie américaine est un césarisme « intermittent ou rotatif » sans responsabilité et sans garantie.

Parce que les Canadiens reconnaissent encore les droits de la couronne anglaise, les Américains les traitent d'esclaves et songent à les annexer. Les Canadiens répondent avec assez de raison : « Nous ne voulons pas de l'annexion, » parce que nos institutions sont plus libres que les « vôtres. »

Quand la cause fut plaidée devant le parlement de Québec, les démocrates la trouvaient trop monarchique, d'autres objectèrent qu'elle nuirait à la nationalité française et augmenterait les dépenses, les Etats-Unis usèrent de leur influence pour empêcher Terre-Neuve et l'île du Prince-Edouard d'adhérer à la fédération. Il fallut deux ans de

tâtonnements et de pourparlers avant d'aboutir, enfin, le projet ayant été adopté sans difficulté par l'Angleterre, la confédération fut inaugurée au milieu des réjouissances publiques le 1<sup>er</sup> juillet 1867. Elle prenait le nom officiel de Puissance du Canada (*Dominion of Canada*). Lord Monk prêtait serment comme lieutenant général gouverneur de la Confédération et choisissait pour ministres ceux qui avaient élaboré la constitution, MM. Mac-Donald et Cartier.

Peut-être était-il plus facile de concevoir ce plan que de l'exécuter et si les difficultés n'ont pas manqué dans un pays où les races, les idiomes, les idées et les intérêts sont si divers, il faut reconnaître que les résultats sont satisfaisants. Les Canadiens ont appris à se diriger eux-mêmes et jusqu'à présent ils n'ont point mal fait.

L'Angleterre qui les a formés à une rude école, n'exerce plus qu'une suzeraineté nominale qui se manifeste par l'envoi d'un gouverneur constitutionnel ayant un traitement de 250,000 francs payés par le budget fédéral. Le voyageur débarquant à Halifax y aperçoit les uniformes rouges des soldats anglais, c'est le seul point occupé militairement dans l'immense confédération et l'unique régiment qui compose cette garnison, ne forme guère qu'une garde d'honneur destinée à rappeler que l'Angleterre a des droits dans ces vastes régions.

Deux partis, les conservateurs et les libéraux se disputent le pouvoir. Ils ne sont séparés que par des nuances, et, chose assez remarquable pour être citée, rouges et bleus sont raisonnables et prennent en pitié les théories des démocrates français qu'ils regardent comme des révolutionnaires. Malgré leur amour bien connu de l'égalité, tous ont pour principe que le suffrage universel tel qu'il se pratique en France est une duperie, et dans toutes les provinces de la confédération actuelle (1), on exige que l'électeur paie un certain cens et justifie d'un petit revenu.

(1) Excepté dans la Colombie britannique, exigeant seulement un an de résidence.

pro  
pay  
dire  
trou  
boire  
seul  
tout  
on p  
tions  
Fran  
annu  
prem  
collèg  
sont p  
aussi  
pour l  
Cec  
prospe  
puis v  
joint  
nale a  
Les  
150 an  
tés mo  
ainsi d  
Colomb  
montag  
dante  
ont co  
pideme  
Chine d  
réalise.  
La C  
comme  
core qu  
assisté

prouvant qu'il est attaché au sol ou a des intérêts dans le pays. Les lois électorales sont sévères, ce qui ne veut pas dire qu'elles sont toujours bien observées et qu'on ne trouve pas moyen de « faire la traite », c'est-à-dire de boire aux dépens des candidats, quand même il suffit d'un seul verre de genièvre pour faire casser une élection. De tout ce que nous avons pu recueillir sur les luttes des partis, on peut conclure que dans l'Amérique du Nord, les élections sont beaucoup plus discutées et plus sérieuses qu'en France. Sénateurs et députés reçoivent une indemnité annuelle de 5,000 francs, avec leurs frais de voyage. Le premier ministre reçoit 40,000 francs de traitement, ses collègues 35,000. On en cite un grand nombre qui ne se sont pas enrichis dans le manement des affaires publiques, aussi leurs bons voisins des Etats-Unis ne se gênent guère pour les traiter « d'imbéciles ».

Ceci n'empêche point les dits « imbéciles » d'avoir fait prospérer la confédération d'une manière prodigieuse depuis vingt ans qu'elle existe. Aux premiers états s'en sont joints d'autres qui ont soumis toute l'Amérique septentrionale au gouvernement d'Ottawa.

Les immenses territoires qui ont appartenu pendant 150 ans à la Compagnie de la baie d'Hudson ont été rachetés moyennant 7,500,000 francs par les Canadiens. C'est ainsi qu'à l'ouest, sur le Pacifique, ils ont obtenu la Colombie britannique, vaste région comprise entre les montagnes Rocheuses et la mer, et devenue indépendante en 1868. Les chercheurs d'or venus dans ce pays ont commencé à bâtir des villes qui s'enrichissent rapidement et deviendront l'entrepôt du commerce avec la Chine et le Japon. C'est le rêve de Jacques Cartier qui se réalise.

La Colombie britannique, presque deux fois grande comme la France (888,944 kilomètres carrés), ne compte encore que 50,000 habitants administrés par un gouverneur assisté d'un conseil exécutif et d'une assemblée législative

de 25 députés. Trois sénateurs et six députés les représentent au parlement fédéral.

Dans l'immense territoire de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest annexé au Dominion en 1875, le Manitoba seul, et la partie méridionale sont habitables ou du moins peuvent être cultivés. C'est là que se trouvent « les terres noires » dont la fertilité prodigieuse attire les colons et enthousiasme les Canadiens.

Les commencements sont assez singuliers. Là, vivaient en 1869 une population demi-nomade, née en majeure partie de mariages entre les Indiennes et les Canadiens-Français, parlant notre langue et professant la religion catholique. Quand le Canada eut racheté les terres de la Compagnie d'Hudson, il résolut d'y diriger un courant d'émigration anglaise, décrète l'annexion pure et simple de la province de Manitoba à la confédération, et envoie un gouverneur et des arpenteurs à Winnipeg, près du lac de ce nom. Les métis trouvent mauvais que l'on dispose d'eux et de leurs terres, sans les avoir consultés et se portent au-devant des nouveaux venus pour protester. Ils étaient quatre cents.

— Qui vous envoie ? demande le gouverneur.

— Le gouvernement.

— Quel gouvernement ?

— Eh, le nôtre parbleu ! Nous venons d'en faire un, et il vous ordonne de vous en aller et de nous laisser tranquilles.

Le gouverneur et ses géomètres qui n'étaient pas en force durent s'en aller piteusement, et les métis avec le gouvernement provisoire, président, ministres, drapeau blanc fleurdelisé, portant la harpe d'Irlande, lancent cette proclamation : « Nous, les représentants du peuple assemblés en conseil au fort Garry le 24 novembre 1869, après avoir invoqué le Dieu des nations... nous refusons de reconnaître l'autorité du Canada qui prétend avoir le droit de nous commander et de nous imposer une forme de gouvernement despotique... »

Mais les Anglais qui sont déjà nombreux à Winnipeg, s'insurgent; Louis Riel, président du gouvernement provisoire, fait saisir les plus mutins, et juger, condamner, fusiller leur chef, nommé Scott.

Cette exécution révolta même ses partisans, qui accueillirent deux bataillons canadiens comme des libérateurs, Riel et ses complices se sauvèrent aux Etats-Unis.

Le Canada traita les insurgés comme s'ils eussent été vainqueurs. Il érigea le district de la Rivière-Rouge (1) en province autonome, avec un lieutenant gouverneur, des ministres responsables, deux chambres, l'une électorale, l'autre à vie, où la langue française et la langue anglaise sont traitées sur un pied d'égalité parfaite. Les sept députés qui composaient cette chambre ont donné au monde un exemple mémorable autant que rare, ils se sont séparés d'un commun accord pour diminuer les dépenses de l'Etat.

Telle est l'histoire de la fondation du Manitoba (1870).

La petite bourgade de Winnipeg est aujourd'hui une ville de 28,000 habitants, elle aurait peut-être le double sans le *boom* dont elle a été atteinte en 1882.

En Amérique, le *boom* correspond au *krach* européen. C'est une banqueroute, une déconfiture. En prévision des progrès rapides que devait faire la colonisation des Terres noires, favorisée par l'émigration et l'établissement de lignes ferrées et de canaux mettant ces contrées lointaines en communication avec les grands lacs, les spéculateurs étaient allés trop vite. Ils avaient bâti des hôtels, construit des maisons, préparé les grandes machines (élévateurs pour les blés et marchandises) qui figurent au début de tous les grands centres de commerce, mais le commerce arriva moins vite que les échéances, les spéculateurs furent ruinés et les constructions inter-

(1) Ainsi nommée parce qu'elle avait été autrefois rougie par le sang des sauvages.

rompues, cependant, le mouvement ne s'arrête point pour cela.

Un seul fait donnera une idée de la valeur des terrains bien placés dans ces cités naissantes que les Américains nomment des villes Champignons, tant elles poussent vite. En 1872, un pauvre homme n'ayant pas de quoi payer sa place à l'église (1), donne à Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, pour acquitter sa dette, un titre de propriété sur un terrain qu'il abandonne, parce que son domicile va être transporté ailleurs. Il estimait ce titre à deux ou trois piastres. Dix ans après, ce terrain était vendu par l'église pour la somme de 26,000 piastres (130,000 francs).

« Ma politique est une politique de chemins de fer », disait jadis un ministre dirigeant au Canada. Ce programme a été rigoureusement suivi et c'est pour mettre en valeur ces terres lointaines et y appeler les colons, que la plus grande partie des ressources de l'Etat est employée dans le Dominion : à améliorer et multiplier les voies de communications. Winnipeg communiquant par eau et par terre avec le lac Supérieur est devenu tête de ligne du *Pacific Canadian* et de trois ou quatre embranchements qui s'enfoncent dans les « terres de prairies » et permettent d'amener sur les marchés de l'intérieur les produits des immenses fermes échelonnées le long de cette artère.

La population augmente rapidement, puisque Winnipeg aujourd'hui capitale du Manitoba, comptait 241 habitants en 1871. Dans toute cette région la colonisation est éminemment française, grâce au clergé catholique et aux missionnaires oblats de Marie-Immaculée, qui évangélisent ces régions depuis une trentaine d'années. L'archevêque de Saint-Boniface est avec ses collaborateurs, le pionnier

(1) En Amérique, on amodie généralement les bancs d'église tous les trois mois, c'est-à-dire quatre fois par an.

infatigable, l'apôtre zélé qui a su grouper en un seul faisceau les éléments de cette population si disséminée. A lui, surtout nous devons de voir notre nationalité et notre langue non seulement se maintenir, mais croître dans la région qui s'étend du Manitoba aux montagnes Rocheuses. Dans les régions glacées de l'Athabaska et dans les plaines du Saskatchewan, ce sont des missionnaires français qui réussissent à fixer les sauvages et à ramener les Canadiens émigrés. Dans l'espoir de faire fortune et de mener une vie plus douce, bon nombre de Canadiens depuis une trentaine d'années s'en allaient aux Etats-Unis comme nos paysans vont à Paris ou dans les grandes villes, chercher fortune. C'est le clergé qui a combattu le plus vivement ce courant d'émigration et fait les plus louables efforts pour retenir les Canadiens dans le Dominion et pour y ramener ceux qui en sont partis. Il y réussit en partie, puisque la douane constate que 9,000 Canadiens se sont rapatriés en 1881, 21,000 en 1883. Dans ce nombre on ne compte que ceux qui avaient des bagages à déclarer, ceux qui n'en avaient pas doivent être au moins aussi nombreux.

C'est ainsi que le *Dominion* recueille surtout des habitants français, et que le Manitoba et les régions fertiles commencent à se peupler.

Les Américains criaient jadis : A l'ouest ! à l'ouest ! les Canadiens crient : Au nord ! au nord ! Un simple curé, habitant Saint-Jérôme, à quelques lieues de Montréal, M. Labelle, a déjà décidé à lui seul 10,000 colons canadiens à s'établir sur les affluents de l'Ottawa qui jusqu'ici n'avaient pas été habités et dont les terres donnent d'excellents résultats.

Au lieu d'imiter les gouvernements de la vieille Europe qui se consomment en armements et dépenses de guerre qui les obligent à écraser les peuples d'impôts, le gouvernement canadien emploie toutes ses ressources à avancer l'œuvre de la colonisation et de la prospérité intellectuelle, agricole

et commerciale du vaste pays qui lui est confié. Parmi tous les contribuables du monde civilisé, les habitants de la confédération canadienne sont ceux qui paient le moins d'impôts.

N'ayant point d'armée permanente, ils n'ont pas de budget de la guerre. Leur milice se compose de cinquante mille volontaires, on en trouverait quatre fois autant s'il fallait repousser une agression venant des Etats-Unis ou d'ailleurs.

Au lieu d'avoir du déficit, les budgets fédéraux se soldent par un excédent annuel qui était en 1884 de 40,000,000.

L'impôt foncier n'existe pas et le produit des douanes figure pour les deux tiers dans le revenu total. Pour arriver à ce résultat, les Canadiens n'ont pas donné dans les théories du libre échange qui rendent la France si malheureuse, ils n'ont pas hésité à adopter en 1880 un régime très énergique qui, sans distinction, frappe les produits anglais comme les autres. La métropole leur a reconnu le droit de conclure des traités de commerce, ils en usent à bon escient. Par leurs tarifs protecteurs ils ont relevé le travail national et se sont affranchis des Etats-Unis qui étaient en possession de leur fournir toutes les machines et instruments dont ils avaient besoin.

« Nous ne sommes ni protectionnistes ni libre-échangistes, disent-ils, nous sommes Canadiens ; libéraux ou conservateurs, nous adoptons le régime qui nous semble le mieux convenir à notre patrie ; nous avons payé nos dettes, et nos excédents nous ont permis de diminuer les droits de 11,000,000 (2 millions  $\frac{1}{4}$  de piastres). Que chacun en fasse autant et laissons les Européens se ruiner avec leurs théories cosmopolites. »

Fort habile dans le maniement des finances, le gouvernement fédéral ne l'est pas moins dans les règlements de l'instruction publique. On comprend les difficultés qui doivent surgir dans une fédération composée de sept ou

h  
d  
q  
se  
bu  
de  
qu  
qu  
l'é  
wi  
dit  
rel  
de  
sco  
shé  
d'en  
vea  
men  
cler  
tout  
Ca  
Le  
pour  
on  
5,03  
7,21  
élève  
Le  
sont  
tution  
l'Etat  
(1) V  
Irelandai  
landais,

huit nationalités différentes appartenant à cinq ou six cultes divers (1). Le Canada les résout par la liberté.

Les législatures provinciales prennent les mesures qu'elles croient le mieux convenir au pays, à ses mœurs et ses usages. Chaque père de famille doit payer une contribution annuelle affectée au soutien des écoles primaires de son canton, pour ceux de ses enfants qui ont de sept à quatorze ans. Les écoles sont confessionnelles, c'est-à-dire qu'un catholique n'est pas obligé d'envoyer son enfant à l'école protestante et *vice versa*.

En 1874 la majorité anglo-protestante du Nouveau-Brunswick en haine de l'élément français ou acadien, qui grandit à vue d'œil, avait cru pouvoir proscrire l'enseignement religieux. Les Acadiens catholiques résistèrent, l'évêque de Saint-Jean se laissa saisir plutôt que d'acquiescer les taxes scolaires, il y eut des emprisonnements, des émeutes, un shérif et deux miliciens furent tués. Après dix-huit mois d'enquêtes, les accusés furent acquittés en masse. Le Nouveau-Brunswick a fini par se rendre aux vœux du parlement fédéral, il a reconnu la liberté d'enseignement, et le clergé catholique a aussitôt fondé un collège où l'on fait toutes les études classiques.

Ce collège s'appelle l'académie acadienne.

Les diverses provinces ne reculent pas devant la dépense pour favoriser l'instruction. Dans le Bas-Canada seulement, on compte pour une population de 1,359,000 habitants 5,039 écoles et maisons d'éducation avec 245,000 élèves et 7,211 professeurs ou instituteurs, c'est-à-dire qu'il y a un élève par six habitants.

Les universités, collèges classiques et couvents ne sont pas régis par les lois scolaires. Ce sont des institutions indépendantes qui reçoivent une subvention de l'Etat, sans distinction de culte, à condition d'envoyer cha-

(1) Voici les chiffres du recensement de 1881 par nationalités : Français, 1,274,417; Irlandais, 918,362; Anglais, 839,723; Ecossois, 631,315; Allemands, 243,712; Hollandais, 29,809; sauvages, 26,364; Suisses, 4,357; Italiens, 1,844.

que année un rapport au surintendant de l'instruction publique.

Le conseil supérieur se divise en deux sections, l'une catholique, l'autre protestante, chacune s'occupe des questions relatives à son culte.

Les droits des communautés et des pères de famille sont respectés, ils élisent leurs représentants qui sous le nom de syndics scolaires ont le droit d'acquérir, posséder, louer tous les biens destinés à l'éducation, de régler les différends entre les parents et les instituteurs et toutes les questions qui se rattachent aux nominations, examens, brevets, placements de ceux qui instruisent la jeunesse. Tout est prévu pour assurer le respect des croyances, l'indépendance du citoyen, son intervention active et constante dans l'enseignement.

Sur ce point comme sur bien d'autres les démocraties américaines donnent à la démocratie européenne de sévères et inutiles leçons.

Voici comment le surintendant des écoles définit l'esprit des lois scolaires canadiennes : « Dans notre système d'instruction primaire nous enseignons d'abord aux enfants le catéchisme des vérités religieuses afin de leur apprendre à servir Dieu, puis les manuels d'agriculture et de dessin pour les mettre en état de servir leur pays. *Pro Deo et patria*, pour Dieu et la patrie, voilà les mots que le législateur canadien a inscrits au frontispice de nos maisons d'éducation. Le dualisme scolaire est le corollaire du dualisme des religions et des nationalités qui se partagent le pays. L'état s'unit aux deux cultes en matière d'éducation et il n'autorise pas une école à être athée, mais s'il lui demande d'être chrétienne pour lui accorder ses secours, il n'exige pas qu'elle appartienne à une église plutôt qu'à une autre. Liberté pleine et entière sous ce rapport et de là, harmonie parfaite dans la population. »

Que nous serions fiers si nos ministres français s'avisèrent un jour de tenir un langage aussi sensé.

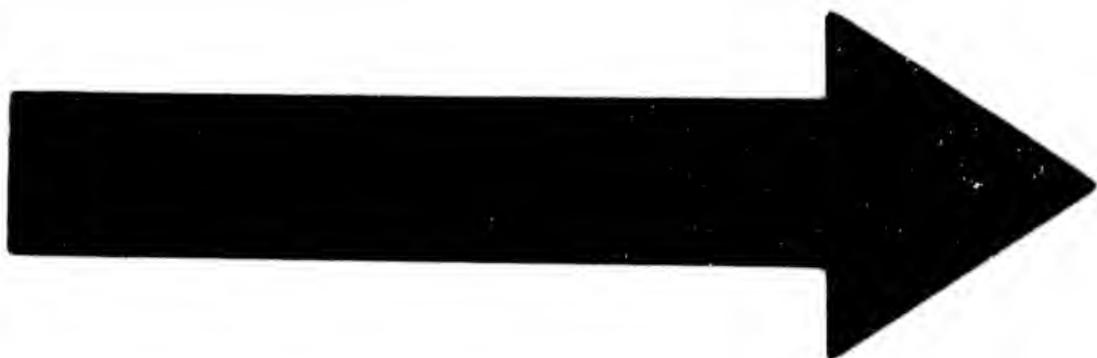
Ma  
ap  
ex  
n'e  
se  
sé  
tiq  
va  
ba  
se  
se  
da  
rie  
L  
Cha  
Dan  
Elle  
qui  
cha  
cath  
Cett  
auss  
curé  
sxiè  
Qu  
le po  
parr  
cana  
dern  
ving  
Le  
cito  
nie ;  
trouv  
plain

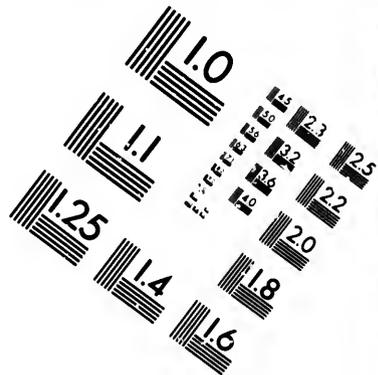
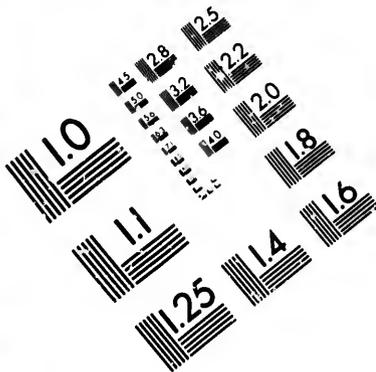
L'instruction n'est pas négligée même sur les bords du Mackenzie et de la mer Glaciale; nos missionnaires ont appris aux sauvages à lire et à écrire. Chose qui paraîtra extraordinaire et qui est assurément piquante, les Oblats n'emploient pas les caractères latins et leurs néophytes se servent de signes sténographiques pour exprimer leurs pensées, comme le feraient les élèves de nos écoles diplomatiques ou savantes. Nous avons lu deux lettres d'un sauvage et de sa femme adressées au P. Petitot, qui les avait baptisés et instruits; ces lettres naïves et remplies de bon sens et de foi, ne font pas moins d'honneur au maître qu'à ses élèves. C'est ainsi que les sauvages nous précèdent dans les voies de la civilisation et que les Canadiens n'ont rien à nous envier.

La liberté religieuse égale la liberté d'enseignement. Chaque confession entretient ses ministres et ses églises. Dans la province de Québec la dîme ancienne existe encore. Elle consiste dans le vingt-sixième de toutes les récoltes qui se paie au curé de la paroisse. Il suffit pour s'en décharger, de déclarer qu'on n'appartient pas à la religion catholique et les libres-penseurs ne peuvent pas se plaindre. Cette dîme se paie sans difficulté, elle est même populaire, aussi le Canadien exerce-t-il des représailles contre son curé, et l'usage veut que celui-ci paie à son tour le vingt-sixième.

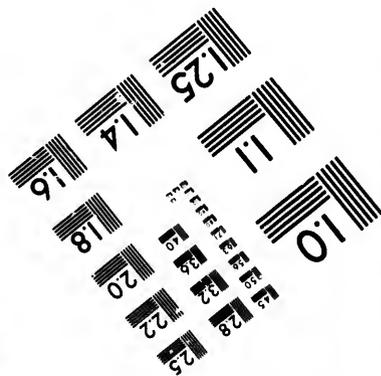
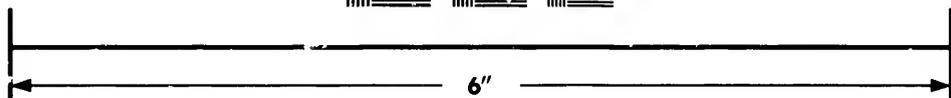
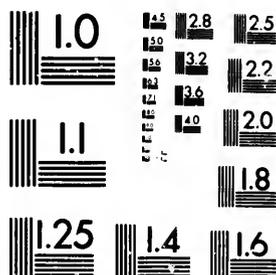
Quand une famille arrive à son vingt-sixième enfant, on le porte en grande pompe au presbytère, le curé est son parrain, il est chargé de l'élever, et la fécondité de la race canadienne est si grande que le cas n'est pas rare. Un des derniers ministres d'Etat de la confédération était « un vingt-sixième » élevé par le curé de sa paroisse.

Le clergé et les congrégations peuvent comme les autres citoyens fonder université, collège, école, orphelinat, colonie; vendre, tester, acquérir par donation ou autrement. On trouve la chose si naturelle que personne ne songe à s'en plaindre, et les journaux canadiens trouvent les gens d'Eu-





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0  
4.5  
5.0  
5.6  
6.3  
7.1  
8.0  
9.0  
10.0  
11.2  
12.5  
14.0  
16.0  
18.0  
20.0  
22.5  
25.0  
28.0  
31.5  
36.0  
40.0  
45.0  
50.0  
56.0  
63.0  
71.0  
80.0  
90.0  
100.0

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

rope bien ridicules avec leurs persécutions, confiscations et ordonnances contre les ignorantins, les jésuites et les béguines.

La franc-maçonnerie a fait peu de ravages dans cette population chrétienne, c'est à cela sans doute que le clergé est redevable de la conservation de sa liberté

Jouissant d'une grande influence dans le pays, le clergé catholique a toujours été l'appui le plus solide de l'élément français, c'est lui qui, en soutenant la législation de l'Eglise sur les mariages mixtes, a maintenu la ligne de démarcation fort accentuée qui sépare les Français catholiques des Anglais protestants, et empêche les deux sociétés de se mêler. C'est lui qui pousse les Canadiens à coloniser le sol du Dominion et les détourne de s'en aller au milieu des Anglais et des Américains de la grande république. Partout où s'établit un centre nouveau de Franco-Canadiens, on est sûr de trouver un prêtre qui l'encourage et dirige sa société de patronage toujours placée sous l'invocation de saint Jean-Baptiste le prophète du désert, le grand patron du Canada.

Tandis que nos colons ont trop souvent une réputation équivoque, le président de la compagnie du Pacifique, M. Stephen, voyant à l'œuvre les colons de toutes les nationalités, déclare « supérieur et préférable aux autres », le colon franco-canadien, en raison de ses qualités naturelles de sociabilité, de bonne humeur, d'esprit d'ordre, d'union et de persévérance. Si ces hommes disposaient des capitaux anglais, ils feraient merveille. En attendant, ils se multiplient et s'échelonnent depuis l'entrée du Saint-Laurent jusqu'au Pacifique et forment des groupes compacts dans chaque état de la confédération.

Les vieux Acadiens sont au nombre de 42,000 dans la Nouvelle-Ecosse et de 11,000 dans l'île du Prince-Edouard. Le Nouveau-Brunswick compte 57,000 Français, la province d'Ontario 103,000, le Manitoba et la Colombie en renferment 14,000. Ne sont-ils pas français aussi ces métis du

No  
sou  
du  
aus  
dar  
S  
la  
rep  
Sain  
les  
dép  
riqu  
1867  
appl  
tien  
» qu  
disai  
bour  
verne  
des v  
langu  
On  
on lit  
Laure  
part q  
le ter  
les fe  
même  
forme  
siècle  
core à  
il faut  
bonne

(4) Fils

Nord-Ouest, si fiers de leur origine paternelle, qui se sont soulevés il y a deux ans pour se venger de la tyrannie et du monopole de l'ancienne compagnie d'Hudson, mais aussi pour affirmer la prédominance de l'élément français dans les vastes régions du Nord-Ouest?

Sur les 211 députés qui composent le parlement fédéral, la province de Québec envoie 55 députés français. Ils représentent leurs 1,100,000 compatriotes de la vallée du Saint-Laurent et jouent un rôle prépondérant dans toutes les questions nationales ou religieuses. Ce n'est pas sans dépit que les Anglais voient pulluler nos Français d'Amérique, mais ils sont obligés de compter avec eux. Depuis 1867, les hommes d'Etat canadiens et anglais se sont appliqués à dissiper les jalousies, à soutenir que le maintien de la race française importait au maintien de la suzeraineté britannique. « Je ne comprends pas » qu'une dame canadienne ne sache pas le français », disait, au grand scandale des fils d'Albion, le duc d'Edimbourg (1), visitant Québec. Le gendre de la reine, gouverneur du Canada, était du même avis (1880) et formait des vœux publics pour que les Canadiens maintinssent la langue française dans toute sa pureté.

On serait tenté de croire que ce vœu s'est réalisé quand on lit les journaux et les écrits venus des bords du Saint-Laurent. Le français en est généralement très correct et, à part quelques tournures anglaises et quelques mots sentant le terroir britannique, il peut soutenir la comparaison avec les feuilles produites par le journalisme français. Il a même l'avantage d'être débarrassé des néologismes et des formes fantaisistes dont beaucoup de Français du XIX<sup>e</sup> siècle revêtent leur pensée. Les Canadiens en sont encore à la langue classique du temps de Louis XIV, et il faut avouer qu'ils auraient pu choisir une époque moins bonne et un modèle moins parfait. En parcourant leurs

(1) Fils de la reine Victoria.

manuels scolaires, on s'aperçoit qu'ils sont aussi bien rédigés que les livres dont on se sert dans nos écoles primaires, ils sont seulement plus chrétiens, voilà toute la différence.

A part l'intonation qui est particulière, les élèves qui sortent de l'école primaire parlent mieux le français que ne le parlent nos ouvriers et nos paysans. Certains voyageurs reprochent aux habitants des villages de n'être pas très forts sur les conjugaisons des verbes, mais il n'est pas nécessaire d'aller sur les bords du lac Ontario ou dans les montagnes du Nouveau-Brunswick pour entendre des *j'avions* et *j'étions*, il suffit d'aller dans les campagnes environnant Paris. Il est surprenant qu'après cent vingt années de séparation, les Canadiens aient gardé leur langue maternelle dans un état aussi satisfaisant.

Le journalisme canadien ne se pique pas d'atticisme. Les lecteurs exigent « qu'on frappe fort et dur » comme les journalistes exigent absolument que l'on paie d'avance, car les abonnés oublient souvent de payer, bien que les journaux soient nombreux et à vil prix (1). Peut-être pourrait-on leur reprocher « de ne pas connaître de milieu entre le panégyrique et l'éreintement »; n'est-on pas exposé à ce danger dans les pays où existe la perpétuité des élections et des luttes parlementaires ?

La littérature canadienne ne date guère que d'une quarantaine d'années. Jusque-là elle n'avait produit que des chansons, des baliades ou des complaintes satiriques. Ce genre convenait essentiellement à une race gaie, moqueuse et sociable qui se consolait de la persécution anglaise en chantant des bouts rimés offerts par les poètes du cru. Chose à noter, ces cultivateurs, ces bateliers et ces coureurs de bois ont souvent de magnifiques voix, ils aiment à les faire entendre et sur les chantiers comme au fond

(1) Il y a dix journaux français à Québec, six à Montréal et deux dans les petites villes. Le *Journal des campagnes*, revue hebdomadaire de 16 pages in-folio, se paie cinq francs par an.

des f  
l'ouv.  
La  
lemen  
rieux  
crites  
Aujou  
réédit  
leurs  
poètes  
et reli  
des mi  
à rema  
à la fo  
écrivai  
ressour  
neau ét  
deux hi  
se jette  
1880, o  
tribuées  
Le to  
voulu in  
français  
leurs dé  
de l'hyp  
martine  
complim  
beaucoup  
Octave  
et M. Lo  
mie fran  
neige. L  
connaître  
de l'histo  
Les ron

des forêts, la chanson populaire est la fidèle compagne de l'ouvrier et du voyageur.

La première librairie française du Canada s'établit seulement en 1816. A cette époque encore, quand un livre curieux arrivait de France, on en faisait des copies manuscrites qui circulaient de main en main dans la bonne société. Aujourd'hui les choses ont bien changé. Les Canadiens ont réédité tous les ouvrages de leurs auteurs primitifs, ils ont leurs orateurs, leurs historiens, leurs romanciers et leurs poètes. Leur littérature traite surtout les sujets nationaux et religieux, elle a produit déjà un millier de volumes et des milliers de brochures ou œuvres de circonstance. Il est à remarquer pourtant que les lettres ne conduisent pas plus à la fortune qu'elles n'y conduisent en France, et tous les écrivains canadiens sont obligés d'avoir pour vivre, des ressources autres que celles du produit de leur plume. Garneau était notaire. Ferland curé et professeur. Ce sont les deux historiens les plus remarquables du Canada. Plusieurs se jettent dans la politique et sur cent écrivains vivants en 1880, on en comptait quarante exerçant des fonctions rétribuées par l'Etat.

Le tort de bon nombre d'auteurs canadiens est d'avoir voulu imiter d'une façon quelque peu servile les auteurs français le plus en renom et d'exagérer leurs qualités et leurs défauts. Ils abusent de l'image, de la métaphore et de l'hyperbole sous prétexte d'imiter Chateaubriand, Lamartine ou Victor Hugo. Moins d'hyperboles et moins de compliments exagérés autant que mutuels, leur siérait beaucoup mieux.

Octave Crémazie est regardé comme le poète national et M. Louis Fréchette a mérité les couronnes de l'Académie française pour les *Fleurs boréales* et ses *Oiseaux de neige*. L'abbé Casgrain, les députés Sulte et Tassé font connaître par leurs écrits les épisodes les plus émouvants de l'histoire et de la colonisation canadienne.

Les romanciers comme MM. de Gaspé, Marmette et Ta-

ché, rendent populaires en les dramatisant les temps héroïques de la colonie, et quelques-uns de leurs ouvrages ont l'honneur d'être traduits en anglais.

Un trait caractéristique semble ressortir dans tous ces ouvrages, c'est l'amour du sol natal, l'attachement à la nationalité canadienne. Nous ne serons jamais Anglais, nous ne sommes plus Français, nous voulons être et rester Canadiens ! L'auteur des trois légendes les mieux réussies dans ces derniers temps, M. Taché indique d'une manière très nette le caractère, la mission et l'avenir de la littérature nationale. « Nous sommes nés, comme peuple, du catholicisme, dit-il, du xvii<sup>e</sup> siècle et de nos luttes avec » une nature sauvage et indomptée ; nous ne sommes point » fils de la révolution et nous n'avons pas besoin des expédients du romantisme pour intéresser des cœurs encore » purs et des esprits qui croient. »

Le rôle des écrivains canadiens est d'entretenir parmi leurs compatriotes, le souvenir du passé, le culte de l'idéal, les tendances chevaleresques et spiritualistes qui sont l'apanage de la France et des races latines. Ils lutteront contre le positivisme anglo-saxon qui envahit ces contrées et conserveront à la France une colonie intellectuelle dont elle peut être fière, comme les Canadiens sont fiers de leur origine française et des souvenirs héroïques qui se rattachent à leur ancienne patrie, bien qu'elle les ait complètement abandonnés.

Nous avons lu de grandes dissertations sur l'avenir réservé aux Franco-Canadiens et aux destinées de la confédération du nord américain. Les uns prétendent qu'elle aura quarante millions d'habitants à la fin de ce siècle, les autres soutiennent qu'elle se disloquera par suite des intérêts opposés, quelques-uns rêvent de brillantes destinées pour les Franco-Canadiens, plusieurs s'attristent en voyant les Canadiens réduits à leurs seules forces et croient qu'ils seront prochainement submergés par les Anglais. Le fait indéniable, c'est que sur 170,000 émigrés venus dans le Domi-

nion  
sur  
et en  
noyé  
ils a  
Mani  
duite  
pure  
qui l  
gouv  
Midd  
ment,  
capita  
Louis  
tisme  
démér  
avait u  
gine, l  
tionali  
tré in  
compo  
capital  
une ma  
A la  
rent en  
faud en  
Ce trait  
patriote  
nent.  
Il ne t  
de bruy  
qui les  
plus cor  
siques j  
Hâvre, n  
monde r

nion en 1884, on n'a compté que 160 Français, à peine un sur mille ! S'il n'arrive pas un puissant renfort en hommes et en capitaux, les Français des régions de l'Ouest seront noyés dans le torrent de l'émigration anglaise et allemande, ils auront le sort que viennent encore d'avoir les métis du Manitoba qui s'étaient insurgés de nouveau sous la conduite de Louis Riel. Mécontents de se voir refuser — par pure négligence, disait-on — les titres définitifs des terres qui leur appartenaient, ils se sont soulevés en 1885 et le gouvernement fédéral a fait marcher contre eux le général Middleton et cinq mille volontaires qui les ont traités durement, et ont rempli de suspects les prisons de Regina, la capitale naissante de la région des prairies. La question de Louis Riel, illuminé d'un genre particulier, dont le patriotisme et la religion touchaient à la folie, a remué profondément tout le Dominion, parce qu'au fond du débat, il y avait une question de race. Les métis sont Français d'origine, Riel rêvait le relèvement et la domination de la nationalité française, voilà pourquoi le parti anglais s'est montré inexorable pour lui, pourquoi le gouvernement canadien, composé en majorité d'Anglais, lui a fait subir la peine capitale le 16 novembre 1885 au lieu de l'enfermer dans une maison de santé.

A la différence des révolutionnaires d'Europe qui meurent en blasphémant, le chef des métis a gravi l'échafaud en disant : « Pitié Jésus, pour ma pauvre âme ! » Ce trait marque à lui seul la distance qui existe entre les patriotes du Canada et les démagogues de l'ancien continent.

Il ne faut pas s'y tromper. Bien que les Canadiens fassent de bruyantes démonstrations en l'honneur des Français qui les visitent, quoiqu'ils témoignent les sympathies les plus cordiales à leur ancienne mère-patrie et que leurs musiques jouent la *Marseillaise* à tout venant de Brest ou du Havre, nos cousins d'Amérique ne voudraient pour rien au monde redevenir Français, ils disent carrément pourquoi.

« Nous serions écrasés d'impôts, nous n'aurions plus la liberté, car vous ne l'avez pas. »

Tout en s'obstinant à voir encore dans la France la fille aînée de l'Eglise, ils trouvent que cette vieille fille prend un vilain caractère et déclarent qu'ils feraient mauvais ménage avec un pays d'où l'aisance paraît sortir avec la liberté.

Les Canadiens ne veulent pas davantage rester Anglais. Après avoir subi la domination de l'Angleterre, qui en somme les a lancés dans la voie du progrès, ils prétendent n'avoir bientôt plus besoin que de son protectorat pour arriver ensuite à l'indépendance absolue. Cette idée se retrouve au fond de tous les discours et de tous les écrits publiés depuis quelques années. Nous avons acquis d'immenses territoires, notre administration a été sage. Les envieux prétendaient que notre insatiable ambition et notre fureur d'annexion nous conduisait à la ruine — ainsi disait-on en 1869. — Toute l'Amérique du Nord est venue à nous ; le nombre de ceux qui voulaient l'annexion aux Etats-Unis est encore grand, mais il diminue tous les jours, nos communications entre les deux mers sont établies, ne pouvons-nous donc point nous passer des Américains et des Anglais ? Nous serons fidèles à notre programme d'apaisement et de liberté. Il faut des bras pour cultiver nos immenses terres noires, appelons tous les colons de l'univers, ils trouveront chez nous deux biens qui se font rares en Europe, le travail et la liberté.

Tel est le programme actuel. Le gouvernement fédéral fait les plus louables efforts pour le réaliser et favoriser l'établissement des colons sur son territoire. Il offre de réels avantages à ceux qui viendront s'établir sur ses terres.

Dans l'état précaire où se trouvent l'Europe et la France, ces avantages méritent d'être connus parce qu'ils seront appréciés. Voilà pourquoi nous terminerons cette histoire en résumant dans un dernier chapitre les notions propres

à faire  
ne se  
rien  
neuve  
le sou  
Nou  
ments  
d'Otta  
canadi  
rait do

à faire connaître l'état présent du Dominion. Qui sait s'ils ne seront pas utiles à ceux qui voudraient tenter l'expérience et profiter des progrès accomplis sur cette terre neuve et féconde où l'on retrouve la langue, la religion et le souvenir de la France?

Nous ne ferons guère que traduire de l'anglais les documents publiés en 1886 par le ministère de l'agriculture d'Ottawa en y ajoutant des réflexions que le gouvernement canadien ne peut pas faire et des indications qu'il ne saurait donner.

---

plus la  
e la fille  
de prend  
vais mé-  
ec la li-  
Anglais.  
, qui en  
étendent  
pour ar-  
e se re-  
les écrits  
uis d'im-  
. Les en-  
n et notre  
nsi disait-  
ue à nous ;  
Etats-Unis  
nos com-  
e pouvons-  
s Anglais ?  
ment et de  
ses terres  
trouveront  
, le travail  
nt fédéral  
favoriser  
il offre de  
r sur ses  
la France,  
ils seront  
e histoire  
ns propres

Le Do  
terv  
reli  
dion  
Les  
Tari  
gron  
grap  
L'inc  
duite  
chen  
Conc

La  
et l'île  
moitié  
perfici  
toire e  
Il s'ét  
l'est à  
atteint

(1) Au C  
La superfic

## CHAPITRE XX

---

### SOMMAIRE :

Le Dominion ou Puissance du Canada. Nature de son territoire. Le climat. Divisions territoriales. Gouvernement fédéral et provincial. Instruction, éducation. Liberté religieuse. Magistrature, justice, police, armée. Hivers et étés. Les vergers canadiens et les fruits. Les terres coloniales. Système de concession et mise en valeur. Les défricheurs *farmers*. Les fermes améliorées. Un ruban de 2000 kilomètres. Tarif des terres. Facilité et liberté des transactions. Pourquoi les *farmers* émigrent et vendent leurs terres. Ce que sont devenus les sauvages. Les postes, télégraphes et téléphones. Les forêts et le commerce des bois de construction. L'industrie agricole base de la richesse du pays. Etat de l'agriculture. Ses produits, ses exportations, ses progrès. Commerce, industrie, mines, navigation, chemins de fer. Notice particulière à chaque province. Avis aux émigrants. Conclusion.

La puissance du Canada (Dominion) moins le Labrador et l'île de Terre-Neuve qui n'en font point partie, occupe la moitié du continent de l'Amérique du Nord et égale en superficie l'Europe entière. La superficie totale de son territoire est d'environ neuf millions de kilomètres carrés (1). Il s'étend de l'Atlantique au Pacifique dans le sens de l'est à l'ouest; depuis la frontière des Etats-Unis au sud, il atteint jusqu'au cercle polaire arctique.

(1) Au Canada, les distances se mesurent par le mille anglais qui est de 1,609 mètres. La superficie officielle est de 3,470,392-milles ou 8,987,937 kilomètres.

L'immense région du nord appartenant autrefois à la Compagnie de la baie d'Hudson, a été cédée au Canada et porte le nom de Territoire du Nord-Ouest (1).

Si la région du Nord envahie pendant neuf mois de l'année par les neiges et les glaces est peu propre à la colonisation, il se trouve entre elle et la frontière des Etats-Unis une vaste zone de terrains propres à la culture, pouvant donner les mêmes produits que les zones tempérées. On y trouve encore d'immenses forêts, les plus belles peut-être du continent américain, et de riches terrains formés soit par les alluvions, soit par les détritux de végétaux, les cendres qui s'y sont accumulés depuis des siècles, on les appelle terres de prairies ou terres noires. Elles sont d'une fertilité extraordinaire et le Manitoba en renferme des milliers de kilomètres carrés (2).

Les grands lacs, les fleuves qui forment comme un des traits caractéristiques du Canada, facilitent les communications et les transports, non seulement avec les Etats-Unis, mais avec l'Europe, surtout par le Saint-Laurent et les cinq grands lacs qui se déchargent dans ce fleuve. Des canaux creusés partout pour éviter les rapides, permettent à un navire de deux cents tonneaux de venir depuis le Havre jusqu'à Chicago ou Port-Arthur, au fond des lacs Michigan et Supérieur, déposer son chargement à fleur de quai.

Le grand chemin de fer *Canadien Pacifique* allant de Québec à Vancouver ouvre un immense débouché avec la Chine, le Japon et l'Australie.

Le voyage par chemin de fer canadien est plus court et moins fatigant que par la ligne de New-York à San-Francisco; il est aussi moins dangereux, le parcours se faisant sur un terrain moins accidenté de montagnes et de précipices.

(1) Moyennant 7,500,000 francs et un vingtième des terres cultivables (1869).

(2) Toute cette zone est traversée par la ligne ferrée *Canadien-Pacifique*, sur 1,800 milles de longueur (2,800 kilomètres) et une largeur variable de 200 à 400 milles (320 à 640 kilomètres).

Les pêcheries des côtes de l'Atlantique et du Pacifique s'étendent au loin et sont sans contredit les plus fructueuses du monde.

D'immenses dépôts de houille se trouvent sur les côtes des deux Océans et sous les terres noires à l'est des Montagnes-Rocheuses ; on y trouve des mines de métaux précieux et utiles aussi bien que des matériaux à bâtir, du pétrole et du sel.

Le climat du Canada est très froid, à cause de sa position géographique. C'est surtout vers le sud que se porte la colonisation, car c'est là seulement que l'agriculture peut donner de bons résultats.

En général, les hivers sont plus longs et plus froids que ceux de l'Europe à la même latitude. Les étés sont plus courts et plus chauds. Il n'y a presque pas de printemps, les neiges ne fondent guère qu'au mois d'avril, mais dès qu'elles sont fondues, la terre se couvre rapidement d'une magnifique végétation. Il n'est pas rare d'avoir des gelées blanches dans les matinées de juin et de juillet et une chaleur tropicale au milieu du jour.

Le climat d'ailleurs est très salubre, le froid de l'hiver est sec, généralement exempt de l'humidité et des vapeurs qui le rendent dangereux en France, et il est peu de pays où l'on trouve autant de vieillards atteignant les dernières limites de la vie humaine, c'est-à-dire 90 et 100 ans. L'espèce de brouillard ténébreux qui porte le nom de brume ou ténèbres du Canada est particulier aux provinces orientales du Nord-Est, les trois îles, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse y ont sujets. Le Centre et l'Ouest sont mieux partagés.

La Confédération canadienne se compose actuellement des sept provinces de : 1° Nouvelle-Ecosse ; 2° Nouveau-Brunswick ; 3° île du Prince-Edouard ; 4° Québec ; 5° Ontario ; 6° Manitoba ; 7° Colombie anglaise avec le territoire du Nord-Ouest dont on a formé les districts d'Assiniboia, Alberta, Saskatchewan et Athabaska. Chacun de ces dis-

tricts a l'étendue d'un royaume d'Europe, mais les sauvages et les colons qui l'habitent sont encore peu nombreux.

Le gouvernement du Dominion est fédéral depuis 1867. Un gouvernement général central dont la résidence est à Ottawa, administre toute la Puissance. Le gouverneur général est nommé par la reine d'Angleterre, et ses fonctions durent cinq ans. Il est assisté d'un sénat nommé à vie par la couronne, et d'une chambre des communes élue par le peuple. C'est dans le sénat et la chambre que sont choisis les ministres responsables, non seulement de leur gestion financière, mais de toutes les mesures prises dans l'exercice de leur charge.

Chaque province a un lieutenant gouverneur nommé par le gouvernement fédéral ou supérieur. Les provinces, étant indépendantes les unes des autres, ont leur législation séparée qui règle les affaires de la province.

Les cantons et les communes ont leur conseil ou gouvernement local qui vote les taxes locales pour les routes, écoles et autres objets ; ce conseil est élu par les habitants de la commune, paroisse ou canton.

L'éducation, soit primaire, soit secondaire, est très développée au Canada. On y jouit de la liberté d'enseignement sous la haute surveillance de l'Etat, qui distribue les secours et les taxes prélevées au prorata du nombre des enfants fréquentant les écoles. Jamais le gouvernement canadien ne fera aux enfants catholiques l'injure de les confier à un maître protestant.

Au Canada, le fossé profond qui sépare les hautes classes des basses dans le vieux monde, n'existe presque pas. Tout homme qui se respecte, quelle que soit d'ailleurs sa profession, est sûr d'être respecté. Volontiers les artisans, les laboureurs et ouvriers parlant les uns des autres, emploient les formules de politesse que l'on réserve en Europe aux bourgeois et aux gens bien élevés : Monsieur, Madame ou Mademoiselle. Cela tient surtout à ce que le

pay  
pro  
con  
nob  
d'al  
P  
est  
red  
suff  
sant  
poss  
pou  
pren  
par  
son  
Le  
més  
les a  
intég  
ils pe  
crimi  
ie pri  
priso  
Cha  
pels  
de jus  
Parto  
dres  
police  
leurs  
tonale  
L'an  
forces  
nombr  
obliga  
aurait

pays n'a point de passé. Chaque fermier ou agriculteur est propriétaire et maître du sol, et il n'existe pas au Canada comme en Angleterre et surtout en Irlande, le système de noblesse féodale et de tenure perpétuelle, source de tant d'abus et de misères.

Pleine et entière liberté religieuse. Le clergé catholique est entretenu dans certaines parties au moyen de dîmes et redevances; dans d'autres il reçoit de l'Etat un traitement suffisant et honorable. La religion catholique est florissante et le curé auquel on donne encore le nom de Messire possède sur ses ouailles au moins autant d'influence qu'il pouvait en avoir en France avant la révolution. Il est le premier personnage de la paroisse et quand il est devenu par suite de vieillesse ou de maladie, hors d'état d'exercer son ministère, on lui assure une retraite honorable.

Les magistrats chargés de rendre la justice sont nommés à vie par la couronne et choisis parmi les juristes et les avocats les plus recommandables par leur talent et leur intégrité. Inamovibles afin d'être indépendants des partis, ils peuvent appliquer les lois en toute sécurité. Le code criminel du Canada est copié sur le code criminel anglais : le privilège de l'*habeas corpus* y est en vigueur; point de prison préventive à moins de cas spéciaux et assez rares.

Chaque province a ses tribunaux particuliers et les appels sont reçus par la cour suprême, composée d'un chef de justice et de cinq juges assesseurs qui siègent à Ottawa. Partout règne le système du jury et les frais sont moindres au Canada que dans bien des pays d'Europe. Une police municipale fait respecter les lois; les crimes d'ailleurs sont très rares au Canada et souvent les géôles cantonales y sont vides pendant plusieurs mois consécutifs.

L'armée proprement dite n'existe pas en Canada. Les forces militaires consistent en une milice relativement peu nombreuse, composée de volontaires; le service militaire obligatoire et forcé est circonscrit dans le Dominion. Il n'y aurait appel aux armes pour les citoyens qu'en cas d'inva-

sion ou autre grave danger menaçant le pays. La milice canadienne est une sorte de garde civique destinée aux revues et aux parades pour l'ordinaire. Loin d'être un danger et un instrument d'oppression, elle est plutôt la gardienne de la liberté fédérale.

Les lois qui régissent la naturalisation sont empreintes d'un grand esprit de libéralité. Tout étranger, *sans être naturalisé*, peut faire le commerce, posséder des terres et des immeubles. S'il reste au Canada trois ans et s'il prête le serment de fidélité, il devient sujet anglais naturalisé. On ne lui impose point, comme cela se fait aux Etats-Unis, une outrageante renonciation à tout prince étranger, potentat, état ou souveraineté quels qu'ils puissent être et spécialement au chef de son pays.

On comprend qu'avec son immense étendue, la confédération renferme des climats bien différents l'un de l'autre. Autre est le climat de Québec, autre celui de Toronto.

A Québec, hivers très longs, très rigoureux. Neiges couvrant le sol de deux ou trois pieds de hauteur, tempête et bourrasques terribles sont l'apanage de tout le Nord. Mais comme il arrive dans tous les pays froids, les habitants sont munis de tout ce qui est nécessaire pour affronter la rigueur des frimas. Maisons chaudes et fermées, fourrures, bois de chauffage en abondance, véhicules légers pour la marche et la course sur les rivières glacées, permettent de trouver encore quelque agrément dans la saison des traîneaux (*sledging season*).

Les étés sont chauds et brillants. Les fruits qui ne peuvent mûrir en Angleterre, comme les raisins et les tomates, mûrissent parfaitement sur les bords du lac Erié et dans l'ancien pays des Hurons. Si les jardiniers et horticulteurs ne peuvent travailler dehors que pendant six mois de l'année, ils peuvent, grâce à l'activité de la végétation, faire encore de belles récoltes et c'est par centaine de mille que les provinces de Québec et Ontario expédient au loin les

bar  
net  
E  
ris  
de  
plus  
corn  
du M  
Dan  
brus  
née  
Daco  
Gr  
mira  
tions  
en fa  
la Ta  
d'Ont  
» exp  
» ma  
» ma  
» ble  
» me  
» pes  
» les  
» pou  
» étai  
» abo  
» bea  
» Il  
» J'ai  
» d'au  
» U  
» rend  
» mém  
» don

barils renfermant les délicieuses pommes appelées reinettes de Canada.

Bien que Québec et Winnipeg soient à la latitude de Paris et de Londres, et que le lac Erié se trouve à la hauteur de Constantinople et de Marseille, le froid y est beaucoup plus intense en hiver qu'il ne l'est en Europe aux latitudes correspondantes. La température moyenne de Montréal et du Manitoba en été, est à peu près celle de Berlin et du Danemark central. Le passage du froid au chaud est très brusque et les chaleurs suffocantes du milieu de la journée sont cependant moins à craindre que les insulations du Dakota, de l'Idaho ou même de New-York.

Grâce à ces chaleurs extraordinaires, on comprend l'admiration d'un Anglais venant de Londres avec des préventions bien arrêtées contre ce pays de glace, et se trouvant en face de produits merveilleux à l'exposition de London, sur la Tamise qui se jette dans le lac Saint-Clair (province d'Ontario). « Je fus tout surpris de la beauté des produits » exposés. Froment, orge, avoine et autres céréales étaient » magnifiquement représentés. Excellents échantillons de » maïs ou blé de Turquie. Racines et légumineux admirablement beaux. Un giraumont de champ (potiron) que je » mesurai avait près de cinq pieds de circonférence et » pesait cent cinquante livres. J'en ai vu de plus gros dans » les champs. Il faut donc des étés longs et très chauds » pour mûrir de pareilles pièces. Les pommes de terre » étaient les plus belles que j'aie jamais vues ; il y avait » abondance de citrons, melons, tomates, le tout très » beau.

» Il est difficile d'apprécier le rendement de la terre. » J'ai vu des champs produire quarante boisseaux à l'acre, » d'autres n'en fournir que quinze.

» Un matin je vis un champ de maïs de chétive apparence, plus loin je trouvais un champ de 40 acres du même produit dont les tiges montaient à 18 ou 20 pieds » donnant 37 tonnes de fourrage à l'acre pour la nourri-

» ture du bétail. Je cueillis un épi presque mûr, long de  
» 18 pouces et sur lequel je comptai six cents grains. Il y  
» a deux épis et parfois trois sur la même tige.

» Il y avait plus de cent variétés de pommes exposées.  
» La pomme du Canada est le *nec plus ultra* du superfin.  
» Même en Californie, le verger des Etats-Unis, on recon-  
» naît la supériorité de la pomme canadienne. D'immenses  
» quantités sont exportées en Angleterre et vendues comme  
» pommes américaines. Fruits et légumes de l'Europe tem-  
» pérée, melons et tomates, pois, raves et fèves, croissent  
» en abondance. Framboises, fraises, mûres de ronces, ce-  
» rises, groseilles, prunes, raisins et pommes, croissent à  
» l'état sauvage. Les vergers réussissent partout (1). »

A ce témoignage non suspect d'un commissaire hostile au Canada, nous pouvons joindre celui de colons français que nous connaissons dans ce pays et qui y cultivent la vigne avec succès. Le vin qu'ils obtiennent a beaucoup d'analogie avec celui que l'on récolte dans l'est de la France. Toutefois, ceci n'est qu'une exception et il ne nous en coûte rien de reconnaître que le Canada n'est pas fait pour fournir au monde des citrons, des raisins et des tomates. Les céréales, les bois, le bétail seront sa véritable richesse et ses terres noires seront toujours préférables aux terrains aurifères de la Californie.

Le système adopté pour favoriser le développement de la culture est fort simple, il ressemble beaucoup à celui que les Etats-Unis mettent en pratique depuis longtemps. Dans six provinces: Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, île du Prince-Edouard et Colombie anglaise, les terres sont tenues par les gouvernements provinciaux. Il n'y a d'exception dans la Colombie anglaise que pour les terres aboutissant sur le Canadien-Pacifique, et que le gouvernement fédéral s'est réservés.

(1) En 1884 on a exporté 160,000 barils de pommes reinettes, représentant une valeur de 2,600,000 francs.

Dans plusieurs provinces, on accorde des concessions gratuites de terre à l'émigrant et les terres du gouvernement sont mises en vente à un prix purement nominal, qui n'est guère qu'un droit de possession ou d'installation.

Dans presque toutes les parties de la puissance, des fermes déjà partiellement défrichées et ayant les bâtiments les plus nécessaires à l'exploitation, peuvent être achetées à des prix très modérés et des termes faciles pour le paiement. Obéissant à l'instinct nomade qui le pousse toujours en avant, le *farmer* ou agriculteur propriétaire, après avoir défriché une certaine étendue de terrain et l'avoir mise en état de produire, se transporte plus loin pour recommencer la même opération. C'est une industrie pénible mais lucrative, et en vendant à des colons nouveaux une terre qui ne lui avait presque rien coûté, le *farmer* réalise un beau bénéfice.

Mieux outillé que l'Européen, plus habile et très au courant de ce genre de travail, l'Américain se flatte d'être le premier défricheur du monde; en quelques mois, il fait d'un terrain sauvage un terrain propre à la culture, il y emploie le fer, le feu et la charrue. L'achat de ces fermes dont les maisons, les écuries et les greniers sont construits avec de gros troncs d'arbres est très avantageux à l'émigrant d'Europe qui ne veut pas s'enfoncer dans les déserts du Nord-Ouest et que les difficultés d'un établissement considérable dans des lieux inconnus épouvantent de prime abord. Un colon possédant quelques milliers de francs pour acheter une de ces fermes ainsi préparées peut s'y installer avec sa famille et vivre dès la première année avec le produit de sa récolte, sauf à défricher plus tard et à la longue le reste de la concession.

Dans le Manitoba et les territoires des districts cultivables, les terres sont tenues par le gouvernement fédéral qui accorde une concession gratuite de cent acres (40 hectares) à tout *settler* (colon établisseeur), à condition qu'il y

réside trois ans et qu'il paie un droit d'office ou d'entrée de dix piastres (50 francs). Cette concession s'appelle en anglais *homestead*, c'est-à-dire emplacement d'une maison avec ses dépendances, maison de famille.

Celui qui a reçu gratuitement cette concession, le *free homesteader* a le droit de préemption sur la section voisine, il peut l'acheter d'avance, au prix de deux piastres à deux piastres et demie l'acre (10 à 12 fr. 50). Chaque section délimitée d'avance par les géomètres fédéraux est de 160 acres ou 64 hectares. Il y en a des centaines de mille et les colons ont de quoi s'exercer, c'est le fonds qui manque le moins.

Pour l'indemniser de ses énormes frais de construction, la compagnie du Pacifique-Canadien a reçu 25,000,000 d'acres de terrains avoisinant la grande artère qui court de Winnipeg à Port-Moody. Ce terrain est divisé en sections égales, formant un ruban long de deux mille kilomètres et large de quinze à vingt, avec la ligne ferrée au milieu. Chaque section de 160 acres porte son numéro d'ordre. Les numéros pairs appartiennent au gouvernement, les numéros impairs à la compagnie. Celle-ci les cède aux colons à raison de 12 fr. 50 l'acre, quelquefois plus, si la position est favorable et rapprochée d'une gare. Elle accorde un rabais de moitié (6 fr. 25) par acre, quand le colon l'a mis en état dans un espace de quatre ans. La compagnie s'est surtout proposé d'attirer l'émigration sur le parcours de la ligne pour augmenter ses transports et ses revenus. De Winnipeg aux Montagnes-Rocheuses, la ligne compte cent dix-sept stations, qui deviendront presque toutes centre d'habitation et de commerce agricole, le tracé a suivi autant que possible la ligne des terres fertiles.

En cédant ses droits au gouvernement, la compagnie ancienne de la baie d'Hudson s'est réservé des terres de prairies, elle peut encore disposer de 7,000,000 d'acres d'excellentes terres, mais ses prix sont plus élevés et varient de 25 à 50 francs l'acre.

A  
gou  
aché  
que  
roté  
exen  
de la  
trans  
l'enre  
territ  
brève  
parto  
La  
titre  
tré. C  
et pro  
ou ve  
en Au  
Les  
la mèn  
Com  
fertile  
ment c  
sont-ils  
France  
C'est  
Canadi  
plaisai  
commu  
est non  
tinct irr  
tures e  
mement  
trées le  
populat  
son vie

Avec une telle abondance de terre on conçoit que le gouvernement ait facilité les ventes et les cessions. On achète et on vend le terrain en Canada aussi facilement que toute autre marchandise. Tout étant mesuré et numéroté par rang, commune et section, il suffit de dire par exemple : J'achète ou je vends la section n° 6 du 4<sup>e</sup> rang de la commune n° 20 pour la somme de cent piastres. Le transfert est signé devant un notaire ou agent de l'Etat, qui l'enregistre et tout est dit. Ainsi se vendent les immenses territoires du Manitoba et de l'ouest. Les formes sont aussi brèves et le mode identique dans les autres provinces et partout où les terres de l'Etat sont mesurées.

La législature actuelle prépare une loi qui rendra tout titre *final*, c'est-à-dire définitif, dès qu'il aura été enregistré. C'est le moyen le plus pratique d'éviter toute difficulté et procès, au cas où les titres seraient perdus, concédés ou vendus à des tiers, c'est du reste la méthode adoptée en Australie et dans les colonies anglaises.

Les fermes défrichées ou améliorées se transmettent de la même manière que les terrains des bois ou des prairies.

Comment se fait-il, demandera-t-on, qu'avec une terre fertile et une agriculture prospère, il se trouve si facilement des fermes à vendre ? Pourquoi les propriétaires ne sont-ils pas attachés au sol comme nos cultivateurs de France et d'Europe ?

C'est ici que nous retrouvons le génie propre du Franco-Canadien. Descendant des anciens coureurs de bois qui se plaisaient assez parmi les sauvages pour refuser la vie commune avec les hommes civilisés, l'Américain du Nord est nomade et tourmenté du besoin de mouvement. Un instinct irrésistible le pousse vers le désert, il aime les aventures et les entreprises. De plus, les familles sont extrêmement nombreuses et on ne connaît point dans ces contrées les calculs égoïstes qui limitent l'accroissement de la population. Un fermier ayant passé huit ou dix ans dans son vieux *homestead* voit sa famille s'accroître, les bras

robustes de ses enfants demandent du travail ; les terrains qui l'avoisinent sont déjà occupés ; à cause de la densité de la population, ils sont devenus trop chers, comme aux environs de Québec, Montréal et autres grands centres. En vendant sa ferme, il fera assez d'argent pour acheter à 20, 50 ou 100 lieues de là un terrain triple ou quadruple, dans un quartier où l'émigration ne s'est pas encore portée ; il est d'ailleurs assuré que d'autres *farmers* ou émigrants le suivront bientôt, et que s'il quitte pour un instant les agréments de la vie sociale, il les retrouvera plus tard ; en attendant que les autres arrivent il usera de son droit de préemption et achètera, s'il le faut, une section voisine dans laquelle il placera ses enfants qui auront à leur tour chacun soixante-quatre hectares (une section) pour exercer leur intelligence et leur culture.

En les occupant de la sorte, les parents n'ont pas la douleur de voir les enfants leur contester la modeste pension qu'ils se réservent pour leur vieillesse. La remarque est de M. Labelle, curé de Saint-Jérôme, qui colonise suivant ce système les affluents de l'Ottawa.

Au reste, les 13,000 kilomètres de chemin de fer que possède aujourd'hui le Dominion facilitent singulièrement les voyages des hardis défricheurs qui vont préparer les fermes (*improved*) améliorées. Le voyage de Québec à Winnipeg (2,300 kilomètres) coûtait 31 piastres (155 francs), le tarif de l'émigration le réduit pour 1887 à 12 piastres (60 francs). Les émigrants aisés accoutumés à la vie comode du vieux monde, préfèrent s'établir dans les vieilles provinces plutôt que de mener la rude vie de pionnier dans l'Ouest. Ils laissent ce soin aux *settlers* indigènes et achètent leurs fermes aux prix de 125 à 250 francs l'acre dans la province d'Ontario, et de 125 à 150 dans les contrées de l'est, sur la rive droite du Saint-Laurent (Québec). Tout dépend de l'état où sont les maisons, étables, barrières, etc.

On ne paie qu'une partie du prix en achetant ; le reste se solde dans l'espace de quatre ou cinq années.

H  
red  
L  
son  
tier  
type  
serv  
Fran  
Le  
lanc  
gène  
terra  
suiva  
cada  
libres  
débri  
berté  
vraies  
se liv  
conce  
y cha  
rures.  
surée  
Colom  
Les  
chaqu  
desser  
grands  
de post  
couver  
carte p  
Les  
autoris  
matérie  
rempla  
France.

Et les sauvages? que sont-ils devenus? n'a-t-on pas à redouter leurs expéditions comme autrefois?

Les sauvages sont devenus des citoyens tranquilles, qui sont arrivés avec le temps à faire de bons ouvriers, canotiers, cultivateurs. Malgré leur peau rouge, ils ont déjà le type européen, sont bons catholiques et ont en général conservé de grandes sympathies pour les « Français de France ».

Le Canada les a du reste traités avec plus de bienveillance que les Etats-Unis n'en ont montré vis-à-vis des indigènes. Au lieu de les exterminer on leur assigne de grands terrains sur lesquels ils peuvent courir et chasser à l'aise, suivant leur ancienne coutume. Nous voyons dans les terres cadastrées par le gouvernement, de grands carrés laissés libres avec ce titre : Réserve des sauvages, c'est là que les débris des anciennes tribus peuvent s'établir en toute liberté, leur nombre diminue plutôt que d'augmenter. Les vraies tribus errantes sont retirées dans le nord-ouest; elles se livrent à la chasse et à la pêche en concurrence ou de concert avec les trappeurs qui sillonnent ces régions, pour y chasser le caribou, le bison, l'ours et les animaux à fourrures. Elles trouvent dans la chasse une ressource plus assurée que dans l'exploitation des gisements aurifères de la Colombie britannique et des Montagnes-Rocheuses.

Les Canadiens éprouvent un certain orgueil à dire que chaque village et hameau de leur immense domaine est desservi par la poste, quels que soient son éloignement des grands centres et sa population. Le nombre des bureaux de poste était en 1885 de 6,837. Pour aller d'Halifax à Vancouver (6,000 kil.), une lettre ne paie que trois sous, une carte postale deux sous.

Les télégraphes sont entre les mains de compagnies autorisées par l'Etat, ils tendent à être relégués au vieux matériel; dans la plupart des villes, le télégraphe est déjà remplacé par le téléphone que nous connaissons à peine en France. Dans la seule ville d'Ottawa, on comptait 160 kilo-

mètres de fils téléphoniques en 1884, et les cuisinières donnent leurs ordres à l'épicier et au boucher par voie téléphonique.

Les journaux de toute espèce pullulent au Canada comme en Amérique, et cette plaie que l'Égypte n'a pas connue, sévit si cruellement que toute bicoque a une feuille enregistraut les commérages locaux et multipliant les annonces, offres ou demandes relatives au travail, à l'industrie, au commerce de la localité.

La monnaie consiste en billets de banque, pièces d'or, d'argent et de bronze; les caisses d'épargne postales existaient au Canada avant d'être connues en France, elles donnent trois ou quatre pour cent d'intérêts, suivant la province.

En dehors des productions agricoles résultant du travail de l'homme, les régions de l'Est et du Nord sont couvertes d'immenses forêts dont l'exploitation occupe de nombreux ouvriers, et les chantiers de construction se sont multipliés à mesure que l'on a utilisé les « pouvoirs d'eau ». On appelle ainsi en Canada les chutes ou pentes des rivières, fleuves et ruisseaux sillonnant le pays, et fournissant à peu de frais de puissants moteurs hydrauliques pour scier et équarrir les bois. Les chantiers de constructions de Québec figurent parmi les plus grands du monde, ceux d'Halifax, île du Prince-Edouard, S. John et Toronto rivalisent avec les plus grands chantiers d'Angleterre. Le mouvement forestier livre chaque année 800,000 mètres cubes de bois et 120,000 mâts à la navigation. Ces bois se tirent des forêts de sapins, pins, érables, ormes, qui disparaissent peu à peu devant la phalange des colons. Ce produit atteint chaque année une centaine de millions.

L'agriculture proprement dite est, selon les prévisions « des premiers pères », la grande ressource et la vraie richesse du Canada. Les anciennes provinces exportent chevaux, bœufs, moutons, beurre, fromage, miel, cire et fruits. Le Manitoba et le Nord-Ouest exportent principale-

ment  
dome  
tion  
Le  
destin  
tune  
Sou  
retard  
y a  
procé  
le des  
modèl  
d'Onta  
enseig  
Trib  
les Ca  
chines  
échapp  
élevés  
Une  
ne fait  
longter  
de ce t  
Le fa  
si y a  
vent il  
de la di  
car les  
fait dan  
selon le  
de prod  
fer qui s  
de jour  
Les in  
américai  
commod

ment le blé et les autres céréales. Les races d'animaux domestiques ont été grandement améliorées par l'introduction de races supérieures venues d'Angleterre.

Le Manitoba convient surtout pour l'élevage des porcs destinés à l'exportation ; ce genre d'industrie a fait la fortune de la grande ville de Chicago et des environs.

Sous le rapport scientifique, l'agriculture est encore en retard au Canada, et les vieilles méthodes y prévalent. Il y a cependant des fermes admirablement tenues et les procédés américains de grande culture tendent à prendre le dessus. La province de Québec compte plusieurs *fermes modèles* destinées à l'instruction des jeunes gens, et celle d'Ontario offre une grande Ecole d'agriculture où l'on enseigne tous les procédés nouveaux.

Tributaires des Etats-Unis jusqu'à ces dernières années, les Canadiens commencent à fabriquer eux-mêmes les machines agricoles nécessaires aux grandes exploitations, ils échappent ainsi aux droits de douanes qui étaient fort élevés et développent leur grande industrie nationale.

Une fois le défrichement achevé, la culture est facile, on ne fait guère que gratter le sol et ce système peut durer longtemps encore à cause de la puissance et de l'étendue de ce terrain vierge.

Le *farmer* canadien est le plus indépendant des hommes, il y a chez lui des provisions en abondance, quoique souvent il y ait peu d'argent, mais s'il a peu d'argent, à cause de la difficulté de vendre ses produits, il doit peu dépenser, car les impôts sont presque nuls. Le commerce local se fait dans les villages et fermes éloignés des grands centres selon les méthodes primitives, par des trocs ou échanges de produits, mais la multitude de canaux et des chemins de fer qui sillonnent le pays et pénètrent partout augmente de jour en jour la facilité des transactions.

Les instruments aratoires perfectionnés selon le système américain, sont en usage partout, ils sont beaucoup plus commodes et moins lourds que ceux d'Europe.

Le voyageur qui arrive en Canada est étonné de voir des maisons confortables entourées de champs bien cultivés, hangars, étables et greniers immenses, marques évidentes de la prospérité du *farmer*. Huit fois sur dix, le propriétaire de céans est un pauvre hère venu sans sou ni maille d'Irlande ou d'ailleurs qui a travaillé courageusement et prospéré avec sa famille depuis quinze ou vingt ans.

Il y a des métairies superbes dont la spécialité est de fabriquer des beurres et des fromages dont les Américains sont très friands. La volaille est à bas prix et pullule, les abeilles réussissent bien et la cire comme le miel font l'objet d'un commerce considérable. Ce sont des Français qui ont la spécialité de cultiver les pêchers et la vigne sur les bords du lac Erié.

Cette exploitation de la terre fournissant en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie donne des résultats bien supérieurs à ceux que fournit l'exploitation des mines d'or de la Colombie ou de la Nouvelle-Ecosse. Le fer et la houille sont excellents, on les exporte au loin ; les fonderies de Hull et d'Ottawa sont célèbres. Les puits à pétrole de l'Ontario fournissent de quoi éclairer tout le Dominion, le Manitoba qui n'a pas de bois va se chauffer à la houille, le sel et le plâtre se rencontrent à peu près partout.

La navigation et le bas prix du fret permettent de transporter par eau depuis l'embouchure du Saint-Laurent jusqu'au fond du lac Supérieur une tonne de marchandise pour deux ou trois piastres. La distance est de 2,384 milles (3,700 kil.). Dans ces conditions les prix s'équilibrent à peu près partout et la distance à laquelle on se trouve d'un produit, augmente de bien peu sa valeur.

On trouve à bord des navires canadiens la sécurité et le confort qui distinguent les navires et paquebots anglais et américains.

De la côte de Terre-Neuve jusqu'à Québec, les rives du Saint-Laurent sont bordées par les blancs et gais villages et les églises des habitants français qui ont conservé la

sim  
anc  
C  
çais  
nue.  
se s  
rent  
tique  
De  
plus  
paqu  
offrir  
Mo  
l'Amé  
Franç  
quinz  
» pas  
» n'ai  
» rien  
Kings  
point  
couvre  
mervei  
de là q  
de là q  
dien, s  
et les p  
cité nai  
réal.  
A 600  
ses rivi  
terres d  
ale viei  
Le Pa  
prairies.  
buffalos

simplicité, la bonhomie des Bretons et des Normands, leurs ancêtres.

Ce sont de braves gens, fiers de leur origine française, bons, hospitaliers, et chez qui la pauvreté est inconnue. Malheureusement les nouveaux émigrés français qui se sont fixés parmi eux ont apporté des idées toutes différentes et ne contribuent pas à les maintenir dans la pratique de leurs vertus traditionnelles.

De Québec à Montréal le trajet est facile. On n'emploie plus la route carrossable de 1734, deux ou trois lignes de paquebots et une ligne ferrée sur chaque rive du fleuve offrent plusieurs départs par jour.

Montréal est la ville la plus française de tout le nord de l'Amérique; il faut bien que l'illusion soit grande, puisqu'un Français habitant le bord des grands lacs nous disait il y a quinze jours : « Quand le mal du pays me prend, je vais » passer huit jours en France, c'est-à-dire à Montréal. Je » n'ai qu'une course de quatre cents lieues à faire, ce n'est » rien; je crois être au Havre ou à Bordeaux. » Ottawa, Kingston, Toronto, sont des villes nouvelles qui n'ont point ce caractère. Le palais du gouvernement à Ottawa couvre une surface de cinq hectares, il passe pour une merveille de l'architecture ogivale de la renaissance. C'est de là que partent les ordres du chef de l'immense colonie, de là que s'élançait cette immense voie du Pacifique-Canadien, suivant la vallée de l'ancienne rivière des Algonquins et les portages de Hurons, pour toucher à Port-Arthur, cité naissante qui deviendra l'émule de Chicago et de Montréal.

A 600 kilomètres plus loin, on rencontre Winnipeg, avec ses rivières et son lac s'enfonçant à cent lieues dans les terres du Nord. Six lignes ferrées aboutissent à cette capitale vieille de quinze ans.

Le *Pacific-Canadian* se perd ensuite dans la région des prairies. Il en traverse les vastes solitudes où errent les buffalos et les cerfs, et où, sans boussole, on ne peut

retrouver sa route; le ruban de fer y parcourt 1,600 kilomètres avant d'arriver aux Montagnes-Rocheuses qu'il franchit assez facilement pour arriver à l'Océan Pacifique par la vallée du Fraser.

Le Canada est encore le paradis des chasseurs, car le gibier y abonde. Dans leur désir d'y attirer les touristes et les amateurs de grandes chasses, les *Guide-Book* font d'attendrissantes descriptions des beautés du pays, des montagnes et de ses agréments et l'autorité les encourage, car voici un fragment du discours prononcé par le gouverneur général, marquis de Lorne, gendre de la reine d'Angleterre, visitant la Colombie anglaise: « Sachez apprécier » les charmes que présentent aux voyageurs étrangers » votre pittoresque et magnifique pays. Qu'il soit ce que » la Suisse est pour l'Europe, que de bonnes routes amènent les touristes à vos grandioses vallées et que des » hôtels confortables les y attirent. Choisissez quelque district — et vous n'en manquez pas — où la truite et le » saumon abondent et où les sportsmen viennent tirer le » chevreuil et les oiseaux sauvages. Réservez quelque » portion de votre territoire où les pins et les sapins enveloppent de leur riche verdure les versants gigantesques » et grimpent jusqu'aux glaciers, et où les érables rouges » de l'automne semblent imiter la lave qui a dû courir sur » les flancs de ces volcans éteints. C'est là que seront vos » jardins suspendus, c'est dans ces gorges abruptes où se » précipitent des eaux abondantes que je vous conseille » d'établir un parc national. »

Le gibier est abondant et chacun peut chasser sans permis, excepté dans le temps prohibé qui est celui où le gibier se reproduit. Il va sans dire que cette prohibition existe seulement dans les régions habitées. Pour compléter ces notions générales, nous jetterons un coup d'œil sur chaque province en particulier, car chacune a sa législation et ses usages à part.

I  
prè  
L  
Les  
hab  
Tor  
thol  
ton  
Le v  
mille  
pres  
Fran  
31,  
conce  
à 10  
franc  
chef d  
ans p  
tion d  
peut  
condit  
tes an  
loi spé  
Pou  
faut à  
1,000 à  
130 à  
apporte  
grants,  
gner, c  
L'édu  
tario qu  
fédérati

1° ONTARIO; capitale Toronto.

La province d'Ontario comptait 1,923,228 habitants d'après le dernier recensement. Toronto en renferme 102,276.

La superficie est de 200,000 milles carrés (263,473 kil.). Les villes principales sont Ottawa, capitale fédérale (28,000 hab.). Hamilton 36,000. London 19,000, Kingston 15,000. Toronto est le siège d'un archevêché comptant 45,000 catholiques; les évêchés suffragants sont Hamilton, Kingston et London ayant 47,000, 90,000 et 71,000 catholiques. Le vicariat apostolique du Nord étend sa juridiction sur dix mille catholiques dont 4,000 indiens. Cette province est presque complètement anglaise et ne compte que 103,000 Français.

31,000,000 d'acres de terrain y sont mesurés, 22,000,000 concédés. Le prix des terres non défrichées est de 6 fr. 25 à 10 fr. l'acre; les terres défrichées varient de 100 à 250 francs. Il y a 6,710,000 acres de concessions gratuites. Tout chef de famille ayant des enfants au-dessous de dix-huit ans peut obtenir gratuitement 200 acres, à la seule condition de s'y établir et tout mâle âgé de plus de dix-huit ans peut obtenir une concession de cent acres, à la même condition. Ces terrains sont garantis de la saisie pour dettes antérieures à la concession et vingt ans après, par une loi spéciale.

Pour s'établir sur ces terrains gratuitement concédés, il faut à l'émigrant un petit capital de 200 à 250 piastres, soit 1,000 à 1,200 francs. Une maison coûte généralement de 130 à 200 francs, on s'aide entre voisins. Si on n'a point apporté d'argent, ce qui est le cas pour beaucoup d'émigrants, on peut se louer comme manouvrier pour en gagner, c'est ce qui se fait d'ordinaire.

L'éducation est très développée dans la province d'Ontario qui est la plus peuplée et la moins froide de la confédération. Chaque diocèse a des collèges et institutions

dirigés par des religieux et des religieuses. Il y a des écoles catholiques attachées à chaque église paroissiale.

Dans le diocèse de Toronto il y a 34 paroisses, 70 prêtres, 71 églises, 29 presbytères. Dans celui d'Hamilton 50 prêtres, 77 églises ou chapelles, 11 couvents, 40 écoles catholiques. Celui de Kingston n'a que 49 prêtres pour 78 églises. 120 religieuses y sont occupées à l'enseignement ou au soin des malades.

A London 58 prêtres, 77 églises et 9 couvents. Dans le vicariat du Nord 12 prêtres, 28 églises et 18 écoles pour 10,000 catholiques (1).

## 2<sup>e</sup> PROVINCE DE QUÉBEC

C'est l'ancien Bas-Canada dont la superficie est de 488,676 kilomètres carrés. Sa capitale, Québec, renferme 62,446 habitants dont 46,444 Français, elle est le siège du gouvernement provincial et le siège d'un archevêché dont le titulaire, Mgr Taschereau, a été créé cardinal par le pape Léon XIII (1886). C'est le premier Canadien qui ait revêtu la pourpre romaine et son élévation a été célébrée avec de grandes fêtes en juillet dernier. Ottawa et Montréal ses suffragants viennent d'être érigés en archevêchés. Les autres villes épiscopales sont Chicoutimi, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Sherbrook, Trois-Rivières et Nicolet.

Les catholiques de ces diocèses sont au nombre de 1,170,718 sur les 1,359,027 âmes qui forment le total de la population.

La province de Québec est riche en forêts et exporte beaucoup de bois pour l'industrie. On y parle le français avec un accent particulier et des expressions surannées qui semblent venir de Normandie et de Bretagne.

Dans la province il y a environ 6,000,000 d'acres ar-

(1) Pour ne point fatiguer le lecteur, nous donnerons dans un tableau spécial l'indication des paroisses, prêtres, collèges, académies, couvents et hôpitaux qui se trouvent dans chaque diocèse du Canada.

pen  
part  
et o  
des  
bien  
nom  
L'  
il y a  
et di  
est a  
deux  
à ce  
école  
L'i  
chaqu  
ment  
égale  
chefs  
varie  
que e  
sept à  
des éc  
la surv  
des pa  
roisse.  
Dans  
commi  
minori  
peut se  
avis, e  
cette n  
norités  
améric  
français  
sidérab  
Deux

pentés et offerts par le gouvernement, partie à vendre, partie en concession gratuite. Les hivers y sont très froids et on voyage beaucoup en traîneau. C'est la plus française des provinces de la confédération. Elle est surtout agricole, bien qu'on y trouve des mines d'or et des manufactures nombreuses qui utilisent ses « pouvoirs d'eau ».

L'éducation y est florissante. A la tête de l'enseignement il y a un surintendant de l'instruction publique qui contrôle et dirige l'enseignement public dans toute la province. Il est assisté par un conseil de 25 membres qui se divise en deux comités, l'un catholique, l'autre protestant, de manière à ce que chaque culte ait la surveillance de ses propres écoles.

L'instruction primaire est obligatoire en ce sens que chaque contribuable est taxé pour cet objet. Le gouvernement accorde ensuite à chaque municipalité une somme égale à celle qui a été prélevée par l'impôt scolaire. Les chefs de famille ont à payer une redevance mensuelle qui varie de 5 à 40 cents (25 centimes à deux francs) pour chaque enfant capable d'aller à l'école, c'est-à-dire âgé de sept à quatorze ans. Le gouvernement vient au secours des écoles pauvres. Les écoles primaires sont placées sous la surveillance directe d'une commission scolaire composée des parents et des contribuables demeurant dans la paroisse.

Dans les communes où il existe différents cultes, les commissaires scolaires de la majorité gouvernent. Si la minorité n'est pas satisfaite de leur administration, elle peut se plaindre au président des commissions et sur son avis, elle peut nommer « des hommes à sa main ». De cette manière l'oppression est évitée et les droits des minorités sont respectés. C'est en cela que les législations américaines nous semblent bien supérieures à la législation française qui ne tient aucun compte des minorités, si considérables qu'elles soient.

Deux écoles normales, une catholique et une protestante,

fournissent les instituteurs. On compte dans la province 4,500 écoles primaires où 200,000 enfants sont instruits et 300 écoles secondaires ou modèles donnant l'instruction à 40,000 élèves. De plus, 150 écoles spéciales d'agriculture, de commerce, d'arts et métiers initient 3,000 jeunes gens aux pratiques du commerce et de l'industrie nationale.

Il y a en outre 26 écoles supérieures et collèges où l'on étudie les classiques, 18 catholiques et 8 protestants.

Les collèges catholiques ont tous été fondés par la générosité du clergé. Presque tous les professeurs sont des ecclésiastiques dont la plupart, tout en enseignant le grec et le latin, achèvent leur cours de théologie et sont contents de recevoir quarante piastres (200 francs) par an. C'est ce qui explique le bas prix des pensions que l'on fait payer aux élèves. L'internat ne coûte pas plus de cent piastres (500 francs) tous frais compris. Souvent il coûte moins.

Il y a dans la province trois universités dont deux protestantes. Celle de Laval, catholique, est la plus renommée, elle s'administre indépendamment, comme les deux autres, subsiste par ses ressources et sans l'aide du gouvernement. Le séminaire de Québec a dépensé 1,500,000 francs pour la fonder.

La portion de la province de Québec située au sud du Saint-Laurent, entre ce fleuve et la frontière des Etats-Unis, porte le nom de Communes de l'Est. Ce pays est relativement peu peuplé et couvert de forêts. Le sol est bon mais difficile à défricher. 900,000 acres de terrains sauvages sont offerts par le gouvernement à un bon marché exceptionnel, 1 fr. 50 à 2 fr. l'acre. Les chemins de fer n'ont pas encore pénétré dans cette froide région.

### 3° NOUVEAU-BRUNSWICK

Le Nouveau-Brunswick, plus étendu que la Belgique et la Hollande réunies, compte 70,380 kilomètres carrés. Cette

péninsule montueuse a 500 kilomètres de côtes baignées par la mer, ses 321,233 habitants appartiennent à diverses nationalités européennes. C'est un pays très sain, qui joint aux travaux agricoles et à l'exploitation des forêts l'industrie des pêcheries. Voici ce qu'écrivait l'année dernière l'évêque de cette région, Mgr Conolly : « J'ai passé trois » années en Italie, j'ai séjourné deux fois en France, par- » couru l'Angleterre et beaucoup d'autres pays, mais nulle » part je n'ai vu une région produisant plus abondamment » les choses nécessaires à la vie, aucune région plus favo- » risée de la Providence sous le rapport de la beauté et de » la fertilité. » Cette province envoie 16 membres au parlement d'Ottawa. Ses 103,000 catholiques sont répartis entre les deux diocèses de Chatam et de S. John qui est la ville la plus considérable de la région et compte 44,000 habitants. C'est le principal port de commerce ouvrant sur la baie de Fundy tandis que Bathurst, dans la baie des Chaleurs, concentre les produits du nord, pour les expédier au loin.

Cette province, la seule où la liberté de l'enseignement ait été contestée, est aussi tranquille que les autres, et l'extension que prend le commerce des conserves de saumon et de homard lui promet un bel avenir.

Pour être électeur au Nouveau-Brunswick il faut avoir 100 piastres de propriétés foncières, ou 400 de propriétés mobilières, ou un revenu de 40. Il n'existe pas dans cette province d'église protestante nationale.

#### 4° NOUVELLE-ECOSSE

C'est notre ancienne Acadie. Péninsule située entre les 43° et 46° degrés de latitude nord, les 61° et 67° de longitude ouest, longue de 300 milles et large de 80 à 100, cette province avec l'île du cap Breton qui en fait partie, a 56,380 kilomètres carrés de superficie et compte 388,000 habitants. Cette région enveloppée par la mer est très salubre, est semée de petits lacs limpides et renferme d'im-

menses tourbières non encore exploitées. Elle est célèbre par l'abondance et le nombre de ses pêcheries jadis si enviées des Américains.

Ses forêts d'érable produisent beaucoup de sucre que l'on obtient en faisant bouillir le jus sorti de l'arbre, que l'on perce au temps de la sève. On regarde 4,000,000 d'acres comme impropres à la culture. Ils sont à vil prix et servent pour la chasse qui est fructueuse et occupe encore les descendants des Micmacs.

Bien que le sol soit fertile ailleurs, on peut dire que la pêche est la spécialité de la Nouvelle-Ecosse. Les maquereaux, harengs et homards y sont en telle abondance qu'on les vend à des prix dérisoires sur les marchés d'Halifax, capitale de la province. Cette ville de 36,000 habitants est le point le plus rapproché de l'Europe et la tête de ligne du grand chemin de fer canadien.

Les Franco-Acadiens, jadis si maltraités par les Anglais (en 1755 et 1760), étaient au nombre de 8,442 en 1771. Cent ans plus tard, ils sont au nombre de 90 mille. Jadis on les méprisait, aujourd'hui on en tient compte, demain ils auront voix délibérative dans les assemblées, mais malgré leurs luttes, ils n'ont pas encore conquis la même influence que leurs compatriotes des rives du Saint-Laurent.

La liberté d'enseignement existe en Nouvelle-Ecosse, mais les sympathies gouvernementales sont plutôt en faveur des protestants que des catholiques qui forment les deux diocèses d'Halifax et d'Arichat. Dans celui-ci on remarque une abbaye de moines agriculteurs.

### 51 ILE DU PRINCE-EDOUARD

L'île du Prince-Edouard forme le plus petit état de la confédération canadienne (1875), elle n'a que 5,524 kilomètres carrés de superficie, sur lesquels vivent 108,891 habitants. Elle envoie six députés au parlement fédéral et Charlottetown sa capitale est une ville de 11,500 âmes. La

co  
rel  
ver  
élè  
si d  
et  
poi  
liqu

C  
leur  
mœ  
pro

Ce  
nord  
oues  
et le  
en ét  
de n  
violet  
elle c  
mang  
cours  
feu a  
que l  
creus  
la gra  
incon

On  
nier d  
sant c  
d'aprè  
pés da  
chevé

configuration du pays, échancré par la mer, le divise naturellement en trois comtés. Les terres y sont bonnes et se vendent jusqu'à 100 francs l'acre ; comme autrefois, on y élève beaucoup de bétail pour l'exportation. Cette île jadis si délaissée est prospère aujourd'hui, elle a chemin de fer et télégraphes, fait un grand commerce de bétail et de poisson, et la bonne moitié de ses habitants est catholique.

Ces trois provinces formaient notre ancienne Acadie, et leurs habitants ont conservé fidèlement les traditions, les mœurs et le langage des vieux colons français. Ce sont les provinces maritimes de l'empire canadien.

#### 6° PROVINCE DE MANITOBA

Cette province est située au vrai centre du continent nord américain, entre l'Atlantique et le Pacifique (est et ouest), l'Océan arctique et le golfe du Mexique, entre le 49° et le 56° de latitude nord. Pays très froid en hiver et chaud en été, cette contrée est sujette aux *blizzards* ou tempêtes de neige pendant la première saison, aux *tornadoes* ou violents ouragans pendant l'été ; terre de lacs et de prairies, elle convient parfaitement pour l'élevage du bétail. Le bois manque et on n'y rencontre des arbres que le long des cours d'eau. Les pâturages s'y renouvellent en mettant le feu aux grandes herbes qui sont souvent desséchées parce que les prairies manquent d'eau. Il faut y suppléer en creusant des puits et le forage des puits artésiens devient la grande ressource de ce pays ; les sauterelles n'y sont pas inconnues et y font par moment de grands ravages.

On produit beaucoup de blé au Manitoba. Un seul meunier de Winnipeg, M. Ogilvie, possède trois usines produisant en moyenne chacune 1,500 sacs de farine par jour, d'après la méthode hongroise. Les Français se sont groupés dans l'est, autour de Saint-Boniface, résidence de l'archevêque. Ils se livrent à l'agriculture à côté de Mennonites

chassés d'Allemagne et de Russie ; tous font d'excellents cultivateurs. Pour s'établir, moyennant une paire de bœufs, une vache, une charrue, un chariot et un fourneau de cuisine, chaque famille a dépensé environ 1,350 francs, plus 465 francs de nourriture la première année ; au bout de sept ou huit ans ces hommes sobres et industriels sont dans l'aisance.

Voici la manière dont on laboure dans le Manitoba. Le terrain est une prairie couverte d'herbes, de végétaux et de buissons. On y met le feu, puis on trace des sillons de deux pouces de profondeur sur quinze ou seize de large, on y sème de l'avoine qui réussit mieux pour commencer dans les terres sauvages et on y plante des pommes de terre ; les patates y atteignent de grandes dimensions. Il faut de forts attelages pour le premier labour, car le sol de la prairie n'ayant jamais été remué est excessivement dur.

Chose à noter et qui donne raison aux anciens missionnaires du Canada, le gouvernement de Winnipeg interdit le passage de toute liqueur forte et même du vin et de la bière, parce que les sauvages et les métis en abuseraient. Mieux vaut prévenir le désordre que d'avoir à le réprimer. Voilà pourquoi on ne boit dans tout l'Ouest que du thé, du lait ou de la limonade. C'est très moral, mais c'est bien fade et les rudes travailleurs de ces contrées préféreraient un peu de whisky à toutes ces fadaïses. C'est pour leur bien que le gouvernement de Manitoba se montre sévère, car les liqueurs fortes seraient la mort de la civilisation dans ces contrées.

Les catholiques du Manitoba et du district de Kewiatin, au nombre de 20,000, relèvent de l'archevêque de S. Boniface.

Les paroisses sont autant de missions d'une étendue égale à celle d'un diocèse de France.

Ce  
ferm  
sur  
des  
ville  
situé  
rapid  
de la  
La  
l'Ang  
49,45  
à l'ét  
régio  
céré  
houill  
d'huit  
les in  
ment  
comm  
mettre  
l'Oues  
tagnes  
le fon  
nord,  
temps  
suivre  
cette a  
l'île de

On c  
par la C

## 7° COLOMBIE ANGLAISE

Cette province est divisée en deux parties, les terres fermes et l'île de Vancouver. L'île a 480 kilomètres de long sur 100 de large. Elle est montueuse et ses bords offrent des ports magnifiques. Le principal est celui de Victoria, ville naissante à l'extrémité sud de l'île, admirablement située au fond d'une vaste baie. Ses marchands se sont rapidement enrichis, car ce port est le centre du commerce de la Colombie britannique.

La Colombie est encore peu habitée. Plus grande que l'Angleterre et la France réunies, elle ne compte que 49,459 habitants, et sur ce nombre, 25,661 Indiens vivent à l'état sauvage, aussi les terrains y sont-ils à vil prix. La région est froide et les gelées d'été peuvent nuire aux céréales, mais les gisements aurifères et les mines de houille qui se trouvent sur ses côtes, les immenses bancs d'huîtres qui se rencontrent dans le détroit de Vancouver, les importantes pêcheries du rivage prendront certainement une grande extension à partir de 1887, parce que les communications ouvertes par le Pacific-Canadian permettront de les développer et d'exporter à l'Est et à l'Ouest. Ne fit-on qu'exploiter les forêts vierges des Montagnes-Rocheuses avec leurs gigantesques sapins, cultiver le fond des vallées abritées contre les vents glacés du nord, cette région encore inconnue peut fournir pour longtemps un débouché aux colons qui ne manqueront pas de suivre la voie tracée par le grand chemin de fer achevé cette année (1886) et aboutissant à Port-Moody, en face de l'île de Vancouver et de la ville épiscopale de Victoria.

## 8° TERRITOIRE DU NORD-OUEST

On comprend sous ce nom l'ancienne propriété exploitée par la Compagnie d'Hudson et annexée au Canada depuis 1875.

Elle s'étend du 49° degré de latitude nord, jusqu'à la mer Glaciale arctique, en suivant les Montagnes-Rocheuses et la frontière de l'Alaska (ancienne Amérique russe). Elle renferme de vastes lacs et d'immenses rivières, dont la plus considérable, nommée Mackensie, a un cours de près de 4,000 kilomètres. A partir du lac des Esclaves, ce fleuve atteint 2 ou 3 kilomètres de large.

Cet immense territoire de 6,902,721 kilomètres carrés ne renferme que des forts et des postes de commerce dans les régions glacées de la baie d'Hudson et au-delà du 55° degré de latitude; la rigueur du climat ne permettra jamais d'y multiplier les colons, mais il n'en est pas de même pour la région du Sud, où se trouvent les terres noires et le Pacifique-Canadien. C'est un climat supportable. Le district de l'Assiniboine ou Assiniboia, comprenant 152,000 kilomètres carrés, continue le Manitoba. La vallée de la rivière Qu'Appelle est très fertile, l'émigration commence à s'y porter, et le gouvernement a établi une station d'émigrants à Troy sur la ligne du Pacifique. C'est là que se trouve une des merveilles de l'Amérique, *Bell-Farm*, la ferme de Bell. Cette exploitation monstre, créée et dirigée par le major Bell, embrasse une étendue de 64,000 acres, 100 milles carrés, ou 25,600 hectares (la grandeur de trois de nos cantons).

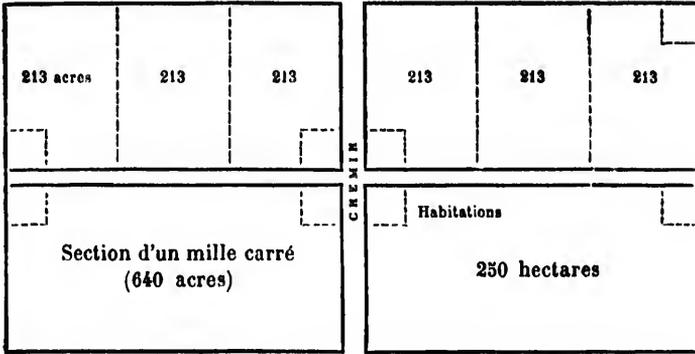
On n'y cultive que le froment et elle est divisée de telle sorte que tout en servant de colonie modèle elle puisse être vendue en détail aux ouvriers qui l'exploitent.

Les cent milles carrés forment 100 sections de chacune un mille, 640 acres ou 250 hectares. Chaque section est partagée en trois portions égales de 213 acres, et la culture de ce tiers de section est entre les mains *d'un seul homme*. Des maisons confortables, avec étables, greniers et aisances, sont bâties au coin de ces tiers de section de telle manière que quatre maisons et quatre étables soient l'une près de l'autre, se tiennent ensemble comme un petit village, en laissant entre elles un chemin convenable.



Se  
213  
Un  
tiver  
sant l  
que p  
sans  
boura  
machi  
lares  
2,100  
et a q  
priéta  
bénéfi  
produ  
kilomé  
sont s  
anglai  
Sa cap  
pour  
pendu  
Le  
abond

Selon la disposition suivante :



Un homme et un attelage de trois chevaux peuvent cultiver les deux tiers de ce terrain, soit 426 acres, en laissant le troisième tiers en jachères de sorte que dans chaque période triennale toute la section se soit reposée. Il va sans dire que pour opérer sur des quantités pareilles, labourage, moisson et battage se font à l'aide des meilleures machines connues. La récolte est très abondante et les salaires des ouvriers sont élevés, puisqu'ils atteignent 2,100 francs par an, de plus chacun est logé gratuitement et a quarante ares (un acre) de jardin. Le major Bell, propriétaire, dirige la ferme en personne et il en tire de beaux bénéfices. C'est la station d'Indian-Read qui exporte ses produits du côté de Port-Arthur distant de 741 milles (1,185 kilomètres), ou mieux encore aux moulins de Winnipeg qui sont seulement à cent lieues. Plusieurs villages d'émigrants anglais se forment dans ce district le long de la voie ferrée. Sa capitale est Régina, où l'on a construit de vastes prisons pour renfermer les insurgés métis. C'est là que Riel fut pendu en novembre 1885.

Le district d'Alberta qui fait suite à celui d'Assiniboine abonde en pâturages et prairies naturelles. Sa future capi-

tale, 95<sup>e</sup> station du chemin depuis Winnipeg, se nomme Calgary. On peut s'y procurer un acre (40 ares) de bonne terre au prix d'une journée de travail.

Dans cette contrée, les Indiens sont parqués sur leurs réserves ; le gouvernement s'est fait leur tuteur, ils sont ses pensionnaires et reçoivent chaque jour une livre un quart de viande par tête, des pommes de terre et des légumes cultivés dans la réserve, avec cinq piastres (25 francs) par an pour leurs vêtements et leurs menus plaisirs. A ce prix ils restent tranquilles ; s'ils sortent de la réserve pour vagabonder, on ne leur donne plus rien et ils sont trop philosophes pour ne pas préférer la vie nonchalante que leur assure ce régime, aux courses échevelées à travers les prairies.

D'ailleurs les buffalos qui leur servaient de nourriture se font rares. Les armes de précision ont été fatales aux troupeaux de buffles et de caribous qui sillonnaient la plaine. Depuis une douzaine d'années les chasseurs ont opéré une véritable destruction. 120,000 buffles ont été abattus en une seule campagne et leurs ossements blanchissent la plaine, ils sont confondus avec les débris de boîtes de conserves jetées tout le long de la ligne, par les ouvriers qui ont construit le Pacifique-Canadien.

A la place de ces espèces disparues, les colons amènent du bétail plus facile à conduire. Aux environs de Calgary, une compagnie a loué pour 20 ans 100,000 acres de terre, à raison de cinq centimes par acre, elle y élève des chevaux, des bœufs et des moutons par milliers. Malgré la rigueur du climat, ces animaux prospèrent et les *rancheros* multiplient dans l'Alberta les *ranchos* ou fermes à bétail. Chaque semaine le gouvernement leur achète 400 bœufs pour la nourriture de ses pensionnés et pupilles indiens. Il est probable que l'élevage restera la grande industrie de cette région, comme la production du blé sera l'apanage de la région des prairies,

Les immenses districts de l'Athabaska et du Saskatchewan sont encore plus froids et moins peuplés que les

précé  
On co  
pour  
les pr  
cile pa  
de fer  
rains  
le jou  
dans c

Ces  
Albert  
frança  
réuni  
tain n  
merce

En s  
le vois  
pagnie  
terres  
distan  
signale

à la co  
elle dé  
sixième  
légal a

Les  
terre, s  
ment, s  
la Ban  
6 fr. 25  
cordé a

1<sup>o</sup> L'  
tiver so

2<sup>o</sup> Ur  
dans qu

(4) Aux

précédents. Le second peut pourtant produire des céréales. On compte sur l'exploitation de ses belles mines de houille pour avoir à bon marché le combustible qui manque dans les prairies, où l'emploi du labourage à la vapeur est difficile parce qu'il devient trop coûteux. Trois lignes de chemin de fer sont projetées et commencées afin de mettre ces terrains houillers en communication avec la grande artère et le jour n'est pas éloigné où le « pouvoir du feu » s'ajoutera dans ce pays aux « pouvoirs d'eau ».

Ces terres glaciales du nord relèvent du diocèse de Saint-Albert au district de Saskatchewan. Ce sont des oblats français qui évangélisent ces contrées perdues où ils ont réuni environ quinze mille Indiens catholiques et un certain nombre d'émigrants qui s'occupent surtout du commerce des fourrures.

En somme, les chances de colonisation rapide sont pour le voisinage immédiat des grandes voies ferrées. La compagnie du Pacifique-Canadien, possédant la moitié des terres de chaque côté de la ligne à 24 milles (38 kil. de distance), fait des offres particulières que nous devons signaler. Elle cède ses terrains à partir de 12 fr. 50 l'acre, à la condition qu'ils seront cultivés. Si on paie comptant, elle délivre aussitôt le titre définitif; sinon on paie un sixième et le reste en cinq termes annuels avec l'intérêt légal au 6 0/0 (1).

Les *Land Grant Bonds* ou obligations de cession de terre, sont des titres négociables qui se donnent en paiement, sont cotées à la Bourse et peuvent être délivrées par la Banque de Montréal et ses succursales. Un rabais de 6 fr. 25 à 17 fr. 50 par acre suivant le prix d'achat est accordé aux conditions suivantes :

1° L'acheteur doit aussitôt après l'achat se mettre à cultiver son terrain.

2° Une moitié du terrain vendu doit être mise en culture dans quatre ans, à partir de l'achat

(1) Aux Etats-Unis, l'intérêt est de 8 0/0.

3° S'il ne réside pas, il doit faire cultiver au moins un huitième de la concession, chaque année. S'il réside, on ne le presse pas trop.

4° Si l'acheteur ne remplit pas les conditions dans le temps marqué, on l'oblige à payer le prix complet. Cependant on lui tient compte des causes majeures, et le rabais a lieu pour les portions cultivées à temps.

Toutes les ventes sont soumises aux conditions générales suivantes :

1° Toutes les améliorations faites sur le terrain doivent y être maintenues jusqu'à ce que le paiement final soit effectué.

2° Tous les impôts-taxes ou charges grevant légalement le terrain sont à la charge de l'acheteur.

3° La compagnie excepte de la vente : 1° tous les terrains houillers et miniers ; 2° ceux qui sont abondamment boisés ; 3° ceux qui contiennent des carrières de pierre ou de marbre et traversés par des cours d'eau suffisants à faire mouvoir des machines ; 4° ceux qui sont réservés pour l'emplacement du chef-lieu ou pour des lignes ferrées.

4° Elle se réserve la nue-propriété de 200 pieds de large sur les côtés de la ligne, dans le cas où elle devrait y établir une ligne supplémentaire ou des accessoires exigés par le service. Elle ne paierait en ce cas que les améliorations et constructions faites sur ce terrain (1).

Comme le Canada est un pays froid, le législateur a dû s'occuper de la question du chauffage pour les colons.

Tout colon ayant obtenu un *homestead*, ou concession de familles sur laquelle il n'y a pas de bois, peut, moyennant 50 cents (2 fr. 50), obtenir de l'agent forestier de la couronne une permission de couper la quantité de bois suivante : 30 cordes de bois ; 1,800 pieds linéaires de troncs ou grume pour bâtir, 2,000 pieux cubiques pour clôture et 400 pièces de planche pour couvrir son toit.

(1) Pour renseignements précis, s'adresser à M. John Mc Tavish, commissaire terrien de la Compagnie, à Winnipeg.

pri  
en  
25  
il s  
peu  
les  
T  
com  
raco  
O  
effo  
satio  
rest  
et de  
M  
ronn  
bien  
Etats  
à tou  
ceux  
procu  
en Fr  
Nou  
ces c  
5 ans  
qu'ils  
Celu  
Canad  
Que  
sans r  
ailleu  
Il fa  
ment t  
dent à  
Au li

Dans le cas où un terrain boisé serait voisin, le colon privé de bois peut acheter un lot de ce terrain. On ne lui en délivre pas plus de 20 acres, à raison de 5 piastres ou 25 francs l'acre, en sorte que moyennant 100 piastres (500 fr.), il se trouve propriétaire d'une forêt de huit hectares, qu'il peut exploiter selon ses besoins. La compagnie transporte les émigrants à prix réduit.

Telles sont les indications qui nous semblent utiles pour compléter la connaissance d'un pays dont nous avons voulu raconter le passé à nos lecteurs.

On voit que le gouvernement canadien fait vraiment des efforts et prend des mesures propres à favoriser la colonisation qui s'est dirigée de son côté dans des proportions restreintes, si on les compare à l'émigration aux Etats-Unis et dans l'Amérique du sud.

Malgré les avantages offerts, et le succès qui a couronné les efforts d'un grand nombre, nous nous garderons bien de représenter le Canada ou le nord et l'ouest des Etats-Unis comme un paradis terrestre où la fortune sourit à tout venant, nous ne voudrions pas non plus décourager ceux qui se proposeraient de traverser les mers pour se procurer le bien-être et la liberté qu'ils ne trouvent plus en France et en Europe.

Nous avons demandé l'avis d'anciens missionnaires de ces contrées et de colons établis depuis 30, 20, 10 ans, 5 ans et moins. Voici comment on peut résumer les conseils qu'ils donnent à ce sujet.

Celui qui songe à se fixer dans les terres nouvelles du Canada doit bien réfléchir avant de se décider.

Que celui qui est à son aise dans le vieux monde y reste sans regret; il est encore mieux là, qu'il ne serait partout ailleurs dans le nouveau.

Il faut à l'émigrant une santé de fer et une âme solidement trempée. Des épreuves de différents genres l'attendent à son arrivée.

Au lieu de roses il rencontre des épines. Avant de s'éta-

blir comme *farmer*, il fera bien de s'engager comme journalier, manouvrier, afin d'apprendre la manière de travailler qui est toute différente de la nôtre ; les instruments aratoires ne ressemblent point à ceux d'Europe et ceux qui ont voulu suivre les méthodes routinières de nos pays, n'ont guère abouti qu'à des mécomptes. On dit généralement en Amérique que tant qu'il reste à l'émigrant venu d'Europe un liard de la monnaie de son pays, il ne fait rien de bon.

Celui qui se proposerait d'émigrer afin de mener une vie plus douce, ferait donc bien de rester chez lui.

On demanderait en Canada des jeunes filles pour les engager comme domestiques, il ne serait pas prudent pour elles d'y aller.

Ceux qui pourraient émigrer avantageusement sont les *ouvriers*, soit qu'ils se proposent de cultiver la terre, soit de travailler à la construction des lignes ferrées et des canaux qui occupent des milliers de bras. Il leur sera pourtant difficile de soutenir la concurrence des terrassiers irlandais et des Chinois qui commencent à envahir l'ouest et arrivent en Colombie.

Les charpentiers, menuisiers, maçons, tailleurs de pierre, plâtriers, briquetiers, forgerons, etc., en un mot, les gens d'état et de métier feront bien avant d'émigrer de s'assurer de l'ouvrage d'avance ou d'apprendre un ou plusieurs autres métiers pour le cas où le leur ne servirait point, ce qui arrive souvent.

Nous conseillons fortement aux hommes de plume, littérateurs, artistes, teneurs de livres, écrivains, rédacteurs, comptables, etc., de ne point passer les mers. Les amateurs de professions libérales font la boue au Canada, et malheureusement, les fils des vieux colons imitant les errements de nos jeunes Français, quittent en masse la charme paternelle pour des professions moins dures, au moins en apparence.

Un avis charitable à donner à ceux qui passeraient par

les  
est  
lier.  
gue  
Co  
cure  
imag  
prop  
reno  
New-  
ment  
des p  
N  
la fam  
francs  
trouvé  
une fe  
les ser  
Avec  
ne peu  
en jour  
au Cana  
où ils g  
L'heu  
nada es  
ments p  
et de l'é  
ayant ex  
biers, à  
mettre c  
peine.  
Le prix  
vinces. P  
ouvriers  
pour sans  
donnant d

les Etats-Unis pour gagner l'Ontario ou l'ouest canadien, est de ne pas se laisser embaucher et duper par les chevaliers d'industrie américains qui pullulent à New-York et guettent les émigrants à leur arrivée.

Ce sont des exploiters qui, moyennant finance, procurent des places qui n'existent pas, vendent des terrains imaginaires et délivrent sans vergogne de faux titres de propriété pour n'importe quelle région. Ces histoires se renouvellent tous les jours ; le meilleur est de traverser New-York sans s'y arrêter, car le passage est extrêmement dangereux, sinon pour la vie, du moins pour la bourse des pauvres émigrants.

Nous ne conseillons pas à un homme marié, ayant de la famille, de s'en aller au Canada sans quelques milliers de francs dans son escarcelle, pour vivre en attendant d'avoir trouvé une position. Le meilleur pour lui serait d'acheter une ferme améliorée pour arriver au mois d'avril et faire les semailles de printemps, avoines, fèves, maïs, pois, etc.

Avec du travail et de la persévérance, nos paysans qui ne peuvent plus vivre en Europe et qui se ruinent de jour en jour, relèveraient plus sûrement leurs affaires en allant au Canada qu'en se laissant entraîner vers les grandes villes où ils grossissent l'armée du socialisme et de la révolution.

L'honorable profession de *farmer* ou cultivateur en Canada est moins pénible qu'en France, à cause des instruments perfectionnés que l'on emploie, de la fertilité du sol et de l'étendue des terres en culture. On voit des hommes ayant exercé en Europe des métiers faciles tels que barbiers, imprimeurs, tabletiers, garçons de café, etc., se mettre courageusement à la culture et réussir sans trop de peine.

Le prix des salaires varie quelque peu, suivant les provinces. Plus on s'éloigne des centres, plus il s'élève. Les ouvriers des fermes sont payés de 5 francs à 6 fr. 25 par jour sans nourriture. A la semaine on les nourrit en leur donnant de 24 à 30 francs. Les femmes reçoivent de 30 à

40 francs par mois, plus la nourriture. Les servantes se paient de 60 à 75 francs par mois. Le prix du pain, de la viande, du café, du sucre est un peu moins élevé qu'en Europe. Le vin est inabordable à cause de son prix exorbitant et des droits de douane qui le frappent à l'entrée. Il en est ainsi de tous les objets de luxe au Canada ; ce ne sont pas les vrais cultivateurs qui songent à s'en plaindre. Mieux vaut pour les peuples payer cher les objets de luxe et avoir en abondance les choses nécessaires à la vie, c'est le but que le gouvernement canadien s'efforce d'atteindre.

Nous avons raconté le passé du Canada et essayé d'indiquer les conditions de la vie actuelle dans ces vastes régions découvertes par nos aïeux. Formé à l'école de la France chrétienne, le caractère des Canadiens a conservé à travers les épreuves et les âges son cachet primitif d'énergie, et l'attachement à la foi catholique qui lui donne une place à part parmi les nations.

— Quelle est la chose qui vous charme le plus depuis six ans que vous êtes installé dans l'Ontario ? demandions-nous à un brave colon français, cultivateur et père de dix enfants.

Sans hésiter il a répondu : — C'est la liberté. Si vous saviez comme on est libre ici, comme on se moque des entraves de la vieille Europe, et comme on craint peu le respect humain et le qu'en dira-t-on !

— Sans doute, c'est fort beau, mais dans un pays d'élections peut-on jamais être tranquille ?

— Les élections ont des inconvénients, mais ici on les prend très au sérieux. Elles se font en conscience, chacun croit s'occuper du bien public et exige que ses élus, rouges ou bleus, s'en occupent. On les renvoie sans façon dès qu'ils conduisent mal les affaires, cela les rend prudents... En France il n'en est pas ainsi ; plus un homme fait mal, plus il a chance de réussir, les programmes échoués sont les plus applaudis, aussi Dieu sait comment vont vos affaires ; nous en rougissons pour vous.

Quand on voit les prodiges réalisés depuis trente ans par ce petit peuple inconnu hier et marchant à grands pas dans les voies de la civilisation et du progrès, on se demande si les vieilles nations sont vouées à la décrépitude et à la ruine, car elles sont évidemment distancées par ces nouveaux venus.

Le bon sens qui paraît trop souvent banni de nos assemblées politiques et municipales semble s'être réfugié dans cette vieille colonie. Elle a conservé les vraies traditions de gouvernement comme elle a conservé la gaieté française et la foi de ses aïeux.

Les Canadiens ne font pas mystère de leurs préférences catholiques et françaises. En 1870, ils avaient affirmé les premières en envoyant l'élite de leurs jeunes gens, défendre Pie IX contre les attaques de la révolution. Nous les avons vus, sous l'uniforme des zouaves pontificaux, faire la haie sur le passage du pape et des évêques représentant toutes les régions de la terre. Fiers d'être commandés par le colonel de Charette et des officiers français, ils disaient : Nous trouvons ici les deux choses que nous aimons le plus au monde : l'Eglise et la France !

Au mois de septembre de la même année, quand on apprit à Québec et à Montréal le désastre de Sedan, la population morne et désolée s'écria : Nos gens sont battus ! il faut aller les aider, et des volontaires étaient prêts à partir pour défendre l'ancienne patrie, quand le gouvernement leur rappela qu'ils étaient sujets anglais, et qu'il fallait respecter le droit des gens.

En 1886, ces sentiments n'ont pas changé. Le pape Léon XIII, pour honorer cette nation si dévouée et si chrétienne, a voulu élever au cardinalat le quinzième évêque de Québec, un canadien d'origine. Cet événement qui donne un lustre nouveau à notre vieille colonie a fait une sensation extraordinaire dans le Dominion et les Canadiens l'ont célébré par des fêtes magnifiques. Protestants et catholiques se sont unis pour remercier le Souverain-Pontife

d'avoir honoré le Canada comme il honorait les Etats-Unis et l'Australie, en admettant leur représentant dans ses conseils.

Tandis que les gouvernements d'Europe apostasient tous plus ou moins, celui du Dominion donne l'exemple du respect et de la justice qui élève et grandit les nations.

Si le Canada est français, il est surtout chrétien. Ne serait-ce pas là le secret de sa prospérité présente et de sa force dans l'avenir ?

Ses hommes d'Etat ne craignent pas de le proclamer. Nous n'en voulons pas d'autre preuve que ce qui se passait au mois de juillet 1886 dans la ville de Québec. Le parlement en corps, sénat et chambre des communes, allait en grande cérémonie rendre visite au nouveau cardinal pour le féliciter et lui présenter une adresse collective, parlant dans les meilleurs termes de l'alliance des deux pouvoirs. La réponse du cardinal est significative et montre la distance à laquelle nous sommes des Canadiens.

« En admettant dans le sénat de l'Eglise universelle, a dit Mgr Taschereau, un enfant de cette province et le successeur de Mgr de Laval, le Saint-Père a resserré les liens qui unissent notre patrie au Saint-Siège, et donné à nos rapports civils avec les membres des différentes croyances religieuses, un caractère spécial de cette cordialité si propre à procurer la paix et la prospérité du pays.

» Assez souvent, durant mes fréquents voyages à Rome, j'ai eu occasion de m'entretenir avec de hauts personnages sur les rapports qui existent ici entre l'Eglise catholique et les autorités civiles. Ils m'ont souvent exprimé leur admiration de la saine liberté et de la protection dont nous jouissons sous l'égide de l'Angleterre, et plusieurs ont manifesté le désir que cet état de choses fût le partage de toutes les nations chrétiennes. Encore une fois, honorables messieurs, agréez l'expression de ma reconnaissance et les vœux que je forme pour la prospérité de notre patrie commune. »

I  
m  
cha  
et d  
ému  
Can  
par  
bord  
cath  
teur  
Se  
l'ora  
sem  
«  
qui l  
mez-  
voul  
la ra  
» I  
grand  
jouiss  
dition  
» D  
améri  
la fille  
messe  
sous l  
forces  
l'éman  
Qua  
applau  
Canada  
Puis  
toujour

Dans la grande fête populaire donnée le 22 juillet, le meilleur orateur des Canadiens, le juge Routhier, a été chargé d'exprimer les sentiments des sociétés populaires et devant une foule immense il a montré dans un langage ému que de l'œuvre commencée par les Français au Canada, une seule partie avait survécu et empêché la disparition de la nationalité et de la langue française sur les bords du Saint-Laurent, c'est l'établissement de la religion catholique par l'évêque Laval et ses humbles collaborateurs.

Se tournant vers l'envoyé de Rome qui était présent, l'orateur terminait par ces paroles qui résument, ce nous semble, l'histoire que nous avons essayé de raconter :

« O vous que l'immortel Léon XIII a envoyé vers nous et qui lui rendrez compte de votre honorable mission, exprimez-lui notre reconnaissance. Nous comprenons qu'il a voulu reconnaître la foi et la fidélité de toute une race, et la rapprocher davantage de son cœur paternel.

» Dites-lui que vous avez trouvé ici un petit peuple qui grandit à l'ombre de l'Eglise de Rome et qui sait unir la jouissance de toutes les libertés légitimes aux vieilles traditions d'honneur, d'ordre social et de foi.

» Dites-lui enfin que vous avez vu reflourir sur la terre américaine la France des anciens jours, une petite-fille de la fille aînée de l'Eglise, toute brillante encore des promesses et des espérances du jeune âge, et s'acheminant sous l'égide d'Albion par le libre développement de ses forces, sans secousse ni violence, vers la maturité et l'émancipation. »

Quatre mille hommes formant l'élite du Canada ont applaudi ce discours qui développait le thème favori des Canadiens, la Religion et la Liberté.

Puissent-ils ne jamais oublier leur devise et travailler toujours *Pro Deo et Patria*, Pour Dieu et pour la Patrie.

# STATISTIQUE RELIGIEUSE DU CANADA CATHOLIQUE

En 1885

| Divisions ecclésiastiques<br>—<br>DIOCÈSES | Archevêques | Evêques | Prêtres | Eglises | Chapelles<br>et Stations | Collèges | Académies | Ecoles<br>paroissiales | Asiles | Hôpitaux | Population<br>catholique |
|--|-------------|---------|---------|---------|--------------------------|----------|-----------|------------------------|--------|----------|--------------------------|
| QUÉBEC . . . . .                           | 1           |         | 311     | 140     | 27                       | 18       | 43        | 736                    | 5      | 10       | 296.000                  |
| Chicoutimi . . . . .                       |             | 1       | 48      | 34      | 10                       |          | 4         | 170                    |        | 1        | 45.600                   |
| Montréal . . . . .                         | 1           | 1       | 430     | 300     |                          | 7        | 20        | 750                    | 14     | 16       | 412.000                  |
| Ottawa . . . . .                           | 1           |         | 107     | 50      | 31                       | 1        | 14        | 22                     | 3      | 4        | 100.000                  |
| Rimouski . . . . .                         |             | 1       | 91      | 62      | 22                       | 1        | 6         | 327                    | 2      |          | 85.000                   |
| Saint-Hyacinthe . . . . .                  |             | 2       | 149     | 65      |                          | 6        | 6         | 400                    |        | 5        | 110.210                  |
| Sherbrooke . . . . .                       |             | 1       | 54      | 57      |                          | 1        | 4         | 140                    | 1      | 1        | 46.666                   |
| Trois-Rivières . . . . .                   |             | 1       | 154     | 75      | 3                        |          |           | 550                    |        | 1        | 124.000                  |
| Pontiac . . . . .                          |             | 1       | 23      | 18      | 21                       |          | 1         | 4                      |        | 2        | 30.449                   |
| Golfe Saint-Laurent . . . . .              |             |         | 10      | 10      |                          |          |           | 15                     |        |          |                          |
| HALIFAX . . . . .                          | 1           |         | 40      | 78      |                          | 1        | 10        | 10                     | 1      |          | 45.000                   |
| Arichat . . . . .                          |             | 1       | 49      | 85      |                          | 1        | 3         |                        |        |          | 73.000                   |
| Charlottetown . . . . .                    |             | 1       | 32      | 48      |                          | 1        | 6         | 2                      |        | 1        | 55.000                   |
| Chatham . . . . .                          |             | 1       | 36      | 49      |                          | 1        | 10        |                        |        | 3        | 45.000                   |
| Saint-John (N.-Br.) . . . . .              |             | 1       | 50      | 86      |                          | 1        | 7         |                        | 1      |          | 60.000                   |
| Saint-Jean (Terre-Neuve)                   |             | 1       | 32      | 54      | 75                       | 1        | 1         | 168                    | 1      |          | 52.000                   |
| Hâvre de Grâce . . . . .                   |             | 1       | 16      | 35      | 75                       |          | 1         | 54                     |        |          | 25.000                   |
| Terre-Neuve (Occid.) . . . . .             |             |         | 3       | 15      | 25                       |          |           | 12                     |        |          | 3.500                    |
| TORONTO . . . . .                          | 1           |         | 68      | 71      | 15                       | 1        | 9         | 10                     | 5      |          | 47.000                   |
| Hamilton . . . . .                         |             | 1       | 50      | 73      |                          |          | 3         | 40                     | 3      | 1        | 50.000                   |
| Kingston . . . . .                         |             | 1       | 44      | 77      | 8                        |          |           | 8                      | 1      | 2        | 65.000                   |
| London . . . . .                           |             | 1       | 74      | 77      |                          | 1        | 9         | 5                      | 1      |          | 66.757                   |
| Peterborough . . . . .                     |             | 1       | 31      | 57      |                          |          | 4         | 46                     | 2      | 1        | 36.000                   |
| SAINTE-BONIFACE . . . . .                  | 1           |         | 41      |         |                          | 1        | 2         | 45                     | 1      | 1        | 20.000                   |
| Saint-Albert . . . . .                     |             | 1       | 3       |         |                          |          |           |                        | 3      | 3        | 18.000                   |
| Athabaska-Mackensie . . . . .              |             | 2       | 18      |         |                          |          | 3         |                        | 3      | 3        |                          |
| Colombie-Britannique . . . . .             |             | 2       | 20      | 15      | 63                       | 1        | 8         |                        |        |          | 25.000                   |
| Vancouver . . . . .                        |             |         | 11      | 20      |                          | 1        | 3         | 5                      | 1      | 1        | 5.000                    |

(D'après le *Sadler's Directory*, 1885.)

INTR  
 CHAP  
 b  
 C  
 l'  
 da  
 ou  
 de  
 m  
 po  
 qu  
 l'e  
 CHAP  
 Dé  
 Po  
 au  
 me  
 Mo  
 cra  
 pai  
 cha  
 des  
 CHAP  
 quo  
 de  
 nair  
 diti  
 Cath

|  | Population catholique |
|--|-----------------------|
|  | 296.000               |
|  | 45.600                |
|  | 412.000               |
|  | 100.000               |
|  | 85.000                |
|  | 110.210               |
|  | 46.666                |
|  | 124.000               |
|  | 30.449                |
|  | 45.000                |
|  | 73.000                |
|  | 55.000                |
|  | 45.000                |
|  | 60.000                |
|  | 52.000                |
|  | 25.000                |
|  | 3.500                 |
|  | 47.000                |
|  | 50.000                |
|  | 65.000                |
|  | 66.757                |
|  | 36.000                |
|  | 20.000                |
|  | 18.000                |
|  | 25.000                |
|  | 5.000                 |

## TABLE DES MATIÈRES

|  | Pages |
|--|-------|
| INTRODUCTION .....   | 1     |
| <b>CHAPITRE PREMIER. — La fièvre des découvertes au xvii<sup>e</sup> siècle. Sébastien Cabot, le banc de Terre-Neuve et les pêcheries françaises. Verazzani. Jacques Cartier découvre le golfe, puis le fleuve de Saint-Laurant, grande porte de l'Amérique du Nord. Prise de possession. Second voyage, exploration. Stadaconé et Hochelaga. Les sauvages, leur état présent. Le tabac et la pipe ou calumet. Le pays et son aspect. L'hiver et le scorbut. Premiers essais de colonisation. Roberval, vice-roi des futurs royaumes. Tristes débuts et malheureux essai. La culture sera la vraie mine d'or du pays. Disputes pour la traite et le monopole des pelleteries. Les neveux de Cartier, le marquis de la Roche et autres échouent tour à tour. Henri IV s'intéresse à l'entreprise. — (1534-1603) . . . . .</b> | 1     |
| <b>CHAPITRE II. — Compagnie de M. de Monts. Le Canada délaissé pour l'Acadie. Débuts pénibles, intrigues de cour et jalousie des marchands. Fondation de Port-Royal. Les Anglais détruisent cette colonie en pleine paix. On revient au Canada. Samuel de Champlain vrai fondateur. Son caractère. Etablissement de Québec. Les indigènes et leurs diverses tribus. Hurons et Iroquois. Mœurs, langage, religion. Les songes, culte des morts. Gouvernement démocratique. Conseils de la nation. La hache de guerre et le calumet de la paix. Combats perpétuels, cruauté et barbarie des sauvages. Occupations, chasse, pêche, habillement, coutumes, caractère, éducation, festins, voyages des habitants de l'Amérique du Nord. — (1604-1620) . . . . .</b>   | 21    |
| <b>CHAPITRE III. — Epreuves de la colonie. Première campagne contre les Iroquois. Les prisonniers. Colons et marchands. Compagnie nouvelle du prince de Condé. Champlain, père des sauvages. Les Récollets, premiers missionnaires. Explorations diverses. Voyages au pays des Hurons. Nouvelle expédition. Le lac Ontario. Indiscipline des sauvages. Ce qu'il aurait fallu faire. Catholiques et hérétiques, difficultés de tout genre. Le château Saint-Louis.</b>  |       |

Richelieu fonde la compagnie des cent associés. Première constitution canadienne. Guerre avec l'Angleterre. Québec pris par la famine, par les Anglais, puis rendu à la France. Les Jésuites arrivent au Canada. Mort de Champlain. — (1610-1635) . . . . .

39

CHAPITRE IV. — Les missions dans l'Amérique du Nord. Ce qu'elles ont fait pour la France et pour les sauvages. Témoignages protestants. Les marchands et traitants ne désirent nullement la conversion des indigènes. Les Jésuites succèdent aux Récollets. Le Père de Brébeuf et ses compagnons. L'hiver chez les sauvages. Difficultés à vaincre. L'étude de la langue. Stérilité des premiers travaux. Indifférence et persécution. Festin de mort. Captivité des PP. Jogues et Bressani. Leur délivrance, leur retour et ses fruits. Conversion des Hurons. Leurs chrétiens dévastés par les Iroquois. Les missionnaires massacrés. Martyre des PP. de Brébeuf et Lallemant. La dispersion des Hurons sert à faire connaître la foi dans l'Amérique du Nord. — (1632-1654). . . . .

59

CHAPITRE V. — Les gouverneurs du Canada réduits à l'impuissance. La religion vient au secours de la colonie délaissée Sillery, premier village chrétien. L'hôpital de Québec. Les Ursulines. Les Sulpiciens et la fondation de Montréal. Mobilité des sauvages. Incursions iroquoises. Courage de Maisonneuve. La liberté du commerce. Assemblée et traité de Trois-Rivières. Mauvaise foi des Iroquois qui continuent la guerre et tuent le P. Jogues. M. d'Ailleboust gouverneur. Montréal menacé. Essai de mission iroquoise. Histoire d'un songe. M. d'Argenson et le système des étages. Dévouement de Dolord et de ses compagnons. La foi des premiers colons, leur courage. Le baron d'Avaujour. Monseigneur de Laval, vicarier apostolique. L'eau-de-fou. Démêlés à ce sujet. Calamités publiques. — (1635-1663) . . . . .

77

CHAPITRE VI. — La colonie rattachée à la couronne. Organisation nouvelle. M. de Mézy gouverneur, ses prétentions et ses violences. La question des dîmes. Les conclusions de Colbert. Le gouverneur de Tracy et l'intendant Talon. Guerre des Iroquois. Expédition d'hiver. Campagne d'automne suivie de la paix. Les villages chrétiens. Agriculture, industrie et commerce. Colonisation militaire et féodale. Le génie des sauvages. M. de Courcelles et son administration. Exploration des pays d'en haut. Le P. Allouez et Nicolas Perrot. Les nations de l'Ouest s'allient à la France. Le fort de Cataracoui. Le P. Marquette et Jolliet. Découverte et exploration du Père des eaux. Mort de Marquette. — (1663-1675) . . . . .

101

CHAPITRE VII. — Le comte de Frontenac gouverneur. Son caractère. Dix années de querelles intestines. Intervention du roi. La traite de l'eau-de-vie. Le clergé avait-il tort de défendre les sauvages ? Les faits lui ont donné raison. Robert de la Salle grand explorateur. La navigation des lacs. Epreuves multipliées. Prise de possession du Mississipi. La Louisiane. Premier essai de colonisation. Fin malheureuse de la Salle. Son éloge. Jalousie des Anglais. Ils excitent les Iroquois à rompre la paix. M. de la Barre, gouverneur incapable. La guerre déclarée. Première expédition sur l'Ontario. Paix de la Famine. Intervention anglaise. Chefs iroquois envoyés aux galères. Le marquis de Denonville et la francisation des sauvages. Combats et festins de

gu  
die  
CHAPIT  
Ha  
dip  
Ma  
La  
Pr  
Cas  
à la  
Leu  
la r  
CHAPIT  
Sou  
Ath  
de  
assl  
nad  
bat  
l'Ac  
sa r  
d'ho  
quoi  
eux.  
CHAPIT  
glais  
des l  
Sauv  
rouk  
cessu  
L'Ac  
placé  
Repr  
tête  
Acudi  
CHAPITRE  
colou  
lince  
Emigr  
pole  
seigne  
missie  
Son in  
progrè  
relativ

guerre. Le fort de Niagara. Conquêtes à la baie d'Hudson. Les milices canadiennes. — (1672-1687). . . . . 427

39 **CHAPITRE VIII.** — Le nid de guêpes iroquois. Conditions de paix inacceptables. Hnskounn la Grande Gueule, Kondiaronk le Rat, et autres orateurs et diplomates Peaux-Rouges. Trahison du Rat. Utilité des missionnaires. Maladies contagieuses. La ligue d'Augshourg déchaîne une guerre générale. La passion dominante des colonies anglaises. Le massacre de La Chine. Projets de conquêtes. Représailles sanglantes. Schenectady, Pemquid, Casco. Abenakis et Iroquois. Le retour de M. de Frontenac rend l'espoir à la colonie. Crainte des Anglais. Mœurs et coutumes de leurs colonies. Leur puissance. Inégalité dans la lutte. Le Canada attaqué par mer et par terre. La petite vérole le défend du côté des terres, ses armes du côté de la mer. — (1687-1690). . . . . 153

59 **CHAPITRE IX.** — Prières publiques à Boston. Arrivée des Anglais devant Québec. Sommeation de Phipps, réponse de Frontenac. Les artilleurs canadiens. Attaque de la ville. Haine des Anglais contre les religieux. Les séminaristes de Québec. Désarroi des assiégés. Leur départ précipité et retraite désastreuse. Embarras des colonies anglaises. Joie et reconnaissance des Canadiens. Disette générale amenée par la guerre. Politique des Iroquois. Combat de la Madeleine. Dissensions à New York. La féodalité acadienne. L'Acadie reprise par les Français. Les sorciers empêchent Phipps de prendre sa revanche. Guerre à Terre-Neuve, en Acadie, chez les Agniers. Exploits d'Iberville à Terre-Neuve et à la baie d'Hudson. Paix de Ryswick. Les Iroquois continuent la guerre. Frontenac désobéit à la cour et marche contre eux. Triomphe de Frontenac. Insuccès de Nesmond. — (1690-1701) . . . 177

77 **CHAPITRE X.** — M. de Callières, gouverneur du Canada. Prétentions des Anglais. Les Iroquois se rapprochent des Français. Kondiaronk ou le Rat, chef des Hurons. Son influence. Difficultés pour la paix. Assemblée générale des Sauvages. Signature du traité de Montréal. Mort et funérailles de Kondiaronk. Importance du traité de Montréal pour les Français. Guerre de la succession d'Espagne. D'Iberville en Louisiane. Recherche des mines d'or. L'Acadie menacée. Ravages des Abenakis. Mort de M. de Callières, remplacé par M. de Vaudreuil. Les Iroquois font la leçon aux Européens. Représailles à Terre-Neuve, en Acadie. Echecs des Anglo-Américains. La tête des sauvages et des missionnaires mise à prix. Exploits et misère des Acadiens. Régime commercial déplorable. Traité d'Utrecht. — (1700-1713). 207

101 **CHAPITRE XI.** — Le traité d'Utrecht fatal au Canada. L'île du Cap Breton, colonisée par les Français. Fondation de Louisbourg, place d'armes destinée à garder les entrées du Canada. Faible population de la colonie. Emigrations canadiennes en Louisiane. La Louisiane ruinée par le monopole des compagnies. Raisonements parisiens et système de Law. Les seigneuries du Mississipi. Désastres répétés. La Nouvelle-Orléans. Les missionnaires et les chrétiens des Prairies. Le P. Rasles chez les Abenakis. Son influence. Il est massacré par les Anglais. Administration intérieure et progrès de la colonie. Les colons ne viennent pas ou font naufrage. Prospérité relative. Mort de M. de Vaudreuil. — (1713-1726) . . . . . 243

CHAPITRE XII. — L'Amérique du Nord, champ de bataille des Français et des Anglais. Chaque nation prend des mesures en vue de l'avenir. Lutte sourde, acharnée et inégale. Guerre commerciale. Les Anglais excitent les sauvages du Sud. Conspiration des Natchez. Massacre de la Pomme. Destruction des Natchez. Déprédations des Renards, poursuivies avec vigueur ; ces sauvages sont réduits à l'impuissance. Voyages et découvertes de la Verendrye qui atteint les montagnes Rocheuses. Industrie et commerce. Le ginseng. Insuccès en Louisiane. Guerre de la succession d'Autriche. Premier siège et prise de Louisbourg par les marchands américains. Efforts de la France. Désastre de la flotte sous d'Anville et La Jonquière. La Galissonnière, gouverneur du Canada. La paix d'Aix-la-Chapelle aggrave encore la paix d'Utrecht. Sentiments des colonies anglaises vis-à-vis leur métropole. — (1726-1749) . . . . . 265

CHAPITRE XIII. — La politique des colons américains. Les prétentions et les menaces. Emigration des Acadiens. Fondation d'Halifax. Trois volumes in-quarto d'enquêtes pour obscurcir la question des frontières. La Jonquière, gouverneur général. Népôtisme, agiotage et indisciplines. Duquesne, gouverneur. La vallée de l'Ohio. Les Iroquois et Benjamin Franklin. Georges Washington. Fort Duquesne et fort Nécessité. Assassinat de Jumonville. Washington capitale. Fédération des sept colonies. Faiblesse du gouvernement français. Duplicité des Anglais. L'amiral Boscawen attaque deux vaisseaux français. La paix, la paix ! Les Anglais écumeurs de mer. Situation des deux partis. De Vandreuil nouveau gouverneur. Dieskau et Braddoc amènent des renforts. Deroute des Anglais à Monongahéla. Leurs faciles succès en Acadie. Mœurs des Acadiens. Le quel-à-pens du 5 septembre 1755. Transportation en masse. Opérations sur le lac Champlain. Dieskau victorieux, battu et fait prisonnier. Campagne d'hiver. Examen de fin d'année par un Américain. — (1749-1755). . . . . 317

CHAPITRE XIV. — La guerre est déclarée. Le marquis de Montcalm, commandant en chef, et ses auxiliaires. Plan de campagne chez les Anglais et chez les Français. Attaque de Chouaguen. Victoire importante, butin considérable. Ce que l'on pensait en France du Canada et de la guerre. Les idées des Anglais. Campagne de 1757. Les sauvages viennent en nombre. Attaque et prise du fort William Henry. La vérité sur le massacre de Cooper. William Pitt décide la conquête. Triste état de la colonie victorieuse. Pas de pain ni de souliers. Agiotage et concussion de Bigot et C<sup>ie</sup>. Campagne de 1758. Cinquante mille Anglais en marche. Siège de Louisbourg ; prise de la ville ; ses habitants conduits en France. Bataille de Carillon ; défaite des Anglais. Gloire au Dieu des armées. — (1756-1758). . . . . 317

CHAPITRE XV. — Suite de la campagne de 1758. Frontenac détruit par les Anglais. Montcalm demande à rester parce que les affaires vont mal. Combats et retraite sur l'Ohio. La famine partout. Secours refusés. Parole de cheval. Préparatifs des Anglais. Défection des sauvages. Plan d'Amherst et de Wolfe ; mesures prises pour défendre Québec. Wolfe et les Anglais dirigés par un traître. Sommation mal reçue. Bombardement de Québec. Combat de Montmorency. Les Anglais repoussés ravagent le pays. Amherst ne vient pas.

P  
L  
L  
p  
t  
t  
—  
CHAP  
P  
ti  
de  
pr  
Se  
ca  
de  
k  
le  
ve  
ter  
CHAP  
don  
tain  
gou  
Am  
le p  
men  
Gra  
du  
Les  
jug  
plac  
rica  
pag  
aux  
Leur  
La  
dion  
CHAPIT  
salio  
subs  
tholi  
luit  
Kom  
Les  
Les  
oppos

Position critique des Anglais. Il faut en finir. Quel tort fait un déserteur. La nuit du 12 au 13 septembre. La plaine d'Abraham mal gardée et surpris. Bataille décisive. Victoire des Anglais. Mort de Wolfe et de Montcalm. Capitulation de Québec. Perte des pays du Sud. Terrible hiver. Seconde bataille d'Abraham, dernière défaite des Anglais. Invasion du Canada. Capitulation de Montréal. Fin de la domination française. Les idées de Voltaire. — (1758-1760).

344

CHAPITRE XVI. — La domination anglaise. Emigration. Régime militaire. Premières mesures de rigueur. Les aventuriers et les politiciens tous fonctionnaires. Tyrannie de 450 ignorants. Programme d'apostasie. Insurrection de Pontiac et des sauvages. Enquêtes administratives. Trois systèmes en présence. La révolution américaine préserve le Canada. L'acte de Québec. Ses effets. Canadiens fidèles et Anglais révolutionnaires. Colonies américaines. Thé et papier timbré. Révolte générale. Invitation à secourir le joug des Anglais. Guerre de l'indépendance. Le Canada envahi. Caroll et Franklin à Montréal. Siège de Québec. Insuccès des Américains. Le 4 juillet 1776. Ingratitude des Anglais après le danger passé. Tyrannie du gouverneur Haldimand. Appels à la justice. Plaintes des Canadiens. L'Angleterre y répond par la constitution de 1791. — (1760-1791).

369

CHAPITRE XVII. — La constitution de 1791 excite le dépit des Anglais. Ils demandent l'abolition de la langue française. Premiers débats parlementaires. La révolution française. Ses effets en Canada. Sir Robert Prescottt, gouverneur, et sa sévérité. Les prêtres émigrés de France viennent en Amérique. Touchante requête des Abénaquis. Efforts soutenus pour *anglifier* le pays. Cultivateurs et marchands. Résistance continue sur le terrain parlementaire. Intervention de la presse. *Le Canadien* et *le Mercury*. Sir James Craig gouverneur. Les Canadiens s'aguerrissent. Lutttes parlementaires. Rôle du conseil exécutif, toujours opposé à la Chambre. Les fonctionnaires salariés. Les mesures sévères. Prenez-vous par le bout du nez. Des juges, des juges. Pourquoi le roi ne nommera pas les curés. Craig, exécré, est remplacé par sir Prevost. La nécessité, mère de la justice. La crainte des Américains rend les Anglais conciliants. La guerre avec les Etats-Unis. Campagne de 1812 mauvais pour les Américains. Campagne de 1813 funeste aux Anglais. Danger de la colonie. L'évêque appelle les Canadiens aux armes. Leur victoire à Châteauguay arrête l'invasion. La paix (24 décembre 1814). La situation. Sir Prevost dénoncé par les Anglais, regretté des Canadiens. L'Angleterre oubliée vite et ne désarme jamais. — (1791-1816)

397

CHAPITRE XVIII. — Les lutttes parlementaires. Le parti anglais. Ses malversations et ses haines. Un bon gouverneur ne peut restor. La question des subsides. James Sherbrooke. Le duc de Richmond. Progrès de l'Eglise catholique; cinq évêques au Canada. Dalhousie, gouverneur, lutte pendant huit années pour l'anglification. Il part bonni des Canadiens. Sir James Kompt, plus estimé, ne réussit pas mieux. Lord Aylmer échoue à son tour. Les têtes s'échauffent, les esprits s'aigrissent. Enquêtes et commissaires. Les autres colonies s'accordent avec l'Angleterre. Le Bas-Canada seul opposant. Symptômes révolutionnaires. Lord Gosford ne peut les conjurer.

265

317

Les troubles de Montréal. L'insurrection. Répression sanglante. Les Fils de la liberté en prison. La constitution suspendue. Le Canada soumis de nouveau au régime militaire. Lord Durham et ses rapports. L'union des deux Canadas est proclamée. — (1816-1840). . . . .

419

CHAPITRE XIX. — Le gouverneur Sydenham applique la nouvelle constitution. 41 députés contre 43. Lutte pour la langue française. Les Canadiens deviennent ministres. Leur fidélité à l'Angleterre. Les révolutionnaires leur font pitié. Les libéraux indemnisent les victimes des anciennes émeutes. Les Anglais de Montréal s'insurgent et brûlent le palais du parlement. Toronto, Québec et Ottawa capitales successives. Bonne administration de lord Elgin. Franchises municipales. Rachat des droits féodaux. Université catholique à Québec. Les chemins de fer, les postes, les phares et les canaux. Le progrès par la liberté. La guerre de sécession des Etats-Unis hâte la fédération des colonies anglaises. Projet de constitution nouvelle. *Dominion of Canada*. La variété dans l'unité. République et monarchie. Conservateurs et libéraux. L'administration des « imbéciles » qui ne savent pas s'enrichir, mais font les affaires de la nation. Les annexions. Colombie britannique et Manitoba. Les métis. Le clergé et la colonisation française. Au nord ! au nord ! Les budgets canadiens comparés aux budgets européens. L'instruction publique. La tolérance religieuse. Mœurs politiques, caractère, littérature. Ni Anglais, ni Français, mais Canadiens. — (1840-1886) . . .

435

CHAPITRE XX. — Le Dominion ou Puissance du Canada. Nature de son territoire. Le climat. Divisions territoriales. Gouvernement fédéral et provincial. Instruction, éducation. Liberté religieuse. Magistrature, justice, police, armée. Hivers et étés. Les vergers canadiens et les fruits. Les terres coloniales. Système de concession et mise en valeur. Les défricheurs *farmers*. Les fermes améliorées. Un ruban de 2000 kilomètres. Tarif des terres. Facilité et liberté des transactions. Pourquoi les *farmers* émigrent et vendent leurs terres. Ce que sont devenus les sauvages. Les postes, télégraphes et téléphones. Les forêts et le commerce des bois de construction. L'industrie agricole basé de la richesse du pays. Etat de l'agriculture. Ses produits, ses exportations, ses progrès. Commerce, industrie, mines, navigation, chemins de fer. Notice particulière à chaque province. Avis aux émigrants. Conclusion. . . . .

465

Fils de  
le nou-  
s deux  
. . . . . 419

lution.  
levien-  
ur font  
s. Les  
oronto,  
Elgin.  
nolique  
x. Le  
a fédé-  
union  
serva-  
nt pas  
ie bri-  
çaise.  
péens.  
actère,  
. . . . . 435

on ter-  
rovin-  
e, po-  
terres  
cheurs  
if des  
ignent  
osles,  
struc-  
ture.  
mines,  
s aux  
. . . . . 465



PURCHASED 9<sup>th</sup> September 1930  
FROM C. Chadoeur  
PLACE OF PURCHASE Paris  
PRICE 60 fr.

LATER CATALOGUED PRICES

22



